This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

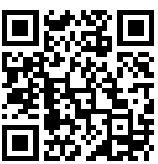

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 577414

Digitized by Google

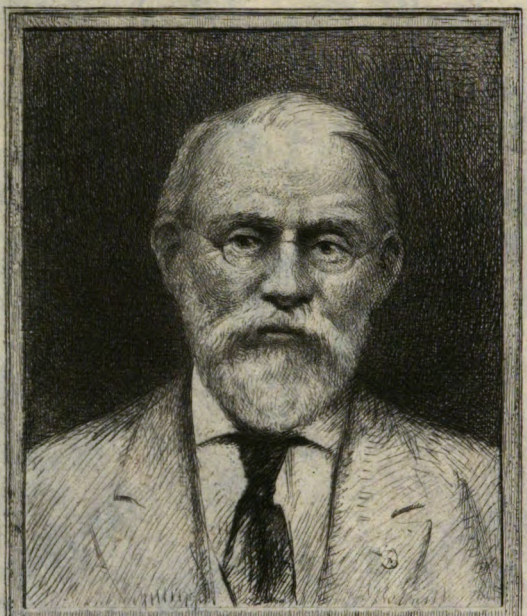

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.M859
S67

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

Digitized by Google

SAINT-OMER, IMPRIMERIE DE L'*Indépendant du P.-de-C.*

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE LA

MORINIE

TOME XXXIII

(1921-1924)

Doctrina investigando restituet.

A SAINT-OMER, au Siège de la Société, 42 bis, Grande-Place.

M DCCCC XXIV

Digitized by Google

Printed in France.

Digitized by Google

NOTES

pour servir à la

Statistique Féodale

dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de

SAINT-OMER

PAR

JUSTIN DE PAS

Secrétaire Général de la Société des Antiquaires de la Morinie

---

TOME PREMIER

A. - M.

Digitized by Google

Digitized by Google

3-1F-2C
35199

AVANT-PROPOS

Il semblerait tout indiqué de donner comme introduction à cette publication un aperçu de la Géographie Féodale de la région à laquelle elle est consacrée. Mais, pour notre pays, si riche en documents bibliographiques, la lacune a déjà été comblée.

Je ne puis donc ici que rendre hommage aux devanciers qui ont mené à bien ce travail dans les conditions les plus satisfaisantes que l'on puisse souhaiter, soit, pour l'ancien Bailliage de Saint-Omer, M. Pagart d'Hermansart, au début du second volume de son **Histoire du Bailliage de Saint-Omer** *(T. XXV des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie), et, pour toute la province d'Artois et le territoire compris dans le département du Pas-de-Calais, M. le Comte de Loisne dans l'Introduction de son* **Dictionnaire Topographique du Département du Pas-de-Calais.** *(Paris. Impr. Nationale 1907.)*

Dans ces conditions, il ne me reste qu'à renvoyer à ces deux excellents travaux.

Je ne puis omettre d'adresser mes vifs remerciements aux nombreux collaborateurs qui

Digitized by Google

dans une mesure plus ou moins large, m'ont aidé à réunir les si nombreux documents qu'exige une telle publication. Dans l'impossibilité de les nommer tous ici, j'ai pris le parti d'accompagner chaque texte, extrait de texte ou suite d'extraits, de la référence de la source où il a été puisé, y comprenant, quand le cas se présente, le nom du correspondant qui me l'a fourni. Que tous veuillent donc bien trouver dans ces mentions l'expression de ma gratitude.

Mais il est quelques personnes à qui j'en dois un hommage spécial en raison de l'importance de l'aide qu'elles m'ont apportée : M. M. Bruchet, le très distingué Archiviste du Nord, qui m'a facilité avec une grande complaisance l'exploration du riche fonds dont il assure la conservation et le classement ; M. R. Rodière, qui a extrait pour moi tant de communications de ses dossiers inépuisables ; M. le Chanoine Delamotte, le complaisant Bibliothécaire de Saint-Omer ; M. Lavoine, Archiviste adjoint du Pas-de-Calais ; M. Violette de Noircarme, si documenté sur les familles de la région ; MM. C. Van Kempen, de la Charie, l'abbé Collet. Je pourrais et devrais même donner ici d'autres noms ; mais, je le répète, je me suis réservé de n'en omettre aucun dans le corps de l'ouvrage, c'est-à-dire dans les citations des auteurs des communications publiées.

Digitized by Google

De même, je ne dresse pas ici, comme on le fait souvent sous la rubrique « Bibliographie », la longue énumération des sources où j'ai puisé. On trouvera chaque extrait accompagné de sa référence bibliographique : c'eût été donc une répétition que surcharger une publication dense et coûteuse d'une réédition de cette liste.

Ainsi que l'indique le libellé du titre, je ne puis avoir la prétention d'avoir épuisé le sujet et d'avoir exploré toutes les archives particulières.

On pourra, à juste titre, me reprocher d'avoir omis telle recherche dans un Dépôt public et accessible, mais je pense qu'on m'excusera d'avoir laissé échapper des documents renfermés dans des archives privées qu'il ne m'a pas été donné d'atteindre ; et, pourtant, je ne puis me plaindre et dois au contraire être fier du nombre inespéré de concours qui m'ont été apportés. C'est d'ailleurs à la suite des encouragements que j'ai reçus que je me suis décidé à livrer à la publicité ces notes que j'accumule depuis de longues années ; elles auraient pu risquer de demeurer inutilisées si on en avait retardé encore l'exhumation. Cette seule raison me justifiera, j'espère, du reproche d'en avoir entrepris une publication prématurée.

On pourra regretter aussi que mes citations aient été écourtées, et qu'elles se bornent, le

Digitized by Google

plus souvent, à de simples intitulés, mais, en présence de la multiplicité des documents, j'ai dû viser à les condenser dans des proportions les plus restreintes.

En tout cas, je tiens à faire ici un nouvel appel aux personnes qui me feront l'honneur de lire ces lignes et croiront avoir en leur possession tel document susceptible de combler une lacune ou d'ajouter une nouvelle contribution à ce travail, pour les prier de m'en faire la communication. Le second volume de l'ouvrage sera suivi d'un supplément dont les premiers éléments sont déjà recueillis ; il pourra même en être suivi d'autres : les communications qui me seront faites y trouveront donc naturellement place, et je prie à l'avance ces correspondants éventuels de recevoir mes sincères remerciements.

La Statistique Féodale de l'Artois restait à faire. C'est un honneur pour la Société des Antiquaires de la Morinie, qui continue à tenir un des premiers rangs dans le mouvement historique du Nord de la France, d'avoir entrepris de combler cette lacune, au moins pour le nord de la province. Puisse-t-elle en être récompensée par les suffrages des nombreuses personnes qui s'intéressent aux recherches d'histoire Locale et apprécient les ressources que de tels documents y apportent.

J. de P.

Digitized by Google

NOMS DE FIEFS

relevés

dans l'étendue de l'ancien Bailliage et de l'Arrondissement actuel [1] de Saint-Omer avec indication de possesseurs qui ont figuré dans leurs transmissions.

ABBESSE

Seigneurie à Audruicq consistant en censives, rentes foncières et droits seigneuriaux.

1759. — Mme l'Abbesse de Bourbourque (Bourbourg) possède la seigneurie d'Abbesse. (Arch. du P.-de-C. 20es Audruick.)

ABLEMONT

Fief à Esquerdes consistant en censives.

1718. — Jean-Marie Bonnart à cause de son fief d'Ablemont. (Gros Terrier d'Esquerdes, p. 131. Commun de M. Eloy.)

1759. — Les héritiers Pétronille Bonnart possèdent le fief d'Ablemont. (Vingtièmes d'Esquerdes.)

1. Il y a bon nombre de seigneuries dont la superficie et les mouvances s'étendaient sur plusieurs villages dépendant aujourd'hui de circonscriptions différentes.

Or, en raison de cette imprécision, j'ai été amené à empiéter sur des territoires limitrophes du cadre que je m'étais primitivement assigné. On en trouvera particulièrement des exemples dans la banlieue et les environs d'Aire où j'ai englobé dans le travail une grande partie du canton actuel de Norrent-Fontes. Il y avait d'ailleurs d'autant moins de raison de l'éliminer que la plupart de ces localités étaient du ressort de l'ancienne Régale de Thérouanne.

Pour l'étude des circonscriptions féodales, je ne puis que renvoyer aux travaux complets qui ont été publiés, soit pour Saint-Omer dans l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer* de M. Pagart d'Hermansart (Mém. Soc. Ant. Mor. T. XXV, chap. I) et, pour tout le département, dans la *Géographie Historique* du département qui forme l'Introduction du *Dictionnaire Topographique du département du Pas-de-Calais*, par M. le Cte de Loisne (Paris, Impr. Nationale, 1907).

Digitized by Google

ABORDS

(Fief des) à Saint-Nicolas-sur-l'Aa, comprenant 64 verges de pâtures bordant, à l'est, la rivière de l'Aa, et mouvant de la seigneurie de la Bistade au pays de Langle.

1455. — Guillaume Carneux et Marie de Fiennes, sa femme, vendent aux Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde un fief contenant 64 verges de pâtures « qu'on dit « *aborts* gisant en la paroisse de S^t^ Nicolay.... joingnant oest à le rivière allant de S. Omer à Gravelinghes, et west à le rue et dicque dudit Langle. » (Cartulaire Ch. Val S^te^ Ald^de^. Edit^on^ J. de Pas, n^os^ 604 à 609.)

ACQUEMBRONNE

Fief sur Delettes, Upen et Cléty, tenu de l'Avouerie de Thérouanne, puis de la seigneurie d'Upen d'Aval, pour les deux premières localités, et, de la seigneurie de Seninghem, pour celle de Cléty.

1370. — M^e^ Ghuys Ponche, pour les droitures d'un fief qu'il acheta de Jean d'Acquembronne à Delettes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Seninghem. Toison d'Or [1] tient un fief nommé le fief d'Acquembronne qui vault par an L s. (Arch. du Nord. B. 16700, f^o^ 76 v^o^.)

1501. — « Jehan de Maumez (Mametz) esc. s^r^ de Nielle, mary et bail de d^lle^ Jehenne Gobert et à cause d'elle seigneur de Cléty, tient de moi fief et noble tenement, séant aud. lieu de Cléty, qui se nomme le fief d'Acquembronne d'aval..... » (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, etc..., par Philippe de Croy. Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f^o^ 197 r^o^, parmi les fiefs tenus de Seninghem.)

1. *Toison d'Or* (v. encore ce mot à l'article **Cléty**) était le nom que l'on donnait aux Rois d'Armes de l'Ordre de la Toison d'Or. George Chastellain, chevalier, natif de Gand, succéda dans ces fonctions en 1463, au premier Roi d'Armes, Jean Le Febvre ou *Faber,* qui s'était démis à cause de son grand âge. Chastellain décéda à l'âge de 70 ans, le 20 mars 1474, ainsi que nous l'apprend son épitaphe qui se voyait autrefois en l'église de la Salle le Comte à Valenciennes. (Cf. *La Toison d'Or* ou Recueil des Statuts et Ordonnances du noble Ordre de la Toison d'Or. Cologne, chez P. Sweitzer, 1689. N^o^ 4791 de la Bibliothèque de Saint-Omer). Il n'est pas hors de propos de remarquer que la date de la mort de Chastellain doit être ramenée d'après le nouveau style au 20 mars 1475; par conséquent c'est certainement

Digitized by Google

Avant 1568. — Pierre de Gavelle, seigneur d'Upen d'Aval, *Acquembronne*, Delettes, Samblethun. (V. ci-après.)

1568. — Jehan de Renty, seigneur de Bouin (Cf. Cueilloir de la seigneurie d'Acquembronne, manuscr. de la S. A. M. : Voir Bull. S. A. M. X, p. 159), fils de Josse de Renty, et d'Anne de Gavelle, dame d'Upen d'Aval, Acquembronne, Delettes, Samblethun.

1624. — Adrien de Mametz, sr d'Acquembronne (mention du Registre aux Fiefs de la Châtellenie de St Omer. V. Mém. S. A. M. XXV, p. 46).

Milieu du XVIIe s. — Charles de Ghistelles, seigneur de Roclencourt, Acquembronne, Franche Garenne. (V. Généal. Ghistelles, par de Ternas, dans *Chancellerie d'Artois*, p. 202. V. *Epigraphie de Fauquembergues* à *Serny*, p. 113).

Milieu du XVIIIe s. — Famille de Sandelin. En 1766, 1770 et 1782 : actes relatifs à la vente des seigneuries de Delettes et Acquembronne, par Pierre de Sandelin, comte de Fruges, à son neveu Jos. Joach. Ch. Sandelin, capitaine au régiment de Cambraisis. (Arch. personn. de l'auteur, nos 70, 79, et 91.)

ACQUEMBRONNE

Fief à Lumbres tenu en trois fiefs de la seigneurie de la Viéville-en-Lumbres.

1377 *à* 1525. — Jehan d'Isque, dit Desre, sr d'Isque, du Moustier, d'Acquembronne, vivant en 1377 et 1390, ép. Marie de Sempy.

Jehan d'Isque, sr d'Acquembronne et de la Haye, ép. Catherine du Bois, veuve en 1432.

Philippe d'Isque, sr d'Acquembronne et d'Estiembecque, vivant en 1482, ép. Jehanne d'Estiembecque.

à lui et non à son successeur Gille Gobet, dit Fusil, que doit s'appliquer la mention rencontrée ici.

Extrait de l'Entrée de Charles le Téméraire à Valenciennes le 1er mai 1473 (Bibl. Valenciennes, ms. 789, ff. 62 et sv.) : On lui célébra une messe en l'honneur de la Toison d'Or en l'église Saint-Paul. « Puis quant ce vint à l'offertoire, *Thoison d'Or, roy d'armes de ladicte ordre*, se mist devant mondit seigneur et l'appella à venir à l'offrande à haulte voix, etc... » (Communication de M. H. Stein.)

Le duc Charles lui avait donné aussi le titre d'*Indiciaire*, « comme à celuy qui démonstroit par escritures autentiques, les admirables gestes des Chevaliers et confrères de l'Ordre. »

Digitized by Google

Jehan, sr d'Acquembronne et de Stiembecque, meurt, sans alliance, vers 1525.
(V. Généalogie d'Isque, par A. de Rosny).

1550 à 1794. — Louis le Chevalier (*alias* Militis) chanoine et trésorier de Thérouanne, sert aveu et dénombrement de sa terre d'Acquembronne à Mme de Moreuil, dame de la Viesville, en Lumbres.

Ce rapport, publié dans les *Archives de la Famille de Beaulaincourt*, par MM. de la Charie et Rodière, p. 677[1], donne des détails sur la consistance du fief qui, après Louis le Chevalier, paraît avoir été divisé.

D'une part, nous voyons Baudouin (*alias* Louis) le Chevalier, qui sert, le 23 juillet 1615, à Franchois de Marcotte, escuier, sr de Samettes et de la Viefville, aveu et dénombrement pour « deux parts et portion d'ung quint prinse « en la terre et seignourie d'Acquembronne » à lui échus par le trépas de « feu Monsieur Me Loys le Chevalier à « son trespas pbre chanoine et archidiacre d'Artois en « St Omer, mon oncle paternel, seigneur des terres ».

D'autre part, Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, achète par acte du 15 janvier 1563-1564, de François de Moreuil, chev. seigneur du Fresnoy, Samette, etc., toute la terre et seigneurie de Samette « avecq le fief nommé le « fief de Vielville Acambronne ». Le même seigneur de la Motte par son testament du 12 août 1590, lègue à Louis Marcotte, éc. capne de Tournehem, « les fiefz, terres « et seigneuries de Samette, Acquembrone et Pont d'Ar- « denne ».

Ce legs donna lieu à un procès entre les familles Le Quien de Guernonval et Marcotte, à la suite duquel une transaction du 20 mars 1608 mit François Marcotte, fils de Louis, légataire décédé, en possession des seigneuries léguées par Valentin de Pardieu.

La seigneurie d'Acquembronne fut léguée par Antoine de Marcotte, fils de François, à sa fille Anne-Françoise, mariée par contrat du 15 septembre 1665 à Jean-Baptiste de Genevières, éc. seigneur du Metz.

Ensuite nous trouvons la seigneurie entre les mains d'Antoine de la Cornhuse, seigneur d'Estrehelle, Saint-Aubin, Molinet, Acquembronne, marié à Marie de Warennes, fille d'Antoine, chevalier, seigneur de Bois-Grenier, près Armentières, et de Marie du Bois, dame de Beaumanoir et du Molinet.

La terre d'Acquembronne fut vendue sur le précédent par décret, avant 1689, à Philippe-Louis de Beauffort, seigneur de Mondicourt, dont le fils, Ch. Ant. de Beauffort, marquis de Mondicourt, sert aveu, le 2 juin 1739, à Eug. de

1. Tomes II et III des *Annales* de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai.

Digitized by Google

Genevières, seigneur de Samettes, La Viéville. Il y est dit que la seigneurie « se comprend en trois fiefs, *à raison des « quints qui sont revenus au gros* de lad. terre d'Ac- « quembronne... » (Cf. *Archives de la Famille de Beaulaincourt*, et *Généalogie de la Cornhuse*, par de Ternas.)

La Généalogie de Beauffort (par Brémond. Bruxelles, 1876) nous apprend que cette seigneurie fut donnée à Marie-Clotilde-Josèphe de Beauffort, mariée à Messire d'Audenfort en 1751, puis revint dans la maison de Beauffort et fut vendue révolutionnairement en 1794.

Les deux mentions ci-après ont été relevées au milieu de fiefs dépendant du Bailliage de Saint-Omer, mais ne paraissent néanmoins pas se rattacher aux deux seigneuries citées d'*Acquembronne*. On sait d'ailleurs qu'il y eut d'autres fiefs de ce nom en Artois, (V. de Loisne, *Dictionnaire Topograp. du P.-de-C.*)

1614. Juillet. — Rapport fourni pour des terres dépendant de la seigneurie de Wizernes, par Jean Liot, fils de Thomas, à François d'Oye, éc. seigneur de Rougefay, *Acquembronne*, Wizernes.

1673. — Dlle Marie-Félix de Wallehée, demle de Lespinoy, du Lusquet, d'*Acquembronne*, Beaurepaire, fille et héritière de Jacques, seigneur d'Arquingout, Leullines, etc. (Arch. personn. de l'auteur, no 64.)

ACQUIN

Actuellement commune du canton de Lumbres.

Le domaine d'Acquin faisait partie de la donation faite par le comte Walbert à l'abbaye de Saint-Bertin qui en posséda jusqu'à la Révolution la seigneurie foncière et vicomtière, tenue du Château de Fauquembergues (V. Reg. aux fiefs du Bailliage de Saint-Omer 1623, fo 94 ro et Chartes de Saint-Bertin *passim*).

En 1759 (Vingtièmes, Acquin), le revenu de la seigneurie de l'Abbaye est estimé 650 livres.

Une partie de la seigneurie du village formait une autre seigneurie vicomtière.

1492. 27 octobre. — L'acte de vente du château d'Elnes par Jean de Waverin, chev. seigneur de Garbecque et Isabeau de Renty, sa femme, à Jehan du Bois, seigneur de Tencques, mentionne la terre d'Acquin dans les « appartenances » du « chastel d'Eule » comprises dans le

Digitized by Google

contrat. (Bull. Soc. Acad. de Boulogne, T. X, *Question de la date d'origine de la Baronnie d'Elnes*, par l'Abbé A. Collet.)

Dans un acte du **8 janvier 1548** (Arch. de l'auteur, nº 50) comparaît le bailli de Jean de Heuchin, seigneur de Staples, « viscomte en partie d'Acquin ».

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, cette seigneurie est entre les mains des de Fiennes, puis de Sandelin, seigneurs d'Esquerdes, Vicomtes, puis Comtes de Fruges.

En 1759 (Vingtièmes), elle est estimée d'un revenu de 122 livres.

Fiefs sur le territoire d'Acquin : Bosc, Bricque, Hautegreve, Motte d'Acquin, Prévoté, Quendale, Val, Wattines,

AFFORAGES

L'aforage était une taxe payée au seigneur par les tavernier et autres débitants de vin.

Comme les autres démembrements seigneuriaux, les aforages avaient été l'objet d'inféodations au profit de particuliers.

La concession consiste soit dans le droit de perception d'une somme d'argent assignée sur les aforages dans un périmètre déterminé de la ville, soit, et le plus souvent dans un droit de franchise d'aforage limité à tel cellier spécialement déterminé. A Saint-Omer, nous trouvons un certain nombre de mentions de ces inféodations.

1474. — Jehan Bournel pour ung fief assigné sur les grans afforaiges de Saint-Omer. (Cf. Bull. S.A.M. III, p. 174.)

d^o — Jehan d'Ardre pour les afforages de la ville de S^t Omer, (Ibid. p. 178.)

1501. 6 sept. — Alcame de Colon-Fontaines... fief des foraiges dus à cause du Ch^eau de le Bourg... sur maisons et héritaiges au Brulle. (Arch. du Nord, B. 16703, f^o 490.)

1681. — M^re Christophre Morlet, Licentié es droitz, chanoine et doyen de l'église cathédralle de Saint-Omer, comme command de M^re Valentin Taffin, Licentié es droix, procureur du Roy, qu'il avait acquis par décret au bailliage de S^t Omer l'an 1624, tient le fief cy après déclaré qui fut appartenant à messire Jan de Wigniacourt, chev. seigneur de Flestres, nommé le fief des *affo-*

Digitized by Google

raiges tenu de sa Mat[é] à cause de son chasteau de S[t] Omer se consistant en cincq livres de rente fonssière assigné et à prendre sur maisons en la rue du Viel Brusle en ceste ville : assavoir maisons de messire Eustace de la Vieville, seigneur de Wattou, nommée la fleur de lys blanche.... la maison du blancq ange, appt[te] aux maitresses et filles de Saincts Anges.... maison de Bleue croix appart. aux P. Jésuites, venant du Viscomte de Fruges....

(Registre aux Fiefs du Baill. de S[t] O. f[o] 68 v[o].)

— Les inféodations assignées sur des celliers particuliers sont nombreuses ; à citer entre autres celles affectées aux maisons ci-après de la ville : *le Constantin, le Dragon, la Harpe, le Limosin, la Natte, le Pot, le Royaumont, Saint-Christophe, Saint-Nicolas.* V. ces mots.

AFFRINGUES

Actuellement commune du canton de Lumbres. La seigneurie dépendait de celle de Seninghem.

XIII[e] au XVIII[e] siècle. — de Rosny cite « Alenard de Haffrenghe, témoin d'une charte de Elenard, sire de Senenghem, du mois de mai 1240 » d'après les Archives des Comtes d'Artois.

En 1260, Jacques, sire de Renty, Sempy, Embry, châtelain de Fauquembergues, épouse Jeanne de Seninghem, dame héritière dud. lieu, Cœurlu, *Haffringues*, Vaudringhem, Verval, fille d'Elnart de Seninghem.

En 1290, Bauduin ; 1320, Andrieu ; en 1350, Arnoul de Renty. Ce dernier décédé sans descendant laisse ses seigneuries à sa sœur Isabeau qui épouse Willaume de Croy (1353). Mais pour satisfaire aux dernières volontés d'Arnoul, ils donnèrent à messire Oudart de Renty, leur oncle, les terres de Curlu, Affringues et Vaudringhem.

Après Oudart, dit Oudart III, nous trouvons Oudart IV de Renty (1370), puis Eustache (1390), Folque (*alias* François) de Renty, dit de Galoys (1452), Oudart, époux d'Anne de S[te] Aldegonde, Louis († en 1539), Oudart, époux de Marie de Recourt de Licques, puis Anne (1562) qui, décédée sans descendant, laisse ses seigneuries à Marie, sa sœur aînée.

Marie de Renty, dame d'Embry, Brouay, Curlu, Haffringhes, Waudringhem, épousa en troisièmes noces, par contrat passé à Bruxelles le 26 juin 1586, dom Gaston Spinola, fils d'Annibal et de d[lle] N... Leoporto, qui fut créé comte de Brouay et gouverneur de Limbourg. Ils laissèrent, entr'autres enfants, Bertin-Oudart Spinola, chev. comte de Brouay, seigneur d'Embry, Curlu, Affringues, Vaudringhem, la Motte d'Andre, qui, de Claire de Ligne

Digitized by Google

d'Aremberg (1609) laissa Philippe-Ch.-Hippolyte Spinola, comte de Brouay, sgr des mêmes lieux, gouverneur de Lille, Douai, Orchies, chevalier de la Toison d'Or, qui épousa (contrat du 2 avril 1646) Françoise-Conrardine de Gavre [1].

Leur fils, Philippe-Charles-Frédéric Spinola, succéda aux seigneuries à la suite du décès de ses deux frères sans lignée. Il fut gouverneur de Namur, et vendit, le 20 novembre 1698, pour le prix de 46.400 livres, les terres de Curlu, Affringues et Vaudringhem, à Guillaume Lenglart, avocat, échevin de Saint-Omer, né en 1770, époux de Marie-Louise Hébert.

Un de leurs fils, Thomas-Joseph, né en 1715 à Saint-Omer, avocat et échevin, décédé célibataire le 23 avril 1781, est qualifié sr d'Haffringhes ; après lui cette terre échut à son frère Paul-François Lenglart, qui avait épousé à Saint-Omer, le 19 juillet 1768, Henriette-Isab.-Joseph de Raismes (Cf. Denis du Péage, *Recueil de Généalogies Lilloises*, T. II, p. 763).

1759. — Vingtièmes : M. Lenglart possède la seigneurie d'Affringue avec celle de Curlu et de Vaudringhem faisant toutes le même fief du revenu de 97 L. 10 s.

Nous trouvons en outre une autre seigneurie d'Affringhes entre les mains de la famille de Marigna dès le dix-septième siècle.

26 nov. 1697. — Antoine-Christophe Munier de Marigna, seigneur de Chavannes, le Hollande, *Haffrenghues*, fils d'Antoine et de dlle Lefebvre, épouse à Saint-Omer (paroisse de Ste Aldegonde), Marie-Jacques-Dominique Marsille.

4 fév. 1731. — Nicolas-Dominique de Marigna, fils des précédents, épouse à Saint-Omer (Ste Marguerite), Marie-Marguerite-Joseph Butay. Dans l'acte de baptême de son fils Guillaume-Dominique (21 oct. 1749), et dans son acte de décès (25 juin 1754), il est qualifié : sr de Hollande, Affringues.

Enfin, ce Guillaume-Dominique est qualifié de même dans son acte de mariage du 1er juillet 1772 avec dlle Marie Cécile-Joseph Marcotte.

1759. — *Registre des Vingtièmes* d'Affringues : « Monsieur de Marinat *(sic)* possède en lad. paroisse et celle de Bayenghem un fief seigneurial nommé le fief *Marinat* dont l'importance sur la seule paroisse d'Affringhes est de 48 L. 2 s. de revenu ».

Fiefs sur le territoire d'Affringues : Curlu, Lannoy.

1. Il épousa, en secondes noces, Marie-Emérentiane Dausque, née à Saint-Omer en 1640, fille d'Antoine, échevin de Saint-Omer et de Marguerite Heuwin (Cf. Généal Dausque communiquée par M. de Noircarme).

Digitized by Google

AGNEAU D'OR

V. **Anneau d'Or.**

AIRE

Aire fut, comme Saint-Omer, le siège d'une Châtellenie, puis d'un Bailliage Royal. Il est superflu de dire que les inféodations y furent nombreuses tant dans la ville que dans la banlieue [1]. On trouve une énumération des fiefs dépendant du Bailliage dans le *procès-verbal de Rédaction des Coutumes des ville et bailliage d'Aire en Artois en 1739* [2].

Principaux fiefs relevés dans les limites de la ville et de la banlieue d'Aire : Bajollet, Barbau, Beaulieu, Béguines, Biennes, Blanche Croix, Camp Pourri, Chastelet, Colomby, Dame Mehault Dieu d'Amour, Du Jardin, Escade (l'), Favier, Fermel, Gardin, Hallines, Hamel, Hanel, Haye (rue de la), Hurillon, Jumelle (la), Lance, Mont Regnault, Morianne, Motte (la), Movelles (les), Neufpré, Petit-Paris, Pont à la Lacque, Rebecque, Robants (des), Rumeaux (des), Sergenterie, Temple, Vigne, Wambecque, Wicquette.

Villages compris dans la commune actuelle d'Aire : Glominghem, Moulin-le-Comte, Saint-Martin, Saint-Quentin. V. les fiefs à ces mots.

V. aussi *Salle d'Aire* à Delettes.

1. Je n'ai pas cru devoir relever, pour la ville d'Aire, les nombreuses inféodations urbaines que l'on ne manquera pas de rencontrer, appliquées pour la plupart à des droits de transit, d'aforage, d'arrentement sur maisons particulières, telles les suivantes :

1518. Carolus de Créquy, dominus de Fléchin, de Blécourt et de *Tonlieu d'Aire ;* decanus Tornacensis, tunc episcopus Taruanensis. (Gallia Christiana. Ed. de 1751 T X, colonne 1570.)

Vers 1553. Relief par François de Créquy, sgr de Douriez, Flesin (Fressin), pour le tiers du *droit de tonlieu et travers à Aire* tenu en fief de l'empereur, fief à lui donné en avancement d'hoirie par son père, Jean de Créquy et sa mère, Jossine de Soissons, dame de Moreuil. . (Extr. du Compte d'Aire fini en 1553.)

2. Pages 281 et sv. des « Coutumes locales des Bailliages et villes de Saint-Omer, Aire, etc.. » Paris, P. G Simon, 1744.

Digitized by Google

AIRE. (Vicomté d')

Contrairement à ce que l'on constate dans d'autres chefs-lieux de Châtellenies, la *Vicomté d'Aire* qui ne comprenait, comme ailleurs, que des droits utiles démembrés de l'ancienne Châtellenie, se transmit jusqu'à la Révolution dans des familles ayant un rang élevé dans la noblesse du pays, et dont plusieurs se trouvèrent même être, en même temps, seigneurs Vicomtiers et Grands-Baillis de la Ville.

Vers 1175, Gilles I, seigneur de Nédonchel, Ligny, etc... épouse Adèle (ou Aelis) d'Aire, fille de Gislebert, *vicomte d'Aire*, et de Cassine de St Omer (Arch. de la Nobl. de Laisné, T. X).

Dès avant le quatorzième siècle, elle est entre les mains de la famille de la Viefville. Vers 1453, le mariage de Marie de la Viefville, fille unique de Pierre, seigr de la Viefville, Tournehem et vicomte d'Aire, avec Antoine, dit le Grand Bâtard de Bourgogne, seigneur de Bèvres, etc... fit entrer la seigneurie dans la famille de ce dernier. Elle fut transmise à ses descendants, Philippe de Bourgogne jusqu'en 1518, Adolphe jusqu'en 1541, puis Maximilien, décédé sans postérité, ayant épousé, en 1542, Louise de Croy, fille de Philippe, duc d'Arschot, et d'Anne de Croy, princesse de Chimay, sa première femme. Nous trouvons ensuite Robert de Saint-Omer-Morbecque, vicomte d'Aire, baron de Robecque, qui épouse Anne de Croy, dame de Pamele[1]; puis Jean de Saint-Omer-Morbecque, mari de Jacqueline d'Yve, et Grand-Bailli d'Aire.

En 1576, Antoine de Saint-Omer-Morbecque, fils de ce dernier, sert relief de la Vicomté d'Aire (Arch. du Nord, B. 13848). Il fut aussi Grand-Bailli d'Aire en 1582.

Après lui, la seigneurie échut aux enfants de sa sœur Jeanne qui épousa le 31 juillet 1577 Louis de Montmorency, seigneur de Beuvry, fils de François et d'Hélène Villain XIIII.

Par cette alliance, la Vicomté d'Aire entra et demeura jusqu'à la Révolution dans la famille des Montmorency, seigneurs puis princes de Robecq. (Cf. A. Du Chesne : *Histoire Généalogique de la Maison de Montmorency.*)

1. Elle était fille de Philippe de Croy, seigneur de Solre et de Molembais et d'Anne de Croy, veuve d'Em.-Phil de Lalaing, baron de Montigny, et fille unique de Guillaume de Croy, marquis de Renty.

Digitized by Google

Un volumineux rapport et dénombrement de 205 feuillets en parchemin (Arch. du Nord, Bureau des Finances C. 167) nous fait connaître en détail sa consistance [1] au **25 février 1758** :

..... « fief d'*Hurillon* érigé en vicomté d'Aire consistant en plusieurs maisons, manoirs, terres, preries que tiennent en cotterie plusieurs hommes tant dans ladite ville [2] que banlieue d'Aire..... Tout lequel fief d'Hurillon ou Vicomté d'Aire, autrefois faisant dix-sept fiefs réunis en un par Philippe de Bourgogne, comte de Flandre [3].....

..... « Plus, à cause de ladite Vicomté d'Aire, il est dû à mond. seigneur le prince de Robecq le droit de forage (aforage) tant des vins, bierres, caus de-vie, qu'autres breuvages qui se vendent et se débitent dans les mez et juridiction de lad. Vicomté, comme aussi le droit de Gammage des Brasseurs brassant..... droit de pescherie dans la rivière du Lis le long du marais de Glominghem..... Item de planter des plants d'halots le long des deux côtés de la Lis es commune de Glominghem comme sur la place de Bléty dit Saint-Quentin..... Aussi a ledit seigneur prince de Robecq droit de passer en carosse au chemin le long de la Lacquette. Il a le *droit d'établir un chastelain vicomtier* pour maintenir les droits de mond. seigneur dans lad. ville et banlieue d'Aire, etc.... »

AISNÉ (L')

Fief l'Aisné, à Mametz, tenu de la seigneurie de Blessel, comprenant quatorze mesures de terre.

1. A vrai dire, ce ne sont que les deux derniers tiers du registre qui sont consacrés à la Vicomté d'Aire. Le premier comprend les dénombrements des seigneuries de Blessel et de Flamençon, qui étaient d'ailleurs au même seigneur, Louis-Anne-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, Grand d'Espagne de la 1re classe, premier baron chrétien de France, comte d'Estaires, de Boucheven et d'Empire, marquis de Morbecque, baron d'Haveskerque et de la Foret-sur-Sayvre, vicomte d'Aire, seigneur de Villarnoult..... Blessy, Blessel, Flamenchon, Glominghem, Saint-Quentin et autres lieux, Brigadier des Armées du Roy, fils d'Anne-Auguste de Montmorency.

2. Il n'y a pas moins de 1231 numéros, immeubles bâtis ou non bâtis dans la ville et la banlieue d'Aire. L'énumération est particulièrement importante pour les immeubles de la ville, classés par rues : on y retrouve donc les noms des principaux habitants de la ville avec indication de leurs demeures respectives.

3. Il paraît vraisemblable qu'il s'agit ici de Philippe-le-Bon, qui ne manquait pas d'occasions d'avantager le Grand Bâtard de Bourgogne qui venait d'acquérir la Vicomté d'Aire par son mariage.

Digitized by Google

1758 25 février. — Dam^lle Marie-Anne Pétronille tient de mad. seigneurie de Blessel un fief et noble tenement appelé le *fief L'Aisné* qui se comprend en quatorze mesures de terre auprès de Maubus, tenant vers orient à Mons. de Maubus, vers soleil à la terre de l'église de Mametz (Extr. n° 4 d'un aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Blessel tenue du Roi de France par L. A. Alex. de Montmorency, prince de Robecq, comte d'Estaires, de..... Blessy, Blessel, etc... (Arch. du Nord, Bureau des Finances C. 167).

ALDENHOVE

Ancienne forme de **Goudenhove-sur-Brêmes.** V. ce mot.

ALEMBON

Ou Vicomté d'Alembon, *alias* Monechove (en Nortkerque), fief tenu du château d'Audruicq, consistant en rentes et droits seigneuriaux à Nortkerque, Zutkerque et Polincove.

1566. — Phil. de Hanon, « esc. s^r de Bavincove, visconte de Lisques et d'Alembon », témoin au c. de mar. de Josse de Nouvelles et Anne de Cadicque. (Arch. de la fam. de Beaulaincourt, p. 745.)

1614. — François de Hanon, s^r de Bavinchove, des vicomtés de Cauchy et d'Alembon. (Généal. de Laurétan. Mém. S. A. M. XX, p. 246 et 279.)

1634. — Jean-Bap^te Hanon tient de sa Maj^té un autre fief nommé la Viscomté d'Allenboon ou damonschove *(sic*, ce mot mal écrit doit être mis pour *de Monechove)* au relief de 90 s. : Se comprend et extend led. fief et viscomté en plusieurs rentes foncières assignées sur plusieurs parties de terres scituées, tant en la paroisse dud. Zutkerke, comme en celle de Polincove. (Arch. du Nord. B. 16462, n° 33.)

En marge, est écrit : « modo le s^r de Lauretten. »

En effet le mariage de Marie-Anne de Hanon, fille de François, en 1628, avec Pierre de Lauretan, fils de Balthazar et de Majora Ximenès de Léon, apporta cette seigneurie dans la famille de ce dernier. (Cf. Généal. de Laurétan, *op. cit.*)

V. aussi **Monecove** (en Nortkerque).

Digitized by Google

1760. — M. de Laurétan de Bavincove, seigneur de la Vicomté d'Allembon et Cauchie, *alias* Lisques. (20es de Zutkerque.)

1762. — Les enfants de Monsr de Bavincove (Laurétan seigneur de) pour les seigneuries de Cauchie et Alembon, consistant en rentes et droits sgriaux d'un revenu de 89 L. 6 s. (20es de Nortkerque.)

ALLENTHUN

Ancienne seigneurie à Éperlecques.

1392. — Clay de Beaulo vendit au nom de son frère à M. de Calonne la terre d'Eulinthun. (Archives du Nord, B. 16053.)

1478. — Eperlecques..... Antne de Calonne, esc. un fief consistant en la terre et seigneurie de Allenthun et de la Prée venue de Floris, son père (Ibid.)

ALLEQUINES

Fief tenu du château d'Aire, à Moulin-le-Comte, comprenant « trois mesures de prey flotti seant en la « prerie du Bietz près les *Mollins le Comte* que tient « le sr d'Allequines en son domaine » et en plusieurs rentes..... à 100 s. par. de relief.

XVe s. — Jan du Chastelet, esc. sr dud. lieu, Coulomby et Ferfay.

Jacques du Chastelet.

Raphaël d'Audenfort, éc. mari et bail de dlle Isabeau du Bietz.

1561. — Charles d'Offay, mari de dlle Antoinette d'Audenfort.

Gilles de Poix, éc. sr du Blicque, ép. dlle Marguerite *alias* Jeanne d'Offay (c. de m. du 12 janv. 1589).

Vaast de Poix, sr de Scadenbourg, fils des précédents, ép. dlle Jacqueline Coudenhove.

(Arch. du Nord, B. 16318. Registre aux fiefs du Chean d'Aire, 1660, fo 124 vo.)

1739. — La dlle Roelx à cause de son fief d'Alquines. (Pr. verb. Rédact. des Coutumes, p. 312.)

Digitized by Google

ALLOUAGNE

Seigneurie vicomtière au Nattoy, hameau de Lignes, sur Roquetoire et Wardrecques, tenue du château d'Aire.

1406-1700. — « Folque de Rebecq, dit Hustin, acheta le 16 mai 1406 la seigneurie d'Allouaigne tenue du Roi à cause de son château d'Aire, et Enguerran de Wavrin, dit d'Upen, lui sert dénombrement d'un fief au même lieu ». Il épousa Péronne de Seninghem, et mourut en février 1429.

Alleame de Rebecque, + le 19 sept. 1453, ép. Jaquemine de le Deverne [1],

Jacques de Rebecque, + le 1er juillet 1492, ép. Alix de Briarde.

Louis de Rebecque, seigneur de Faulconcourt, d'Allouagne, Hautegrève, ép. Barbe de Craye, fille de Jacques, seigneur d'Hallines.

Philippe de Rebecque, seigneur d'Hallines, Allouagne, Hautegrève, + en 1540, ép. Claire d'Audenfort.

Antoine de Rebecque, ép. Adrienne de Winnezelles, sans descendance.

Louis de Rebecque, ép. Françoise du Mez, fille d'Antoine, seigneur de Ponches, et de Marguerite de Seninghem.

Oudar de Lens, dit de Rebecque, chevalier, + le 30 avril 1613, ép. Marguerite de Nédonchel.

Robert de Lens, chev. + le 7 juin 1636, ép. 1° Anne de Bryas, fille de Jean, seigneur de Royon ; 2° Madelaine de Belleforière, fille de Jean et d'Anne de Nédonchel.

François de Lens, ch. fait comte de Blendecques en 1669, ép. Philippine de Houchin.

Gilles-Othon de Lens, comte de Blendecques, né vers 1660, ép. dlle Eug.-Thérèse de Spinola.

(Ms. 891 de la Biblioth. de St Omer, T. II, p. 9 et sv.)

1789. — Jean-François de Lens à cause de sa seigneurie d'Alloigne (Procès-verbal de Rédaction des coutumes du Bailliage d'Aire, p. 288).

1. Sur cette période de la dévolution de la seigneurie, ce même manuscrit (891 Biblioth. St O.) donne, dans la généalogie de la famille du Mez, les renseignements suivants, qui semblent impliquer qu'alors, la seigneurie était divisée :

Dlle Marguerite de Fontaines, fille de Jeanne du Mez et de Robert de Fontaines, épouse Lyonnel d'Allewaigne, seigneur dud. lieu, fils de Jean, seigneur de Lignes, dont :

Jean d'Allouagne, ép. Antoinette de Verquigneul.

Vers 1520. Antoine du Mez, échevin de St Omer (entre 1552 et 1582), seigneur de Ponches, la Hurie, Allewaigne, achète la seigneurie d'Allouagne, de son cousin Jean d'Allouagne mort sans descendants. Françoise du Mez, fille du précédent, ép. Louis de Rebecque.

Digitized by Google

1760. — M. le Comte de Blendecques. (20es de Wardrecques.)

1779. — Louis-Dominique-Eustache de Lenequesaing, éc. seigneur de la Prey, Quiesdède le Petit, d'Allouaigne et grand bailly de St Omer, demt à Lille, est propriétaire de la seigneurie d'Alloingne en Ligne, paroisse de Roquetoire. (Centièmes de Roquetoire, art. 7.)

Arrière-fief : Brial.

ALQUINES

Commune du canton de Lumbres.

La seigneurie d'Alquines fut confirmée, en 1156, par le roi Louis le Jeune, à l'église de Thérouanne. Les évêques de Thérouanne, puis, après la destruction de la ville, ceux de Boulogne, en furent les seigneurs. Ce ne fut toutefois pas pour le tout, puisque les textes nous parlent, au dix-huitième siècle du moins, de la Régale d'Alquines :

1783. — Emmanuel-Fr.-Jos. Lesergeant, éc. seigneur du Plouich, etc..... Eug.-H.-Jos. le Sergeant, éc. seigneur de Lillette, Monnecove, etc... Demlle Marie-Anne-Thér. le Sergeant, dame de la Planque, etc... seigneurs indivis d'Audrehem, Fouquesolles, etc... .....fief de la Régale d'Alquines.... Terres en friche de la commune des Bullescamps, about..... à MM. les Evêques de Boulogne et de St Omer... à la Régale d'Alquines..... » (Arch. du Nord, Bur. des Finances C. 178, fo 156 vo. — Arch. Nationales Q 1, 903. Rapport et aveu de la seigneurie de Rebergues.)

En tout cas, les mentions suivantes ne peuvent que viser des seigneuries inférieures sises dans l'étendue de la paroisse.

1458. — Jean d'Ardres, sr d'Alquines, Conseiller au Bailliage de St Omer (Mém. S. A. M. XXV, p. 305.)

1452, janvier. — Acte passé devant les Bailli et hommes de fiefs de la terre et seigneurie d'Alquines, portant vente, par Jean de Rebergues, à Jacques de Fouxolles, d'une terre et seigneurie sise à Rebergues et Alquines. (Dictionn. Histor. du P.-de-C. St Omer, III, p. 198.)

Fiefs : Neufville, Ripehaye.

AMANIE

du **Haut-Pont** — de **St-Bertin.** — V. ces mots.

Digitized by Google

AMANSCEP DE LANGLE

Fief tenu du château d'Audruicq.

1473. — « Jacques Hacque tient un fief qui se comprent en l'amanscep de Langle dont il rend à Monsgr... XVIII L.. »
(Arch. du Nord. B. 16700.)

V. **Langle.**

AMANSCEP DE SAINT-OMER

Fief tenu du château de Saint-Omer.

1473. — « Jehan de Fontaines..... Fief que l'on nomme l'amanscep à St Omer tenu du chasteau de St Omer... »
(Arch. du Nord. B. 16700, fo 50 vo.)

AMOURETTE

Fief à Inghem.

1788. — « Plan et carte figurative du dîmage d'Inghem appartenant à Monsieur l'Evecque d'Ypres pour la totalité à la quotité de 8 du cent, et à 4 du cent sur la totalité du fief *Amourette* qui se divise par moitié à l'encontre des dîmeurs d'Helfaut qui ont aussi 4 du cent sur 24 mesures... » Plan dressé en 1788. (Bull. Soc. Ant. Mor. XI, p. 56.)

AMPLEMAN

Fief à Wolphus, paroisse de Zouafques, tenu du château de Tournehem.

1784. — A. J. de Roghes, seigneur d'Ampleman, Berthem... (Arch. Nationales Q 1, Reg. 906 : Aveu et dénombrement de la baronnie de Crézecques, fo 4 vo). Il était fils de Louis-Jos. de Roghes, sr de Combremont et de Marie-Thérèse d'Ampleman.

1789. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, vicomte de Wolphus, seigneur d'Ampleman, etc... (Arch. Nationales Q 1, 906 : Aveu et dénombrement du fief d'Ampleman.)

On trouve dans ce dernier acte une liste des membres de la famille d'Ampleman, possesseurs antérieurs du fief : Pierre d'Ampleman, — Jacques, son fils, — Jean, seigneur d'Ampleman, du Colombier, de Héricourt, fils aîné de Jacques, — Pierre, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière, fils de Jean, — Antoine, seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, du Colombier, etc... fils de Pierre, — Pierre, fils aîné d'Antoine, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière, etc..

Digitized by Google

Dans les mouvances féodales de cette seigneurie, on relève les noms de fiefs suivants : *Baldie, Chaplette, Mottefort, Riez, Ripehaye.*

ANCGODT

Fief à Zutkerque tenu du château d'Audruicq.

1738, 27 mars. — Bruno-Alexandre Schynkele, éc. sr de Montigny, et bourgmestre de Furnes.... fief et noble tenement, nommé le fief de *Hankotte* (ou « Danegodt », mot barré), qui se comprend en 47 s. 3 d. parisis de rente foncière sur 5 mesures 3 quartiers de terre à Zutkerque.
(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 216.)

1761, 31 juillet. — « Je, Maximilien - Ant. - Charles-Joseph de Mortagne des Barons de Landas, seigneur du Grand Ruppilly, chev. de St Louis, mari et bail de Dame Françoise-Joseph Schynkele, fille aînée et héritière féodale de Bruno-Alexandre (v. ci-dessus).... noble tenement nommé le fief Danchgodt (ou d'Anchgodt). (ibid.)

ANDRES

Fief à Audruicq et Nortkerque.

1759. — Abbaye d'Andres, propriétaire de la seigneurie et baronnie d'Andres, consistant en censives, droits, etc...
(Arch. du P.-de-C. 20es d'Audruick.)

1762. — M. l'abbé d'Andres, propriétaire de la seigneurie d'Andres. (Ibid. 20es de Nortkerque.)

ANE RAYÉ

Fief mouvant de la seigneurie de Wittes, comprenant la maison de l'*Ane rayé* en la rue Saint-Bertin à Saint-Omer, contiguë au couvent des Récollets (collège Saint-Bertin actuel).

1737, 7 août. — « Les RR. pères Récollets de St Omer « de la règle de St François en tiennent un fief par eux « acquis de temps immémorial à un nommé Jean d'Ardre, « qui se comprend en une maison, jardin et autres édi- « fices, nommé l'aisne Royal [1], scitué en la rue St Bertin « de présent appliqué à leur couvent, partie au lieu de « leur barberie, par derrière à une chambre d'hoste, et « par dessus partie du Dortoire et de la grande porte et « une petite estable à cheval, et, sur ladite rue St Bertin, « juste à l'allée du petit cloistre tenant du lez west au

1. *Sic* pour *Asne royel* ou Ane rayé, c'est-à-dire zèbre.

Digitized by Google

« grand jardin et au grand cloistre. » (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 192. Aveu et dénombrement de la seigneurie de Wittes, f° 70 v°.)

1789. — « Les RR. PP. Récollets de S^t^ Omer tiennent « un fief qui se comprend en une maison, jardin et autres « édifices nommé l'Aune Royer *(sic)*, situé en la rue de « S^t^ Bertin à S^t^ Omer, depuis appliqué à leur couvent, « partie au lieu de leur dortoir. » (Biblioth. de la Soc. des Antiq. Morinie : Terrier de Wittes.)

ANGLE (Pays de l'). — V. **Langle.**

ANGLES

ou **dîme des Angles,** fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Un gros Terrier et dénombrement de la terre de Campagne-les-Boulonnais[1] désigne, sous ce nom, un droit de dîme assis sur 28 mesures d'une part, trente d'autre part près le bois de Frescote. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 234, 12^e^ fief.) On verra à l'article **Campagne** au nom de quel possesseur est dressé ce dénombrement.

ANNEAU ou AGNEAU D'OR

Fief mouvant du château de Saint-Omer consistant en un droit de vingt sols parisis et quatre chapons de rente annuelle à prendre sur la maison de l'**Anneau** ou **Agneau d'or** séant en la rue de l'Ecusserie, côté est.

1609. — Philippe de Joigny, éc. héritier de dam^lle^ Denyse de Grut, sa mère.

1615. — Jacques de Joigny, héritier de Philippe, son frère.

1623. — Gabriel des Caieulx, éc. s^r^ de Hocquinghem, cap^ne^ et sergent-major au régiment du s^r^ de la Cappe, lieutenant pour sa majesté très chrétienne de Mont Royal, mari et bail de Jeanne de Cazacque, résidant en la basse ville de Boulogne.... le fief de l'*anneau d'or*, acquis de Jacques de Joigny pour quatre parties, et le quint, échu à lad^e^ demoiselle du chef de Gilles de la Millonnière, sa mère ; lequel fief est assis en la ville de S^t^ Omer, sur la

1. Ce registre contient 1° le dénombrement de 133 fiefs 2° 1250 articles de tenements cottiers.

Digitized by Google

maison et héritage de l'*agneau d'or*[1] faisant front sur la rue de l'Ecusserie, tenant d'un côté à la maison du « blanc « chapron, appart[t] à Jacques Lagaize, d'autre costé à la « maison de Jan Grébert, prestre, et d'aultre boult, y « compris la court d'icelle maison, à la clôture de mu- « railles du logis des Sœurs Grises... contenante icelle « maison amazée avecq lad. court, cinq quartiers de terre « ou environ. »

1629, 26 septembre. — François des Caieulx, fils des précédents.

1670, 27 août. — Guillaume des Caieulx, frère du précédent.

(Arch. de Saint-Omer AB. 5. Registre aux Fiefs du Bailliage de Saint-Omer, renouvelé par Valentin Taffin, f[os] 28 v[o] et 29 r[o].)

1694, 12 mars. — Gabriel de Fresnoy, chev. baron de Moyecque (mari de Suzanne des Caieulx)..... fief de l'anneau d'or en la rue de l'Ecusserie tenant à la maison du *blanc chappon* et à la clôture du couvent des sœurs grises. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 238.)

1705, 28 mars. — Jean-François De le Pouve, notaire royal... fief de l'Anneau d'Or, sur une maison « faisant « front sur la rue Sainte-Croix, alias de l'Escucerie, « tenant d'un costé à la maison du chaperon blanc, appar- « tenant aux héritiers de M[e] Jacques Deffosse... contenant « cinq quartiers de terre, arrentée depuis longues années « à condition de payer au seigneur propr[e] dudit fief « chacun an 28 sols parisis et quatre chapons... » acquise le 6 décembre 1704 de Mess[re] Gabriel de Fresnoy, baron de Moyecque et de dame Suzanne des Caïeul, son épouse. (ibid. C. 239.)

1730, 23 mai. — Aveu servi par Jacques-Philippe Delepouve, brasseur à Saint-Omer, tuteur et avoué de Marie-Françoise-Aldegonde Delepouve, héritière de Louis Delepouve, fils du précédent. (ibid.)

1755, 10 mai. — Aveu servi par Ignace-François-Alexandre Liborel, procureur au Bailliage de S[t] Omer, mari et bail de Françoise-Joseph-Caroline Pharasyn, fille et héritière de Philippe-Joseph et de Marie-Fr[coise]-Aldegonde Delepouve, fille de Louis qui précède. (ibid.)

1. On remarquera que, dans un même texte, le nom de l'enseigne est donné de deux manières : *anneau* ou *agneau* d'or. On sait assez que, pour les noms propres, c'est l'orthographe phonétique qui dominait et explique ces confusions constantes entre deux mots qui se rapprochent par la consonance. A vrai dire, je trouve plus souvent, surtout dans les actes du 18[e] siècle, la forme *anneau*. De même la maison contiguë, au *blanc chapon*, est pour la même raison désignée quelquefois sous l'enseigne du blanc *chaperon* ou *chapron*.

Digitized by Google

APPES

V. **Happe.**

ARANGELLE

à Lambres-les-Aire.

1760. — M. de Gantès pour la seigneurie d'Arangelle du revenu de 18 livres. (Arch. du P.-de-C. 20es.)

ARDRE

(Fief d'), s'étend sur soixante mesures de terre environ à Mametz.

XIIIe siècle. — Robert d'Ardre, cité dans un *Etat des reliefs et droits seigneuriaux de fiefs de la châtellenie d'Aire* (Arch. du Nord. B. 13848) paraît représenter alors la famille qui donna le nom au fief.

1441. — Philippe de la Viefville, sr de Mametz, fils et héritier de Gauvain, sr de la Prée, Balque, Tirmande.

1479. — Philippe de la Viefville, fils du précédent, puis son fils Philippe, dont la fille, Florence, épouse Jehan d'Estourmel.

1582. — Jehan d'Estourmel, seigneur de Vendeville, mari de Florence de la Viefville.

XVIIe siècle. — Robert d'Estourmel, seigneur de Mametz, épouse en 1604 demoiselle Marguerite de Noyelles, Marles, d'où :

Isabelle-Claire d'Estourmel, mariée vers 1623 à François de Récourt, châtelain héréditaire de Lens, décédé vers 1680, après s'être remarié en secondes noces à Marie-Florence d'Estourmel, sœur de sa première femme, décédées toutes deux sans postérité. (Arch. du Nord. B. 13848 et 16318-20 (registre relié velin. « Fiefs tenus du château d'Aire », 1re partie rédigée en 1660).

1729. — Balthazar-François de Jauche, chevalier de Mastaing, fils et héritier de feu Messre Philippe-Eugène, seigneur de Mametz, Marthes et autres fiefs mouvants de Sa Majesté à cause de son château d'Aire.

. . . . . Item, j'ai un second fief scitué au village de Mametz, nommé le fief d'Ardre.... comprenant motte, hannoies et terres.....

(Rapport et dénombrement de la terre et seigneurie de Mametz du 16 août 1729, fo 31 ro. Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 186.)

1759. — Dame Marie-Félix de Jauche Mastaing, marquise douairière de Deynse, fille et héritière du précédent. (Rapport de la terre de Mametz, Marthes, du 1er décembre 1759, nos 293 et sv. Ibid. C. 197.)

Digitized by Google

ARDRES

Chef-lieu de l'ancien Ardrésis, actuellement chef lieu de canton.

Ce fut, primitivement, une des douze baronnies du comté de Guînes. Vers le milieu du onzième siècle, Baudouin I, comte de Guînes, vendit ses droits sur la terre d'Ardres à Arnoul I, dit l'Avoué, qui venait de transférer l'ancien château de *Selnesse* (ou *Selvesse*) à l'endroit où s'éleva plus tard la ville. Celle-ci fut érigée en châtellenie, et le comte eut le droit d'instituer douze baronnies. Ces seigneuries relevant du château d'Ardres, furent, au début, les suivantes :

1° Aldenhove (Goudenove sur Brêmes).
2° Bonningues-lès-Ardres.
3° Brêmes.
4° Cappellehove (sur Ardres).
5° Colwède (sur Rodelinghem).
6° Héricat (sur Bonningues).
7° La motte d'Elecke (Nordausques).
8° Lostebarne (sur Louches).
9° Northout (sur Nielles-les-Ardres).
10° Prieuré d'Ardres.
11° Septfontaines (sur Louches).
12° Sueveque (Zouafques).

Dans la période agitée qui sépare cette époque reculée de celle plus moderne qui ne remonte qu'au xvᵉ siècle, plusieurs de ces localités ont éprouvé des modifications qui en amoindrirent l'importance, d'autre part les anciennes formes de noms ont disparu ; quoi qu'il en soit, dans cette dernière période, nous trouvons une distribution toute différente des mouvances de la châtellenie d'Ardres qui est la suivante :

Neuf baronnies : Alembon, Andres, Balinghem, Bouquehault, Courtebourne, Cresecques, Hermelinghem, Le Val, Licques.

Huit pairies : Autingues, Bouvelinghem, Campagne, Eclémy, La Haye, Le Perrier, Lostebarne et Surques.

M. de la Gorgue-Rosny a donné dans son travail *Recherches Généalogiques sur les Comtés de Ponthieu, de Boulogne, de Guines et pays circonvoisins*, les noms des possesseurs de ces seigneuries ; pour cette raison, je ne me suis attaché, dans ce travail, qu'à celles d'entre elles qui rentrent dans la circonscription que je me suis assignée.

La liste et l'histoire des seigneurs d'Ardres ont été publiées par A. Du Chesne, « Tourangeau, Géographe du Roy ». *(Hist. Généalogique des Maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy.* Livre troisième, pp. 79 à 106. Paris 1631) et par E. Ranson (*Hist. d'Ardres.* Saint-Omer,

Digitized by Google

1892). Le dernier, Raoul II, connétable de France, comte d'Eu et de Guînes, seigneur d'Ardres, 1341-1350, fut prisonnier des Anglais, et, ayant obtenu au bout de cinq ans la permission de revenir en France négocier sa rançon, fut accusé de trahison par le roi de France qui le fit décapiter et confisqua le comté au profit de la couronne. En 1435, le traité d'Arras le mit entre les mains du duc de Bourgogne. Après la mort de Charles le Téméraire en 1477 à Nancy, Louis XI investit de sa confiance Antoine, dit le Grand Bâtard de Bourgogne, seigneur de Tournehem qui, après avoir combattu avec les Bourguignons, avait obtenu sa réconciliation du roi de France. Ce souverain lui adjoignit, à sa seigneurie de Tournehem, ce qui restait français du comté de Guînes avec Ardres. Après sa mort, survenue en 1504, ses domaines passèrent à son petit-fils Philippe de Besvres ou Beveren. En 1529, le traité de Cambrai, qui rompait le dernier lien féodal entre le duc de Bourgogne et le roi de France, consacrait le retour définitif de la baronnie d'Ardres, avec le comté de Guînes, sous la mouvance directe de la couronne de France.

ARDRES (BOIS-EN-)

V. **Bois.**

ARDRES

(Fief Jean d') *alias* de l'Ecusserie à Saint-Omer.

1677, 9 avril. — .....fief de l'Escusserie, dit fief Jean d'Ardres, acquis par Christophe-Louis de Beaufort, de Jean-François Hanon, bourgeois de Saint-Omer.... rente foncière et seigneuriale sur plusieurs maisons rue d'Ecusserie, rue dite des Pieds de S^{t} Omer, maison canoniale nommée S^{te} Barbe.....

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 239.)

Voir **Ecusserie.**

ARGILIÈRE (L')

Fief à Cormettes, consistant en droits seigneuriaux sur neuf quartiers de terre à labour.

1731, 30 mars. — La demoiselle Gertrude de Cardevacque, dame de Saint-Amand, Brunnoy, demeurant à Arras, héritière de feu Guillebert, vivant s^{r} d'Ausque, son père. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 225 : Aveu de la terre et seigneurie de Cormettes, f^{o} 9.)

ARNONVAL

ou **Ernonval** à Enguinegatte. V. **Ernonval.**

Digitized by Google

ARQUES

Les plus anciens actes qui nous ont conservé les origines de cette seigneurie relatent qu'elle fut l'objet d'une donation à saint Bertin lui-même par un seigneur du nom de Walbert, qui désirait entrer dans son monastère pour y finir ses jours.

Quoi qu'il en soit, ce domaine resta jusqu'à la Révolution propriété de l'abbaye qui y avait la haute, moyenne et basse justice Les abbés de Saint-Bertin s'intitulèrent seigneurs et comtes d'Arques. Ils y firent bâtir un château fortifié, qui était habité soit par l'abbé, quand il lui plaisait d'y faire des séjours, soit par un religieux qui l'administrait par délégation sous le nom de *prévôt*.

Fiefs sur le territoire : Fontaine-Ayen, Havelt, Malhove, Mottinghem.

ARQUINGOUT

Terre et seigneurie sur Leulinghem-lez-Etréhem tenue du comte de Guînes jusqu'à la rupture du lien féodal entre l'Artois et la France en 1529, puis du château de Saint-Omer.

Dès le quatorzième siècle, elle est entre les mains de la famille de Licques.

1435-1450. — Augustin de Lisques. (Cart. des Chartreux du Val Sainte-Aldegonde. Ed. J. de Pas, *passim* des nos 287 à 565.)

1463. — Jean de Licques. (ibid. no 625.)

1470, 18 juillet. — Saint-Omer : Charles, duc de Bourgogne etc... donne quittance de droits seigneuriaux, pour services rendus, ... à son « bien amé clerc des offices de « notre hostel, Tassinot Hebbinc, qui a acheté de Baudin « Folque la terre et pairie d'Arquingout située en la ban- « lieue de nre ville de St Omer, mouvans et tenue de « nous en fief à cause de la Conté de Guines, moiennant « la somme de 1200 fr. de 32 gros le fr.,. »

(Arch. du Nord. B. 17107.)

1480. — Rolland Hebbincq ou Hewincq, fils et héritier de Jean Hebbincq, pour pairie d'Arquingout tenue de Ghisnes. (ibid.)

Commencement du XVIe siècle. — « Josse le Vindre, « sr d'Arquingout, qui fut suivant les vieux registres à un « Jehan Hewinck, bastard. »

(Arch. du Nord. B. 16703, fo 737 vo.)

Digitized by Google

1553-1599. — Nicaise de Bersacques, éc, sr d'Arquingout, fils de Gauthier et de Chrétienne de Difques, marié à Marguerite Peuplu.

Premières années du XVIIe siècle. — Philippe de Bersacques, fils de Nicaise, puis Charles, son fils, décédé sans postérité,

1616-1625. — Agnès de Bersacques, fille de Nicaise, héritière universelle de son neveu Charles, sr d'Arquingout. (V. Arch. du Gros de Saint-Omer. Transaction du 6 mai 1616, no 1 de la liasse des transactions.) Elle était femme d'Antoine de Wallehé. (V. Registre aux fiefs renouvelé par Valentin Taffin, Arch. de S. O. AB. XII, 5, fo 41 ro.)

Après 1640. — Jacques de Wallehé, fils d'Antoine, lieutenant général du Bailliage de Saint-Omer en 1643, démissionna, puis fut nommé mayeur de 1653 à 1664. Il vivait encore en 1667, année où il comparaît au contrat de mariage de sa fille Adrienne-Thérèse. (Gros de S. O. 1667, no 52.)

1672, 26 mars. — François d'Assonville, éc. sr de Sautricourt, mari et bail de demoiselle Adrienne-Thérèse de Wallehé, héritière féodale de son père, Jacques, pour la terre et seigneurie d'Arquingout, à elle échue par le trépas de ce dernier.

(Reg. aux fiefs de V. Taffin, fo 41, note marginale.)

1686, 26 novembre. — François de Fléchin, seigneur de Wamin, mari et bail d'Antoinette d'Assonville, fille et héritière d'Adrienne-Thérèse de Wallehé,

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 223.)

1710, 1er mai. — Aveu servi par François Prévost, établi par testament de feu le marquis de Wamin, pour gérer les biens de ses enfants puînés à qui est échue la seigneurie d'Arquingoult, dans la banlieue de Saint-Omer, consistant en un manoir amazé de maison, bâtiments, grange, avec terres, rentes foncières et féodales, droits, etc. (ibid. C. 232.)

1730, 11 avril et 1739. — Edouard-François de Fléchin, marquis de Wamin.

(ibid. et procès-verbal de rédaction des Coutumes.)

1757, 29 avril. — Le sr de Fléchin, marquis de Wamin, seigneur d'Arquingout. (ibid. C. 87).

1781. — Charles-François-Joseph de Fléchin, chev. seigneur d'Arquingout. (Chartrier de l'auteur, no 82.)

Digitized by Google

ARRAS

(Fief d') en la banlieue d'Aire, mouvant de ce château et assis sur des terres à Wasselot, la Jumelle et localités avoisinantes. Il tirait son nom de celui d'un des plus anciens possesseurs.

1438. — « Pierre Baugier.... deux fiefs, l'un nommé « Morianne, l'autre, en la banlieue d'Aire, venu de Jehan « Baugier, dit Miquart, son père, qui fut à dᵉˡˡᵉ Jeanne « *d'Arras* » qui le tenait de Jeanne de Blendecques, sa mère. (Arch. du Nord, B. 13848.)

XVᵉ siècle. — Ysembart de Crespiœul, pour le fief d'Arras, doit un combattant à pied. (Ibid.)

1503. — Jean de Crepieul.... fiefs Morianne et d'Arras, vendus à Marie Hannon, veuve de Charles du Mont-Saint-Eloy. (Ibid.)

1529. — Baudrain de Fiennes, mari de Marguerite du Grospré... Fiefs venus de Jeanne Hannon, mère de Marguerite.... fiefs de Morianne, d'Arras... (Ibid.)

1546. — Christophe de Fiennes... fiefs de Morianne, d'Arras... venant de sa mère Jeanne du Grospré. (Ibid.)

1660. — « Fr. de Pippemont, esc. seigneur dud. lieu, Croix, Verchocq, au lieu de Françᵒˢ de Pippemont, son père, par avant Antᵒᵉ de Pippemont, aussi esc. son père, au lieu de Bauldrain de Fiennes, à cause de sa femme, par avant damᵉˡˡᵉ Jehenne Hanon, vesve de Mᵉ Charles du Mont-Saint-Eloy, au lieu de Jehan de Crepiœules, sʳ dud. lieu et d'Ambricourt, tient du chᵉᵃᵘ d'Aire un fief nommé le fief d'Arras, qui consiste en manoir, vingt-huit mesures de terres et plusieurs rentes en argent, chapons et avoine séant en Wasselau, la Jumelle et à l'environ. »
(Arch. du Nord, B. 16318. Registre aux fiefs du Château d'Aire, fᵒ 95.)

1731. — François-Edouard de Fléchin, marquis de Wamin, seigneur de Harlebois, de l'Ho, Mazinghem, etc... fief d'Arras par achat de Charles-Dominique de l'Etendart, baron de Fontaine, de Saint-Léger, sʳ de Werchocq, etc...
(Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 193.)

1758. — Messʳᵉ J. Hipp. de Fléchin, marquis de Wamin, comte d'Harlebois, vicomte de Warmont, seigneur de Saint-Martin-les-Hesdin, Morianne, fief d'Arras, etc. (Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 201.)

1769, 5 octobre. — M. de Fléchin, marquis de Wamin.
(Ibid. C. 88.)

Digitized by Google

ARTOIS

(Fief d'). Petit fief consistant en sept florins de rente à prendre sur des terres à Audinthun (Zudausques).

1499. — Jean d'Eulle, éc. s^r^ du Tronquoy... un petit fief situé à Audenthun, nommé le fief d'Artois.
(Arch. du Nord, B. 16.053.)

1625. — Flourent de Créquy, fils mineur de messire Louys de Créquy, chev. vicomte du Vrolant, et de dame Jeanne de Bergues, fille de mess. Antoine de Bergues, ch. seigneur de Royelle, tient un fief nommé *le fief d'Artois Audincthun* qui se comprend en sept flor. de rente ou environ selon qu'il se trouve désigné par le compte du Domaine du Roi à Saint-Omer, fini au jour de saint Jean-Baptiste 1553. (Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5. Registre aux fiefs de Val. Taffin.)

1728. 24 mai. — Aveu servi par d^elle^ Marie-Marguerite-Joseph le Sergeant, dame du Flos, du Bois, du Pas, fille majeure demeurant à Saint-Omer... le fief d'Artois consistant en rente foncière à Zudausques et environ.
(Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 211.)

1766, 25 avril. — Le s^r^ Enlart pour deux fiefs, l'un nommé la Tour d'Ausque, « l'autre d'Artois, situés à Zudausque ». (Ibid. C. 88.)

ASSINGHEM

à Wavrans-sur-l'Aa.

1158. — Nicolas de Wavrans voulant participer à la deuxième croisade, vend, moyennant trente mares, son fief d'Assinghem qui fut ensuite racheté par son frère.
(Abbé Collet : *Elnes, Lumbres et Wavrans à l'époque féodale.* Bull. de la Soc. Acad. de Boulogne, t. IX.)

— La seigneurie d'Assinghem fut ensuite à l'évêque de Thérouanne, puis, après la partition de cet évêché, attribuée aux chapitres de Saint-Omer et Boulogne.

XVII^e^ siècle. — Seigneurie d'Assinghem en Wavrans appartenant au Bénéficier du petit Crucifix, divisée entre les cathédrales de Saint-Omer et Boulogne, et appartenant aux Bénéficiers de chaque cathédrale. (Arch. capitul. de Saint-Omer, H. G. 2769 : Inventaire des papiers de la seigneurie d'Assinghem divisée entre les églises de Saint-Omer et Boulogne.)

Digitized by Google

ASSINGHEM

sur Houlle et Eperlecques.

1599-1623. — Jacques Le Clercq, dit du Clercq, éc. s[r] d'Assinghem. (Gros de Saint-Omer. Testaments, 1623.) On le voit aussi figurer, dès 1599, sur les listes de l'Echevinage. (Cf. Mém. S. A. M., t. 28.)

1636. — Adrien du Clercq, s[r] de Norberghes et d'Hassinghem. (Dossier litigieux sur une vente de biens mouvants de la seigneurie de Brugnobois en Nortleulinghem. (Communication de M. le chanoine Bled.)

ASSONVAL

sur Renty.

1474. — Philippe de Bourgoigne, chev. s[r] de la Viefville pour la terre et seigneurie d'Assonval et de Rimeu. (Cf. Bull. S. A. M. III, p. 176.)

1659. — Marie - Ferdinande de Croy, marquise de Renty et d[e] d'Assonval, ép. Philippe-Louis C[te] d'Egmont.

1739. — Comte d'Egmont, seigneur d'Assonval. (Procès-verbal de rédaction des coutumes.)

1718. — Charles-Dominique de Crœser, éc. s[r] de Halle, Assonval, demeurant à Audincthun. (Rapport d'un petit fief au « Nard ». Arch. du Nord, Bur. des Fin. C. 237.)

La seigneurie d'Assonval semble n'avoir pas cessé d'être entre les mains des seigneurs de Renty. Cette dernière mention ne concernerait-elle pas un autre fief ou un démembrement de ce fief?

AUCHEL

Petit fief mouvant de la seigneurie de la Lacque à Isbergues.

1660. « Fief nommé fief d'Auchel tenu du fief de le Lacque en Isbergue appartenant par cy devant à Bon de le Haye, le tenant de Jean, son père. » (Arch. du Nord. B. 16318. Registre des fiefs du bailliage d'Aire. p. 28.)

AUCHY

Voir sur ce fief, sis à Alette, la note mise sous le fief **Tilleul.**

Digitized by Google

AUDENFORT

Hameau de Clerques. La *villa* d'Aldenfort fit partie de la donation du comte Walbert à l'abbaye de Saint-Bertin qui en eut la seigneurie avec la haute justice jusqu'à la Révolution. Elle était tenue du château de Tournehem. Ce fut aussi probablement de cette localité que tirait son nom la famille d'Audenfort dont plusieurs membres occupèrent des fonctions échevinales à Saint-Omer et qui y compta en particulier plusieurs mayeurs. (Cf. de Rosny. *Recherches Généalogiques*. T. I. Une généalogie de la famille d'Audenfort est donnée également dans le ms. 891 de la Bibliothèque de Saint-Omer, I. p. 529.)

AUDENFORT

Deux fiefs tenus du château d'Audruicq, à Zutkerque, appelés les Vicomtés d'Audenfort, consistant en rentes et droits divers assignés sur des terres auprès de l'église de Zutkerque, pour l'un, auprès du château d'Audruicq, pour l'autre.

1711, 29 juillet. — « Jacques-Victor Jordaens, pres-« tre, demt à Bergues-Saint-Winoc, par succession de « Jean, son père..., quatre parts de cinq à l'encontre de « Marie-Margte d'Audenfort, veuve de Maximilien de Pan. » (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 212.)

1732, 29 mars. — Récépissé de dénombrement de la vicomté d'Audenfort située à Zutkerque au nom de Jean-Benoît Jordaens, fils et héritier de Pierre, demeurant en la ville de Bergues. (Ibid. C. 73. Dossier I.)

1745, 3 décembre. — Marie-Anne-Louise de Lencquesaing, douairière de Maximilien de Pan, sr de Wisques, mère et tutrice de ses quatre enfants mineurs, représentés par Jean-François Deschamps, sr de Pas, leur subrogé-tuteur pour la cinquième partie des fiefs... vicomté d'Audenfort, etc.., dont les quatre autres parts appartiennent à Jean-Benoit Jordaens, prêtre... (Ibid. C. 212.)

1760. — Le sr de Fouquière (d'Oresmieulx) est seigneur des seigneuries du Parquet Lavoir et Audenfort. (Ibid.)

1765, 4 novembre. — Messre Jacques-Joseph-Alexandre Doresmieulx, chev. seigneur de Fouquières... deux fiefs et vicomtés nommés les vicomtés d'Audenfort situés,

Digitized by Google

l'un « du côté oest de l'église de Zudquerques, l'autre du côté west du château d'Audruicq... » consistant en rentes tant en argent qu'avoine assignées sur des terres tenues cotièrement desd. vicomtés.

(Arch. du Nord, Bur. des Finances. C, 216.)

1784, 21 janvier. — Augustin-Joseph Lesage, Conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts de la Flandre française.... deux fiefs nommés les vicomtés d'Audenfort par achat qu'il en fit de Mess^re^ Alexandre-Constant Doresmieulx, chev. seigneur de Fouquières qui les a reçus de ses père et mère, « eux achapt du sieur Jordaens, iceluy par succession du sieur Jean (*alias* Jacques) Victor Jordaens son oncle, et du sieur de Pan, s^r^ de Wisques, par contrat passé a Saint-Omer le 10 novembre 1783. » (Ibid.)

AUDENFORT

Petit fief à Blendecques.

1779. — « Le fief d'Audinford, se consistant en menue rente foncière et vicomtière. (Arch. du P.de-C. Centièmes de Blendecques, art. 960.)

AUDENFORT

J'ignore à quel fief d'Audenfort se rattache l'indication ci-après.

1685. — Franchois de Vaulx, esc. s^r^ des Moucroux, la Couppe, *Audenfort*. (Gros de Saint-Omer. Rente n° 137.)

AUDINCTHUN

Seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

Milieu XV^e^ s. — Pierre de la Viesville.

1473. — Philippe de Bourgogne, fils d'Antoine, bâtard de Bourgogne et de Marie de la Viesville, seigneur de Bèvres, la Viesville, Nedon et Blessy.

(Arch. du Nord, B. 16700.)

Fin XV^e^ s. — Adolphe de Bourgogne, fils du précédent,

XVI^e^ s. — Jean-Baptiste (*alias* Ferdinand) de Contreras, seigneur d'Audincthun, Dennebreucq, Reclinghem, décédé à Saint-Omer, enterré aux Cordeliers, marié à d^lle^ Marg^te^ de Montbertaut.

Eléonore de Contreras, fille et héritière des précédents, épouse, à Saint-Omer, en 15.. Antoine de Samillan, contador pour l'Espagne aux Pays-Bas, fils de N... et de d^lle^ N. Ocquendo.

Digitized by Google

Marie de Samillan, sœur et héritière d'Antoine ci-dessus, ép. Jean de Crœser.

Vers 1640. — Chrestien-Victor de Crœser, fils du précédent [1].

Cornille-Dominique de Crœser, fils du précédent.

Louis-Charles-Dominique de Crœser, fils du précédent.

1786. — Charles-Auguste de Crœser, chev. ép. Marie-Louise-Charlotte des Essars. (Rapport et dénombrement du Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786, f° 277 et suiv. Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 178.)

Fiefs sur le territoire d'Audincthun : Burette, Canespit, Coucy, Couture (la), Drival, Fouacherie (la), Hibon (fief), Milfaut, Moulinet, Porionniers, Saint-Aubin, Sart-Durand.

AUDINTHUN ou AUDENTHUN

Fief sur Zudausques tenu primitivement du château de Guînes, puis du château de Saint-Omer.

1442. — Isabelle d'Ollehain, dame de Sainte-Aldegonde, donne les fiefs de Cormette, Ausque et *Audincthun* au Borgne d'Enne pour son fils Baudrain d'Enne, à cause de son mariage avec d^elle^ Margte d'Ollehain. (Généalogie de Sainte-Aldegonde. Gœthals. Miroir des Notabilités Nobiliaires, II, p. 607.)

1484. — Baudrain d'Esnes... seigneurie d'Audentun qu'il tient en fief de Mons' d'Esquerdes.

Guill. de le Nœufve Rue, bailli de la seigneurie d'Audenthun pour M. le Baudrain d'Esne, chev.

1485. — Terres tenues de M. de Lisques de sa seigneurie d'Audentun en le ville de Leulines.
(Notes extr. des Arch. partic. de l'auteur cotées « Alb. 4, 5 et 12 r. »)

XVI^e^ siècle. — François d'Audenfort, s^r^ d'Audenthun, ép. Barbe de la Fosse.
(Epigraphie de Saint-Omer. Eglise St-Denis, p. 155).

François d'Audenfort, son fils, décédé le 6 nov. 1561, ép. Barbe de Lens-Rebecque : d'où Anne d'Audenfort, d^e^ d'Audenthun, ép. Ant. de Berghes.

1567. — Philippe de Recourt, baron de Licques, s^r^ de Bonningues, Audenthun.
(Gros de Saint-Omer. C. de mar. n° 127.)

1. Son sceau, conservé au musée de Saint-Omer, a été publié dans le tome 49 des Mémoires de la Soc. des Antiq. de France, 1889 : c'est le n° 51 : Pl. XXII.

Digitized by Google

1614-1625. — Messire Phles de Licques, chev. baron dud. Licques, gouverneur de Bourbourg, tient en fief à relief et cambellaige coustumier la terre et seigneurie d'Audincthun-lez-Zudausques comme enclavement de la comté de Guisnes quy at esté saisie par les lieutenans et hommes de fief du bailliage de Saint-Omer faute de relief et aultres debvoirs féodaux non fectz, le 24e du mois de may 1614. (Registre aux fiefs renouvelé par Val. Taffin en 1625. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, fo 141 ro).

— Philippe-Charles-Barthelémé de Recourt, fils du précédent, ép. Margte-Caroline-Gertrude de Berlo.

— Ferdinand-Roch de Recourt, baron de Lisques, sr de Bonninghe-les-Ardres, etc... fief et seigneurie d'Audenthun. Il décéda avant 1723 et ép. Anne-Michelle-Alexandrine Le Sart de Prémont.

(Arch. du Nord, Bur. des Finances. C, 232.)

1736. — Ferdind-Gillon-Fçois de Recourt de Lens, marquis de Licques, seigneur du petit Audinthun.

(Pr. verbal de la Rédaction des Coutumes du Baill. de Saint-Omer, p. 12.)

V. les fiefs d'Artois, Boc ou Bois, Rabodenghes, Rapt.

AUDREHEM

Ancienne seigneurie du comté de Guines, mouvant de la châtellenie de Tournehem.

On trouve des mentions de seigneurs d'Audrehem dès le XIIIe siècle. (V. de Rosny, Recherches généalog. I, p. 58.)

XIVe s. — Arnoul d'Audrehem, célèbre maréchal de France, mort en 1370[1].

XVe s. — Baudrain d'Audrehem.

(Epigr. du P.-de-C., canton d'Ardres, p. 203.)

1473. — Guillaume d'Audrehem, fils de dlle Joseame, veuve de Louis de Beaumont.

1500. — Thibaut de Beaumont, chev.

(de Rosny, *loc. cit.*)

1494. — Jacques de Foucquesolles, seigneur dud. lieu et d'Audrehem.

(Epigr. du P.-de-C., canton d'Ardres, p. 257).

1542, 6 mai. — Jacques de Fouquesolles sert aveu de la seigneurie d'Audrehem (Rosny, *loc. cit.* Arch. du Nord, B. 16733, no 104), ép. Isabeau de Monchy.

1. *Arnoul d'Audrehem*, par Molinier, étude publiée dans les Mémoires de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres, IIe série, t. VI.

Digitized by Google

— Isabeau de Fouquesolles, fille des précédents, ép. N... de Runes.

Vers 1600. — Jacques de Runes, seigneur de Beaucamps et de Fouquesolles, ép. Charlotte de Monchy, fille d'Antoine, sr de Montcavrel et d'Anne de Balsac.

Vers 1650. — Charlotte de Monchy, veuve de Jacques de Runes.

— Charles de Runes, marquis de Fouquesolles, colonel d'infanterie, ép. Marie-Lambert d'Herbigny.

— Thérèse-Charlotte de Runes, fille des précédents, ép. Louis, comte d'Estrade, maire de Bordeaux, gouverneur de Gravelines et de Dunkerque, mort le 10 février 1711. Thérèse-Charlotte décéda le 25 nov. 1682.

(de Rosny, *op. cit.*)

1780, 7 oct. — Aveu servi par Louis Godefroy, chev. marquis d'Estrade, maire et gouverneur perpétuel pour le Roi, de la ville de Bordeaux, capitaine de cavalerie, etc... héritier de Mess. Louis Godefroy, comte d'Estrade, lieutenant général des armées du roi... terres et seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove.

(Arch. du Nord, Bur. des Finances. C. 242.)

1759. — Marquis d'Estrade pour les seigneuries d'Audrehem, Fouxolle et dépendances, consistant en censives et droits d'un revenu de 220 l.

(20es d'Audrehem. Arch. du P.-de-C.)

1768-1784. — Emmanuel-Joseph le Sergeant, éc. sr du Plouich, Isbergues, etc... dame Marie-Jeanne-Louise Danvin, son épouse, dame d'Acq et autres lieux, Eugène-Henry-Joseph le Sergeant, aussi éc. seigneur de Lillette, Monnecove, etc... et demelle Marie-Anne-Thérèse le Sergeant, dame de la Planque, de Tressenes, de la Bretagne et autres lieux, tous seigneurs de Fouquesolles et Audrehem, par achat qu'ils en ont fait à Saint-Omer le 19 déc. 1768 de messire Louis Godefroy, chev. marquis d'Estrade... (Arch. particul. de l'auteur : rapport et dénombr. de la seigneurie de Journy du 27 fév. 1768, fo 441.)

Fiefs dépendant d'Audrehem : Billy, Catelet, Espinoy, Fertin, Fouquesolle, Héricat, Lambrestieq, Raminghem, Wissocq.

Le manoir du *Catelet* était le chef-lieu de la seigneurie.

AUDREHEM (Motte d')

V. **Motte.**

Digitized by Google

AUDRUICQ

Actuellement chef-lieu de canton.

Cette ville dont l'extension est récente fut le chef-lieu d'une châtellenie et du pays de Brédenarde, et le siège d'un Château qui dépendit d'abord, et, jusqu'à la fin du XIIe siècle, du Comte de Guînes.

En 1180, le pays de Brédenarde fut séparé du Comté de Guînes pour être réuni à l'Artois et passer, avec cette province, alternativement de la maison de France à celle de Bourgogne, tandis que l'Ardrésis et le Comté de Guînes restaient à la France.

Le Château et la haute justice d'Audruicq et de Brédenarde dépendaient directement du Souverain. On verra toutefois, au mot *Brédenarde*, qu'il y eut une partie du domaine engagée et que, de même qu'à Aire, il y eut une seigneurie vicomtière de ce nom ; mais on ne relève nulle part la dénomination de « seigneur d'Audruicq ». Il n'y eut, dans cette ville, que des Baillis représentant le Souverain, et un Echevinage.

Seigneuries sur le territoire d'Audruicq : Abbesse, Andres, Beaurain, Bonnichil, Coyecque, Crocq, Deeno ou Eeno (d'), Donckerhof, Hainaut, Harlebecque, Herboom, Licques (Vté de), Marets, Marotte, Meet (le), Mel, Nielles, Peperare, Saint-Ingelfeld, Sainte-Claire.

AUSQUE

Ce nom désignait anciennement *Nordausques* et *Zudausques*, mais plus particulièrement Zudausques. Voir ces mots.

Une famille d'Ausque que l'on rencontre fréquemment dès le XIIIe siècle dans les archives audomaroises tirait son nom de cette localité. Un certain nombre de ses membres remplirent à Saint-Omer d'importantes fonctions échevinales.

Les d'Ausque furent jusqu'en 1534 seigneurs de la *Tour d'Ausque* à Zudausques [1]. (Voir au mot *Tour* d'Ausque.)

Ils eurent aussi, au moins à la fin du XIVe siècle, le *Quint* d'Ausque, ainsi qu'en témoigne le texte suivant.

1394. — Gilles d'Ausque achète le Quint d'Ausque de Gillequin de le Court et Blanche, sa sœur.

(Arch. du Nord, B. 16053.)

1. On rencontre dans certains textes les mots seigneur ou seigneurie « d'Ausque » pour « de la Tour d'Ausque » (V. à *Tour*), distincte de celle de Zudausques.

Digitized by Google

AUTINGUES

près Ardres. Pairie du Comté de Guînes.

XII^e s. — Baudouin de Autingue, 1112. — Clément, 1174. (de Rosny, *op. cit.* p. 69.)

1429. — Oste de Courteheuse, s^r d'Ostinghes, ép. Jacqueline de Rabodanges. (Ibid. pp. 427, 1213.)

1493, 9 avril. — François de Créquy, seigneur de Douriez et d'Autingue. (Bull. Soc. Ant. Mor. III, p. 445.)

1516, 4 déc. — Adjudication de la terre et château d'Autingue à d^lle Alix de la Motte, accompagnée de Nicolas de Mussen, son héritier apparent, sur la succession de d^lle Marguerite Blondel, femme de M. de Créquy, seigneur de Douriez, contre Jean d'Ostrel, s^r de Lières, mari de Marguerite de Courteheuse. (de Rosny, p. 70.)

1521 à 1534. — G. de Bieumont, s^r d'Otinghes, neveu et héritier de d^lle Alix de la Motte. (ibid, et Mém. S. A. M. 28, p. 286.)

1550. — Pierre d'Ostrel, seigneur d'Ottinghe et de Ferlinghem, mari de Catherine de la Broye. — Pierre d'Ostrel, seigneur d'Ottingue et de Ferlinghem, ép. Antoinette de Gomer, dame du Longardin.

1618-1663. — Jacques d'Ostrel, chev. s^r d'Autingue, dont d^lle Louise de Gomer était veuve en 1663.

1723. — M. de Badier, marquis de Verseilles, à cause de d^lle du Plessier, son épouse. (de Rosny.)

1730. — Henri Robelin, seigneur de Septfontaines, etc..... *Autingues en partie*... (Arch. du Nord, Bur. des finances, C. 242 : aveu, par le marquis d'Estrade, des terres et seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove.)

1752. D^lle de Framery (Geneviève-Antoinette), dame de Préville, Fernehem, de la Pairie d'Autingues, fille de Louis-Hercule-André et de Geneviève de Guelque des Cluseaux, épouse (mariage du 25 mars 1751) de Antoine de S^t Just, éc. qui succéda à son beau-père dans la charge de lieutenant général du Bailliage d'Ardres. (Epigraphie d'Ardres, p. 219.)

— Antoine-Louis-Hercule de S^t Just, éc. s^r d'Autingues, né à Ardres le 4 sept. 1755, mari d'Eulalie-Jeanne-Fr^se de Camyn, hérita de sa mère de la seigneurie d'Autingues.

Fiefs dépendant d'Autingues : Blanquart, Bourdon.

Digitized by Google

AVENNE (l') [1]

1755. — Alex.-Joseph Fayolle, sr de l'Avenne, etc..., conseiller au Bailliage de Saint-Omer.
(Mém. de la Soc. Ant. Mor. XXV, p. 307.)

AVERDON

Fief à Coupelle tenu de la seigneurie de Coupelle, consistant en rentes foncières.

1786, 25 mai. — Le sieur Ignace de Buire à cause de dlle Jeanne Hersin, sa femme, tient un fief nommé d'Averdon qui se consiste en plusieurs rentes foncières. (Arch. du Nord. Bureau des finances. C. 178. Rapport par Charles-Joseph, prince de Ligne, au Roi de France, du domaine, ville et comté de Fauquembergues, fo 80 vo.)

AVESNE HOCQUET

Petit fief à Coupelle.

1786, 25 mai. — Me Bertout Limosin, prêtre, curé de Fruges, tient de moi seul à cause de ma seigneurie de Coupelle, un autre fief qui se consiste en huit mesures de terre près le moulin de Coupelle, nommé l'Avesne Hocquet. (Même référence que l'art. précédent, fo 81 ro.)

AVOUÉ ou AVOUERIE DE TILQUES

Fief sur les territoires de Tilques et de Serques.

1420. — Pierre de Sainte-Aldegonde. (Gœthals. Miroir des Notabilités Nobiliaires, II, p, 605.)

1438. — Jacques de Sainte-Aldegonde. (ibid. p. 607.)

1454. — Fr. de Seninghem, tuteur de J. (*alias* Antoine) de Sainte-Aldegonde, fils de Jean, sr de Quienville, pour le fief de l'Avoué. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1. J'ai hésité à mettre ici le fief d'*Avaut* qui a appartenu aux familles de Lianne et de la Houssoye, parce que je n'ai trouvé jusqu'à présent aucune indication précise sur sa situation. En 1601, dlle Marguerite de Lianne, fille de François, esc. sr d'Avault et de dlle Ermine de Tournay, épouse Louis de la Houssoye, fils de Pierre, sr de la Rahaulde et de dlle de Zombres. Le fief d'Avaut a passé à leurs descendants : Antoine, mari de Marie Doresmieulx ; Antoine-Alexandre, qui épousa dlle Van den Woude ; enfin, François-Joseph, mari d'Antoinette-Françoise de Gosson.

Digitized by Google

AVOUERIE DE THÉROUANNE

V. **Thérouanne.**

AVROULT

Averhoud, Averoult.

Fief du château de Saint-Omer, consistant en rentes à prendre sur certaines maisons du quartier du Brule à Saint-Omer.

1478. — Robert de Sainte-Aldegonde, protonotaire du Saint-Siège, (avant lui, Jacques de Sainte-Aldegonde, son père) tient du château de Saint-Omer un fief au Brulle, nommé fief d'Averhout « qui se comprend en XLV s. par. « de rente que paye à présent Jehan d'Esprelecque et une « paire de gans de mouton. » (Arch. du Nord. B. 16053 et 16700, f° 41 v°. — V. aussi Généalogie de Sainte-Aldegonde par Gœthals, dans le « Miroir des Notabilités Nobiliaires », II, p. 607).

1511. — Pierre Desprez... fief d'Averhout venu de Jeannet d'Averhout, son beau-frère.

1532. — Messire Jean de Sainte-Audegonde, un fief nommé d'Averhout. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1629. — Jacques de Croix, esc. seigneur d'Estraselles, Herbinghem, La Motte, etc., lieutenant général de la ville et bailliage de Saint-Omer..... « tient six fiefz cy-après « déclarés à luy succédé et escheus par le trespas de « Guillaume de Croix, s^r de Hinesticq son père. . . . . « Le sixiesme fief nommé le fief d'Avroult se consiste en « plusieurs rentes sur maisons et héritages en la rue du « Brusle, et celles devant les escolles des pères Jésuites « et sur la place de l'Estat, à cause duquel fief led^t s^r « d'Estraselles a droit de commectre un aman lequel « comme tous autres amans des autres fiefs estans en « lad^te ville faict touttes exécutions de justice es mectes « dud^t fief...., Led^t fief doibt de redebvence ou rente à « Mons^r le comte de Sainte-Aldegonde dix livres cincq « sols parisis et une paire de gands..... » (Reg. aux fiefs, renouvelé par Val. Taffin. Arch. de St-Omer. A. B. 5, f° 53 v°.)

1638, 20 décembre. — Achat de ce fief par Jacques-Ph. Guilluy, + en 1651. Après lui, André Guilluy, son fils, conseiller au Conseil Provincial d'Artois, décédé en 1702.

1702-1736. — Thomas-Joseph Guilluy [1], s^r de la Brique d'Or, époux de d^lle Marie-Joseph-Alexandrine Gaillard.

1. Le 5 juillet 1708, André-Louis Guilluy, fils aîné d'André, sert

Digitized by Google

1739. — Dlle M.-J.-A. Gaillard, veuve du précédent. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1772, 15 septembre. — Dlle Marie-Thérèse-Emélie Guilluy de la Brique d'Or. (Arch. du Nord. Bur. des Finances, C. 239.) Elle décéda célibataire en 1787, et eut pour héritière sa sœur dlle Marie-Eugénie Guilluy du Hamel, épouse de Pierre-François-Louis de Laurétan, qui fut mayeur de Saint-Omer, dont postérité.

AVROULT

Terre et seigneurie près de Fauquembergues tenue du Bailliage de Saint-Omer.

1270-1286. — David, puis Jean, seigneurs d'Avroult.

1314, 28 mai. — Bail par Nicolas Le Wale, chev. sire d'Averhout. (Inventaire des Arch. Hospitalières de Saint-Omer. Saint-Louis, B. 36, p. 43.)

1327. — Nicolas Le Wale, chev. sr d'Averhout. (Arch. de Saint-Omer. Werps, no 974.)

1357. — Nicole Le Walle, seigneur d'Averhoud. (Ch. de Saint-Bertin, no 1686.)

Dès **1366**, on trouve David d'Averhoud, sr de Morquines, dont les descendants Willame, échevin de Saint-Omer dès 1384 ; David, son fils, qui ép. Agnès Craye ; Antoine I, qui ép. Frse de Winnezeele ; Antoine II, mari de Jeanne du Biez ; Antoine III, mari de Jeanne de Renty ; Antoine IV, décédé en 1606, mari de Jeanne de Lens ; Antoine V, ont la seigneurie jusqu'au XVIIe siècle.

La fille de ce dernier, Jeanne d'Averhoud, dame d'Helfaut, Morquines, Gondardennes, Averhoud, Tilques, Cormette, épouse Philippe-Charles-François de Rubempré, comte de Vertaing.

1698. — Antoine de Rubempré, seigneur d'Helfaut, *Averhoud*, Pondardenne, reçoit d'A.-Fr. de Genevières, aveu du fief de Pondardenne en Lumbres. (Arch. partic. de l'auteur, no 67.)

1739. — Léopold-Joseph, prince de Rubempré. (Procès-verbal de la Rédaction des Coutumes du Bailliage de Saint-Omer, p. 12.)

1760. — M. le prince de Rubempré, seigneurie d'Avroult dont le revenu est estimé à 63 livres. (Arch. du Pas-de-Calais, 20es.)

aveu du fief d'Avroult. (Arch. du Nord Bur. des Finances, C. 239.) Il est probable qu'il en fit cession à son frère Thomas-Joseph. Lui-même fut chanoine à Arras où il décéda en 1766.

Digitized by Google

1768. — Acquisition de la terre d'Avroult du prince de Rubempré par Joachim-Charles Sandelin.

L'évêché de Saint-Omer avait reçu aussi, dans la partition de l'évêché de Thérouanne, une partie de la seigneurie d'Avroult.

1760. — Mgr l'Evêque de Saint-Omer a une partie de la seigneurie, d'un revenu de 36 livres 6 sols.
(Arch. du Pas de-Calais, 20es Avroult.)

BABEL

Fief tenu de la seigneurie de La Befvre, à Lambres.

1564. — ... le fief Babel tenu de la terre et seigneurie de Besvre.... (Extr. d'un Compte de J. de Vitry, receveur des fiefs du Hamel, séant à Lambres, à noble seigneur Jehan de Bergues, seigneur de La Befvre, et Jehenne du Bois, son épouse. Communication de M. Rodière.)

BABEL

Ce fief, probablement en Ardrésis, n'est pas situé d'une façon précise dans le texte ci-après.

1755. — Jacques-Philippe-François Henneguier, sr de la Cornue, Babel, Pollart et autres lieux, fils et héritier de Jean, éch. de la ville de Montreuil, fils de Jean Henneguier, capitaine de cavalerie et dame Marie-Françoise Deldrève, son épouse. (Arch. Nationales Q' 906. Dénombrement du fief de la Cornue.)

BAGE

Fiefs du *Wercep* (ou *Werchep*) et *Mairie* de la Bage dans le pays de Langle. Le mot *bage*, qui est notre mot actuel *baie*, désignait le delta que formait autrefois l'Aa à son embouchure. Il devait donc comprendre le territoire riverain de ce delta. D'autre part, en 1270, la « paroche de le bage » désignait, dans une acception restreinte, le village de Sainte-Marie-Kerque. (Chronique de Guînes et Ardres. Ed. de la Soc. Ant. Mor. p. 513.)

Quoi qu'il en soit, le *Werchep* et la *Mairie* étaient des charges inféodées sur ce territoire. Le *Werchep* (de *werschepen*, transborder, transporter d'un navire dans un autre) devait comporter le monopole de

Digitized by Google

l'embarquement, à destination de l'intérieur des terres, de marchandises débarquées de bâtiments de mer, et *vice versa* : la *mairie* comprenait le droit de faire les ajournements et certains devoirs de justice, tels que la garde des prisonniers.

1414, 1er juillet. — Jehan de Pitquam, esc. bailly du pays de Langle, certifie que, des fiefs des petites Escluses, de le cense *du wercep de le Baghe* et de certaine terre maresque, tout estant esd. pays et bailliage le receveur Pierre Dessinges n'a reçu aucune chose... » parce que le pays est délaissé par suite du voisinage des Anglais.
(Arch. du Nord. B. 16726.)

1453, 13 décembre. — « St Omer en Langle : Accord et concession de la mairie et verschep de Bage pour tenir en un seul fief du pays de Langle à condition d'y bastir une prison en maçonnerie. »

Vidimus et attestation que « May Hacque est fermier de nre mairie et d'un passage et batel nommé *vercep de le bage* en nre terroir et seigneurie de Langle qui se comprent en pluiseurs franchises de petite valeur et de grant charge et péril, entr'autre que quiconques tient et exerce lad. mairie doibt faire tous noz adiournemens et garder tous noz prisonniers,. moyennant redebvance annuelle de 16 livres monn. royale... » (Vidimus signé de l'évêque de Tournai, 13 décembre 1453. — Arch. du Nord. B. 16721.)

V. le fief des *Petites-Ecluses*.

BAILLEUL

Fief tenu de la seigneurie de Crézecques-lez-Louches.

1781, 3 décembre. — Henri-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte, *Bailleul*, l'Espine, le Croquet, le Bosquet, la Recousse, le Chep et autres lieux.
(Arch. Nationales, Q1, 906.)

1784, 6 février. — Maistre Henry-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, tient en fief, foy et hommage un fief et noble tenement nommé Bailleul. (Ibid. Registre Q1, 906, fo 11 v, no 16 de l'Aveu et dénombrement de la baronnie de Crézecques-lez-Louches en Ardrésis.)

BAILLON

Le fief indiqué dans le texte ci-après est peut-être celui que le *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* (p. 148) situe à Saint-Martin-d'Hardinghem.

Digitized by Google

1729. — Danthin (Albert-Adrien), sr de Baillon. (Arch. du P.-de-C. Table des Saisines du Bailliage de Saint-Omer.)

En tout cas, il doitêtre distingué du fief de Baillon, sis à Lisbourg (hameau de Groseillez), acquis vers 1660 par un Jean Cappe et possédé depuis par ses descendants. Les représentants actuels de cette famille en portent encore le nom.

BAJOLLET ou BAJOLET

Fief tenu du château d'Aire à la Couture, près Aire, au hameau du Neufpré.

1524. — Jacques le Viesier, sr de Croix, de Pippemont, mary et bail de Françoise le Volle pour le fief de Bajollet à la Couture. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1546. — Robert de Boffes, à cause de Marie le Volle, sa femme... fief Bajollet à la Couture, venant de Françoise le Volle, mère de cette dernière. (Ibid.)

1553. — Nicolas de Pippemont, sr de Warnicamp, fiefs du Bajolet et du Neufpré, consistant en rentes sur terres, etc... (Ibid.)

1739. — Georges-Louis de Widebien, à cause du fief de Bajollet. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 289.)

— La demoiselle de Brias pour son fief *en partie* de Bajollet. (Ibid, p. 288.)

1772, 10 avril. — Le sr d'Halluin et dlle Roussel, son épouse... fief de Bajolet, à la Couture, tenu d'Aire.
(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 88.)

1782, 12 novembre. — Auguste-Marie d'Alhuin *(sic)*, éc. cap. au bataillon de garnison du Régiment d'Artois, tant en son nom qu'en ceux de Louis-Stanislas Dalhuin, éc. offic. au régt d'Angoumois, présentement à Strasbourg, de Ch.-Ant.-Marie Dalhuin, éc. offic. au régt d'Orléans, et de nobles demoiselles Louise-Thérèse-Désiré; Marie-Pétronille - Albertine - Charlotte; Marie - Reine-Victoire ; Célestine-Françoise; Marie-Henriette Dalhuin, ses frères et sœurs....Fief nommé le Bajolet, venant de dame Marie-Magdeleine Roussel, leur mère, femme de Charles-Joseph Dalhuin, éc. seigneur du Pont, etc...; à icelle par décès de dame Marie-Ant. Le Grand, sa mère, par avant Antoine Legrand, son père... situé *près du pont hardy* au hameau du Neufpré, consistant en rentes et droits féodaux sur quatre mesures, un quartier et demi de prés, « about, vers mer à la rivière du Lys. » (Ibid. C. 201.)

Digitized by Google

BALANCE (La)

Fief au lieu dit *la Balance*, sur Eperlecques, mouvant de la Châtellenie d'Eperlecques.

1615, 14 février. — Don par le Père Malbrancq ou Mallebrancq au Collège des Jésuites Wallons de Saint-Omer du « fief de la Balanche » à Eperlecques qu'il tenait de ses parents. (Cf. abbé Delamotte et Loisel. *Les Origines du Lycée de Saint-Omer*. Calais, 1910.)

— '... Un fief contenant trente-trois mesures de terres labourables scituées près la Balance, paroisse d'Eperlecques, tenu du duc d'Arschot, à cause de la comtesse de Meghem, sa compagne, en trois diverses pièces, *avec douze mesures* tant manoir non amazé que terres labourables cottières tenues de divers seigneurs. (Arch. du P.-de-C. Rentes dues par le Collège français des Jésuites de St-Omer à raison de terres et maisons. Registre p. 321.)

— Extrait de la donation du P. Jacques Malbrancq, Religieux de la Compagnie de Jésus à Saint-Omer, faite et passée par devant notaires le 14 février 1615. Led. Père J. Malbrancq, par consentement de damoiselle Marie Malbrancq, sa sœur, héritière principale apparente suffisamment authorisée de Mons^r Jan de Caverel, licentié es droicts, Conseillier de leurs Altezes es ville et bailliage d'Aire, son mary, a donné au Collège de la C^ie de Jésus à Saint-Omer. . . . . autre fief contenant trente-trois mesures... situées près de la Balance, paroisse d'Eperlecques, « tenu de la chastellenie dudict Esprelecques ».

(Ibid. p. 319.)

BALDIE

Petit fief, sis à Wolfus, mouvant de la seigneurie d'Ampleman.

1789. — Jean-François Bailly, demeurant à Hocquinghem, en tient le fief de Baldie, séant à Wolfus. (Arch. Nationales Q', 906. Aveu de la seigneurie d'Ampleman, f^os 7 v^o et 8 r^o.)

BALIN

Petit fief à Blendecques, contre l'abbaye de Sainte-Colombe, tenu de la seigneurie de Bientques.

1580, 20 novembre. — Jehan Costart, comme mary et bail de Catherine du Bray, baille rapport du fief du Balin. (Abbé Collet : Biographie chronologique des barons et seigneurs d'Elnes, p. 24.)

Digitized by Google

1561, 16 juillet, — Rapport servi à Charles du Bois, baron d'Eule, vicomte de Fruges, par Jehan Hélicamp, marchand et bourgeois de la ville de Saint-Omer, neveu et héritier de demoiselle Catherine du Bray.

(Original communiqué par M. le chanoine Bled.)

1569 (1570 n. st.) 26 janvier. — Christophe de le Nef, bourgeois marchand, et Agnès (*alias* Jeune) Elican, demeurant en la Tenne Rue Basse, et Jehan, son frère, vendent à Henri de War, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Omer, la cense de Ballin, située à Blendecques; lad. cense échue à Agnès Elican par le décès de son père Jehan Elican, qui était neveu et héritier de demoiselle du Bray, à son trépas femme de feu Jehan Costart l'aîné, à son trépas éc. échevin de cette ville. (Arch. du Gros de Saint-Omer, 1569, liasse des Ventes, n° 11.)

1632, 19 octobre. — Rapport du fief de Balin, par le procureur de Josse de Cressin et de demoiselle Catherine de le Nef, nièce et héritière féodale de feu Loys de le Nef, s^r^ du Ballin; led. de le Nef, héritier de feu damoiselle Jeune Elicamp. (Communication du chan. Bled tirée d'un dossier d'archives de la famille de Lestrange.)

1680 *à* 1690. — Juste Norbert de Cressin, s^r^ du Balin, Bonne Pomme, etc.

1708, 18 avril. — Après le trépas de ce dernier, rapport servi à dame Marie-Philippine de Fiennes, vicomtesse de Fruges, par Antoine-François Van Crombruggge, écuyer, s^r^ de Looryngbes, mari et bail de d^lle^ Marie-Margueritte de Cressin, fille de Juste-Norbert.

1757. — Rapport servi par François-Ignace Anchemant, chanoine noble gradué et archidiacre d'Ypres, tuteur de François-Antoine, Anne-Pétronille, Marie-Anne-Catherine et Marie-Suzanne-Albertine Van Crombrugghe, enfants mineurs de Antoine-Hyacinthe Van Crombrugghe, lequel tenait ce fief de dame Marguerite de Cressin, sa mère. (Ibid.)

1759. — M. de Crombrugghe possède un fief seigneurial nommé la seigneurie du Balin, s'étendant sur 47 mesures de terre, etc..., d'un revenu de 47 l. 19 s.

(20^es^ Blendecques.)

BALINGHEM

Baronnie du comté de Guines, actuellement commune du canton d'Ardres.

M. de Rosny (Rech. généal. p. 93) cite de nombreux seigneurs de Balinghem ou Bavelinghem depuis la fin du XI^e^ siècle jusqu'au XV^e^.

Digitized by Google

1435. — « un sire de Mailly, baron de Balinghem... » (Epigr. du canton d'Ardres, p. 235.)

1560, 20 août. — Christophe de Pardieu, baron de Balinghem, fait hommage au Roi de cette baronnie, au nom de demoiselle Anne de Clere *(sic)* sa femme, héritière de Jean de Mailly. (Rosny, *op. cit.* p. 94.)

1582. — François de Pardieu, chev. baron de Balinghem. (Ibid.)

1682. — Thomas le Secq de Launay.
(Epigr. Ardres, pp. 242, 243.)

1683. — Le Roi, par lettres-patentes du mois d'octobre 1683, unit toutes les justices des baronnie de Bavelinghem, seigneurie de Saint-Martin-en-Louche, de Bercq-en-Campagne, Esclemy, Sanghem, La Haye, Journy en partie et autres fiefs et dépendances en une seule justice sous le titre de Baronnie de Bavelinghem, pour être exercée au château de Saint-Martin-en-Louche.
(Mémoire Dely contre de Neufville, 1759, p. 59.)

XVIII^e siècle, - Ant.-Jos. Donjon, seigneur de Saint-Martin-en-Louche, et de la baronnie de Balinghem, né en 1705, et Ant.-François, son fils.

BALINGHEM

Seigneurie à Nortleulinghem appelée Balinghem ou Motte-Balinghem tenue du Bailliage de Saint-Omer.

1590. — César de Maryval, chev. père et tuteur de Jean de Maryval, son fils, et de dam^lle Antoinette de Chepoix, hér. de Mess^re Robert de Chepoix, leur oncle..... pour seigneuries de Mentques, Quercamp... plus pour le fief de Ballinghem. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1664. — Albert-Henry Cossé. duc de Brissac, pour fief de Balinghem venant de François de Cossé. (Ibid.)

1701, 8 décembre. — Aveu pour une demi-mesure de terre à Nortleulinghem, servi à Guill.-Dominique de Bryas, seigneur de La Motte-Balinghem.
(Communication de M. le chanoine Bled.)

1739. — Le comte de Bryas, pour sa seigneurie de Balinghem, en Nortleulinghem. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes de Saint-Omer, p. 31.)

1757. — Aveu d'un fief à Quercamp servi par Nic.-J. de Poucque à M^re Phil.-Ch. Le François Duché, ancien capitaine d'infanterie commandant les Suisses du château de Versailles, mary et bail de Julie Petit-Jean, dame de Mentques, Quercamp, *Ballinghem.*
(Arch. de l'auteur, n° 27.)

Digitized by Google

1780. — Le comte de Neufville, seigneur de la Motte-Ballinghem et autres lieux. (Arch. du Pas-de-Calais. Centièmes de Nortleulinghem.)

BALINGHEM

Fief à Nortkerque tenu du château d'Audruicq.

1611. — « Josse de Mailly [1], fils héritier de feu Antoine, « par relief payé le 17 mai 1611, tient de sa Majté, à cause « de son cheau d'Audruicq, un fief et noble tenement, « nommé le fief, terre et seigneurie de Ballinghem, situé « au village de Nortkerque, contenant 28 mesures 3 quar- « tiers de terres tenues de lui en fief et 29 mesures 12 ver- « ges que plusieurs personnes tiennent de lui en cotterie. » (Arch. du Nord. B. 16462, n° 57.)

1633. — En marge de la précédente mention est écrit : « Phles de Mailly, sr de Ballinghem, at relevé le 19 octobre 1633, *modo* le sr Jean-Baptiste Titelouze, par achapt de la curatelle du sr de Mailly. » (Jean-Baptiste Titelouze, décédé à Saint-Omer le 3 mars 1701.)

1739 — Jean-Franç.-Domin. Titelouze. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1750, 3 juin. — Aveu servi par Jérôme-Franç.-Joseph Titelouze, sr de Balinghem et Gournay, me particulier des eaux et forêts à Saint-Omer... fief, seigneurie et vicomté de Balinghem à Nortkerque... par le trépas de Jean-Franç.-Domin. Titelouze, son père, arrivé le 12 février 1745. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 214.)

1759, 27 avril. — Aveu servi par Isabelle-Dorothée-Joseph Enlart, tutrice de Omer-Frçois-Joseph Titelouze, fils qu'elle a eu de sa conjonction avec Jérosme-François-Joseph, décédé le 19 juillet 1758. (Ibid.)

1762. — M. Titelouze, propre du fief de Balinghem.... du revenu de 96 livres. (Arch. du P.-de-C. 20es Nortkerque.)

BALINGHEM

Fief tenu du Bailliage de Saint-Omer, consistant en rentes sur quatre maisons de la rue Sainte-Croix à Saint-Omer.

1629, 23 janvier. — Saisie, pour faute d'avoir fourni hommage, serment de fidélité et autres devoirs, d'un fief à Saint-Omer nommé le Balinghem, « se consistant en sept livres parisis de rente sur quatre maisons de la rue de Sainte-Croix. »

1. On a vu plus haut qu'en 1435 c'est un de Mailly qui est baron de Balinghem.

Digitized by Google

1601-1623. — Dame Louyse d'Oignies, comtesse de Brisacq, veuve de messre Robert de Sepois. « par acquisition par elle faite de messre Eustache de Conflans, chev. victe d'Aussy, recepveur et hér. universel dud. messire Robert de Sespois », par contrat du 19 sept. 1601... terres de Mentque et Quercamp....

.... « Tient lad. dame un aultre fief nommé le Ballin-« ghem se consistant en sept livres parisis de rente que « doibvent quattre maisons en la rue de Ste Croix au lez « nort ladte rue tenans l'une à l'autre et, par derrière, à la « Motte Chastelaine » « scavoir la maison appartenant à « Antoine d'Ausques, quy doibvent *(sic)* 40 s. par.; Jan « Peppin, pour sa maison 40 s.; François et Omer Davary « pour leur(s) maisons 20 s. par. » (Reg. aux fiefs renouvelé par Me Val. Taffin. Arch. de St O. AB. 5, fo 21 vo.)

Il y est dit ensuite (fo 22 ro et vo) que la dame de Brisacq est décédée à Paris en 1627, et que, ne se présentant aucun héritier, le fief « le Balinghem » aurait été saisi le 23 janvier 1629 à la requête du procureur du Roi, mais que messire François de Cossé, chev. duc de Brisacq, se serait présenté pour requérir main-levée de la saisie en prouvant qu'il est ayant-droit de messire Charles de Cossé, duc de Brisacq, son père, à qui la dame de Brisacq aurait fait donation du fief par contrat passé devant notaires du Châtelet de Paris.

1704. — Est-ce à ce fief de Balinghem que peut s'appliquer la mention suivante?

Jean Delattre, esc. sr de Ballinghem. (Registre des comptes des rentes de l'église Saint-Denis, 1704-1707, fo 45 vo. Communication de M. le chanoine Bled.)

BALQUE

Fief, consistant en censives... sur Molinghem, mouvant de la seigneurie d'Isbergues.

1587. — Damlle Léonore de Noyelle, dame de Balques, au lieu d'Adrien de Noyelles, seigneur de Croix-lez-Lille.

1643. — Marquis de Lysbourg.

1699. — Jean de Lattre, au lieu de la Comtesse de Marles.

1730-50. — Joseph Delattre, éc. sr de Balque et Loquin, éc. de Sa Maj. Britann. Jacques II.

1779-1790. — Joseph Delattre, éc. seigneur de Balcque. (Carpentier. *La Seigneurie d'Isbergues et les Fiefs qui en dépendent.* Bull. Histor. Soc. Ant. Mor. T. XIII (livr. 256) p. 558.)

Digitized by Google

BAMBECQUE

Fief et château sur Racquinghem et Wardrecques, mouvant de la seigneurie de Wardrecques.

1427, 22 septembre. — Vente pour cx lb. à Jean de Bambecque de Saint-Omer, par Jean du Wal, d'une rente de xi lb. sur un fief de xiv mesures situé près de la « cauchie Regnault », en la paroisse de Wardrecques, et saisine de cette vente donnée par le bailli de la seigneurie de Wardrecques. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. Hôpital Saint-Louis. B. 27, p. 6 et 7.)

1428, 7 décembre. — Achat, par Jean de Bambecque, du fief sur lequel était assise cette rente. (Ibid. p. 8.)

1634. — Robert le Vasseur, lic. es-droits, seigneur de Bambecque. (Cont. de mar. de François du Val et dlle Marie Aubron. Arch. du Gros de Saint-Omer, no 53). — Robert-François, son fils, ép. (1658) dlle A.-M. d'Audenfort. — Robert-Jos.-Dom. son fils, ép. (1689) dlle M.-C. de Basselers, dont Philippe-Rob.-Jos. ép. dlle M.-Is. de Croeser (1718), dont Ch.-Fr.-J. ép. (1752) à Aire, dlle M.-Fr.-Isab, Le Roy, dont Désiré-Ch.-Guisl. né le 15 nov. 1778, tous seigneurs de Bambecque.

1759. — Mlle de Fontaine de Bambecque.
(Arch. du P.-de-C. 20es Racquinghem.)

BARBAU

Fief du Bailliage d'Aire.

1462. — « Aujourd'uy, ve jour de may l'an mil cccc « soixante-deux, après ce que le procès pendant ou bail- « liaige d'Aire entre le procur général de mon très re- « doubté seigneur monsr le duc de Bourgne en son Comté « d'Artois ou son substitut oud. bailliage d'Aire, d'une « part; et le sr de Wavrin comme ayant empris l'adveu, « garandie et défense de Jehan de L'estoille, opposant et « défendeur à la main de justice, mise et assize ou fief « que on dit le fief Barbau, que tient de présent et occupe « led. sr de Lestoille, at esté apporté cloz et scellé par « devers messre du Grant Conseil de mond. seigneur le « duc par Jehan Wasselin, esc. lieut. du bailly d'Aire et « que led. procès a esté veu et raporté oud. grant Conseil « ..... a esté ordonné et appoinctié que led. procès de- « mourra par devers eulx pour sur icellui faire procéder « lesd. parties ainsi qu'il appartient.

« Fait à Bruxelles les jour et an que dessus. »
(Arch. du Nord. B. 16333.)

Digitized by Google

BARBINGHEM

Seigneurie sur Moringhem, mouvant du Bailliage de Saint-Omer.

1739. — Le Baron d'Ableghem à cause de sa seigneurie de Barbinghem. (Procès-verbal de rédaction des coutumes du Bailliage de Saint-Omer, p. 21.)

1760. — Le sr de Mailly, baron d'Ableghem, propr. du fief de Barbenghem, consistant en censives et drts seigneuriaux d'un revenu de 60 l. (20es de Moringhem.)

1777, 18 juin. — Etat des arrérages dus à M. le comte de Beaufort pour la seigneurie de Barbinghem. (Arch. Hosp. de Saint-Omer. Hôp. Saint-Louis. B. 15, pièce 78.)

BARDELET

Fief à Ecques tenu du fief d'Elican, lequel est mouvant de la seigneurie de Rond.

1710. — Fief tenu par les RR. PP. Jésuites d'Aire, contenant deux pièces, dont la première vulgairement nommée le Bardelet, consiste en une motte contenant 28 verges d'enclos de hayes. (Bibl. de Saint-Omer, M. 890, fo 180.)

BARDOU

Ou Bardoul. Seigneurie au « Hamel Bardoul », paroisse de Blaringhem. (V. Bibl. St-O. ms. 890, fo 34.)

XVIe s. — Dlle Claire Lambrecht, dame de Guzelinghem, épouse, 1o le 31 juillet 1534, Nicolas Liot, demeurant à Saint-Omer ; 2o en 15.., Gilles Peppin, seigneur du Bardoul, fils de Louis, seigneur dud. lieu et de Nicole de Poix ; d'où Louis Peppin, seigneur du Bardoul...
(Gros de Saint-Omer, passim.)

1604. — 1622. — Godefroy de Brandt, seigneur de la Campe, du Bardoul. (Epigr. anc. de Saint-Omer. Mém. S. A. M. t. 23, pp, 390-392, nos 94, 97, 98.)

Fin du XVIIe s. — Le Louis-Ignace Le Roy, lieutt de mayeur de la ville d'Aire.

1710 et sv. — Jean-Jacques Le Roy du Bardou.
(Bibl. de Saint-Omer, manuscr. 890, fo 32 vo.)

1747, 21 décembre. — Philippe-Albert-Joseph Le Roy, sr du Bardou, fils de Louis-Ignace, avocat, ancien lieutt de mayeur d'Aire et dlle Wisme, veuve de Jean-Jacques Le Roy, mère tutrice de demlle Marie-Françoise Le Roy, petite-fille dud. Me Louis-Ignace.

Digitized by Google

1759. — Les enfants du sr Leroy du Bardou, propre de la seigneurie du Bardou, se consistant en fief du Hamel, produisant en censives et autres droits 9 l. 16 s.
(Arch. du P.-de-C. 20es Blaringhem.)

BARLINGHEM

Sur Moringhem.

1257. — Gérard de Barlinghem.
(Ch. de Saint-Bertin. Ed. Haignéré, no 1044.)

BARON

Fief de trois mesures de terre à Quelmes, tenu de la prévôté de Quelmes.

1618, 19 mai. — Commission de main-saisie sur trois mesures de terre dites le fief Baron.

1630. — . . . . . item, la moitié de trois mesures de terre tenues en fief de la prévosté de Quelmes, nommé le fief Baron, séant aud. Quelmes. (Contr. du 26 août 1630 relevé dans l'Inventaire des Titres des ci-devant Jésuites Wallons remis au Bureau du Collège Français, le 15 févr. 1766, et conservé aux Archives de Saint-Omer.)

BARRE (Camp de la)

Ou fief de *Le Bare*. V. **Camp.**

BASSE-BOULOGNE

Fief à Bois-en-Ardres tenu de la seigneurie de Zeltun.

1739, 12 mars. — Denis-François-Jean Le Febvre, fils aîné de Denis-François, vivant trésorier de Calais, iceluy fils de Denis François, vivant commissaire aux vivres de l'armée du Roi au départem[t] de Dunkerque, tient un fief et noble tenement nommé la Basse-Boulogne, se consistant en la seigneurie fonsière directe et immédiate sur 120 mesures de terre ou environ, prairies et marets, situés en Boisnarde (*sic* p. Bois-en-Ardres), gouvernement d'Ardre, tenant vers orient à la rivière du Hollect qui flue de Nielle vers la rivière de Calais, vers occident au Grand Fossé ou watergant le long duquel estoit un chemin qui conduisoit à Calais, et à quelques particuliers, about. vers midy à une ruelle qui conduit du chemin du Hollect en Boissenarde *(sic)* et à une autre prairie. . . . . conformément aux lettres d'inféodation délivrées le 23 février

Digitized by Google

1696 par messire Joseph de Croy et dame Philippine-Anne de Créquy, son épouse, seigneurs de Zeltun.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances, C. 241, p. 70.)

En marge de ce texte est écrit : « Le fief et noble tenement avec seigneurie foncière sur 120 mesures de terre en Boissenarde que l'article dit appartenir à Denis-François-Jean Le Febvre ne se trouve pas repris es anciens dénombrements.

BAUBREL

ou *Baubrelle*, fief à Enquin, ayant appartenu à une branche de la famille Ogier depuis le XVII[e] siècle.

Ph.-J[h] Ogier, s[r] de Baubrel, né à Saint-Omer en 1685, éch. de Saint-Omer, ép. d[lle] M.-J. Faulconnier, eut une fille Marie-Jos. qui ép. en 1754 Mich.-Jos.-Ign. de Cardevacque.

BAUDRINGHEM

Seigneurie sur Wardrecques.

1474. — Nicolas de Nortquelmes pour la seigneurie de Baudringhem. (Bull. Soc. Ant. Mor. t. III, p. 178.)

BAUTHERAUX

1759, 12 mai. — « (Hallenguerie des) séant au terroir de la Tiremande » qui doit chaque année redevance féodale à la dame de la Tiremande (d[lle] M.-A.-Fr. Lesaffre).

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C, 191.)

BAVELINGHEM

V. **Balinghem.**

BAYENGHEM

ou *Bayenghem-lez-Eperlecques*, actuellement commune du canton d'Ardres, seigneurie mouvant de la châtellenie de Tournehem.

1432, 11 février. — Colard Wichon, fils de Jean, éc. vend aux Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde « le fief, « terre et seignourie de Bainguehem, ainsy qu'il se com- « prend tant en manoir et masures, terres, prés, boys, « etc... justice, seignourie, hommages, etc... pour la « somme de 1350 livres... » (Cartulaire des Chartreux du V. S. A. Ed. J. de Pas, n[os] 429, 433, 502.)

1544. — Noble homme Jehan de Northoult, chev. seigneur dud. lieu de Northoult, tient de chastellenie de

Digitized by Google

Tournehem terre et seigneurie dud. Bainghem et a, en icelle Court, bailly, hommes, sergeans, procureur et officiers... au relief de XI l. (Arch. du Nord. B. 16733.)

2e moitié du XVIe siècle. — Eustache de Croy, seigneur de Crecques, gouverneur de Tournai, veuf de Louise d'Ongnies, ép. en secondes noces Anne de Northout, baronne de Bayenghem, fille d'Antoine et de Catherine de Baenst, dont :

François-Henri de Croy, comte de Meghem, décédé en 1616, qui vendit le 6 avril 1602 (Acte relevé aux Archives du Gros d'Arras) la terre de Bayenghem à François de Divion, chev. sr d'Estrayelle.

1739. — Jacques-Chles de Divion, baron de Bayenghem. (P.-verbal Rédact. des Coutumes, p. 139.)

1762. — Philippe-Balthazar de Divion, dernier baron de Bayenghem de ce nom, vend cette terre, le 3 février 1762, à M. Eugène-Henri Le Sergeant, sr de Lillette, qui décéda célibataire le 28 août 1799.

Seigneuries sur Bayenghem-lez-Eperlecques : Bredveld, La Jumelle, Monecove, Northoudt.

BAYENGHEM

ou *Bayenghem-lez-Seninghem*, actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie relevant du comté de Fauquembergues.

Fin XVe s. — Pierre de Bernastre, éc. sr de Nempont, ép. dlle Marie Raisse. Il acheta la terre de Bayenghem de N... — Gille de Bernastre, son fils, ép. dlle Marie de Fromensant. — Guillaume, fils du précédent, meurt avant 1574, mari de Jeanne Reghe. — Alléaume, + en 1597, ép. Jeanne Liennart. — Robert, décédé en 1643, ép. Marie de Frohem. — Folquin, ép. A.-M. Caucheteur. — Jacques-François, né en 1646, tous seigneurs de Bayenghem.

(Généal. de Bernastre, communiquée par M. Violette de Noircarme.)

1786. — « Messire Albert-François-Jh-Guislain, Cte de « la Tour-St Quentin, du St Empire et de Seninghem, « seigneur de Bléquin, la Motte, Staple, Stabon, Val du « Bois, etc... à cause du fief et seigneurie de Bayenghem, « échue aud. seigneur comte de la Tour, de la succession « de Messire Alb.-Ch.-Guislain, comte de la Tour, son « père, et icelui par déclaration de command de Messre « Jaque-Joseph Descamp, sieur d'Inglebert, et dame « Marthe-Magdelaine Renardy, son épouse, et iceux « d'acquisition, par contrat du 16 novembre 1637 de Messre « J.-B. de Bernastre, fils et héritier de Jacques-François

Digitized by Google

« de Bernastre, fils et héritier de Léandre-Joseph, icelui « frère et héritier de Jacques-François de Bernastre... »

En marge : « Aujourd'hui tombé par succession à M. le « comte de Neuville, à cause de la dame de la Tour, son « épouse. » (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 178. Rapport et dénombrement du domaine et comté de Fauquembergues.)

Fiefs sur le territoire de Bayenghem-les-Seninghem : Hamel-Billart, Lohetre, La Motte, Staple.

BEAUCAMP

Nom donné à une ferme à Clerques, et tiré du nom même de la seigneurie du propriétaire.

1635. — Charles de Runes, chev. seigneur de Beaucamp (Beaucamp-le-Jeune en Vimeu, canton d'Hornoy), Fouxolle, Audrehem, avait épousé dlle Charlotte de Monchy, veuve en 1648.

(Epigraphie du canton d'Ardres, p. 199, en note.)

On retrouve souvent le souvenir de la dame de Beaucamp dans les Obituaires de l'église d'Audrehem (d'après notes communiquées par M. Le Cat du Bresty).

BEAUCOURT

Fief sur Louches, tenu du château d'Ardres.

1752. — Aveu de la seigneurie de Beaucourt, paroisse de Louches, par Bertrand-Claude de Fresnoy, chev. seigneur de le Fresnoye, du Quesnoy, de Beaucourt, de Bertentaire, du Cauroy, etc. demeurant à la terre de la Fresnoye, paroisse d'Alinthun, qui la tenait de sa mère, Suzanne-Louise Des Caieul, veuve de Gabriel de Fresnoy, sr de Moyecque, baron de Landrethun... « icelle héritière « de Messire Guillaume des Cajeul, chev. seigneur de « Beaucourt. » (Arch. Nationales Q' 906.)

1785. 10 décembre. — Aveu de la même seigneurie, par Oudard-J.-Bte de Fiennes de la Planche, et Marie-Jacqueline-Appolline-Armande du Wicquet, sa femme, qui la tenait de ses parents, Ant.-M. du Wicquet et Marie-Franç.-Adr. de Saisseval, qui l'achetèrent le 8 mai 1763 de Bertrand-Claude de Fresnoy et dame L. de la Rue, son épouse... (Ibid.)

BEAULIEU

Fief à Aire tenu du Chapitre de l'église Saint-Pierre et particulièrement de la prébende de l'Audouère.

Au commencement du XIVe siècle, le Gouverneur et le Magistrat d'Aire construisirent une muraille de défense

Digitized by Google

qui, partant du château, se continuait en ligne droite jusqu'à la Haize rue (rue de Saint-Omer). Ils englobèrent ainsi dans les fortifications une partie d'une terre de l'*Audouère* qui avait été assignée en 1190 comme prébende à un chanoine de la collégiale de Saint-Pierre. Le Chapitre constitua dès lors sur cette partie un fief qui s'appela fief de *Beaulieu*, nom justifié, paraît-il, par l'aspect que devaient présenter, au XIIe siècle, « les prairies arrosées par la Lys, et quelques rares chaumières dominées par le château ».

1374. — Il comprenait un manoir avec fosses et pont-levis, et était possédé par Jean de Beaulieu. En 1493, on connaît sa superficie qui s'étendait, *intra muros*, sur deux mesures environ et comprenait tout le terrain de la rive gauche de la Lys entre ce qui est devenu le bastion de Beaulieu et la grande cour de la caserne.

1617. — A cette époque, le fief de Beaulieu fut démembré. Une parcelle en fut achetée, par la ville, pour flanquer le château d'un bastion sur la rive de la Lys.

Une autre partie (une mesure quatorze verges) passait dans les mains d'un bourgeois d'Aire, Michel Gandoul, et le restant du fief, soit une mesure environ, était entre les mains de Marie Deschamps, nièce du chanoine Deschamps, titulaire de la prébende de Saint-Venant en la collégiale Saint-Pierre, et fondateur, en 1622, de la Maison des Dévotaires.

1628. — L'ordre des Religieuses de la Pénitence vient fonder, en la ville d'Aire, un couvent qui fut construit sur la partie du fief de Beaulieu possédée par la famille Gandoul. Une délibération du chapitre d'Aire, 6 juin 1628, en ratifie l'acquisition.

La partie du fief appartenant à dlle Marie Deschamps fut vendue par elle, en 1664, aux Capucins, qui avaient un couvent en la rue du Château et construisirent un pont pour joindre à leur maison cette nouvelle acquisition. (Tous les renseignements ci-dessus sont extraits d'une brochure du Bon Dard : *Les Fiefs de Beaulieu et de Sergenterie à Aire-sur-la-Lys*, Aire, Guillemin, impr. 1878. 16 p. in-8.)

BEAULO

Ancien château et fief à Eperlecques, tenu de la châtellenie d'Eperlecques.

1408. — Clay de Beaulo, éc. pour la terre de Beaulo, venue de Baudin, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1478. — Gilles Rollant, fief et seigneurie de Beaulo, consistant en maison, terres, prés, jardins, aunois, venu de Hanneque, son père. (Ibid.)

Digitized by Google

1545. — Pierre de Heghes, sr de Beaulo, conseiller au Bailliage de Safnt-Omer. (Mém. S. A. M. t. 25, p. 308.)

1582-1607. — Jehan Le Brun, propriétaire des terre et seigneurie de Beaulo en Eperlecques.
(Arch. du Nord. B. 16587.)

1760. — Demoiselle N... Descamps possède deux fiefs seigneuriaux nommés seigneuries de Beaulo et Bouvry, consistant en censives d'un revenu de 100 livres.
(20 s d'Eperlecques.)

BEAULO

Fief à Moringhem, hameau de Guzelinghem, tenu du château de Saint-Omer.

1473. — Izabel Crachette, vesve de feu Jehan Olivier, tient ung fief dud. chastel (de Saint-Omer) qui se comprend en pluiss pièches de terre en la paroisse de Moringhem, nommé le fief de Belo. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1534. — Marant Lambrecht, frère et héritier de Laurent... pour le fief de Beaulo à Guzelinghem. (Ibid. 16053.)

1536. — Claire Lambrecht, fille de Maran. (Ibid.)

1569. — Nicoias Lyot, fils et hér. de Claire Lambrecht.

1617. — Jean Lyot. (Ibid.)

1620-1624. — « Louys Liot, nottaire héréditaire et « greffier du Gros de la ville de Saint-Omer, tient le fief « et seigneurie de Beaulo au village de Guslinghem, pa- « roisse de Moringhem, par luy acquis de Jan Liot, son « frère, et, à luy succédé par le trespas de Nicolas Liot, « son père, quy se consiste en six vingt cincq mesures, « tant mannoir amazé de maison, granges et autres édifi- « ces, jardins que terre à labeur en une pièce enseamble, « listant zud à Antoine Herboudin et autres, nort à Jac- « ques Thomas et autres, abouttant d'oest à rue quy « maisne de Barlinghem à Difques, west à Henry Binet « et la damlle de Canteleu, vefve de Jan de Laben et « autres, auquel fief y a seigneurie fonssière et viscom- « tière, bailly, franc hommes et autres officiers pour « exercer icelle... » En sont tenus plusieurs fiefs, etc...
(Reg. aux fiefs renouvelé par Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer. AB XII. 5. f° 49 r°.)

1661. — Louis-Clément Liot.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1681, 21 sept. — Aveu servi par Pierre-Ferdinand Liot. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 236.)

1714, 4 oct. — Jacques-Philippe-Joseph Liot.

1762, 1er avril. — Nicolas-Ferdinand Liot. (Ibid.)

Digitized by Google

BEAUMETZ-LES-AIRE [1]

Village du canton de Fauquembergues, dépendait du Bailliage de Lillers.

1759. — Abbé de Clairmarais... seigneurie dud. lieu, comprenant des droits et censives d'un revenu de 309 l. 15 s. (20es Beaumetz.)

V. le fief **Denis (Jean).**

BEAUMONT

Hameau sur Bléquin et Ledinghem.

Comme il y a plusieurs seigneuries de ce nom, dont une à Senlecques en Boulonnais, il est difficile de dire à quel fief s'applique la citation suivante :

1570, 3 février. — Vente par Me Jehan Le Vert, chanoine de Saint-Omer, à Anthue de Byeuaumont *(sic)* éc. sr dud. lieu, et Péronne le Pruvost, sa femme.
(Gros de Saint-Omer, no 9.)

1760. — Abbé et Religieux de Clairmarais ont la seigneurie de Beaumont en Ledinghem, dont le revenu est estimé 335 l. (20es de Ledinghem).

1766. — Un état des biens et revenus de l'abbaye de Clairmarais mentionne la seigneurie de Beaumont.
(Arch. Nationales Q1 905.)

BEAUPREY

Fief sur Bonningues-lez-Ardres, mouvant du château de Tournehem.

1543-44. — Le seigneur d'Esquerdes [2], comme héritier de Monsgr l'Evesque de Bézier [3] tient de mond. sgr de Bevres, mouvant de sad. chastellenie de Tournehem, certain fief séant aud. Boningues quy se comprend en ung lieu nommé *Beauprey*, où par cy-devant souloit avoir ung petit chasteau et en est deub à mond. seigneur relief et chambellage... XI libz. (Arch. du Nord. B. 16733, no 101.)

1572. — Flour de Lattre, esc. sr de Beauprey.
(Arch. partic. de l'auteur. Album, no 77.

1. Bien que telle soit la forme officielle de ce nom, il y a lieu de lire : *Beaumetz-les-Laires*, car Aire est à une grande distance ; Laires est une paroisse voisine dont Beaumetz est annexe.

2. Charles du Bois de Fiennes.

3. Mgr Antoine du Bois de Fiennes. (Cf. Abbé Collet. *Biographie chronologique des barons et seigneurs d'Elnes*. Boulogne 1917).

Digitized by Google

1573. — Vente à Nicolas de Lattre, sr de Beauprey. (Gros de Saint-Omer, no 42.)

1731, 8 février. — Oudart de Lattre, sr de Beauprey, tient un fief au lieu nommé le Carnoy, à Bonningues. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 243.)

1749. — Fr.-Eug.-Dominique Deswazières, seigneur de Beauprey. (Invent. des Arch. Hospital. de St O. I, p. 77.)

BEAUPREY (Fossé de)

1543-44. — Jehan Bertoul tient de mond. seigneur (de Bevres, à cause de son château de Tournehem), trois mesures demye de terre nommées la fosse de Beauprey séans aud. Boninghes, au relief de XXVIII s. (Arch. du Nord. B. 16733, no 102.)

BEAURAIN

Deux fiefs dits : les Vicomtés de Beaurain, tenus du château d'Audruicq et assis sur des terres dépendant tant de la paroisse d'Audruicq que de celle de Zutkerque.

1634. — Marand Colin, fils Guillaume, et led. Guillaume, fils Nicolas, souloit tenir du cheau d'Audruicq... deux fiefs dicts les Vicomtez de Beaurayn, par achat de Nicolas Betz, mary et bail de Margueritte de Beaurayn, fille de Josse Beaurain, l'un desquels fiefs se comprend en plusrs parties de terres scituées en la paroisse d'Audruicq, droits féodaux sur soixante-treize mesures de terre .....; l'autre fief gisant en la paroisse de Zutquerque auprès de le « *Linde* » [1] de Listergauwre [2] se comprend en plusieurs quartiers de terre..., lesquels deux fiefs sont vendus par led. Marand Collin à Adrien Carré, lieutenant du Bailli d'Audruicq et Brédenarde.

Indications marginales postérieures : modo le sr van Merstraeten, par achat des héritiers dud. Adrien Carré : *modo :* le sr Jean-Bapte du Chambge, nepveu et héritier dud. sr Van Merstraeten. (Arch. du Nord. B. 16462, no 5.)

1689. — Jean-Baptiste du Chambge, esc. sr de la Visconté de Beaurain, demt en la Comté d'Arques, neveu de feu J.-Bte Van Merstraeten, en son vivt conseiller du Roy et receveur de sad. Maté au quartier de St Omer... deux fiefs nommés les viscomtés de Beaurain... l'un desquels fiefs se consiste en vingt-cinq mesures de terres manoir et à labeur situées es paroisses d'Audruicq et Zutquerque...

1. Tilleul.
2. Le Listergaux, hameau.

Digitized by Google

l'autre en quatorze mesures et demie de terres gisantes en la paroisse de Nortquerque. (Ibid. 16468.)

1702, 7 nov. — Michel-Guille de le Flye, esc. esch. du Francq de Bruges, mari et bail de damle Marie-Adrienne Lefebvre, nièce et héritière de feu J.-Bte du Chambge, esc. sr de Tentore, Beaurain, etc.... 2 fiefs nommés les Viscontés de Beaurain, consistant en terres et manoir ; le premier s'étendant sur 72 mesures 3 quartiers 13 verges à Audruicq et Zutkerque.... le second sur 14 mesures 1/2 de terre gisant en la paroisse de Nortquerque, au lieu nommé le Tienbron. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 212.)

1772, 28 déc. — Messre G.-F.-J. de Pollinchove, chev. seigneur de Saint-Pithon, Haussy, Honneraing, du Porcq, Salmencamp, la Beuvrière, Scardauw, etc... demeurant à Douai, par succession de Ch.-Jos. conseiller du Roi, premier président du Parlement de Flandre, son père, lui par succession de dle Marie-Adrienne Lefebvre, veuve de Fr.-Ch.-Alb. Baron de Bette, elle par succession de J.-Bte du Chambge (v. précédemment)... deux fiefs nommés les viscomtés de Beaurain... (Ibid.)

BEAUREPAIRE

Fief en la paroisse de Nortbécourt, tenu du château de Tournehem.

1384-85. — ... C'est ce que je, demiselle Gille de Beaurepair, tieng en fief et droits seigneriaux, de Mons. le duc de Bourgoingne, Conte de Flandre et d'Artois de son chastel de Tournehem : est assav. une terre gisant en lad. chastellenie de Tournehem en la paroisse de Boucoud ; et est appelée la masure et terre de Beaurepair : contenant lad. masure, terres et ries VIIIxx mesures ou environ, peu plus, peu moins, about. d'une part par devers west à la terre Henry des roubecq.... appellée ledte terre le motte, etc... (Rapport du XVe jour de mars l'an mil IIIe IIIIxx et III. Arch. du Nord. B. 19470. Reg. fo 127 vo.)

1440. — Alardine Brousset *(sic)* sœur du seigneur de Beaurepaire, alliée vers 1440 à Regnault de la Personne. (de Rosny, à *Brousset.*)

1474, 15 janv. — Jehan Brusset de Beaurepaire, pour une partie de disme, gisant à Menteque... *(Les fiefs et arrière-fiefs de la chastellenie de Saint-Omer* qui doivent le service militaire. Bull. S. A. M. T. 3, p. 173.)

1541, 8 oct. — Aveu de la seigneurie de Beaurepaire par Michel Brusset, écuyer. Elle comprenait chef-lieu, manoir, tourelles, étables, maison manable et 153 mesures de terres. (de Rosny, p. 116. Arch. du Nord. B. 16733, no 143.)

Digitized by Google

1561. — Antoine Brusset. Il était fils du précédent, épousa 1° dlle N. de la Personne, petite-fille de Regnault, vivant en 1440 (v. ci-dessus) ; 2° dlle Margte Maes.

1597. — Dlle Marguerite Maes, dernièrement veuve de feu Anthne de Brusset, éc. seigneur de Beaurepaire. (Gros de St-Omer. C. de mariage, n° 57, et Rentes, n° 25.)

1624, 14 sept. — Décret et adjudication par exécution contre les fiefs de Lobel et Beaurepaire, au profit de François de Gherbode, éc. sr d'Espaing et Pierre de Grenet, sr de Fermont, contre Louis de Moncomble, sr de Beaurepaire, défendeur.
(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 39.)

1601. — Pierre de Grenet, sr du Fermont, Beausart, Fermez, Beaurepaire, fils de Pierre et d'Antoinette de Gherbode.

1639. — Le même comparaît au contrat de mariage de sa fille Marie, avec Jacques de Walleké, éc. sr d'Arquingout, le 8 mai 1639. (Gros de Saint-Omer.)

1624. — En ce moment, la seigneurie de Beaurepaire appartenait par moitié entre François de Gherbode et Pierre de Grenet. En 1685, le 4 mars, est intervenu le partage de la seigneurie entre les héritiers de l'un et de l'autre : Adr.-Fr. de Béthune-Desplancque, seigneur de Penin, Baraffle, et J.-Ph. de Gherbode, seigneur d'Espaing, d'une part ; Madame de la Couture et Monsr de Gourgueson, d'autre part.
(Gros de Saint-Omer. Partage. 1685, n° 4.)

1673. — Demoiselle Marie de Walleké, demoiselle de...
(Chartrier de l'auteur, n° 64.)

1712. — Adr.-Fr. de Béthune-Desplancque, Cte de St-Venant, et J.-Ph. de Gherbode, seigneur d'Espaing... fief de Beaurepaire. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 245.)

1767. — A.-J. de Lattre, sr de Northécourt, Nielle, Donckerhofve, Lobel, Northécourt, par le trépas de son frère germain, ainsi que la seigneurie de Beaurepaire, par acquisition qu'il avait faite du sr Fr.-Ed. de Fléchin. (Ibid.)

1778. — Ph.-Louis du Chatel, seigneur de Northécourt, demeurant à Nielles, fils de Philippe-François, sr de Bertevelt, et de Marie-Isabelle-Marguerite de Lattre, héritière d'Antoine-Joseph de Lattre, son oncle..., seize fiefs, dont la seigneurie de Beaurepaire. (Ibid.)

1784. — Emm.-Fr.-Joseph Lesergeant, seigneur du Plouy en Fressin, Acq, Isbergue, etc... fief de Beaurepaire à Northécourt, comprenant cent mesures de terre. (Ibid.)

Digitized by Google

BEAURIETZ

Ce fief sur Bainghem, canton de Desvres, était en Artois et dépendait du Bailliage de Saint-Omer avec le hameau de La Haye.

1739. — *Procès-verbal de Rédaction des Coutumes :* Coutume de Tournehem, p. 139 : le sieur Bauriez, pour sa seigneurie dud. lieu — de Saint-Omer, p. 12 : N.-J. de Poucques, pour sa terre et seigneurie de Beaurietz.

— V. Généalogie *de Poucques*, par A. de Rosny. *Recueil Historique du Boulonnais*, I, p. 288 *bis*.

BEAUROY

Fief sur Witternesse, tenu du château d'Aire.

1409. — Andrieu de Bernieules, pour le fief de Biauroy, venu de son père M. de Bernieules.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

S. d. XV^e s. — Colart de Bernieulles... fief à Wisternesse, bois de Beauroy. (Ibid. 16319.)

1619. — Robert d'Estournel, fils de Florence de la Viesville. (Ibid. 13848.)

1660. — Fief de Beauroy à Witternesse : L'héritier d'Artus de Betisy, s^r de Millefaut, Morianne, Wambecque, Beauroy, le Temple, par avant Wallerand Hubert.
(Ibid. 16318, f^o 83 v^o.)

1727, 26 nov. — Héritiers de Louis Accary, éc. seigneur de Maninghem... Fief de Beauroy.
(Ibid. Bur. des Finances. C. 202.)

1733. — Ambroise de Blaizel et Isabelle Accary, son épouse, le s^r Jean Durepaire... fief de Beauroy à Witternesse. (Ibid. 87.)

1759. — M. Benast (*sic* pour Baynast) de Sept Fontaines, pour le fief de Beauroy, consistant en censives du revenu de 64 l. 12 s. (Arch. du P.-de-C. 20^es Witternesse.)

1771, 6 nov. — J.-J. de Baynast, prêtre, chanoine, demeurant à Saint-Quentin ; dame Austreberthe de Baynast, veuve de M. de Roussel de Bedouâtre, demeurant à Bedouâtre près Boulogne-sur-Mer, et demoiselle Maximilienne de Baynast, frère, sœur et enfant de Messre Ch.-Franç. de Baynast et de d^e Benoîte Accary... fief de Beauroy à Witternesse, s'étendant sur 96 mesures de terres, en partie boisées. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 193.)

Digitized by Google

BEAUSSART

Beaussart-à-l'Eau et Beaussart-au-Bois, hameaux sur Rumilly (canton d'Hucqueliers), tenus en fiefs du Comté de Fauquembergues.

1786. — Messire Théodore-Ch.-Ant. de Lattre, chev. comte de Neuville en Bourjonval et d'Ayette, seigneur de la seconde seigneurie de Bucquoy, Douchy, Liévins, *Beaussart-au-Bois et à l'Eau*, par relief de messre Ch.-Valentin Delattre, comte de Neuville et d'Ayette, son père ; icelui de dame Françoise de Brias, sa mère, nièce et héritière de messre Philippe du Bois, baron de Taintigny, et, précédemment, messre Pierre de Grenet. (Arch. du Nord. Bureau des Finances. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues.)

BÉCOUD ou BÉCOURD

Ancienne forme de Nortbécourt. V. ce mot.

1393. — Henry Colin, pour les droits de la terre de Bécoud qu'il acheta à M. de Beaulo.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1482. — ..... fiefs, terres et seignouries de Ponches.... Acquin, Bécourd.... (Vente du château d'Elnes. Cf. Abbé Collet : *Question de la date d'origine de la Baronnie d'Elnes*. Boulogne, 1913. Bull. de la Soc. Académ. X, p. 12, et Pièce justif. I.)

BÉCOURT

Fief comprenant le moulin de Bécourt, *alias* Brécourt. (V. **Brécourt.**)

1407, 30 avril. — Marie Neveline, veuve de David d'Averout, donne rapport et dénombrement d'un fief, à Esquerdes..... un molin estans en le ville d'Escuerdres, nommé le molin de Bécourt.....
(Ch. de Saint-Bertin. Ed. Haigneré, no 2291.)

BECOUTRIE (LA)

Fief sur Warnecque (commune de Merck-St-Liévin).

1741. — Déclaration générale des reliefs et droits seigneuriaux appartenant à Monsgr le duc de Croy à cause de sa terre et seigneurie de la Motte-Warnecque du 3 sept. 1741..,.. Plusieurs fiefs esclissés d'un fief de 28 mesures nommé la Becoutrie, venant anciennement de Pierre de

Digitized by Google

Mesghem. (Extr. du Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786, f° 235 v°.)

BECQUE

(Seigneurie de la) à Recques.

1739, 12 mars. — Guislain-Franç. Liévins, trésorier des fortifications de Saint-Omer, par donation de messire Pierre Luthun qui l'avait acquis sur François Butzel (*sic*) et, lui, de messire Ch.-Louis Hourdel... fief et seigneurie de la Becque, consistant en rentes, arrière-fiefs et terres cotières. (Arch. du Nord. Bureau des Finances. C. 241.)

Vers 1760. — Le s^r^ Jean-Marie Level, pour la seigneurie de la Becque, consistant en rentes foncières du revenu de 33 livres et droits seigneuriaux estimés 3 l.
(Arch. du P.-de-C. 20 ^e^ de Recques-Vrolant.)

BECQUE

Seigneurie *de le Becque*, alias *del Becque*, *d'Elbecque*, *Delebecque*, à Salperwicq et Tilques, tenue de la seigneurie de Tilques.

1541, 9 déc. — Donation de cette seigneurie par Guill. de Salperwick à Louis de Salperwick.

1558. — Louis de Salperwicq, s^r^ *de le becque*, et dame Anne Benault, d^lle^ de Beauvoir[1], sa femme. (Gros de St-Omer. Contr. de mar. de Henry de Cherf et Françoise de Salperwicq. 1558, n° 8.)

Commencement du XVII^e^ siècle. — Rapport et dénombrement, par le s^r^ de l'Eglize, de la seigneurie d'Ellebecque, tenue du seigneur d'Helfaut.

1620, 27 mars. — Jérôme de l'Eglise, seigneur de le Becque et Saubruick, et dame Anne de Beaufort, son épouse, vendent leur seigneurie de la Becque à Paul Boudot, évêque d'Arras.

1. D^lle^ Anne de Begnault ou Benault, sœur et principale héritière de défunt Philippe de Begnault, à son trespas esc. seigneur de Beauvoir, devint de ce fait d^lle^ de Beauvoir ou Beauvois. C'est donc par elle que Louis de Salperwicq figure comme seigneur de Beauvois dans les listes annuelles de l'Echevinage de 1532 à 1558. La terre et seigneurie de Beauvois, *alias* Beauvoir, fit partie de la donation faite par Louis de Salperwicq et Anne de Benault à leur fille Françoise à son mariage en 1558. Il s'agit ici de la seigneurie de « Biauvoyr en Ternois » (Beauvois-sur-Saint-Pol). (V. Arch. de la famille de Beaulaincourt, T. II, p. 854, n° 1270.)

Digitized by Google

1627, 5 oct. — Contrat de vente, par Monsgr Boudot, de la seigneurie de le Becque aux villages de Tilques et Salperwick. (Arch. de S[t] O. Inventaire des titres des ci-devant Jésuites Wallons remis au Bureau du Collège Wallon le 15 février 1766.)

1720, 12 nov. — Les RR. PP. Jésuites de Saint-Omer... seigneurie Delebecque consistant en une maison entourée de fossés, manoirs, sis à Salperwicq, et tenements cotiers et féodaux dont plusieurs sont sur la paroisse de Tilques. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 241.)

1777, 30 déc. — Le Collège français de Saint-Omer, cy-devant Jésuites Wallons... fief et seigneurie de *la Becque* en la paroisse de Tilques et Salperwicq, procédant de Messre Paul Boudot, vivant évêque d'Arras... au relief de 20 s. par. (Ibid.)

1779. — Collège français de Saint-Omer, propriétaire du fief et seigneurie Delbecque en lad. paroisse (de Tilques) dont le chef-lieu est dans la paroisse de Tilques. (Centièmes de Tilques.)

V. aussi **Beque.**

BECQUESTRAETEN

1538. — Liévin de Rebecque, seigneur de *Becquestraeten*, (ou Becquestraet) et Heuringhem. (Cf. Inventaire des Archives Hospitalières. S[t] Jean, p. 70. — Cf. aussi Correspondance du Magistrat de Saint-Omer, année 1538, et Liste des Membres de l'Echevinage de Saint-Omer. Mém. S. A. M. XXVIII.)

BECQUE ZEDON

Seigneurie de Galpain ou *Gapalme* dite *Becque Zedon*, *Becxedon* ou *Becque Gedon* (cadastre). Lieu dit et fief à Racquinghem, au bord de la route d'Aire, entre Racquinghem et le Mont du Pile. Une petite *becque* le traverse, d'où le nom, qui doit s'écrire *becque zedon*. Les autres formes ne sont que des déformations. Le fief était mouvant de la seigneurie d'Heuchin à Racquinghem.

1715. — Jacques-Adrien d'Haffrenghes, s[r] de Becxedon, cité ainsi dans le contrat de mariage de sa fille Catherine-Philippine, qui épousa à Lille, le 10 février 1715, Charles-Ignace Cardon, s[r] de la Masure. (Cf. Généalogies Lilloises de P. Denis du Péage. Généal. *Cardon*, 2[e] vol. p. 671.)

Après lui, Marie-Thérèse d'Haffrenghes, sa fille, qui épousa Henri-Ignace Herreng.

Digitized by Google

Après la mort, survenue le 27 octobre 1773, de Marie-Thérèse d'Haffrenghes, le fief échut à Philippine-Thérèse Herreng, née à Lille le 24 déc. 1719, décédée sans alliance à Lille le 2e jour complémentaire de l'an X [1]. (Cf. Denis du Péage. *Mélanges Généalogiques*, 2e série, p. 484. Généalogie Herreng, extr. du Bull. de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai, février 1914.)

Les appellations données à ce fief ont encore soulevé une difficulté. Les Vingtièmes de Racquinghem (1760) donnent l'indication suivante :

« Me Herrent possède la seigneurie de Galpain dite de la Bricque d'Or. »

D'autre part, on lit au registre des Centièmes (1781) au no 152 :

« Les héritiers de Mme Herren pour la seigneurie de Gallepanne dit becque Zedon. »

Or il s'agit certainement ici de la même seigneurie. Bien plus, il me paraît aussi évident que « Bricque d'Or » est une mauvaise lecture de « Becque Zedon ».

Pour qui se rend compte des grimoires des tabellions des 16e et 17e siècles, il ne paraîtra pas étonnant, en superposant les deux mots, que l'on ait pu tirer « Bricque d'Or » d'une mauvaise lecture de « Becque Zedon », mot qui aura paru barbare au scribe.

Or « Becque Zedon » est la bonne lecture, puisque cette forme subsiste et se retrouve dans d'autres anciens actes. Le lieu dit « Bricque d'Or » est inconnu à Racquinghem.

BEFVRE

(La) ou *Besvre* sur Witternesse et Lambres.

Compte de J. de Vitry, receveur des fiefz du Hamel, séant à Lambres, à noble seigneur Jehan de Bergues et Jehenne du Bois, son épouse, tenus de la seigneurie du Wal, dont *la seigneurie de Le Bersvrenes est tenue et mouvante*... ladite seigneurie du Wal ayant été à Anthoine, grand bâtard de Bourgogne et présentement à ses ayants-cause, les seigneurs de Morbecque.

1591, 4 avril. — Testament de Jehan de Berghes, seigneur de Le Besvre...12 mesures séant d'aval Witternes(se) que j'ai acquis de N... de Banna, lesquelles ont été dessiclées de la maison et cense de Warnicamp, listant au chemin qui maisne de Sainct-Andrieu à Witternes(se).

(Arch. de M. Rodière.)

1. Au XIXe siècle, on trouve la propriété entre les mains d'une famille Fremaux, de Lille, dont une branche, émigrée en Amérique, porte encore le nom ainsi orthographié : « de Beixedon ».

Digitized by Google

1759. — Monsr le marquis d'Esdigneulle (de Béthune) pour seigneurie del Befvre, d'un revenu de 241 l. avec maison et château seigneurial. (20es de Witternesse.)

V. **Wal.**

BÉGUINES

(Fief des) tenu du Chapitre d'Aire.

1657. — Un dénombrement, en date de cette année, des fiefs tenus du Chapitre d'Aire, cite le fief des Béguines, ainsi nommé parce que les biens en avaient été incorporés au couvent de ces religieuses, et consistant en un manoir et héritage tenant du midi au couvent, et s'étendant vers le nord jusqu'aux murs de la ville.
(V. Mém. Soc. Ant. Mor. X, p. 160, en note.)

BELCOUSTRE

à *Leulinghem*.

1767, 9 janv. — Maximilien-Joseph-Xavier le François, éc... fief de neuf mesures, nommé le Belcoustre, au dimage de Leulinghem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 246.)

BELDUNE

Fief à Polincove mouvant du château d'Audruicq.

1739. — Félix de Lattre, seigneur de la Poulle.... seigneurie de Beldune.
(Procès-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 121).

1762. — M. de Lattre de la Poulle (*alias* La Pouille) possède la seigneurie de Beldune, consistant en censives du revenu de 36 l. et droits seigneuriaux du revenu de 6 l.
(20es Polincove.)

BELLE-FONTAINE

(Seigneurie de) à Reclinghem.

1739. — ... fief nommé également Malfiance... tenant au nord à la seigneurie de Belle-Fontaine. (Extrait d'un rapport et dénombr. de la seigneurie de La Rihotte, repris dans un rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786.)

BELLEFORT

Fief de l'Ardrésis.

1789. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, chev. victe de Wolphus, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière, etc... etc... *Bellefort* et autres lieux. (Arch. Natles Q1 906.)

Digitized by Google

BELLE-ILLE

Petit fief consistant en un pré à Hallines.

1634. — ... une mesure demy quartier de prey séant aud. Hallines que le seigneur de Blendecques (Robert de Lens) avait baillié en arrentement à Christophe de Morlet (évêque de Saint-Omer) et érigé en fief sous le titre de Belle-Ille. (Archives personnelles de l'auteur, nº 49.)

BELLETERRE

Terre et fief contenant ferme et 102 mesures de terre en la paroisse de Vieille-Eglise, relevant de la seigneurie de Vieille-Eglise.

1656, 30 nov. — Gabriel Hobacq, sr de Belleterre, fils de François-Rocq Hobacq, mayeur de Calais en 1634, et de dlle Jeanne de la Guaize, ép. dlle Barbe du Flos, fille de Pierre, mayeur de Calais en 1641, d'où 1º Gabriel II, sr de Belleterre, sans postérité ; 2º Barbe Hobacq, dame de Belleterre après son frère, ép. le 30 déc. 1685, Gaspard Mollien, juge-consul à Calais en 1701.

Le 13 décembre 1697 les époux Mollien achetèrent à M. L. Meusnier, bourgeois de Paris, la moitié de la terre de Belleterre qui compléta le domaine de 102 mesures dont la dame Hobacq, demeurée veuve, passa aveu au seigneur de Vieille-Eglise le 12 janvier 1737.

Il passa à Gaspard Mollien de Belleterre qui ép. en 1735 de Sara de Cassel.

1776. — Par suite d'un partage du 12 août 1776 entre leurs enfants, la ferme de Belleterre échut à de Barbe Mollien qui épousa cette même année François-Joseph Pagart d'Hermansart, Lieutenant Général de la Sénéchaussée du Boulonnais. (Arch. de famille de l'auteur.)

Ne pas confondre ce fief avec le fief de Belleterre appartenant dès le XVIIe siècle à la famille Le Gressier, de Boulogne.

BELLE-VERDURE

à Tournehem.

1436. — Thomas, seigneur de le Planque et Belle-Verdure, mari et bail de dame Marie de Warignies, dame desd. lieux et veuve d'Aléaume de Ste Audegonde.
(Arch. du Nord. B. 1959.)

1459. — Bauderain de le Planque, éc. sr de Verdure, fils de M. de le Plancque, sr dud. lieu. (Ibid. B. 16053.)

Digitized by Google

BELQUIN

à Audinethun-Wandonne.

1759. — M. de Sepfontaines possède dans l'étendue de la terre de Wandonne quatre fiefs seigneuriaux.... le premier nommé le fief Belquin. (20es Wandonne.)

BEQUE

à Landrethun.

1784. — Marie-Adrienne Queval, veuve Fr. Guillebert ... dix mesures de terre au terroir et dîmage de Landrethun, nommées fief de la Beque.
(Arch. Nationales. Reg. Q' 906, no 32.)

BÉRENDAL

à Quelmes.

1717. — Fief de Bérendal à Quelmes, à l'abbaye de Saint-Bertin. (Chartes de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, no 4675.)

BEREUIL

à Tilques.

1779. — Lade dame (Marie-Margte de Martiny, dame de Tilques et d'Ecou), aussi propre du fief et seigneurie du Bereuil en lade paroisse. (Centièmes Tilques.)

BERLAY

alias Brelay, au Hamel, paroisse de Coyecques, entre Nouveauville et Coyecques ; fief tenu de la seigneurie de Nielles-lez-Thérouanne.

1531, 15 février. — Oudart de Lisques, fils de Walleraud, sert aveu d'un fief voisin de la seigneurie de Brelay.
(Ch. de St-B. éd. Haigneré et Bled, no 4011.)

1759. — Seigneurie de Berlin *(sic)* à M. le Cte de Genez.
(20es Coyecques.)

1786. — A cause dud. fief et seigneurie de Nielles, lad. dame de Massiet tient un fief et noble tenement nommé « le fief de Berlay, situé au Hamel, paroisse de « Coyecques, au relief de 10 livres, se comprenant en « plusieurs manoirs, fiefs, preys et terres. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 103 vo.)

Digitized by Google

BERLETTE

à Merck-Saint-Liévin, mouvant de la seigneurie de La Motte Warnecque.

1741, 8 sept. — Jean-Bapte **de Prelle**, éc. demeurant à Nivelle, tient aussi un **fief et noble** tenement nommé le fief et seigneurie **de Berlettes** en la paroisse dud. St Liévin, se consistant en rentes foncières, reliefs et droits. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport et dénombr. de la seigneurie de La Motte Warnecque inséré dans le Rapport du Comté de Fauquembergues, fo 234.)

1752, 12 juillet. — Aveu servi au duc de Croy, Cte du Rœux, seigneur de Houdain, Crecques, Rebecques, Saint-Liévin, Warnecque, Hamelet, *Berlette*, par J.-L.-J. de Vissery, sr de Bonvoisin, d'un fief listant d'amont à la seigneurie de Berlette. (Archives de M. C. Van Kempen.)

BERNE

Fief sur Escœuilles.

1603. — Pierre Couvelaire... fiefs du Plouis, de *Bernes* et du Tilleul, tenus de la baronnie du Val en Surques.
(Rosny, p. 433.)

1783, 7 mai. — Ant.-Fr.-M. du Quesnoy, chev. sr d'Escœuilles, comme acquéreur de Messre Joseph Delorat, comte de Brias... fief nommé fief de Berne, qui se consiste en plusieurs rentes foncières. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du fief et seigneurie d'Escœuilles inséré dans le Rapport du Comté de Fauquemberg. fo 264.)

BERQUIGNY

Terre et seigneurie au territoire de Bomy comprenant 12 mesures de bois, 11 de manoir amasé, 92 de terre à labour.

Milieu XVIe s. — François de la Cornhuse, bourgeois d'Ypres, sr de Samblethun, Berquigny.

XVIIe s. — Georges de la Cornhuse, fils du précédent, puis Louis, son fils.

— Bonne-Florence de la Cornhuse, dame de Berquigny, fille de Louis, épousa, en 1656, A. de Montecucully, et, devenue veuve, vendit en 1672 la terre de Berquigny à J.-Fr. Wanin, avocat à Aire.
(de Ternas. Généalogie de la Cornhuse.)

1759. — Le sr Wanin, chanoine, possède le fief et seigneurie de Berquigny en Bomy, produisant en censives et rentes foncières un revenu de 27 l. 10 s. (20es Bomy.)

Digitized by Google

BERSACQ

à Quelmes.

1761. — « Le sr Gaillart de Blerville possède en lad. paroisse deux fiefs nommés les fiefs de Bersacq », consistant en censives et droits seigneuriaux. (20es de Quelmes.)

BERSACQUE

à Nortbécourt.

Un dossier des archives du Bureau des Finances de Lille (Arch. du Nord, C. 67. Dossier 24) est relatif à une contestation entre le procureur du Roi, d'une part, et les administrateurs de la Fabrique de l'église de Nortbécourt, d'autre part, sur la saisie, faite en 1731, de 24 mesures 4 verges de terre à Nortbécourt, tenues du Roi, appartenant aux héritiers Titelouze, et réclamées par les administrateurs comme mouvant de leur fief de Bersacque, tenu de la seigneurie de Nortbécourt.

Un arrêt du Parlement de Paris du 19 juillet 1785 infirme les jugements du Bureau des Finances des 24 juillet et 24 octobre 1782, et adjuge cette mouvance à l'église de Nortbécourt.

Le 29 janvier 1767, Fr.-Jos. Titelouze, sr de Balinghem, a servi rapport et dénombrement de son fief à la suite de la mort de son père Jérôme-Fr.-Joseph.

(Arch. du Nord. Ibid.)

BERTELOT

(Fief nommé *Bertelot, Berthelot* ou le *Bois* de) à Seninghem.

1490. — Baudouin de Marcotte, sr de Bertelo.

1598. — François Marcotte, éc. seigneur de Samette... Berthelot... Antoine, son fils, seigneur de Samette, Berthelot... Anne-Fr. sa fille, dame de Samette, Bertelot....

(Arch. de la Maison de Beaulaincourt, pp. 730, 731.)

1689. — Jean-Baptiste de Genevières et demelle A.-Fr. de Marcotte, sa femme, donnent à Ant.-Fr. de Genevières, leur fils aîné... « un autre fief, nommé le Bois de Bertelot, consistant en 35 mesures, sis à Seninghem. » (Testament publié dans *Arch. de la Maison de Beaulaincourt*, p. 572.)

Pour les dévolutions postérieures dans la famille de Genevières, v. ibid.

Digitized by Google

BERTHEM

sur Louches et Zutkerque, fief tenu du château de Crésecques.

1784. — Ant.-Jos. de Roghes, seigneur de Combremont, Héricourt, Lianne, fils et héritier de dame Marie-Th. Ampleman d'Héricourt.... fief de Bertehem

— J.-Bte Canin, seigneur de Wissocq, et, *en partie de Bertehem*, héritier de François Canin, acquéreur de Claude Lecafette, sr de Lianne, fils de dlle L.-Fr. de Roubion, tient en un fief noble un éclissement du fief de Bertehem.

Le sr Charles Francoville et ses enfants qu'il eut de feu Marie-Jeanne Hochart, acquéreurs de Jean-Raymond Caniac et Antoinette Hochart, fille d'Antoine Hochart et d'Anne Braure, acquéreurs de Jacques-Alexandre de Cavelier.... éclissement du fief de Berthem que tenait jadis Antoine d'Audenfort. (Arch. Nat. Reg. Q¹ 906, fo 4 vo.)

BÉTENCOURT

Fiefs de Bétencourt à Renty, provenant de la famille qui portait ce nom.

1717, 80 janv. — Extr. des terres tenues des fiefs du Hamel et de Bétencourt, par le sr Leys : pièce signée J. Hermant, régisseur des terres et datée de Fauquembergues. (Arch. de M. Ch. Legrand.)

BEUTHIN

Fief nommé le Beuthin, gisant en la paroisse de Tournehem, joignant le chemin derrière l'église dud. Tournehem. (Terr. de Tournehem. Mém. S.A.M. XIII, p. 33.)

1778, 24 avril. — Joseph-Augustin-Xav. Le François, sr du Clercq, sous-aide-major au régt de Normandie.... quatre mesures prises en un fief nommé le Binthun *(sic)* situé derrière l'église de Tournehem.

(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 246.)

BEUVRIÈRE (la)

Fief à Blessy.

1759. — M. Caremel, prêtre, curé de Sibeville, pour le fief seigneurial de la Beuvrière consistant en censives du revenu de 6 l. (20es Blessy.)

Digitized by Google

BIENNES

Fief sur le mont de Biennes à Saint-Quentin, près Aire, tenu de la seigneurie de Blessel.

1722. — Franç.-Alex. Bontemps, avocat, par succession de Marie-Fr. de Lannoy, sa mère... fief contenant 5 mesures 35 verges, en deux pièces, nommé fief de Bienne. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 194.)

1758, 8 février. — M. Ch.-Guill. Bontamps de Bienne, conseiller au Bailliage de Saint-Omer : fief à lui échu de Franç.-Alex. Bontamps, avocat, son père à lui, par succession de d^lle Marie-Franç.-Claire Delannoy, sa mère, épouse de Bernard Bontamps, avocat et procureur syndic d'Aire, à elle par succession de Christophe Delannoy, son père, échevin de lad. ville, à lui par succession de demoiselle Marguerite Craissin, sa mère, épouse du s^r Jacques Delannoy, échevin dud. Aire ; à elle par succession de d^le Jeanne de Fléchin, sa mère, épouse de N... Craissin ; à elle par succession de d^le Anne Duquesne, sa mère, épouse du s^r Guill. de Fléchin ; à elle par succession de Nicolas Duquesne, son frère, fils de Jérôme Duquesne, maieur d'Aire (en 1551), sixième aïeul du déclarant.

(Ibid. C. 202.)

BIENTQUES

Biecquenes, Biequene, Bientques, hameau de Pihem. La seigneurie relevait du château de Saint-Omer, et, avant le quinzième siècle, s'étendait aussi sur le territoire de Blendecques.

1383, mai. — Louis, seigneur de Willerval et de Biecquenes. (Arch. de Saint-Omer. B. 292, n° 25, et, ibid. Reg. parchemin. Cf. Giry, Mém. S.A.M. XV, n° 131.)

1398. — Pierre de Montberteau achète à M. de Willerval, les terres de Biequene, Helfaut et Blendecques.

1404. — « Les droitures de la terre de Bieques à P. de Montbertault mis en la main de Baudrain de Poix. »

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1408, mars. — Pierre de Poix, dit le Baudrain, chev. s^r de Biequenes. (Mém. S.A.M. XV, n° 169.)

1416. — Pierre de Pois, seigneur de Bienques, « escliche » de cette terre la seigneurie de Blendecques du consentement de Jean de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois, en date du 23 juillet 1416. (Arch. de l'auteur : extr. d'un rapport et dénombrement de seigneurie de Blendecques de 1570, coté 11.)

Digitized by Google

1431. — Pierre de Poix, pour un fief en la paroisse de Pihem, consistant en la grigneur partie de la terre de Biecquenes venu de dame Emmelot de Montbertault. (Arch. du Nord. B. 1653.)

1457. — Pierre de Bergues, sr de Cohem et d'Olehain, pour les droits de l'acquisition par lui faite de la seigneurie de Biecquenes à luy venue par Jean de Poix, dit Roghes, qui le tenait de Pierre de Poix, son frère. (Ibid.)

1482. — Jean de Berghes, sr de Cohem, fief de Biecquenes venu de Pierre, son père ; après lui, la terre fit retour à la famille de Poix.

Catherine de Poix, dame de Bientques, ép. Jean du Bois, fils de Jean et de Jeanne de Lens.

Depuis cette époque, la seigneurie subit les dévolutions successives des familles du Bois de Fiennes, puis Sandelin.

1512. — Demoiselle Anne du Bois, fille de Jean, seigneur d'Esquerdes.

1516. — Rév. P. en Dieu Ant. du Bois, évêque de Béziers, hér. de dle Anne. (Arch. du Nord. B. 16053.

1542. — Philippe de Fiennes. (Abbé Collet. *Biographie chronologique des Barons et Seigneurs d'Elnes.* (Boulogne, 1917 [1], p. 26.)

1570. — La seigneurie est dévolue à Philippe, roi d'Espagne, par droit de confiscation. (Arch. de l'auteur, no 77.)

1588. — Charles du Bois de Fiennes.

Commt XVIIe s. — Guislain de Fiennes, baron d'Elnes. (Abbé Collet, *op. cit.* p. 50.)

V. 1680. — Léandre de Fiennes, fils du précédent. (Abbé Collet. *Identification du Vicomte de Fruze*, p. 10. (Extr. du Bull. Soc. Académ. de Boulogne-sur Mer, 1922.)

— François-Guislain de Fiennes, décédé en 1707. (*Biographie chronologique des Barons et Seigneurs d'Elnes*, p. 56.)

— Marie-Philippine de Fiennes, décédée en 1720. (Ibid. p. 70.)

— Philippe-Marc, décédé sans descend. en 1728. (Ibid. p. 72.)

— Pierre Sandelin (ibid. p. 80), décédé en 1776.

— Le dernier seigneur de Bientques avant la Révolution fut Jos.-Joach. Sandelin.

Il est à remarquer que la seigneurie de Bientques ne

1. Mém. Soc. Académ. T. 28.

Digitized by Google

cessa pas d'être réunie à celle de Pihem. Les deux terres figurent toujours ensemble sur les rapports et dénombrements.

Fiefs sur Bientques : Champ de le Court, Monnecove, Wavrin.

BIEZ

sur Harlette, mouvant de la seigneurie d'Escœuilles.

1783. — Les héritiers Jean de Cléty, par avant François de Collomby, éc. tiennent un fief qui se nomme le fief du Biez, situé à Harlette et aux environs, consistant en plusieurs rentes foncières. (Rapport de la seigneurie d'Escœuilles inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

BILLY

Ancien fief sur Journy.

1754. — Guill. Delattre, éc. seigneur de Beaupré, tient à titre de fief certaines mouvances... lequel fief est « le restant de celui de Billy, dont le surplus est réuni à la seigneurie de Journy par retrait féodal fait le 22 janvier 1746. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 244. Rapport et dénombrement de la seigneurie de Journy, art. 871.)

Même mention dans un dénombrement de 1778.
(Arch. de l'auteur.)

BILQUES

sur Helfaut.

1243. — Guill. de Bilques. (Ch. de Saint-Bertin, nº 947.)

XIIIe s. — Simon de Guînes, chev. seigneur de Bilques et de Moulle.

— Mre Gérard de Guînes, chev. seigneur de Bilques et de Moulle.

— Dlle N... de Neufverue, nièce du précédent, dame de Bilques et de Moulle, ép. Mahieu de Rabodinghes (vivant en 1370).

1442. — Guillaume de Rabodinghes, seigneur de Bilque et Moulle, bailli de Saint-Omer de 1422 à 1446, ép. Marie Canart.

— Alard de Rabodinghes, seigneur de Bilques et Moulle, bailli de Saint-Omer de 1446 à 1470.
(Cf. R. de Brébisson, *Les Rabodanges.*)

Il est à remarquer qu'après Alard, les indications relatives aux dévolutions que l'on connaît de la seigneurie de

Digitized by Google

Moulle ne sont plus accompagnées de la citation de celle de Bilques.

1623. — Vaast de Poix, esc. sr de Scadenbourcq, Campaigne, fils et hér. de Gilles, esc. sr de Bilcques et de damle Jeune d'Offay, niepce et hér. de Charles d'Offay. (Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5. Reg. aux fiefs de Val. Taffin, fo 50 vo.)

Vers 1630. — Gérard de Lens, sr de Hautegrève et sa femme, Adrienne de Villegas, achètent la terre de Bilques.

— Antoine de Lens, seigneur de Hautegrève, Bilques, décédé en 1640, ép. Marie de la Briarde.

— Marie-Adrienne de Lens, fille des précédents, ép. Georges de Thiennes, baron de Brouck.

(Biblioth. de Saint-Omer, ms. 891.)

— Messre Phil.-Georges-Fr. de Thiennes.

1739. — Dame Marie-Thérèse-Guilaine de Thiennes, nièce et hér. féodale du précédent, ép. Louis-Albert-François, comte de Houchin.

(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

— Jean-Joseph-Marie, marquis de Houchin.

1784. — Marie-Louise-Isabelle, marq. de Houchin, ép. Fr.-R.-B. de Bessuejouls de Rocquelaure.

(Arch. de l'auteur, n° 51.)

En outre, le Chapitre de Saint-Omer avait sur le territoire de Bilques de toute ancienneté une seigneurie foncière importante.

Les Archives Capitulaires de Saint-Omer en ont conservé des terriers remontant au 13e siècle. En 1272 (G. 2255), à propos de l'acquisition faite par Nicolas de Regis, chanoine de Théronanne, à Guillaume de la Motte, des biens que ce dernier tenait du Chapitre à Bilques et de l'engagement exigé du tenancier d'assister aux plaids (placita) de la seigneurie, le bailli du Chapitre fait la déclaration suivante : « et nos, seu obedientiarii nostri possumus in « ipsa curte ponere in augusto blada et tremesia nostra « ville de Billeke parcienda, placitare et placita tenere « si necesse fuerit et voluerimus. »

1759. — Le marquis de Houchin a la seigneurie *foncière* (en partie) et *vicomtière* de la paroisse, comprenant des censives d'un revenu de 20 l. et des droits seigneuriaux d'un revenu de 4 livres.

Le Chapitre de la Cathédrale de Saint-Omer est propriétaire de la seigneurie *foncière* comprenant des censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 400 l.

M. le marquis de Houchin est propriétaire de 22 mesures ou environ, sur lesquelles se trouve le château et

Digitized by Google

maison seigneuriale affermé à Mgr l'Evêque de Saint-Omer. (Vingtièmes Bilques.)

Fief sur Bilques : Monnecove.

BILQUES

(Seigneurie de) à Blendecques.

1779. — Monsr Martel Damalix, pour la seigneurie vicomtière de Bilque en Blandecque.
(Centièmes de Blendecques, art. 954.)

BIMONT

Fief à Mentque.

1779, 8 juin. — J.-Bte-Jos. Descamps d'Inglebert, pour deux fiefs. 1o de la Wattine, paroisse de Mentque ; 2o de *Bimont*, au dit lieu, se consistant en seize mesures de terre en deux fiefs. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 190.)

1787. — Marc de St Pierre, seigneur de Bimont.
(Mém. Soc. Ant. Mor. XXV, p. 71.

BINTHUN

V. **Beuthin.**

BISTADE (LA)

Seigneurie sur Saint-Nicolas-sur-l'Aa, tenue du château de Langle.

1453-1455. — Jacques du Wez, fils de Georges. (Arch. du Nord. B. 16053 et Cartulre Chartr. du Val Ste Aldegde. Ed. J. de Pas, no 604.)

1461. — Alard de Lattre, pour droitures du fief de Bistade acheté à Jacques du Wez.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1468, 18 juillet. — De Alard de Lattre, lequel, le XXIIe jour de janvier oudit an LXVII a transporté à maistre Jehan de Lattre, son fils aisné et héritier apparant, deux fiefz, l'un fief nommé fief de Bistade, et l'autre, le fief de la Hernesse, gist oud. pays de Langle. (Ibid. B. 16058.)

1474. — Joseph de Lattre, pour le fief de la Bistade.
(Ibid. 16700 et Bull. S.A.M. 3, p. 181.)

1481. — Dame Marie de Bergues, veuve de M. Jean de Hallewin, ch. sr de Zeninghin (Zuninghem), fille et hér. de M. Pierre de Berghes, sr de Cohem... fief de Bistade.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1525. — Antoine d'Eule, fils d'Antoine, éc... fiefs de Bistade et Hernesse, venus de son père. (Ibid.)

1544. — Diericq de Vos, esc. mary de Jeanne d'Eule, sœur d'Antoine d'Eule... seigneurie de Bistade. (Ibid.)

Vers 1560. — Jean de Beaufort, sr de Promseaux, pour deux fiefs, savoir la seigneurie de Bistade et la seigneurie de Hernesse, venus de dlle Françoise de Bery, sa mère.

— Le même vend à Martin de Tilly, chanoine de Saint-Omer, la terre de la Bistade. (Ibid.)

1565. — Jehan Benedicx, mari de Philippotte de Hestru, nièce de dame Jeanne Deule, par retrait lignager sur Me Martin de Tilly... seigneurie de la Bistade.
(Cf. Arch. de l'auteur, no 99.)

1593. — Achat fait par François de Campo, de damle Philippote de Hetru, veuve de Jean Benedicx, dame de la Bistade, de la terre et seigneurie de Bistade.

1613. — Jeanne de Canteleu, veuve de « Francisco de Campo », mère-grand de Jeanne de Zuutpeene, pour droits de la seigneurie de la Bistade, par suite de donation faite à lad. Jeanne de Zuutpeene.

1629. — Alexandre Scacht, procureur de Michel de Harchies, mary de dlle Jeanne de Zuutpeene, héritier de dle Jeanne de Canteleu, veuve de Franc. de Campo.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVIIe s. — Jacques-Philippe de Harchies, esc. sr de Plumoison, par succession de Franc. d'Harchies, pbre, chan. et doyen de la Collégiale St Pierre à Cassel, par avant, Liévin-Jacques de Harchies, leur frère, à luy eschu par le trespas de dlle Jeanne de Zuutpenne, fille de Liévine, sa mère, et précédentement Francisco de Campo, vivant bailly général de ce pays de Langle pour le roy par achapt de Jean Benedicq, tient le fief et seigneurie nommé la Bistade, avec plusieurs fiefs et cotteries. (Ibid. 16709.)

1725. — Sentence au profit de Louise-Charlotte de Dion, mineure, sous la tutelle de son père Louis-Tranquillain-Isidore de Dion, chev. seigneur de Wandonne, qui l'a « retenue de dame Marie-Cécile de Salperwicq, *dame de Bistade* ». (Arch. de l'auteur, no 98.)

1761. — Louis-François-Henry de Salperwick, chev. seigneur d'Huby, commandt la ville d'Hesdin, possède en ladle paroisse un fief seigneurial de la Bistade, consistant en censives dont le revenu « compris l'avoisne » est évalué à 137 l. 15 s. et les droits seigneuriaux à 10 l. 18 s.
(20 s Saint-Nicolas.)

— Louis-Fr. de Salperwick d'Huby, lieutent du Roi commandt la ville d'Hesdin.... seigneurie de Bistade au

Digitized by Google

pays de Langle à lui succédée de Marie-Charlotte de Harchies, sa mère ; à elle de feu messe Fr. de Harchies, prêtre, seigneur de Plumoison, Ghisy, Bistade, doyen de la Collégiale St Pierre à Cassel ; à lui par succession de Liévin-Jacques de Harchies, son frère, à lui par relief de Michel, à cause de dame Jeanne de Zuytpeene, fille aînée et hérit. féodale de Liévin, son père, vivt seigneur de Bistade, à cause de Marie de Campo, sa femme, fille unique et héritière de Fr. de Campo, éc. grand bailli du pays de Langle ; ce dernier par acquisition de Jean de Bénédict, éc. homme d'armes des ordonnances du Roi d'Espagne et comte de Flandre, mari et bail de dlle Philippotte de Hestrus, nièce de dame Jeanne Deule, veuve de feu Diéricq de Vos, éc. : à eux, par retrait lignager fait sur Martin de Tilly, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Omer, qui l'avait acquis de noble h. Jean de Beauffort, seigneur de Promseulx, Bistade, demt à Cuche, bailliage de Vitry ; icelui fils et héritier de dame Françoise de Bery, veuve de Pierre de Beauffort, éc. seigneur dud. Bery et du souverain pays de Lannoy, en France.... fief tenu de Sa Maj. à cause de son pays, terroir et ghiselhuus et Cour de Langle, « par ci-devant esclissé du cheau de Bourbourg »... comprend terres, rentes et héritages, 43 mesures de terre, etc... (Arch. du Nord, Bur. des Fin. C. 223.)

1784. — Messire Ch.-Louis-Philippe de Salperwick, chev. marquis de Grigny, grand Bailli d'Epée héréditaire du Bailliage d'Hesdin, seigneur d'Hetruval, Trenon, Huby, St Leu, Guisy, Marconnelle, Plumoison, Lenseux et Bistade, seigneur haut justicier des villages du Parcq et Vieil-Hesdin. (Arch. de l'auteur, no 100.)

BISVEL ou BISVET (LE)

Fief à Zouafques et Louches.

1784. — Marie-Anne-Françoise Beaugrand, femme de Martin Lemaître, fille de Marie-Françoise Amelot, tient en censive une maison et cour séant en lad. ville d'Ardres... tenue partie du Roi et partie du fief de Bisvel.
(Arch. Nationales Q' 906. Reg. fo 7 ro.)

1789, 10 déc. — P.-M.-Ant. d'Ampleman, seigneur de Wolphus, Ampleman, la Cressonnière... le Bisvet.
(Ibid. Q' 906. Dénombrement du fief d'Ampleman.)

BLANCBOURG

Manoir et château à Blendecques.

1376, 20 mai. — Gilles d'Azincourt, dit Percheval sr d'Ivrigny et Villers, à cause de sa femme, Jehanne de

Digitized by Google

Waudringhem, baille rapport et dénombrement d'un manoir et chastel nommé Blanbourch à Blendecques.
(Saint-Omer. Arch. Capitul. G. 2731.)

1564. — Christophe Rumel, s[r] de Blancbourg, cité dans un rapport, par Guislain de Fiennes, du fief de Tenecques en Lumbres, daté du château d'Elnes du 3 janv. 1563.
(Comm[on] de M. de la Charie.)

1570, 5 mai. — Anthoine de Byemont, « un château de Blancbourg, comprenant une thour carrée en bricques blanches entouré de fossez avec un pont-levis sur la rivière d'Aa ». (Arch. de l'auteur, n° 11. Dénombrement de la seigneurie de Blendecques.)

1730, 6 nov. — Guill. Marcotte... fief de Blanbourg à Blendecques. (Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 236.)

XVIII[e] siècle. — Note mentionnant que le château de Blancbourg a été séparé de la seigneurie de Blancbourg depuis plusieurs siècles. (Terrier de la terre de Bientques et Pihem, à M. Eloy, f° 653.)

BLANC CHEVALIER

Fief à Blendecques.

XVI[e] s. — Dans le compte de l'exécution testamentaire d'Oudard de Bersacques, dernier prévôt de Saint-Omer, du 26 avril 1568 (Arch. Capitul. de S[t] O.), il est dit que le fief du *Blancq Chevalier* avait appartenu à feu Eustache de Bersacques et affecté par lui au paiement du remboursement d'une dette.

1570, 5 mai. — Philippe de Bersacques, s[r] de Monecove, fils et héritier de dam[le] Julienne de Clarcques, tient un fief nommé le Blancq Chevalier. (Arch. de l'auteur, n° 11. Rapport et dénombrement de la seigneurie de Blendecques.)

1645, 31 janv. — Lamoral d'Audenfort, « seigneur de la Potterie, Blanchevalier, naguères mayeur de S[t] Omer », comparaît au contrat de mariage de Robert de Canteleu et Louise de Vaulx. (Gros de Saint-Omer, n° 17.)

1751, 19 juin. — François d'Audenfort, seigneur de la Potterie, Blan Chevalier, Quief Thibaut, Odrenesse, marie sa fille à Antoine de Beauffort, marquis de Mondicourt.
(Gros de Saint-Omer, n° 64.)

Est-ce le même fief qui figure dans les citations ci-après et qui paraît s'étendre autant sur Pihem que sur Blendecques ?

Digitized by Google

1761. — L'abbaye de Ste Colombe de Blendecques possède le fief du Blanc Chevallier consistant en censives du revenu de 7 livres. (20es Pihem et Blendecques.)

1781. — L'abbaye de Ste Colombe en Blendecques, propriétaire d'un fief nommé « le Blanc Chevaillier » se consistant en censives et droits seigneuriaux.
(Centièmes de Pihem, no 31.)

BLANCHE CROIX

(Fief de la) à la Jumelle, Saint-Martin-lez-Aire, comprenant 35 mesures et demie et 5 verges d'héritages et terres, et mouvant du château d'Aire.

1554. — Jean Pigne vend à Claude Andrieu le fief de Blanche Croix. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1590. — Jacques Andrieu, sieur de la — (Arch. du Pas-de-Calais. Saisines du Bailliage de St-Omer. Table.)

1660. — Les Pères Jésuites de Hesdin, au lieu de ceux du couvent de Douai, par avant Claude Andrieu, au lieu de Jean Peigne, demeurant à Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16318. Registre aux Fiefs du château d'Aire, fo 104.)

1698, 24 déc. — R. P. Ch. Jameron, recteur du Coll. de la Compie de Jésus de la ville d'Hesdin... fief la Blanche Croix s'étendant sur quarante mesures sises au terroir et village de Saint-Martin-les-Aire.
(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 200.)

1739. — Fief de la Blanche Croix, à la Jumelle, aux PP. Jésuites d'Hesdin. (Procès-verbal de la Rédaction des Coutumes d'Artois, p. 286.)

BLANQUART

Fief en la banlieue d'Ardres, tenu du Roi à cause de son domaine d'Ardres.

1566. — Antoine de Medelman, escr, sr du Blancquart. (Arch. de la famille de Beaulaincourt, II, p. 745, no 1177.)

XVIIe s. — Antoine Ampleman, sr du Blanquart et du Colombier. (Rosny, p. 33.)

1766, 18 août. — Louis Marchand, sr de Charmont, Retrancourt, demt à Calais... fief du Blanquart en la banlieue d'Ardres, s'étendant sur six mesures, vingt-trois verges de terre à labour. (Arch. Nationales Q1 996.)

1789. — Pierre d'Ampleman et de la Cressonnière, seigneur de la Motte, la Miente... du Blancart, etc... (Ibid.)

Digitized by Google

BLARINGHEM

L'ancienne tranchée dite le Neuffossé, qui formait la séparation de la Flandre et de l'Artois, traversait la paroisse de Blaringhem, laissant, à l'ouest, une partie de son territoire à l'Artois, et à l'est, la partie la plus importante à la Flandre.

Les seigneurs de Blaringhem [1] ne relevaient pas de la province d'Artois, mais, parmi les nombreux fiefs qui s'étendaient sur ce territoire, on retrouve des mouvances dépendant de bailliages d'Artois.

De plus, on trouve, au XVIII[e] siècle, aux seigneurs de Cohem, le titre de seigneurs de *Blaringhem-Artois*.

1739, 14 août. — Rapport de terres, fiefs de la seigneurie de Cohem, à Jos.-Fr. de Saluces-Bernemicourt, à cause de dame Marie-Madel. d'Héricourt, son épouse, dame d'Estrées-Cohem, Blaringhem-Artois.
(Arch. Hosp. de Saint-Omer. B. 10, pièce 24.)

1774. — Mess[re] Doncker de Moyenneville, seigneur de Cohem et Blaringhem-Artois. V. **Cohem.**

Voici les principaux fiefs :

Bardelet, Bardoul, Bon Ribau, Campagne, Carnoye (la), Châtelet, Cohem, Comté (la), Crèvecœur, Eulle, Fertin, Fontaine, Ghuybaert, Ham, Hamel, Hamelet, Haversquerque, Haye (la), Lannoy, Lestrin, Loghenelle, Majors, Motte (la), Ourson, Plouy, Pointe (la), Poterie (la), Prey, Rue (la), Sacquespée, Saint-Plantin, Thiennes, Vallée, Vignacourt.

BLENDECQUES

Seigneurie importante dans la banlieue de S[t] Omer.

La seigneurie était entre les mains de l'abbaye de Sainte-Colombe. Le personnat de l'église avec ses dépendances lui avait été donné lors de sa fondation, en 1186, par Didier, évêque de Thérouanne, et le seigneur du fief sur lequel avait été édifiée l'église, Gérard de Pennes, abandonna ce fief à la communauté naissante, du consentement de Philippe, comte de Flandre.

1. On trouve, parmi ces seigneurs, en 1502, « Jean de Crèvecœur » ; en 1702, Mess[re] Gobert, comte d'Aspremont ; au milieu du dix-huitième siècle, la famille des Buisseret, comtes de Thiennes.

Digitized by Google

Mais, parmi les seigneuries laïques qui se formaient sur le territoire, l'une prit le nom de seigneurie de Blendecques, et une autre, dévolue plus tard par le Domaine à titre d'engagère, la *Sénéchaussée* de Blendecques, fut, en 1628, réunie à la terre de Blendecques, entre les mains de la famille de Lens; enfin, cette double seigneurie fut érigée, en 1664, en comté. Dès 1629, s'était mû un procès entre la famille de Lens et l'abbaye de Sainte-Colombe, la première prétendant avoir, au détriment de l'abbaye, la haute justice du lieu avec le patronat de l'église. Les débats se prolongèrent plus d'un siècle. Ce n'est qu'en 1743, par arrêté de la Grande-Chambre du Parlement de Paris, que l'abbaye de Sainte-Colombe fut reconnue seule patronne et haute-justicière. (Cf. Abbé Delamotte. *Les Seigneurs de Blendecques.* Bull. de la Soc. A. M. 258e livr. p. 628.)

Voici quelques mentions relatives à la seigneurie laïque de Blendecques, qui était tenue de celle de Bientques.

1398. — Pierre de Montbertault achète à M. de Willerval la terre de Blendecques. (Arch. du Nord. B. 16.053.)

1416. — ... « fief et seigneurie nommé Blendecques, jadis esclechyé de la terre et seigneurie de Bienques par Pierre de Pois, seigneur dud. lieu, du consentement de feu de bonne mémoire Jehan, duc de Bourgoingne, conte de Flandre et d'Artois, en date du XXIIIe juillet **1416.**» (Extr. d'un aveu de la terre et seigneurie de Blendecques du 5 mai 1570. Arch. de l'auteur, no 11. V. aussi Terrier de Bientques (18e siècle) appartenant à M. Eloy, fo 62.)

XVe siècle. — « s'ensieut la déclaracion des chiefs de Blendecke, esquels *Percheval Dasincourt a la seignourie viscontière* et MM. du Capitle de l'église de St Omer la justice fonsière. » (Arch. Capitul. de St-Omer. II. G. 2143.)

1505. — Louis de Rebecque, sr de Faulconcourt, d'Allouagne, Hautegrève, mari de Barbe Craye, dame d'Hallines, achète par contrat du 28 novbre 1505, de Christophe d'Azincourt, sr d'Obigny et de Jeanne de Poix, sa femme, la seigneurie de Blendecques.

(Bibl. de St-Omer. Ms. 891. Généalogie de Lens.)

La seigneurie resta entre les mains de cette famille jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Les noms des membres qui l'ont détenue sont ceux qui ont été cités au fief d'Allouagne. (V. ce mot.)

Le Registre aux Fiefs du Bailliage de Saint-Omer, de Valentin Taffin, donne au fo 127 vo, le texte des lettres datées de Bruxelles le 28 août 1628 par lesquelles l'archiduchesse Isabelle concède, à titre de domaine engagé, à Robert de Lens, la Sénéchaussée de Blendecques. Il est à noter que ces lettres ajoutent « avecq toutte justice haulte, moyenne et basse et préséance de l'église ». Or,

Digitized by Google

ce fut précisément sur ces termes que le bénéficiaire entama l'année suivante, en 1629, contre l'abbaye de Sainte-Colombe, le procès dont il a été parlé plus haut. Il fallut à l'abbaye plus de cent ans pour faire reconnaître que les lettres de 1628 n'avaient pas pu concéder ce qui l'avait été déjà d'autre part.

1759-60. — François-Joseph de Lens, chevalier et sénéchal de Blendecques, seigneur vicomtier sur les biens tenus foncièrement du Chapitre de Saint-Omer, pareillement possède la *Sénéchaussée*, le fief du *Bleu Chevalier*, celui dit de *Brouay*, et le fief des *Jardins de Soyecque* dit le fief de Marie Gallant, tout ensemble se consistant en la mouvance de 192 mesures, ensemble produisant, tant en argent qu'en nature, un revenu de 180 l., et, de droits seigneuriaux, 40 l. (20es Blendecques.)

1773, 20 nov. — Messre Ch. Mathieu, marquis de Valfond, vicomte de Sebourg, maréchal de camp, et haute et puissante dame Marie-Thérèse-Charlotte d'Esclaibes, vicomtesse de Sebourg, son épouse, demeurant à Paris, dame héritière féodale de messie François-Joseph de Lens, comte et sénéchal de Blendecques..... terre, sénéchaussée et soyette de Blendecques.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 233.)

Enfin, le Chapitre de Saint-Omer possédait à Blendecques une seigneurie foncière. V. la mention du xve siècle donnée plus haut et celle-ci, tirée des Vingtièmes :

1760. — Le Chapitre de Saint-Omer possède une seigneurie foncière y compris une petite portion qu'ils font foncière et vicomtière, le tout s'étendant sur 1183 mesures et demie, produisant annuellement en censives, blé, avoine, chapons, argent... 290 l.

Fiefs sur le territoire de Blendecques : Audenfort, Balin, Bilques, Blancbourg, Blanc Chevalier, Bleu, Bleu Chevalier, Bramersch, Briart, Brouay, Carrière (la), Chocquel, Clud, Fernagu, Helfaut, Hocquet, Pont d'Ardenes, Rue (la), Soyecques, Stabon, Tailfer, Vigries, Vinders, Westove.

BLENDECQUES (Dames de)

Fief à Quelmes.

1761. — L'abbaye des Dames de Blendecque possède un fief nommé le fief des Dames de Blendecque consistant en censives du revenu de 18 livres. (20es Quelmes.)

BLÉQUIN

Seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

En **1200** était la propriété de l'Evêché de Thérouanne.

Digitized by Google

1240. — Elnard de Seninghem.

1400. — Louis de la Motte, sr de Bléquin.
(Rosny, p. 185.)

1420. — Robert de la Motte, sr de *Bléquin*, pour un fief à Ledinghem venu de Jean, son père.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1422. — Dlle Yde de Bouberch, fille d'Edmond, pour la terre de Bléquin à elle venue, pour la moitié, de son père. (Ibid.) Elle épousa Jean de Bernieulles.

— Catherine, dame de Bernieulles, Bléquin, décédée en 1503, ép. Jean de Rubempré, seigneur de Bierre, Grand Bailli du Hainaut en 1473, gouverneur de Nancy, tué à la journée de ce nom en 1477.

— Françoise de Rubempré, dame de Bernieulles et Bléquin, ép. Jean IV, sire de Créquy.

1504. — Noble personne Philippe de Créquy, fils de Jean, pour sa terre et seigneurie de Bléquin, venue de dame Franç. de Rubempré, sa mère.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1568. — Jacques Cudefer, au nom de Claude de Créquy l'aisné, chev. sr de Berniœulle, pour la terre de Bléquin.
(Ibid.)

1593. — Charles de Créquy, sr de Bernieulles, fils et héritier de Claude, représenté par Dame Antoine de Clairy, vve de Messre George de feve (?), aïeule et tutrice.
(Ibid.)

1605, 9 novembre. — Vente de la seigneurie de Bléquin par Ch. de Créquy, baron de Bernieulles, à Philippe de Guernonval, chlr, sr d'Esquelbecque. (Gros d'Arras.)

1623. — Philippe de Guernonval, chevalier, baron d'Esclebecque, sieur dud. Guernonval, Conteville, Rougemont, la Motte en Bayenghem, Chastelet en Coulomby, Blecquin, etc... du conseil de guerre, gouverneur et capitaine des ville et chasteau de Gravelingue, tient la terre et seigneurie de Blecquin, ses consistences et dépendances d'icelle quy se comprend en un chasteau et lieu seigneurial, contenant environ seize mesures de pourprins, la Motte, fossez, jardins, floz et flégardz y contigus tenues en domaine. (Reg. aux Fiefs. Arch. St O. AB. XII, 5, fo 16.)

— Jeanne-Catherine-Cécile de Guernonval, fille de Julien de Guernonval, décédée le 30 sept. 1708 à 82 ans, ép. 1o Jean-Baptte, comte de la Tour Saint-Quentin [1], décédé vers 1660, d'où elle eut un fils, Julien-Joseph, comte de la Tour; 2e par contr. de m. du 30 octobre 1662, Maximilien de Fiennes, baron de Lumbres (vivant en 1709).

1. Le comté de la Tour était « sis dans Besançon ».

Digitized by Google

Par son testament du 28 septembre 1708, la dame de Guernonval, qui avait survécu à son fils du premier lit, comte de la Tour, prétextant la coutume des lieux excluant toute représentation, léguait à son fils aîné du deuxième lit, Maxim.-François, comte de Fiennes, les quatre quints de la terre de Bléquin, et le 5e quint à un second fils du deuxième lit, l'abbé de Fiennes.

Une sentence du 11 déc. 1732 de l'Echevinage de Saint-Omer déclara le marquis de Fiennes non recevable dans sa demande des quatre quints et les maintient à un La Tour, issu du fils du premier lit prédécédé, Charles-Albert-Guislain, comte de la Tour Saint-Quentin. Une sentence du Conseil d'Artois du 2 août 1735 adjuge un quint au marquis de Fiennes et confirme pour le reste la sentence de Saint-Omer. (Cf. Mémoire imprimé en 1765 pour le comte et le chevalier de la Tour Saint-Quentin contre Troussart, curateur à la succession vacante du marquis de Fiennes. — Chartrier de Beauvoir-Rivière.)

1732. — Dénombrement de la terre et seigneurie de Bléquin, tenue du Roi à cause de son château de St Omer, par Dame Anne-Isabelle de Coxie, comtesse douairière de la Tour Saint-Quentin, mère et curatrice de Messre Albt-Chls Guislain, comte de la Tour, son fils, etc... comprenant le chef-lieu, 16 mesures de « pourpris », château présentement ruiné à cause des guerres, motte, fossés, moulin à blé sur la rivière, 300 mesures de bois, droits de forages, afforages, gambages de vin, cervoise, etc... tonlieu, pesages, etc..., cotteries, censives, quatre hommages et fiefs nobles,.. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 169.)

1759. — M. le comte de la Tour Saint-Quentin : pour la seigneurie de Bléquin, dont les revenus produisent, en censives, 545 l. 10 s., en droits seigneuriaux, 60 l.
(20es Bléquin.)

1765. — Albert-François-Joseph comte de La Tour Saint-Quentin, fils de Charles-Albert-Guislain.

Fiefs sur Bléquin : La Haie, Lutumière, Rudemont, Wiers.

BLESSEL

Fief tenu du château d'Aire.

XVe siècle. — Antoine, bâtard de Bourgogne, ép. Marie de la Viefville, fille de Pierre, sr de Blessy, Blessel, victe d'Aire, et d'Isabeau Peennes.

— Philippe de Bourgogne, seigneur de Bevres.
(Arch. du Nord. B. 16319.)

1660. — Eugène de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, comte d'Estaires, vicomte

Digitized by Google

d'Aire; au lieu de Claude de Saint-Omer, seigneur de Morbecque, vicomte d'Aire; par avant Anthoine de Saint-Omer, puis Adolphe de Bourgogne, vivant cheval. seigneur de Bevres... seigneurie de Blessel comprenant château, motte, donjon, etc... (Ibid. 16318, f° 24.)

1722, 20 oct. — Anne-Aug. de Montmorency, prince de Robecque, etc... seigneurie de Blessel...
(Ibid. Bur. des Fin. C. 194.)

1758, 25 février. — Rapport et dénombrement du fief et noble tenement de Blessel, seigneurie vicomtière contenant basse-cour, château, granges, étables, pigeonnier, remise de carrosses, 150 mesures de terres labourables, 150 mesures de prairies, etc... d'où relèvent certains fiefs nommés *Cousin, Châtelet, L'Aisné, Le Locq, Lanche, Biennes, Favier, Mont de Biennes, Estracelles.* (Ibid. C. 167.)

BLESSICOURT

Fief à Blessy [1].

1676. — Mar. de dlle Marie-Margte-Josef Delattre, fille de Jean-Baptte, éc. sr du Plouich, et de dlle Anne Deschamps, fille de Julien Deschamps, sr de Blessicourt [2], et de dlle Margte Michiels. (Arch. généal. de M. de Noircarme.)

BLESSY

Paroisse et seigneurie dans la banlieue d'Aire et tenue du château de Renty.
(Arch. du Nord. 16318, f° 24.) [3]

On trouve que les propriétaires de la seigneurie de Blessy sont invariablement les mêmes que ceux de Blessel,

1759. — Mgr le Prince de Robecq... seigneurie de Blessy d'un revenu de 41 l. 6 s. (20es Blessy.)

V. les fiefs : Beuvrière (la), Blessicourt, Bucaille, Commines, Eau, Fontaine, Francheval, Havrel, Passe-Temps, Prévosté, Wavrin.

1. De même on trouve Bomicourt à Bomy, Leulincourt à Leulinghem (Nortleulinghem).

2. Il était fils de Jacques, greffier de la ville d'Aire, et, étant lui-même licencié en droit, occupa également cette charge.

3. Je dois toutefois remarquer que, malgré cette mention, le rapport et dénombrement de la seigneurie de Blessy ne figure pas dans le dénombrement du fief de Renty conservé à la Bibliothèque de Valenciennes.

Digitized by Google

BLEU

Fief sur Blendecques.

Commencement XVI^e s. — Le Bailly de Cohem, pour d^lle Louise de Berghe, dam^lle de la terre et seigneurie de Cohen, reçoit rapport et dénombrement de Jehan Lotte, fils de Jehan Lhoste, de son vivant bourgeois de S^t Omer, d'un certain fief et noble tenement nommé le *fief du bleu*, tenu à cause de son château de Cohem et assys en la ville et paroisse de Blendecque, qui se comprend en argent, bled, cappons, reliefs et aultres droits que doivent les personnes cy-après....

(Arch. Capitul. de Saint-Omer, II. G. liasse 2731.)

Il est très probable que ce fief est le même que le suivant.

BLEU CHEVALIER

à Blendecques.

1588, 18 mai. — D'après le contrat de mariage d'Oudard de Lens avec Marg^te de Nédonchel, le futur apportait..... le fief nommé vulgairement le Chevalier Bleu, situé aud. Blendecq, tenu du s^r de Cohem. (Comm^on de M. de la Charie d'après les Archives de Beaulaincourt.)

1759. — F^çois-Jos. de Lens, chev. comte et sénéchal de Blendecques, seigneur vicomtier, possède la Sénéchaussée, le fief du Bleu Chevalier... (20^es Blendecques.)

BLEU PONT

à Saint-Martin-d'Hardinghem.

1759. — Les héritiers du s^r de Gargan possèdent en lad. paroisse un fief nommé le fief du Bleux Pont, consistant en censives du revenu de 4 livres.

(20^es Saint-Martin-d'Hardinghem.)

En marge : « Nota que ce fief du Bleux-pont est mal à « propos renseigné puisse qu'il se nomme Olphus et Perin, « reporté à la déclaration de Fauquembergue et s'exten- « dant dans leurs terroirs. »

BLIECQ

(Fief nommé le) à Lambres-les-Aire.

1589, 12 janvier. — Jehan de Poix et Antoinette Peppin, sa femme, donnent à leur fils Gilles, à l'occasion de son mariage avec Jeanne d'Offay, « la somme de 200

Digitized by Google

« florins de rente héritable, et la joyssance d'ung fief séant « au village de Lambres lez la ville d'Aire, nommé le « Bliecq... » (Gros de Saint-Omer. Contr. de mar. nº 1.)

BLOCQ

à Louches.

1495. — Louches. Monsgr de Longvillers (Blondel), à cause de Chrestienne de Courteheuse, sa femme, tient en fief une pièche de terre nommée « le Blocq », deseure Leuline vers Louches.... contenans treze mesures ou environ. *En marge :* Jan Martel, M. Framery, lieutt du Roy à Aire (possesseurs postérieurs du fief. (Terrier de l'église et abbaye de Saint-Sauveur et Sainte-Rotrude d'Andrenes, ordre de St Benoît, baronnie de la Comté de Guisnes.) [1]

Avant 1568. — Jean Martel, lieutenant du Bailli d'Ardres.

Commencement XVIIe s. — Gédéon Framery, sieur du Bloc, lieutenant général au bailliage d'Ardres.
(Bull. S.A.M. VII, p. 488.)

BLOCQ

à Roquetoire.

1741, 7 mars. — Messrs les curé, prévost, confrères et administrateurs des biens de la chapelle de Notre-Dame de Charité en l'église de Sainte-Marguerite à Saint-Omer... fief appartt à lad. chapelle contenant 7 mesures ou environ, nommé le fief du *Blocq*, situé à lad. vallée de Roquetoire. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 199. Rapport de la seigneurie d'Allouagne, au hameau de Lignes, sur Roquetoire.)

1772, 1er mai. — La chapelle de N.-D. de Charité tient le fief du Bloc... sept mesures d'enclos, situé en la vallée de Ligne, légué à lad. chapelle par Jean Neveux et Péronne Decroix, sa femme, par leurs testaments du 4 mars 1677. (Ibid. Autre dénombrement du même fief.)

BLOCUS

V. **Brocus.**

1. Common de M. Rodière.

Digitized by Google

BOCQUET

Fief comprenant six mesures soixante verges de terre, sises à Roquetoire, mouvant du château d'Aire.

XV^e siècle. — Robert le Volle, mari de Françoise de Fléchin, puis Françoise le Volle, leur fille, qui en servit rapport et dénombrement le 3 septembre 1450.

Jacques le Viésier, seigneur de Pippemont, mari de Françoise le Volle.

XVI^e s. 1524, 8 février. — Jacques (*alias* Jean) le Viésier vend ce fief à François Monissart, d'Aire.

Françoise Monissart, fille et héritière de ce dernier, épouse Robert le Volle.

Demoiselle Françoise le Volle, fille des précédents, ép. Jacques de la Viefville, esc. s^r de Pippemont, Croix.

XVII^e s. — Ceux-ci vendent le fief, en septembre 1621, à Adrien de Melun, dont la fille, Marguerite, épouse Michel de la Viefville, s^r de la Chapelle, Pont du Bietz, etc...

Enfin, en **1660,** Jehan de la Viefville, esc. s^r de la Chapelle, fils des précédents. (D'après l'*Histoire d'une Chrétienté (Roquetoire)*, par l'abbé Leroy. Arras, 1871. Imp. Planque, p. 242 : et Arch. du Nord. B. 16318. Registre aux fiefs du château d'Aire, f^o 98.)

1789. — M^e L.-I. le Roy, avocat, à cause de la seigneurie du Bosquet. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes d'Aire, p. 291.)

BOCQUET

Autre fief du Bocquet, sis à Roquetoire, tenu de l'abbaye de Saint-Bertin et comprenant une pièce de terre de six mesures soixante verges.

1565, 12 décembre. — Louis Legrain, mary et bail de Jehanne Ricwart, demeur^t à Roquétoire... fief Bocquet « au theroir et dismaige de Roucquestoir » s'étendant sur une pièce de terre labourable contenant 6 mesures 60 verges de terre, tenant d'amont aux terres de mesd. s^rs de S^t Bertin, d'aval à plusieurs; vers soleil à « la vesve et hoirs Franchois Houry; vers mer au chemin qui maisne de la rue des Fées à Roucquestoir »..... à 100 s. par. de relief. (Gr. Cartul. de Saint-Bertin. IX, n^o 395, p. 507 : Ed. Chan. Bled, n^o 4112.)

BOCQUET

(Fief du) à Bomy.

1759. — Le s^r de Gouy possède le fief du Bocquet en Bomy, produisant en rentes en censives 5 l. (20^es Bomy.)

Digitized by Google

BOIS

(Fief du) à Biennes.

1558. — Jacques de Genevières, seigneur du Roisin, à cause de sa femme Charlotte Le Febvre (fille de Thurien, sr d'Aubrometz). (Arch. du Nord. B. 13848.)

1762, 12 juillet. — Aimable-Amand-Joseph Obert, éc. seigneur de Grevillers, demt en son château près Armentières, et dame Marie-Augustine-Joseph Deliot de Labroye, veuve de messre Jean-Barth.-Hipol. de Vitry, baron de Vitry, la Barre, la Bourse, mère agissant au nom de messre M.-H.-Barth.-Jos. de Vitry, son fils mineur; led. mineur, petit-fils et hér. par représentation de noble dame Marie-Angélique de Servins, son aïeule, veuve de Barth.-Hip. de Vitry, ch. sr du Brœucq; icelle dame, fille de Pierre-Franç de Servins, seigneur d'Héricourt; iceluy hér. de Caroline de Genevières, sa mère; icelle hér. de Philippe-Franç de Werpe, éc. seigneur d'Aubromez, son frère utérin; icelui fils de Caroline Le Febvre, fille hérit. de Ch. Le Febvre, chev. seigneur d'Aubromez; icelui frère et héritier de Nicolas Le Febvre, sr d'Aubromez, Lannoy.... trois fiefs.... 2e fief du *Bois*, scitué entre cense d'Estraseles et Saint-Quentin-lez-Aire, né le Blety, tenu du Roi en franche-sergenterie du château d'Aire. 3e tiers du fief du *Bois* comprenant deux mesures et 18 verges de pré où il y avait une « metz » amazée de maison entourée de fossés au lieu de *La Vasserie*.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 193.)

BOIS

(Seigneurie du) sur Thiembronne.

Commencement du XVIIIe s. — Famille Briche.

1759, 15 mai. — Dlle Marie-Jeanne Briche du Bois ép. Jean-Franç. le Vasseur de Fernehem. (Abbé Leroux. *Histoire de Thiembronne*. Saint-Omer 1912, p. 128.)

BOIS

(Seigneurie du) à Zudausque.

1723, 15 janvier. — Madame de Molembais, au lieu de Me du Vrolant et de Jean d'Audenfort, tient le fief du Boe, en la paroisse de Zudausque, d'une superficie de 6 mesures 32 verges. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 232.)

1727. — Dlle Marie-Marguerite-Joseph Le Sergeant, dame de la Tour d'Ausque, du Flos, du Bois... (Ibid. C. 241.)

Digitized by Google

1780. — Les vesve et héritiers du sieur Enlart possèdent la seigneurie du Bois en Audinthun.
(Centièmes Zudausques.)

BOIS DE BOSSART

à Coyecques, fief démembré et « escliché » du fief de la Prevosté.

D'après un registre de l'abbaye de Saint-Bertin du 18e siècle (aux Arch. départementales du Pas-de-Calais), il comprenait douze mesures ou environ de terres labourables au lieu dit « le bois de Bossart », reprises, au rapport de Guy Touret, en plusieurs pièces, tant à labeur qu'en bois, listant, de levant à une partie de fief appartenant aux demlles Lefebvre, par achat qu'elles en ont fait en 1752 à « M. le comte de Ghistel » et au sieur Pingrenon; de couchant au chemin de la Cavée, du bout de septentrion à Jacque Caron, Pierre Pingrenon, fils de Gilles, et au sieur Richebé, par achat du sr Geuible, etc.... Ce fief fut vendu par le sr de Wissocq, sr de Bomy, à Pierre de Beugin et à Anne Gossel, sa femme, pour lequel achat il était deu 240 flor. qui n'ont été payé aussitôt, exigeant de savoir l'étendue, grandeur et valleur de son fief.

En 1655, Hercule le Reverse, éc. sr de Novion, et Jacques Gossel, tuteur des enfants de Pierre de Beugin et d'Anne Gossel, sa femme, ont payé le relief; de plus, ils ont payé le relief et chambellage deu par le trépas d'Anne Gossel, au profit de laquelle ce fief avait été acquis.

En 1573 et 1574, les droits seigneuriaux dud. achat ont été payés montant à 53 fl. 11 s. sans y comprendre la retenue des gages dus aud. Pierre de Beugin, médecin pensionnaire de l'abbaie, qui fut faite par le grenetier, depuis, à Robert de Beugin, fils dud. Pierre, seigneur de Ponche, depuis Jean de Beugin, fils dud. Robert, aussi sr de Ponche; et, depuis à Jacque Deleval, comte de la Marche, qui a paié relief et chambellage en 1695, comme héritier dud. Jean. (Commun de M. l'abbé Delamotte.)

BOIS DE LOE

ou de **Loo.** V. **Loo (Bois de).**

BOISDINGHEM

(Seigneurie de) tenue du château de Saint-Omer. Il y avait sur ce territoire deux seigneuries différentes d'où, de part et d'autre, les propriétaires prenaient le titre de seigneurs de Boisdinghem.

Digitized by Google

XIII^e siècle. — Gilles de Boidinghem, mayeur de Saint-Omer, en 1221. — Jean de Boidinghem, 1262. — Willame de Boisdinghem, 1261. (V. J. de Pas. Listes des Membres de l'Echevinage de Saint-Omer.)

1387. — Colart d'Isque, chev. s^r d'Isque, gouverneur de Boulogne, frère de Griffon d'Isque, éc. s^r de Boisdinghen, dont la fille, Chrétienne d'Isque, porta cette terre en mariage, avec celle d'Ordre, à Colinet de Sempy.
(Rosny, p. 199.)

1441. — Laurent de Sempy, fils des précédents ; puis Jean, son fils.

1478. — Pierre, fils de Jean.

1513. — Colinet de Sempy, s^r de Rebretengues et Boisdinghen.

1529-1550. — Nicolas de Sempy.
(Rosny, p. 1379, et Arch. du Nord. B. 16053.)

Autre seigneurie de Boisdinghem :

1322. — W. Le Ver de Boidinguehem.
(Demay. Inventaire des Sceaux d'Artois.)

1392. — Dame Marg^te d'Aire, sœur de Baudin le Ver, pour seigneurie de Boidinghem, venue de son frère.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Pierre et Zain de Zombres, échev. de la seigneurie de Boisdinghem, en tiennent des terres.
(Rosny, p. 1389.)

1505. — Jean le Zombre, fils de Lancelot, pour vicomté de Boisdinghem.

1517. — Antoine de Zommere, fils de Jean (mari de d^lle Michelle de Bernastre).... terre et seigneurie de Boisdinghem. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1576. — Jean de Zombres, fils aîné d'Antoine, s^r de Boisdinghem.

1596. — Pierre de Zombres, s^r de Boisdinghem, décédé vers 1602.

D^lle Florence de Zombres, tante et héritière de Pierre, pour la terre de Boisdinghem.

1615. — Antoine de la Houssoye, fils de Pierre et de d^lle N... de Zombres, sœur de Florence, hérite de cette dernière de la terre de Boisdinghem.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Ant^ne de la Houssoie, esc. sieur de Boidinghem, Quercamp, la Rehaulte, tient en un seul fief et homaige la seigneurie et viscomté de Boidinghem et de Zuthove, à luy succédée par le trespas de dam^lle Florence de Zombres, sa tante, quy s'extend au terroir dud. Boi-

Digitized by Google

dinghem, Zudhove, en la forme et manière que s'enssuict, scavoir devers oest au fief de Difque, tenu du roy, appartenant à Jérosme destienbecque ; vers mer, aux terres de l'hospital dud. Boidinghem, tenues de la baronnie de Licques; west aux terres de l'abbé et religieux de Saint-Bertin jusques au Varanguillon ; zud au bocquet de Noordaelle descendant à la quarrière d'Inclebert et terres de la censse du viel Flos, abouttant vers soleil à la baronnie d'Eulne, es mectes de laquelle viscomté y avoit anchiennement ung molin nommé le Vennes, etc.... en laquelle viscomté il at touttes justices haute, moyenne et basse, saulf le ressort et souveraineté au chasteau de Sainct-Omer..... (Arch. de Saint-Omer AB. 5. Registre aux Fiefs du Bailliage de Saint-Omer, renouvelé par Val. Taffin, f° 23 r°.)

1662. — Dlle Louise de la Houssoye, dlle de Boisdinghem, fille d'Antoine deuxième du nom, vicomte de Boisdinghem, et petite-fille d'Antoine qui précède, épouse Th.-E. de Vrise, éc. seigneur de Bekerske, demeurant à Bergues en 1662. (Arch. du Gros de St-Omer. Transaction, n° 7 de la liasse.) Cette transaction constate que, par suite des ravages des guerres entre la France et l'Espagne, les terres du territoire de Boisdinghem se sont trouvées réduites à nulle valeur : c'est ce qui explique que, par suite du règlement d'arrangements antérieurs d'affaires de famille, la seigneurie de Boisdinghem se trouva reprise par des collatéraux après la mort de Louise de la Houssoye, en 1696, bien qu'elle ait laissé une fille dont il y eut descendance.

1696, 13 déc. — Rapport de la terre et seigneurie de Boisdinghem et Zuthove par Marie-Claire Lernout, fille et héritière de Nicolas-Gabriel Lernout, éc. sr de Soix, Lassus, vivant ancien bourgeois et chev. du pays et terr. du Franc de Bruges ; lad. dame demeurant présentement à Saint-Omer.

1713, 14 mars. — Aveu du sequestre de la terre et seigneurie de Boisdinghem et Zuthove.

1722, 22 juillet. — Antoine-Louis d'Auvergne, éc. sr de Boisdinghem, Brusel, échevin de Saint-Omer, sert au Roi rapport et dénombrement des mêmes seigneuries « à lui succédé par le trépas de Louise de la Haussoy, « dame de Bequerque, sa cousine issue germaine, arrivé « en février 1696. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 233.) [1]

1. Ce rapport porte le cachet armorié d'Ant.-L. d'Auvergne : *écartelé, aux 1er et 4e quartiers, de... à une tour de... senestrée d'un lion rampant ; aux 2e et 3e à 3 doloires.* Couronne de comte. — Or il est à remarquer que les armoiries de cette famille d'Auvergne, qui a occupé, dès le XVIIe siècle, des fonctions échevinales tant à Boulo-

Digitized by Google

1739. — Louis-Ant. d'Auvergne.
(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1752, 28 nov. — Aveu de la terre et seigneurie de Boidinghem et Zutove, par Philippe-Guilain de Thiennes, chev. seigneur de Boidinghem, à lui échue par le trépas de messre Cajetan de Thiennes, son frère. (Ibid.)

1760. — Dame Marie-Adrienne de Houchin, à cause des enfants qu'elle a retenus avec feu sr Guillain, comte de Thienne, vicomte de Boidinghem et Zutove.
(Arch. du P.-de-C. 20es Boisdinghem.)

1781, 9 août. — M. de Thiennes.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 88.)

Le Chapitre de Saint-Omer avait aussi des droits seigneuriaux à Boisdinghem, ainsi qu'il résulte des indications ci-après :

1622, 1er oct. — Attestation d'habitants de Boisdinghem que le Chapitre de Saint-Omer est seigneur du lieu, sauf les seigneurs de Zombres, puis de la Houssoye, seigneurs vicomtiers dud. lieu.
(Arch. du Gros de Saint-Omer. 1622, no 20.)

1628. — Registre terrier de la seigneurie foncière appartenant à MM. du Chapitre à Boisdinghem.
(Arch. Capitulaires de Saint-Omer. II. G. 2082.)

La mention ci-après demande aussi une explication :

1556. — Me Nicolas de Stiembecque... achat par lui fait à Jacques de Gommes (?) de la seigneurie de Boidinghem. (Arch. du Nord. B. 16053.)
Il n'est pas douteux qu'il ne s'agit pas ici de la seigneurie de Boisdinghem proprement dite, mais de celle de Difques en Boisdinghem.

Fiefs sur le territoire de Boisdinghem : Difques, Isque, Motte (la), Zuthove.

BOIS DU FAY

sur le territoire de Lumbres, tenu du château de Saint-Omer.

1565. — Sébastien Hannedouche... droits de l'achat

gne qu'à Saint Omer (Cf. de Rosny. *Recherches généalogiques...* p. 462) et possédé des seigneuries importantes, n'ont encore été décrites nulle part, ce qui est rare pour une famille aussi notable. L'indication manuscrite qui accompagne ce cachet montre bien que ce n'est pas un cachet emprunté, mais bien le cachet aux armes d'Auvergne : « après y avoir mis le cachet de ses armes ». Signé : « dauvergne de boisdinghem ».

Digitized by Google

fait à Guillaume *(sic* pour Guislain) de Fiennes d'un fief consistant en un bois nommé le Bois du Fay.

1566. — Antoine Hannedouche, second fils, héritier dud. Sébastien pour le fief du Bois du Fay.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1625-26. — Sébastien de Hannedouche, ch. sr de Hinctun, lieut. de la Gouvernance de Douay et Orchies, tient en fief avecq jurisdiction de seigneurie fonssière et viscomtière nommé le Bois du Fay, séant au terroir de Lumbres, contenant trente-quattre mesures en une pièce listant d'amont aux terres d'Eule et d'aval aux terres dudit Lumbres, apparten. à Phles Desmarcquais, Nicolas Limosin et autres; vers mer, au sieur du Fay et au chemin de Paris; vers soleil, aux terres dudt Eulne; lequel fief du Bois du Fay est partie du fief et seigneurie de Tenecques audt Lumbres; quy auroit esté esclissé et acquis par Sébastien de Hanedouche, esc. licentié es droix, conseiller principal de la ville de St Omer, de Guislain de Fiennes, sieur de Lumbres, par contrat passé.... le XXIXe jour d'avril quinze cens soixte quattre à charge de le tenir en un seul fief à 60 s. par. de relief.

1662. — En marge de la précédente mention : « Le 6e mars 1662, le sr Albert Demazun, esc. sr d'Inctun et du Fay at payé le relief pour le fief (relevé) au texte, à luy dévolu par le trespas de Chles Hannedouche, aussy esc. sr desd. lieux. (Arch. de St-Omer AB. XII. 5. Registre aux fiefs de Val. Taflin, fo 69.)

1662. — Albert Domalier [1] *(sic)*, esc... fief du Bois du Fay, venu de Ch. Hannedouche, son oncle.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1697, 3 janv. — Vente de plusieurs terres.... 5e du fief du Bois du Fay à Lumbres par Antoine-Jacques Bon de Quarré, sr de Gléan, *Ornalin (sic)*, et Henri-Ernest de Quarré, aussi baron de Gléan, *Ouralin (sic)*, son fils, demeurant à Arche, prévôté de Poilvache, à J.-Nic. Vaillant, md et me chirurgien à Arras. (Ibid.)

— Adrien de Lattre, seigneur de Huncthun, Fay, etc... bailli des terres et Baronnie de Wavrans, baille rapport du fief et noble tenement nommé le Bois du Fay, à lui échu par déclaration de commande de Ant.-Jacques, baron de Carré, Gléan, Omalin, et de messre H.-Ern. de Carré, baron de Gléan, son frère et héritier venant d'Albert Domalin [1], seigneur de Huncthun.
(Ibid. Bur. des Fin. C. 237.)

1. d'Omalin (?)

Digitized by Google

1762. — Phil.-Marc Caroulle, maréchal-ferrant, de Wavrans, oblige, pour sûreté d'une dette, à Jean-Bte Dollain, marchand de fer à Saint-Omer, un bien de 34 mesures nommé le Bois du Fay, partie du fief et seigneurie de Tencques à Lumbres. (Arch. de l'auteur, no 90.)

1769, 8 juillet. — Jacques Caroulle, maréchal-ferrant à Wavrans-lez-Elnes, fils de Jean-François et de Philippine-Nicole de Lattre.... fief et seigneurie le Bois du Fay... 34 mesures au terroir de Lumbres.
(Arch. du Nord. Bur. des Finances. C. 237.)

1772, 6 août. — Joseph-Joach.-Clés Sandelin pour 17 mesures à prendre dans le bois du Fay à l'encontre de Jacques Caroulle, acquis par acte du 3 mars 1765 de Philippe Caroulle, Jean-Louis Bédague et Jeanne-Thérèse Caroulle, sa femme, Pierre Daulin et Marie-Jeanne Caroulle, sa femme, iceux frères et héritiers en partie de François Caroulle et de Marie-Philippine-Nicole de Lattre, sa femme, leur père et mère. (Ibid.)

BOIS-EN-ARDRES

sur Ardres. Cette agglomération ne paraît pas avoir subi, dans les dévolutions féodales, d'autres destinées que celle d'Ardres proprement dit. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que le seigneur de la Basse-Boulogne se trouve aussi qualifié seigneur de Bois-en-Ardres, nom donné à une seigneurie vicomtière constituée sur le territoire.

XVIIIe siècle. — Denis-François Lefebvre, trésorier de l'Extraordinaire des Guerres à Calais, éc. sr de la Basse-Boulogne et de *Boissenarde*.
(Arch. du Nord. Bureau des Fin. C. 241.)

V. **Basse-Boulogne, Epinette, Quillart.**

BOIS-ROSEL

Fief à Saint-Quentin-lez-Aire.

On trouve que cette seigneurie s'est transmise d'une façon constante dans les mêmes mains que celle de **Maubus.** V. ce mot.

1736, 13 janv. — Jean-Bapt.-Fr.-Jos. Van der Stichele, éc. seigneur de Maubus, Bois-Rosel.... fief de Boys-Roysel, au village de Mencapt, ou Menca, paroisse de St Quentin, venu par le trépas de Louis-Joseph, son frère, le 21 oct. 1735. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 197.)

Digitized by Google

1739. — Fr.-Joseph Van der Stichele.
(Procès-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 290.)

— Alexandre de Bourges, pour sa terre du Bois-Rossel.
(Ibid. p. 428.)

1759. — M. de Maubus, seigneurie du Bois-Rosel.
(Vingtièmes de Saint-Quentin.)

BOLHOFH

à Saint-Martin-au-Laërt.

1761. — Dlle Marie-Anne-Joseph Roche (n'est-ce pas Roels?) veuve du sieur Sailly, notaire, possède le fief de Bolhofh *(sic)* dont le fonds et plusieurs de ses mouvances sont englouties dans les fortifications de Saint-Omer : les sept mesures restent.... dont le revenu des droits est de... 6 l. 10 s. (Vingtièmes de Saint-Martin-au-Laërt.)

BOMBELT

à Nordausques, mouvant de la châtellenie de Tournehem.

1544. — Jehan du Hamel et Jehenne Broyart, sa femme, tiennent en fief, mouvant de lad. chastellenie, quatre mesures de terre à usaige de labeur, arrentées à Jacques de Ste Auldegonde, demourant aud. Nordausque, au lieu nommé *Bombelt*, pour la somme de 4 francs par an... (Arch. du Nord. B. 16733, no 50.)

BOMICOURT.

à Bomy.

1759. — Le sr Jean-Paul-Obert Woorm possède le fief de *Bomicourt* en Bomy produisant rentes foncières d'un revenu de 10 l. (20es Bomy.)

1783, 15 mars. — Rapport fourni par Marie-Anastasie-Félicité de Vissery d'Estrehem, pour des terres lui appartenant situées à Bomy, relevant de la seigneurie de Bomicourt, appartt aux enfants mineurs de feu Ant.-Fr.-Jos. Woorm, esc. et de Angél.-Franç.-Ursule Rouvroy.
(Arch. de M. C. Van Kempen.)

BOMY

Importante seigneurie des environs de Fauquembergues.

1327. — « Noble homme et poissant mon signeur Jehan de Pois, chev. signeur de Bommy. »
(Arch. de Saint-Omer. Werps, no 1227.)

Digitized by Google

1420 et 1447. — Pierre de Poix, ch. baron de Bommy et de Bientques. (Cf. extr. de rapport et dénombrem[t] publié en 1774 dans pétition adressée par Legrand de Casteele au Bailliage de Saint-Omer sur des droits seigneuriaux prétendus à Cohem.)

Vers 1455. — Antoine de Wissocq, seigneur de le Hollande, de Tannay, bailly d'Aire en 1452, fils de Jacques et de Colarde de la Viefville, ép. Catherine d'Abbeville, dite de Boubers. Il acheta la terre de Bomy.

On trouve, dans l'*Epigraphie du Canton de Fauquembergues*, pp. 103 à 106, la suite des Wissocq, seigneurs de Hollande et de Bomy. C'est en 1669, par le mariage de Marie-Anne-Françoise de Wissocq, seule héritière de la branche aînée de cette maison, avec Octave-Joseph de Trazegnies, que la terre de Bomy fut apportée à cette famille qui la conserva jusqu'à la Révolution.

Fiefs sur le territoire de Bomy : Berquigny, Bocquet, Bomicourt, Candonville, Escouflans, Moinneau, Robercourt, Wamin.

BON RIBAU

Fief à Blaringhem, mouvant de la seigneurie de Lannoy.

1718. — D[lle] Bogard.... fief du Bon Ribau, relevant de la seigneurie de Lannoy à Blaringhem.
(Bibl. de Saint-Omer. Ms. 890, f[o] 19 r[o].)

— D[lle] Marie-Thérèse-Aldegde Bogard, dem[t] en la ville de Saint-Omer, héritière de Marie-Aldegonde, sa mère, par avant Jean Gogibus, tient de lad. terre de Lannoy, un autre fief nommé le Bon Ribau, qui se comprend en 7 mesures et 3 quartiers, sept verges, à usage de manoir, proche la cense dudit Lannoy. (Ibid. f[o] 29.)

BONCOURT

sur Fléchin.

Avant 1340. — Pierre, s[r] de Boncourt et de Fléchinelle, fondateur du collège de Boncourt à Paris — Warin, s[r] de Boncourt et de Beaurain, suit le duc Eudes de Bourgogne à la journée de Saint-Omer en 1340, ép. Isabeau, héritière de Renty et de Seninghem — Baudouin, s[r] de Boncourt, ép. d[lle] N... de Wissocq, d'où Warin, Robert et Marguerite, décédés sans enfants.
(Rosny, p. 208, d'après Van der Haër.)

1425. — Noble dame Jeanne de Wissoc, veuve de Mgr de Boucoud.
(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled. 2655.)

Digitized by Google

Or le mari de Jeanne de Wissocq est à cette époque Guichard Bournel. Il résulte donc bien de cette mention que si les généalogies imprimées n'attribuent pas aux ancêtres de Jean Bournel ci-après la seigneurie de Boncourt, elle leur appartenait néanmoins.

1486. — Jean Bournel, sr de Boncourt, mayeur de Saint-Omer de 1487 à 1512. Il était fils des précédents et mourut le 22 mai 1522 ayant épousé Catherine de Sempy.

— Roland Bournel, seigneur de Boncourt, Mamez, mort à Saint-Omer en juin 1537. Il épousa en secondes noces Marguerite de Noyelles, fille de Philippe et d'Isabeau de Luxembourg, dont il eut une fille, Isabeau, mariée à Jean de Noyelles, seigneur de Lossignol.

(P. Anselme. VIII, p. 154.)

— Adrien de Noyelles, frère de Marguerite ci-dessus, est qualifié seigneur de Croix, Lisbourg, Flers et *Boncourt*, ép. Frse de Lille, d'où Adrien de Noyelles, mari d'Anne de Gand, dite Vilain, d'où Jacques de Noyelles, époux d'Anne de Claerhout, baronne de Maldeghem, sans enfants. — Leur neveu, Eugène de Noyelles, hérita du marquisat de Lisbourg et des autres seigneuries.

(Cf. Vegiano. Nobiliaire des Pays-Bas.)

1675, 10 octobre. — Vente de l'usufruit de la terre de Boncourt consistant en château, etc... par Eugène de Noyelles, marquis de Lisbourg, comte de Croix, sr de Boncourt, Laires, Cuhem, pour la pension alimentaire de dame Marie de Créquy, son épouse, dont il avait été séparé de biens par sentence du Châtelet de Paris du 2 avril 1670. Led. sr s'était réservé la jouissance viagère de la terre de Boncourt dans le partage qu'il avait fait avec le comte de Marles, son frère. (Gros d'Arras.)

— Dlle Anne-Françoise de Wissocq acquiert peu après cette seigneurie qu'elle apporte avec celles de Cuhem et Bomy à la famille de Trazegnies.

1759. — M. le marquis de Trazegnies, pour seigneurie de Boncourt, d'un revenu annuel de 178 l. (20es Bomy.)

V. **Glide.**

BONINGHE

1473. — Monsr de Longnon tient en fief sa terre et seigneurie de Boninghe de la de Conté de Fauquemberghe. (Arch. du Nord. B. 16700. Fiefs tenus du Baill. de St-Omer.)

V. à **Bonningues.** Mais comme cette dernière seigneurie était tenue du château de Tournehem, on peut se demander à quelle localité s'applique la présente mention.

Digitized by Google

BONNE POMME

Fief à Warnecque, sur Merck-Saint-Liévin, tenu de la seigneurie de La Motte-Warnecque.

V. 1560. — « comme il soit que feu monsgr Mre Loys « de Berquier, mon grand oncle eusist désigné le fief de « Bonne Pome *que sont preiz à Warnecque*, et quelques « rentes dicts communément les preys Mre Loys pour « fondation, je vœul et entendz que le prouffit et revenu « sera employé à salarier le chapellain de la paroche de « Lumbres qui sera tenu célébrer deux messes par sep- « maine..... » (Testament de Louis le Chevalier *(Militis)*, chanoine de Saint-Omer, aux Arch. Capitul. de St-Omer, publié par M. l'abbé Delamotte dans le tome III (1909) des Mémoires de la Common Départementale des Monuments Histor. du Pas-de-Calais : « La Chapelle Castrale d'Acquembronne en Lumbres. »)

1680-90. — Registre en parchemin de rapports et dénombrements servis par tenanciers divers à Justus Norbertus de Cressin, sr de Ballin, Bonne Pomme, etc... (Liasse d'Archives de la famile de Lestrange : common de M. le chanoine Bled.)

1741. — Antoine de Crombrughe, éc. sr de Looringhes, demrt à Furnes, tient le fief de Bonne Pomme, situé aud. Warnecque, provenant de Marguerite de Cressin, son épouse, par relief de Juste-Norbert de Cressin, son père, fils de Josse et de dlle N. de le Nef, fille de Louis ; icelui de Christophe, auparavant Louis Chevalier, chanoine de Saint-Omer..... consistant en cinq mesures, tant prés flottis que aulnois à Warnecque et plusieurs rentes et droits. (Rapport et dénombrement de la seigneurie de la Motte-Warnecque du 3 sept. 1741 inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786, fo 232 vo. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

BONNICHIL

Fief à Audruicq, tenu du château de ce lieu.

1684. — Nic. Daens, sr du Parquet, tient, venant de la succession de feu Jacques Daens, son père, ung fief et noble tenement tenu dud. cheau d'Audruicq, nommé le *Bonnichil*, scitué en la paroisse dud. Audruicq où trois pièches sont terres labourables, manoir et maretz, dont la première contient 15 mesures amásées de maison about. zut à une rue venant du moulin d'Audruicq et allant vers les pays conquis par les François sur les Anglois ; nort à un cours d'eaue nommé le Leet.

La 2de pièche contient 15 mesures about. nort à lad. rue, zud à la Walnebecq.....

Digitized by Google

En marge : Modo le sr Jean Jordaens, sr du Parcquet, par succession de son père, et iceluy héritier féodal dud. sr du Parcquet, pour les quattre parts de cincq ; la dlle Marie-Margte d'Audenfort, vefve de Mre Maximilien de Pan pour la cinquiesme partie par donation dud. sr du Parcquet. (Arch. du Nord. B. 16462, no 7.

1711, 29 juillet. — Jacques-Victor Jordaens, prestre, demt à Bergues-Saint-Winoc, par succession de Jean, son père..... le fief de *Bonnichiel*, en trois parties de terre, la 1re, contenant 15 mesures de terre à labour about. à la Steenstraete, à un courant d'eau nommé la Leet, à la rue de Bonnichiel, au fort Bâtart...., la 2e, quinze mesures aboutant à la Steenstraet, à la Walnebecque, la 3e, neuf mesures de terre à labour, nommées le Lembry...
(Ibid. Bur. des Fin. C. 212.)

1732, 29 mars. — Récépissé de dénombrements au nom du sr Jean-Benoît Jordaens, fils et héritier de Pierre, demt en la ville de Bergues, de quatre fiefs..., 4e de Bonnincœuil. (Ibid. C. 73.)

1745, 3 déc. — Marie-Anne-Louise de Lanquesaing, douairière de Maxim. de Pan, seigneur de Wisques, au nom de ses quatre enfants mineurs.... rapport et dénombremt du quint du fief de Bonnichil. (Ibid. C. 212.)

1765, 4 nov. — Messre Jacques-Joseph-Alex. Doresmieulx, chev. seigneur de Fouquières... deux fiefs et vicomtés nés..... le fief de Bonincœuil. (Ibid. C. 216.)

1782, 12 janv. — Alex.-Constant Doresmieulx, chev. seigneur de Fouquières.... fief de Bonincœuil par indivis avec le sr Maxim.-Louis-Joseph de Pan, seigneur de Wisques, qui en a la 5e partie. (Ibid.)

BONNIÈRE (LE)

Fief à Eperlecques.

1572, 8 juillet. — Le Flameng (Catherine), dlle de Framecourt, veuve de noble homme Me Jehan de Bruyn, sr de Salperwicq et de *le Bonnière en Esperlecque*, lègue à son fils la seigneurie de Framecourt, située à Framecourt et Hauteclocque. (Gros de Saint-Omer, no 2.)

BONNINCŒUIL

V. **Bonnichil.**

Digitized by Google

BONNINGUES

Bonningues-les-Ardres. Baronnie tenue du château de Tournehem. — V. aussi **Boninghe.**

1543-44. — Monsr de Chepois tient de monsgr de Bevres la terre et seigneurie de Clerques, Bonninghes en partie et Wissocq. (Arch. du Nord. B. 16733.)

1587. — Eustache de Conflans, victe d'Auchy, neveu et hér. de Messre Robert de Chepoix, son oncle... terres et seigneuries de Clerques, Boninghes en partie, Wissocq, tenues de Tournehem. (Ibid. 16053.)

1659. — Phil.-Ch.-Barth. de Recourt, bon de Licques, sr de Boninghe, ép. Marg.-Cor.-Gertr. de Berlot. — Ferdinand-Roch-Jean de Recourt, ép. Anne-Mich.-Alexandrine Le Sart de Prémont. — Ferdinand-Gillon de Recourt-Lens, ép. Elisab. de L'Espinay de Marteville.
(Généal. de Lens. Ms. 891 Biblioth. de St-Omer.)

1731, 8 février. — Rapport et dénombrement des terres et seigneuries de Clerques, Wissocq et Bonningues par le curateur à la succession vacante de feu Liévin de Clerques en son vivant seigneur desd. lieux.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243.)
— Philibert de Clerques, fils de Liévin, vicomte de Clerques.

1739. — Le représentant de la succession vacante de Liévin de Clerques, seigneur de Bonningues.
(Pr.-verbal de la Rédact. des Coutumes, pp. 16 et 137.)

1789. — Phil.-Franç.-André-Jos. des Essarts, éc. sr de Journy, etc... à cause de sa seigneurie de Boningue.
(Assemblée de la Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardres pour les Etats généraux en 1789. Rosny, p. 302.)

Fiefs sur Bonningues : Cathelet, Cavron, Héricourt, Lorgnier, Moyhoucq.

BONVOISIN

Fief à Leulinghem, ainsi appelé du nom des anciens possesseurs, mouvant du château de Tournehem.

1567, 9 avril après Pâques. — Jehan Bonvoisin, notaire royal de la résidence de Saint-Omer, achète, au prix de 283 l. 14 s. 6 d. un fief et noble tenement « où il y a bailly et hommes cottiers avec toutte justice et seigneurie fonssière se comprendant en 10 rasières et demie de bled qui soulloit porter en temps passé unze rasières et deux chappons de rente sur plusieurs terres et héritaiges tenus

Digitized by Google

cottièrement par diverses personnes au terroir de Lœullinguen, le Hongrie et pays allenviron ». Le vendeur était Loys de Rebecque « mu par la voye de nécessité par luy jurée et affirmée » qui l'a acquis depuis quelque temps de François de Rebecque, éc. seigneur de Faulconcourt, fils et héritier de défunt Jehan de Rebecque, aussi écuyer, seigneur dud. lieu, demt à Quienville.

Jean Bonvoisin, décédé en 1606, transmit ce fief à sa fille, Marie Bonvoisin, décédée après 1640, qui avait épousé Jean Liot. Après elle, ce fut la petite-fille de ces derniers, Marie-Magdeleine Corde [1] (1624-1687), qui l'apporta à son mari Louis de Vissery.

La seigneurie se transmit ensuite dans la famille de Vissery jusqu'à la Révolution : Charles-Robert de Vissery (1667-1747), épouse Isab.-L.-Hyac. Enlart ; Jacques-Louis-Jos. de Vissery de Bonvoisin (1708-1776), ép. de Philippine-Charlotte d'Haffrenghes ; Charles-Phil.-Jos. de Vissery de Bonvoisin (1735-1804), époux de Louise-Philippine-Sabine-Aldegde de Schodt.

(Arch. de famille de M. C. Van Kempen.)

1759. — Devissery (J.-L.-J.), fief seigneurial de Bonvoisin, consistant en censives et droits seigneuriaux valant 18 l. (20es Leulinghem.)

BOSC

Bois à Acquin.

1189. — Don à l'abbaye de Saint-Bertin du « comitatus de Wal et Bosc » en la paroisse d'Acquin.

(Ch. de Saint-Bertin, éd. Haigneré, no 365.)

BOS DE HAUTEGREVE

à Acquin. V. **Hautegreve.**

BOSQUET

(Fief du) à Marthes.

1747, 21 déc. — Philippe-Albert-Joseph Le Roy, sr du Bardou, fils de Louis-Ignace, avocat, ancien lieutenant de Mayeur d'Aire, et dlle Marie-Magdeleine Wisme, veuve de Jean-Jacques Le Roy. mère tutrice de demle Marie-Frçoise Le Roy, petite-fille dud. Louis-Ignace..... deux fiefs... le second nommé fief du Bosquet, s'étendant sur six mesures de terre entre Marthes et Saint-Quentin.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 202.)

1. Jean Corde, son père, avait épousé, en 1620, Antoinette Liot, décédée avant sa mère Marie Bonvoisin.

Digitized by Google

BOSQUET

Petit fief près Ardres.

1781, 3 déc. — Les héritiers de Henri-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte, Bailleul, l'Epine, le Croquet, le *Bosquet*..... (Arch. Nationales Q¹ 906.)

BOSQUET, BOSQUET DE LE LOE

à Zudausques, tenu du Château de Saint-Omer.

1722, 1er juin. — Gertrude-Dominique Vandolre, de de la Jumelle, du Plouich, douairière de Georges-Joseph Deslions, seigneur de Feuchin, Zudausque, Noircarme, mère ayant la garde noble de ses enfants..... fief au village de Zudausque, tenu du Château de Saint-Omer, nommé *Bosquet de le Loe*... et le petit bocquet, appelé *bocquet d'Ausque*, les deux tenus en un fief.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241.)

1729, 12 juillet. — Dlle Gertrude-Dominique Vandolre, dame de la Jumelle, douairière de George-Joseph Deslions... pour le fief du Bosquet, situé à Zudausques.
(Ibid. C. 87, p. 248.)

V. aussi **Loe.**

BOS WARIN

Fief à Seninghem, tenu de la Prévôté de Seninghem.

1497. — Pierre le Zombre en tient ung fief nommé le *Bos Warin*, « qui se comprent en quatre mesures de bois auprès de le Buissonnière ». (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, etc... par Ph. de Croy, en 1502. No 574/832 de la Biblioth. de Valenciennes, fo 244 vo.)

BOUCHARD

(Fief) à Louches.

1784. — Ch.-Jos.-Ignace Le Febvre pour le fief Bouchard. (Arch. Nationales R. Q¹ 906, p. 15, no 21.)

BOUCOUD

Forme ancienne qui a désigné invariablement *Nortbécourt*, *Westbécourt* et *Zutboucourt*.

Digitized by Google

BOUCOURT

(Fief) à Reclinghem, tenu de la seigneurie de Dennebrœucq.

XVIII[e] siècle. — Le seigneur Comte de Kessel, à cause de sa femme, fille et héritière du feu seigneur Marquis de Lugy, tient de la terre et pairie de Dennebrœucq un fief situé aux terroir et village de Reclinghem, vulgairement nommé le fief Boucourt, qui se consiste en plusieurs rentes foncières, reliefs et droits seigneuriaux. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786, f° 148 r°.)

BOUCQUET

1564 (n. st. 1565) 24 janvier. — ...maison séant en la ville d'Aire, tenue cottièrement de Mons[r] de Pippemont, à cause de son fief du Boucquet. (Note communiq. par M. Rodière, extr. du chartrier de Colembert.)

BOULES

Fief de Valcoustre, *alias* « des Boulles », du nom d'un lieu dit hors la porte Boulenisienne à Saint-Omer.

1379. — Clay de Wissoc, fils Estevene, pour relief de cinq mesures de terre proche le courtil des Boulles et les Chartreux hors de Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1389. — Simon de Wissoc, fils Estevene, pour quatre mesures de terre et quarante verges emprez les Boules dehors la porte Boulizienne, venues de son père. (Ibid.)

1558. — Isembart de Houchin, chev. seigneur de Longastre, tuteur de Fr. de Houchin, son fils, et de dame Antoine de Lens, dite de Rebecque, pour un fief qui se comprend en quatre mesures et demie de terre, nommé le fief des Boules..... (Ibid.)

V. aussi **Valcoustre.**

BOULISIENNE

Fief nommé vulgairement « Bourgrenne » *(sic* pour *Boulisienne).* (Contr. de m. Oudard de Lens-M[le] de Nédonchel aux Archives de Beaulaincourt.)

V. *Porte Boulenisienne* ou *Boulisienne.*

Digitized by Google

BOULOGNE

(Vicomté de), consistant en droits domaniaux engagés à Vieille-Eglise.

1767, 20 janvier. — Revente par les héritiers d'Aumont à Michel-Jacques, marquis de Turgot, Conseiller d'Etat, Président honoraire du Parlement de Paris, de la Vicomté de Boulogne, consistant en l'inféodation d'une rente de deux mille francs due à Sa Majté sur le domaine de Vieille-Eglise estimé cent soixante mille livres.
(Arch. Nationales Q' 904.)

BOURDON

(Le), fief à Autingues.

1770, 28 juillet. — Philippe-Guill. Parem, ancien échevin d'Ardres, avant lui Jean-Jacques, son père, décédé en 1759, tient deux fiefs.... 2° une mesure soixante-neuf verges, nommée fief du Bourdon, au terroir d'Autingues. (Arch. Nationales Q' 906.)

BOURDREL

(Fief) à Pont-à-la-Lacque, sur Aire-sur-la-Lys.

1535. - Jacques du Saultoir... fief Bourdrel près le Pont de la Lacque, qui est de *haute avesne*... acquis de Jean Massie... (Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — Fief Bourdrel au Pont-de-le-Lacque : Jehan du Saultoir, fils Jacques, demt à la Cauchy-les-Pernes.
(Ibid. B. 16318, f° 171.)

1739. — Le sieur Albert de Sarra à cause du fief du Bourderel. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 291.)

BOURG

(Seigneurie du) à Saint-Omer. On désignait ainsi un fief qui consistait en rentes qui se « cueillaient » sur certaines maisons des rues avoisinant l'ancien château de la Motte ou du *Bourg, alias* Motte-Châtelaine. Dans la mention de 1767, on dit : « Fief du Bourg », dit Sainte-Croix (c'est-à-dire de la rue Sainte-Croix), Ravesberghe (du nom du propriétaire de 1623) et Lizele, nom du quartier de Lyzel *intra muros* (rue

Digitized by Google

et place du Vainquai) où se trouvaient des maisons comprises dans le fief.

1459. — V. la mention de 1459 du fief *Couture* (La) à Racquinghem.

1473. — Jehan d'Ardre tient le fief du Bourcq.
(Arch. du Nord. B. 16700, f° 105.)

1555. — Ysabeau Bournel de Thieullaine, fille de Rolland de Bournel de Thiembronne et Boncourt... petit fief nommé le Bourg à Saint-Omer. (Ibid. B. 16053)

1623. — Messre Denis de Massiet, chev. Baron de Ravesbergue, seigneur de Staples, Moulle, etc... fief nommé le fief du Bourcq, se consistant en rentes foncières dues à cause de quelques maisons en la rue de Sainte-Croix près la Motte Chastelaine et autres endroits en Lizelle en la ville et dehors..... (Reg. aux fiefs renouvelé par Val. Taffin. Arch. S. O. AB XII, 5, f° LX.)

En marge : « le 16 d'avril 1678 at esté receu le relief et cambellage... de Renon-Fr. de Beaufort, esc. sr de Beaulieu, Moulle, etc... »

1647. — Renom de Beauffort, mari de de Alexandrine de Massiet. (Epigr. du P.-de-C. Saint-Omer, p. 522.)

1789. — Christ-Louis de Beaufort, seigneur du Bourg.
(Procès-verbal de la Rédaction des Coutumes.)

1767, 9 avril. — Louis-Eug.-M. Cte de Beauffort, fils de Christ-L. et de dame M.-A.-Fr.-Jos. de Croix, son épouse, trois fiefs à Saint-Omer..... 2e Fief du Bourcq, dit Saint-Croix et Lizel... consistant en rentes assignées sur plusieurs maisons rues du Pot, de Ste Croix, du Bourcq (ou Bourg), des Clouteries, du Commandant (maison par achat du prince de Robecque, par avant Antoine de le Barre, faisant le coin de la rue du Plomb, servant de logement au Gouverneur), de l'Œil, faubourg de Lizel.....

Cette seigneurie provenait au dénombrant de ses parents, à son père de l'héritage de ses père et mère Renom de Beauffort et Alexandrine de Massiet ; cette dernière, fille de Denis de Massiet et de dame Marie d'Assignies, qui l'avaient acquise de Mess. Franç. de Monchy et de dame Claude de Créquy, son épouse.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

BOURG

(Fief du) à Delettes.

1379. — Robert de Heghes, fils Morel, pour le fief du Bourg, gisant à Delettes, venu de damle Ysabel, sa mère, qui fut femme aud. Morel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

BOURGET

1687. — Contr. de mariage de dlle Jeanne Desgardins, dle du Bourget, veuve d'Omer Brocquet, conseiller au Bailliage de Saint-Omer, avec N... Hellemans.
(Gros de Saint-Omer.)

La future apporte en dot des terres à Seninghem. Ne serait-ce pas là qu'était cette seigneurie? à moins que ce ne soit la même que la suivante ??

BOURGHEIL ou BOURGUET

à Tilques.

1544. — François de Longueville, sr de Bourgheil et d'Ostrove, Lieutenant Général du Bailli de Saint-Omer.
(Mém. S.A.M. t. 25, p. 293.)

« Ostrove, château dit aussi du Bourguet, commune de Tilques. » Courtois (*Dictionn. Géogr. de l'Arrondissement de Saint-Omer.* Mém. S.A.M. XIII.)

BOURNOVILLE

(Fief de), dans l'Ardrésis.

XVIIIe siècle. — Pierre d'Ampleman et de la Cressonnière, victe de Wolphus, seigneur de la Motte, etc... *Bournonville*, Ripehaye, capitne au régiment de Lannoy, Piennes, ensuite major de Gravelines, fils aîné d'Antoine.....
(Arch. Natles Q' 906. Dénombrement du fief d'Ampleman.)

BOURSTRAEEDE MERCHS

en dehors de Saint-Omer.

1394. — Will. Longuenesse, pour un pré nommé le fief de Bourstraeede merschs, venu de demle Jeanne, « seur Jehan Florens ».

Leurens de Lille acheta le fief cy-dessus.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

BOUSTICH

à Bayenghem-lès-Eperlecques.

1425. — Dle Mabille de Wailly, fe de David le Maure, pour le fief de Boustich à Bainghem dessous le haye, venu, pour son droit de quint, de demle Jacquemine de Monnecove, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

BOUVELINGHEM

Actuellement commune du canton de Lumbres, anciennement pairie du comté de Guînes, fit partie du marquisat érigé, sous le titre de Courtebourne, en faveur de Charles de Calonne, en 1672.

1227. — Jacques, chev. s[r] de Bouvelinghem. (Ibid. t. IV, p. 55.)

XII[e] et XIII[e] s. — V. dans Rosny (p. 250) quelques mentions des premiers seigneurs de Bouvelinghem

1422. — Florent de Calonne; avant lui Baudin, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1483. — Jehan Callonne de Courtebourne. (Bull. S.A.M. III, p. 445.)

1543-44. — Antoine de Calonne. (Arch. du Nord. B. 16733, n° 127.)

1714. — Dame Marie-F[se] de Gérard, veuve de Louis-Jacques de Calonne, marquis de Courtebourne, seigneur de Bouvelinghem. (Ibid. Bur. des Fin. C. 246.)

Voir la suite des Calonne-Courtebourne dans Rosny, p. 304.

Fief : Petit-Quercamp.

BOUVRY

Fief à Eperlecques.

1760. — Demoiselle (en blanc) Descamps possède deux fiefs seigneuriaux nommés seigneuries de Beaulo et Bouvry.... consistant en censives d'un revenu de 100 l. (20[es] d'Eperlecques.)

BRACPOT

Fief à Quernes.

1778. — Philippe-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de l'Hoir d'Eperlecques, de Coiselin, de Northout-Oostoucq, etc... Conseiller du Roi au Bailliage de Saint-Omer. (Cf. Mémoire imprimé, contre Mess[re] d'Egmont-Pignatelly, indiqué dans la Bibliogr. de l'Arrondissement de Saint-Omer du Baron Dard, n° 1148.)

BRAMERSCH

à *Blendecques*, mouvant du Château de Saint-Omer.

Fief et noble tenement qui « se comprend en un gazon de terre contenant cinq mesures au terroir de Blendecques en un lieu nommé le Bramersch.....

Digitized by Google

XVIe s. — Rapport de Jehan de le Nef, bourgeois de Saint-Omer, du 11 sept. 1556; de Christ. de le Nef, bourgeois de Furnes, neveu et héritier du précédent, du 29 janv. 1564 et du 3 sept. 1613. (Arch. du Nord. B. 16703.)

BRANLE

(Le), fief à Tournehem, tenu du Château de Tournehem.

1543-44. — « Jean Loise, filz défunt Nicollas... ung « fief qui se comprend et estend en pluiseurs manières et « terres, scituées et assizes aud. Tournehem, arrentées à « pluiseurs particuliers... icelluy fief nommé le Bransle... « pour le relief et chambellage... cx s. par. »
(Arch. du Nord. B. 16733, fo 2 ro.)

1759, 1er juin. — Antne-Frçois du Chasteau, rentier, demt à Saint-Omer... fief, terre et seigneurie du Branle, banlieue de Tournehem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.) — Même mention aux 20es de Tournehem.

1777, 15 mars. — Ant.-Fr. Duchâteau, sr de Branle, veuf de Frçoise - Alexandrine - Angélique Bard de la Haye.
(Gros de Saint Omer, no 33.)

BRASSON

(Fief) à Lumbres, mouvant de la seigneurie de Tenecques à Lumbres.

1780, 6 nov. — Jean-Baptte Desgardins, par avant Jacques Parent, tient le fief Brasson, en la paroisse de Lumbres, d'un revenu de six livres huit sols.

1779, 1er mars. — Martin Desgardins, par avant Jean-Baptiste... fief Brasson, etc...
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 236.)

BRAY

Sur Isbergues, seigneurie mouvant de celle d'Isbergues.

XVe siècle. — Anthoine de Bray, fief nommé le Bray, tenu de la Lacque. (Arch. du Nord. B. 16319.)

XVIe s. — Jan Tassart du Bray. — Antoine du Bray.

XVIIe s. — Jacques de Saulty. — François Ogier. — Joseph-Fçois Ogier.

1768-1783. — Joseph-François Ogier, fils du précédent. (J.-A. Carpentier : *La Seigneurie d'Isbergues.* Bull. S.A.M. livr. 256, p. 560.)

Digitized by Google

BRAYE (GRAND)

Fief du « Grand Braye », au même lieu que le précédent, dont il était un démembrement.

1622. — Il fit l'objet d'une donation testamentaire de François Deschamps, chanoine de la Collégiale d'Aire, à sa nièce, Marguerite Deschamps, femme de François Ogier, sr du Bray.

Il avait appartenu auparavant à Guislain Mathon.

(Bull. S.A.M. Ibid.)

BRAYE (PETIT)

Également démembrement du fief du Bray.

Comme le précédent, il est cité dans le testament du chanoine François Deschamps et donné par ce dernier à une autre nièce, Anne Deschamps, femme de Mathieu Vanderwœstine.

Il avait appartenu à Simon de Saulty dont les enfants l'avaient vendu au chanoine Deschamps. (Ibid.)

BRÉCOURT

(Moulin dit de) *alias Bécourt* à Esquerdes.

1464, 6 avril. — Jacques de Rebecque et Lambert de la Neuverue, comme tuteurs d'Anthoine d'Averhout, fils aîné et héritier de feu Jacques d'Averhout, sr d'Helfaut, donnent rapport et dénombrement du fief que détient Antoine d'Averhout à Esquerdes. Ce fief consiste en un moulin appelé le moulin de Brécourt et un pré y attenant.

(Chartes de St-Bertin. Edit. Haigneré et Bled, no 3164.)

V. aussi **Bécourt.**

BRÉDENARDE

Le domaine du pays de Brédenarde était directement dans la main du Souverain, mais il ne fut pas inféodé ; on en trouve à deux dates différentes des démembrements sous forme d'engagements.

1° Au quinzième siècle, un lot important de terres, désigné sous le nom de *fief et seigneurie des marais d'Audruicq*, fut engagé par Philippe le Bon à la famille de Croy. (V. Arch. Natles Q1 903 et Arch. du Nord B. Inventaire, t. IV, p. 337. V. aussi Mém. S. A. M. 23, p. 152.)

Digitized by Google

1759. — M. le Prince de Croy et de Solre a une seigneurie qui s'étend sur 1229 mesures de terres, marécages, etc... sur les territoires d'Audruicq, Zutkerque, Nortkerque et Polincove. (20cs d'Audruicq.)

2° Au dix-huitième siècle, le *domaine de Brédenarde* fut engagé à Jean-Baptiste-Cyprien de Laurétan, moyennant une rente de 6.933 livres.

1779, 4 septembre. — Contrat d'engagement passé par commissaires du Roi, en exécution de l'arrêt du Conseil du 27 août 1777, au profit du sr de Laurétan, du domaine de Brédenarde, seigneurie de Langle, et droits en dépendant, adjugés en 1710 et 1711. (Arch. Nationales Q1 904 et Mém. S.A.M. 23, p. 152.)

1787. — Mémoire contre messire J.-B.-Ciprien de Laurétan, seigneur vicomtier en partie par engagement du Pays de Brédenarde. (Bibliographie de l'arrondissement de Saint-Omer, par le baron Dard, no 1167.)

Enfin, on trouve, au dix-huitième siècle, une seigneurie vicomtière, entre les mains de la famille Marcotte.

1733, 13 juillet. — Jeanne-Cécile Marcotte, fille de Guill. Marcotte, Conseiller Secrétaire du Roi, seigneur de Roquétoire, Serques... du *pays de Brédenarde.*
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240.)

1759. — M. Marcotte de Roquétoire et ses consors, propriétaire des seigneuries foncières et vicomtières dud. pays de Brédenarde consistant en censives, droits seigneuriaux et de pêche, et, en plus, cent mesures de terre, le tout estimé au revenu de 1.600 l. (20cs Audruicq.)

BRÉDEREUIL

Fief à Ligny-les-Aire, hameau de la Tiremande, tenu du Roi à cause de son château d'Aire.

1423. — Jean de Rely, chev. sr dud. lieu... fief de quarante-cinq mesures de bois, nommé Bredereuille à Tiremande. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1500. — Gaspart Montchevallier... fief de le Braudeœulle. (Ibid.)

1569. — Ph. de Heuchin, fief de le Perrière et Brauderœulle à Tiremande. (Ibid.)

1660. — M. de Cahen, demt à Ablinghem, au lieu de dlle Jehenne Destiembecque ; avant, Wallerand de Mamez ;

Digitized by Google

avant, Walleran de Mamez, Chanoine Trésorier de la Collégiale Saint-Pierre d'Aire ; avant, Pierre de Thubeauville, au lieu de Jehan le Merchier de Thérouanne... fief de la Bredercœuille, à Thiremande. (Ibid. B. 16318, f° 63.)

1770, 5 janvier. — Ant^ine Monpetit, fermier au village de Ligny-les-Aire... pour un fief acquis conjointement avec Marie-Philippine-Scholastique Blondel, sa femme, par contrat du 20 février 1766, d'André-Joseph Duplessy, consistant en dix mesures un quartier de terre à labour à prendre en quarante-trois mesures ou environ situées au terroir de la Tiremande, nommé le fief de la Brédeville *(sic)*. (Ibid. Bur. des Fin. C. 191.)

BREDVELD

Fief à Bayenghem-les-Eperlecques.

1761. – L'Abbaye de Saint-Augustin-les-Thérouanne possède un petit fief et seigneurie de Bredveld consistant en censives d'un revenu de 60 l.

(20^es Bayenghem-les-Eperlecques.)

BRELAY

V. **Berlay.**

BRÊMES

près Ardres ; dépendait du Comté de Guînes.

1177. — Rumaut, s^r de Bresmes.

XV^e siècle. — Tassard de Brêmes, mayeur de S^t Omer de 1445 à 1464.

1500. — Denis de S^t Omer-Morbecque, seigneur de Hondecoustre et de Bresmes, Bailli de Saint-Omer.

— François de Recourt ép. Barbe de S^t Omer, fille de Denis ci-dessus et de Marguerite de Flandres.

— François de Recourt ép. Isabeau de Saint-Omer-Walloncapelle, fille de Nicolas et de Jeanne-Dorothée de Zuylen, dite de Schouteete.

— Anne de Recourt, fille de Philippe, petite-fille des précédents, épouse dom Juan de Velasco, Comte de Salazar, Gouverneur du château de Gand.

(Ms. 891. Bibliot. de Saint-Omer.)

1682. — Don Joseph d'Aragon, marquis de Salasar, neveu du marquis de Recourt, s^r de Bresmes, vend cette seigneurie en 1682 à Blaise Mallet, procureur du Roi à Ardres. (Rosny, p. 259.)

— Jean-Baptiste Mallet, s^r de Bresmes, vivait en 1767, père de Jean-Sulpice-Pierre, s^r de Bresmes, lieuten^t particulier en la justice de Calais. (Ibid. p. 929.)

Digitized by Google

1777. - Antoine-Nicolas de la Gorgue de Rosny. (Ibid. p. 259.)

Fiefs sur Brêmes : Blanquart, Bryart, Cornue (la), Croisilles, Dippendal.

D'après M. de Rosny, le fief de *Bresmes*, qui a appartenu depuis 1588 à la famille Roussel[1], serait autre que le précédent : ce serait probablement *Brème* sur Brunembert, canton de Desvres.

BRETAGNE

(Fief de la) sur Isbergues, mouvant de la seigneurie dudit lieu.

1587. — Philibert du Ploych.

XVIII^e s. — Comte de Tholomé (1715-16).

— Godefroy de Brandt, à cause de sa femme Antoinette du Plouich, fille de Jacques, s^r de la Bretagne.

— M. Le Sergeant (Antoine-Emmanuel), mari de d^lle M.-A.-Fr. de Brandt. (Cf. J.-A. Carpentier : *Les Seigneurs d'Isbergues*. Bull. S.A.M. 256^e livr. p. 563.)

BRETAGNE

(Fief de la) à Molinghem.

1760. — M. de la Prey... seigneurie vicomtière nommée de la Bretagne, consistant en censives d'un revenu de 1 l. 2 s. (20^es de Molinghem.)

BRETAGNE

(Fief de la) à Wittes.

1718. — Jacques de Wallehé, ch. s^r d'Arquingout, à cause de Marg^te d'Audrehem, sa femme, fille et héritière de Jean, icellui fils de Jean, par avant Robert d'Audrehem, six fiefs..... il tient encore le fief de la Bretaigne, consistant en quatre mesures de terre gisant au pendant du grand fossé. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C, 192 : Rapport et dénombrement de la seigneurie de Wittes, f^o 82.)

BRETHOF

(Seigneurie du) à Eperlecques.

1605, 4 nov. — Jacques Brunet, bourgeois dud. Saint-Omer, a été saisi du fief et seigneurie de Breethofst au

1. Pour les Roussel de Bresmes, v. Rosny, *op. cit.* p. 1287.

Digitized by Google

nom de Phil. Brunet, son fils, en vertu de la donation faite aud. Philippe par Me Anthoine Mesque, de la Société de Jésus. (Arch. du Nord. B. 16587.)

XVIIIe s. — Marie-Marguerite Le Sergeant, née en 1690, dame de Brétof, de la Tour d'Ausque, décédée célibataire en 1753. (Arch. du P.-de-C. Cueilloir de rentes dues par le Collège des Jésuites de Saint-Omer.)

1760. — Emmanuel le Sergeant, éc. seigneur du Plouych et autres lieux, possède à Eperlecques un fief seigneurial nommé la seigneurie de Brethof, consistant en censives d'un revenu de 15 l. 15 s. (20es d'Eperlecques.)

BRETHON

(Fief) sur Gournay, tenu de la terre et seigneurie de Gournay.

1786. — Claude Prud'homme, par achat de Jean-François Lemaire, tient aussi un fief nommé le fief Brethon, situé au Camp Goche, terroir dud. Gournay, contenant cinq quartiers..... tenant d'autre bout au sr Mayoul, seigneurie du Mont Guillain. (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, fo 87 ro.)

BREU (LE)

en la Châtellenie de Tournehem.

1789. — Louis-Frçois de Mailly-Mametz, pour sa terre de Le Breu en la Châtellenie de Tournehem.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 137.)

BRIART

(Fief du) à Blendecques, tenu de la seigneurie de Bientques.

1588, 24 nov. — Rapport et dénombrement baillé par Jehan le Boursier.

1681. — Id. par Georges Le Boursier, seigneur de Vigries.

1672. — Id. par Pierre Peplu, dont le père l'a acquis du précédent.

1687. — Id. par Louis-Cornil Kiecken, mari de dle Claire-Louise Peplu. (Arch. de l'auteur, no 30.)

1708. — Louis-Fr. Kiecken, lic. en dr. bourgeois rentier à Saint-Omer, fils et héritier des précédents.... un fief se consistant en une motte entourée d'eau où il y avait eu un château. à présent démoli et aplani, vulgairement

Digitized by Google

nommé Le Briart, au village de Blendecques, plus d'amont que la rue du Long Pont, conduisant de Bilques, par les Bruyères, à Saint-Omer, etc... (Terrier de la Terre de Bientques appartenant à M. Eloy, f° 571.)

BRIAS

(Fief de) arrière-fief de la seigneurie d'Allouagne, comprenant seize mesures au territoire de Lignes, à Roquetoire.

1740, 28 nov. — Jean-Jacques de Lencquesaing, éc. s^r de la Prée, Sanier, du Maretz, etc... fief et seigneurie de Brias, s'étendant sur 16 mes. 20 verges de terre qu'il a acquis de dem^lle Anne-Thérèse de la Haut, demeurant à Arles en Provence. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 199.)

1741, 15 mars. — Jean-Jacques de Lencquesaing tient de lad. seigneurie d'Allouagne le fief de Brias qui se comprend en 16 mesures 20 verges ou environ de terres, à cause duquel fief il a toute justice, seigneurie vicomtière, bailli, eschevins et sergent, à cause duquel fief de Brias sont tenues 31 mesures environ de terres qui doivent rentes en froment et 27 tenues cottièrement. (Ibid.)

1756. — Rapport à J.-J. de Lencquesaing, s^r de Laprée, à cause de sa seigneurie de Brias s'étendant au hameau de Ligne... (Arch. Hospital. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame V. § 1: B. 7.)

1779. — Led. seigneur L.-F. Jolly de la Viesville, mary et bail de dame Reine-Alexandrine-Louise Marcotte, propriétaire de la seigneurie de Brias.
(Arch. du P.-de-C. Centièmes Roquétoire : art. 6.)

BRILLEMPRÉ

ou Briant Pré, peut-être à *Surques*.

1789. — Antoine de S^t Just, éc. s^r de Lordat, pour sa seigneurie de Brillempré. (Extr. des procès-verb. de l'Assemblée de la Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardres pour les Etats Généraux. (Cf. Rosny, p. 392.)

— Blaise de S^t Just, s^r de Brillempré, ép. en 1696 d^lle Mary Joires.

— Jos.-Th. de S^t Just, né en 1701, ép. d^lle J.-C. de Maleray.

— Jean-Louis-Hercule, 1738-1819, et Antoine, s^r de Lordat, son frère.

Digitized by Google

BRIQUE

(Fief de la) à Quercamps, mouvant du Château de Saint-Omer.

XVI^e s. — Guillaume de Croix, Conseiller d'Artois, ép. d^lle Isabeau Esmenault, dame d'Estraselle.

1623. — Jacques de Croix, esc. seigneur d'Estraselles, Herbinguen, La Motte, etc... lieutenant général du Bailliage de Saint-Omer. . . . . Le cinquiesme fief nommé le *fief de le Bricque*, séant proche de Quercamp, contenant vingt et une mesures et demie de terres à labeur abouttant de lez zud sur le chemin menant de S^t Omer à Bouloigne, et de touttes autres listes abouttant aux terres et censse de Jerosme d'Estienbecque... led. fief piécha baillé à rente héritable pour quattre flor. par. de rente par an... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de S^t O. AB. XII. 5, f^os 51 et 53.)

1678. — *En marge de la précédente mention :* « Le 14 décembre 1678 at esté receu du s^r Ant.-Domin. de Croix, esc. s^r de la Motte, le relief et cambell^ge.... pour le fief nommé le fief de le Bricque, séant proche de Quercamp. »

Fin XVII^e siècle. — Jacques-Adrien d'Haffrenghes, s^r de la Bricque, né en 1655, décédé en 1723, ép. d^lle M.-Cath. Cambier ; puis son fils, Mich.-Pélagie, mari de d^lle I.-S. Cardon ; puis Louis-Fr.-Jos., 1705-1760.

(V. Denis du Péage. Généalogies Lilloises. I, p. 63.)

Cette terre demeura entre les mains de la famille d'Haffrenghes jusqu'en 1835. Le 21 novembre de cette année, elle fut l'objet d'une adjudication (Etude de M^e Van Troyen, Saint-Omer) provoquée par plusieurs représentants de cette famille qui en étaient propriétaires indivis. Seulement cette vente ne porta que sur une partie de 3 hectares 39 ares, restant de l'ancienne superficie qui était beaucoup plus considérable et en constituant la partie principale.

BRIQUE

(Fief de la) à Moulle ?

1713, 30 mai. — Phil.-Const.-Fr. de Coupigny, éc. s^r du village de Fouquières, mari et bail de d^le Marie-Joseph Dupont.... fiefs de la Motte à Moulle, la Harpe, la Brique, etc... (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 238.)

Digitized by Google

BRIQUE

(Fief de la) à Verchocq sur Molinghem, mouvant du Château d'Aire.

1709, 4 sept. — René-Nicolas Lambert, sr de la Bricque, demt à La Fosse, paroisse de Lestrem, fief et seigneurie de la Bricque, au lieu nommé Werchocq, paroisse de Mollenghem, tenu du château d'Aire.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 197.)

1730, 10 février. — Nicolas-Franç. Lambert, demt à Lestrem, fief de la Bricque, à Verchocq, paroisse de Molinghem. (Ibid. C. 88.)

1739. — Le sr Lambert, sr de la Bricque.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes d'Aire, p. 293.)

1748, 17 mai. — Louis Vion, censier à La Fosse, paroisse de Lestrem... fief de la Brique (désigné comme précédemment) à lui échu par le trépas de Nicolas-Franç. Lambert, son oncle, advenu en sept. 1742.
(Arch. du Nord. C. 197.)

BRIQUE

(Fief de la) à Wisques, tenu de la seigneurie de Noircarmes.

1545, 24 juin. — « Jacques de Hallines, demourant à « Hallines, en tient ung fief qui se comprend en ung ma- « noir amazé, terres et jardins, nommé le fief de *la Brique*, « contenant neuf mesures ou environ étant aud. lieu de « Wisque, tenant du costé oest aux hoirs Clay-Bouchet et « aultres, faisant front à une rue allant sur les Bruyères « et partie au flos de Wisque, tenant zud au grand chemin « allant vers Lumbres, dont m'est dû de relief 60 s. par. « pareille ayde et cambellaige coustumier, service de « plais et autres redevances accoustumées : par dessus ce, « me doibt chacun an de reconnaissance.... » (Rapport et dénombr. de la seigneurie de Noircarmes, servi par Philippe, sr de Sainte-Aldegonde, Noircarmes, de Wisque, Genetz, Avelin... à Oudart de Bersacques, comme prévôt de Saint-Omer, ledit fief relevant de la « salle prépositurale » de Saint-Omer. Common de M. de Noircarme.)

1633, 10 mars. — Gilles de Hallines, filz Estienne, demt à Wisques, tient fief scitué aud. Wisques, contenant cinq mesures amazées de maison, grange, édifices, « escléchées hors de neuf mesures de fief nommé la Bricque, de la visconté de Hallines », dont l'autre partie est tenue par les enfants de feu Jean Gillocq, et ceux de Marguerite Gillocq qu'elle eut de Jacques Marsilles et Andrieu Gillocq,

Digitized by Google

iceux Jean, Andrieu et Marguerite, enfants de feu Andrieu Gillocq, qui acquit cette partie par achat d'Estienne de Hallines. (Arch. de M. de Noircarme.)

1728, 10 mars. — Dans un rapport et dénombrement de cette date, on trouve des démembrements de ce même fief entre les mains de François de Hallines. Jacques et Philippe Capelle, Gilles-Fr. Sempy, les héritiers de la veuve Bédu. (Ibid.)

BRIQUE D'OR

Fief sur Mentque-Nortbécourt.

1556, 24 février. — Jacques du Val, éc. s[r] de la Bricque d'or, et dem[le] Fiacre d'Auvergne, sa femme.... dem[t] pour le présent au villaige de Fouquesolles. (Vente de terres à Fouquesolles. Gros de Saint-Omer, n° 20.)

1607, 1[er] juin. — Rapport et dénombrement que René de Baronaige, mari et bail d'Antoinette de Bourgogne, fille et hér. de mess[re] Jean de Bourgogne, baille à mess[re] Ch. de Cossé Brissac, mari et bail de d[lle] Louise d'Ongnyes, dame de Quercamp, etc...

1619, 24 octobre. — Lamoral de Lattre achète le fief de la Brique d'Or, à Mentque, du s[r] René de Baronaige et d'Antoinette de Bourgoigne, sa femme.

Milieu du XVII[e] s. — Ce fief a passé successivement à Jean-Baptiste de Lattre, échevin de Saint-Omer, fils de Lamoral et de Barbe Le Vasseur, puis à ses trois sœurs. L'une de celles-ci, Marie-Anne, épousa Jean Rogier, s[r] de Houdanville, avocat général et fiscal au Conseil de l'Artois réservé établi dès 1640 à Saint-Omer. Leur fille, Marie-Louise-Fr[oise] Rogier, sert, le 10 mars 1673, le rapport et dénombrement du fief de la Brique d'Or. Elle épousa le 5 juillet 1678 André Guilluy, avocat général, puis conseiller au Conseil d'Artois à Arras, qui devint de ce chef s[r] de la Brique d'Or.

XVIII[e] s. — Parmi leurs sept enfants, Thomas-Joseph Guilluy (1686-1736), conseiller au Bailliage de Saint-Omer, eut le fief. Il épousa, le 25 mai 1722, d[lle] Marie-Joseph-Alexandrine Gaillart. Après eux, la *Brique d'Or* échut à des enfants décédés célibataires, puis est demeurée à d[lle] Marie-Th.-Emélie Guilluy qui la transmit à sa nièce d[lle] Emélie-Charlotte-Ghislaine de Laurétan, née le 6 mars 1778, fille de Pierre-Fr.-Louis et de d[le] Marie-Eugénie Guilluy du Hamel. (Arch. de famille de l'auteur.)

Digitized by Google

BRIQUE D'OR

Les 20es de Racquinghem donnent la mention suivante : « M. Herrent possède la seigneurie de Galpain dite de la Bricque d'Or. »

Il n'y a pas eu à Racquinghem de terre de *la Brique d'Or*. V. ce qui est dit à ce sujet au mot *Becque Zedon*.

BRISACQ

(Fief de) ou *Brisart*, à Zudausques et Tatinghem.

1545, 24 juin. — « Item ay et tiengs aincoires en mon « domaine 32 mesures de terre en une pièce gisant du lez « nort de Tatinghem nommé le fief du Brisart qui fut et « appartient à Amant Hielle, demourant à St Omer, la- « quelle terre il tient en fief de mad. terre et seignourie « de Wisque par dix livres parisis de relief et 20 sols par. « de cambellage..... lequel Aman le vendit à deffunt Jac- « ques le Braure que deffunct Mons. de Noircarmes retint « par puissance de seigneur en ses mains... » (Rapport et dénombr. de la seigneurie de Noircarmes servi par Philippe, sr de Ste Aldegonde, Noircarmes, Wisque, Genetz, Avelin, etc... à Oudard de Bersacques, comme prévôt de Saint-Omer, led. fief relevant de la « salle prépositurale » de Saint-Omer.) (Arch. de M. Violette de Noircarme.)

1633, 10 mars. — ....j'ai encore en mon domaine 32 mesures de terre en une pièce gisant au lez nord de Tatinghem sur la vallée d'Arquingoult nommée le fief de Brisacq, qui fut cy-devant appartenant à Aman Hielle, demeurt à Saint-Omer, lequel fief il tenait dud. Wisques, lequel a esté retraict par mes prédécesseurs par puissance de seigneur sur Jacques Le Brauwere, achapteur dud. Hielle... listant lesd. 32 mesures... aux terres du presbitaire de Tatinghem, de St Bertin... l'Evesché de St Omer... de l'Escotterie au Brusle, etc... (Rapport à Mgr de Morlet, évêque de Saint-Omer, par le Bailli du Comte de Sainte-Aldegonde.)

BROCUS

Blocus ou *Brockuus*, à Saint-Omer, dans les marais de Lyzel.

1738. — Claude-Frçois Wallens, esc. sr du Blocus ou Brocus. (Gros de St-Omer. Acte de constitution de rente.)

BRŒUCQ

(le) en Coulomby.

1741, 3 sept. — Pierre Fayolle, procureur à St Omer, tient un fief et noble tenement situé à Coulomby, près de

Digitized by Google

Seninghem, nommé le fief du Brœucq, « provenant par « achat des seigneurs marquis de Lugy et de Samette « qui l'avaient succédé du sieur Marcotte, écuier, qui « l'avait acquis de Pierre Beauwin, anciennement d'Adam « Beauwin, selon rapport du 14 mai 1521, lequel fief se « consiste en plusieurs rentes d'argent et plumes, reliefs « et droits. » (Rapport de la seigneurie de La Motte Warnecque, inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f° 234 r°.)

1755. — Alex.-Jos. Fayolle, s^r^ du Breucq en Coulomby, conseiller au Bailliage de Saint-Omer.
(Mém. Soc. Ant. Mor. XXV, p. 307.)

V. aussi **Broucq.**

BRŒUCQ

à Lambres-les-Aire.

1739. — Barthélémy-Frçois de Vitry, s^r^ du Brœuq, terre relevant de la terre de Liettres.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, pp. 288-289.)

1759. — M. de Vitry pour les seigneuries du Brœucq et du Maréchal, se consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 45 l. 12 s. 3 d.
(20^es^ Lambres-les-Aire.)

BRŒUCQ

(Le), petit fief sur les territoires de Moulle, Serques et Tilques.

1414. — Jacques Dubreuc a vendu à Jean de S^te^ Aldegonde, éc. s. de « Quennebergue », 8 florins de rente à prendre sur un fief appartenant aud. Jacques, situé à Moulle, Serques et Tilques. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1569. — Marie de Tramecourt, abbesse du Couvent de Sainte-Claire (à Saint-Omer), dam^le^ Françoise d'Ostrel, Marie de Licques, Claude d'Ongnies, Catherine du Tertre, Marie de Bersacques, boursière, toutes religieuses dud. couvent, donnent à titre d'arrentement à Guillaume du Chastel, éc. *s^r^ du Brœucq*, homme d'armes des ordonnances du roi, une pièce de six mesures de terre située à Moulle et Serques... Le mardi 1^er^ mars 1568 (n. st. 1569).
(Gros de Saint-Omer. Accords, n° 4.)

1569. — Jehan de Herenbault, éc. dem^l^ au Brœucq, paroisse de Moulle, héritier de son frère... Guill^me^ du Chastel, éc. seigneur du Brœucq, son bel-oncle.
(Ibid. Accords.)

Digitized by Google

1579. — Guillaume du Chastel, esc. seigneur du Brœucq, et dame Catherine de Massiet, sa femme, demeur[t] aud. lieu du Brœucq, paroisse de Moulle.
(Gros de Saint-Omer. Rentes, n° 37.)

1663. — François du Val, fils de feu François, s[r] de la Pierre, et de d[lle] Marie Aubron, déclare, dans ses apports de mariage, lui appartenir, venant de la succession de sa mère, la moitié indivise avec son frère de certaines terres dont..... « Item en 8 mesures demi quartier de pareilles (tant à usage de preys que labœur) terres es villages de Tilques et Salperwicq, avecq un fief seigneurial acquis par ses père et mère maternels vulgairement appelé le *fief du Breucq*, audict Tilques... » (Contr. de mar. de François Duval et d[lle] Cather.-Isabelle Pigouche passé à Saint-Omer le 30 janvier 1663. Gros de Saint-Omer, n° 71.)

Au XVIII[e] siècle, ce fief passa à la famille Taffin à la suite de l'alliance contractée en 1689 de Antoinette-Cath.-Fr[se] du Val avec Jacques Taffin, s[r] du Hocquet, du Coustre, etc.., mais ce ne fut qu'après le décès de François du Val.

1720, 12 novembre. — François du Val de la Pierre, s[r] du Breucq en Tilques, fils et héritier de dam[le] Aubron, fief et seigneurie du Brœucq d'un rapport de 6 l. 2 s. 3 d. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241. Rapport de la seigneurie de Tilques.)

1777, 30 décembre. — Guislain-Fr. Taffin, s[r] du Hoquet.... seigneurie du Brœucq, au terroir de Tilque, se consistant en plusieurs rentes vicomtières et foncières.
(Ibid. C. 241.)

1779. — Guislain-Fr[s] Taffin du Hocquet, propre de la seigneurie du Breucq en lad. paroisse.
(Centièmes de Tilques.)

Ces deux dernières mentions appellent une observation. En effet, Guislain-Fr. Taffin du Hocquet représentait la branche aînée, tandis que le nom de la seigneurie du Brœucq n'a pas cessé d'être porté depuis la fin de la première moitié du XVIII[e] siècle par les représentants d'une branche cadette. (V. *Généalogie Taffin* dans Bulletin de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai, oct. 1920, p. 105-106.)

Je crois pouvoir expliquer cette anomalie apparente par le partage dont la terre du Brœucq a été l'objet après la mort de Nicolas-Antoine Taffin du Hocquet, fils de Jacques Taffin et d'Antoinette du Val de la Pierre, sa femme. La partie sur Tilques est échue à Guislain-François, s[r] du Hocquet, son fils aîné ; la partie sur Serques et Moulle échut à Marc-Antoine, son troisième fils, qui, seul, porta le nom de la seigneurie.

Resterait à déterminer à quelle seigneurie du *Brœucq* s'applique la mention suivante :

Digitized by Google

1572, 29 octobre. — Marguerite Wyts, veuve de Jacques le Chevalier, sr du Brœucq. (Gros de St O. Rentes.)

BROUAY ou BRUAY

Seigneurie à Blendecques, tenue de celle d'Heuringhem.

1588, 18 mai. — D'après le contrat de mariage d'Oudard de Lens de Rebecque avec Margte de Nédonchel, Oudard de Lens apporte... la terre de Blendecques... le fief de Bruay, seigneurie vicomtière, tenu de « Houringhem ». (Copie aux Archives de Beaulaincourt à Beauvoir.)

1628, 28 avril. — Robert de Lens, ch. sr de Blendecques, Hallines, etc... tient à titre d'engagère la Sénéchaussée dud. Blendecques comprenant entre autres dépendances trente-nœuf verges d'héritage et trois mesures douze verges et deux mesures vingt verges nommées Bruay..... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. St-O. AB. XII, 5, fos 126-128.)

1629, 29 juillet. — Rapport et dénombremt de Daniel Crauwel, mary et bail de Marie Robbe, sa femme, demt à Blendecques, au seigneur de Blendecques, Hallines et Brouay, à cause de son fief et seigneurie de Brouay en Blendecques. (Arch. Capit. de Saint-Omer G. 2731.)

Vers 1729. — L'Hôpital Général de Saint-Omer tient foncièrement, de la seigneurie de Brouay, cinq quartiers de pré, séant en la vallée de Brouay, tistant d'occident aux dames de Sainte-Colombe, de septentrion à la Basse Rivière, etc... (Arch. Hospitales de St Omer. IV. B. 5.)

1759. — Fçois-Joseph de Lens, cte et sénéchal de Blendecques, seigneur vicomtier, possède la Sénéchaussée..... et le fief dit de Brouay. (Vingtièmes.)

BROUCQ

Fief à Coulomby.

1663, 4 avril. — Ce fief fait l'objet d'un apport de Charles de Genevières dans son contrat de mariage avec Anne-Jossine de Zutpenne.

(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 557.)

V. aussi **Brœucq**.

BROUCQ

à Éperlecques.

1760. — Mlle-Lse-Ursule de Bevre, pour un fief nommé la seigneurie du Broucq, qui consiste en droits seigneuriaux seulement, attendu que toutes les petites parties de terres qui en sont mouvantes sont toutes fiefs.

(20es Éperlecques.)

Digitized by Google

BROUILLIEZ

(Fief) à Ouve, mouvant de la seigneurie d'Elnes.

Milieu du XVIII^e s. — Item, moi (Pierre Sandelin) seigneur d'Elne, par avant, Philippe-Marc de Fiennes, mon oncle, je tiens encore de moi un fief que mes prédécesseurs ont retiré, par puissance de seigneur, le fief des Brouilliez, jadis nommé la motte d'Ouve, venant jadis de Chrestien Queval, qui se comprend en 2 mesures environ de prés, aboutant d'amont aux prés de la Motte. (Cf. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f° 252 v°.)

BROUXOLLES

à Moringhem.

1628. — Déclaration du fief de Disque à Boisdinghem s'étendant sur les territoires de Boisdinghem, Zudrove, Brouxolles..... avec terres situées « oest au fief de la place de Brouxolle appartenant à Rolland de le Boée.... » (Reg. aux Fiefs renouvelé par Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII. 5, f° 24.)

Milieu du XVII^e siècle. — Gilles du Mont, fils de feu Franchois, et Rolland de le Boe, pour deux fiefs consistant en seize livres par. de rente, chacun par moitié.... le premier fief nommé Broucqsolle.

(Arch. du Nord. B. 16702, f° 151 v°.)

Fin XVII^e siècle. — Rapport par Maximilien Destiembecque de la seigneurie de Disque en Boisdinghem, « lad. seigneurie de Disque, anciennement dit la terre et seigneurie de Bodinghem », venue par le trépas de Jerosme Destiembecque, son père, advenu le 25 nov. 1660, comprenant.... le fief nommé Broucqsolle, comprenant trois mesures de manoir amazé et terres, tenu par Gilles Dumont, fils de feu François... (Ibid. Bur. des Fin. C. 233.)

1765, 18 déc. — Rapport par Michel-Ant.-Jos. de Sepulchre de la même seigneurie de Disques en Boisdinghem, comprenant deux fiefs nommés Brouxolles : *le premier*, à la dame Baronne de Bousbecque, fille et héritière du s^r Imbert de la Baselle, échu à ce dernier de dame Gertrude Cornaille, par avant, Roland de la Bée; *le second*, démembré du précédent, à la veuve et enfants de Jacques-François Odet, par avant, Françoise-Aldeg^de Hendricq, à son décès veuve du s^r Hubert, par avant, Anselme Bédague, à cause de Julienne Petit, sa mère, fille de Laurent. Le s^r Edouard-Fr. Gouliart, doct^r en Sorbonne, chanoine et « Conseiller Clercq » au Parlement de Douai, fils et héritier de Louis-Joseph, icelui de Jean-Fr. Gouliart qui fut fils et héritier de Jeanne-Thérèse Lepetit, icelle fille de

Digitized by Google

demlle Marie Dumont, fille de François, tient de lad. seigneurie de Disque un fief consistant en rentes » à quoi, dès l'an 1410, furent arrentés les maison, jardin et terres à labour du fief de Brouxolle, se consistant en 42 mesures ou environ. (Ibid.)

1778, 5 sept. — Le seigneur marquis de Béthune, à cause de dame Albtine-Joseph Le Vaillant, baronne de Bousbecque, son épouse, fille d'Albert-Marie-Joseph Imbert, éc. sr de la Baselle, fils de dame Agnès-Gertrude Cornaille, par avant, Roland Delabée... fief né Brouxolle. (Ibid. C. 235.

BRUGET

à Maisnil-Dohem.

1760. — Les administrateurs du « cathisisme » de Saint-Omer... petit fief nommé Bruget, d'un revenu de 8 l. (20es Dohem.)

BRUGNOBOIS

Brune-au-Bois, ou *Brunobois* à Guémy.

Fin XVIIe s. — Florent d'Auvergne, éc. sr d'Ostrohove. (Rosny, p. 276.)

1712, 13 oct. — Pierre Huguet du Haillet... fief et seigneurie de Brunobois en Guémy. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 246.)

1725. — Pierre Huguet, sr du Hallier, sr de La Motte et de Brunobois, grand bailly de la v. et châtellenie de Tournehem. (Inscription campanaire à Tournehem. Cf. *Epigraphie du canton d'Ardres*, p. 287.)

1739. — Jean-Baptiste Huguet, sr du Haillet, Bailli de la Châtellenie de Tournehem pour sa terre de Brune-au-Bois. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 137.)

1761. — Les enfants du sr Brunart (*sic*, lisez Brémart) possèdent un fief nommé la seigneurie de Brunobois, d'un revenu de 48 l. (20es Guémy.)

1766, 7 février. — Jean-Claude Brémart, marchand brasseur, demeurant à Lostbarne Louches, tuteur de Claude-Remond Brémart, son fils, qu'il a eu de sa femme Marie-Françoise Lesage... seigneurie de Brugnobois en Guémy. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 246.)

BRUGNOBOIS

sur Leulinghem et Nortleulinghem.

1604. — Ch. du Val, sr du sart dit Brunobois, et Margte de la Folie, sa femme. (Note extr. des Arch. du Cauroy. Commcn de M. Rodière.)

Digitized by Google

1634. — Antne du Val, sr de Brunobois en Lœulinghem. (C. de mar. François du Val et Marie Aubron. Gros de Saint-Omer, no 53.)

1789. — Philippe-Antoine Delattre, pour sa terre de Brune-au-Bois en Leulinghem.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 138.)

1761. — Antne-Jos. Delattre, éc... seigneurie de Brunobois à Nortleulinghem, consistant en rentes foncières et droits seigneuriaux d'un revenu de 24 l.
(20es Nortleulinghem.)

1766. — Ant.-Joseph Delattre... fief de Brunaubois en Leulinghem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 246.)

1778. — Ph.-Louis du Chatel, sr de Nortbécourt, demeurt à Nielles. fils de Philippe-Frçois, sr de Bertevelt et de Marie-Isabelle-Margte de Lattre, héritière d'Antoine-Joseph de Lattre, son oncle... *seize* fiefs dont le 13e est la seigneurie de Brugnobois en Leulinghem. (Ibid. C. 245.)

1788. — Augtin-Th.-Jos. Liot, sr de Nortbécourt, Vargelot, Brunaubois... par achat fait à Ph.-L. du Chatel, sr de Bertewelt. (Ibid.)

BRUGNOBOIS

en Surques, tenue de la seigneurie du Val en Surques.

1375. — Guill. du Bos. — Colle et Jacques du Bos.
(Rosny, p. 275 ; Mém. S.A.M. t. 8, p. 425.)

1473, — Jehan Parenty... fief nommé Brugnobos, gisant à Surques, tenu du château de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 16700. — Bull. Soc. Ant. Mor. 5, p. 159.)

1478. — Enguerrand du Val, éc. père de Porus, père d'Antoine, srs de Brugnobois.
(Rosny, p. 275; Mém. S.A.M. 8, p. 425.)

1542, 6 mars. — Antne du Val, éc. sr de Brugnobois [1], Nortbécourt, bailli de la châtellenie de Tournehem. (Bull. Soc. Ant. Mor. V, p. 156.) Il avait épousé Marguerite d'Estrées, sœur de Jean d'Estrées, sr de la Pairie de Surques et Grand Maître de l'Artillerie.
— Isabeau du Val, fille des précédents, ép. Jacques de Wavrans.

1593. — Dlle Marguerite de Wavrans, fille des précédents, ép. *Jean de Neufville.*
Charles de Neufville, décédé en 1654, ép. Marie Couvelaire, fille de Jacques et d'Antte d'Ostrel.

1. « fief seignourial et chef lieu dud. Brugnobois séant en lad. paroisse de Surques ». (Arch. du Nord. B. 16733.)

Digitized by Google

1655. — Florent de Neufville avait épousé, en 1648, Marthe du Bosquel.

1679. — Charles-Louis de Neufville épouse Marie Hédoux.

1725. — Charles-Louis ép. Marie-Charlotte Caillac.

1752. — Charles-Louis (5e du nom) ép. Marie-Cécile-Jacqueline St Just, fille de Joseph-Thomas et de Jeanne-Cécile de Maleray. (Rosny, pp. 1062-1063. Mém. S.A.M. 8, p. 426. V. aussi *Epigraphie du Canton de Lumbres*, p. 434.)

BRULE

Le quartier du Brule à Saint-Omer fut anciennement le centre d'une seigneurie spéciale dont la mairie ou amanie fut inféodée.

En 1235, le châtelain de Saint-Omer décharge de redevances annuelles les maisons sises dans la seigneurie du Brule. Mais, à la fin du XIVe siècle, elle fut rattachée au fief de la Châtellenie ou Motte Châtelaine.

(V. Mém. Soc. Ant. Mor. IX, pp, 137-138.)

Nous trouvons encore cette mention :

1400. — Jean Lescot pour 12 l. qu'il a sur l'Amanscep du Brule. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Il y avait aussi une redevance féodale qui consistait en un droit que l'on pouvait lever sur les marchandises passant par la porte du Brule. Voir plus loin au mot **Portage.**

BRUNEMBERT

à Roquetoire-Cohem.

1559. — Le fief de la Rotonnerie, scitué à Rocquestor, avec le fief de Brunemberck.

(Partition du diocèse de Thérouanne, 420.)

1780. — Plan et carte figuratifs de la ferme et seigneurie de Brunemberg située au village de Cohem et environs (Bull. Soc. Ant. Mor. XI, p. 51) appartenant au Chapitre d'Ypres.

BRUSSEL

(Fief) à Quercamps.

1722, 22 juillet. — Rapport de Ant.-L. d'Auvergne, éc. sr de Boisdinghem, *Brussel*, etc.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 233.)

1779, 8 juin. — Nic.-Jos. de Poucques de Beaurietz.... fief de vingt-deux mesures cy-devant nommé *le bois Brus-*

Digitized by Google

sel, à présent à usage de labour à Quercamp ; par achat de défunt Jacques d'Auvergne, éc. s[r] de Guémy, et échu à ce dernier d'Antoine de la Houssoye, éc. s[r] de la Rahaude et de la Vasserie. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 190.)

BRYARD

(Le), fief à Ferlinghem sur Brêmes.

1604. 26 mars. — Hommage au Roi du fief du Bryard par Baudouin d'Ostrel, fils et héritier de Philippe.
(Rosny, p. 279.)

1781. — ...Fief tenu du Roy et du fief du Briarcq *(sic)* (dans aveu du fief de la Cornue par H.-Joseph Blanquart, s[r] de Septfontaines, la Motte, Bailleul, etc... Arch. Nat[les] Q' 906.)

BUCAILLE (LA)

à Blessy.

1759. — Le Chapitre de la Collégiale S[t] Pierre d'Aire pour le fief seigneurial de la Bucaille, consistant en censives d'un revenu de 26 l. 8 s. (20[es] de Blessy.)

BUCAILLE (LA)

à Thiembronne.

1730. Eléonore-Antoine de Gand, chev. s[r] de la Bucaille. (*Hist. de Thiembronne*, par l'abbé Leroux, p. 128.)

BULÉCAMPS (LES)

sur Alquines et Fouquesolles.

1623. — Le sieur de Beaucamp (Jacques de Runes) tient ses bois de Bullecamps-les-Escœuilles à 10 l. par. de relief. (Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5.)

1776, 15 avril. — Emm.-Fr.-Jos. Le Sergeant, Henry-Eug.-Jos. Le Sergeant, dem[lle] M.-A.-Th. Le Sergeant.... seigneurs indivis de Fouquesolles, Audrehem..... les *Bullescamps*, tenus de Sa Maj. à cause de son château de Boulogne. (Arch. Nationales Q' 903.)

1786. — Même mention, avec indication que ces terres ont été acquises de Louis Godefroy, marquis d'Estrades, par contrat du 19 décembre 1768 passé devant Lemaire et son collègue, notaires à Saint-Omer :

« Un fief et noble tenement situé au terroir de Fouque-
« solles, nommé les *Bullescamps*, se consistant, suivant les
« anciens titres, en trois cent quatre-vingt mesures bois
« tailly.... plus les terres en friche nommées la Commune
« des Bullescamps, données par les anciens seigneurs de
« Fouquesolles, etc... »
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f[o] 156.)

Digitized by Google

BURETTE

(Fief) à Audincthun, tenu du château de Wandonne.

1759. — Dlle Burette possède le tiers de la dîme sur le territoire de Wandonne. (20es Wandonne.)

BUREULLE

(Fief) à Zudausques.

1633. — « Douze mesures demi quartier en la vallée de Tatinghem... about. west à l'abbaye de Blendecques et autres, oest au fief de Bureulle, appartenant au seigneur de Blendecques. » (Rapport à l'Evêque de Saint-Omer de la seigneurie de Noircarme à laquelle sont réunies les terres et seigneuries de Zudausques et Wisques. Commen de M. Violette de Noircarme.)

BURKES

ou *Burques*, actuellement *La Tour Blanche* à Saint-Martin-au-Laërt.

Cette seigneurie importante de la banlieue de Saint-Omer appartenait aux Prévôt et Chapitre de Saint-Omer pour la justice vicomtière et foncière, sous la haute justice du Comte et du Magistrat de Saint-Omer.

(Mém. S.A.M. 14, p. 214.)

1282. — Un compromis eut lieu pour la justice de Burkes entre le Comte d'Artois et le Magistrat de Saint-Omer d'une part, et le Chapitre de Saint-Omer d'autre part. (Arch. de Saint-Omer. Cf. Mém. S.A.M. 9, p. 149-150.)

1761. — « L'Evêque de Saint-Omer, seigneur principal de lad. paroisse, possède la seigneurie de Burque, dont les censives sont du revenu de 308 l. et les droits seigneuriaux de 150 l. » (20es de Saint-Martin-au-Laërt.)

On trouve des aveux servis par des particuliers à l'Evêque de Saint-Omer pour fiefs tenus de cette seigneurie.

1623. — Florent de Noyelle, mari et bail de Christine de Berghues : un fief à Burques en la place de la Tour de Burques. (Cette « Tour de Burques » est devenue la Tour Blanche.)

1727, 29 octobre. — Rapport servi à Mgr F. de Valbelle, évêque de Saint-Omer, par Marie-Maximilienne, Gertrude, Marie-Joseph, Marie-Louise et Marie-Barbe Liot

Digitized by Google

à Saint-Omer, enfants de Jacques-Dominique, sr de Walle et de Claude-Gertrude Vandolre, du fief de Burque, à savoir six quartiers de terre à usage de prey à St Martin-au-Laërt. (Arch. de l'auteur.)

Enfin, la Mairie de Burkes fut spécialement inféodée : nous en trouvons traces au 18e siècle :

1761. — « Le sieur Diesback (de Diesbach) possède la « seigneurie de la Mairie dud. Burque et fiefs dépendants, « tels que celui connu sous le nom de *Canteleu*, dont les « censives sont du revenu de 55 livres et droits seigneu- « riaux du revenu de 25 l. » (20es de St-Martin-au-Laërt.)

Vers 1780. — M. du Pont est possesseur de la Mairie de *Burques*. (Cf. de Lauvereyns. « Les Carnot à Saint-Omer ». Impr. du Mémorial Artésien. 1889.)

BUYSSCHEURE

La seigneurie de Buysscheure enclavée dans la Flandre, actuellement commune du canton de Cassel, voisine d'ailleurs de Saint-Omer, était tenue de la châtellenie de Saint-Omer.

1389. — Robert Dausque en Brabant pour la seigneurie de Busqueure venue de son frère.

1455. — M. Jean de Comines, tuteur de Phle de Comines, héritier de M. Colart de Comines, pour la terre et seigneurie de Buscures.

1465. — Ch. de Noyelle, ch. sr d'Angest... seigneurie de Busqueure vendue à Josse d'Hallewin.

1520. — Noble et puissle dame Françse de Bourgogne, vve de Phle de Hallewin, chev. seigneur de Bugnenoult au nom de Phle de Halewin, son fils... seigneurie de Buschure.

1542. — Jean de Hallewin, ch. sr de Piennes, seigneurie venant d'Antoine, son père, puis Charles, son fils.

1570. — François Capron, procureur especial de Paul Rooman, pour achat par lui fait de la terre de Buschure du sr de Piennes.

1593. — Denys de Massiet, sr de Staples, pour droits de la seigneurie de Buscheure vendue par les abbé et religieux de Lobbes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Légier de Béthisy, à cause de Marie de Massiet, sa femme.... terre et seigneurie de Buysscheure enclavée au pays de Flandre.

(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Mém. S.A.M. 25, p. 24.)

Digitized by Google

1630. — Catherine du Briard, au nom de Philippe de Massiet, son fils : relief de la terre de Buscheure, venue de Denis de Massiet, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

En **1635,** le mariage de Renom de Beauffort avec dlle Alexandrine de Massiet, fille de Denis et de dlle d'Assignies, fit entrer la terre dans la famille de Beauffort.

1738. — Christophe-Louis de Beaufort, grand bailli de Saint-Omer en Artois, seigneur de Buscœur *en Artois,* bailliage de Saint-Omer.

(Pr.-verbal de la Rédaction des Coutumes.)

BUSERICQUE

Fief sur Sainte-Marie-Kerque.

1447. — Jacques Lescot, fils de Clay Lescot, pour le fief de Buseric en Langle, consistant en 4 mesures et demie de terre. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVIIe siècle. — Fiefs tenus de Sa Majté à cause de son Ghiselhus et seigneurie de Langle... Les héritiers de Robert-Jacques de Croix, vivt esc. sr de Busericque, etc... pour un fief qui se nomme Busericque, escheu aud. Robert-Jacques de Croix par le trespas de Mre Guill. de Croix. (Ibid. B. 16709.)

1772, 21 déc. — Claire-Pétronille Ricouart, veuve de Paul-Jos. de Pestre, éc. par achat que le sr Pierre Ricouart et Marie-Jeanne Couvreur, ses père et mère, ont fait en son nom de Guislain Ogier et consors, héritiers de Barbe Taverne, femme à Jean-Frçois Gazet, par contr. passé à Saint-Omer le 26 nov. 1743, eux par achat des héritiers de Robert de Croix, sr de Busericque, icelui, fils de Robert-Jacques, sr d'Estraselles, Busericque ; par avant, Guill. de Croix ; jadis Isabeau de Croix ; par avant, Jean Huwincq.... hommage en la place sur le *Busericque,* à 10 l. par. de relief. (Arch. du Nord. Bureau des Fin. C. 223.)

1749, 14 octobre. — Paul-Jos. Depestre, mari et bail de dlle Claire-Pétronille Ricouart... fief de Busericque, qui est un fief en l'air à Ste Mariekerque. (Ibid. C. 88.)

1760. — Dlle Marie-Jeanne Couvreur, veuve du sr Pierre Ricouart, possède la seigneurie de Busericque consistant en reconnaissances et droits seigneuriaux du revenu de 16 l. 8 s. (20es Sainte-Marie-Kerque.)

BUSNE

Fief sur les territoires de Wavrans, Wilbedingue, Waudringhem, tenu de la seigneurie d'Elnes.

1786. — « Je (Pierre Sandelin, baron d'Elnes, etc...) « tiens par acquisition que j'ai fait de Jean-Philippe De-

Digitized by Google

« lattre, icelui, par achat de Catherine Fouache, par « avant, Jean-Fr. Fouache, au précédent Jean Pol, jadis « demlle Jeune Wavrin, de madle seigneurie d'Elne, « un fief se consistant en plusieurs menues rentes tant en « argent que bled, chapons, droits seigneuriaux, situé au « terroir de Wavrans, Wilbedingue, Waudringhem et « environ, nommé la seigneurie de *Busne.* » (Rapport de la seigneurie d'Elnes inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, fo 253 vo.)

CABLIAU

Fief à Recques.

1760. — Jean-Adolphe de Colsets, éc. sr des fiefs de Marle, Millan, Coutre, Cabliau, consistant en rentes foncières et reconnaissances d'un revenu de 40 l., et pour les droits seigneuriaux de 2 l. (20es Recques-Vrolant.)

CAHEN

Hameau de la commune de Licques, dépendant, pour la justice, du Bailliage de Saint-Omer, et auparavant du château de Tournehem.

1198. — Robert Mauvoisin, seigneur de Cahem, fils de Baudoin et neveu d'Eustache Mauvoisin.

1226, août. — Guillaume Mauvoisin, seigneur de Cahem, puis Anselme, son fils.

(de Rosny. T. IV, pp. 54 et sv.)

Vers 1450. — M. de Lyerres, puis dlle N... de Lierres, sa nièce, qui épouse Guill. de Wilde. (de Rosny. p. 297.)

1473. — Guillaume le Wilde pour le fief nommé Cahen, tenu du château de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 16700.)

XVIe siècle. — Jean de Mamez, seigneur du Riez, par la mort de son oncle, Louis, et, plus tard, seigneur de Balque, Visch, épousa dlle Anne de Wilde, dlle de Cahen, veuve de Denis Hanon, seigneur de la Vigne, fille de Guill. de Wilde, seigneur de Cahen. Anne de Wilde décéda à Aire en 1549.

Jean de Mamez, seigneur de Lampernesse, Balques (près Lynde), Wische, ép. dlle Jeanne de Neele, fille de François.

Wallerand de Mamez, chev. sr de Cahem, Morcamp, Wische, Wignacourt, Nelle, décédé avant 1593, ép. en 1582 dle Jeanne de Steenbecque, dame d'Ebleghem (Ebblinghem) dont plusieurs enfants, dont :

Digitized by Google

XVII^e siècle. — *a*) Agnès de Mamez, fondatrice des Ursulines de Saint-Omer, qui testa le 8 octobre 1626.

b) Jean de Mamez, chev. seigneur d'Ebblinghem, Cahem, qui ép. d^le Marie de Brias, dont :

Franç.-Jos. de Mailly-Mametz, chev. baron d'Ebleghem, qui épouse Anne-Fr^se-Henriette de Sainte-Aldegonde, vivante en 1685, fille de Frçois Lamoral, deuxième comte de Sainte-Aldegonde et d'Agnès de Davre, dont :

Maximilien de Mailly-Mametz, baron d'Ebblinghem, grd-bailli de la châtellenie de Cassel, + avant 1693, ép. d^le Marie-Anne de Tenremonde, décédée en 1693 à Saint-Omer.

XVIII^e siècle. — Louis-Fr. de Mailly-Mametz, ch. baron d'Ebblinghem, vicomte de Sainte-Walburge, seigneur du Comté de Sainte-Aldegonde, de Cahem, Canchy, Cocquerelle, Lampernesse, mayeur d'Aire de 1719 à 1732; ép. Marie-Cath. de Melun. Il est décédé en 1780.

— Boniface-François de Mailly-Mametz, né vers 1715, détenu pendant la Terreur aux prisons d'Arras, seigneur de Cahem en 1771. (V. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 243.)[1]

Fiefs sur Cahem : Folie (La), Giltapart, Vincles.

CAILLEU

Cailleux ou *Caieu* (Fief) à Seninghem, s'étendant sur dix mesures de terre.

1616. — Achat du fief Cailleux, situé à Seninghem, par Guill. Danel.

1635. — Antoinette Carpentier, veuve de feu Nicolas Martel, propriétaire de certain fief nommé fief Cailleu, tenu du Comté de Seninghem.

1666-1675. — Flour Martel possède le fief Caieu.

1697. — Georges Martel.

1745. — Ce fief passe à l'Hôpital Général. (Arch. Hospit. de St-Omer. Hôpital Général. IV. B. 8 pièces, 111 et sv.)

CALEVEL

alias Calivel, fief à Eperlecques.

1760. — Le Comte d'Egmont possède deux petites seigneuries nommées de la Jumelle et le Calivel, d'un revenu de 10 livres. (20^es Eperlecques.)

1. Ces notes généalogiques sur les Mailly-Mametz m'ont été communiquées par M. Rodière. Elles sont extraites des manuscrits généalogiques du Prince de Béthune appartenant à M. Sens, à Arras.

Digitized by Google

Vers 1780. — « Le cimetière touche à la seigneurie particulière de *Calevel* dont il (le Cte d'Egmont) est propriétaire... » (Extr. d'un mémoire judiciaire imprimé pour M. Ph.-H. Leroy, sr du Prey, de Bracpot, l'Hoir d'Eperlecque, etc... contre Messre Cas. d'Egmont Pignatelly, engagiste de la seigneurie domaniale d'Eperlecques, p. 46.) Plus loin, dans ce même mémoire (p. 57), il est dit que ce fief est également voisin du fief de Zantgat.

CALPIT

ou *Calpye* (fief de) à Setques.

Fin XVIIIe siècle. — Charles Galliot, sr de Calpye. (Papiers provenant de M. Defrance, président du Tribunal de Saint-Omer et acquis par la Soc. Ant. Mor.)

1793, 30 octobre. — Ch.-Aug. Defrance, homme de loi à Saint-Omer, dépose les titres et parchemins des ci-devant seigneuries de Hélican, de la famille de Monnecove, de Calpit et autres titres. (Arch. du District de Saint-Omer. Note commun. par M. le chanoine Bled.)

CAMBERNY

Fief à Roquetoire, au lieu dit *Camberny* ou *Cambreny*, comprenant manoir, jardins et terres, dépendant, pour la justice haute et vicomtière, du château d'Aire, et, pour la justice foncière, de l'abbaye de Saint-Bertin.

1400. — Mariette de Witteque pour la visconté de le Cambrenie, venue de damle Jeanne de Soieque, sa mère. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1407, 12 juin. — Dénombrement de ce fief par Jean Makaire, mari et bail de Maroye de Bilques. (Chartes de Saint-Bertin, no 2300.)

1452, 8 décembre. — Robert de Mussem, écuyer. (Ibid. no 2988),

1500. — Viscomté de Cambrenie. Porrus Hoste, dit Mussen. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1502. — Pierre de Mussem, qui le vendit, le 12 mai 1502, à Jaspart Delattre, bourgeois de Saint-Omer. (Chartes de Saint-Bertin, no 3717.)

1520. — Regnault Benault, mary et bail de Marguerite de Lattre. (Ibid., no 3953.)

1582. — Antoinette de Lattre, veuve de Pierre du Bois (Ibid. 4093) et fille de Jaspart de Lattre, hérita de ce fief de sa sœur Marguerite qui précède, morte sans descendants.

Digitized by Google

1588. — Mort de Pierre Du Bois, ancien échevin de Saint-Omer, seigneur de Camberny, époux de Jeanne Andrieu.

1610. — Jehan du Bois, esch. de Saint-Omer, époux de Marie Le Grand.

Jehan du Bois, neveu du précédent, fils d'Antoine et de Marie Carré.

Fin du XVII^e siècle. — Jean-Domin. de Laben (1622-1672), éc. s^r de Camberny par sa mère, née Louise du Bois.

M^lle Marguerite-Louise de Laben, fille de ce dernier, épouse de François Simon de Bleneau, vend la seigneurie à Phil.-Alex. Marcotte, qui figure comme seigneur de Camberny au procès-verbal de Rédaction des Coutumes d'Artois en 1739. (Arch. du Nord. B. *passim.*)

1765, août. — Reine-Elizabeth Descamps, veuve de Phil.-Alex. Marcotte, éc. s^r de Roquetoire, mère tutrice de Reine-Alexandrine-Louise, sa fille mineure.. fief de Camberny à Roquetoire. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

1779. — L.-F. Jolly de la Viesville, mary et bail de dame R.-A.-L. Marcotte, dame de Roquetoire, de la Prévosté de Warne, Ligne, Camberny. (100^es de Roquetoire.)

CAMBERNY

Petit fief de quatre mesures et un quartier de prés à Widdebroucq, sur Aire.

1759, 25 octobre. — Louis-Henry-Franç^s de Laben, s^r de Louvigny, fils d'Alex.-Louis, demeurant au village d'Oudezeele, près Cassel en Flandre : fief à lui échu par décès d'Alexandre-Hippolyte de Laben, son grand-père; à lui par succession de Nicolas-Louis de Laben, esc. s^r de Caudescure, de la Haye; à lui par succession de Marc-Antoine de Laben, s^r des Roubans et autres lieux, son frère : fief tenu en franche sergenterie nommé le Cambernye, consistant en quatre mesures et un quartier de prés au territoire de Widdebroucq, rentes et redevances diverses. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 202.)

1770, 30 nov. — Augustine-Thérèse Tulliet, veuve de Michel-André Cochart, dem^t en la v. d'Aire, mère tutrice d'Augustine, Monique, Micheline et Albertine Cochart... fief de *Cambernye*, par achat de L.-Henri-Fr. de Laben, éc. s^r de Louvigny, qui le tenait comme il est dit ci-dessus. (Ibid. C. 193.)

CAMBERNY

1735. — Alex.-Joseph Fayolle, s^r de Lescoire en Rebecques, Camberny, etc... conseiller au Bailliage de Saint-Omer. (Cf. Mém. S. A. M. XXV, p. 307.)

Digitized by Google

Il est probable qu'il s'agit encore ici d'un petit fief différent des précédents. Je n'ai pas trouvé de mention permettant de le situer.

CAMBRIN

à la Laque sur Aire et Lambres.

1665. — Fief, dit Cambrin en Lambres, compris dans une vente de la terre de Liettres, par Marie-Florence de Catrix, à Lucrèce de Harchies, sa mère. (Cf. Cte de Loisne, *Le Château de Liettres*, pp. 13-14. Statistique monumentale du Pas-de-Calais, T. III.)

1736. — Papiers relatifs à des terres sises à Lambres, tenues en cotterie du seigneur de Liettres, à cause de ses seigneuries de Liettres et Cambrin en Lambres.
(Arch. de M. Legrand.)

1760. — M. Théry, éc. sr de Liettres, possède une petite seigneurie nommée Cambrin, consistant en petites rentes foncières du revenu de 7 l. 17 s.
(20es de la Lacque Millette.)

CAMBRONNE

1697. — Guill.-Fr. de Boyaval, sr de Cambronne.... « quand aux biens et portemens dud. mariant, il at déclaré porter à ce dit mariage de la succession de sesd. « père et mère toutte une censse amazée de maison... le « tout scitué au village de Thiembronne, pays de Boullenois, avecq une seigneurie dont plusieurs terres en « dépendant, nomées le Cambronne... » (Contr. de mariage de Guillaume-François Boyaval, fils de feu sr François, vivant bailly général du pays de Langle et de damle Marie Brauwer... d'une part, et damlle Jacquelinne-Isabelle Robins, vefve en dernières nopces du sr Denis-François Jœts. (Cf. Gros de Saint-Omer, 20 avril 1697, no 76.)

CAMP-A-LE-BARRE

ou *Camp de le Barre* sur Mametz, tenu du château d'Aire, comprenant quinze mesures de terre au lieu dit *Le Barre*.

1386. — Jacques de Mametz, au lieu de Pierre, son père.

1441. — Philippe de la Viefville, sr de Mametz, etc... fils de Gauvain.

1500. — Philippe de la Viefville, qui épouse Isabeau de Bourgogne, puis leur fils, Philippe, décédé en 1525, qui

Digitized by Google

épousa dlle Michelle d'Auxy-Moncheaux, puis Jean de la Viefville, mari de Françoise de Nédonchel.

1582. — Jehan d'Estourmel, à cause de sa femme Florence de la Viefville.

1619. — Robert d'Estourmel, mari de dlle Margte de Noyelles.

1660. — François de Récourt qui ép. vers 1633 dlle Isabelle-Claire d'Estourmel, et décéda vers 1680, après s'être remarié avec dlle Marie-Florence d'Estourmel, sœur de sa première femme, décédées toutes deux sans postérité.

(Arch. du Nord. B. nos 13848, et, 16318-20, chap. IX.)

1729, 16 août. — Balthazar-François de Jauche, chev. de Mastaing, fils et hér. de Messre Phil.-Eugène de Jauche, chev. de Masting, seigneur de Mametz, Marthes, etc... fief nommé le Camp de le Barre, comprenant quinze mesures de terre au lieu de le Barre.

(Ibid. Bur. des Fin. C. 186, fo 58.)

CAMP AU WAUGIER [1]

à Reclinghem.

1739, 19 novembre. — Rapport et dénombrement servi à Charles-Jos. prince de Ligne, seigneur de Fauquembergues, par Messre Louis-Eugène-Louis de Béthune, chev. comte de St Venant, etc... de la terre et seigneurie de la Rihotte (à Reclinghem), « à cause duquel (fief) je « tiens trois fiefs..... le second fief nommé le *Camp au* « *Waugier*, contenant 26 mesures de terre... »

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, fo 237 : le présent rapport est inséré dans un rapport du Domaine et Cté de Fauquembergues du 25 mai 1786.)

Pour les possesseurs, voir **Riotte** (la).

CAMP DE LE COURT

Fief à Bientques, appartenant à l'Hôpital Saint-Louis à Saint-Omer.

1600. — Grandeur et déclaration des terres formant le Camp de le Court « contenant VIXX VI mesures et demy « quatorze vergues et trois quartiers de vergue, au terroir « de Bientques... »

(Arch. Hospital. de Saint-Omer. B.10. Reg. fo 1.)

1. *Waugier, Gauguier :* noyer qui produit la noix *gauge* (ou *gaugue*).

Digitized by Google

1756. — Autre déclaration, au Bureau de la Recette des casuel et enregistrement, du fief du Champ de le Court, à Bientque. (Ibid. B. 16, pièce 38.)

1781. — « Les Hôpitaux de S[t] Louis et de S[t] Jean de « Saint-Omer pour les censives seullement du fief du « Camp Delcourt, qui partagent entre eux moitié par « moitié. » (Arch. départ[les] : Centièmes de Pihem, n° 33.)

CAMP DE LE GLINE

ou *Gleine*, à Campagne-les-Boulonnais.

Vers 1500. — Gilles Regnier, pour un fief qui fut anciennement à Jehane Dars, nommé le *Camp de le Gline*, à Campagne. (Dénombrement de la seigneurie de Renty. Manuscrit 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 123 r°.)

1789, 30 juillet. — Mons[r] Louis-Marie-Achille de la Villeneufve, par relief de Fr[çois]-Achille, son père, commandant à Boulogne, écuyer, s[r] de Camp del Gleine, « lui, par relief d'Antoine, s[r] d'Alincthun, à cause de « Michelle d'Isque, son épouse ; par avant, Jean de Re- « gnier », fief consistant en une ferme nommée Camp del Gleine, au village de Campagne, « tenue de moi à cause « de ma terre de Campagne. » (Rapport et dénombr. de la terre de Campagne par Ch.-Fr.-Alex.-Hub. d'Artois. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 234, 19[e] fief.)

CAMP POURRI

à Aire, tenu en franche sergenterie du château d'Aire.

1657, 23 juillet. — Don à l'hôpital du Brulle, à Saint-Omer, par P.-J. de Maranville, prêtre d'Aire, du fief du Camp Pourry, aux faubourgs d'Aire, tenu en franche sergenterie du Roi, à cause de son château d'Aire, consistant en III mes. de jardin, II autres mes. devant être incorporées aux fortifications, avec indemnité pour l'Hôpital. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. B. 29, pièce 14.)

1694, 3 déc. — Vente des fiefs de Cersonnier, Scaburel et Herrenguel à Quernes, du fief du Camp Pourri à Aire, près de la porte de Saint-Omer, et de plusieurs autres petits fiefs par Jacques Wallart, dem[t] à Aire, à Antoine Delattre, s[r] de la Terquerie, dem[t] à St-Omer. (Gros d'Arras.)

CAMPAGNE

en *Blaringhem*.

1615, 19 août. — Contr. de m. de Gilles de Gilleman, seigneur de Mussem et de Campagne en Blaringhem, avec d[lle] Jehenne Aubron. (Gros de Saint-Omer, n° 73.)

Digitized by Google

1673. – Cette seigneurie fit partie du douaire de dame Charlotte de Quaëtjonck, qui la porta en mariage à messre Ph.-Louis de Beauffort en 1673. (A. Brémond, *Histoire Généalogique de la maison de Beauffort d'Artois.* Bruxelles, 1876.)

1718. — Seigneurie de Campagne sise près la seigneurie de Lannoy. (Ms. 890 de la Biblioth. de St-Omer, fo 20 ro.)

1738. 26 octobre. — Vente de la terre et seigneurie vicomtière de Campagne à Blaringhem, par Marie-Louise Baronne de Woerden, épouse non commune en biens de Louis, Baron de Woerden, à J.-Bte Lecomte et demoiselles de Beamès ses commands. (Arch. du Gros d'Arras.)

1759. — Dlle Vanderhaer de Bausair, propre de la seigneurie de Campagne, dont le revenu, tant en censives que drts seigneuriaux est estimé 11 l. (20 s de Blaringhem.)

CAMPAGNE

(Seigneurie de), à Saint-Omer, en la rue Sainte-Croix hors les murs.

1475. — Jullien d'Audenffort, « pour ung fief scitué en le rue Ste Croix, hors la porte de St Omer. » (Bull. S.A.M. III, p. 172.) David d'Audenfort, fils des précédents, ép. Julienne de Clarcques.

1530. — Mathieu d'Audenfort, fils de David, pour le fief de Campagne, venu de son père.

1542. — Raphaël d'Audenfort, frère et héritier de Mahieu... trois fiefs... l'un nommé Campaignes.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Raphaël d'Audenfort laissa, d'Isabeau du Biez, trois enfants. *a)* François, qui suit. *b)* Anne, femme de Charles de la Viefville, sr du Natoy. *c)* Antoinette, femme de Charles d'Offay. On verra, par les citations ci-après, que la seigneurie de Campagne semble avoir été partagée entre François et Antoinette, dont ces textes nous citent les héritiers respectifs.

a) *Branche de François d'Audenfort.*

1553. — François d'Audenfort, pour seigneurie de Campagne représentant en valeur 27 l. par. de rente sur maison en la rue Ste Croix à St Omer.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Il épousa, en premières noces, Marie de Dixmude, en deuxièmes, Margte Vrient.

Du premier lit, Jean, mort sans descendance.

Du deuxième, Lamoral, sr de la Poterie, Campagne, mayeur de Saint-Omer en 1629 et 1632, épousa Marie de

Digitized by Google

Lannoy, fille d'Antoine, sr d'Herbinghem. (D'après notes généal. de M. Deslyons de Noircarme.)

1774, 28 juin. — Ch.-Frçois-Joseph le Vasseur, éc. sr de Bambecque, Mazinghem en partie, Villers, Garbecque, etc... lieutt des maréchaux de France au château d'Aire, par la mort de dlle Marie-Louise Le Vasseur de Fontaine, religieuse au couvent de la Présentation d'Aire, sa tante, décédée, le 15 octobre 1772, qui les tenait de Marie-Françoise de Segarderie, sa sœur ; avant elles, Robert-Joseph-Domin. Le Vasseur, sr de Bambecque, leur père, et celui-ci les tenant d'Anne-Marie d'Audenfort, veuve de Robert-Frçois le Vasseur, éc. sr de Bambecque, sa mère, qui les avait reçus elle-même de Lamoral d'Audenfort, sr de la Poterie et de noble dame Marie de Launay, ses père et mère.... trois fiefs... Fontaine... Mametz... *Campagne*.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 234.)

b) *Branche d'Antoinette d'Audenfort.*

1623. — Vaast de Poix, esc. sr de Scadenbourcque, Campaigne, fils et héritier de Gilles, escuier, sr de Bilcques et de damle Jeune d'Offay, nepveu et héritier de Charles d'Offay, aussy esc. tient trois fiefs, succédé par le trespas dud. Charles, son oncle, fils de Charles et de damoiselle Antoinette d'Audenfort... le premier nommé le fief de Campaignes, scitué et gisans en la rue de Saincte-Croix en la ville de Sainct-Omer, en valeur de 27 livres par. de rente ou environ, sur plusieurs maisons gisans en lad. rue et héritages gisant hors de la porte de Ste Croix.

(Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 50 vo.)

CAMPAGNE

(La) à Enguinegatte.

Vers 1770. — Le Comte de Ghistelles possède la seigneurie de la *Campagne* à Enguinegatte. (Déclaration de terres situées au territoire d'Enguinegatte et environs. Arch. de M. C. Legrand.)

CAMPAGNE

1677, 17 janvier. — Catherine Scacht, veuve de Fr. de Croix, esc. sr de Campagne.

(Gros de Saint-Omer. Reconnaissance, no 54.)

CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS

dernier village « es mettes de la Comté d'Arthois « enclavé dans le comté de Boulonnois... » relevant du Bailliage de Saint-Omer.

Digitized by Google

Cette seigneurie de Campagne semble avoir suivi les destinées de la seigneurie de Renty (v. ce mot) et passé des mains des premiers seigneurs du nom de Renty, au XIVe siècle, à la famille de Croy (mariage d'Isabeau de Renty et Guill. de Croy). En 1659, Marie-Fernande de Croy l'apporta en mariage à Philippe d'Egmont, prince de Gavres, dont les descendants la gardèrent jusqu'en 1784. Par acte du 9 février 1784, Charles-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois [1] et Anne-Catherine-Josèphe de Bavefaere de Schoodt, son épouse, achètent à Monseigneur Casimir d'Egmont Pignatelly, duc de Gueldres, de Juliers, etc.., prince de Gavres... la terre et seigneurie de Campagne-lez-Boulonnais et Happe en dépendant, « avec les droits « de justice, haute, moyenne et basse tels qu'ils appar- « tiennent au marquisat de Renty *dont la dite terre et « seigneurie faisait partie et était tenu* (sic) *en un seul et « même fief*, avec led. marquisat, du château de Saint-Omer..... » (D'après Arch. provenant de la famille d'Artois et de la marquise O. de Coëtlogon, née d'Artois.)

1760. — Mgr le Cte d'Egmont, seigneur de la paroisse. Censives d'un revenu de 500 livres.

(20es Campagne-les-Boulonnais.)

Fiefs sur Campagne-les-Boulonnais : Angles, Camp de le Gline, Caron (Adam le), Combremont, Cortil à Fequières, Esquincourt, Estingnecourt, Frescote, Glorian, Lecuier, Pont-Bleu, Renard, Sempy, Vallon, Valvalon.

CAMPAGNE-LES-BROUXOLLES

(Fief de), sur la paroisse de Quelmes, près la terre de Brouxolles, qui est sur Moringhem (v. *Brouxolles*). Il était tenu du Comté de Seninghem.

Vers 1502. — « Madame Jehenne de Ste Audegonde, « dame de Bernissart... terre et fief de le Campagne-les- « Brocquesolle, paroisse de Quelmes... lieu et maison non « amasé, terres lez led. Brocquesole, etc... » (Dénombrement du fief de Renty, Campagne (lez-Boulonnais), Seninghem, rendu par Philippe de Croy, seigneur de Croy, de Renty, etc.... Ms. 574 de la Bibliothèque de Valenciennes, fo 196 ro.)

Est-ce à un autre fief de Campagne que s'applique la mention suivante?

1. Dans un rapport et dénombrement du 30 juillet 1789 (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234), il est dit écuyer, sr de Campagne-les-Boulonnais, Frescotte, Valvalon, Sempy, Lenzele, Esquincourt, Pont Bleu, le Veau.

Digitized by Google

1425. — Aléaume de Ste Aldegonde, sr de Cléty, achète le fief de Campagne, *dont il sert relief en 1430 à la Sénéchaussée de Saint-Omer.* (Gœthals. *Miroir des Notabilités Nobiliaires*, II, p. 606.)

CAMPAGNE-CAMPAGNETTE

ou Campagne-les-Samettes, à *Lumbres*.

1387. — « Honnoré de Campaignes, fils bastart et Mahieu de Campaignes, bail et mari de dale Agnès de Wauwois *(sic)* dite du Four, pour un fief de 30 mesures de terre venu de dale Alix le Personnelle qui fut femme de Pierre des Groisilliers. » (*En marge est écrit :* Campagne à Lumbres.)

1391. — Robert de Campaignes, pour un fief à Campaignes, venu de Mahieu, son père.

1414. — « Guinghes de Campaigne, pour le fief de Campaignes et de Samettes, venu de Robert de Campaignes, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1483, 12 août. — Seigneurie de la Motte gisant es villes et terroirs de Lumbres et Samettes, tenue de Walleran d'Isque, à cause de sa terre et seigneurie de Campagne-les-Samettes. (Cf. *Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes*, par M. l'abbé A Collet, pp. 60 et sv. Mém. Soc. Académ. de Boulogne, tome 28.)

1537. — Mre Guill. Chevalier, mary et bail de damle Marie le Petit, nièce et héritière de Me Louis le Berquier, pour deux fiefs, en la paroisse de Lumbres, l'un nommé Campagne... venu dud. Berquier. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1580. — Jean Le Chevalier, sr d'Acquembronne, neveu et héritier de Mre Louis le Chevalier, chanoine de Saint-Omer, pour la terre et seigneurie de Campaigne à Lumbres et un fief consistant en plusieurs[1] terres aud. Lumbres.

1588. — Phle de Palme, « se disant escuier », et damle de Créquy, pour achat fait à Jean le Chevalier et dle Jeanne Lottin, sa femme, fief et seigneurie de Campaigne et Campaignette au terroir de Lumbres. (Ibid.)

1610. — Phles de Palmes, sr de Campaignes et Campagniette, tient deux fiefs, le premier nommé le fief et seigneurie de Campaigne, scitué en la paroisse de Lumbres, listant vers midy au grand chemin de Paris, et about. d'amont à la seigneurie de Monsr d'Esquerde, et listant vers mer au fief de Simon Broutin... à cause de laquelle il y at seigneurie fonsière et viscomtière... à dix liv. par. de relief.....

1. En marge est écrit : Campagnette.

Digitized by Google

Le second fief s'appelle communément Campaignettes, scitué et assis aud. terroir de Lumbres et pays environ, etc... à relief de quattre livres par. et un sol, etc... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB, 5, fos 29 vo et 30 ro.)

1620. — Eustache Blomme, mary de dlle Caterine Riel (lisez du Riez), nièce et héritière de Phil. de Palme, éc. sr de Campaignes, pour deux fiefs, l'un nommé Campaignette, et l'autre Campagne, venus dud. Phil.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1627, 7 juillet. — « Eustace Plonne (*alias* Blomme), « sieur de la Crassaidière, père ayant le bail et gouverne- « ment de Pierre, son filz, qu'il oest de damlle Jeune du « Rietz, niepce et héritière dud. Phil. de Palme, donne « rapport desd. deux fiefz. »
(Reg. aux Fiefs, cité précédemment, fo 30 ro.)

1750, 10 février. — Emm.-Fr.-Jos. Le Sergeant, éc. sr du Plouych, Campaigne-Campaignette, hérit. de Nic.-Jos. Alexis le Sergeant... deux fiefs et nobles tenemens à Lum bres, provenant de mre Thomas Le Sergeant, vivt prestre chanoine de la cathédrale de Saint-Omer, mon grand-oncle, par avant sire François Le Sergeant, sr du Long-Jardin, esch. de Saint-Omer, par achat qu'il en fit, par décret, sur Jean-Eustache Blomme, venant de Philippe de la Palme, par achat que celui-ci en fit de Jean le Chevalier d'Acquembronne... seigneurie de Campagne, paroisse de Lumbres.... fief de Campagnette.

— Messire Pierre Sandelin, comte de Fruges, baron d'Elnes, tient de mond. fief (de Campagne) un fief assis aud. Lumbres, « en plusieurs pièces desseure Samette, nommé *le petit fief de Campagne*, qui se comprend en 7 livres 6 sols dix den. de rente due par plusieurs... venant de Philippe Marcq de Fiennes, son oncle... procédant de Mademlle Marie-Philippine de Fiennes, baronne d'Elnes, dame d'Esquerdes, précédemment de Guislain de Fiennes, etc... » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 237.)

1760. — Le sr Le Sergeant... un fief nommé le fief de Campagne et Campagnette, consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 36 l. 15 s. (20es Lumbres.)

CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

ou Campagne.

1436, 25 mai. — Noble homme Jacques de Wallon-Capelle, sr de Campagne. (Cartul. Chartr. du Val Sainte-Aldegonde, Ed. J. de Pas, no 468.)

1455. — Jacques de Wallon-Capelle, pour les droits à cause d'un décret obtenu par l'abbesse de Ste Austreberthe

Digitized by Google

sur la terre et seigneurie de Campagne appartenant aud. Jacque de Walloncapelle.

1460. — Waultier de Walloncapelle (plus loin, il est appelé de S[t] Omer dit Walloncapelle) esc. pour un fief nommé le fief de Campaignes, venu de Jacques de Walloncappel, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Woutier de Wallon-Capelle, pour seigneurie de Campaignes-lez-Wardrecques... (Bull. S.A.M. 3, p. 172.)

1491. — Josse de S[t] Omer, dit Wallon-Capelle... fief de Campagne venu de Wautier, son père.

1498. — Jerosme le Visch (*alias* Witz), mari de Griette (*alias* Gilles) de Saint-Omer, dite de Wallon-Capelle, pour deux fiefs, l'un nommé Campagne-lez-Werdrecque.

1522. — Charles Witz, fils aisné et héritier de Jerosme Witz et de dam[le] Gilles de S[t] Omer, dicte de Walloncapelle, pour les fiefs de Campagne, Triegal-le-Grand....

1528. — Jerome Witz, pour la seigneurie de Champagne *(sic)* et Grand-Triegal, venue de Charles, son père.

1553. — Philippe Witz, fils Jerome.

1592. — Jerome Witz, esc. frère et héritier de Philippe de Witz....

1611. — Philippe de Wignacourt, esc. mary de d[lle] Anne de Witz, nièce de damp Jerome de Witz, esc. s[r] de Becqueroy, religieux à Gosnay, pour la seigneurie de Campagne-lez-Wardrecques. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Mess[re] Ph. de Wignacourt, ch. s[r] de Fontaine, à cause de dame Anne Witz, sa compaigne... terre et seigneurie de Campaignes-lez-Arcques, à 10 l. par. de relief... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, f[o] 66 v[o].)

1637. — Louis de Hoston, s[r] de Fresignies, ép. Anne de Wignacourt, fille des précédents, qui, après la mort de ses frères, reçut les seigneuries de Fontaine, Tatinghem, Campagne.

— Jean-François-Edouard de Hoston.

— Florent-Joseph, 1669-1740 (cité dans le procès-verbal de Rédaction des coutumes de 1739 pour les seigneuries de Fontaine et de Campagne).

— Charles-Florent-Jos. de Hoston (1732-1789).

1759. — Mess[re] Ch[les]-Florent-Jos. de Hoston, chev. seigneur de Fontaine, Tatinghem... seigneurie de Campagne portant en censives un revenu de 80 l.

(20[es] Campagne-les-Wardrecques.)

Digitized by Google

CAMPAGNES D'HALLINES

(Fief sur les) à Hallines.

1775. — Rapport à Messre Pierre Sandelin, vicomte de Fruges, par dle M.-Mte de St Martin ; avant elle, sa mère, Marie-Magne-Ignace-Angélique Cuvelier, fille de Philippe Cuvelier et de demle Antte Aubron, fille et héritière de Gérard Aubron, qui l'avait acquis, le 25 juillet 1600, de Nicolas Liot de Guzelinghem, d'un fief se consistant en 20 sols par. de rente que doit une pièce de 10 mesures 1/2 située sur les *Campagnes d'Hallines*.

(Arch. de l'auteur, no 53.)

1787. — Autre rapport semblable. (Ibid. no 73.)

CAMPAGNETTE

Hameau de Wavrans.

1728. — Dépend pour la justice du vicomte de Fruges.

(Bull. S. A. M. 6, p. 32.)

CAMPAGNETTE

Fief sur Lumbres.

V. **Campagne-Campagnette.**

CAMPE

(Seigneurie de la), sur Zudausques-Moringhem, touchant aux terres de la seigneurie de Noircarmes et tenue du comté de Seninghem.

1604-1622. — Godefroy de Brandt, seigneur de la Campe, du Bardoul. (Epigraphie ancienne de Saint-Omer. Mém. S.A.M. t. 23, nos 94, 97, 98.)

1683. — Godefroy de Brand, sr de le Campe, fils Jehan, et longtemps auparavant messre Jacques de le Becque, chev. sr de Fontaines, à cause de dle Anthne de Failly, sa femme, tient treize mesures ou environ « zud sa cense de le Campe où la justice et gibet de lad. baronnie de Noircarmes estoit accoustumé d'estre... » (Rapport de la Baronnie de Noircarmes à Mgr de Morlet, évêque de Saint-Omer, no 11.)

— Godefroy de Brand, filz Jan, sr de la Campe, tient ung fief de sept mesures en une pièce d'aval le Campe.

(Ibid. no 50.)

1712, 17 avril. — Guillme Lardeur, par achat du seigneur baron de Berneville, pour fief et seigneurie de la

Digitized by Google

Campe, située lez Noirquerme, s'étendant sur 24 mesures de terre... Lieu dit : *Jardin de la Campe*, etc...
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 140.)

CAMPIGNY

Campagny, *Conpigny*, *Coupigny*, etc.. Fief sur le territoire de Tatinghem, tenu du château de Saint-Omer.

1419. — Claude de Wissoc, fils de Jacques, pour le fief de Company à luy venu de sond. père, qui se comprend en 31 mesures de terre gisant à Tatinghem.

1426. — Antue de Wissoc, fils de Jacques, pour le même fief venu de Claude, son frère.

1523. — Roland Bournel[1], sr de Boncourt, fief de Conpigny.

1541. — Jean Hourdel, commis aux biens demeurés vacants par le trépas de messre Roland Bournel, sr de Boncourt.

1555. — Jean Manessier, légataire mobiliaire du revenu de trois ans des biens délaissés par dle Nicole Bournel, veuve du sr de Rogy... fief de Coupigny.

1570. — Jean de Créquy, esc. sr de Rimboval, soi-disant neveu et héritier d'Ysabeau de Bournel-Thiembronne, dame du Rossignol... le fief de Coupigny venu aud. de lad. dame du Rossignol.

1576. — Dame Louise de Balzacq, veuve de messre Jean de Créquy, chev. mère et tutrice d'Antoinette de Créquy, sa fille, pour le fief de Coupigny.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Le Recteur et Pères du Collège de la Société de Jésus, en la ville de Sainct-Omer, par achapt par eux faict et contract de saisine passé par dev. lieut. et hommes de fiefz dud. bailliage dud. St Omer, le quattr. de déc. de l'an xvie de messire Laurent de la Chaussée, sr dud. lieu et dame Antoinette de Créquy, sa compaigne, dame Loyse de Bersacques[2], dame de Chocqueuse, mère de lad. dame Antoinette, de dame Claude de Crecquy, aucthorisée de François de Monchy, chev. sieur de Longueval, son mary, ... deux fiefs.... : le second se comprendoit en 31 mesures de terres gisans en deux pièces dehors Tattinghem, nommé le fief de Campigny. (Reg. aux Fiefs du Baill. de Saint-Omer. Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5, fo 11.)

1. Il était le petit-fils de Jeanne de Wissocq, qui avait épousé Guichard Bournel

2. *Sic*, par erreur pour *Balzac*.

Digitized by Google

CAMPINES

(Les), à Guémy.

1543. — Jehan, s^r de Northoult, chev. tient, à cause de mad^e sa femme, de mond. seigneur, en ung seul fief, la terre, cense et maison des Campines, séant aud. terroir de Guémy et environ, contenant en pluisieurs pièces deux centz cincquante mesures de terre ou environ, au relief et chambellage de XI lib. par. (Arch. du Nord. B. 16733.)

CANCHE & CANCHY

Fiefs à Tournehem.

1466. — Guillaume de Fouquesolles donne relief des fiefs de Canche et Canchy, à Tournehem.
(de Rosny, t. 2, p. 599 et t. 4, p. 231.)

Vers 1520. — Antoinette de Septfontaines.

1543. — Gaucher de Caulaincourt, son fils.
(de Rosny, ibid. t. I, p. 323.)

Les autres mentions relatives à la terre et seigneurie de Canchy aux de Mailly-Mametz, au 18^e siècle, semblent s'appliquer à Canchy-sur-Lieques, seigneurie mouvant du Comté de Guînes.

CANDONVILLE

Fief à Bomy, tenu du château de Bomy.
(Cf. Dict^re Topogr. du P.-de-C. par le C^te de Loisne.)

CANESPIT

Fief à Wandonne-sur-Audinethun. (Cf. ibid.)

CANIN

(Fief) à Coupelle-Vielle, tenu du marquis de Renty, à cause de sa pairie et baronnie de Coupelle.

1786, 25 mai. — Jacqueline de Croix, par relief de Fr^çois de Croix, son frère, icelui de François, son père, tient de moi, à cause de ma terre de Coupelle, deux fiefs et nobles tenements... le second nommé le fief Canin, se consistant en plusieurs rentes foncières et droits de terrage. (Rapport par le C^te d'Egmont-Pignatelly de la terre de Coupelle inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. C. 178, f^o 71 r^o.)

Digitized by Google

CANIN CRAMOISI

(Fief) à Coupelle-Neuve, tenu également de la seigneurie de Coupelle.

1786. — « Autres terres qui me doivent plein terrage « tel que douze du cent, sçavoir les dix à mon profit et « les deux autres à Jeanne-Isbergue Bolle, veuve d'Edouart « Wailly [1], à cause de son fief *Canin cramoisi*, mouvant « dud. Comte d'Egmont, situé à Coupelle-Neuve. »

(Même référence que l'art. précédt, f° 137 r°)

CANTELEU

Fief à Saint-Martin-au-Laërt, qui semble tirer son nom de celui de la famille qui l'a possédé.

1645, 31 janvier. — Robert de Canteleu, esc. s^r de Contes en Delettes, Canteleu en Laërt, etc... ép. Loyse de Vaulx. Il apporte en mariage.... « aultre fief et seigneurie « de Canteleu au Lart lez ceste ville, se consistant en 25 « à 30 florins de rentes fonssières et seigneurialles avecq « aultres droix en dépendans... »

(Gros de Saint-Omer, 1645. Contr. de mar. n° 17.)

1761. — Le sieur Diesback (de Diesbach) possède la seigneurie de la Mairie de Burque et fiefs dépendants tels que celuy connu sous le nom de Canteleu dont les censives sont du revenu de 55 l., et droits seigneuriaux du revenu de 25 l. (20^es de Saint-Martin-au-Laërt.)

Fin XVIII^e s. — Jacques-Antoine-Léonard Dupont, seigneur de Moringhem, Canteleu, né à Saint-Omer en 1731, décédé en 1803. (Cf. Arch. de la Société française des Collectionneurs d'Ex-Libris. 1902. 9^e année, p. 92, et, de Lauwereyns : « Les Carnot à Saint-Omer ».)

CANTEMERLE

Actuellement hameau de Wismes. Son territoire paraît avoir été compris, au moins en partie, dans les fiefs de la famille du Bois d'Esquerdes auprès de Lumbres et Elnes.

1501, 16 sept. — Jehan du Bois, chev. seigneur d'Esquerdes, de Eulle, Lumbres, Tenques, tient de moi (Ph^le

1. Louis Ed. de Wailly, qui mourut en 1740, était seigneur de l'Hermitage et du fief vicomtier de Cramoisy. — La seigneurie de *Cramoisy* était située sur le territoire du bourg de Fruges. (Fromentin : FRESSIN. Histoire, archéologie... 1891, p. 106.) Or Fruges touche à Coupelle, où était situé le fief de *Canin-Cramoisy*. (Communication de M. Rodière.)

Digitized by Google

de Croix, Cte de Porcian, seigneur de Renty) trois fiefs.... « lesquels fiefs se comprendent et extendent tant es terres, paroisse et seigneurie dudit Lumbres, Sectecque, *Cantremerle*, comme en la paroisse d'Esquerdes.... » (Dénombr. du fief de Renty, Campagne, Seninghem. Biblioth. de Valenciennes. Manuscrit no 574, fo 216.)

CAPELLE

ou *Fontaine*, fief sur Blessy. V. **Fontaine.**

1660. — M. de Cahen, au lieu de Guillemin Hanon; par avant, Denis Hanon, au lieu de dlle de Steenbecque; par avant, Wallerand de Mamez, héritier de feu Wallerand de Mamez. (Arch. du Nord. B. 16318, fo 107.)

CAPELLE

ou *Capelle-sur-la-Lys*, seigneurie sur Coyecques.

XVIIe siècle. — Pierre-Paul Le Josne, écr, sr de Wersignies, capne d'infrie, membre de la Noblesse des Etats d'Artois, né en 1624, ép. par contrat du 19 avril 1661, Jeanne-Thérèse d'Auchel, dame d'Enquin, *Capelle*, fille d'Eustache, éc. sr de Picquehem, et de Marie de Brandt.

(Mss. du prince de Béthune : common de M. Rodière.)

1789. — Louis-Jérôme Le Josne-Contay, à cause de sa terre de Capelle. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutum., p. 11.)

Louis-Joseph-Jérôme Le Josne-Contay . . .

1786. — Charles-Henry Le Josne-Contay, seigneur de Capelle-sur-la-Lys. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, ffos 108 ro et 175 ro.)

CAPPILONVAL

Fief à Coyecques.

1498. — Pierre de Heuchin, éc., donne à l'Abbaye de Saint-Bertin rapport et dénombrement d'un fief nommé Cappilonval, comprenant 48 mesures de terres à Coyecques. (Chartes de Saint-Bertin. Ed. chan. Bled, no 3649.)

CARDE

(Court de), fief en Langle. V. **Court.**

CARDOVAL

à Sainte-Marie-Kerque. V. **Carreval.**

Digitized by Google

CARLEWICQ

Carluy, Carluicq, fief à *Wisques*, tenu du château de Saint-Omer et *Hallines*.

1452. — Jean d'Audenfort, pour le fief de Carluy, consistant en 40 mesures de terres à Hallines, venu de Marie de le Pierre, sa mère.

1560. — Louis de Rebecque, sr de Blendecques, par achat fait à dlle Marie d'Audenfort, veuve de Jean d'Ausque. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Robert de Lens, ch. seigneur de Hallines, Coubronne, etc., tient du roy à cause de son cheau et motte chastelaine de Saint-Omer les fiefz cy-après déclairés à luy succédez par le trespas de messire Oudart de Lens, son père... Un aultre fief se comprendant en quarante mesures de terre à labeur et bocquet prez l'hermitage de Wisque nommé le fief de Carlewicq, listant d'un costé au bois dudt Hermitage, d'aultre à la seigneurie de Hallines, abouttant d'avant aux ayans-cause Jan d'Haffringues, d'aval à ladte seigneurie de Hallines; sy se comprend ledit fief en 60 s. par. de rente et deux biguets de sel chacun an que doibt la maison et Celier de la Natte sur le Grand Marché appartenant à Pierre Boutteville, à cause duquel, en ladte maison, il at droit d'afforaige, gamaiges et amendes... (Arch. de S. O. AB. XII, 5. Reg. aux Fiefs de Valentin Taflin, fo 33.)

1732, 4 mars. — Gillon-Othon de Lens, et, avant lui, François de Lens, comte de Blendecques.... Fief de Carluicq, comprenant quarante mesures près l'hermitage de Wisques. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1778, 26 août. — Pierre-Bertin Gœusse, greffier du Gros de Saint-Omer, procureur du seigneur Ch.-Mathieu, marquis de Valfons, de Sebourg, maréchal des camps du Roi, demeurant à Paris et dame Marie-Thérèse-Charlotte d'Eclaibes, marquise de Valfons, son épouse, icelle héritière de Fr.-Joseph de Lens, comte de Blendecques, Carluicq, etc.... fief de Carluicq près l'hermitage de Wisques. (Ibid. C. 236.)

1784, 27 octobre. — Dame Marie-Joseph Sandelin, veuve donataire universelle de feu Pierre Sandelin, ch. comte de Chaumont, victe de Fruges, baron d'Elnes, seigneur d'Esquerdes, dame d'Hallines, Helfaut... fief de Carluicq comprenant quarante mesures tant en terres à labour que dîme et bosquet près l'Ermitage de Wisques, par achat de messire Charles-Mathieu, marquis de Valfons de Sebourg, à cause de dame Marie-Thérèse-Charlotte d'Eclaibes, marquise de Valfons-Sébourg, son épouse, qui l'avait eu par succession de Fr.-Joseph de Lens, comte de

Digitized by Google

Blendecques : à cause duquel fief sont dus au possesseur 60 s. par. sur la maison et Cellier de la Natte, sur la Grande-Place de Saint-Omer. (Ibid. C. 241.)

CARLUICQ

(Fief de) ou *Carluy*, au village de Delettes, comprenant un moulin à eau à Delettes, deux quartiers d'héritages au lieu dit le manoir de Carluicq, et cinq arrière-fiefs.

1467. — M. de Nielles (Jean II de Mamez, sr de Nielles) ....fief de Carluy à Delettes, vendu à Jean Le Noir.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

1496. — De Marguerite Le Noir, fille puînée de Jean, dem^t^ à Montreuil, pour le double relief du fief, terre et seigneurie de Carluich, scitué à Delettes-lez-Thérouanne, tenu du château d'Aire à elle par le trépas de son père qui est au relief de x livres et xx sols de cambellaige : soit, au total, pour le double relief, xxi livres par. (Du compte d'Aire finî en 1496. Communication de M. de la Charie.)

1546. — Sire Raoul Chuine, prestre... fief de Carluicq à Delettes, venant de Jeanne de Hémont.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — « L'ayant-cause de Jehan d'Isque, esc. sr d'Eschinghien, fils de Guy et de Marguerite de Senlecques, par avant, Margte de Hémont au lieu de Pierre de Hémond, à cause de sa femme ; par avant, Guillemin Hanon, au lieu de Jean de Mamés, chev. sr de Nyelles, fils de Pierre .....fief de Carluicq au village de Delettes..... »
(Arch. du Nord. B. 16318. Registre aux Fiefs du Château d'Aire. Ch. 65.)

1739. — Le Vicomte de Fruges à cause de sa seigneurie de Fruges. (Procès-verbal de Rédaction des Cout., p. 312.)

1742, 14 février. — Pierre Sandelin, cte de Chaumont, vicomte de Fruges, Enne, Delette, la Cour d'Aire, fief de Carluy, à lui venu par le trépas de Philippe-Marc de Fiennes, vicomte de Fruges, son oncle, à lui par le trépas de Guillain-Fr. de Fiennes, son cousin, lequel l'avait de Jean-Philippe de Fiennes, son oncle, par substitution de Fr.-Guillain de Fiennes, son grand-oncle.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 194.)

1779, 1er mars. — Messire Joseph-Joach.-Ch. Sandelin, chev. sr de Delettes, Avroult, Esquerdes, Pihem, Carluy, Acquembronne, la Court d'Aire, Westrehem, Radometz, Upen-d'Amont, Remilly, Lumbres, Acquin, Westbécourt, héritier de Pierre, chev. comte de Chaumont et Canteroix, vicomte de Fruges. (Ibid.)

Digitized by Google

CARNOYE (LA)

sur Blaringhem.

1473. — Jehan du Plouich tient du seigneur de Cohem le fief de la Carnoy. (Arch. du Nord. B. 17500.)

1719. — Bauduin Queval, pbre, licencié en théologie, demeurant en la v. de Saint-Omer, seigneur de la Carnoye au village de Blaringhem-Artois. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. B. 15 (St Louis) pièce 106.)

1726. — M. de Sarra, à cause de demlle Queval, son épouse, propriétaire de la seigneurie de la Carnoye.
(Ibid. pièces 100 et 105.)

1759. — Dlle de Lattre, veuve du sr Deleforge, propre de la seigneurie de la Carnoye, produisant en censives et droits seigneuriaux, 64 l. (20es Blaringhem.)

1780, 1er mars. — Administrateurs de l'hôpital de l'Escotterie au Brulle, dit St Louis, font rapport d'un fief à dlle Marie-Thér. de Lattre, veuve de M. de le Forge, dame de la terre et seigneurie de la Carnoye en Blaringhem.
(Arch. Hosp. de Saint-Omer. B. 15, pièce 99.)

1787. — Seigneurie de Carnoye en Blaringhem, appartenant à Edouard-Désiré Lefebvre, seigneur de Quembergue. (Mém. S.A.M. XXV, p. 71.)

CARNOYE (LA)

sur Enquin, tenu du Comté de Fauquembergues.

1533, 13 mai. — Rapport servi par P. Gavelle, éc. sr de Samblethun, à monseigneur Antne Dally, chev. seigneur de Warennes, Touttencourt, Lesdain, Houchin, Cuhem, la Carnoye, à cause de sa terre et seigneurie de la Carnoye, d'un fief situé entre Ponches [1] et Petitgain « au lieu que « l'on dist les Savelonières... listant au chemin quy maisne « du bos Boutin aux croisettes d'Ergny... au chemin quy « maisne dud. bos Boutin à Théroanne.... »

Milieu XVIIIe siècle. — Marie-Collette de Preudhomme d'Haillies, dame de Carnoy, ép. le 26 déc. 1745 Albert-Constant-Joseph, marquis de Preudhomme d'Haillies.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 353.)

1786. — Messire Fr.-Jos. Baron de Mayerhoven, et dame Marie-Madeleine, dame de Romblay, la Carnoy, son épouse, tiennent (de la terre et pairie de Dennebrœucq) six fiefs unis ensemble, lesquels composent toute la terre, cense et seigneurie de la Carnoye qui se consiste en partie de maison, jardins, bois, terres labourables,

1. sur Coyecques.

Digitized by Google

rentes foncières, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 176. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 157 v°.)

Bien que, d'après le contexte de l'acte, il semble bien qu'il s'agisse ici d'une terre à Enquin, je ne puis déterminer d'une façon précise si ce texte ne vise pas la seigneurie de la Carnoye à Fléchin dont il est question ci-après. D'ailleurs ces terres sont voisines.

V. Fief **Vilain.**

(CARNOYE LA)

sur Fléchin-Fléchinelle.

XV^e siècle. — Jean de Lannoy, seigneur de la Carnoie[1], ép. Béatrix de Noyelles.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 219.)

XVI^e siècle. — Jean de Fleschin, chev. seigneur de Reclinghem, ép. Chrestienne de Honvault, dame de Fléchinelle, La Carnoy. (Ibid. p. 439.)

— Adrien de Fléchin, éc. s^r de Reclinghem, Fléchinel, La Carnoie, ép. Marg^te de Hérins. (Ibid. p. 220.)

1688. — Messire Jacques de Maulde, sieur de la Buissière, Trois Marquais, les deux Carnoies. (Ibid. p. 531.)

1692. — D^lle Marie-Mad. de la Rivière-Romblay, dame de la Carnoy, Warmes, etc... fille de Jacques, seigneur de Romblay, Warmes, Carnoy, ép. Michel-Luc-Camille de Rodoan, seigneur de Lillers, etc...

Antoine-Adrien-Jos. de Rodoan, vicomte de la Carnoy (1696 + 1756), ép. Marie-Cath. du Chastel de la Howarderie ; Adrien-Fr.-Isid.-Jos. de Rodoan, vic^te de la Carnoy, ép. Marie-Charl.-Gab. de Rouveroit, dite de Pamele.
(de Vegiano. *Nobiliaire des Pays-Bas.*)

1761. — M. de Rodohen possède la seigneurie dud. lieu (seigneurie et fief de la Carnoye) consistante en censives du revenu de 50 l. 10 s.... Le marché du s^r de la Carnoye, composé de deux cent-soixante-treize mesures trois quartiers et huit verges..... » (20^es Fléchinel.)

CARNOYE (LA)

à Campagne-les-Boulonnais.

XVIII^e siècle. — Pierre-Antoine Turlutte, *s^r de la Car-*

1. Ne pas confondre avec un Michel de Lannoy, s^r du Carnoy, « en nostre pays de Flandres », dont M. Denis du Péage a donné la généalogie. V. *Généalogies Lilloises*, pp. 88 et suiv.

Digitized by Google

noye, vend à Paul-Hubert d'Artois, un fief nommé le Pont Bleu, sur Campagne-les-Boulonnais. (Arch. du Nord, Bur. Fin. C. 234. Rapport de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais.)

CARNOYE (LA)

ou *Bocquet de la Carnoye*, fief tenu de la seigneurie de Warnecque.

1473. — Jehan Rogier tient un fief contenant XIII mesures de bois qui se nomme le bocquet de le Carnoye, tenu de Monsr du Rœux, à cause de sa seigneurie de Warnecque. (Arch. du Nord. B. 16.700, fo 18.)

1341, 3 sept. — Eustache Pasquier, laboureur, tient deux fiefs.... le deuxième se consiste en une mesure de terre à labour prise dans six mesures du fief de la Carnoye séant à la Meurderie.... (Extr. de déclaration des fiefs mouvants de la terre et seigneurie de la Motte Warnecque insérée dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 229.)[1]

CARON (Adam LE)

Fief à Happe, Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois, éc. sr de Campagne-les-Boulonnais, Happe, etc... fief Adam le Caron consistant en rentes foncières dues par plusieurs.;.. à lui échu par décès de Fr.-Alex.-J.-Bte, son père, à lui par relief de Jean-Baptiste qui le reçut de Paul-Hubert, son frère. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234, aveu de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais, 5e fief.)

CARREVAL

Fief à Sainte-Marie-Kerque.

1426. — Clay de Cauquelle, pour un fief gisant à Langle, nommé Cardoval, consistant en rentes d'argent, terres et « pastis », venu de Victor du Plouich.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVIIe siècle. — « Ste Marie-Kerque... Fief de cinq me« sures listant..... zuud le fief du Carreval appartenant à « Jehan Francque....

« Led. Jean Francq, fils et héritier de Me Pierre, tient

1. Je trouve encore, au seizième siècle, Jean d'Ocoche et François, son fils, et Adrien, son petit-fils, barons de Beaumez, seigneurs de Lohes, la Carnoye, mais je n'ai pu déterminer si on peut rattacher cette seigneurie de la Carnoye à notre région.

Digitized by Google

« un fief et hommage nommé le Carrewal, contenant « douze mesures trois quartiers.... listant west le fief de « Rain..... » (Arch. du Nord. B. 16709; fiefs tenus de Sa Majesté à cause de son Ghiselhus et seigneurie de Langle.)

CARRIÈRE (LA)

Fief de *Vigries* appelé anciennement *la Carrière* à Blendecques et à Ecques. V. **Vigries.**

CARTON

(Fief) dépendant de Comtes, sur Delettes.

1786. — Messre P.-M. de Fiennes, vicomte de Fruges, par succession du sr de Bienecques, lui, par achat de dlle Marie-Margte de Renty et ci-devant de Jean de Renty, tient de lad. seigneurie de Comtes un fief foncier nommé le fief Carton, se consistant en un manoir et jardin contenant deux mesures ou environ au fond de Delettes, traversées par la rivière de la Lys. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 100 vo.)

CASSIEN

(Fief) à Seninghem.

1712, 17 avril. — Flour Martel.... fief Cassien consistant en une rente de 4 flor. 14 s. assignée sur dix mesures de terre. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240.)

CASTEL (LE)

à Serques.

1760. — Abbé et religieux de l'abbaye de Licques, propriétaires de soixante mesures de terre amasées d'une ferme nommée le Castel (20 s Serques.)

Au dix-huitième siècle, André-Frçois-Marie Legrand, fils d'André-Dominique, Conseiller du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Rihoult, et de Gertrude de La Court, né le 13 mai 1735, acquit, en décembre 1781, une charge de Conseiller au Bailliage de Saint-Omer dans laquelle il succéda à son frère Max.-Jos. Legrand de Lierres. On sait[1] qu'après la conquête française de 1677 on exigea des Conseillers au Bailliage qu'ils fussent « *hommes de fiefs* ou desservans fiefs du roi » pour pouvoir juger les procès

1. Cf. Pagart d'Hermansart. *Histoire du Bailliage de Saint-Omer*, Mém. Soc. Ant. Mor. T. 24, p. 329.

Digitized by Google

civils et criminels. A. Legrand dut se soumettre à la règle et il prit le nom de s^r de *Castel* ou *Castelle*. Je n'ai pu encore déterminer exactement où était situé ce fief qui devait certainement se trouver dans le ressort du Bailliage de Saint-Omer.

CATEL

(Fief) à Mazinghem, tenu du fief de Lillette.

1698, 22 avril. — Louis-Joseph Le Merchier, esc. s^r de Guarbecque, Comine, Mazinghem en partie, par relief d'Eustache Le Merchier, son père.... fief Catel provenant de l'achat de N... Deveaux, s'étendant sur six mesures trois quartiersde terre à labour.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 197.)

CATELET (LE)

(Fief) à Audrehem.

1779. — MM. le Sergeant, propriétaires de la ferme du Catelet, chef-lieu de la seigneurie d'Audrehem, comprenant 30 mesures de terre.

(Centièmes d'Audrehem, art. 42.)

CATHELET (LE)

(Fief) à Bonningues.

V. aussi **Châtelet de Beauprey.**

1780. — La veuve de Joachim d'Humières, propriétaire d'une ferme nommée le Cathelet, territoire de Boningues. (Centièmes de Clerques, art. 79, n° 7, f° 38.)

CAUBEVAIS

(Fief) à Esquerdes.

1759. — Philippe Duval possède en cette paroisse le fief de la Prévôté nommé Caubevais, consistant en censives d'un revenu de 5 l. 10 s. (20^es Esquerdes.)

CAUCHEN

à Guémy.

1543. — Gauchez de Colaincourt, s^r de Cauchy, tient de mond. seigneur certain fief mouvant de la chastellenie de Tournehem, gisant au terroir et dismage de Guémy, nommé le fief de Cauchen qu'occupent s^re Charles Quetelaire et son frère, dont est deub à mond. seigneur pour relief et chambell. cx s. par. (Arch. du Nord. 16733, n° 94.)

Digitized by Google

CAUCHENDAL

(Fief) à Quiestède.

(Cf. Dictre Topogr. du P.-de-C. par le Cte de Loisne.)

CAUCHIE (LA)

(Fief) près d'Aire, tenu du Château d'Aire.

1337. — Le sieur de Le Cauchie « fieffé de la Castellerie d'Aire », convoqué pour la guerre en 1337.
(de Rosny, p. 357, d'après D. Grenier.)

C'est probablement aussi d'un fief des environs d'Aire que tirait son nom M. Cochart *de la Cauchie*, avocat à Aire au milieu du dix-huitième siècle, années 1743 et suiv.

CAUCHIE (LA)

ou *La Cauchie-du-Loquin*, sur Haut-Loquin.

1429. — Colart, éc., sr de le Cauchie et de Neuville, ép. Jeanne d'Isque.

1476. — Guillaume, fils des précédents, sr de la Cauchie, Locquin, Neuville, etc... ép. Jeanne de Lisques.

1520. — Jeanne de la Cauchie, fille et héritière des précédents, ép. Antne d'Estrées, seigneur de Valieu en Santerre, d'où :
Jean d'Estrées, né en 1486, grand-maître de l'Artillerie de France, en 1550, père de Frçois-Annibal d'Estrées, né en 1573, seigneur de La Cauchie-du-Loquin, époux de Marie de Béthune.

1698. — Marie-Anne-Catherine d'Estrées ép. Michel-François le Tellier, marquis de Courtenvaux, fils aîné de Louvois.

1780. — Louis - Frçois-César Le Tellier, marquis de Courtenvaut, duc de Doudeauville et, après lui, dlle Augustine-Bénigne de Louvois Montmirail, femme de A.-P. de la Rochefoucauld. (Cf. de Rosny, p. 357, et, Abbé Collet : « Etude archéol. et historique sur les inscriptions campanaires des Eglises de Haut-Loquin, de Setques et d'Hallines. » Mém. Common des Monumts Histor. du P.-de-C. II, p. 536.)

CAUCHIE (LA PETITE)

à Nortkerque, fief s'étendant sur douze mesures de terre. (Arch. du Nord. B. 16463. XVIIe siècle.)

Les de Laurétan, seigneurs de Cauchy, possédaient également le fief de *la Cauchie* en Brédenarde, qui est

Digitized by Google

vraisemblablement le même que celui indiqué ci-dessus. (V. *Généalogie de Laurétan.* Mém. Soc. Ant. Mor. XX, pp. 252 et suiv. et 280.)

CAUCHY

(Seigneurie ou Vicomté de) *alias* Licques, à Nortkerque.

1684. — Jean-Bte Hanon, fils aisné et hér. féodal de feu François Hanon, esc. sr de Bavincove, tient en fief de sade Mté à cause de son cheau d'Audruicq, la vicomté de Licques *alias* Cauchie, à 60 s. par. de relief et 6 s. par. de cambellage. (Arch. du Nord. B. 16462, no 61.)

Par suite du mariage de Marie-Anne de Hanon, également fille de François, avec Pierre de Laurétan le 15 avril 1628, la seigneurie passa à cette famille dont une branche dite de Cauchy, le conserva jusqu'à la Révolution.

1762. — Les enfants de Mons' de Bavincove (de Laurétan, sr de Bavincove)... pour les seigneuries de Cauchie et d'Alembon, consistant en rentes et droits seigneuriaux d'un revenu de 89 l. 6 s. (20es de Nortkerque.)

CAUCHINCOURT

(Fief) à Nortleulinghem.

(Cf. Dictre Topogr. du P.-de-C. par le Cte de Loisne.)

CAUDERMONT

(Fief) à Coulomby.

1602. — Michel de Lengaigne, sr de Caudermont. (de Rosny. T. 3, p. 840.)

Après lui, François, son fils, puis ses descendants. Adrien-Jean, son fils, puis François, enfin Pierre (1729 + 1799). (Cf. Rodière. La *Famille de Lengaigne.* Montreuil. 1911.)

CAUDRONNIER

(Fief) à Widdebroucq, Aire.

1753. — Il est indiqué (coté H) sur un plan du Nœuffossé aux Archives de la Soc. Ant. Morinie.

CAUMONT

(Fief) à Noircarmes, sur Zudausques.

1633, 10 mars. — Adrien Binet et, précédemment, sire Jan du Crop, auparavant Jacques de Honvaut, tient le fief de Caumont, contenant neuf quartiers de jardin ey-devant

Digitized by Google

amazé... à Noircarme... (N° 11 du Rapport de la Baronnie de Noircarmes. Comm^on de M. Violette de Noircarmes.)

1728, 10 mars. — Louis Binet tient une mesure, un demi-quartier, moitié de neuf quartiers de jardin, fief du Caumont, tenu par avant par les héritiers de Jean Braure... Jean-Baptiste et Jean-Louis Braure en tiennent l'autre partie. (Autre rapport de la même seigneurie.)

CAUROYE

(Seigneurie du) à Renty.

1502. — Ernoul du Biez, par achat des héritiers Philippe Hermel....rapport de la seigneurie du Cauroy, tenue (de Ph^le de Croy, c^te de Porcian) à cause du château de Renty....Tristan de Bryas, esc. en tient un fief.... (Dénombrement du fief de Renty, f^os 98 r° et 102 v°. Man. 574 de la Biblioth. de Valenciennes).

1733. — Jacques-Théodore de Bryas, prêtre, chanoine de Saint-Omer, seigneur de Valtencheux, Cauroye, Saint-Laurent. (Gros de Saint-Omer. Vente n° 4.)

1739. — Même mention au procès-verbal de rédaction des Coutumes (p. 13.)

1752, 7 avril. — Seigneuries du Cauroy, Valtencheux, etc... appartenant au seigneur de Bryas.
(Note extr. des Arch. de M. C. Legrand.)

CAVRON

(Fief) sur Bonningues-les-Ardres.

1774, 10 sept. — Foi et hommage du fief de Cavron, tenu du château de Tournehem, s'étendant sur cent-vingt mesures de bois sur le territoire de Bonningues près Ardres, servi par Louis-Alexandre, vicomte du Tertre, fils d'Augustin, demeurant à Montreuil.

Avant lui, le fief avait appartenu à ses aïeux, ainsi qu'il suit en ligne ascendante : Antoine du Tertre : Louis du Tertre, le tenant de sa femme Marie de Monchy, dame de Cavron, fille d'Antoine de Monchy, seigneur de S^t Martin, Cavron, etc...; Robert de Monchy; enfin, Jacques de Monchy. (Arch. Nationales. Q^1 906.)

CHABOURDIN

Déformation du mot *Clerboudin*.

CHAMIGNON

(Fief de) à Rebergues, mouvant de la seigneurie de Westrehove, sur Surques.

Digitized by Google

1715. — Hameau de Difques en Rebergues : Fief de Chamignon, mouvant de la seigneurie de Westrehove. (D'après un mémoire manuscrit sur la seigneurie de Difques en Rebergues, p. 9. Comm[n] de M. Le Cat du Bresty.)

CHAMP DE LE COURT

Voir **Camp de le Court.**

CHAPITRE

(Fief du) à Esquerdes.

1759. — MM. du Chapitre de la Cathédrale de S[t] Omer possèdent le fief du Chapitre. (20[es] d'Esquerdes.)

Cette dénomination se rencontre en outre assez fréquemment dans les *Archives capitulaires* pour désigner des fiefs sans nom appartenant au Chapitre.

CHAPITRE

(Fief du) à Saint-Martin-d'Hardinghem.

1760. — Le Chapitre de Fauquembergues possède en lad. paroisse un fief nommé fief du Chapitre, consistant en censives du revenu de 3 l.

(20[es] S[t] Martin d'Hardinghem.)

CHAPLETTE (LA)

Fief et hameau à Zouafques.

1789, 10 déc. — Led. vicomte P.-M.-A. d'Ampleman tient en fief de lad. seigneurie d'Ampleman le fief et hameau de la Chaplette. (Arch. Nationales Q[1] 906, aveu de la seigneurie d'Ampleman.)

CHARTERIE

(Fief de la) de Saint-Bertin, compris dans l'*Amanie* de Saint-Bertin à Saint-Omer.

1488, 28 sept. — Main-mise par l'aman de S[t] Bertin sur un héritage en l'Isle, tenu du fief de la Charterie.

(Chartes de Saint-Bertin. Ed. Bled, n° 3533.)

CHASTELET

V. **Châtelet.**

Digitized by Google

CHATEAU-JOLY

à Wittes.

Vers 1600. — Robert d'Audrehem.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 192, fos 74 et sq.)

1617. — « Jehan d'Audrehem, seigneur du Chasteau-« Joly, apporte en mariage le chef-lieu féodal nommé le « Chasteau-Joly séant aud. Wicte, se consistant en un « donjon, pont-levis, basse-court, coulombier et aultres « édifflices environnez de fossez et eauwe, duquel dépen-« dent plusieurs manoirs, jardins et preys contenant « 26 mesures 3 quartiers et 28 mesures et demi de terres « à labeur... » (Arch. du Gros de St Omer. C. de m. de Jehan d'Audrehem et dlle Barbe de Cornailles, no 74.)

1633, août. — Jacques de Wallehé, esc., sr d'Arquingoult, du Chasteau-Jolly, etc... et dlle Marguerite d'Audrehem, sa compagne.
(Gros de St Omer, liasse des ventes, no 107.)

1684. — Dame Adr.-Th. de Wallehé, dame d'Arquingout.... et du Château-Joli.
(Arch. Hospit. de Saint-Omer. B. 19.)

A cette date, elle était douairière du sr de la Couture (François d'Assonleville).

1730. — Edouard de Fléchin, marquis de Wamin, seigneur de Harlebois, Warmault, L'Hoet, Mazinghem, Fontenes, *Château-Joli*... (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 201, aveu de la Francque sergenterie de Mincat.)

1760. — Le seigneur d'Haimereuil (*lisez* de Belvalet, marquis d'Humercœuille) possède aud. lieu la seigneurie de Château-Joly, consistant en rentes foncières du revenu de 4 l. (20es de Wittes.)

CHATELET

(Fief du) sur le mont de Biennes et territoire de Saint-Quentin-les-Aire.

XVe siècle. — Hugues, sr du Chastelet, ép. Margte de La Rachie.
Georges, sr du Chastelet, ép. Marie de Caumesnil, de de Lumbres.

1459. — Jacques du Chastelet, éc. sr dud. lieu et Coulomby, ép. Jeanne de Sains, fille de Regnaut et de Jeanne de Crepieul. (de Rosny, p. 375-376.)

1543. — Damlle Jeanne de Fleschin... fief du Chastelet au mont de Biennes. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1576. — Jacques Cavrel... Chastelet au mont de Bienne.
(Ibid.)

Digitized by Google

1660. — « Messre Philippes de Beaudequin, chev. sr d'Allencourt, ad cause de dame Marie de Caverel, sa compagne, au lieu de Jacques de Caverel, son père, vivant maieur d'Aire, par avant Jehan du Chastelet, au lieu de Jacques du Chastelet, son père, tient un fief tenu dud. chasteau d'Aire, nommé le fief du Chastelet, séant sur le mont de Biennes lez lad. ville d'Ayre... » Il est dit que ce fief comprend vingt-trois mesures de terre.

(Arch. du Nord. B. 16318.)

1758, 25 février. — Anne de Canlers, veuve du sr Descamps, tient de la seigneurie de Blessel le fief du Châtelet, consistant en plusieurs rentes foncières à prendre sur sept mesures, 21 verges, en plusieurs pièces, situées au hameau des Moulins-le-Comte, paroisse de Saint-Quentin-lez-Aire, plus sur sept quartiers de preis aud. lieu et sur 79 mesures de terre labourables en plusieurs pièces au mont de Bienne, etc. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. Rapport de la seigneurie de Blessel, p. 10.)

1759. — M. du Châtelet, pour la seigneurie du Châtelet, d'un revenu de 12 l. 10 s. (20es Saint-Quentin.)

1771, 14 août. — Rapport du fief du Châtelet en Saint-Quentin par Fr.-Marie Dehestru, praticien, demt à Aire, curateur établi le 11 avril 1771 aud. fief et noble tenement du Châtelet acquis par feu messre Alexis-Jean, marquis du Châtelet, chev. seigneur du Cromont, Jonville et dépendances, du sr Moreau Duclos, demt à Château-Chinon, Bourgogne *(sic)*, frère de feu Claude Moreau, lequel l'avait acquis, avec dlle Marie-Thérèse Moreau, leur fille et nièce, de Philippe-Joseph Descamps, fils et héritier d'Anne de Canlers, veuve de Laurent Descamps, sœur et hér. de sre Robert de Canlers, prêtre chanoine de Saint-Pierre d'Aire. Ce dernier l'avait acquis en 1727 des héritiers d'Albert-Franç. de le Forge, sr du Peroy, et d'Angélique-Florence Moreau, sa femme, qui l'avaient acquis de Phil.-Domin. de Grenet, esc. sr de Cohem, procédant auparavant de Jacques de Caverel, de l'achat fait sur la curatelle de Jacques du Chastelet..... lequel se comprend en 97 flor. monn. de Flandres de rente foncière sur 109 mesures, 3 quartiers de terres et manoir à Moulins-le-Comte.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 201.)

CHATELET

(Seigneurie du) à Blaringhem, tenue de la seigneurie de Thiennes-Steenbecque.

1473. — Jean du Plouich tient du seigneur de Cohen le fief du Chastelet de sept mesures.... manoir et terres.

(Arch. du Nord. B. 16700.)

Digitized by Google

XVI^e siècle. — Jehan Raoult, sieur du Chastellet, natif de la ville de Thérouanne [1].

(Epigr. de l'arrond^t de St-Omer par R. Rodière, p. 641.)

1698. — Henry Raulx *(sic)*, s^r du Chastelet. (Rapport de la seigneurie du Plouich : communic^on de M. de Noircarme.)

1718. — Henry-Joseph Raoult, éc. s^r du Châtelet... cinq mesures de pasture, nommez le grand courtil du Chastelet. (Ms. 890 de la Bibl. de Saint-Omer, f° 22 v°.)

1784. — En 1734, cette seigneurie aurait été acquise par Jean-Joseph Le Roy-Martel, brasseur à Saint-Omer, et, vers 1739, saisie sur les Le Roy pour défaut de paiement de droits et adjugée à Jacques Vandriesse, de Blaringhem. (Renseig^t fourni par M. P. Lefebvre du Prey.)

1759. — Le s^r Jacques-Joseph Vandriesse, propre de la seigneurie du Chastellet qui a été déclarée produire 10 l.
(20^es Blaringhem.)

1781, 22 mai. — Pierre-Marie Olivier, s^r du Châtelet, demeurant à Aire. (Arch. Nat^les Q^1 902. Pièces sur le Neuf-Fossé relatives au cens à payer à S. M. pour rachat de terres venues de l'ancien Neuf-Fossé et vendues par préférence aux riverains.)

— Voir aussi la mention de ce fief 1° dans la Notice sur « les Fiefs et arrière-fiefs vicomtiers relevant de la Cour de Cassel » (Bull. du Comité Flamand de France, année 1907, 2^e fascicule p. 169) ; 2° sur un Plan du Canal de Neuf-Fossé en 1753. (Arch. de la Soc. des Antiq. de la Mor.)

CHATELET ou CHASTELET

(Seigneurie du) à Coulomby, tenue du Comté de Fauquembergues.

Comm^t XVI^e siècle. — Thomas de Bersacques, seigneur du Chastelet, grand dismage de Tournehem, et son fils, Jean, s^r du Chastelet, vivant en 1542. (Généal. de Bersacques : communication de M. de Noircarme.)

1625. — Ph^les de Guernoval, chev. Baron d'Esclebecque, s^r de Guernoval, Conteville, Rougemont, la Motte en Bayenghem, Chastelet en Coulomby...
(Reg. aux Fiefs. Arch. de S. O. AB. XII, 5, f° 16 v°.)

1786. — Mess^re Th.-Ch.-Ant. de Lattre, ch. C^te de Neuville en Bournonval et d'Ayette, seigneur de la seconde

1. Le manuscrit 962 de la Biblioth. de Saint-Omer contient (T. II, pp. 118 et suiv.) des renseignements généalogiques sur la famille Raoult, originaire de Thérouanne, transcrits du *Nobiliaire d'Artois*, ms. 14706 de la Biblioth. d'Arras.

Digitized by Google

seigneurie de Bucquoy, etc... fief et noble tenement appelé la terre et seigneurie du Châtelet en Colomby, se consistant et extendant tant aud. Coulomby, Harlette, Journy qu'Audinthun, provenant de messre Alb.-Fr.-Jos. Guislain, Cte de la Tour St Quentin, du St Empire et de Seninghem, à cause de la demle de la Tour, son épouse, icelle par relief de messre Alb.-Ch.-Guislain Cte de la Tour, son père, celui-ci de messre Julien-Joseph, aussi Cte de la Tour, son père, consistant en manoirs, jardins, héritages et terres; le tout tenu de la ville et Comté de Fauquembergues.

(Extr. du rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 129 ro.)

CHATELET ou CHASTELET

de Beauprey à Bonningues.

1731, 8 février. — Le sr Jean Brémart, dit La Rivière, par avant le sr de Beauprey, et, à présent, Jean Quetelare et Ant. Brémart tiennent un ancien manoir amazé contenant 9 mes. 24 v. né le Chastelet de Beauprey, acquis du sr d'Esquerdes, tenant zut à la rivière quy flue dud. Boningue à Audrehem... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 243.)

CHEPS

(Fief du) à Widdebroucq, Aire-sur-la-Lys.

1777, 18 mars. — Amable-Fr. Willay d'Amsuneville, avocat, demande à Sa Majesté, qui a réduit à son domaine, par arrêt du Conseil du 6 sept. 1718, le fief *du Cheps* en Widdebroucq, près Aire (consistant en seize heudes d'avoine faisant dix-huit rasières, mesure de lad. ville, à percevoir sur 567 mesures), la concession dud. fief à tenir du Château d'Aire à titre d'inféodation.... moyennant redevance annuelle de 100 l. (Enquête. Arch. Natles Q1 903.)

CHEPT

(Fief et franche sergenterie du) à Aire.

1565, 31 août. — Copie (du 5 oct. 1730) d'un rapport et dénombrement par Sébastien Cardannemye, chepier des prisons de la ville (d'Aire) d'un fief et noble tenement qu'il tient du Roi en franche sergenterie, né fief du Chept, consistant 1o en la maison du *Chep* en la ville d'Aire, about. vers mer à la place de l'abreuvoir, d'autre bout aux rampars, dans laquelle maison on met « tous prisonniers arrestez et appréhendez » pour l'entretien desquels il doit percevoir salaires et redevances suivant tarif indiqué variable selon qu'il s'agit de bourgeois et de forains. De plus, led. déclarant peut, à cause de ce fief, per-

Digitized by Google

cevoir diverses rentes sur des « tenants et rentiers »; en particulier : « les dames de Marquette... doivent 16 heuds d'avoine assignez sur le Bruct séant en Widebroucq .. »

..... « Pour lequel mon dit fief n'est deu autres choses que un disner *que l'on appelle le pas à la mort*, avecq service de plaids en la court du bailliage et château dud. Aire. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 35. Dossier 2.)

1750, 9 octobre. — Pierre Robelin, sr de Septfontaines, victe de Ferlinghem, capitne au régimt de Picardie, demeurant à Ardres... fief et franche-sergenterie *du Chepl*, consistant en 64 pieds d'héritage faisant partie du jardin et héritage des prisons du Bailliage... tenant du midi au rempart de l'ancienne ville, (lieu) vulgairement appelé le Trou Gazet... lequel fief a esté esclissé du fief principal du Chept en août 1681. (Arch, du Nord. Bur. Fin. C. 203.)

1778, 20 mai. — H.-Jos. Blanquart, sr de Septfontaines, Conseiller procureur du Roi au siège royal de la Justice générale de Calais, et Nicolas Blanquart, sr des Salines, Conseiller, Procureur du Roi en la maîtrise de Calais, fief du Chept (comme ci-dessus) à eux transmis par le décès de Pierre Robelin, leur oncle, survenu le 17 mai 1778. (Ibid.)

1781, 3 déc. — Les héritiers de H.-Jos. Blanquart, sr de Septfontaines, etc... la Recousse, *le Cheps*... (Arch. Natles Q1 906. Aveu des fiefs de la Motte et Quillart.)

CHEVALIER BLEU

V. **Bleu Chevalier.**

CHOCQ (LE)

Fief tenu du Château de Tournehem.

1478. — Led. Thomas Carnisien tient ung aultre fief nommé le Chocq, contenant v mesures ung quart. (Arch du Nord. B. 16700. Fiefs tenus du Baill. de Saint-Omer.)

CHOCQUEL

(Fief du) à Coulomby.

1361. — Jean de Foukesolle, dit Warot, esc. pour un fief gisant à Colombi et au Chockel.

1389. — Damlle Catherine, fille de M. de Fouxolle, fief à Coulomby et Choquel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Jacque de Fouxolle.... fief tenu du Château de Saint-Omer en la paroisse de Coulomby, nommé le fief du Choquel. (Ibid. 16700, fo 44.)

Digitized by Google

1572. — Messre Ch. de Renne (*lisez* Rune), chlr, sr de Beaucamp et de Anne de Fouquesolles sa compagne : fief du Chocquel à Coulomby, venu de Oudard de Foucquesolles. (Ibid. 16053.)

1574. — Eust. Flahault, esc. et Floure du Caron, sa f[e], achat par lui fait aux précédents de la terre et seigneurie du Chocquel, séant à Seninghem et Coulomby. (Ibid.)

1584. — Jacques de Flahault, esc. dem[t] à Saint-Tricat, héritier d'Eustache, son père.

1599. — Michel de Lengaigne, par héritage de Floure du Caron, sa tante, veuve d'Eustache de Flahaut (qui avait hérité, de son fils Jacques, du fief du Chocquel).

Le fief continua à être transmis aux représentants de la branche aînée de la famille de Lengaigne jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. (V. R. Rodière. *La Famille de Lengaigne*. Montreuil-sur-Mer, 1911.)

CHOQUEL

(le) sur Rebecques.

1416. — Caterine de Mamez, relief de six fiefs... l'un nommé le Choquel, venant de Jehan de Mamez. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1453. — M. de Mussy, mary de Jeanne de Montcavrel : fief du Chocquel, venu de Madame de la Viesville, mère de cette dernière. (Ibid.)

1464. — Fiefs venus à Antoine, Bâtard de Bourgogne, à cause de sa femme Jeanne de la Viesville, dont les fiefs du Chocquel et de Famechon... Monsr de Rubempré, mari de Jeanne de Monchy, fief du Chocquel, consistant en 8 l. par. de rente et 2 chapons... venu de Mad. Jeanne de Peuvre (?) dame de Mussy, sa mère.

1470. — Mahieu de Lens... fief du Chocquel.

1586. — Eustache de Croy... pour la seigneurie de Wicte, venue d'Allart de Thiennes, son oncle... plus la seigneurie de Rebecque... plus le fief du Cocquel (Choquel). (Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — Les mêmes (la Curatelle des Comte et Comtesse du Rœux) ont le fief du Chocquel, tenu du château d'Aire. (Ibid. 16318, ch. XXIV).

1739. — Le duc de Croy, à cause de sa seigneurie du Choquet *(sic)* au Bailliage d'Aire. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1743, 9 juillet. — Anne-Louise-Charlotte de Croy, princesse de Croy, dame de Rebecque, Chocquet *(sic)* à Rebecque. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 198.)

Digitized by Google

1770. — Marquise de Lede, princesse de Croy, seigneuries de Rebecque, Choquel tenues d'Aire. (Ibid. C. 88.)

Arrière-fiefs : Flamençon, Sauchoy, Viesatre.

CHOQUEL

(Seigneurie du) à Blendecques.

Elle s'étendait vers N.-D. de Soyecques sur plusieurs maisons, manoirs, terres à labour, contenant 33 mesures et demie et 21 verges.
(V. Mém. Soc. Ant. Mor. T. XXV, p. 61.)

CLAIRBOUDIN

V. **Clerboudin.**

CLAIRMARAIS

1764. — L'Abbaye de Clairmarais possède lad. terre et seigneurie de Scoubroucq et Clairmarais, portant en censives et droits seigneuriaux un revenu de 200 l.
(Vingtièmes Clairmarais.)

CLARQUES

1223. — Helenard, chev. seigneur de Clarques et de Grigny. (Chronique de l'Abbaye de Sainte-Colombe. Bull. Soc. Ant. Mor. X, p. 129.)

1265, septembre. — Willelmus, dominus de Clarkes miles. (Ch. de Saint-Bertin. Ed. Haigneré, nº 1095 et sv.)

1351, décembre. — Willaume, seigneur de Clarques.
(Ibid. nº 1652.)

1443-1444. — A Adam Woutrequin, fermier du rouage appartenant à David de Fremessent, seigneur de Clarques, à la porte Sainte-Croix. (Arch. communales de St-Omer. Registre du Compte de l'Argentier, au chapitre « Despenses pour la Francque feste ».)

1468. — Jean Crespieul, dit Le Besgue, au nom de Jean de Croy, chev. sr du Reux, et de Made Jeanne de Crézecques, sa femme, la seigneurie de Clarques-lez-Thérouanne, transportée à lad. Jeanne, par David, seigneur de Fremessent, oncle de lad. dame.

1510. — Jean de Croy, sr de Quérecques, seigneurie de Clarques près Thérouanne.

1536. — Antne de Croy, esc. seigneur de Clarques et Quérecques, pour la terre de Clarques, venue de Jean, son père.

Digitized by Google

1547. — Eust. de Croy, prévôt de Saint-Pierre d'Aire... terre et seigneurie de Clarques, venue d'Antoine, son frère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Messre Claude de Croy, chev. Comte de Rœux, sr de Crecques, Clarcques, Rebeke, etc... et dame Anne d'Estournel, son espouse, par contrat passé par devt nottaires de la résidence d'Aire le 21 février 1603 à tiltre d'hoirie et succession faict par messre Eustace de Croy, seigneur desd. lieux, son père, tient la terre et seigneurie de Clarcques.

(Reg. aux Fiefs. Arch. S. O. AB. XII, 5, fo 73 vo.)

1699. — Le domaine de Clarques fut démembré par acquisitions sur Ferdin. Gast. Lamoral de Croy, Cte du Rœux : d'une part, le château et la ferme ; d'autre part, la terre et seigneurie (à l'Abbaye de Saint-Augustin) ainsi qu'il résulte des mentions ci-après.

1733, 28 octobre. — Jacques-Franç. Nicole, Echevin des Dix Jurés à Saint-Omer, tuteur de Pierre-Franç. Soine, fils et héritier de François... pour le château et ferme de Clarques, appartenant aud. Pierre-Franç. par succession de son père qui avait succédé à son père, Pierre, acquéreur de Ferdinand, Gaston, Lamoral de Croy, Cte du Rœux. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

1759, 27 août. — De Isab.-Dorothée-Joseph Enlart, en son nom et comme veuve ayant bail et gouvernement des trois enfants qu'elle eut de Jérôme-Frçois-Jos. Titelouze, seigneur de Balinghem, Gournay, Conseiller secrétre du Roy, demeurant à Saint-Omer... château et ferme nommés le château de Clarques, par achat qu'elle fit, le 5 avril 1759, de Pierre-Fr. Soinne, marchd tanneur, demlle Marie-Isabelle-Alexis Nicolle, son épouse, Me Pierre-Jos. Soinne, prêtre, vicaire d'Helfaut, Franç.-Alexis Soinne, Jacques-Franç. Nicolle, marchand tanneur, et demlle Marie-Isabelle Soinne, sa femme, demt à Saint-Omer. (Ibid.)

1736, 19 octobre. — Claude Sterin, abbé de Saint-Augustin-les-Thérouanne, terre et seigneurie de Clarques, acquise par achat du Cte du Rœux le 15 sept. 1699 [1].

(Ibid.)

1759. — Les Abbé et Religieux de Saint-Augustin possèdent la seigneurie dud. lieu, relevante du Roy et de celle de Hallines, relevante de Lillers, et s'extendant aux terroirs dud. Clarques, Térouanne, Rebecque, etc...

Les deux seigneuries ont un revenu de censives et rentes foncières de.... 492 l. 16 s.

1. Cette pièce porte un cachet aux armes de l'abbé Claude Sterin : *d'azur à la fasce d'hermines accomp. en chef de trois fleurs tigées et feuil'ées*. Ces armoiries n'ont encore été indiquées dans aucun armorial.

Digitized by Google

Les Evèques de Saint-Omer ont partie de la seigneurie dud. terroir.

Les Chapitres de Boulogne et d'Ypres ont également partie de lad. seigneurie.

(Arch. du P.-de-C. 20es de Clarques.)

V. les fiefs : Lescoire et Saint-Nicolas.

CLARQUES

(Fief du Comté de) ou du Marché à Saint-Omer.

Ce fief consistait en droits féodaux assignés sur des maisons sises sur le Grand Marché. En raison de son importance, il avait eu, au moins vers les XVe et XVIe siècles, un *aman* spécial et une prison. Quand, dès le dix-septième siècle, il échut aux seigneurs de Clarques, il fut considéré comme en étant une dépendance et reçut désormais la dénomination de fief du Comté de Clarques.

De même, au dix-huitième siècle, la seigneurie du Haut-Pont, appartenant à l'Abbaye de Saint-Augustin-les-Thérouanne, s'appelait seigneurie de *Clarques* ou du Haut-Pont. (Cf. Mém. Soc. Ant. Mor. tt. 9, p. 147, et 25, pp. 60-61.)

CLERBOUDIN

Au pays de Langle, sur les paroisses de Saint-Folquin et de Sainte-Marie-Kerque. D'après les mentions ci-après, il y aurait eu deux fiefs de ce nom (et même trois en comptant celui de Zut Clerboudin ci-après) ou, du moins, deux démembrements du fief qui ont suivi des dévolutions différentes : l'un s'étendant sur trente-six, l'autre sur seize mesures de terre.

1372, 26 juin. — Devt Jehan de le Motte, bailli de Mons. Hue Couppel, sire de Noielle d'alez-Lens en Artois, de sa Chastellenie de Langle con dist borgravesceps qu'il tient noblement en fief du Roy à cause de Dame Loyse, sa femme, fille de feu Will. de Bieaupré, et les hommes de fief dud. seigneur... Jean de Crombecque vend à Will. de Wissoc, demt en la maison du Porc de Mer à Saint-Omer et Margte le Roy, sa femme, en avancement d'hoirie, le fief dit Clairboudain, contenant trente-six mesures au lieu nommé le Lansterbruge....

1454, 9 mai. — Devt Wille Oudegherst, bailly de nohle homme Jehan, seigneur de Noyelle (sous Lens), de Calonne-Ricouart, chastelain héritier du pays de Langle.... Lambert des Bares, bourgeois de Saint-Omer et Frçoise Le Mor, sa femme, vendent à Guill. de le Neufrue, également

Digitized by Google

bourgeois de S[t] Omer, le même fief, moyennant 31 livres de gros... vente pour nécessité pour sortir des prisons du Magistrat de Saint-Omer, où les vendeurs sont depuis longtemps détenus pour dettes contractées par eux à la suite de l'exploitation de la ferme de l'accis des cervoises de la ville dont ils avaient eu l'adjudication.

1532, 18 décembre. — Jehan de le Nœufverue, esc., bourgeois de Saint-Omer, sert rapport et dénombrement dud. fief de Clarboudin en la paroisse de Saint-Folquin, à Mons[r] Ph[l.s] du Vrollant, s[r] dud. lieu, Recq, Cochove, visconte hérédit. du pays de Langle... reconnaissance de redevances payables à la S[t] Jean-Baptiste : une paire d'esperons dorés, etc...

1535, 1[er] avril. — Rapport semblable servi par Michel du Val et Jeanne de le Neufrue, sa femme.

1554, 13 avril. — Quittance de relief payé par François d'Haffrengues et Martine du Val, sa femme, fille des précédents.

1582, 19 octobre. — Serment de fidélité de Pierre, fils de Frçois d'Haffrengues, prêté à noble h[e] François de Créquy, châtelain hérédit. du pays de Langle.

1616, 30 avril. — Relief payé par Jacques d'Haffrengues par le trépas de Pierre, son père.

1676, 11 août. — Saisie du fief de Clairboudin, séant es paroisses de Saint-Folquin et de Saint-Omer-Esglise.

1686, 4 mai. — Bail par Jacques d'Haffrengues, fils de Jacques.

1705. — Grégoire-Justin d'Haffrengues, fils de Jacques. (Arch. de M. C. Van Kempen, à Saint-Omer.)

1749, 15 juillet. — Fr.-Eug.-Dom. des Wazières, esc. s[r] de Beaupré... huit fiefs, tenus du Ghiselhuys de Langle, Sainte-Marie-Kerque, Viscomte et escoutète de Langle, Clairboudin, etc...

1765, 14 déc. — Fr.-Eug.-Domin. des Wazières, esc. s[r] de Beaupré et Sainte-Marie-Kerque. Même rapport que ci-dessus. (Arch. de M. Legrand, à Saint-Omer.)

1445. — Gaspard Dubreucq, auquel Tassart de Thiennes, par testament, donna le fief de Clerboudin, consistant en seize mesures de terre et une pescherie.

1473. — Josse de Halluin, fils de Josse de Hallewin, chev. seigneur de Peenes, fief de Clerboudin en Saint-Folquin-église.

1588. — D[lle] Magdeleine de Courteville, veuve de Wallerand de Tilly... fief de Clerboudin.

Digitized by Google

1598. - Philippe de Louvers, esc. au nom de Julien de Louvers, son fils aisné et de dame Marie de Tilly, sa femme.

1619. — Dlle Marie de Boubers *(sic* pour de Louvers), femme de Fr. de Bery. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVIIe siècle. — La curatelle de Messre Phil. de Haynin, vivant chev. seigneur de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, victe de St Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Louvers, fille de Julien, éc. sr de Fontaines.
(Ibid. B. 16709.)

1769, 3 juin. — Ant.-Dom. Marcotte, bourg. négoct à Saint-Omer... fief nommé Clerboudin, se consistant en seize mesures ou environ de terre à labour, au terroir de Saint-Omer-Cappelle, au lieu nommé le Rebut, à luy eschu par le décès de Louis-Fr. Marcotte, son père.

1781, 26 avril. — Rapport et dénombrement par Augustin Legrand, négociant, demt à Saint-Omer : même fief,... échu de la succession d'Ant.-Domin. Marcotte, son oncle, décédé le 17 janvier 1775.
(Arch. de l'auteur, nos 102, 103.)

CLERBOUDIN (ZUT)

Autre fief au même lieu que les précédents.

1445. — La mention de 1445 du fief qui précède porte l'indication marginale suivante : « Il y a un fief de *Zut Clerboudin*, tenu de Langle. » (Arch. du Nord. B. 16053.)

1697, 18 janvier. — Rapport et dénombrement par Jean-Baptte du Chambge, neveu et héritier de feu J.-Bte Van Meerstraet, Conseiller du Roy, receveur au quartier de Saint-Omer, de la seigneurie de Zut-Clerboudin, tenue de Sa M. à cause de son Ghilelhuys du pays de Langle, acquise par le feu sr Van Merstraet de Pierre de Peze, vivant sr du Petit Bour, lequel l'avait précédemment acquise de Maximilien d'Aix, sr de Matringhem.
(Arch. de l'auteur, no 101.)

CLERCQ

(Fief du). V. **Du Clercq.**

CLERQUES

Actuellement commune du canton d'Ardres, anciennement seigneurie tenue du château de Tournehem.

1361. — Pierre de Grigny... les terres de Kercamp, Mentques, Clerkes, Couquove, héritier de son frère.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1473. — Le sr de Saveuse [1], à cause de sa femme, pour sa seigneurie de Clerques tenue du château de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 16700 ; Bull. S. A. M. III, p. 171.)

1544. — Aveu de la terre de Clerques par Méri de Chépoix, sr de Chépoix, Clerques, Crouy.
(de Rosny. IV, p. 231.)

— Monsr de Chépois tient de monsgr de Bevres lad. terre et seigneurie de Clerques, Bonninghes, Wissocq...
(Arch. du Nord. B. 16733.)

1587. — Eustache de Conflans, victe d'Auchy, neveu et héritier de Robert de Chepoix, son oncle... terre et seigneurie de Clerques, Wissocq, Boningues. (Ibid. B. 16053.)

1613. — Léonard de Hocquinghem... droits de l'achat qu'il a fait de la seigneurie de Clerques tenue de Tournehem. (Ibid.)

1731. — Franç. Heuwyn, Conseiller pensionnaire de Bruges, commis par le Grand Conseil à la succession vacante de feu Liévin de Clerques, Bonningues, Wissocq, bourgeois de la ville de Bruges... terres tenues du château de Tournehem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243.)

1780. — M. de Clercques, seigneur dud. lieu. Le revenu de la seigneurie étant de 210 l. (Centièmes de Clerques.)

Fiefs sur le territoire de Clerques : Crouppe, Estiembecque, Fertin, Gambecque.

CLÉTY

Actuellement commune du canton de Lumbres.

1425. — Aléaume de Ste Aldegonde, seigneur de Cléty.

1429. — Marie de Warignies, dlle de Cléty, veuve d'Aléaume de Ste Aldegonde. (Arch. du Nord. B. no 1940.)

1433. — Jean de Ste Aldegonde, fils d'Aléaume.
(Ibid. 1950.)

— La seigneurie continua à se transmettre aux aînés de la famille des Ste Aldegonde, seigneurs de Genetz.

1. Le personnage indiqué ici doit vraisemblablement être Jean de Saveuses, fils de Bon et de Renaude d'Inchy. Il hérita, en 1467, de son oncle Philippe, sire de Saveuses, capitaine d'Amiens et d'Arras. Sa première femme était Antoinette de Fiennes ; sa seconde Antoinette de Beauvoir, fille de Jean et de Louise de Mailly-Conty. (Communn de M. Rodière d'après l'ouvrage de La Morlière : « Recueil des illustres maisons de Picardie », p. 170.)

C'est vraisemblablement Antoinette de Fiennes qui apporta à son mari la seigneurie de Clerques.

Digitized by Google

1739. — Le sr de Ste Aldegonde, comte de Genetz, pour sa terre de Cléty.
(Pr.-verbal de la Rédaction des Coutumes, p. 31.)

1759. — M. le Cte de Ste Aldegonde, seigneurie dud. lieu, consistant en censives d'un revenu de 90 l. (20es Cléty.)

1786, 25 mai. — Messire Alexandre-Balt. de Ste Aldegonde, Comte de Genech, seigneur de Rozinbois, Cléty, etc... à cause de sa terre de Cléty.... dont font partie :

1o	le quief Griffon,	s'étendant sur 48	mesures.
2o	le quief Lisbourg,	» 24	»
3o	le quief Gode,	» 24	»
4o	le quief Gerde,	» 16	»
5o	le quief Soyez,	» 21	»
6o	le quief Thiery.		
7o	le quief dame Isabelle,	» 13	»
8o	le quief Gardeur,	» 6	»

iceux quiefs, tenus foncièrement des Doyen, Chanoines et Chapitre de Saint-Omer. (Arch. de Saint-Omer. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 130 ro.)

Ainsi qu'on peut le voir par ces indications, le Chapitre de Saint-Omer avait à Cléty une seigneurie foncière importante. Les Archives Capitulaires en conservent des terriers et titres. (H. G. 2118-2221.)

CLÉTY

(Autre seigneurie de), dite aussi *Cléty d'Aval*[1].

1460. — Jean, bâtard de Renty, chlr, seigneur de Cléty et Samette, ép. Catherine d'Isques.

— Isabeau de Renty, dame d'Eulle, Cléty, Samette, ép. Jean, bâtard de Wavrin. Ils vendirent Elnes et les biens qu'ils avaient dans la région. (Common de M. de la Charie.)

1473. — Toison d'Or[2] tient ung fief nommé Cléty, tenu de la Comté de Fauquembergue. (Arch. du Nord. B. 16700: Fiefs tenus du Bailliage de Saint-Omer.)

1501. — « Jehan de Maumez (Mametz), esc. sr de Nielle, mary et bail de dlle Jeanne Gobert et, à cause d'elle, seigneur de Cléty... » (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, etc... Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, fo 197 ro.)

Jacques de Mamez, chev. seigneur de Nielles, Cléty, fils du précédent, après lui Eustache I, puis Eustache II;

1. Actuellement Cléty d'Aval est une section de la commune de Cléty.

2. Voir au mot *Acquembronne* l'identification de ce personnage.

Digitized by Google

Adrien ; François ; puis Marc-Hubert de Mamez, qui ép. en 1660 Jacque-Léonarde de Tramecourt dont il eut, vers 1670, Marie-Margte qui suit.

Fin XVIIe siècle. — Marie-Margte de Mamez, dame de Nielles-lez-Thérouanne, Cléty, Ledinghem, ép. en secondes noces Guill.-Georges-Frçois de Lannoy, dont un fils.

1728. — Marc-Aubert-Marie de Lannoy.
(Bull. S. A. M. VI, p. 27.)

1739. — Jacques-Frçois Lhoste pour sa terre de Cléty d'Aval. (Pr.-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 6.)

1759. — M. de Willeman (Lhoste, seigneur de) possède le fief de Cléty d'Aval, consistant en censives d'un revenu de 80 l. (20es Cléty.)

CLIENSSON

(Fief) à Glein (Dennebrœucq), tenu de la châtellenie de Tournehem.

XVIIe siècle. — Denis de Morbecque.... fief gisant à Glen, nommé Cliensson.
(Arch. du Nord. B. 16703, fo 926 vo.)

CLINSPIN

ou *Clempin*, fief à Guémy.

1473. — Denis de Morbecque tient un fief gisant à Ghémy, nommé le Clienspen, tenu du château de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1544. — Madlle de Hondrecoutre (de Morbecque) tient de mond. seigneur ung fief nommé le Clainspin, séant au terroir dud. Guémy. (Ibid. 16733, no 88.)

1726. — Pierre Huguet du Haillet, grand-Bailli de Tournehem... seigneurie de Clinspin à Guémy.
(Ibid. Bur. des Fin. C. 246.)

1739. — Jean-Bapte Huguet, sr du Haillet, Bailli de la châtellenie de Tournehem, pour seigneurie de Clinspin.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 137.)

1746. — Jean-Louis Lesage, propriétre à Zutkerque : fief de Clinspin. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 246.)

1761. — Jean-Louis Lesage, propriétre d'un fief nommé la seigneurie du *Clempins*, se consistant en censives du revenu de cinq livres. (20es Guémy).

Digitized by Google

CLITART

(Fief) à Saint-Martin-au-Laërt.

1650, 30 juin. — Fief nommé le Clitart, séant en la paroisse de Saint-Martin-au-Laërt, à Jacques Manessier. (Contr. de mar. de Jacques Manessier et Jacqueline Dollé passé à Saint-Omer. Arch. de l'auteur.)

CLITE. CLITRE

(Fief de la) à Racquinghem.

1591. — Van Houtte (Fr.), éc. seigneur de Le Clitte. (Arch. du Pas-de-Calais. Table des Registres des Saisines de l'Echevinage de Saint-Omer.)

1633, 14 août. — Rapport et Dénombrement servi par Messre Alfons de Villers-au-Tertre, chlr, seigneur de Lihons, La Clittre, etc... à noble et puissant seigneur Marcq du Maire, esc. seigneur de Rondz, Werdresques, Lannoy, Gavrelle, etc... Fief de la Clittre à lui dévolu par le trespas de son père Anthoines de Villers.... consistant en « plu- « sieurs services l'un plus grand que l'autre... lesquelz « services me doivent chacun an plusieurs rentes, etc... »
(Arch. de l'auteur.)

1759. — M. Alphonse de Villers possède la seigneurie de La Clittre affermée à Domin.-Françs Vasseur pour le prix de 15 l. (20es Racquinghem.)

1780. — M. Dourlen, chanoine (de Saint-Omer), pour censives et droits seigneuriaux de la seigneurie de la Clite. (Centièmes Racquinghem.)

CLITRE

(Fief de la) mouvant de Seninghem et sis entre Esquerdes et Lumbres.

1712. — Demlle Marie-Philippine de Fiennes a un autre fief nommé le fief de la Clitre, s'étendant sur quatorze mesures de terre tenues par des particuliers sur lesquelles elle a justice foncière et vicomtière. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240. Aveu de la terre de Seninghem.)

CLOIE

(Fief de La) à Lumbres.

1609. — « Franchois de Marcotte, sr de Samettes, auroit « acquis du sieur Franchois du Wal.... quatre petitz fiefz « tenus de nostre (de Guislain de Fiennes, visc. de Fruges)

Digitized by Google

« seigneurie de Lumbres, sçavoir le fief Sauvaige, le fief « Olin et le fief de Le Cloie, se consistans en 26 mesures « de terres avecq aultres 28 mesures 8 verghues, tant « jardin, preys flottis que terres à labeur, avecq 5 mes. de « rietz... le tout au terroir dud. Lumbres. »

(Arch. de la famille de Beaulaincourt. II, p. 710.)

1730, 10 nov. — Jacques-Eustache Desgardins, par avant Jacquemart Brocqueville, tient un fief de trois mesures de terre au lieu nommé le Pétrolle.

Martin Desgardins, par avant Will. de Lestiart, tient une demi-mesure prise en deux mesures d'un fief nommé fief de *la Cloy*, séant au Fay près le chemin de Paris, dont Antoine-Joseph le Merchier, sr de Lannoy, tient pareillement une demi-mesure, et Pierre Fasquel, par avant Will. de Lestiart, tient le parfait, soit une mesure.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 236.)

CLOYE

(Fief de la) à Rebergue.

1768. — Jean-Fr. Decque, doct[r] en médecine à Saint-Omer, à cause de d[lle] Thérèse Baude, dame de la Cloye, son épouse, fille de Jean Baude, sr de la Cloye....

(Arch. Nat[les] Q[1] 903.)

Un mémoire manuscrit du dix-huitième siècle (communiqué par M. Le Cat du Bresty) sur certains fiefs mouvants de la seigneurie de Disques en Rebergues, cite le fief de la Cloye comme situé sur le mont de Rebergue.

CLOYE

(Fief de la) à Surques.

1754, déc. — Jean Clippet et Marie-Jeanne Queval, sa femme, sœur et héritière de Jean Queval, fils de Jean-Fr. Queval, acquéreur de Philippe Queval et Catherine Cazin, sa femme, sœur d'Ant. Cazin, héritiers de Jacques de Lumbres, éc. sr d'Herbinghem, au lieu d'Antoine du Val, seigneur de Brugnobois... fief et noble tenement de la Cloye, mouvant de la seigneurie de Journy, et dont toutes les terres sont sur le dîmage de Surques. (Aveu de la seigneurie de Journy. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 244.)

1778, 27 février. — Même mention dans un autre dénombrement de la seigneurie de Journy, art 886, f[o] 400.

(Arch. de l'auteur.)

Digitized by Google

CLUD ou CLUS

(Le) fief à Blendecques.

1587, déc. — Fief nommé « le Clus » en la banlieue de Saint-Omer, loué par Jehan de Brandt à l'Hôpital de la Madeleine avec le pré de Cocquelimersch. (Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, nos 6242, 6243).

1759. — L'Hôpital de la Maladrerie à Saint-Omer dit la Magdeleine, possède en cette paroisse un fief seigneurial nommé le fief du Clus, s'extendant sur quatre mesures, compris deux moulins, et sans comprendre quatre-vingt-six mesures un quartier de sa propriété... d'un revenu de 8 l. (20es Blendecques.)

1787. — Seigneurie vicomtière du Clud, paroisse de Blendecques. Les gouverneurs et administrateurs de l'hôpital de la Maladrerie à Saint-Omer.

(Mém. Soc. Ant. Mor. XXV, p. 71.)

CLUZEGAT

Fief près Zouafques.

1789. — P.-M.-Ant.-Fr. d'Ampleman, Victe de Wolphus, seigneur d'Ampleman, etc... Cluzegat...

(Arch. Nales Q1 906.)

COCOVE

sur Recques : fief tenu du château de Tournehem.

1084. — Fulbert et Frumold de Cukhove, cités dans une charte de Bauduin, comte de Guînes.

1203 et 1240. — Raoul de Cochove, mentionné de même dans des actes du comte de Guînes. (de Rosny, p. 391, d'après Du Chesne : Maison de Guînes.)

1254-1309. — Wistace de Cochove. (Ibid.)

1361. — Pierre de Grigny, comme héritier de son frère, tient les terres de Kercamp, Mentques, Couquove.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1400. — Guillaume de Courteheuse, dit Le Petit, sr de Crésecque et de Cochove, allié à Alix de Licques, mort à la bataille d'Enguinegatte. (de Rosny, p. 427.)

1468. — Hommages tenus de Monseigneur Antoine, seigneur du Vroylant, de Erin et de Cochove, à cause de sa terre d'Eperlecques. (p. 40 d'un « Mémoire pour Me Ph.-H. Le Roy, sr du Prey, etc... contre Messie C. d'Egmont-Pignatelly ». Imprimé en 1778.)

Digitized by Google

1532. — Phles du Vrollant, sr dud. lieu, Recq, Cochove, visconte hérédit. du pays de Langle. (Rapport de la seigneurie de Clerboudin. V. ce mot.)

1566, 3 juillet. — Josse de Nouvelles, sr de Cocove, ép. Anne de Cadicque, dont une fille unique, Marie, qui ép. Pierre de Genevières,
François de Genevières, puis Jean-Baptiste, etc...
(V. Archives de la famille de Beaulaincourt, pp. 735, 646 et sv.)

Au XVIIIe siècle. — Lamoral-François de Genevières vendit la seigneurie, mais continua à être seigneur de *West-Cocove*. (V. ce mot.)

1739, 12 mars. — Jacques-Nicolas de Bonte, négoct, demt à Dunkerque, seigneur de Recque, la Hollande, Cocove. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241 et 246.)

1750, 18 avril. — Jacques-André-Joseph Becquet, sr de Cocove, maître particulier des Eaux et Forêts de Tournehem.

1760. — Le sr Jacques-André Becquet possède les seigneuries de Cocove et Moyecque, consistant en rentes foncières d'un revenu de 8 l. et de droits seigneuriaux, 10 l. (20es Recques.)

COCQUAGNE

Fief à Isbergues mouvant de la seigneurie de ce lieu.

XVe siècle. — Phle le Fevre, dit Hodicq, fief Cocquagne. (Arch. du Nord. B. 16319.)

1603. — Philis de Grault, esc. sr de Tannay, de Filliéres et de Cocquainne. (Cloche de l'église de Witternesse. Bull. Soc. Ant. Mor. XIII, p. 558.)

1684. — Mademoiselle de Lencquesaing.
(Bull. S. A. M. Ibid.)

1709, 4 sept. — Seigneurie de Cocquanne, appartenant au sieur de Cohem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 187. Aveu de seigneurie de la Bricque à Werchocq-Molinghem.)

1747. — Louis-Jos. Werbier du Hamel, seigneur de Tressenes, Cocagne. (Bull. S. A. M. XIII, p. 557.)

1771. — Joseph de Lattre, éc. possède les terres et seigneuries de « Balques et Coquanne ». (Ibid. p. 558.)

1779. — Louis Werbier, seigneur du Hamel.
(Centièmes d'Isbergues.)

COCQUEL

pour *Chocquel*. V. ce mot.

Digitized by Google

COCQUELANT

à Audruicq.

Après 1773. — Dénonciation de la succession délaissée par le sr Jean Dehau, rentier, décédé à Bergues en 1773. Fief nommé *Cocquelant* et maison à Audruicq.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 18. Dossier 16.)

COCQUEREL

Fief à Cléty, tenu de la seigneurie de Remilly.

1782, 3 mars. — Philippe Mesque, mary et bail de Péronne Cart, par avant veuve de feu Jacques Regnier, tient du seigneur de Remilly « un fief gisant au terroir de Cléty, nommé Cocquerel, contenant douze mesures de terre hanables tout en une pièce ». (Aveu de la terre de Remilly, inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 50 vo.)

V. aussi **Coquerel.**

COCQUERELLE

à Wandonne.

1759. — M. le baron de Dion et M. le chevalier de Dion possèdent par indivis un bois nommé vulgairement Cocquerelle. (20es Wandonne, 15e canton, art. 58.)

COCQUET ou COQUET

Fief sur Warnecque (Merck-Saint-Liévin).

1741, 3 sept. — Claude-Phil.-Jos. d'Ambrines, éc. sr de Mercatel, Conseiller au Conseil d'Artois, demeurt à Arras, cousin et héritier de dlle Marie-Françse Gautrant, icelle fille de dlle Françse de Sénicourt, fille de Jean, tient un fief nommé le fief Cocquet aud. Warnecque, consistant en dix livres par. de rente et 4 chapons que lui doivent quelques particuliers. (Aveu de la seigneurie de la Motte-Warnecque inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, fo 235 vo.)

1760. — M. Donjon de St Martin a le fief Coquet, d'un revenu de 11 l. (20es de Merck-Saint-Liévin et Avroult.)

CŒSTEDE

1290-1300. — Enguerrand de Hestrus, seigneur de Cœstede au diocèse de Térouane et curé de « Kigkebi

Digitized by Google

Malore », au diocèse de Lincoln, fonde une chapelle par testament en l'église de St Omer.
(Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G. 2780.)

V. aussi **Costede.**

CŒURLU

sur Affringues. V. **Curlu.**

COHEM

Actuellement sur Wittes : dépendait autrefois de Blaringhem. Indépendamment de la seigneurie, cette localité était le siège d'un Prieuré.

1241. — Guy de Berghe, seigneur de Cohem, fait une donation à l'abbaye de Clairmarais. (Bull. S.A.M. X, p. 132.)

1420. — Jehan de Berghes possède la seigneurie de Cohem, tenue de Pierre de Poix, baron de Bomy et Bientques. (Extr. de Mémoire imprimé en 1774 pour M. Doncker de Moyenneville, seigneur dud. lieu.)

1438. — Sceau de Jean de Berghes, sr de Cohem.
(Chartes de St-Bertin. Éd. Haigneré, no 2790.)

1474. — Pierre de Berghes déclare tenir sa seigneurie de Cohem du duc de Bourgne pour sa seigneurie de « Biequenes ». (Bull. S.A.M. III, p. 173. Arch. du Nord. B. 16700.)
Voir la descendance des de Berghes, seigneurs de Cohem, dans l' « Histoire Généalogique » du P. Anselme. T. VIII, pp. 695-697.)

1522. — Pierre, seigneur de Ranchicourt et de Divion, etc..., au nom de M. l'Evesque de Béziers, seigneur de Bientques, pour les droits de l'achat fait par dlle Isabeau de Noyelle, femme dud. de Rancicourt, à Pierre de Berghes, esc. sr d'Olhain, de la terre et seigneurie de Cohem, tenue de la seigneurie de Bientques, et, en souveraineté, du cheau de Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16053.)[1]

1532. — Martin Grenet, me d'hôtel du seigneur de Morbecque, fils de Louis, seigneur d'Hinghettes à Nœux, et d'Antoinette Broude, acheta en 1532 la terre de Cohem appartenant auparavant à la maison de Berghes-St-Winoc, moyennant 28.000 florins. Il décéda sans postérité, ayant épousé dlle Anne Le Vasseur et eut pour héritier son frère Guillaume.

1. En 1504, le sr de Cohem était Louvetier d'Artois, et prétendait imposer au Prieur de ce lieu comme « droit de Louvaige », l'entretien de ses chiens : mais un arrêt du Parlement de Paris le condamne à réparation envers le Prieur « comme ladte maison estant exempte du droit de Louvaige ». (Ms. 19099 (nouvelle cote : 6968) Biblioth. Royale Bruxelles, p. 415.)

Digitized by Google

1584. — Charles Grenet, fils de Guillme, puis son fils Dominique, seigneur de Cohem, Blaringhem, qui ép. dlle Florce de Happiot.

1692. — Luc-Joseph Grenet, 5e fils de Dominique, fut seigneur de Cohem, Blaringhem, après la mort de son frère Philippe, décédé en 1692 sans enfants. Il mourut lui-même, le 21 déc. 1722, sans descendance d'Anne-Thérèse Amaquesta. (Généal. Grenet extr. des MMss. du prince de Béthune (Biblioth. Sens à Arras). T. X Common de M. Rodière.)

1724, 9 octobre. — Achat de la seigneurie Cohem-Blaringhem, par Phil-Frçois de Héricourt, baron de Canlers. (Généal. de Héricourt par le prince de Béthune. Ibid. T. II.)

1789. — Frçois-Jos.-Marie de Saluces Bernemicourt, victe de la Thieulloye, seigneur de Cohem en Blarenghem-Artois du chef de son épouse dame de Héricourt. (Procès-verbal de Rédact. des Coutumes.) Marie-Madeleine de Héricourt, fille de Phil.-Frçois et de Marie-Frçoise de Bucy, épousa Fr.-Jos. de Saluces Bernemicourt en 1738, et décéda sans enfants le 21 juillet 1758.

1759. — Mme de Louvigny, propriétaire de la seigneurie de Cohem en Blaringhem-Artois valant tant en censives qu'en droits seigneuriaux 385 l. de revenu.

(20es Blaringhem.)

La personne ainsi désignée est Isabeau-Joseph-Rosalie de Héricourt, épouse de Phil.-Alb.-Jos. de Landas, comte de Louvignies; elle était sœur de Marie-Madeleine ci-dessus dont elle hérita.

1766, 19 sept. — Vente de la seigneurie de Cohem-Blaringhem, paroisse de Wittes, avec château, etc..., par Isabelle-Josèphe-Rosalie de Héricourt, dame de Canlers, douairière de Philippe-Albert-Joseph de Landas, demeurant à Couin, aux enfants de Louis de Doncker et de Marie-Florence de Jonglet, qui sont : 1o Paul, prêtre; 2o Ch.-Alex. sr de Bacquerot, dem[t] au cheau du Maret-lez-Lestrem; 3o Florent-Frçois; 4o Phil.-Frçois; 5o Sabine-Florence. (Arch. du Gros d'Arras.)

1774. — Messre Doncker de Moyenneville, prêtre, seigneur de Cohem et Blaringhem-Artois. (Mémoire judicre imprimé. Cf. Dard. « Bibliographie histor. de l'arrondissement de Saint-Omer », no 1118.)

1779, 8 février. — Mort à Busnes de Chles-Alex. Doncker de Cohem.

Voir, sur Cohem, les fiefs : Bleu, Brunembert, Folie (la), Guimay, La Prée, Perroy, Potteries, Val (le).

Le Prieuré de Cohem fut donné aux Jésuites Wallons au début du XVIIe siècle. (V. « Origines du Lycée de Saint-

Digitized by Google

Omer » par MM. l'abbé Delamotte et Loisel, pp. 55 et sv.) Les Jésuites prétendaient y avoir seigneurie et pouvoir y exercer justice et percevoir censives comme seigneurs de Cohem, ce qui donna lieu à un procès et deux mémoires imprimés contre le principal du Collège Français, successeur des Jésuites. (Ces Mémoires se trouvent dans un recueil factice de Mémoires (Affaires particulières) à la Bibliothèque de Saint-Omer, nº 10788). On y lit cette phrase : « la seigneurie du Prieuré de Cohem est purement imaginaire et du fait des Jésuites » (p. 18).

D'autre part, aux Archives de Saint-Omer, il y a un Inventaire des Titres des ci-devant Jésuites Wallons remis au Bureau du Collège Français le 15 février 1766, mentionnant un « cueilloir de rentes seigneuriales et foncières dues au collège de la Cie de Jésus à Saint-Omer à cause de leur seigneurie, jadis prieuré de Cohem, qu'ils ont aud. lieu et es environs d'Ecques pour l'an 1659. »

COHEN

(Fief de) à Leulinghem,

1496, 7 nov. — Terre tenue de Madame de Rambures à cause de sa seigneurie de Cohen en la paroisse de Leulinghem. (Arch. de l'auteur Alb. nº 15.)

1540, 28 août. — Actes passés devant le bailli d'Adrien d'Audenfort à cause de son fief de Cohen, au dîmage de Leulinghem. (Ibid., nos 33 et 34.)

COISELIN

Fief à Éperlecques.

1318. — Acte de Réparation pour crime contre le Burgaige par Lambert *Cœzelin* d'Eperlecques.
(Mém. S. A. M. XIX, p. 332.)

C'est donc dans un nom de famille qu'il faut chercher l'origine de ce nom de fief.

1452. — Alléame de Lompré a fait mettre la main du Roy sur le fief de Cœzelin à Eperlecques, appartenant à Jacques Dée et dlle Margte Dumont, sa femme.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1512, 28 nov. — David d'Audenfort, esc. sr de Loyr d'Esperlecques, Coselin...
(Cartul. du V. Ste Aldegde. Ed. J. de Pas, nº 705.)

1682. — Baltazar-Joseph de Croy, marquis de Molembais, à cause de dame Marie-Phil.-Anne de Créquy, son épouse.

Digitized by Google

1727. — Eugène-Joseph Caucheteur, esc. seigneur du Pays de Langle, demeurant à Saint-Omer, a acheté de Messire Guill.-Franç. de Croy, abbé commendataire de Sainte Larme, marquis de Molembais, par contrat du 2 janvier 1727, quatre terres et seigneuries au village d'Esperlecque. 1° L'Hoir d'Esperlecque ; 2° et 4° Northout ; 3° le Coiselin, qui n'est que fonsière, tenues du Roi à cause de son château d'Eperlecques. (Mémre judiciaire imprimé S. L. N. D. Biblioth. de Saint-Omer. « Mélanges. Pièces judiciaires. Affaires entre particuliers ». T. I, n° 10797.)

1750, déc. — Charles-Frçois Deschamps, seigneur de l'Escade, Noorthout, Cosselin en Esperlecques et autres lieux, ancien Echevin de la ville de Saint-Omer, héritier féodal de M. E. Caucheteur. (Arch. de l'auteur : Sommation par exploit judiciaire « à la dame Renardy... »

1760. — L'héritier féodal du sr Ch.-Fr. Deschamps de l'Escade possède aud. village quatre fiefs seigneuriaux de L'Hoir, Westrove, Northoucq-Oesthoucq et Coiselin.
(20es d'Eperlecques.)

1778. — Philippe-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de L'Hoir d'Eperlecques, de Coiselin, de Nordhout-Oostoucq et de Northout-Westrove, conseiller du Roi au Bailliage de Saint-Omer. (Cf. Dard. Bibliographie historique de l'Arrondissement de Saint-Omer, n° 1148.)

COLHOF

Fief consistant en redevances féodales assises sur l'ancienne forteresse du Colhof hors la porte du Brule à Saint-Omer.

Milieu du XIVe siècle. — Eustache de Conflans, avoué de Thérouanne. (Mém. S. A. M. 9, p. 144.)

1399, 4 mai. — Ogier, seigneur d'Anglure, avoué de Thérouanne, vend aux Chartreux du Val de Ste Aldegde, pour 200 livres par. « ung certain fief séans en led. ville de St Omer nommé le Coulof, que Jehan Lescot, bourgeois de led. ville » tenait de lui à cause de sa terre de Tilques.
(Cartul. des Chartreux du V. S. A. Ed. J. de Pas, nos 259, 260, 272.)

Après la destruction du Colhof en 1566, on désigna cette seigneurie sous le nom d'Escouflans. V. ce mot.

Comme les autres seigneuries urbaines, celle du Colhof avait un aman qui exerçait des droits seigneuriaux. C'est peut-être dans ce sens qu'il y a lieu de comprendre la mention suivante :

Digitized by Google

1639, 13 octobre. — M. Antne de Haultoye, seigneur du Collehof, médecin privillégié *(sic)*, demt à Saint-Omer. (Arch. du Gros de St-Omer. Contr. de mar. no 4.)

COLLENCOURT.

1760. — Antne-Jos. Gallet, bourgeois rentier demt à Saint-Omer, seigneur de la terre de la Fouacherie, Collencourt, Fromont, Ardinghem. (Arch. de l'auteur, no 111.)

1762. — « Antne-Jos. Gallet de Collencourt... » (Ibid. no 112.)

COLLEWEDE

V. **Colwede.**

COLNUCANT

Fief à Lumbres.

1730. — A cause du fief de Tincques (à Lumbres) sont tenues cinq mesures de terre séant au Cornucamp, tenant au fief de Mamez à Phle d'Aix. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 236.)

1760. — Le sr Degardin de Saint-Omer possède les fiefs de Wachin, Escart et Colnucant, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 45 l. 10 s. (20es Lumbres.)

COLOMBIER

Fief près Ardres.

XVIIe siècle. — Antoine Ampleman, sr du Blanquart et du Colombier. (de Rosny, p. 33.).

COLOMBY

V. **Coulomby.**

COLWEDE. COLLEWEDE

Fief et ancien château sur Pihen (com de Guînes) et Rodelinghem (com d'Ardres).

1331. — Blanche de Guînes, « dame de Colewede et castelaine de Langle ». (Histoire de la Maison de Guînes, par Duchesne. Preuves, p. 308.)

1572, 11 février. — Jehan Le Marchant et Antte du Castel.... acte relatif au fief de Collewede situé à Rodelinghem. (Gros de Saint-Omer. Rentes.)

Dans un Terrier de la Terre et Baronnie de Balinghem (Arch. du château de Saint-Martin en Louches), on trouve

Digitized by Google

que la seigneurie de Collewede était en 1662 entre les mains de Josse Ducrocq et de Marie Turbet ; avant eux, (1624) Jacques Turbet et Marguerite Ducroeq, acquéreurs de Charles de Maunay, éc. sr de Camp, fils de Jean (qui sert aveu en 1582), acquéreur de Jean le Marchand, au lieu de Jean Sergent (aveu de 1503). On verra, au supplément, de plus amples détails sur les démembrements postérieurs à 1662 dont cette seigneurie fut l'objet.

COMBREMONT

Commune de Louches.

Fin XVIIe siècle. — Louis de Roghes, esc. sr de Combremont.

XVIIIe siècle. — Louis-Joseph, son fils, né en 1688 — Antoine-Joseph (1716-1786) — Jean-Louis *(né à Combremont, paroisse de Louches,* le 7 décembre 1747, + 1835...) tous seigneurs de Combremont. (Renseignements généal. de famille communiq. par M. V. de Noircarme.)

COMBREMONT

sur Waterdal et Seninghem.

1712, 17 avril. — Jean de Lengagne, éc. seigneur du Chocquel... fief de Combremont s'étendant sur vingt-trois mesures de terre entre le Verval et Coulomby.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240.)

1780, 23 mai. — Aveu, par le Directeur de l'Hôpital Général, à Saint-Omer, au Chevalier de l'Ordre de St Jean de Jérusalem, Commandeur de la Commanderie de Loison, le Temple, Combremont... de ce que led. hôpital tient de lad. Commanderie dans Combremont, situé en pays Boulonnais... terre située à Watterdal, paroisse de Seninghem, canton de Combremont, au lieu dit : l'*espine de Combremont,* terre occupée auparavant par Emmanuel Gilliers, en 1672... appartenant à Ansel du Choquet (ou Choquel), demt à Watterdal, en 1671 , en 1748, à l'Hôpital Général.
(Arch. Hospital. de St-Omer. Hôpital Général. B. 8. 168.)

COMMINES

Fief sur Blessy.

1759. — M. le prince de Robecq, seigneurie de Commines d'un revenu de 13 l. 18 s. (20es Blessy.)

COMMINES

Fief sur Mazinghem (régale de Thérouanne).

1570. — Alexandre Le Febvre, receveur du domaine du roi à Aire, acquiert, par contrat du 31 mars 1570, les fiefs de Villers, Commines, Guarbecques, Mazinghem.

Digitized by Google

1588. — Jacqueline Le Febvre, dame héritière de Mazinghem, Villers, Commines, etc... ép. Pierre Le Merchier, procureur au bailliage d'Aire.

XVII^e et XVIII^e siècles. — Après eux, leurs descendants: Alexandre, marié deux fois en 1631 et 1640 — Alexandre-Eustache — Louis-Eustache-Joseph (v. son contr. de mar. (1696) dans « Arch. de la famille de Beaulaincourt », p. 578 — Antoine-François-Jos., lieutenᵗ au régimᵗ de Nice en 1730... tous seigneurs de Commines.
(Commᵒⁿ de M. de la Charie.)

1771. — Chˡᵉˢ-Frçois-Jos. Le Vasseur, éc. seigneur de Bambecque, Villers, Garbecque, Mazinghem en partie et dˡᵉ Marie-Fr.-Isbergue Le Roy, son ép., par achat de dˡᵉ Marie-Th. Le Merchier, veuve de Jacques Doë, éc. sʳ de Granville (le 26 avril 1768); icelle, seule héritière de Maxim.-Jos. Le Merchier, éc. sʳ de Verchocq, Garbecque, Mazinghem, Villers, qui hérita d'Antᵒⁱᵉ-François Le Merchier, son cousin germain; icelui, par succession d'Eustache-François, son frère, etc... seigneurie de Mazinghem, d'où est tenue la seigneurie de Commines, consistant en immeubles tenus par divers, tant en fief qu'en roture, à Mazinghem. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 197.)

1631. — *Le Grand et le Petit Commine* à Mazinghem.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 718.)

COMPIGNY

V. **Campigny.**

COMPINGNOLLE

1473. — Colart le Court tient ung fief en un lieu que on dist Compingnolle, tenu de la seigneurie de Fasquelle.
(Arch. du Nord. B. 16700.)

COMTÉ (LA)

Fief à Blaringhem.

1734, 5 juin. — Rapport servi par l'Hôpital Sᵗ Louis à Jacques de Barally, seigneur de la Comté, à Blaringhem-Artois. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. Sᵗ Louis. B. 15.)

1759. — Le sʳ Hurache, propriétʳᵉ de la seigneurie du fief de la Comté, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 90 l. (20ᵉˢ Blaringhem.)

COMTÉ MALTRAYANT

V. **Maltrayant.**

Digitized by Google

COMTES

Conte sur Delettes, Coyecques. Nouveauville et environs.

1478-74. — Etienne Renty, seigneurie de Contes, gisant à Delettes, Coiecque et Sambletun.
(Bull. S.A.M. 3, p. 169; Arch. du Nord. B. 16700.)

1475, 12 octobre. — Etienne de Renti, sr de Nouvieauville et Delettes en partie, tient du comte de Fauquembergue le corps de son fief et seigneurie de Contes en fief.
(Chartes de Saint-Bertin, no 3379.)

1520. — Claude de Licques, esc. sr d'Hupen, de Conte, Ponche, Delettes, etc... par succession de Jean de Licques, son père, duquel il y a rapport de l'an 1520. (Fiefs de l'abbaye de Saint-Bertin à Coyecques : registre du 18e siècle, aux Arch. Départemles du P.-de-C., détruit pendant la guerre. Chartes de Saint-Bertin, no 3965.)

Vers 1570. — Guill. de Canteleu, éc. sr de Contes, éch. de Saint-Omer, années 1573 et sv., décédé en 1596.
Jacques de Canteleu, son fils; après lui, Robert, tous deux échevins de St Omer, seigneurs de Contes en Delettes.

1666. — Dlle Marie-Jossine de Canteleu, fille de Robert, ép. Ch.-Mich. de Harchies.
(Gros de Saint-Omer. C. de mar. no 61.)

1739. — Messire de Harchies de Comtes, à cause de sa seigneurie de Comtes en Delettes.
(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1744. — Dame Marie-Joseph-Agnès de Croisilles, marquise de Mondicourt (veuve en 1res noces de Fr.-Marie de Harchies), mère tutrice ayant la garde des enfants de son premier mari.

1760. — M. d'Harchies (Jean-Ch.-Augustin) y possède la seigneurie de Contes. (20es Delettes.)

V. les fiefs : Carton, Farsoux, Saulx, Trois Seigneurs.

CONCIERGE

(Maison du) sur le Grand Marché à Saint-Omer, tenue en fief du Bailliage de Saint-Omer.

1711, 4 février. — Marcq Bouvart et Catherine de Sains... maison nommée la maison du Concierge, tenant d'amont à une grande maison appartenant aux sr et de de Sainte-Aldegonde, d'aval, à Jean Ogier, par avant les dlles de Lens, about. vers mer au jardin de lad. grande maison et, vers midi, au coing de la place, adjugée auxd. Bouvart par décret au Conseil d'Artois sur la curatelle de Sainte-

Digitized by Google

Aldegonde, le 6 mars 1709. (Arch. du Nord. Bur. des Fin C. 239.)

1743, 16 février. — J.-Bte Lestievetz, marchand, petit-fils et héritier des précédents. (Ibid.)

1777, 16 août. — Maison du Concierge... dlle Marie-Françoise-Florence Lestievez. (Ibid.)

1784, 2 avril. — Jean-Bte Bocquet, négociant, et Jeanne-Frçoise-Louise-Joseph Jennequin, sa femme... maison du Concierge, acquise d'Ambroise-François Cocud, avocat, et de dame Marie-Françoise Lestievet, sa femme, le 24 nov. 1783. (Ibid.)

CONNESTIC

Fief à Eperlecques, indiqué dans le *Dictionnaire Topographique* du Pas-de-Calais.

CONSTANTIN

Maison à St-Omer sur le Vieux Marché, côté nord.

1397. — Will. de Wissoc vend à Jehan Haccart un fief consistant es afforages du Celier du Constantin sur le Vieux Marché à St Omer. (Arch. du Nord. B. 16053.)

CONSTANTINOPLE

Fief et franche sergenterie à Aire.

1714, 29 nov. — Doyen et Chanoines d'Aire et dame Margte Delegery, veuve de Louis d'Enquengatte à Aire, icelle fille et héritière de Guillaume... fief et franche sergenterie tenue du Roi à cause du château d'Aire, nommée Constantinople, s'étendant sur huit mesures et demie de terre à labeur « en la Basse Couture dit Neufpré, pa« roisse de Saint-Pierre près le grand chemin d'Aire à « St Venant »; la moitié échue au Chapitre par achat du 21 mai 1699 sur François Palfart et Marie-Jeanne Delegerry, sa femme, fille aud. Guillaume.

En raison de la franche sergenterie, le titulaire du fief est requis d'être « bouteiller du vin de Sa Mté venant aud. Aire ». (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 203.)

1745, 7 juillet. — Les Doyen, Chanoines et Chapitre de Saint-Pierre d'Aire, fief et franche sergenterie nommée Constantinople, la moitié acquise par décret du 21 mai 1699 sur François Palfart et Marie-Jeanne Delegery, sa femme; l'autre moitié acquise le 7 sept. 1742 de Fern.-Louis Denguengatte, bourgeois maître tailleur d'habits et Marie Devos, sa femme. (Ibid. C. 201.)

Digitized by Google

COPENESWALDE

Fief au faubourg de Lysel à Saint-Omer.

1634. — Fief de Copeneswalde, situé dans Lyselbrouck, comprenant 7 mesures 1/2, acquis en 1634 par Lamoral de Lattre, aïeul de Marie-Louise-Françoise Rogier, épouse d'André Guilluy. (Arch. de l'auteur.)

COQUEREL

à Remilly et Wandonne. V. **Cocquerel.**

COQUEREL

Fief à Rely, tenu du château d'Aire.

1538. — Jean Hourdel, fief nommé Cocquerel, à Relly.

1539. — Jean des Essars, au nom de Tubiauville, à cause de de Gilles Merchier, sa femme.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

1732, 22 février. — Messre Louis-Fr. de Mailly-Mametz, seigneur de Ste Aldegonde... fief et seigneurie de Coquerelle à Rely, venu de Fr.-Florent, son père; icelui héritier de dlle Anne-Agnès de Mailly-Mametz, sa sœur.
(Ibid. Bur. des Fin. C. 198.)

1739. — Louis-Fr. de Mailly-Mametz pour fief et seigneurie de Coquerelle dépendant du Bailliage d'Aire.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 288.)

1765, 12 février. — Rapport du même fief par Boniface-Frçois de Mailly-Mametz.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 198.)

COQUEREL

Fief à Coupelle.

1786. — « Je (Messre Ch.-Domin. de L'Estendart, chev. « sr de Verchocq, Tacincourt) tiens aussi en mon domaine « un petit fief nommé le fief Coquerel », sis à Coupelle et dépendant du fief de Tacincourt. (Cf. Rapport du fief de Tacincourt, dépendant de la baronnie de Coupelle, inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

COQUILLEAU

(Fief de) sur Wittes.

1753. — Ce fief est indiqué comme étant à M. de Wamin dans un plan du Nœuffossé.
(Arch. de la Soc. des Antiq. de la Morinie.)

Digitized by Google

CORBIE

(Fief) à Saint-Martin-les-Aire.

1753. — Indiqué dans le plan ci-dessus du Nœuffossé. (Partie Artois, lettre K.)

CORDE BARAT

Fief à Floyecques.

1712,17 avril. — Le seigneur de Nielles-les-Thérouanne (de Mailly-Mametz), Cléty et Ledinghem, tient un fief à Floyecques, « about. vers midi à la chaussée de Bruneau, « listant d'amont au fief nommé *la Corde Barat* ».
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 240.)

CORMETTES

Terre et seigneurie près Zudausques, tenue du château de Tournehem.

Les premières mentions relevées de cette seigneurie montrent qu'au quinzième siècle, elle passa successivement en deux branches des descendants de Jacques, seigneur de Sainte-Aldegonde et de Marguerite de Wisques, qui la possédaient à la fin du quatorzième.

1400. — Jacques d'Ollehain, dit Bethis, chev. seigneur de Cormettes, fils de Jean d'Ollehain, ép. en 1442 Isabelle de Ste Aldegonde, fille de Pierre et de Margte d'Arras, dame de Selles (led. Pierre, fils aîné de Jacques, seigneur de Ste Aldegonde et de Marguerite de Wisques).

1438. — Isabelle d'Ollehain, fille des précédents, ép. Jean de Wancourt, et relève les fiefs de Ste Aldegonde, de Cormettes, etc...

1442. — La même Isabelle donne les fiefs de Cormettes, Ausque et Audincthun au Borgne d'Enne, pour son fils Baudrain qui épouse Marguerite d'Ollehain.
(Goethals. Miroir des Notabilités Nobiliaires, t. 2, p. 607.)

1453. — Jehan Le May, à cause de sa femme Catherine de Lens, fille de Jean de Lens, seigneur de Rebecque et de Béatrix de Ste Aldegonde, fille de Jacques, dit de Nortkelmes et de Margte de Wisques. (Cf. Goethals. *op. cit.* et « Libéralités de Jehan Le May et de Catherine de Lens », par J. de Pas. Bull. S. A. M. T. XI.)

1473. — Jean d'Eule, éc. sr du Tronquoy, tient la seigneurie de Cormettes de la châtellenie de Tournehem, du chef de dlle Adrienne de Sains, sa femme, nièce et héritière de Jeanne Le May, décédée veuve de Guy Quiéret, ch.

Digitized by Google

1520. — François d'Eule, fils des précédents, relève la terre de Cormettes. (de Rosny. I, p. 477, et, IV, p, 227.)

1520. — Guillaume d'Averhout, sr d'Helfaut et de Cormettes, mayeur de Saint-Omer de 1517 à 1521 (Mém. S.A.M. t. 28), puis Antoine-Guillaume, mayeur en 1534, 1536, 1545.

Vers 1560. — Marie d'Averhout, fille du précédent et de Jeanne de Renty, épouse Antoine de Rubempré, sieur de Vertaing, fils de Charles, seigneur de Bièvre et de Jeanne de Bousies, dame de Vertaing.

1588. — Antne de Rubempré, seigneur de Vertaing. (Corresp. du Magistrat de St-Omer, no 6353.)

Si, d'une part, nous voyons dès à présent les Rubempré seigneurs de Cormettes par cette première alliance avec la famille d'Avroult, d'autre part, nous voyons (d'après une généalogie de M. des Lyons de Noircarme) les d'Avroult qualifiés encore seigneurs de Cormettes jusqu'à la seconde alliance en 1688 de Jeanne d'Averhoud avec Philippe-Chles-Fr. de Rubempré, comte de Vertaing. (V. l'article *Avroult*, p. 37.) On peut donc supposer qu'après Antoine de Rubempré, la seigneurie fit retour à la famille d'Avroult.

1739. — Léop.-Jos. Prince de Rubempré, seigneur de Cormettes. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 138.)

1759. — Le Prince de Rubempré y possède la seigneurie. (20es de Cormettes.)

Vers 1748. — Le Comte de Croix est désigné comme seigneur de Cormettes, Zudausques, Leuline, dans des rapports de seigneuries de la Jumelle. (Biblioth. Soc.Ant.Mor.)

Ne s'agit-il pas ici d'une seigneurie indépendante de celle des Rubempré?

1774. — Dlle de Surmont, propriétaire de la terre de Cormettes. (Cf. Mémoire sur contestation entre les villages de Zudausques et Cormettes. Bibliographie de St-Omer, par le Baron Dard, no 1213.)

Il y eut, dans le Boulonnais, une autre seigneurie de Cormettes, dont une famille a porté le nom, ainsi que des familles *de la Rue* et *Samson*. (Cf. de Rosny, à Cormette et Epigraphie du P.-de-C., canton de Samer, p. 833.)

CORNAILLE

(Fief) ou *des Cornailles* à Nielles-les-Thérouanne.

Vers 1760. — Terre tenue de la seigneurie de l'Avouerie en Thérouanne, listant au fief Cornaille. (Extr. d'une déclaration de terres situées au territoire d'Enguinegatte et environs. Archives de M. Legrand.)

Digitized by Google

1781. — M. le Comte de la Bazecque possède trente-cinq mesures de terre nommées le *fief des Cornailles*, tenant d'une liste au sr de Ponche, pour seize mesures, d'autre liste à Pierre du Four, pour trois quartiers; d'un bout à madlle Hendricq, pour 6 quartiers, d'autre bout au sieur Loctembergue, pour trois quartiers.
(Centièmes de Nielles-lez-Thérouanne, art. 22.)

CORNEHOTTE

Fief *sur Fasques* (Verchocq), tenu de la seigneurie de Gournay.

1786, 25 mai. — Le seigneur Baron de Coupigny tient par achat qu'il a fait du seigneur de la Pasture de Verchocq, icelui par succession de M. le marquis de Lestendart, icellui par achat du seigneur de Belle dame, un fief et noble tenement nommé Cornehotte, situé à Fasques, paroisse de Verchocq... à dix livres par. de relief. (Dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, fo 88 vo.)

CORNEHUSE

(Domaine de) à Samblethun.

1628. — Phil. de la Cornehuuse, esc. sr de Samblethun, fils et hér. de François, tient la seigneurie de Samblethun, consistant en rentes foneières, assises sur manoirs et héritages à Samblethun, Coyecques et pays à l'environ, dont il tient partie en son domaine lez *Cornehuuse*. (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St O. AB. XII, 5, fo 115 ro.)

CORNET

(Fief du) ou de Fienne, sur le territoire de Rebergue.

1497. — Extrait des titres du fief nommé du *Cornet* ou de Fienne, qui appartient au seigneur d'Herbinghem, consistant en 7 livres par. de censive annuelle à percevoir sur 28 mesures 75 verges.... sis sur les terroirs de Rebergue, Hocquinghem et Bainghem... lequel fief en l'air du Cornet ou de Fienne ne doit et ne peut être tenu que de la seigneurie de Disque en Rebergue, etc... étant tenu en 1497 par Jacques de Disquemus (Dixmude), auparavant Jacques de Fiennes, fief délabré par suite des guerres et appréhendé par l'abbaye de Licques. (Extr. d'un mémoire manuscrit du 18e siècle sur la seigneurie de Disques en Rebergue. Common de M. Le Cat du Bresty.)

Digitized by Google

Dans le même dossier, on trouve les mentions suivantes d'aveux qui ont été servis pour le fief du Cornet, dit de Fiennes :

Le premier, par Gabriel de la Follye, petit-fils de Job de la Follye, le 23 déc. 1625 : led. Job, fils de Nicolas de la Follye.

Le second, par Charles de la Follye, le 22 février 1680.

Le troisième, par Henri Poucque (de Poucques), le 2 mars 1733.

CORNILLIÈRE

(Fief de la) à Rebergue.

1771, 20 mars. — Pierre-Aug.-Donat de Musnier, sieur d'Avinquerque *(sic)*, à cause de dame Anne-Elisab. Queval, sa mère, fille de François... tient 25 verges de terre située à la croupe du Mont de Rebergue faisant partie d'une pièce de quatre mesures nommée le fief de la Cornillière.

Jean-Franç. de Musnier, éc. s^r de la Converserie, à cause de dame Elisabeth Queval, tient le complément dud. fief de la Cornillière. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 235. Rapport du fief de Disque en Rebergue.)

CORNUE. CORNUZE (LA)

Fief tenu du château d'Ardres à Brèmes-les-Ardres.

1569, 20 mars. — Transaction entre François de Montfort, s^r de la Cornue, dem^t dans la ville d'Ardres.

(Arch. du Gros de Saint-Omer, n° 180.)

1610, 15 février. — C. de m. de Isembart de Montfort, s^r de la Cornhuse et de d^lle Marie de Bery, fille de de Magd. de Rebinghes.

(Abbé Ledru. « Histoire de la Maison de Bery », p. 349.)

1755, 24 août. — Fief de la Cornue sur le territoire de Bresme, tenu du domaine d'Ardres, à Phil.-Franç. Henneguier, et dem^le Jeanne-Marg^te-Augustine Henneguier, enfants de Jean Henneguier. (Arch. Nat^les Q^1 906.)

1770, 15 déc. — Aveu de la terre et seigneurie de Nielles-Lostebarne et la Cornuze, tenue à cause du château d'Ardres, par Pierre-Hub^t Le Sart, chev. s^r de Nielles, Lostebarne, La Cornue, dem^t à Ardres, qui la tenait de son frère aîné, Ch.-L. le Sart de Prémont, décédé en 1755. (Ibid.)

CORTHY

(Fief) tenu de la seigneurie de Crèvecœur à Fasques.

1470. — Jehan de Fontaines tient un fief nommé le fief Corthy, tenant d'un bout à la rue qui maisne à Renty.

(Extr. du rapport de la seigneurie de Crèvecœur du 28 juin 1470.)

Digitized by Google

La désignation d'un fief **Torchy** (v. ce mot) donnée dans un autre document pourrait bien faire supposer que ce mot serait une variante de lecture du présent fief.

CORTIL A FEQUIÈRES

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Ch.-Fr.-Alex.-Hubt d'Artois, éc. seigneur de Campagne-les-Boulonnais, Happes, Frescotte, Valvalon, etc... fait aveu au Roi du fief de Campagne-les-Boulonnais à cause duquel il tient un certain nombre de fiefs dont..... 13° « un fief plat nommé « Cortil à Fequières », s'étendant sur deux mesures de terre, sis vers le chemin de Maisnil, venant de son père, acquéreur de Jehan Hibon, à lui de Pierre, son père, fils de Jean. »
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 234.)

COSTEDE

sur Surques.

1739. — Abbé et religieux de Licques auraient dû être convoqués pour leurs terres de Moringhem, Serques et *la Costée (sic* pour Costede).
(Procès-verbal de rédaction des Coutumes, p. 21.)

C'est là que les abbés de Licques devaient avoir une maison de campagne, ainsi qu'il résulte du texte suivant.

1567 (n. st. **1568**), **29 janv.** — Donation par Gabriel de Calonne, abbé commendatatre de l'abbaye de Lisques, à Marie et Anne de Calonne, religieuses au cloître de Wœstine-les-Nœuffossés, et dames Loyse et Catherine de Calonne, religieuses au cloître de Blendecques, ses sœurs. *Fait en la maison de Coesledde où demeure led. Gabriel de Calonne.* (Arch. du Gros de Saint-Omer, n° 119.)

V. aussi **Coestede.**

COTTEHEM

sur Guémy et Tournehem. Fief tenu du château de Tournehem.

1389. — Mre Guy Ponche pour la vente de la terre de Coethen qu'il a achetée de Hairon de Lière.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1612. — Frçois de Mamez, esc. sr de Ledinghem, ép. le 30 juin 1612, Jossine-Anne du Val, en présence de.... Jean du Val, seigneur de Cothem. (Extr. du Chartrier du Cauroy. Common de M. Rodière.)

Digitized by Google

1772, 28 déc. — Gaspard-Félix-Jacques de Pollinchove, ch. seigneur de Saint-Pithon, Haussy, Honnevaing, etc... dem^t à Douai, aveu du fief nommé Cothem, relevant du Roi à cause de son ch^eau de Tournehem, consistant en 5 livres 4 sols par. de rente foncière sur seize mesures de terre situées proche la cense d'Ecambre, châtellenie de Tournehem, à lui échu par le trépas de Charles-Jos. de Pollinchove, son père, premier Présid^t au Parlement de Flandre; à lui, par succession de dame Marie-Adrienne Le Febvre, veuve de mess^re Franç.-Ch^les-Alb. Baron de Bette; à elle, par succession de J.-B^te du Chambge, vivant éc. s^r de Tentore, son oncle, décédé le 14 juin 1697; à lui, par succession de J.-B^te Van Meestraeten, son oncle, conseiller du Roi et son receveur au quartier de Saint-Omer; à lui, par achat de Marc de Mametz, éc. s^r de Nielles, Cléty, Ledinghem, du consentement de Guilain de Mametz, éc. son frère et héritier apparent.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243.)

1732, 12 août. — Jos.-Fr^çois Delval, mari et bail de Marie-Adrienne Lefebvre.... fief de Cotehem, mouvant du ch^eau de Tournehem, échu à lad. d^lle par le trépas de J.-B^te du Chambge. (Ibid. C. 246)

1760. — La dame Lefebvre possède le fief de Cothem, produisant en censives et droits, un revenu de 7 l. 15 s.
(20^es Tournehem.)

COTTEN

Fief à Ecques et Mussent.

XVIII^e s. vers 1750. — Biens occupés par Nicolas Ledoux, laboureur à Ecques, appartenant à Corneil Mantel.... 3^e lot, art. 3 : « neuf quartiers à Mussem du fief de « Cotten.... art. 4 : trois mesures trois verges au Long « Buisson, seigneurie de Cotten, about. vers soleil à l'église « de West-Ecques.... » (Arch. de M. C. Legrand.)

COUBRONNE

Fief à Hallines, tenu du Chapitre de Saint-Omer.

1400 (n. st. **1401**). — Rapport et dénombrement servi au prévôt de l'église de S^t Omer par Jehan de Coubronne, fils Miquiel, d'un fief « manoir et quief-lieu nommé Coubronne, séans aud. Hallines ». (Arch. Capitul. de S^t O. II. G : liasse non classée.)

1484, 28 février. — Rapport et dénombrement du fief de Coubronne, servi le penult. jour du mois de février 1483, par Jehan de Coubronne, à Baudrain de Lomprey, seigneur de le Helle, bailli des terres et seigneuries du Prévost de l'église de S^t Omer. (Arch. de l'auteur, n^o 14.)

Digitized by Google

1561 (n. st. **1562**). **13 février.** — Vente par Waller. de Croix, sr de Lespinoy, à Loys de Rebecque, sr d'Hallines et Blendecques, du fief de Coubronne. (Ibid. no 25.)

1588, 18 mai. — Dans le Contrat de mar. d'Oudart de Lens de Rebecq avec Margte de Nédonchel, on voit qu'Oudart de Lens apportait..... la terre et seigneurie de Coubronne au village d'Hallines, tenue de l'évêque de Saint-Omer. (Copie aux Arch. de la Maison de Beaulaincourt.)

Le fief de Coubronne paraît dès lors s'être transmis dans les familles de Lens et Sandelin avec la seigneurie d'Hallines.

On voit aussi, par une note insérée dans le tome IX des Mém. Soc. Ant. Mor. (p. 191), que cette seigneurie s'étendait également sur certaines maisons aux environs de la rue Boulenisienne, et que, comme les autres seigneuries urbaines ou suburbaines, elle comportait l'intervention d'un *aman* spécial.

COUBRONNE

Fief à Racquinghem.

XVIIe siècle. — Henri Bacheler, sr de Coubronne, ép. de Barbe Le Josne.

(Epigr. du P.-de-C. Canton d'Aire, p. 66.)

Commt XVIIIe siècle. — Gilles-Ferdin. de Basseler, seigneur de Coubronne, et M.-Fr.-Isab.-Jos. de Contes, sa femme.

1716, 19 juillet. — Contrat de mar. de Marie-Fr.-Isab.-Jos. de Basseler, fille des précédents, qui ép. au cheau de Rely Louis-Ant.-Fr. de la Forge.

(Notes généal. de M. V. de Noircarme.)

1766, 26 mars. — Le tuteur de Ch.-Jos., Constant-Louis, et Henriette-Philippine de la Forge, éc. seigneur de Racquinghem et dle Clotde-Aldegde Le Josne-Contay, son épouse... fief et seigneurie d'Heuchin, duquel fief relève la seigneurie de Coubronne en Racquinghem.

(Arch. du Nord. C. 238.)

COUBRONNE

sur Ecques, dépendant de la seigneurie d'Ecques, au Chapitre de Saint-Omer.

XIIIe siècle. — Le Chapitre concède à Michel de Heghes, mari de Marguerite de Erin, en échange de la mairie d'Ecques, en fief-lige, le bois de Coubronne d'une étendue de six mesures.

(Arch. Capitul. de St-Omer. II. G. 2290 et suiv.)

Digitized by Google

COUCY

Fief à Audincthun, tenu du château de Wandonne. (Indiqué dans le Dict^re Topogr. du Pas-de-Calais.)

COUDRÉE (LA)

Fief à Mentque-Nortbécourt, relevant du château de Saint-Omer.

1462. — Dam^le Agnès de Mercq, veuve de Alléaume de Caudebronne et tutrice d'Antoinette de Caudebronne, fille dud. Alléaume, pour un fief nommé le *Coutreheu (sic* pour Coudrée) gisant à Mentque.

1512. — Jacques de Conte, pour un fief venu de d^lle de Caudebronne, sa mère, nommé le Coudrée.

1539. — Ant. de Contes, pour le fief de le Coudrée à Mentque, consistant en 80 mesures de terre venant de Jacques, son père.

1543. — Jean le Fevre, pour les d^rts de l'achat par lui fait du fief de la Coudrée à Mentque, à lui vendu par Ant^ne de Contes.

1569. — Jean Brant (de Brandt), mari de Marie de Le Nort, nièce et héritière du côté maternel de Jean Le Febvre... fief de la Coudrée. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1610. — Rapport par Godefroy de Brandt, seigneur de la Campe, d'un fief, la Coudrée, au terroir de Mentque, tenu du ch^eau de Saint-Omer. (Ibid. 16704.)

1614. — Godefroy de Brandt, esc. s^r de la Camp, filz et hér. de dam^lle Marie de le Nort, tient un fief, nommé le Couldrée, qui se comprend en 90 mesures de terres en une pièce séant au terroir de Mentques, listant nort au sieur dud. Mentques, zud au fief de la Bricque, abouttant oest à Jacques de Croy, s^r d'Estraselles, west à la terre du sieur de Nortbécourt.

En marge : « *modo* Gilles-François de Lières, baron de Berneville, comme hér. universel de dam^le Marie Brandt, fille et héritière dud. Godefroy, sa tante maternelle, ayant messire Maximilien de Lières, ch. comte de Saint-Venant, son tutteur légitime, payé le 22^e nov. 1662 le relief de cambellaige. » (Reg. aux fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f° 25 r°.)

1689. — Le seigneur Baron de Berneville, pour son fief de la Coudré. (Assiette sur les fiefs relevant du bailliage de St-Omer pour frais des procédures criminelles. Arch. du château de Wisques.)

Digitized by Google

COULOMBY

ou *Colomby*. Fief séant à *Pesqueurs* (Pecqueur h. d'Aire), contenant vingt-deux mesures de terre « au dismage dud. lieu des Pesqueurs, paroisse S[t] Pierre dud. Aire », tenu du château d'Aire.

XV[e] siècle à XVII[e] siècle. — Jean le Josne et d[lle] Isabeau de Labroy, sa femme, veuve d'Adrien Desmarquais, s[r] de Malfiance.

Jan le Josne, esc. s[r] des Tourelles, époux de Marguerite de Labroy.

François de Vitry, chev. seigneur du Brœucq.

Anthoine de Thornes.

Les Pères Jésuites de Douai.

François de Beaufort, écuyer, s[r] de Baillœul-aux-Cornailles, Monchy Breton, etc...

(Arch. du Nord. B. 16318, f[o] 132 r[o].)

1630. — Maximilien de le Flie, fils de Maximilien.... fief de Coulomby, à Aire. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — Maximilien-Nicolas de Beaufort, seigneur de Coulomby, épouse en 1660 Jeanne Richebé.

1698, 19 déc. — Le Rév. P. Chuffart, recteur du Collège des Jésuites d'Aire, au lieu du R. P. Caignel : fief de vingt-deux mesures, partie à usage de prairie et labour, nommé le fief de Colomby, situé en une pièce au hameau de Pecqueur de la banlieue de la ville d'Aire.

(Ibid. Bureau des Fin. C. 193.)

1731, 20 nov. et 1740, 4 juillet. — Fief Colomby, tenu par Anne-Thérèse de la Hault; par avant Jeanne-Angéline de la Haut. (Ibid.)

1788, 24 octobre. — Rapport du fief de la Jumelle près Aire, tenu du château d'Aire, à cause duquel fief..... le s[r] Garson de Quévaussart, par achat de dem[lle] Anne-Thérèse de la Haut, tient le fief de Coulomby en la ville et banlieue d'Aire... manoir amasé en la rue Dame Clémence, terres et rentes foncières, à 10 l. par. de relief. (Ibid.)

COULOMBY

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie dépendant du château de Fauquembergues.

1368. — Jean de Bournonville, pour les droitures de la terre de Coulomby, vendue par M[e] Jean Peesteen.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

XV[e] s. (1466-1473). — Jacques du Chastelet. (Ibid. 16700, f[o] 24.) Il épousa d[lle] Jeanne de Sains.

Digitized by Google

1535. — Jean de Pardieu, sr de la Motte en Sanghen, achète la terre de Colomby de Jean du Chastelet, éc.
(de Rosny, p. 1112.)

1590. — Par son testament en date du 13 août 1590, Valentin de Pardieu, sr de la Motte, lègue à Jehan de Pardieu, fils de son oncle André, demt à Beauvais.... la terre et seigneurie de Colomby...
(Arch. de la Famille de Beaulaincourt, p. 695.)

1670. — Julien-Joseph, Cte de la Tour St Quentin, apporte en mariage (par son contrat de mariage passé à Bruxelles le 30 janvier) le Comté de la Tour, sis dans Besançon.... cinq fiefs dans le village de Coulomby. (Cf. Mémre pour le Cte et le chev. de la Tour St Quentin, contre Troussart, curateur à la succession vacante du marquis de Fiennes, imprimé en 1765.)

1739. — Albert-Ch.-Guislain, Cte de la Tour St Quentin.
(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

Dame Elisabeth-Joseph-Claire-Guislaine de la Tour St Quentin, femme de Louis-Jacques de Calonne, pour ses terres de Coulomby. (Ibid.)

1761. — M. le Marquis de Courtebourne (de Calonne) et Mons. le Cte de la Tour, seigneurs de la paroisse. Le revenu de la seigneurie est de 150 l. (20es de Coulomby.)

1765. — Albert Frçois-Guislain, Cte de la Tour St Quentin et de Seninghem, chevr sr de Bléquin... Colomby, etc...

1786. — Messre Alb.-Franç.-Jos.-Guislain, Cte de la Tour Saint-Quentin, seigneur de Bléquin, etc... Coulomby, Châtelet, Lumbres.
En marge est écrit : « aujourd'hui tombé par succession à M. le Comte de Neuville, à cause de la dame de la Tour, son épouse. » (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 120 vo. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

Il y eut certainement à Coulomby une autre seigneurie où les tenanciers prirent le nom de seigneurs de Coulomby, mais ce n'était qu'une seigneurie vicomtière, tandis que la seigneurie du « clocher », dont il a été parlé ci-dessus, conférait la haute justice.
Voici les mentions que j'en ai relevées.

1473. — Philippe de Crèvecœur, seigneur de Coulomby. (Arch. du Nord. B. 16700, fo 95.)

1685 et XVIIIe s. — Daniel d'Houdetot, sr de Colomby, de Bernapré, etc... né vers 1685, décédé à Fressin en 1739, et son fils Jacques-Frçois, sr de Colomby, capne des Grenadiers royaux de la Roche-Lamber, né en 1716; mort à Fressin le 21 août 1795. (Cf. abbé Fromentin : Histoire de Fressin, pp. 341, 504, et Epigraphie du Dépt du Pas-de-Calais. Canton de Fruges, p. 32.)

Digitized by Google

1786. — Messre P.-Jos. Gaillart, éc. sr de Blairville... pour deux fiefs : l'un la seigneurie de Moucroux en Coulomby, et l'autre la seigneurie de *Coulomby*. (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 111 ro. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

Fiefs à Coulomby : Breucq, Caudermont, Chastelet, Chocquel, Espinoy (l'), Franc Lieu, Francque Rue, Harlette, Hil, Laveine, Motte, Moucroux, Prévosté (la), Vasserie (la).

COULOMBY

Fief à Sainte-Marie-Kerque, tenu de l'Abbaye de Saint-Bertin.

1467. — Guill. de Beaurain tient, des Abbé et religieux de Saint-Bertin, un fief nommé Coulomby, s'étendant sur sept mesures de terre. (Arch. du Nord. B. 16700, fo 143 vo, et Chartes de St-Bertin. Ed. Chan. Bled, no 3216.)

1520, 7 nov. — Jacques Postel, au nom de Colinet de Beaurain, fils de sa femme, Jossine de le Becque, veuve en 1res noces de Josse de Beaurain, donne rapport et dénombrement d'un fief nommé « le Tour de Coulomby au païs de Langle en le paroisse de Ste Marie Eglise ».

(Ch. de St-Bertin, no 3971.)

1761. — Le sieur Simon-Jos. Marcotte possède la seigneurie de Coulomby qui consiste en reconnaissances sur différents fiefs mouvans d'icelle. Le revenu est de 13 l. 3 s.

(20es Saint-Omer-Capelle.)

1789, 22 mai. — Rapport par demle Bertine-Frse Taffin, dame de Hupy, de la Palme, demt à Saint-Omer, au sieur Jean-Fr. Despreys, curateur établi par justice à l'interdiction du sr Simon-Joseph Marcotte, ci-devant maître-particulier des eaux et forêts de Rihoult, seigneur de la terre et seigneurie de *Coulomby*, s'extendant dans les paroisses de Saint-Omer-Capelle, Saint-Folquin et Sainte-Marie-Kerque, pays de Langle, de 3 fiefs et hommages dépendant de lad. seigneurie.

(Arch. de l'auteur, no 108.)

COULOMBY

Seigneurie à Esquelbecque (Flandre) avec droits de justice et autres droits féodaux à Thérouanne, mouvant de la seigneurie de Renty.

Vers 1502. — « Au village d'Yclebecque en Flandre « est assiz ung beau fief qui se nomme le fief de Coulomby « et se comprend en certaines maisons, tenemens et héri-

Digitized by Google

« taiges, duquel fief Monsr de Piennes[1], seigneur dud. « Yclebecque et ses prédécesseurs ont joy et joyssent « sans m'en avoir fait hommage et reliefs... à cause de « mon fief de Coulomby j'ay, en la ville de Thérouanne, « droits de justice, haute, moyenne et basse sur plusieurs « lieux, manoirs et tenemens scitués en la rue Notre- « Dame, de la Croix... » (Dénombrement du fief de Renty, par Philippe de Croy. Manuscrit 574 de la Bibliothèque de Valenciennes.)

COULOMBY[2]

(Fief du) près Saint-Omer *(sic)*.

XVe siècle. — Jean II de Grenet, 2e fils de Simon et de Margte de Werquin, fut seigneur du Cerf à Béthune et « du Coulomby » près Saint-Omer. Il ép. Jeanne de Séricourt. (Généal. Grenet, par le Prince de Béthune, dressée en 1788. Biblioth. de M. Sens à Arras.)

COULTRE

V. **Coutre.**

COUPE (LA)

V. **Couppe.**

COUPELLE-VIEILLE

Commune du canton de Fruges, dont la seigneurie dépendait pour partie du Bailliage de Saint-Omer.

XIIe et XIIIe siècles. — Plusieurs seigneurs portant le nom de Coupelle relevés par M. Rodière dans « Répertoire des noms de Familles contenus dans les Chartes des Prieurés de Beaurain et de Maintenay ». (Mém. de l'Académie d'Arras. 1906.)

1431. - Rapport servi pour la terre de Coupelle-Vielle et Neuve, par Jean de Hénin, seigneur dud. Coupelle et châtelain de Berghe, tenue du Comté de Fauquembergues. (Mentionné dans Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 138 ro.)

1. d'Hallewyn, seigneur de Peene, Esquelbecque, etc... fin quinzième siècle.

2. Le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues de 1786 (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, mentionne, fo 81 ro, à propos de la seigneurie de Coupelle, un sr Eloy Mayoul, sr de *Colomby*. Il doit s'agir d'une seigneurie autre que celles relevées dans le Bailliage de Saint-Omer.

Digitized by Google

1473. — M. Philippe de Crèvecœur, seigneur de Coupelle-Vielle et Neuve. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1532, avril. — La terre de Coupelle fut réunie au marquisat de Renty érigé en faveur de Philippe de Croy.

1739. — Comte d'Egmont, seigneur de Coupelle-Vieille. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1763. — Casimir, Comte d'Egmont-Pignatelly, marquis de Renty, seigneur de Coupelle-Vielle et Neuve. (Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f° 134 v°.)

1786. — Monseigneur Casimir, comte d'Egmont-Pignatelly, duc de Gueldre, marquis de Renty, *vicomte* de Fauquembergues, tient du prince de Ligne, à cause de son château de Fauquembergues, la pairie et baronnie de Coupelle-Vielle et Neuve à lui échue par le trépas de feu Gui-Félix, comte d'Egmont, son père, et, à lui, de Procope-Louis d'Egmont, son oncle, au lieu de Louis Esvert, comte d'Egmont, qui l'a eue par succession de dame Marie-Ferdinande de Croy, marquise de Renty et baronne dud. Coupelle, sa mère, sœur et héritière de Philippe-Eugène de Croy, marquis dud. Renty. (Ibid. f° 59 v°.)

Les mentions suivantes semblent s'appliquer à une seigneurie autre que la seigneurie principale de la paroisse :

1510 et **1540.** — Herculles de Lallain, s^r^ de Wandosne et de Couppelles.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, pp. 66 et 101.)

1691, 30 avril. — Vente de droits seigneuriaux dépendant des seigneuries de Wandonne et de Coupelle-Vielle, par Roger de Chiregaut, chev. s^r^ d'Erce et Marg^te^ de Wengles, son épouse, demeur^t^ à Campagne et Pierre de Herbais et Jeanne-Antoinette de Wingles, son épouse, à Jean de Dion, chev. seigneur de Wandonne et de Coupelle-Vielle. (Gros d'Arras.)

1715. — Jean de Dion, seigneur de Wandonne, Coupelle.

1720. — Louis-Fr.-Tranq. de Dion, seigneur de Wandonne, Coupelle.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, pp. 348, 349.)

Voir les fiefs : Averdon, Avesne Hocquet, Canin, Coquerel, Coupelle, Courcelle, Créquery, Domission, Framezel, Harlay, Hesequelle, Hougre, Lescope, Mont Thurel, Morel, Planty, Quint, Tacincourt, Val Gosson, Wandonne, Willerval.

Digitized by Google

COUPES (LES)

Fief de l'Ardrésis.

1789. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, vicomte de Wolphus, seigneur d'Ampleman, etc... des Coupes.... (Arch. Natles Q¹ 906.)

COUPIGNY

ou *Campigny*. V. **Campigny.**

COUPPE (LA)

Fief à Zudausques.

Il dépendait de la terre de Zudausques et baronnie de Noircarmes appartenant à la famille de Ste Aldegonde.

1715. — Achat de la terre de Zudausques et baronnie de Noircarmes par Georges-Jos. Des Lyons, esc. sr de Feuchin, sur la succession vacante de Maximilien-François et dame Isabelle-Claire-Eugénie de Ste Aldegonde. Cet achat comprenait « le fief de la Couppe, consistant en seigneurie vicomtière et rentes fonsières de 6 sols ».

1740. — Louis Jos.-Corn. Des Lyons, esc. sr de Zudausque, Noircarmes...., la Couppe. (Cf. Rapport de la seigneurie du Ploich. Arch. de M. Violette de Noircarme.)

COUPPE (LA)

ou Vicomté de Wisques, fief à Wisques mouvant de la seigneurie de Bientques.

— Jacques de Ste Aldegonde, esc. en l'an 1420 ; et Jean de Ste Aldegonde, seigneur de Nortquelmes, fils et héritier de Nicolas, à son trépas, chev. seigneur dud. Nortquelmes, en l'an 1502, tenaient, le premier de Pierre de Poix, lors chev. seigneur de Bomy, Bientques, etc... ; et l'autre, de Jean, sire du Bois, chev. conseiller du Roi, seigneur d'Esquerdes, Bienques et Pihem, en un seul fief, à cause de la terre et seigneurie de Bientques et Pihem, la terre et *vicomté de Wisques dit de le Couppe*, se comprenant sur 354 mesures ou environ, s'étendant au territoire dud. Wisques tant du côté du bois de Wisques, montant de là aux Bruyères du même village et vers Saint-Omer. (Cf. Terrier de Bientques et Pihem de 1708, appartenant à M. H. Eloy.)

1715. — Ce fief a été, avec la terre de Wisques, acquis par M. Maximilien de Pan, de la liquidation de la succession de Ste Aldegonde.

Digitized by Google

1730, 30 mai. — Aveu, par Pierre Sandelin, procureur de Marc de Fiennes, victe de Fruges, fondé de pouvoir de Maximilien de Pan, éc. sr de Wisques et, auparavant, Jean de Ste Aldegonde, sr de Nortquelmes, fils de Nicolas, de la terre et seigneurie nommée Vicomté de Wisques dit de le Couppe, tenue de la seigneurie de Bientques.
(Arch. du Prieuré St Paul O. S. B. à Wisques).

COUPPE (LA)

à Seninghem. V. **Couppes.**

COUPPE (LA)

Un autre fief de ce nom est relevé dans la mention ci-après.

1635, 17 mars. — Franchois de Vaulx, esc. sr des Moucroux, La Couppe, d'Audenfort, Rabodinghes, etc... demt à Saint-Omer.
(Arch. du Gros de St-Omer. Rentes. 1635, no 137.)

COUPPE GŒULLE

à Witternesse.

1759. — Les Prieur et religieux de St André-lez-Aire... fiefs de Couppe Gœulle et de Strassel, consistant en censives d'un revenu de 97 livres. (20es Witternesse.)

COUPPELET

(Fief) ou *Val Gosson*. V. **Val Gosson.**

COUPPES

(Fief de) à Seninghem.

XVe siècle. — Sceau de Pierre de Coupes, dont la famille paraît originaire de Seninghem. (Rodière : Répertoire des noms de familles contenus dans les Chartes des Prieurés de Beaurain et de Maintenay. Mémoires de l'Académie d'Arras, 1906.)

1502. — « Jacques de Nœufville, demt à Allequines, tient de moy ung fief scitué au terroir dud. Seninghem, à 10 l. de relief, lequel fief se nomme le fief de le couppe. » (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, par Phil. de Croy. Manuscrit 574 de la Bibliothèque de Valenciennes.)

Digitized by Google

1616, 28 janvier. — Ch. de Vaux, esc. sr de Maucroux, Couppes... Rabodennes... (C. de m. de M. Ch. de Genevières et Marie de Walehé. Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 517.)

1771, 29 juillet. — Le sr Adrien Roels... fief nommé de la Coupe aud. Seninghem, consistant en rentes foncières. (Rapport de la terre de Seninghem. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

COURCELLE

(Fief de) à Coupelle-Vieille.

1473. — Mahieu Rogier tient le fief nommé de Courcelles au lieu de Coupelle-Vielle, tenu de la seigneurie de Coupelle. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1786. — « Me Pelet, avocat, par relief de Me Pierre Pelet, sr de Willerval, tient aussi de moi (Ch.-Jos. prince de Ligne, à cause du château de Fauquembergues), trois fiefs et nobles tennemens nommés du Planty, de Willerval et de Courchelles... Les fiefs de Courchelles et Willerval se consistent en plusieurs censives. » (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 72 ro. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

COURCELLE

Fief à Tilques.

1720, 24 sept. — Le sr de Wamin (de Fléchin) tient de la seigneurie de Tilques le fief seigneurial de Courselle en la paroisse de Tilques, consistant en drts seigneuriaux.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241. Rapport de la seigneurie de Tilques.)

1739. — Ed.-Fr. de Fléchin, seigneur d'Arquingoult et de Courcelles, pour sa seigneurie de Courcelles en Tilques. (Pr.-verbal de rédaction des Coutumes, pp. 25 et 77.)

1760. — Franç.-Maxim. Des Lyons, sr de Feuchin, possède la seigneurie de Courselle, estimée 203 l.
(20e s Tilques.)

1777, 30 déc. — Fr.-Louis-Jos. Des Lyons, pour un fief de rentes, dit de Courselle, par achat que ses prédécesseurs ont fait du sr de Wamin.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241.)

COUR HAUT

Bois à Escœuilles, tenu en fief de la seigneurie de la Salle en Escœuilles.

1783, mai. — M. de Belterre, subdélégué à Boulogne, au lieu de dlle Barbe-Louis, veuve Charles-Etienne le

Digitized by Google

Gressier de Belterre, précédemment le sr Louis et dlle Barbe Herbaut, ses père et mère... un fief « qui se consiste en 25 mesures 90 verges de bois à couppe, nommé le Cour Haut, partie de 31 mesures et demie.

Messre Jean de Forceville, chev. baron et vicomte de Merlimont, héritier de dame Françoise de Poucques, tient de même un fief « qui se consiste en 5 mesures 60 verges environ de bois au Cour haut, parfait desd. 31 mesures ; listant du midi et d'orient aux Bullescamps, du nord à M. de Belterre, d'occident à la carrière des Carbonniers ».

(Arch. du Nord. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, 272 vo. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

COURT-A-WITTES

V. **Wittes.**

COURT D'AIRE (LA)

Fief à Delettes, tenu du château de Saint-Omer.

1473. — Jacqueline Remy, fille de Bauduin, pour le fief nommé la Court d'Aire à Delettes-lez-Thérouanne.

(Arch. du Nord. B. 16700. Bull. S.A.M. III, p. 173.)

1509. — L.-J. de Myannay, esc. sr de la Motte et d'Estrée, mari de dle Margte d'Anvin, dle de Hardenthun, fille de dlle Jacqueline de Renty, veuve de Christofle de Hardentun... fief de la Court d'Aire.

Me Louis le Berquier, chan. et trésorier de l'église cathédrale de Thérouanne, pour l'achat, de Jean de Myannay et dlle d'Anvin, sa femme, du fief de la Court d'Aire.

1537. — M. Louis Thibault, héritier de Me Louis Berquier, pour le fief de la Court d'Aire.

1541. — Estienne Thibault, frère et héritier de Louis.

1544. — Olivier de Frementel, au nom de Jacques de Frementel, son fils... fait rapport du fief de la Court d'Aire venu de Fremine Thibault, sa mère (c'est-à-dire mère dudit Jacques).

1558. — Louise de Fromentel, pour le fief à elle venu de Jacques, son père.

1587. — Philippe Heze, fils et héritier de Louise de Fromentel, épouse en premières noces de Nicolas Heze.

1593. — Damle Guislaine Desplanques, veuve de Jean de Renty, achat par elle fait à Phle Heuze et Marie Jalotte, sa femme, du fief de la Court d'Aire.

1615. — Messire Léonard de Hocquinghem, tuteur de Jean de Renty, fils d'Antoine. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1623. — Jean de Renty, esc. s[r] de Bouin, Upen, Delettes, le Hamel, de la Court d'Aire aud. Delettes, fils et hér. de feu Antoine, s[r] desd. lieux, tient le fief et seigneurie de la Court d'Aire, scitué au village de Delettes et pays à l'environ, mectes du bailliage de Saint-Omer, lequel se comprend et extend en plusieurs rentes d'argent, bled, etc....

En marge : « Le 5 déc. 1665, le s[r] Ph[les] de Hocquinghem, proc. especial de dam[le] Phil.-Eugénie de Renty, at payé relief pour led. fief à elle escheu par le trespas dud. s[r] de Renty, son père, etc... » (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f[o] 46 r[o].)

1751-1766. — P. Sandelin, comte de Fruges.
(Arch. de l'auteur, n[os] 52 et 70.)

1772, 15 sept. — Rapport au Roi du fief la Cour d'Aire, au village de Delettes et environs, par Pierre Sandelin, comte de Fruges, baron d'Enne, seigneur d'Esquerdes, Delettes, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

1779, l[er] mars. — Jos.-Joach.-Ch. Sandelin, par succession de Pierre, chev. c[te] de Chaumont, vic[te] de Fruges.
(Ibid. C. 236.)

COURT DE CARDE

au pays de Langle.

1473. — J.-Martin Berlincq tient un fief nommé le Carde, de la seigneurie de Langle, valant xxx l. par an.
(Arch. du Nord. B. 16700.)

1537. — Droits de Jehan Beerlincq et Claire de Parenty, sa femme, « sur ung fief nommé le Court de Carde, tenu du Ghiselhus de Langle ».
(Arch. de Beaulaincourt. II, p. 1106.)

COURTEHEUSE

Fief près Ardres, tenu de la baronnie de Balinghem.

Voir dans les « Recherches Généalogiques », par de Rosny, pp. 426 et 427, les premiers seigneurs du nom de Courteheuse, jusque vers 1520.

1774, 30 mai. — P.-J.-Louis de Badier de Verseille, s[r] de Marquéglise, Becquerelle, Autingue, Courtheuse, etc...
(Arch. Nat[les] Q[1] 906.)

COURTIL GILLIOT

Petit fief à Wisques, mouvant de la Baronnie de Noircarmes.

1728, 10 mars. — Nicolas Vallière, bourg. à S[t] Omer,

Digitized by Google

tient six quartiers de jardin fief... nommé le Courtil Gilliot. (Rapport de la Baronnie de Noircarme. Arch. de M. Violette de Noircarme.)

COUSIN, COUSSIN

Fief à Saint-Martin-les-Aire, tenu du château de Blessel.

1660. — Fief Coussin, tenu du château de Blessel. (Arch. du Nord. B. 16318, f° 100.)

1722, 20 octobre. — Louis-Jos. de Ghistelle, seigneur d'Acquembronne, par succession de Louis-Ign. de Ghistelle... fief Cousin, consistant en 29 fl. 13 s. 9 den. de rente sur Widdebroucq, Garlinghem, Cohem, Saint-Martin, La Jumelle, Rincq, Glominghem. (Ibid. Bur. Fin. C. 194.)

1758, 25 février. — Louis-Anne-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, par succession d'Anne-Auguste de Montmorency, son père, par avant, le s[r] de Ghistelles (Louis-Joseph) tient le fief Cousin, consistant comme il est dit ci-dessus. (Aveu et dénombrement de la seigneurie de Blessel, pp. 10 et 23. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 167.)

1760. — Le seigneur prince de Robecq : fief Cousin, situé sur le terroir de Saint-Martin, consistant en petites rentes du revenu de 6 l. (20[es] Saint-Martin-les-Aire.)

COUTRE

Fief à Recques.

1739. — Antoine-Henry de Colsets, esc. s[r] de Marles, à cause de dame Catherine Wachins, son épouse, héritière de Jean-Adolphe, esc. s[r] de Marle, son frère, héritier de Hugues Guillaume... tient un noble tenement nommé seigneurie du Coustre, qui ne consiste plus qu'en rentes foncières par suite de la vente du domaine. (Rapport de la seigneurie de Zeltun. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1760. — Jean-Ad. de Colsets, éc. seigneur des fiefs de Marle, Millan, Coutre, Cabliau, consistant en rentes foncières et reconnaissances d'un revenu de 40 l. et droits seigneuriaux d'un revenu de 2 l. (20[es] Recques-Vrolant.)

V. aussi **Milan-en-Coustre.**

COUTRE (LE)

ou *Coustre*, fief à Tilques, sur une grande pièce de terre séparant le château du Hocquet de l'église de Tilques.

Digitized by Google

XVI^e siècle. — Guillaume de Lens de Rebecque, mort en 1537, ép. Julienne Peppin, dame du Coustre, fille de Jacques, s^r du Coustre et de Marguerite de Mussem : d'où Bernard, s^r du Coustre, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, décédé le 31 août 1587, qui laissa Barbe de Rebecque, dame du Coustre, ép. de Franç. d'Audenfort.

(Généal. de Lens dans ms. 891 de la Bibl. de St-Omer.)

XVII^e siècle. — Jacques Taffin, éc. s^r du Coustre (1644-1723). — Nicolas-Ant. Taffin, s^r du Coustre (1692-1750).

(Bull. de la Soc. d'Etudes de la Prov. de Cambrai. Oct. 1920, pp. 102 et 103.)

1760. — Le s^r Taffin possède la seigneurie d'Hupy, celle du Hocquet et celle du Coutre d'un revenu annuel de 100 l. 11 s. (20^es Tilques.)

1780. — Le s^r Guislain-Fr. Taffin du Hoquet, propre de la seigneurie du Coustre en lad. paroisse.

(100^es de Tilques.)

COUTRE (GRAND)

à Blendecques.

« Les terres seigneuries, moyenne et basse justice d'Helfaut aud. lieu, au village de Blendecques et autres lieux aux environs, avant l'an 1433, étaient tenues par David d'Avroult, lors seigneur propre d'icelles, en plusieurs fiefs divisés par Pierre de Poix comme seigneur et à cause de la terre et seigneurie de Bientques et Pihem.....

« Le sixième fief nommé le Grand Coutre, qui fut à Tassart Maltrayant, consistant en 14 mesures de terres. »

(Terrier de Bienques et Pihem, 1708, appartenant à M. H. Eloy, f^o 658.)

Ce fief est vraisemblablement le même que celui dit *Grande Couture*, ci-après.

COUTREHEU

V. **Coudrée.**

COUTURE (LA)

dans la banlieue d'Aire.

D^lle Bertin de la Couture, dite Mademlle de la Couture, née à Aire, y décédée le 13 oct. 1753.

— Mariage le 17 mars 1747 de Jean-Albert Hémart avec Thérèse-Brig.-Bertin du Neufpré, dame du Neufpré et autres lieux. « C'est par ce mariage que les seigneuries du Neufpré, de la Couture, de la Motte, de Mallambert, sont entrées dans la famille Hémart. » (Généalogie de la famille Hémart dn Neufpré. St-Omer. Imp. D'Homont. 1898.)

Digitized by Google

COUTURE (LA)

Fief à Audincthun.

XVIIIe siècle. — Dénombrement par Chles-Augte de Crœser, chev. du fief et seigneurie d'Audincthun... « Item « je tiens un certain fief seigneurial en l'air sans domaine, « nommé le fief de la Couture aud. Audincthun, à cause « duquel fief j'ai droit de percevoir par chacun an plu- « sieurs rentes foncières de terres et rentes... » (Extr. du Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 277 ro. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178.)

COUTURE (LA)

à Delettes.

1772. — Le sr Franç.-Jos. Cadet, par succession de Marie-Jos. Pingrenon, sa mère, par avant Marie-Jeanne Pingrenon, auparavant demlle Accart, et, cy-devant Eustache Coubronne, tient de moi ung fief près l'arbre de Croisettes et le chemin du moulin de Carluy ; listant d'aval à lui-même, à cause de son fief de La Couture. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235 ; rapport du fief la Court d'Aire.)

COUTURE (LA)

Fief à Racquinghem.

1459. — Guill. Maes, second fils de Baudin Maes, pour le fief de la Cousture consistant en 14 mesures 2 verges de terres à Racquinghem, venu dud. Baudin, son père, qui le souloit tenir de Lescoire ; mais pour l'homicide commis par le seigneur de Lescoire en la personne dud. Baudin, par arrest du Parlement, led. seigneur de Lescoire a esté débouté dud. hommage et ordonné qu'il seroit tenu de celui de qui la seigneurie de Lescoire estoit tenue, qui est le seigneur de Rebecque, ou de le Bourg, et comme led. Guill. avoit l'option de choisir, il a esté reçu à hommage pour estre tenu de la seigneurie de le Bourg de St Omer.

1513. — Jean Wastel, pour le fief de le Coulture à Racquinghem, venu de Crestienne Maes, sa mère.

Vers 1580. — Jean de Schodt, neveu et héritier de Jacques Wastel, fief de la Cousture en la paroisse de Racquinghem.

1591. — Martin de Schodt, fils aîné de Jean.

1607. — Guille Meckerke acquiert de Liévin Desmons, fils de Chrestien, le fief de la Cousture, venu dud. Desmons. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1615. — George de Nelle, esc. bailly de Saint-Venant, par achapt faict de Liévin Desmons, escuier, demt à Wescaple, par contrat passé par devt notaire le cinquiesme de juin XVIc quinze, tient un seul fief nommé la Cousture, se consistant en quattorze mesures deux verges de terre à labeur, séans au villaige de Racquinghem, listant d'amont au chemin quy maisne de le Pierre au Grand Fossé, abouttant zud au chemin de l'église dudt Racquinghem à le Pierre; du costé de soleil levant, au grand chemin quy maisne de Saint-Omer à Aire.

En marge : Le 20 d'octobre 1660, Robert-Franç. le Vasseur, esc., at payé le relief et cambellaige pour le fief au texte, à luy dévolu par le trespas de feu Robert Le Vasseur, aussy escuier, son père, et de damlle Marie de Nelle, sa mère, icelle fille et héritière dud. George. (Registre aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII. 5, fo 33 vo.)

1617. — Robert le Vasseur, gendre de George de Nesle, esc... pour le fief de la Cousture vendu aud. de Nesle par Liévin de Mons. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1686, 19 nov. — A. M. d'Audenfort, vve de Fr. Le Vasseur, éc. sr de Bambecq, ayant le gouvernement de Robert-Jos.-Domin. le Vasseur, éc. sr desd. lieux, fils de Robert-François... fief de la Cousture à Racquinghem, contenant 14 mesures 2 verges, mouvant du chasteau de St Omer.
(Ibid. Bur. Fin. C. 225.)

1713. — Claire de Basseler, vve de Rob.-Jos.-Domin. le Vasseur, esc. sr de Bambecque, au nom de ses enfants: fief de la Couture. (Ibid. C. 238.)

1739. — Antne-Rob.-Jos. de Bambecq, éc. sr de la Couture en Racquinghem.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 13.)

1761. — Dlle Margte-Hélène-Jos. Le Vasseur de la Couture.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 244.)

COUTURE (GRANDE)

à Blendecques.

1759. — M. le prince de Rubempré possède trois fiefs seigneuriaux, l'un nommé la Grande Couture, un autre, de Catherine d'Audenfort, le troisième dit de Helfaut.
(20es de Blendecques.)

On a vu plus haut à *Coutre (Grand)* que ces deux dénominations s'appliquent vraisemblablement au même fief.

Digitized by Google

COYECQUES

Actuellement commune du canton de Fauquembergues.

La seigneurie a été de tout temps à l'abbaye de Saint-Bertin et les chartes de ce monastère ont conservé depuis le milieu du neuvième siècle la mention de l'autel que les religieux possédaient en ce lieu. La haute justice de Coyecques leur fut confirmée en 1241 par Robert, Comte d'Artois (V. Ch. de Saint-Bertin, éd. Haigneré, nº 875) et leur demeura jusqu'à la Révolution.

De plus, ainsi que cela se rencontre fréquemment, une autre seigneurie vicomtière se constitua en la paroisse, dont nous trouvons au dix-huitième siècle le possesseur qualifié sr de Coyecques.

1781. — Madame de Calonne, seigneur en partie dud. lieu, pour censives, sa maison seigneuriale, manoir et terres, etc... (Centièmes de Coyecques.)

1786. — Dame Jeanne Delval, veuve de Messire Eugène-Frçois de Bernard, douairière de Calonne-Ricouart, dame d'Attin, Beutin... La Rose, *Coyecques* et autres lieux, donne rapport d'un fief en la paroisse de Coyecques. (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786 : Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, fº 117 rº.)

Fiefs sur le territoire de Coyecques : Berlay, Capelle, Cappilonval, Comte, Farsoux, Haigrie, Hamel, Nouveauville, Ponches, Prévosté, Sablonnières, Samblethun.

COYECQUES

Fief sur Nortkerque et Zutkerque.

1681. — « Jean Fonteine, fils Jean, et led. Jean, hér. féodal de feu Jacques, tient de sa Maté, à cause de son cheau d'Audruicq, deux fiefs et nobles tenemens que led. Jacques Fonteine at accepté d'Hilaire du Quesne, gisans lesd. deux fiefs es paroisses de Zutkerke, Audruicq et Nortquerque, en deux seigneuries viscontières, la première gisant es paroisses de Zutkerke et Audruicq, content 109 mesures de terre ou environ que plusieurs personnes tiennent de lui tant en manoirs que jardins et terres...., et l'aultre viscomté gist en la paroisse de Nortquerque à 60 s. de relief, s'étendant sur 72 mesures de terre appartenant aux hoirs de David de Wissocq. »

En marge : « *Modo* le sr Drincham, *modo* Mre Jacques Desfosse, procureur du roi au bailliage de Saint-Omer. »
(Arch. du Nord. B. 16462, nº 31.)

Digitized by Google

Bien que ces fiefs ne soient pas dénommés ici, il s'agit certainement du fief de Coyecques, car une déclaration de fiefs de la même date (Arch. du Nord. B. 16707) donne en plus cette mention : « à M. Defosse, fief et vicomté de Coyecque, consistant en deux fiefs à Audruick et Nortkerque. »

1665. — Jean-Ignace de la Fosse, chev. sr de Drinquam, pour la viscomté de Coyecque consistant en deux fiefs situés à Audrewick, Nortkerque et environ, par luy acquis de Fr. Fontaine. (Ibid. B. 16468.)

1719. — Fr.-Jos. Deffosse, avocat, sr de Coyecques, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer.
(Mém. S.A.M. XXV, p. 311.)

1739. — Me Fr.-Jos. Deffosse, avocat, sr de Coyecques.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, pp. 15 et 121.)

1762. — Le sr Defosse, propre de la seigneurie de Coyecque, consistant en censives et droits seigneuriaux.
(20es Nortkerque.)

Même mention aux Vingtièmes de Zutkerque.

1772, 13 juillet. — Joseph-Félix Deffosse, avocat au Conseil supérieur de Douai : deux fiefs nommés Vicomté de Coyecque, à lui échus par le trépas de Fr.-Jos., Conseiller honoraire au Bailliage de Saint-Omer, arrivé le 1er avril 1768 : le premier s'étend aux villages de Zutkerque et Audruicq....; le second au village de Nortkerque.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 212.)

CRAMOISI

(Canin). V. **Canin.**

CRASSIN

(Fief), voisin de la Befvre qui est sur Witternesse.

1548. — Fief Crassin tenu de Me Antne de Malfiance, advocat au Grand Conseil de Malines, à cause de sa seigneurie de Journicourt.

1664-65. — .... autre fief appliqué à la terre de Bersvrene, anchiennement nommé le fiefz Crassin, tenu de Me Antne Wallard, conseiller au Grand Conseil de Malines, à cause de sa seigneurie de Journicourt, régale de Thérouanne, avec service de plais en la court de Me Wallard, au village de Quernes... se comprend en rentes d'argent.
(Arch. de M. Rodière.)

V. **Wal.**

Digitized by Google

CRAYE

ou *la Craye* (Fief de) à Zudausques.

1524. — Andrieu d'Ongnies, fils Jean, pour le fief de Craye, venu de son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1556. — Phpe d'Ongnies, chev. seigneur dud. lieu... fief de Craye de Zudausque, venu d'Andrieu d'Ongnies, son oncle. (Ibid.)

1585. — Margte d'Oignies, dame douairière de Fresnes, fille de Philippe, pour les fiefs de Leulinghem-lez-Estrehem et le fief de Craye à Zudausque. (Ibid.)

1623. — Messre Phpes de Mérode, chev. Comte de Medelbourcq, baron du Saint-Empire et de Fresne, viscomte d'Ipre, sieur de Wattenes... tient à cause de dame Margte d'Oignies, sa mère, fille et héritière de Messire Phes d'Oignies, un fief séant à Zudausques, nommé le fief de le Craye, quy se comprend en plusieurs rentes fonssières et plusieurs terres à labeur. (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer. AB. XII. 5, fo 99 vo.)

1700. — Le sr Ph. Caron acquiert de la Princesse d'Isenghien, douairière de Ph. de Mérode, les seigneuries de Leulinghem et de Craye.

1759. — Adrien-Louis-Emm. Caron... fief seigneurial nommé le fief de Craye, consistant en censives et revenus valant 70 l... (20es Leulinghem.)

1769. — Un « Précis pour M. L.-Jos. de Pan, éc. seigneur de Wisques, de Leullinghem, etc... contre P.-J.-F. Gaillart, éc. seigneur de Blairville et du fief dit d'Etrehem en Etrehem », imprimé en 1769 chez Boubers, contient divers renseignements d'où il résulte, en particulier, que M. de Pan se disait seigneur de Leulinghem et du fief Craye à Zudausques.

CRECQUES

Crésecque ou *Querecque* sur Mametz : seigneurie mouvant du château d'Aire.

M. le Cte de Brandt de Galametz a publié, dans l'*Histoire du Prieuré de Saint-André-les-Aire*, la suite des premiers seigneurs de Crecques depuis Anselme, vivant en 1160, jusqu'à l'extinction de cette famille au milieu du quinzième siècle et sa fusion dans la famille de Croy, par le mariage de Jeanne de Crésecque, seule héritière de la maison de Crésecque et de Fromessent, avec Jean de Croy, sr du Rœulx. (Mém. Soc. Ant. Mor. t. 19, pp. 467-484.)

V. aussi Père Anselme : *Hist. Généalogique*. V, p. 647.

La famille de Croy conserva la seigneurie jusqu'à la Révolution.

Digitized by Google

1579. — Eustache de Croy, seigneur de Crecques.
(Correspond. du Magistrat de St-Omer, nº 4633.)

1628. — Claude de Croy, Cte du Rœux, seigneur de Crecques. (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Mém. S. A. M. 25, p. 36.)

1660. — La Curatelle du Comte et de la Ctesse du Rœulx tient en fief du château d'Aire la terre et seigneurie de Querecques. (Arch. du Nord. B. 16318, par. 28.)

1739. — Eustache, duc de Croy.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1760. — Duc de Croy, seigneur dud. lieu.
(20es Crecques.)

1770, novembre. — Marquise de Lede, princesse de Croy, terres et seigneuries de Crecques, Rebecque, Choquel, tenues d'Aire. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 88.)

1780. — Madame la marquise de Croy, dame de Crecques. (Centièmes Crecques.)

CREHEM

sur Remilly, fief tenu du château de Saint-Omer.

1484. — Jaque le Vasseur épouse en 1484 dlle Jeanne Lefebvre, fille de Jean, sr de Créhem-les-Remillies. (Généal. Le Vasseur : Arch. de M. Violette de Noircarme.)

1516-1517. — Rapport du fief « villaige et seignourie de Crehem », par Emanuel Lefevre, prebtre.
(Arch. Capitul. de St-Omer G. liasse 2731.)

1578-1580. — Andrieu de Salperwick, sr de Crehem.

Fin XVIe siècle. — Guillaume de Salperwicq, seigneur de Crehem, natif de Saint-Omer.
(Registre aux Bourgeois d'Arras.)

XVIIe-XVIIIe s. — Hyerosme, puis Louis, puis François de Salperwicq. (V. Abbé Ledru : « Histoire de la Maison de Bery », p. 33, note 3.)

1739. — Jean-Phil. de Salperwicq, marquis de Grigny.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 14.)

1786. — M. le marquis de Grigni, par avant demlle Antte Bassecour, veuve du sr Louis de Salbruicq, jadis Adrien de Solbruicq, tient de moi en fief la vicomté de Crehem. (Rapport de la seigneurie de Remilly, inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, fo 51 vo.)

Digitized by Google

CRÉMINIL

sur Estrée-Blanche, Régale de Thérouanne.

1440. — Jehan Le May, dit Anieux, sr de Cremesnil. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1461, 16 mars. — Jean Le May, dit Agnieux, seigneur de Cramaisnil et de Cormettes. (Arch. hospit. de St-Omer. Saint-Louis. B, 36, pièce 164.)

1540. — Craimaisnil appartenait alors à Hugues de Buleux, chev. sr de Buleux, Craismaisnil, Lignières, membre du Conseil de la Régente des Pays-Bas, Grand Bailli d'Aire de 1540 à 1545. (Common de M. de la Charie.)

1642. — Herman Aspin, sr de Criminy et de la Marlière. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1677, 6 octobre. — Vente de la seigneurie de Criminil à Estrée-Blanche, par Antne de Vignacourt, esc. sr de Criminil, à Jehan Dehestru, son fermier, et Anne Blondel, sa femme. (Gros d'Arras.)

1687. — « ... si le seigneur avait fait diligence pour être payé de ses droits par l'acquéreur, quoique non réalisé, parce que, en ce cas, il serait fondé de demander un droit seigneurial pour chaque contrat... Jugé au Conseil d'Artois le 15 novembre 1687 contre monsieur Le Mercier, président, au profit du baron de Lillers, au sujet de la terre de Créminil, mouvante de celle de Lillers.

(Hébert : *Observations sur la Coutume d'Artois ;* manuscrit du 18e s. appartenant à M. de la Charie, p. 125.)

Il est probable que le Président Le Merchier (Antoine-Frçois) avait acquis cette terre peu d'années avant cette date.

Commt XVIIIe s. — Fr.-Jos. Le Merchier, seigneur de Criminil. (Arch. de Beaulaincourt, p. 602.)

1742. — Louis-Fr.-Jos. Le Merchier. (Ibid. p. 611.)

CRÉQUERY

Arrière-fief relevant de Coupelle-Vieille.

1774. — . . Fief et seigneurie de Tachencourt et arrière-fief de Créquery, en Artois relevant de Coupelle-Vielle. (Relevé des terres de Verchocq, Viellarde, Fasques, Fasquelle, à M. le Bon de Coupigny, suivant contrat passé le 10 juillet 1774. Arch. de Courset. Common Abbé Delamotte.)

Digitized by Google

CRÉSECQUES

sur Louches.

XIII^e et XIV^e s. — Pour les premiers seigneurs du nom de Crésecque, voir de Rosny : Recherches Généal., pp. 438-439.

1473. — Georges de Courteheuse, s^r de Cresecque, héritier de feu Jacques, son frère.

Guillaume de Courteheuse. (Ibid. pp. 391 et 439.)

Après lui, on trouve, d'une part, Jean, fils du précédent (Ibid. p. 427) et, en même temps, *Jean d'Ardre* (p. 439), son cousin, puisque Guillaume de Courteheuse, dit le Grand, vivant au commencement du quinzième siècle, était père de Jeanne, femme de Georges d'Ardres (p. 427).

1502. — François d'Ardres. (Bull. S. A. M. XII, p. 393.)

1520. — Guillaume d'Ardre.

1576. — Antoine d'Ardres, s^r de Vercourt.

Vers 1600. — Ch. de Biencourt, ch. s^r de Poutraincourt, grand bailli d'Ardres, frère de Philippe, allié à Franç^se d'Ardres.

1679. — Ant. de Biencourt, grand bailli d'Ardres.
(de Rosny, *op. cit.* pp. 439-440.)

1635, 16 janvier. — Sentence rendue au siège de Montreuil au profit de Mess^re Claude de Belloy, s^r d'Attin, déclarant une mise de fait tenir pour jouir par le demandeur du quint hérédital de la terre et baronnie de Crésecques-en-Louche propriétairement par lui et les siens; et, du surplus de lad. terre de Crésecques, le temps et espace de trois ans, conformément au testament de lad^e défunte (elle n'est pas *nommée* ici) du 10 mars 1634. (Extr. d'un Mémoire judiciaire De Lye contre de Neufville, impr. en 1759, p. 64. Biblioth. de M. L. Bomy à Sangatte.)

1682. — Comtesse de Rothelin, baronne de Crezecque en Louches, (Epigr. du Pas-de-Calais : Canton d'Ardres, p. 242.)

1784, 6 février. — Ch.-Louis de Biencourt de Poutraincourt, grand Bailli d'Ardres, baron haut justicier de la baronnie de Crézecques-lez-Louches en Ardrésis.
(Aveu et dénombrement. Arch. Nat^les Reg. Q^1 906.)

V. les fiefs : Beque, Berthem, Bisval, Bouchard, Ecueil, Epine (l'), Glameur, Lionnel, Morin, Parmentier, Rusquehem, Volga.

CRESECQUE

Aujourd'hui *Crecques* sur Mametz. V. **Crecques.**

Digitized by Google

CRESSONNIÈRE (LA)

sur Nielles-les-Ardres, arrière-fief du Comté de Guînes, relevant du seigneur de Nielles.

1370. — Eustasse de le Kersonnière.
(Mém. Soc. Ant. Mor. XIII, p. 69.)

XIVe et XVe s. — Pour les premiers seigneurs du nom de la Cressonnière : Guillaume (1372), Robin (1393), Jean (1438), Georges (1466), Flour, fils de Jean, etc... voir de Rosny : *Recherches Généal.* p. 440.

XVe siècle. — Willelmus pater Florentii de le Cressonnière. (Mention relevée dans une liste de Membres de la « Confraternité de Saint-Bertin », liste du XIIe siècle, complétée au XVe, annexée au manuscrit 57 de la Bibliothèque de Saint-Omer.)

1473. — Georges de la Cressonnière. (Cf. Ranson : Hist. d'Ardres, p. 164.)

1543-44. — Les hoirs Flour, sr de la Cressonnière, tiennent certain fief contenant douze mesures de terre appliquées à sa maison de la Cressonnière lez led. Berthem, etc... (Arch. du Nord. B. 16733.)

1570. — Jacques de Licques, seigneur de la Cressonnière, dit M. de la Cressonnière, gouverneur de Gravelines. (Cf. Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, no 4735 et « Recueil Généal. de familles originaires des Pays-Bas », par Coloma. Biblioth. de Saint-Omer, no 4027, t. 2, p. 169.)

Françoise de Licques, dite de la Cressonnière, fille unique de Jacques de Licques, seigneur de la Cressonnière, épouse Hector de Créquy, fils de Charles, seigneur de Rouverel et de Jeanne de Vroylant. Ils eurent huit enfants, dont Adrien, *alias* Adam de Créquy, seigneur de Houlles, de la Cressonnière, de Frohans, etc., allié 1o à Charlotte de Monchy, en 1621 ; 2o à Andrée-Jeanne d'Ostrel, en 1634 ; 3o à Jeanne-Lamberte de Lannoy, en 1637. (Carpentier : Hist. du Cambrésis, p. 444 : du Chastel : « Généalogies Tournaisiennes », tome III, 1re partie, p. 43 et Recueil Généalog. de familles originaires des Pays-Bas, p. 170.)

La généalogie de Créquy, par Coloma, dit qu'Hector de Créquy « par sa mauvaise conduite » avait vendu les terres de Houlles, de Raventun et des Trois Marquais et était devenu « tellement obéré qu'il fallut encore, après « sa mort, aliéner celles de Biencourt, de Lambercourt et « de Miannay », mais elle ne parle plus de la seigneurie de la Cressonnière et aucun des descendants qu'il laissa de ses trois mariages [1] n'en porte le titre..

1. Les deux enfants qu'il laissa du second mariage sont décédés en bas âge.

Digitized by Google

Ni François de Créquy, fils aîné du premier lit, qui est dit seulement baron de Frohans, et « recueillit les restes « de la succession de ses père et mère », ni ses descendants ne sont qualifiés seigneurs de la Cressonnière. On peut donc vraisemblablement conclure que cette seigneurie a suivi le sort des autres terres et fut également vendue. Cette conclusion concorde d'ailleurs avec les indications de la Généalogie *Ampleman* du Dictionnaire Généalogique de la Chesnaye des Bois, d'après laquelle Pierre Ampleman, qui vivait au commencement du dix-septième siècle, est déjà qualifié sr de la Cressonnière. On verra, dans l'article ci-après, qu'il était bailli du seigneur de Nielles. Après lui, son fils Philippe est sr de la Cressonnière ; il avait épousé, en 1637, Jeanne de Roizel, puis Pierre, Antoine, etc. Les derniers possesseurs de cette seigneurie sont ceux indiqués plus haut à l'article *Ampleman*.

CRESSONNIÈRE (LA)

Fief à Nortkerque, qui tire son nom de celui de la seigneurie de son premier possesseur, était tenu du château d'Audruicq, et est connu par la mention suivante :

1570-1634. — Messre Jacques de la Cressonnière [1], chr sr dud. lieu, à son trespas gouverneur des ville et chasteau de Gravelinghes, solloit tenir ung fief scitué aud. Nortkerque, contenant sept mesures trois quartiers demy de terre, pasture et héritage aboutt nort à Pierre Légier, zut Mre Laurens de Busch, list. oest à la rue menant de Nortkerque à La Brée et west à damle Martine de Wavrans et la terre de l'église dud. Nortkerque, lequel fief auroit esté acheté, par Pierre Légier l'aisné, d'Antoine de la Fosse et Margte Coels, sa femme, et de Catherine Verleminghes, sa mère, veuve de feu Mre Ant. de la Fosse, pour huit mesures de terre fief, scituées en lad. paroisse de Nortkerque prins en arrentement, par led. feu Mre Antoine, de Monsr de Brias, moyennant 16 sols par. de la mesure, et ce pour le prix et somme de 150 livres... pour lequel led. feu Pierre Légier n'auroit prins aulcune saisine ou adhéritance ni payé aucuns droiz seigneuriaux, déclarant que les successeurs de feu Pierre ont soustenu ne debvoir aucun drt féodal soubz allégation que le fond tenoit nature de coterie en leur regart à cause dud. arrentement; lequel ne se trouve recognu ny passé en la Court féodale dud. Audruicq : à raison de quoy, et que les biens dud. feu sr de Cressonnière ont tousjours esté litigieulx, notament lesd. huit mesures de fief ou environ, et que les héritiers sont

1. V. à l'article précédent la mention de 1570.

Digitized by Google

demeurans en aultres provinces, led. procureur a surcey la saisie dud. fief, à raison que l'héritier, auquel led. fief est dévolu par accord, s'est depuis peu venu présenter pour faire les debvoirs requis et en laisse la procure à Mre Pierre Ampleman, bailly de Nielles, qui doibt faire au nom dud. héritier les debvoirs qui en sont deu.

En marge : Modo François Boulongne pour trois mesures d'enclos par achapt des enfans du sr Fr. Légier, about. lesd. 3 mesures à lui et à la rue menant de l'église de Nortkerque à Le Brée, etc... et les 5 mesures moins ung quartier restans sont apartenans sçavoir une aud. Boulongne par achapt que dessus, et le surplus aux héritiers Pierre Légier et Jean le Sage, about. icelle pièche à la pièce précédte, à Jean Hanon, les enfans Jacques Cornilles, etc... (Arch. du Nord. B. 16462, no 79.)

CRESSONNIÈRE (LA)

à Racquinghem, fief tenu du château de Racquinghem.

1482 et sv. — Pierre Maes, sr de la Cressonnière et de Racquinghem, échevin, puis mayeur de Saint-Omer.

(Cf. « Listes des Membres de l'Echevinage de Saint-Omer ». Mém. S. A. M. 28.)

1530. — Simon Walleux, mari de dlle Margte Maes, et héritière de Pierrechon Maes pour un fief consistant en une motte et maison enclose de fossés, jardins, venu dud. Pierrechon Maes.

1544. — Jacques Walleux, fils de Simon.

1569. — Jacques le Jeune, fils du précédent.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Pierre Walleux, esc. sr de Boninghem[1], la Cressonnière, tient le fief et seigneurie de la Cressonnière séant au village de Racquinghem à luy succédé et escheue par le trespas de Jacques Walleux, son père, aussy esc. seigneur desd. lieux, se consistant en plusieurs héritages, tant mannoir, jardins, que terre à labour aud. lieu.....

En marge : Le 8 d'octobre 1666 at esté receu à la distribution faicte au Conseil d'Artois, y commenché le x de juin 1665, de la vente d'icelle seigneurie de la Cressonnière et terres en dépendantes, ayant appartenu à damlle Claude de Wasselin, mère et tutrice des enfants qu'elle at retenu de Marcq de Walleux, la somme le 164 l. 5 s. pour le dr. seigneurial. (Reg. aux fiefs renouvelé par V. Taffin. Arch. de Saint-Omer. XII. 5, fo 30 vo.)

1. Bonigam, hameau de Nieurlet.

Digitized by Google

1760. — M. le Cte de Beaufort... pour seigneurie de la Cressonnière consistant en censives, rentes et drts seigneuriaux du revenu de 47 l. 6 s. (20es Racquinghem.)

1780. — Même mention dans les Centièmes de Racquinghem.

CRESSONNIÈRE (LA)

à Surques, fief mouvant du château de Tournehem.

Vers 1480. — Jacques de Fouquesolles.

Vers 1520. — Gilles de Caulaincourt à cause d'Antoinette de Sept-Fontaines, sa femme.

1620. — Jean Mouton, éc. sr de Manhove, Longueville, baron du Val en Surques et Antoinette Bertrand, sa femme, donnent à leur fille Barbe les seigneuries de Basse-Bouverie, Manhove, la Cressonnière à Surques. (de Rosny, p. 1049.) Celle-ci épousa M. d'Isque du Manoir.

1680. — Jean Cramet, sr de la Cressonnière, parent et témoin au mariage de François Baert et de dlle Marie-Jos. de la Houssoye. (Gros de Saint-Omer. C. de mar. no 125.)

1738. — Nicolas-Louis de Laben, esc. seigneur de La Haye, *la Cressonnière*, Mouflon, Osthove.
(Gros de Saint-Omer. Transaction no 65.)

1776, 15 avril. — Rapport de la seigneurie de Rebergues, servi par noble homme Emmanuel-Franç.-Jos. le Sergeant, éc. seigneur du Plouich, Isbergues, la Cressonnière, et :... (Arch. Natles Q1 903.)

En outre, je trouve encore ces mentions qui semblent concerner des fiefs de la Cressonnière près Tournehem.

1393-1394. — Don... en faveur de Robin de la Cressonnière, écuyer, qui reçoit cent francs de bois à prendre dans les forêts de Cambrehout (à Clerques) et de Beaufort (à Clerques) « pour ledit bois emploier ès édifices et réparacions des maisons dud. Robin, qui ont été arses et destruites par le fait des guerres ». (Arch. du Nord. B. 1854.)

1611. — Du Val (François), sr de la Cressonnière. (Arch. du P.-de-C. Table des Registres des Saisines de St-Omer.)

1634. — François du Val, esc. sr de la Cresonnière, mayeur de la ville de Tournehem. (Cf. Contr. de mariage de son fils François du Val, sr de la Pierre et de dlle Marie Aubron, du 18 oct. 1631. Gros de Saint-Omer, no 53.)[1]

1. Sur les confins des limites du Bailliage de Saint-Omer se trouvait encore une seigneurie *de la Cressonnière* dont la partie principale s'étendait en la paroisse de Verchocq. Elle était mouvante de la seigneurie de Verchocq. Voici les noms de quelques possesseurs :

1632, 18 juin. — Thomas Leurin qui en sert rapport à Messre

Digitized by Google

D'autre part, M. de Rosny cite également comme s^rs de la Cressonnière (p. 440) :

Vers 1540. — Jean de Neufville, éc.

1636. — Jeanne de Neufville, arrière-petite-fille du précédent, alliée à Jacques d'Auvergne, qui devient, par cette union, s^r de la Cressonnière.

CRÈVECŒUR

à Blaringhem-Flandre. Fief vicomtier relevant de la Cour de Cassel. (Cf. Bull. Comité Flamand de France. 1907. 2^e fasc. p. 168.)

1708. — Cf. extr. de terrier pour les terres tenues de la seigneurie de Crèvecœur-Blaringhem, appartenant à Messire J.-Alb.-J. de Buisseret. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. S^t Louis B. 15, pièce 30.)

CRÉVECŒUR

à Clarques, à l'Abbaye de Saint-Augustin.

1363. — Jean de Vermans, 18^e abbé de S^t Augustin-les-Thérouanne acquit de Jean Doré, trente mesures du fief de Crèvecœur, situé près de l'abbaye, tenu de Robert de Crecques.

1395. — Jean Rogier, 19^e abbé acquiert d'Enguerran Blanquemain et de Marie Doré, sa femme, le reste dud. fief.

Anth. de Pippemont, seigneur de Croix, Verchocq, Fresnoy, Vieillard, à cause de ses seigneuries de Verchocq et Fresnoy... « prey nommé le prey de les cressonnières ». Le fief est dit situé à Verchocq, Rumilly-le-Comte, Verdure et Herly.

1657-1670. — Charles Bruslé, s^r de la Cressonnière, sergent royal exploiteur résidant en la ville de Montreuil.

1717. — Antoine Brullé.

1740, 12 déc. — Jean-Fr. Bernoville, march. orfèvre demt en la basse ville de Boulogne, vend à Ch.-Domin. de L'Estendart et dame de Croeser, son épouse, led. fief à lui provenant de d^lle Mar.-Marg. Brullé, veuve de Jean-Fr. Bernoville, marchd drapier, demt à Calais.

1745. — Cornil-Joseph-Baltazar, tuteur de Maximilien et Charles-Raoul Baltazar, enfants et héritiers de feu d^le Jeanne-Thérèse Deschodt, épouse de feu Nicolas-Alb. Baltazar, conseiller de la v. de Dunkerque, fait rapport à Ch.-Domin. de Lestendart, s^r de Verchocq, Tachencourt, Fasques, Fasquelle, Cornehotte, du fief Brullé, dit de la Cressonnière. (Arch. de Courset.)

Digitized by Google

Vers 1435. — Hoston de Crocq, 20e abbé, réunit, sous un même relief, tout le fief, d'accord avec le seigneur de Clarques. (Cf. Chronologie des abbés de St Augustin-lez-Thérouanne. Bull. Soc. d'Etudes de prov. de Cambrai, t. 8, 1906, pp. 196 à 198.)

Commencement du XVe siècle. — « .... Item debvons à Guill. de Leuvin à cause de dlle Jehanne, sa femme, 100 s. de relief... pour un fief que nous, Oste, abbé, avons acquesté à Jehan Wasselin, jadis seigneur de Crèvecœur. » (Extr. d'un Terrier manuscr. de l'abbaye de St-Augustin-les-Thérouanne. Copie de M. Alb. Legrand.)

CRÈVECŒUR

(Seigneurie de) à Surques, comprenant en plus des droits casuels tenus, par indivis, des seigneurs de Renty et Fauquembergues.

1570. — Josse de Nouvelle, éc. sr de Cocove, Crefvecœur. (Gros de Saint-Omer, no 201.)

Commencement XVIIe siècle. — Jehan de Laben, seigneur de Crèvecœur en Surques. (Gros de Saint-Omer, 1618, no 37. C. de m. de Louis de Laben et Louise du Bois.)

Ce contrat donne les renseignements suivants : « Terre et seigneurie de Crèvecœur en Surques... par dessus quelques droicts casuels tenus par indivis des marquis de Renty et comte de Fauquembergues. »

XVIIe siècle. — Les descendants de Jehan ci-dessus : Louis de Laben vivait encore en 1657, obtenait des lettres d'annoblissement en 1646, décédé en 1658 — Jacques de Laben, fils de Louis, ép. Marie-Céc. d'Ausques — Jacques-Phil., son fils, chanoine de Béthune en 1684.

CRÈVECŒUR

(Seigneurie de) sur Fasques et Verchocq, mouvant des seigneuries de Fauquembergues et de Renty.

1470, 28 juin. — Rapport et dénombrement servi aux seigneurs de Fauquembergues et de Renty par Aubert de Hanon, licencié en décret, chanoine de Thérouanne, pour le fief et noble tenement de Crèvecœur sis es paroisses de Fasque et de Verchocq.

(Arch. de Courset. Common de M. l'abbé Delamotte.)

1502. — « Denis Hanon, bourgeois et eschev. de Thérouanne, tient de moi (Ph. de Croy, seigneur de Renty) et du comté de Faulquembergue, à cause de sa Cour, par indivis, un noble tenement en la paroisse de Vrechocq (Verchocq) nommé fief de Crèvecœur, à dix l. par. de relief, dont neuf mesures de pré... aulnois, nommé le pré

Digitized by Google

de Grelin *(sic* pour Grislain)... tenant d'un lez aux prez Gaulwin de Béthencourt, dit Loncle... » (Dénombrement du fief de Renty. Ms. 574 Biblioth. de Valenciennes, f° 103 v°.)

1533, 22 février (n. st. **1534**). — Guill. Hanon, s^r de Cahem, sert rapport du fief de Crèvecœur à Fasques et Verchocq, tenu de Renty et de Fauquembergues.
(Arch. de Courset.)

1702, 6 oct. — Philippe-Léonard de Haverech, éc. s^r de Doncœur et Crevecœur, pour la seigneurie nommée Crevecœur, séant au village de Fasques, paroisse de Verchocq, par achat du s^r Philippe de Laben, chanoine de S^t Barthélémy de Béthune. (Ibid.)

1722, 14 juin. — Rapport servi par Mess^re Ch^les-Dominique de Lestendart, chev. marquis du nom, B^on de Fontaine, seigneur de Werchocque, Fasques, Pippemont, Crevecœur, à qui ce dernier fief était échu par le trépas de Mess^re Louis-Fr. d'Avretz *(sic* pour Haverech), seigneur de Senlis et de la Mery, son cousin, frère et héritier de Mess. Phil.-Léonard d'Avretz, seigneur de Doncœur, son frère. (Ibid.)

1786. — « Jacques-Maximilien de Brias, chev. s^r de Valtencheux, Cauroy, S^t Laurent, etc... tient aussi de lad^e Conté de Fauquembergues un fief et noble tenement situé au terroir de Crevecœur, se consistant en neuf mesures ou environ de prés et aunoy nommés les prés Griselin, lesquels ont été démembrés du fief de Crèvecœur, tenant aux prés de S^t Laurent... à la seigneurie du mont Guillain ...lequel fief, échu par le trépas de Messire Ch.-Silvestre de Brias, seigneur de Valtencheux, son père, et par lui acquis d'Adrien de Labben, éc. s^r de Crevecœur, lequel fief est tenu de mad. Comté de Fauquembergues et du seigneur d'Egmont, à cause de son marquisat de Renty. »
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 179 r°.)[1]

CROCQ

Fief à Audruicq, tenu du château d'Audruicq.
(Indiqué dans le Dictionn. Topograph. du P.-de-C.)

CROISETTES

Fief mouvant de Fasques, arrière-fief du Comté de Fauquembergues.

1786. — Fr.-Jean Gruel, par achat de J.-Ch. Gruel, son frère, tient de mad^le seigneurie (de Fasques), un fief

1. On trouvera encore plus loin, au mot *Hames* en Brédenarde, une mention de « prés maretz de Criefvecœur » dans ce quartier.

Digitized by Google

nommé le fief des *Croisettes*, qui se consiste en treize livres par. ou environ que lui doivent plusieurs tenanciers... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 110 et Rapport de la seigneurie de Fasques, aux Arch. de Courset, p. 35.)

CROISILLES

Fief à Landrethun-les-Ardres (Ferlinghem), mouvant du château de Tournehem.

1543. — Un terrier de Tournehem (v. Courtois : Dict. géogr. de l'arrondissement de Saint-Omer. Mém. S. A. M., t. 13, p. 70) signale « un fief seigneurial nommé Croisille, séant au dict Landrethun, Frelinghem et à l'environ ».

1715-1758. — Le fief de Croisille consiste en censives et autres droits, dont le chef-lieu est un manoir situé au village de Bouquehault, gouvernement d'Ardres, et s'étendant sur six quartiers de terre ou environ.

Il appartenait en 1715 à Franç^s du Wicquet. (Hommages du 28 nov. 1715 et 1734.)

En 1749, il appartenait par moitié à Marg^le-Claudine-Hélène du Wicquet de S^t Martin et Marie-Ant^le-Cécile du Wicquet, au nom de Jean-B^te du Wicquet, s^r de Rodelinghem. (Hommages du 11 déc. 1749 et 7 avril 1758. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 39. Dossier 9.)

1558, 10 février. — D^lle Marg.-Claud.-Hélène du Wicquet, épouse de Mess^re Estienne de La Boulie (de la Tour, s^r de La Boulie) ; d^lle Marie-Antoinette-Cécile du Wicquet de S^t Martin ; dame Marie-Louise Varlet, épouse de Jean-Ant^le d'Isque, seigneur de Combrecq, Le Breuil, colonel d'infr^ie à Boulogne, mère et tutrice de Jean-Bap^te du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, lieut^t d'infr^ie, son fils mineur, héritier de Jacques du Wicquet, son père, vivant seigneur de Landrethun, servent aveu de quatre fiefs... le troisième est le fief de Croisille (consistant comme il est dit plus haut). (Ibid. C. 245.)

CROIX (LA)

Fief en la paroisse de Journy.

XVI^e siècle. — Fief donné à l'église « Dieu et S^t Omer » paroissiale de Journy, par Jean Dopierre et Marie L'Escappe, sa femme, représentant Pierre le Verd, fils de dem^le Louise de Humières, au nom duquel Mathieu Leverd, son père, en a donné son dénombrement à lad^e seigneurie de Journy le 10 novembre 1568, dont le récépissé, en datte du 24 janvier 1561, repose aux archives de lad^e église, à cause duquel fief, *lequel se nomme le fief de la Croix*, lad^e

Digitized by Google

église a tenans cottiers et censitaires. (Extr. d'un rapport et dénombrement de la seigneurie de Journy du 27 février 1778. Arch. de l'auteur et Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 183, p. 13.)

CROIX

à Racquinghem.

Seigneurie d'Estraselles, cy devant de Croix, à Racquinghem. V. **Estraselles.**

CROIX DE BOURGOGNE

à Mentque.

1779, 8 juin. — Led. Guilluy (André-Louis, prêtre, chanoine de Saint-Omer) tient de la seigneurie de Mentque fief de quatre mesures, nommé *les Croix de Bourgogne*, sis à Mentque, tenu par divers tenanciers en arrentement perpétuel. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 190. Rapport des seigneuries de Quercamp et Mentque, f° 196.)

CROMSART

à Leulinghem et Quelmes.

1759. — Le sieur de Hanon... fief de Cromsart, consist[t] en censives du revenu de 50 livres, partie sur Leulinghem, partie sur Quelmes. (20[es] de Leulinghem.)

1779. — M. le Breton, propr[re] d'un fief provenant du s[r] de Hanon. (Centièmes de Leulinghem.)

CROPHOVE

(Seigneurie de) à Nortkerque.

XV[e] siècle. — Seigneurie de Crophove en Brédenarde signalée dans l'Introduction aux *Coutumes du Comté de Guines*, publiées par M. Courtois.

1539, 8 nov. — « Idier Queval tient ad cause de *Izabel (de) Cropphove*, sa femme, pour demie mesure de terre ahanable gisant à le Wraue maroie dicque, listant d'amont à Engh. Lefebvre et Jehan Labbe ad cause de sa femme, et d'aval au fief du Mez, about. vers mer à Jehan des Essars et vers soleil aux hoirs.... de Saint-Omer, et me doibt, au terme de Toussaint, ung quartier de blé, mesure de Therwane. » (Arch. du Nord. B. 16724.)

Vers 1560. — Le fief de Crophove appart[t] au seigneur de Vierling [1], tenu de Courtebourne, pays de France.
(Arch. du Nord. 19471, n° 41.)

1. du Wal.

Digitized by Google

1725. — Marie-Thérèse-Constance de Latre, dame de Crophove, née en 1725, fille de Guill.-Dominique et de Rose-Albertine de Ramaut, épouse M. Meurisse de St Hilaire.

CROQUET

(Fief du) près Ardres, tenu de la seigneurie de Landrethun.

1781, 8 déc. — Hri-Jos. Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte, Bailleul, l'Espine, le Croquet, le Bosquet, la Recousse, le Chep, etc... tient la seigneurie du Croquet de celle de Landrethun. (Arch. Nationales Q1 906.)

CROUPPE

ou *Cruppe* de Clerques, fief à Clerques.

1731, 8 février. — Hiérome de Fretin, seigneur de Frétin, tient un fief nommé la Crupe de Clerque, venant d'Antoine de Fretin, s'étendant sur treize mesures vingt-six verges.

1740, 14 sept. — Damle Marie-Frse de Vérité, fille de Paul, iceluy du sr Mathurin, tient également (par achat de la famille de Fertin) le fief nommé la *Crouppe* de Clercques, contenant treize mesures 26 verges.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243.)

1786. — Messre P.-Jos. Gaillart, éc. sr de Blairville, mari et bail de Marie-Joseph-Pélagie Roels, dame de *Moucroux*, la *Crouppe*, etc... (Ibid. C. 178. Rapport du Comté de Fauquembergues, fo 111 ro.)

CRUSEMERCQ

Fief à Tilques, tenu du château de Saint-Omer.

1519. — Martine Bacheler, dit le Sergeant, vefve de Michel Pippelart, pour le fief de Crusemerch à Tilques, venu de Messire Bauduin Galpart, prestre, son oncle.

1520. — Robert Bacqueler, dit le Sergent, etc... (suit même mention que ci-dessus.)

1529. — Robert le Bacqueler, dit le Sergent, et Catherine Persin, sa femme, pour la vente par eux faite à Jehan le Quetre d'un fief de sept mesures et demie de pré à Tilques.

1558. — Jehan le Kettre, fils de Jean, pour sept mesures et demie de pré, fief à Tilque nommé le Cruchemers *(sic)* venu de sond. père.

Digitized by Google

1597. — Philippes Mersque, bourgeois, au nom d'Ant^ne^ Mersque, son fils, et de dam^lle^ Jeanne le Questre, sa femme, pour le fief de Cruselmerch à Tilques, venu à Antoine de sa dite mère.

1607. — Pierre Willeron, fils de Jean et Marie Merske, sœur et héritière d'Ant^ne^ Mersque, religieux Jésuite, pour le fief de Grusselmesch *(sic)*. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1628, 22 avril. — Jacques Manessier, bourgeois de Saint-Omer, mari et bail de Marie Willeron, fille de feu Jan, niepce et héritière en partie de M^re^ Antoine Mersque, et sœur aussy héritière de Pierre Willeron, fils dud. Jan, son frère germain, à présent religieux profès de l'Ordre des Carmes deschaussés, tient un fief nommé le fief du Crusselmercq, scitué au village de Tilcques, se consistant en huict livres courans de rente, à quoy sont arrenties sept mesures demie de preys, terres et héritages séans aud. Tilcques, appartenans à divers particuliers, etc...

En marge : Le 23^e^ de mars 1671, Jacques Manessier, fils dud. Jacques et de lad^lle^ Willeron, at payé le relief.

Le 3^e^ febvrier 1674, M^re^ Guillaume Werbier, pbre, tutteur des enffans mineurs dud. Jacques, at payé le relief dud. fief. (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f° 72 r°.)

1680. — Marie-Marg^te^ Manessier, fille de Jacques et de Jacqueline Dollé, épouse, le 13 mai 1680, Jean-Fr^çois^ Deschamps, s^r^ de l'Escade.

(C. de m. dans Arch. de M. C. de Pas.)

1739. — Ch.-Fr^çois^ Deschamps, s^r^ de L'Escade, s^r^ de Cruselmerck-en-Tilques.

(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 14.)

Le fief continua à se transmettre dans cette famille jusqu'à la Révolution.

CUCHEVAL

(Fief de) à Ouve.

1470. — Jean de Lecoire, s^r^ de Cucheval, ayant commis un homicide quitta le pays. Ses biens, confisqués, passèrent à Claude Andrieu, en 1474, à Jehan le Bailly, en 1481, à Denis de Cocquempot, en 1530 ; puis à Alexandre de Penin, en 1550. (Communic^on^ de M. l'abbé A. Collet.)

1784. — « Les héritiers de M. Defroud tiennent de moi un fief nommé le fief Cucheval et séant aud. lieu de Cucheval, contenant deux mesures et demie about^t^ au flégard d'Ouve et s'étendant en plusieurs autres quiefs. »

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 252 v°.)

Digitized by Google

CUHEM

sur Fléchin.

1170. — Philippe de Hill, seigneur de Winnezeele, fait donation à Absalon, 3e abbé de St Augustin-lez-Thérouanne, de la dîme de Cuhem. (Chronologie des abbés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne. Bull. Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai, VIII, 1906, p. 181.)

Vers 1270. — Procès de l'abbaye de St Augustin contre le chevalier Hugues de Lannoy, qui élevait des prétentions sur cette dîme. (Ibid. p. 192.)

1361. — Percheval de Lannoy reconnaît par devant les francs hommes de la salle abbatiale de St Bertin que son fief de Cuhem a été légitimement réuni au domaine de l'abbaye, pour défaut de paiement de redevances auxquelles il était tenu.

(Chartes de St-Bertin. Ed. Haigneré, no 1711.)

1356, 5 juillet. — Le bailli de l'abbaye de St Bertin, à la requête de Jean de Beauvoir, procureur de l'abbaye, lui donne saisine du fief et manoir de Cuhem, retrait sur Percheval de Lannoy. (Ibid. no 1682)

1427. — Wautier de Guiselin, éc. sr de Quiestède, allié à dlle Marg. de Ponche, dlle d'Enquin, Cahen (*lisez* Cuhen), Upen d'Amont. (Cf. Tableau Généal. Guiselin, par M. A. de Rosny.)

1533, mai. — Antne d'Ailly, ch. seigneur de Warennes... Cuhem, la Carnoye. (V. la mention à l'article *Carnoye* (la.)

1675. — A la suite de la vente des terres et seigneuries faite par Eugène de Noyelles, marquis de Lisbourg, comte de Croix, sr de Boncourt, Laires, Cuhem, etc..., Anne-Françoise de Wissocq acquiert ces seigneuries qu'elle apporte à la famille de Trazegnies par son mariage.

(V. à l'article *Boncourt*.)

1739. — Le marquis de Trazegnies à cause de sa terre de Cuhem. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 287.)

1760. — M. le mquis de Trazegnies a la seigneurie de Cuhem, consistant en censives d'un revenu de 90 l. et drts seigneuriaux d'un revenu de 30 l. (20es Cuhem.)

CUNCHY

Fief à Lumbres, mouvant de la seigneurie d'Elnes.

Fin XVe siècle. — Jean du Bois, neveu et héritier de Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes, achète le fief de *Guisnes* en Lumbres à Jean de Cunchy, demeurant à Tilly, près d'Anvin-sur-Ternoise.

(Commun de M. de la Charie.)

Digitized by Google

Ce doit être ce même fief qui a été appelé dans la suite Cunchy, du nom de son ancien possesseur.

1786, 25 mai. — Item je (Pierre Sandelin, comte de Fruges, par avant, Phil.-Marc de Fiennes) tiens, par achat que mes prédécesseurs, seigneurs d'Elnes, ont fait des héritiers et ayant-droits de dem^lle^ Marg^te^ de Lumbres, un fief, nommé le fief de Cuinchy, mouvant de ma pairie de Guisnes, situé à Lumbres, se consistant jadis en un domaine à présent arrenté à plusieurs, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 255 r°.)

CURLU

Cœurlu sur Affringues.

Cette seigneurie de la famille de Renty subit invariablement les mêmes dévolutions que celle d'Affringues. (Voir l'article *Affringues*, p. 7.)

Le château depuis longtemps démoli était important ainsi qu'il résulte de la citation suivante :

1502. — Oudart de Renty, s^r^ d'Embry et Cœurlu... pour la terre et seigneurie de Cœurlu longtemps partagée en deux fiefs : l'un, aud. Oudart, comportant le château et forteresse dud. Cœurlu en la terre de Haffringhes, avec les appartenances, justice, garenne, etc..., l'autre fief, à dem^lle^ Marg^te^ de Renty, sœur dud. s^r^ d'Embry. (Dénombrement du fief de Renty. Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 196 r°.)

CURLU

sur Seninghem.

1762. — Le s^r^ Charles Gilliocq, curé de Pihen, possède un fief nommé le fief de Curlu, consistant en censives et d^rts^ seigneuriaux d'un revenu de 30 l. (20^es^ Seninghem.)

CUVE

(Fief de la) sur Louches, tenu de la baronnie de Crésecques.

1754, 17 déc. — P. Ampleman de la Cressonnière.
(V. acte de reconnaissance d'une rente à l'église d'Ardres. Comm^on^ de M. Gates.)

1789, 10 déc. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman. (Arch. Nat^les^ Q^1^ 906. Dénombrement du fief d'Ampleman.)

V. fief **Ophem.**

Digitized by Google

CYGNES

Le droit d'entretenir des cygnes était réservé au souverain qui avait la Garenne aux Cygnes dans les marais de Lyzel, au sud-est de la ville, et qui n'avait concédé le droit d'en entretenir en cette même Garenne qu'à « quatre fiefvez de nostred. chastellenie qui en tiennent chascun une paire de nous... »

(Acte de 1428 dans les Chartes de Saint-Bertin.)

D'après le Registre aux Fiefs de Valentin Taffin de 1623-1630 (Arch. de Saint-Omer) les quatre fiefs à qui ce droit avait été inféodé étaient représentés alors 1° par Antoine d'Averoult, seigneur d'Helfaut et de Morquines;
2° Gérard de Lens, sr de Hautegreve, Bilques;
3° Jacques de Croix, sr d'Estraselles;
4° le Cte de Houchain.

A côté de cela, le droit d'avoir des cygnes en sa propre seigneurie devait être, dans le ressort de la châtellenie de Saint-Omer, l'objet d'une concession spéciale du souverain. On en relève au profit d'un sr d'Olehain en ses viviers de Houlle, du seigneur d'Averoult en sa seigneurie de Morquines (dans les marais de Tilques); des religieux de Saint-Bertin, en leur maison de Salperwick et en leur marais dit la « Mere » ou « Meer »; enfin, de la famille de Ste Aldegonde, dans le domaine dit *les pescheries et broucq de Ste Aldegonde*, au bout du faubourg de Lyzel.

(Renseignements extraits du travail de M. Pagart d'Hermansart : « Les Cygnes de Saint-Omer ». Bull. Soc. Ant. Mor. VIII, p. 16.)

Voici encore quelques mentions relatives à ces inféodations :

1660. — Fief consistant à avoir une paire de cygnes en la Garenne à Georges de Thiennes, marquis de Berthen, venant de dame Marie-Adrienne de Lens.

(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin.)

1721, 14 mars. — Morquines à Serques. Fief de quatre paires de cygnes à Phil.-Fr. prince de Rubempré, en qualité de mari et bail de dame Louise-Brig. princesse de Rubempré, son épouse, demt à Bruxelles... à elle venue par le trépas de dlle Sabine-Claire de Rubempré, chanoinesse de Ste Aldegonde de Maubeuge, sa tante.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 238.)

1777, 14 octobre. — Jean-Joseph-Marie de Houchin et de Longastre, victe d'Haubourdin et Annezin, Chocques, Fouquereuil, Lapugnoy... fief des Cygnes consistant en droit d'avoir en la Garenne du Roi une paire de cygnes; à lui venu par le trépas de son père Louis-Alb.-Franç.-Jos. comte de Houchin, arrivé en mars 1757. (Ibid. C. 239.)

Digitized by Google

DAMALIX

(Fief) à Ecques.

1771. — Six articles (pièces de terre à Ecques) tenus en un seul fief nommé *Damalix* [1] *(sic)*, tenu de la terre et seigneurie d'Inghem... autre fief, contenant six quartiers de terre, éclissé du fief de la Fœullie, listant à la rue Damalix. (Extr. d'un acte de partage. Arch. de M. C. Legrand.)

DAME MEHAULT DIEU D'AMOUR

Fief tenu du château d'Aire, dans la banlieue d'Aire.

XV^e siècle. — Micquiel Hanon. Fief dame Mehault Dieu d'amour. (Arch. du Nord. B. 16319.)

V. **Dieu d'amour.**

DAMIDAIN

Lieu dit de la paroisse de Dohem indiqué dans les Archives de la Collégiale de Saint-Omer ainsi qu'il suit :

1498-1507. — « Et primes, en ses villes de Dohem, Maisnil et Damidain en la parosche dud. Dohem, a mond. seigneur (le prévôt de S. Omer) seul et pour le tout toute justice haulte, moienne et basse. »
(Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G. n^os 397 à 400.)

1507-08. — « Aultre recepte au Maisnil et Damidain. »
(En-tête de chapitre au compte de cette année. Ibid. n^o 400, f^o 28 r^o.)

DECNO. DEENO, DECVO

pour d'*Eecno*. Voir. **Eeno.**

DEFFŒULLIES

(Fief) pour des *Fœullies*. V. **Fœullies.**

DELBECQUE

(Fief) pour *de le Becque*. V. **Becque.**

1. V. l'article *Bilques*, sur Blendecques (p. 73), appartenant à M. Damalix. Ailleurs, le mot s'écrit *Dame Alix*, qui est une forme plus vraisemblable.

Digitized by Google

DELETTES

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie tenue de l'Avouerie de Thérouanne.

XIIIe siècle. — Pierre, baron de La Viefville, Enguinegatte, Delettes, ép. Alide, fille d'Arnould, avoué de Thérouanne, vivt en 1239. (de Rosny, p. 1502.)

1475. — Etienne de Renti, sr de Nouvieauville et Delettes en partie. (Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, no 3379.) V. article **Comtes.**

1520. — Claude de Licques, esc. sr d'Hupen, de Conte, Ponche, Delettes, etc... par succession de Jean de Licques, son père, duquel il y a rapport de l'an 1520. (V. article **Comtes** comme ci-dessus.)

Vers 1550. — Josse de Renty, esc. sr de Bouin, ép. dlle Anne de Gavelle, demle d'Upen d'Aval, Acquembronne, *Delettes*, etc... fille de Pierre, éc. sr desd. lieux. (Notes généal. de Renty communiq. par M. Violette de Noircarme.)

1591. — Dlle Anne de Renty, dame de Delettes, fille de Jehan, petite-fille du précédent, ép. (par contr. de m. du 17 janvier 1591) Loys d'Auchel, éc. victe de la Palme.
(Arch. du Gros de Saint-Omer, no 41.)

La seigneurie revint aux Renty, car, au XVIIe siècle, on trouve Jehan de Renty, seigneur de Bouin, Upen, Delettes, etc... (Mém. S. A. M. XXV, p. 27.)

Fin du XVIIe siècle. — Jeanne de Renty, dame d'Upen, Delettes, etc... ép. Guislain de Fiennes, sr de Bientques, mayeur de Saint-Omer en 1696-1698. — Après lui, François-Guislain de Fiennes, mort sans alliance.

1717. — Jacques (*alias* Jean) Philippe de Fiennes, neveu du précédent.
(Arch. de l'église d'Isbergues, acte de saisine.)

1732. — Guislain-François de Fiennes, seigneur de Delettes. (Mémoire judiciaire in-fo à la Biblioth. de St-Omer, no 10797, T. I.) Il était petit-neveu de François-Guislain.
(Cf. pour les renseignements généal. de Fiennes, la « Biographie chronologique des seigneurs d'Elnes ». Boulogne 1917.)

1739. — Pierre Sandelin, Comte de Fruges, seigneur de Delettes en partie.
(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 12.)

1766, 1770 et **1782.** — Actes relatifs à la vente, par Pierre Sandelin, à son neveu Jos.-Joach.-Ch. Sandelin, de la seigneurie de Delettes, tenue de l'Avouerie de Thérouanne. (Arch. de l'auteur, nos 70, 79 et 91.)

1785-1787. — Joach.-Ch. Sandelin. (Ibid. nos 50 et 74.)

Digitized by Google

De plus, au dix-huitième siècle, les membres de la famille de Harchies, seigneurs de Comtes-en-Delettes, sont également appelés dans les textes seigneurs de Delettes :

François-Marie de Harchies allié en 1721 à Marie-Jos. Agn. de Croisilles. Jean-Charles-Augustin, son fils, seigneur de Drincham, Delettes. (Arch. de de la maison de Beaulaincourt. pp. 1168, 1169.)

Fiefs sur Delettes: Acquembronne, Bourg, Carluy, Comte, Court d'Aire, Couture (la), Fœullies, Lencquesaing, Malenbert, Quiévreval, Radometz, Relingue, Saint-Jean, Salle d'Aire, Seillier, Val (le), Westrehem.

DENIS

(Fief Jean). V. **Jean.**

DENNEBRŒUCQ

Commune du canton de Fauquembergues, seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

1394. — Olivier de le Vigne, chev... pour le relief de la terre de Denebreuc venue, par sa femme, de Will. d'Arras.

1409. — Messre Louis, seigneur de la Vingne, vend à Messre Pierre de la Viefville la terre de Danebreuc.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1478. — Ph. de Bourgoigne, chev. seigneur de Bevres de la Viesville, de Nédon et de Blessi, tient de lad. comté de Fauquembergues sa terre et seigneurie de Danebrœucq.
(Ibid. B. 16700 : fiefs tenus du Bailliage de St-Omer.)
Adolphe de Bourgogne, fils du précédent.

XVIe siècle. — J.-Bte de Contreras, seigneur d'Audincthun, Dennebrœucq, Reclinghem, marié à dlle de Montbertaut.
Eléonore de Contreras, fille et héritière des précédts, ép. Ant. de Samillan.

Vers 1570. — Dlle Marie de Samitian (*sic* p. Samillan), sœur et héritière d'Antoine, est la seconde femme de Jean de Crœser.
— Jean de Crœser, leur fils, créé chevalier en 1628, seigneur d'Audincthun, Dennebrœucq, Reclinghem, ép. 1° le 20 déc. 1612, dlle Cath. de Rodoan ; 2° le 21 déc. 1621, dlle Jeanne de Marivorde.
— Chrétien-Victor ép., le 30 avril 1697, Jossine de Boom, fille de Jacques, bourgmestre de Bruges.
— Corneille-Dominique, seigneur des mêmes lieux, ép. Marie-Isab. de Biernes, fille de Gérard, sr de Halle.
— Louis-Ch. Winocq, seigneur d'Audincthun et Denne-

Digitized by Google

breuc, ép., en 1727, dlle Marie de Roussel, fille d'Antne, seigneur de Brême.

— Ch.-Auglе, seigneur des mêmes lieux, ép. le 21 oct. 1766, Marie-Lse-Charl. des Essars, d'où Marie-Louise, née le 27 juin 1769. (Généalog. manuscr. dressée au 18e siècle par M. Deslyons de Noircarme; communiquée par M. Violette de Noircarme.)

Le quint de la seigneurie de Dennebrœucq était inféodé à Jean du Bois avec la seigneurie d'Elnes, dès 1482. (Cf. A. Collet : « Question de la Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes », p. 12. Bull. de la Soc. Académ. de Boulogne, t. X.) Il échut, dans la suite, à la famille de Crœser avec le gros de la seigneurie.

1762. — M. Ch. de Croisil (*sic* pour Crœser), chev.' possède la cinquième partie de la seigneurie de Dennebrœucq, affermée à Messre Ch.-Aug. de Croisil (*sic* pour Crœser), seigneur d'Audincthun et Dennebrœucq.

Messre Ch.-Aug. de Croisil (*sic* pour Crœser), seigneur d'Audincthun, possède les quatre autres parties de la seigneurie de Dennebrœucq, consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 177 l. (20es Dennebrœucq.)

1786. — Messre Ch.-Domin. de Crœser, chev. sr d'Audincthun, Dennebrœucq, etc... tient de moi (Clе de Fauquembergues) deux fiefs, pairies, nobles tenements, seigneuries vulgairement nommées les fiefs et pairies de Dennebrœucq.... l'un des fiefs consiste dans quatre parties de cinq de la terre et pairie de Dennebrœucq, venant de Jean de Crœser et dame Marie Samitian, son épouse... anciennement Mgr Adolphe de Bourgogne, et au précédent Messre Pierre de la Viefville.... et l'autre desd. deux fiefs se consiste dans la 5e partie de lad. terre et seigneurie de Dennebrœucq, par trépas de Messre Cornil-Domin. de Crœser, son père ; à lui, par le trépas de Chrétien-Victor de Crœser, son père, et que les prédécesseurs de ce dernier ont acquis des « ayans-droits de feu messire Jacques d'Eulnes »... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 143 vo.)

DESCAUX

à Enguinegatte.

1760. — Mons. d'Antin de Fontaine, seigneur d'Enquin, possède les fiefs de Valcroissants, Descaux et Ernonval, consistant en censives et drts seigneuriaux d'un revenu de 50 l. (20es Enguinegatte.)

V. la seigneurie **Eaux** (les) : il est vraisemblable que l'une des deux formes est une mauvaise lecture de l'autre.

Digitized by Google

DESROBANTS ou DESROUBANS

V. **Robants.**

DIDERY

(Fief) à Reclinghem.

1786. — M. le comte de Thiennes de Saint-Maur, seigneur de Reclinghem et autres lieux, au lieu de M. le marquis de Lugy, seigneur de Reclinghem, tient un fief de lad^e seigneurie de Rihotte, nommé le fief Didery, venant auparavant d'achat de messire Eug.-Fr^çois de Béthune-Desplanques, chev. marquis d'Hesdigneul; lui, par relief de messire Ch.-Jacques-Franç. de Béthune-Desplanques, viv^t chev. marquis d'Hesdignœul... consistant en rentes et droits féodaux...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f^o 173 r^o et 237 r^o.)

DIEU D'AMOUR

Fief à Aire et tenu du château d'Aire.

1436. — Eullart de Wanes, à cause de Béatrix du Gardin, d^e de Beaulieu, sa femme, pour fief dit Dieu d'Amour. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1443. — Denys Hanon acquiert de Enlart de Wanes (Warnes?) et de d^le Béatrix du Gardin le fief Dieu d'Amour. (Ibid.)

1464. — Mich. Hanon... fief dame Mehault Dieu d'Amour, venu de Denys Hanon. (Ibid.)

DIFQUES

Actuellement hameau de Moringhem, seigneurie mouvante du Bailliage de Saint-Omer.

1395. — Jean de Licques, dit Lancelot, et Jeanne de Northout, son épouse.

(Chartes de St-Bertin, éd. Haigneré, n^o 1395.)

XV^e-XVI^e siècles. — Famille du Brœucq.

1548. — Jacques Dubrœucq, seigneur de Difques.

(Arch. du P.-de-C. Table des Saisines de l'Echevinage de Saint-Omer.)

1563, sept. — La Correspondance du Magistrat de Saint-Omer de cette année contient, (n^o 2874) une curieuse requête adressée au Roi par Gilles de Courteville et Claude d'Ausque, tuteurs de Marg^te du Brœucq, fille unique de feu Jacques, seigneur de Difques « capitaine de gens de piet » en Artois.

Ils exposent que, d'une part, tous les biens de ce der-

Digitized by Google

nier, se trouvant situés en pays frontière, ont été dévastés par les guerres ; d'autre part, il est mort chargé de dettes. En conséquence, ils demandent que sa Majesté fasse payer à sa fille une somme de 1200 florins dont Elle est redevable au capitaine défunt, pour les frais avancés par lui relatifs à l'entretien de sa compagnie ; faute de quoi, sa fille « sera contraincte doresenavant vivre en povreté... »

1576. — François de la Motte, sr de Difques, ép. dlle Margte du Brœucq. Il fut Lieutenant Général du Bailliage de Saint-Omer. (Mém. S. A. M. XXV, p. 294.)

1605. — Denis Le Clercq, au nom de Fr. de la Motte, esc., pour seigneurie de Difque, venue de dlle Margte du Brœucq, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1625. — Jean de la Motte, ch. seigneur de Difque... tient en fief ladte terre et seigneurie de Difque, à luy escheue par le trespas de dame Margueritte du Brœucq, sa mère...

1657. — *En marge de la précédente mention :* « Du 11e de may 1657, messire Franç. de la Motte, baron d'Azincourt, sieur de Bourquambray, at payé 24 l. 15 s. pour relief, etc... de lad. terre et seigneurie de Difque à luy appartenant par donation à luy fecte par noble seigneur André de la Motte, sieur de Baraphle. » (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 43 ro.)

1663-1713. — François de la Motte, puis André-Lamoral, son fils. (Epigr. des cantons de St-Omer, p. 520.)

1731. — Succession de Noël-Etienne-Domin. de Saluces de Bernemicourt, demt à Gand : 1o Fief de Difque ; 2o la Garenne à Difque, venant d'André-Lamoral de la Motte, sr de Bourquembray, son oncle, décédé le 8 mai 1713. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 235.)

1737, 2 octobre. — Dlle Isab.-Florentine-Yolande de Saluces de Bernemicourt, douairière de M. Jean-Ch.-Ysebrant, sr de Rillant, Lendoncq, etc... demt à Gand, héritière de Noël-Est.-Domin., mort le 1er août 1730. (Ibid.)

1747, 27 février. — Rapport 1o de la seigneurie de Difque, village à clocher ; 2o de la Garenne de Difque, par Ch.-Nicolas-Jos.-Ysebrant, éc. seigneur de Lendoncq, demt à Tournai, fils aîné de Jean-Phil., seigneur de Rillant, Lendoncq, décédé le 28 mars 1746. (Ibid.)

1760. — Mons. Dendoncq, *sic* pour de Lendonck (Ysebrant). (20s Difques.)

1. Tué « à l'assault du chasteau de Guysnes où il estoit enclos avecq sa compaignie pour, avecq autres capnes le guarder contre les ennemys ». Il avait épousé Marguerite d'Ausque.

Digitized by Google

1781. — Ysebrant, éc. sr de Rillant, Lendoncq, Douvrain, Difque. (Inscription de la cloche de Difques. Epigr. des cantons de Saint-Omer, p. 519.)

La mention ci-après semble devoir s'appliquer à une seigneurie autre que la précédente.

Vers 1627. — Charles de Vincq, sr de *Difque*. (Arch. du P.-de-C. Testament dans un registre de Testaments passés devant Echevins de Saint-Omer de 1600 à 1628, fo 258 ro.)

V. les fiefs : Garenne (la), Petit-Difques, Vastain.

DINCROFETE ?

1687, 29 août. — Rapport de la terre de Dincrofete à Leulinghem par Pierre-Antne de Lattre, fils de Pierre et de Marie-Frse Michiels. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

Il resterait à identifier et reconstituer ce mot qui paraît déformé dans ce texte.

DIPPENDAL

Fief à Brêmes et Bouquehault, tenu de la baronnie de Balinghem.

1442. — Alleaume Caverel.

1500. — Baudrain de Calonne, sr de Nielles.

— Dame Beatrice de Calonne Courtebourne, fille de Baudrain.

1582. — Denis de Massiet, petit-fils de la précédente.

— Charles de Massiet, fils de Denis.

— Charles-Alex. de Nedonchel de Ravesbergue, neveu et hér. du précédent.

1684. — Dame Dorothée-Marie-Françoise de Nédonchel, veuve de M. Couraud de Losecaat, seigneur de Marquenbourg.

1694. — Isabelle-Thérèse-Denise de Losecaat, fille des précédents.

— Alexandrine de Nedonchel, Chanoinesse de Denain, cousine-germaine et héritière de la précédente.

— Octave-Eug. de Nedonchel, marquis de Bouvigny, neveu et cessionnaire de la précédente.

— Octave-Alex. de Nedonchel, fils d'Octave-Eugène.

1751. — Louis-Eug.-Marie de Beaufort, comte de Beaufort, seigneur de Moulle, acquiert du précédent la seigneurie de Dippendalle au territoire de Bouquehault et environs.

(Terrier de la Baronnie de Balinghem (oct. 1783), art. 61. Arch. du château de Saint-Martin-en-Louches.)

Digitized by Google

1781, 8 déc. — Aveu du fief et noble tenement de Dippendale par Louis-Eug-Marie Cte de Beaufort, Cte de Croix, de Moulle, Buysscheure, Victe de Houlle et de la Jumelle, qui l'a acquis, le 19 août 1751, de Messre Oct.-Alex. marquis de Nédonchel et Bouvignies. (Arch. Natles Q1 906.)

DISQUE

Fief à Boisdinghem, tenu du château de Saint-Omer.

1556. — Me Nicolas Destiembecque, pour achat par lui fait à Jacques de Gommes (*sic*, ne serait-ce pas de Zommere, le Zommere?) de la seigneurie de Boidinghem. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Ainsi qu'il a été dit plus haut (p. 91), il ne peut s'agir ici que de la seigneurie de Disque en Boisdinghem.

1556. — Nicole d'Estiembecque laisse, dans son testament du 26 août 1556, à son fils aîné Oudart, la terre et seigneurie de Disque en Boisdinghem. (Arch. du P.-de-C. : registre de Testaments passés devant Echevins de Saint-Omer de 1551 à 1557, fo 257 vo et suiv.)

1558. — Catherine de Bersacques, veuve de Nicolas d'Estiembecque, pour le fief de Disques, attribué à son fils aîné Oudart. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1625. — Jerosme d'Estiembecque, escuier, sieur de Disque, la Motte, etc... eschevin de la ville de Sainct-Omer, tient en un seul fief la terre et seigneurie dud. Disque au terroir de Boidingem, à luy succédée et escheue par le trespas d'Oudart d'Estiembecq, escuier, son frère aisné, à cause de laquelle il a toutte seigneurie fonssière et viscomtière, pour lesquels exercer il at bailly et aultres officiers, etc... scituée tant au terroir dud. Boidingem, Zudhove, Brouxolles et pays à l'environ avecq droits seigneuriaux... Led. Jerosme d'Estiembecq tient en son domaine le nombre de deux cent mesures ou environ de terres en deux pièces, tant en labœur que jardinages, séant oest dud. Boidingem, etc... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, fo 23 ro.)

1715, 21 juin. — Maximilien d'Estiembecque, seigneur de Disques, Hautrep et Libermé... par le trépas de Jérosme d'Estiembecque, seigneur de Disque et la Motte, son père, advenu le 25 nov. 1660.... seigneurie de Disque en Boidinghem, tenue du château de St Omer... qui se comprend en terres, domaine, rentes, tenements féodaux... Primes, lad. seigneurie de Disque « anciennement dit la terre et seigneurie de Bodinghem », s'étendant sur 200 mesures de terre.

1765, 13 déc. — Mich.-Ant.-Jos. de Sépulchre, sr de Disque en Boidinghem, demeurant à Gémette, pays de Liège, héritier féodal de dame Marie-Christine, née ba-

Digitized by Google

ronne d'Estiembecque, dame de Disque en Boidinghem, douairière de Gilles de Midré (*? sic*), décédée en 1748, icelle fille de Maximilien d'Estiembecque, seigneur de Libermetz et Disque, décédé en 1738, icellui fils de Jérosme... seigneurie de Disque en Boidinghem....

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 233.)

1778, 5 sept. — Rapport de Mich.-André-Alex. de Sépulchre, fils et héritier du précédent. (Ibid. C. 235.)

DISQUE

en Rebergue. Fief tenu du château de Tournehem.

1544. — « Phles de Borsele, seigneur de Latredal, tient de mond. seigneur de Bevres, mouvant dud. Tournehem, en fief, le chasteau, basse-court, jardinaiges et tout le pourprins du chef-lieu de Disque avec touttes les terres y appendantes... » (Arch. du Nord. B. 16733, nº 54.)

1765, 18 déc. — Claude de Flahaut, esc. seigneur d'Occœulle, Disques en Rebergues, demt au village de Cresmaretz, à cause de de Marie-Jeanne de Framery, sa femme, fille et héritière de Marie de la Folly, par avant Louis Guiselin, sr des Barreaux, un fief auprès de Rebergue et environs nommé Disque, qui, suivant son rapport du 3 nov. 1734, consiste en droits divers et rentes.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 233.)

V. les fiefs : Cornet ou Fiennes, Guyon, Lisque, Misticques.

DOHEM

Actuellement commune du canton de Lumbres.

La seigneurie, primitivement entre les mains de familles qui portaient le nom « de Dohem » ou de « Maisnil », était, depuis le XVe siècle, entre les mains du Prévôt de l'église de Saint-Omer auquel avait succédé l'Evêque de Saint-Omer.

XIVe siècle. — « L'abbaye de St Augustin, par suite d'un accord passé au XIVe siècle avec Hudwig de Maisnil, seigneur de Dohem, avait droit à une dîme... (Note de M. Derheims dans un « Guide descriptif et statistique dans l'arrondissement de Saint-Omer ». Vuatiné, libraire à Saint-Omer, 1846.)

1453-1473. — Hughes de Dohem et Jehane de Gransart, sa femme. (V. Inscription de la cloche de Dohem. Epigraphie du Canton de Lumbres, p. 368.)

Fin XVe siècle. — « Et primes, en ses villes de Dohem, Maisnil et Damidain en la parosche dud. Dohem, a mond. seigneur (prévôt de la Collégiale de Saint-Omer) seul et pour le tout toute justice haulte, moienne et basse. »

(Arch. Capitul. de St-Omer. II. G. nos 397 à 400.)

Digitized by Google

1760. — L'Evêque de Saint-Omer a la seigneurie de Dohem-Maisnil, du revenu de 150 l... (20es Dohem.)

V. les fiefs : Bruget, Damidain, Gruvelle, Houssoys (les), Maisnil, Racquet.

DOHEM (MAIRIE DE)

1584, 16 juillet. — Contr. de mariage de Phil. de Lespinoy et Antte de Genevières. Apports du mariant... « le fief et seigneurie de Dohem, nommé la Mairie dud. lieu, se consistant en justice et seigneurie viscontière... »

(Arch. de Beaulaincourt, p. 498.)

DOMISSION

Fief à Coupelle.

1786, 25 mai. — « Le sr Ch.-L. Desmonts, bourgeois de la v. de St Omer, tient de moi, à cause de ma terre de Coupelle, trois fiefs ; le premier né Domission.... consiste en un manoir amazé contenant quatre masures, séant à Mont-le-ville (*Montville* à Coupelle-Vieille), qui est le chef-lieu dud. fief. »

Et, plus loin :

..... « Le sieur Warnier, lieutent particulier de la ville de Montreuil, à cause de N... (Marie-Margte) Desgruisilliers, son épouse, tient de moi un autre fief nommé le fief *Domisson*, lequel consiste en menues rentes. »

(Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues C. 178, fos 73 ro et 78 ro.)

DONCKERHOF

Fief sur Audruicq et Zutkerque, tenu de la pairie de Lostebarne.

1566, 3 juillet. — Franç. de Cadicque, esc. sr de Donckerhœve, victe d'Ostrove. (C. de m. de Josse de Nouvelles et Anne de Cadicque. Arch. de Beaulaincourt, p. 745.)

1759. — Le sr Delattre de Nielles, propr. de la seigneurie de Donckerhof, consistant en censives et droits seigneuriaux (20es Audruicq.)

1760. — Le sr Delattre de Nortbécourt, seigneur de la seigneurie de Donckerhof. (20es Zutkerque.)

1767. — A.-J. Delattre, sr de Nortbécourt, Nielle, Donckerhofve. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

1771, 12 mars. — Phil.-Louis Du Chastel, éc. sr de Nortbécourt, de la Vicomté de Nielles, etc... fils de Phil.-Franç. Duchastel, éc. seigneur de Bertevelt et de feue

Digitized by Google

dame Marie-Isab.-Marg. Delattre, terre et seigneurie de Donckerhof, tenue du chᵉᵃᵘ d'Audruicq, à lui échue par le trépas d'Ant-Jos. Delattre, son oncle maternel, icelui frère germain et héritier de Phil.-Antⁿᵉ Delattre, sʳ de la Terquerie. (Ibid. C. 216.)

DRAGON

(Maison du) en la Tenne Rue à Saint-Omer.
(V. Mém. S. A. M. t. 30.)

1367. — Afforages de la maison du Dragon à Saint-Omer, vendus par le Châtelain de Saint-Omer à Estienne de Wissocq. (Arch. du Nord. B. 16053.)

DRIONVILLE

sur Thiembronne.

Milieu XVIIIᵉ siècle. — Adrien-Félix-Ange Le François, seigneur de Drionville [1], né à Saint-Omer en 1742, ép. le 25 oct. 1774 dlle Cl.-Henr. Leroy.
(Notes Généalog. de M. Violette de Noircarme.)

DRIONVILLE

sur Vaudringhem.

1787. — Paul Lenglart, sʳ de Drionville.
(Mém. S.A.M. 25, p. 71.)

DRIVAL

à Wandonne.

1759. — Le Baron de Dion-Wandonne possède encore le fief de Drival, dit la Motte, par moitié avec le Chevalier de Dion, son frère, consistant en censives du revenu de trente livres. (20ᵉˢ Wandonne.)

DU BUIS

Fief à Rodelinghem, tenu de la baronnie de Balinghem.

Ce fief était en 1581 entre les mains de Michel Clipet et de Colline Gilliers, sa femme. Après eux il fut démembré.
D'une part : en 1685, les héritiers de Fr. Caulier et de Marie Lallart;
en 1695, Elizabeth Caulier, veuve de Pierre de Williot;
en 1766, Jean-Gédéon Quéhem, laboureur à Rodelinghem.

1. Second fils de Maximil.-Xav.-Jos. seigneur du Clercq et Wizernes.

Digitized by Google

D'autre part : en 1664, Antoinette Groux, vve Pollart, et Guillaume de Lattre et consorts, enfants de Jeanne Groux;
en 1673, Jacques de Framery, époux de Marguerite Groux;
en 1685, Louis de Framery;
en 1703, Marc-Antoine de Framery;
en 1751, Louis-Hercule-André de Framery, sr de Fernehem;
en 1766, Marguerite-Thér.-Hercule de Framery, épouse de Nicolas Blanquart; et Marie-Jos.-Genev. de Framery, dlle de Preuille.

(Terrier de la terre et baronnie de Balinghem de 1783, art. 37 et 38. Arch. du château de Saint-Martin-en-Louches.)

DU CLERCQ

(Seigneurie) à Nortleulinghem.

1686. — Seigneurie du Clercq, en Nortleulinghem, mouvant de la seigneurie de Brune-au-Bois en Leulinghem, appartenant à Adrien du Clercq, sr de Norberghes et Hassinghem. (Pièces de procédure manuscr. communiquées par M. le chanoine Bled.)

1701. — Dans un rapport de terres au même lieu servi à Guill.-Dominique de Brias, seigneur de la Motte-Balinghem, il est parlé d'une pièce de terre à Nortleulinghem, listant zud à Guill. Le François. D'autre part, il est dit que led. sr Le François a soutenu un procès au sujet de ces terres contre la curatelle de feu Adrien du Clercq.
(Ibid.)

C'est donc bien le même fief du Clercq que l'on voit au 18e siècle appartenant à la famille Le François.

1692-1771. — Maximilien-Xav.-Jos. Lefrançois, seigneur du Clercq et de Wizernes, esch. de St Omer en 1739.
— Joseph-Augustin-Xavier, fils aîné du précédent, né à Saint-Omer en 1740.

DUJARDIN

ou *Dugardin*. V. **Gardin** et **Jardin.**

DU METZ

(Seigneurie) à Enguinegatte.

Vers 1760. — Déclaration de terres au territoire d'Enguinegatte et environs... Terre tenue de la seigneurie Dumetz. (Liasse des arch. de M. C. Legrand.)

Digitized by Google

DUMONT

(Fief) au dimage de Louches.

XVIII^e siècle. — Louis de Calonne de Courtebourne, chlr, colonel de cavalerie, enseigne des Gendarmes du Berry, seigneur du fief Dumont, en sert aveu, le 15 nov. 1717, à Messre Doberholger et autres, à cause de leur seigneurie d'Hondrecoutre.

Sa veuve, François-Henriette de Herreford, fournit aveu, le 21 nov. 1741, au nom de ses deux fils mineurs, pages du Roi. (Mémoire pour les sieurs de Lye contre les srs de Neuville de Lawille. 1759, p. 69. Commun de M. Rodière.)

EAU

(Fief de l') à Blessy.

1729, 16 août. — « Les abbé et religieux de l'abbaye de St Augustin, par cy-devant Eustache de Fremensen, esc. seigneur de Clamma (?) prévost et seigneur de St Martin-d'Ardinghuem, tiennent de moi, à cause de mond. fief (de Mametz) un fief nommé le fief de l'Eau, séant à Blessy et environs, consistant en plusieurs tenements, rentes d'argent et de plumes. » (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 186. Rapport de la seigneurie de Mametz, fo 27.)

EAUX

(Seigneurie des) à Enguinegatte.

Vers 1760. — Déclaration de terres au territoire d'Enguinegatte et environs.... seigneurie des Eaux en Enguinegatte appartenant à M. d'Enquin...

(Liasse des archives de M. C. Legrand.)

On a vu plus haut une mention de la seigneurie Descaux. Il est vraisemblable que ces deux formes s'appliquent à la même seigneurie et que l'une est une mauvaise lecture de l'autre.

ECAMBRE

Fief à Guémy.

1543. — « Jehan, seigneur de Northout, à cause de dle Marguerite, sa femme... fief d'Escampnes, séant aud. Guémy et à l'environ. »

(Terrier de Tournehem. V. Mém. S.A.M. 18, p. 75.)

1578. — « Vefve et enffants du sr de Northoud, chev. baron de Baynghem-lez-Esperlecques, ad cause de sa cense d'Escampnes. » (Ibid.)

Digitized by Google

1713, 21 février. — Franç. le Borgne, marchd apothicaire à Saint-Omer, mari et bail de dlle Marie-Aldegonde Le Coisne, fille et héritière de Pierre-Laurent Le Coisne... fief à Guémy nommé la cense d'Escambres.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C, 246.)

1744. — Dom.-Fr. le Borgne, licencié en médecine, demt à Valenciennes, fils et héritier des précédents.... cense d'Escambre pour moitié.

1746. — Anne-Françoise le Coigne, veuve de Ch.-Louis Desmons, avocat à Saint-Omer. (Ibid.)

1770. — Ignace-Dominique Desmons, sr de Framezelle, moitié du fief nommé la cense d'Ecambre. (Ibid.)

ECOU, ESCOUT

Seigneurie et château à Tilques, relevant de la seigneurie de la Jumelle, à Tilques, laquelle ressortit à la seigneurie de Voormezelle, près Ypres

1187. — Eustachius de *Echout*, témoin d'une donation par Guillaume, châtelain de Saint-Omer, à l'abbaye de St Bertin, de marais près Watten et Nieurlet. (Chartes de St-Bertin. Edit. Haigneré, no 352. — Duchesne : Preuves de la Maison de Guînes, p. 101.)

1193. — Eustachius de *Ekhout* donne à l'abbaye de St Bertin un marc d'argent à prendre sur le revenu du « comitatus » de Houlle. (Ch. de St-Bertin, no 393.)

— Eustachius d'*Ekhout* témoin d'une convention intervenue entre l'abbé de St Bertin et Guill. de Houlle relative à l'écluse de Houlle. (Ibid. no 395.)

1196. — Même mention sur le même objet. (Ibid. no 404.)

1201. — Vente par Kanina de Gardin et son mari Eustache d'Echout, à l'abbaye de Berghes-Saint-Winoc, de la dîme de Hoymille. (Chronique et Cartulaire de Berghes-Saint-Winoc. Edit. R. P. Pruvost.)

1208. — Eustacius d'Ekehout, homme de fief du châtelain de Saint-Omer, témoin dans une convention relative à des marais entre Saint-Omer, Saint-Momelin et Serques. (Chartes de St-Bertin, no 494.)

1218, avril. — L'abbé de St Bertin rachète à « Hugo Canis » de Houlle la redevance qu'elle lui devait sur le *comitatus de Houlle*, et dont le fief relevait d'Eustache de Echout. (Ibid. no 559.)

1245, juin. — Henri de Voormezeele *(de Formesellis)*, authentique et approuve l'acte par lequel Simon, prêtre de Sigerscapelle, son homme-lige *(pbr de Sigeri capella homo legius meus)*, donne en engagère, pour une durée de

Digitized by Google

six ans, à l'église de Watten, la sixième part de la grande dîme qu'il tient de lui en fief et qui se lève à Milham [1].

Parmi les témoins : *Willelmus de Ekout*, miles.... Actum apud *Tilleca in domo mea*. (Cartulaire de Watten, ms. 852 Biblioth. de Saint-Omer. — Cité par E. de Coussemaker dans les Annales du Comité flamand. T. V, p. 297.) [2]

Ce n'est pas sans hésitation que je rattache les deux personnages ci-dessus au fief d'Ecou de la banlieue de Saint-Omer (paroisse de Tilques). Si je l'ai fait, c'est d'abord, pour le premier, *Eustache*, parce que je le trouve comme *homme de fief du châtelain de Saint-Omer*, témoin d'actes relatifs à des biens voisins de Tilques, et pour le second, Guillaume, parce qu'il figure comme homme de fief de Henri de Voormezeele, dont ledit fief d'Ecou dépendait, à cause de sa seigneurie de La Jumelle. Remarquer également que l'acte est daté de *Tilques* « in domo mea ».

Ces considérations mises à part, il n'y avait pas de raison de ne pas rattacher ces personnages à un des fiefs d'Eckout qui existent en Flandre, et particulièrement à la seigneurie d'*Eechout* ou Eeckhoutte à Wallon-Cappel [3].

1287. — On peut encore rattacher au fief d'Ecout à Tilques les personnages de ce nom qui figurent dans l'acte de vente, à Jean de Ste Aldegonde, du fief qui fait l'objet de l'article : fief d'*Ecou* à Saint Omer (V. p. 245).

1566, 2 août. — « le chasteau d'Ecoult en ladicte banlieue (de Saint-Omer) et tenu en fief de la seigneurie de Jumelle s'extendant audict bailluage de Tilques et la environ, laquelle seigneurie de Jumelle est tenue en fief de le seigneurie de Vormeselles--lèz-Ipre. » (Procès-verbal d'un bornage des limites de la banlieue de Saint-Omer. Arch. de St-Omer AB. XLVIII, 2. Mém. S.A.M. T. 14, p. 237.)

1519, 8 nov. — Loys le Tellier, seigneur de la terre de la Jumelle et de Ecoud lez la ville de Saint-Omer.
(Vente de la seigneurie de la Jumelle. Arch. de M. Violette de Noircarme.)

1520. — Loys le Tellier, seigneur d'Ecquehout.
(Chartes de St-Bertin. Edit. Bled et Haigneré, nº 3955.)

Il ressort bien du contexte de la Charte que c'est bien Ecou, près Salperwick, dont il s'agit ici : l'acte est relatif à l'entretien de cours d'eau voisins de ceux de Saint-Bertin à Salperwick.

1. *Millam*, arrondissement de Dunkerque, près Watten.
2. *Documents relatifs à la Flandre maritime extr. du Cartulaire de l'abbaye de Watten.*
3. Mentionnée dans le Bull. du Comité Flamand 1907, 2e fasc. p. 171.

Digitized by Google

Le sceau de Loys le Tellier (écu *à trois aiglettes)* est dessiné dans le Grand Cartulaire[1].

1556, 15 avril. — Donation de Marie de Selinghem[2] au profit de Guillaume, sr d'Ecoult.
(Arch. du Gros de St-Omer. Donations, no 5.)

1557, 26 janvier. — Guillaume Dyde, esc. seigneur d'Escoult les ceste ville de Saint-Omer, fils de Marie de Seninghem, petit-fils de Bernard de Seninghem. (Reconnaissance du 26 janvier 1556 (anc. st.) aux Archives du Gros de Saint-Omer : année 1556, no 3.)

1563, 3 mars. — Dide, esc. seigneur d'Escoult, et Adrienne du Crocq, sa femme. (Gros de St-Omer, rente.)

Fin du XVIe siècle. — Achat du château et de la seigneurie par la famille de Croix, de la branche des de Croix de Drumetz, seigneurs de Wasquehal.

I. Adrien de Croix, chev. seigneur de Wasquehal, *Escou*[3], Bunette, Belsage, Blancquemain, etc... décédé en 1631, marié, par contrat du mariage du 11 octobre 1585, à Marguerite de Sandelin. D'où

II. Jacques de Croix, sr de Wasquehal, d'*Escou*, etc..., décédé le 16 novembre 1669, épouse Marie de Croix, fille de Pierre, sr de Wayembourg, laquelle décéda le 21 octobre 1681.

III. — Pierre de Croix, sr de Wasquehal, comte de Croix, sieur d'Escout, épouse Florence Steenhuis, dame de Flers-en-Escrebieu. D'où

Jeanne-Florence de Croix, dame d'Escout[4], femme de Philippe-Charles de Harchies, qui, restée veuve, est décédée sans enfants.

1. La publication des « Archives de la Maison de Beaulaincourt » (Annales de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai) contient (t. II, p. 1103) un acte du 29 mai 1495, où comparaît un Pierre Le Tellier, bailli général de Saint-Bertin. Son sceau, qui porte également un écu *à trois aiglettes,* nous indique qu'il est de la même famille que Loys le Tellier cité en 1520.

2. *Sic*, probablement pour Seninghem.

3. C'est probablement lui qui fut fait prisonnier lors de l'envahissement du château d'Ecou par les Français, en 1595, au cours des incursions des troupes d'Henri IV sur l'Artois. (Cf. Dict. histor. et archéol. du P.-de-C. à l'article *Ti'ques.*)

4. Sa sœur aînée Marie-Philippine de Croix, dame de Wasquehal, épousa son cousin Charles-Adrien de Croix, sr de Wayenbourg, d'où *a)* Claire-Angélique, dame de Croix, épouse de Christophe-Louis de Beaufort ; *b)* Françoise-Louise, dame de Wasquehal, femme de Charles-Alexandre, marquis de Beaufremetz, d'où Françoise-Joseph-Caroline de Beaufremetz, décédée sans alliance, qui fut, en 1760, dame de La Jumelle en Tilques.

Digitized by Google

Après sa mort, la seigneurie fut achetée par André de Martiny, sr de St Martin, ancien officier [1], dont la fille, Marie-Marguerite de Martiny de St Martin, épousa, 1o en 1739, Guislain-Antoine-Louis d'Herbais de Villecasseau (fils de Philippe-François d'Herbais, sr de Villecasseau, qui avait épousé en 1716 Antoinette Taffin de Vigries). 2o en 1746, Louis-François de Genevières, seigneur de Pointaines, Pollart, etc...

Marie-Marguerite de Martiny, dame de Tilques, Ecou, etc... décéda le 19 décembre 1780, quelques mois après son second mari.

Ecou échut à sa fille unique (du 1er lit), Marie-Louise-Françoise d'Herbais qui avait épousé, le 15 octobre 1765, Guislain-François Taffin, capitaine au régt de Navarre, fils de Nicolas-Antoine, seigneur du Hocquet, et d'Elisabeth Portal.

1760. — *Vingtièmes Tilques :* Demlle de Beaufremez possède la seigneurie d'Hécout, au revenu annuel de 15 l. 11 s.

Cette mention, contradictoire avec les autres données que l'on relève sur la seigneurie d'Ecou, qui ne paraît être passée à aucun moment dans la famille de Beaufremetz, doit provenir d'une inexactitude explicable dans la rédaction des registres des *Vingtièmes* souvent parsemés de petites incorrections. La demoiselle de Beaufremetz possédait, à ce moment, la seigneurie de La Jumelle *dont relevait* la seigneurie d'Ecou qui était voisine et appartenait alors à Marie-Marguerite de Martiny. Ces considérations de voisinage et de dépendance peuvent expliquer la confusion.

1780. — *Centièmes Tilques :* Dame Marie-Marguerite de Martiny, dame de Tilques et d'Ecou, propriétaire de la seigneurie vicomtière et foncière d'Ecou [2], s'étendant dans la paroisse de Tilques et dans le marais.

ECOU

Ecout, Escout, à Saint-Omer.

1287, février. — Phil. de Kienville et Aélis, dame d'Ecout, sa femme, vendent à Jean de Ste Aldegonde le fief

1. André de Martiny s'était fixé dans ce pays par son alliance avec Marie-Madeleine Cuvelier, fille de Philippe Cuvelier, conseiller au Bailliage de Saint-Omer, et d'Antoinette Aubron.

2. On trouve dans les archives de fréquentes mentions de seigneuries d'Eeckout en Flandre, qui sont orthographiées : *Ecou* ou *Escou,* de manière à créer ici des confusions. L'une de ces seigneuries était à Wallon-Cappel et a appartenu longtemps à la famille *de la Boure.*

Digitized by Google

d'Ecout à Saint-Omer, provenant à Aélis de Guillaume d'Ecout, son père.

(Cartul. du V. Ste Aldde. Ed. J. de Pas, nos 4 et sv.)

C'est vraisemblablement du nom de ces premiers possesseurs que le fief a tiré son nom.

1308, février. — Guillebert de Ste Aldegonde, chanoine chantre de l'église de Saint-Omer, fils de Jean, donne au couvent des Chartreux le fief d'Ecout « séant en le ville de St Omer ». (Ibid. no 27.)

1425, février. — Acte notarié (rédigé en latin) constatant le relevé fait, par les amans du Marché, du Haut-Pont et du fief d'Echout, de l'étendue de ce dernier fief.

(Ibid. no 377.)

Il résulte de cet acte que le fief d'Ecout consistait en droits féodaux affectés à des héritages sis dans la ville de Saint-Omer, en particulier sur la Grande-Place, les rues[1] du Château, de Calais, des Corroyeurs, du Saint-Sépulcre, de Dunkerque.

1429, 27 octobre. — Lettre, sous le scel aux causes de la ville de Saint-Omer, attestant que les Chartreux ont le droit d'avoir un aman et prison sur le fief d'Echout.

(Ibid. no 406.)

ECOUFFLANS

ou *Escoufflans*, sur Bomy et Vincly, fief tenu du Comté de Fauquembergues.

1344, 7 août. — Le Bâtard d'Ecoufflans compromis dans une rixe à Thérouanne. (Arch. de St-Omer, 172, 15.)

1568, 27 sept. — Isabeau de la Fulgère, fille de feu Jacques, éc. et de Bonne de Herlin, sœur d'Adolphe, éc. sr de Malfiance, de l'avouerie de Thérouanne, Wencly, Bellefontaine et Mencas, étant dans une extrême indigence, vend à Adrien des Markais, sr de Malfianche, les terres, fiefs et seigneuries de l'advouerie de Thérouanne, Wincly, Bellefontaine, *Escoufflans* et Menca, etc... Fait en la maison dud. sr de Malfianche, paroisse de Reclinghem, où lad. Isabeau était logée et entretenue par charité. (Le certificat de pauvreté constate l'indigence de Bonne de Herlin, mère de lad. Isabeau, qui était réduite à la mendicité. (Gros de Saint-Omer, no 17.)

1786, 25 mai. — Led. Ch.-Emmanuel-Joseph, marquis de Trazegnies, comte d'Armuyden, etc... fief et noble tenement nommé le Grand Hazoy, se consistant en 25 mesures ou environ de bois à couppe enclavé es terroirs et

1. Je cite ici les dénominations actuelles des rues qui ne sont pas, bien entendu, telles dans l'acte.

Digitized by Google

dîmages de Vincly, Reclinghem, Escouflans, about. vers soleil au grand chemin qui mène dud. Escouflans à Therouene..... (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, f° 161 v°.)

ECOUFFLANS

Anciennement le Colhof, à Saint-Omer.

V. **Escoufflans.**

ECOUTETTE

(Office d'). V. **Escoutette.**

ECQUES

Commune du canton d'Aire. La seigneurie avec la justice haute, moyenne et basse fut entre les mains du Chapitre de Saint-Omer.

1231, août. — Michel de Heghe reconnaît avoir reçu du Chapitre de l'église de Saint-Omer, en échange de la mairie d'Ecques, en fief-lige, le bois de Coubronne et onze mesures de terre dont deux à Ront, les autres à la Croix d'Ecques. Il reçoit en outre une maison à Heghes. (Arch. Capitul. de St-Omer. II. G. 2290.)

1760. — Le Chapitre de Saint-Omer a la seigneurie d'Ecques et Westecques, consistant en censives d'un revenu de 1.825 l. (20es d'Ecques.)

V. les fiefs : Cotten, Flamençon, Gasquin, Heghe, Lhoire, Natoy, Rond, Westecques.

La mention suivante semble soulever une difficulté :

1784, 7 août. — Rapport et dénombrement d'un fief de Manecove (Monnecove) sur Bilques par le procureur de M. Rose-Bartélémy de Bessuejouls de Roquelaure, colonel en second du Régiment d'Artois Infanterie, vicomte d'Haubourdin et Emmerin, etc... seigneur de Mory, Longastre, Annezin, Fouquereuil, Choque, *Ecque*, Lapunoy, Bilque, Heuringhem, mari et bail de Marie-Louise-Isabelle-Claire-Eugénie de Houchin...(Arch. de l'auteur, n°51.)

Il ne peut évidemment s'agir ici de la seigneurie d'Ecques qui était entre les mains du Chapitre, mais il est bien probable que la famille de Houchin, qui avait de grandes propriétés dans les environs, Heuringhem, Bilques, posséda également quelque seigneurie vicomtière sur Ecques, qui aura servi de base à cette mention ; il n'en est pas moins vrai qu'elle est susceptible d'engendrer une confusion.

Digitized by Google

ECUEIL

Fief à Louches.

1784. — Jean-Bapte-Joseph Le Camu, sr de Warner, tient en fief et hommage un fief et noble tenement nommé Ecueil, séant aud. village de Louches.

..... Terres tenant vers nort à la rue d'*Ecueil* conduisant du chemin de Leulène à la chapelle St Louis.....

(Arch. Natles R. Q1 906, fo 8 vo.)

ECUIER (L')

Fief entre Campagne-les-Boulonnais et Happe.

1789, 30 juillet. — Michel Warnier, régisseur des baronnies de Thiembronne et seigneurie de Preures, demeurant à Thiembronne, à cause de Marie-Thérèse Donez, son épouse ; icelle par relief de Marie-Antoinette Cadet, sa mère ; icelle héritière du sr Liévin Cadet et Marie Enneveux ; eux par achat du sr Jean Renard, éc. sr de Bussi, tient deux fiefs de la seigneurie de Campagne.... le premier nommé l'Ecuier, le second nommé Renard.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234, Dénombrement de la terre de Campagne : 133e fief.)

ECUIRES

Hameau et seigneurie sur Thiembronne.

XIIIe siècle. — Famille d'Ecuires : Guillaume (1244) et Arnould, son fils ; Aloul (1277).

XIVe et XVe siècles. — Famille de Renty.

1477. — Ferry de Croy.

XVIe siècle. — Famille Moullart.

XVIIe siècle. — Jacques Moullart de Vilmarest et Marie Héron, sa femme.

XVIIIe siècle. — Simon-Joseph Moullart de Torcy qui ép. en 1759 Marie-Madeleine Bresdoul. Il apporte en mariage « un fief nommé Vilmarest ».

Or, c'est le fief d'Ecuires qui a été dénommé ainsi par la famille Moullart du nom du fief de Vilmarest-sous-Montreuil qu'elle possédait depuis longtemps.

(Renseignements tirés de l'Histoire de Thiembronne, par l'Abbé J. Leroux. Saint-Omer, 1912.)

ECUSSERIE

(Fief de l') ou de l' « Orphaverie », à Saint-Omer, consistant en droits et rentes foncières sur des maisons du quartier des rues de l'Ecusserie et de l'Orfèvrerie (rue actuelle des Epéers).

Digitized by Google

1457. — Madame Jeanne de Wissoc pour deux fiefs, l'un nommé l'Escucherie... qui se comprennent en rentes... venus de Jean de Wissoc, son oncle.

1608. — Mathieu de Monchy, déclare command de Charles Morage pour l'achat fait à Louis Bernier du fief de l'Escucherie. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Messe Denis de Massiet, ch. Baron de Ravesbergue, seigneur de Staples, Moulle, etc... tient lad. seigneurie de Moulle et fief (de l'Ecusserie) cy-après déclarez par luy acquis avecq dame Marie d'Assignies, sa compaigne, de Messre de Monchy, chev. seigneur de Longueval, Biencourt, etc... et dame Claude de Crecquy, sa femme....

Le second fief nommé le fief de l'Escusserie, *alias* l'Orphaverie, séant en ceste ville, se consiste en rentes fonssières que doibvent plusieurs maisons et héritages séantes en ceste ville es rues de l'Escusserie, du Heaulme et Sainte-Croix... (en particulier sur l'hostellerie de la ville de Bruges, faisant coing de la rue des Sœurs Grises, maisons du chief St Louys, du blancq chapron, Hostellerie des Trois Roys, du Ca(t) sauvaige, du Heaulme, de l'Escolle, de la Bourse, etc...)

En marge : Le 16 d'avril 1678 at esté receu le relief et cambellaige de Renon-Franç. de Beauffort, chev. sr de Beaulieu, Moulle, etc. (Arch. de Saint-Omer. Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, AB. XII. 5, fos 53-vo, 58 vo et sv.)

C'est par le mariage de Renon de Beaufort avec Alexandrine de Massiet, en 1635, que le fief entra dans la famille de Beaufort.

1767, 9 avril. — Louis-Eug.-Marie Cte de Beauffort, fils de Christophe-Louis, Cte de Beauffort et de Croix et de dame M.-Anne-Franç.-Joseph de Croix, son épouse.... fief de l'Escusserie dit l'Orphaverie, venant de son père Christophe-Louis, fils de Renon-François et de dlle Antoinette de Croix ; avant eux, Renon de Beaufort et Alexandrine de Massiet, fille de Denis de Massiet et de dame Marie d'Assignies. Cette dernière l'avait acquis par retrait lignager sur François de Monchy et dlle Claude de Créquy, dont elle était parente.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

EDEQUINES

Château et fief tenu du Roi à cause du château de Saint-Omer, au lieu dit *les Bruyères*.

XIVe siècle. — Famille de Hedekines.
(Mém. Soc. Ant. Mor. T. 4, pp. 274 et 280 et 25, p. 207.)

1477. — Jehan d'Ardre, chev. seigneur d'Edequines.
(Compte de l'Argentier de St-Omer, 1477-78, fo 114 ro.)
Guillaume d'Ardre, fils et héritier du précédent.

Digitized by Google

1556. — François de Heuchin, seigneur de Staples, Dequines (pour d'Edequines).
(Gros de Saint-Omer, rentes, n° 42.)

1574. — Philippe, frère et héritier du précéd.
(C. de m. du 17 avril 1574 : Gros de S. O. n° 4.)

1581. — Claude de Heuchin.
(Corresp. du Magistrat de St-Omer, n° 4987.)

1779. — Les héritiers de Gilles du Pond, par avant led. Gilles du Pond, au lieu de *Philippe de Bachimont*... fief comprenant un chastel, terre et seigneurie, maison, basse-cour d'Edequine, sur le mont des Bruyères, à présent démoli. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 236.)

Pour la même date, je relève les mentions suivantes :

Vers 1730. — Le s^r^ Lompere pour ses fiefs de la Nieppe en Tilques, celui d'Edequine. (Note relevée dans les arch. du Prieuré S^t^ Paul à Wisques.)

— Ant.-Joseph-Ignace Pelet, éc. s^r^ d'Esdequinne, décédé le 12 juillet 1778, marié en 1739 à d^lle^ M.-Jos.-Alex. Marissal [1].

EENO

Fief à Audruicq et Nortkerque.

1540. — Il résulte du contexte d'une lettre de rémission relevée aux Archives du Nord (B. 1752, f° 59 r°) qu'à cette époque la seigneurie d'Eeno était au seigneur de la Palme. (V. **Palme.**)

1684. — ... Ciprien Boursin, mary de Marie Lestendart, fille de feu Robert... fief nommé la seigneurie d'Eeno, au relief de 50 s. par. partie en Audruicq, partie en Nortquerque... fief relevé par d^lle^ Antoinette Quiel, dame de Malenbourg, à elle escheu par le trespas de lad. Marie Lestendart, sa cousine germaine, selon le compte de 1587...; led. fief a aussi été retenu par M^e^ Ant^ne^ Rifftaine, chantre et chanoine de Cassel, fils et héritier de lad. feue

[1] **1623.** — M^re^ Josse Carré, licentié es droix, s^r^ de Percheval, cons^r^ du roy au bailliage de Saint-Omer, tient un fief séant à Edequines, contenant nœuf quartiers de terres quy doibt relief à valeur d'un an de louaige par luy acquis comme command de Louys de la Houssoye le quinziesme de janvier mil six cent et quattre où il at esté vendu comme appartenant aux enffans de feu Pasquier Wendin, auquel fief led. Carré auroit esté décretté par mise de faict au bailliage de Saint-Omer le sixiesme du mois de may XVI^c^ quattorze ; ledit fief séant à Edequines en la vallée d'Osnavenda (ou Osvanenda ?) abouttant nort au fief Pierre Coppehem, zud aux terres de la ville de Saint-Omer, listant d'oest aux Bruhières et communes de lad. ville, west au sieur de Mussen. (Reg aux fiefs de Val. Taffin, f° 76 v°.)

Digitized by Google

damlle Marie Lestandart sans que, depuis les guerres dernières contre la France, personne se soit venu présenter pour le relever : pour quoi ledict fief serait à saisir, mais, à faute que l'on ne sait la consistance d'icelluy, d'autant que les anciens registres et rapports ont esté bruslez ou perdus au chasteau dud. Audruicq doiz le commencement de la susd. guerre, lad. saisie est demeurée en surséance, et, partant. . . . . mémoire.

En marge : Modo le sr de Girardin, à cause de sa compagne : *Modo* le sieur Antoine de Rutte(r), sr de Mallemborck (demeurant à Bourbourg), cousin-germain et héritier de dame Marie-Antoinette de Mach-Mahon, dame de Malemborch. (Arch. du Nord. B. 16462, no 4.)

1665. — Pierre Gérardin, sr de Molambourg *(sic)* et d'Evau *(sic)*, sergt major ; pour le fief et seigneurie d'Evau (Evau p. Eeno) consistant en rentes seigneuriales à Nortkerque à lui appartenant à cause de Marie-Antoinette de Ma mahon (Mac-Mahon), sa femme, hoir de Eugène de Ma mahon, son frère. (Ibid. B. 16468.)

1766, 24 février. — Etienne de Rutere, éc. demt à Dunkerque, fils et héritier de Nicolas Derutere, fils d'Antoine... fief et seigneurie d'Eeno à Audruicq et Nortquerque, tenu du château d'Audruicq, à 5 l. par. de relief.
(Ibid. Bur. Fin. C. 214.)

1780. — M. de Rutter possède la seigneurie d'Enoo.
(100es d'Audruicq.)

EGLEGAT

Eglegatte, Leglegat, Legregat, fief sur Tilques, tenu du château de Saint-Omer.

1420. — Pierre de Ste Aldegonde, après Jacques, son père... fief en la par(oisse) de Tilque, au lieu que on dit Eglegate, se comprenant en plusieurs manoirs, mesures, eaux et terres maresques. (Arch. du Nord.B. 16053.)

1438. — Jacques, son fils. (Ibid.)

— Bonne de Ste Aldegonde, fille de Jacques, ép. Oudart de Renty.

1521. — Louis de Renty, seigneur de Curlu. (Ibid.)

1540. — Dlle Nicole de Renty, fille de Louis... (Ibid.)

1586. — Dlle Jeanne de Renty, douairière d'Helfaut, puis Antoine d'Averoult, son fils et héritier.

1623. — Antoine d'Avroult, chev. sieur de Helfaut, filz aisné et hér. de feu Antoine... trois fiefs séans au village de Tilcques... le second fief nommé le Gregat, à cent sols de relief... (Arch. de St-O. Reg. aux Fiefs. AB. XII, 5, fo 82.)

1720. — Phil.-Franç. prince de Rubempré et de Eversberghe, mari de Louise-Brigitte, princesse de Rubempré,

Digitized by Google

rapport de la seigneurie de Tilques que led. seigneur tient en trois fiefs à cause du chcau de Saint-Omer : le premier nommé Lenglure à 10 livres par. de relief; le second nommé Lenglegatte à 100 s. par.; le troisième est le fief qui fut à Jacques du Platel...

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 241.)

— Voir la dévolution, au 18e siècle, de la seigneurie de Tilques.

1775. — Dame Marie-Margte de Martiny, dame de Tilques.... Leglegat. (Arch. de l'auteur, no 53.)

1780, 11 mai. — Même mention. (Cf. acte d'inhumation, à Ste Aldegonde, à Saint-Omer, de François de Genevières, mari de lad. dame.)

D'autre part, on trouve, dans les papiers généalogiques de la famille Liot de Nortbécourt, des renseignements sur une branche de cette famille qui eut une seigneurie d'Eglegate qui devait être ou un démembrement de la précédente ou un fief voisin.

— Jacques-Bernard Liot, seigneur d'Englegatte *(sic)*, né en 1650, marié en premières noces à dlle Marg.-Antte Vaillant, en secondes noces à dlle Margte-Frse de Cuinghem.

— Nicolas-Jos.-Dominique, son fils, sr d'Englegatte, Witternesse, Maugré, prêtre (1690+1765), chanoine de la cathédrale de Saint-Omer.

Son frère Louis-François-Ignace, dit le marquis de Liot, est aussi appelé d'Englegatte. Il épousa dle des Lions de Fontenelle et mourut sans postérité. Une sœur du second lit épousa M. des Enfants du Fermont.

1760. — Le sieur d'Eglegatte possède la seigneurie d'Eglegatte d'un revenu de 20 l. (20es Tilques.)

EGLISE

(Fief de l') à Vaudringhem-Floyecques.

1786. — Messre Jérôme de Bersacques, éc. sr de Floyecques et Vaudringhem, demt en la ville de Saint-Omer, en qualité d'héritier de Jérôme-Vincent, vivt écuyer, sr de Ste Croix, dernier prévost héréditaire de Quelmes et d'Acquin, à cause de dame Marie-Catherine d'Ausques, sa femme, tient de moi (seigneur Comte de Fauquembergues) cinq mesures de terre à labour, séant à la Riffe, tenant d'une liste à demle Vandenbosch et autres, d'occident à Phil. Cadet, greffier de Wismes, et au fief des héritiers de Jean Thomas, lequel est vulgairement nommé le *fief de l'Eglise ;* de midi aud. Phil. Cadet, et, de septentrion, encore aud. fief de l'Eglise. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergue. C. 178, fo 165 vo.)

Digitized by Google

ELICAN

Elicamp ou *Hélican*, fief à Ecques et West-Ecques, mouvant de la seigneurie de Rond.

1718. — Monsieur de Blingel, fils et héritier de Madame, sa mère, fille et héritière de N... Gérard, en son vivant capitaine, tient le fief d'Elicam au relief de 60 s. dont trois mesures nommées les Goreis, list. d'amont à l'église de Westecques, d'aval, au chemin conduisant de Mussem au hameau le Boure. (Biblioth. de St-Omer, ms. 890, f° 176.)

1779. — Le sieur Defrance, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, est propre de trois mesures de terre, fief nommé le fief d'Elicamp. (Centièmes de Westecque, paroisse de Mussem, art. 30.)

1793, 30 octobre. — Ch.-Aug. Defrance, homme de loi à Saint-Omer, dépose les titres et parchemins des ci-devant seigneuries de Hélican, de la famille de Monnecove, de Calpit et autres titres. (Arch. du District de Saint-Omer. Note communiquée par M. le chanoine Bled.)

ELLUVET

Fief relevant de la seigneurie d'Ordre qui relevait elle-même de la justice d'Embry.

1771, 20 mars. — Le sr Ch.-Bernard Lamirande, lieut[t] de cavalerie, tient partie du fief d'Elluvet.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 235, art. 238.)

ELNES

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie mouvant du Comté de Fauquembergues.

Fin du XII[e] siècle. — Gautier d'Elnes — Pierre d'Elnes — Hugues de Lumbres (1183).

XIV[e] siècle. — Evantier d'Elnes, qui ép. Jeanne de Monchy-Montcavrel.

XV[e] siècle. — Guillaume d'Elnes, leur fils seigneur d'Elnes, seigneur vicomtier d'Acquin, ép. d[lle] de la Motte. Il périt à la bataille d'Azincourt, laissant de son mariage *Jacques* d'Elnes, vivant en 1443 et décédé avant 1459, laissant de sa première femme, Jeanne de Seninghem, une fille qui épousa Louis de Ghistelles.

D'autre part, Marie d'Elnes, sœur de Guillaume ci-dessus, ép. à la fin du XIV[e] siècle Guillaume d'Isques. Ils

Digitized by Google

eurent une fille, Catherine, qui épousa Jean, Bâtard de Renty, lequel est dit seigneur d'Elnes et de Cléty, et vivait en 1450. (Cf. Abbé Collet : « Elnes, Lumbres et Wavrans-sur-l'Aa à l'époque féodale ». Bull. Soc. Académ. Boulogne-sur-Mer, IX.)

Après 1460 et 1478. — Jean, bastard de Waverin, seigneur de Guarbecque, seigneur d'Elnes par son mariage avec Isabeau de Renty.

1482. — Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes.

Fin XVe siècle. — Jean IV du Bois de Fiennes, par donation du maréchal d'Esquerdes, son oncle maternel. Il fut le 1er baron d'Elnes.

1538. — Charles du Bois de Fiennes, 2e b n d'Elnes, neveu du précédent.

1556. — Eustache de Fiennes, fils de Charles.

Fin XVIe siècle. — Guislain de Fiennes, vicomte de Fruges, baron d'Elnes.

XVIIe siècle. — Marc de Fiennes, décédé en 1654. — Charles-Guislain de Fiennes, 6e baron d'Elnes (1624+1706).

1706. — Marie-Philippine de Fiennes, fille aînée du précédent, née en 1647, vicomtesse de Fruges, baronne d'Elnes, dame d'Esquerdes, etc... décédée le 18 février 1720.

1707. — Philippe-Marc de Fiennes, décédé le 21 avril 1738, devint seigneur d'Elnes et d'Esquerdes dans les conditions indiquées plus loin à l'article **Esquerdes.**

1738. — Pierre Sandelin, 7e baron d'Elnes, vicomte de Fruges, fils d'Edouard-Augustin et de Thérèse-Marguerite de Fiennes, hérita de la Baronnie d'Elnes de son oncle maternel Philippe-Marc de Fiennes. Il épousa en 1res noces, le 7 décembre 1733, Marie-Suzanne-Philippine du Bois d'Aische, décédée en 1737; et, en secondes noces, le 13 août 1759, sa nièce paternelle, Marie-Josèphe-Sandelin. Il décéda le 28 juillet 1776, et sa veuve vendit, en 1778, le château et la terre d'Elnes au comte Adrien de Béthune-Penin, seigneur de Souverain-Moulin, mari de dlle Marie-Jos. de Bernard-Calonne.

Cf. Abbé Collet : « Biographie Chronologique des Barons et Seigneurs d'Elnes depuis le xve siècle. — Question de la Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes. » (Mém. de la Soc. Académ. de Boulogne, t. 28, et Bulletin de la même Société, tome X.)

V. les fiefs : Forge, Forgette, Guisnes, Hambre, Poulain, Pourchainte, Rabaut, Vasserie.

Digitized by Google

ELNES

Eulle à Blaringhem, seigneurie démembrée de la Baronnie d'Elnes, tenue du Comté de Fauquembergues.

1497. — Dans un acte judiciaire de 1757, mention d'un dénombrement, du 24 février 1497, au seigneur de Fauquembergues, par le sieur Jacquet, propre du fief et pairie d'Elne en Blaringhem.
(Bibl. de Saint-Omer, manuscrit 947. p. 65.)

1623. — Mre Antoine Campion, lieutenant particulier du bailliage de St Omer, en tient aussy deux fiefs séans à Blaringhem... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, fo 93 vo.)

1628. — Antne Campion, seigneur d'Eulle en Blaringhem, lieutt au Bailliage de St Omer. (Contr. de mar. de Jean Van Dolre, seigneur de Rietz-Joyelles et Gertrude Cochet. Gros de Saint-Omer, no 26.)

Commt du XVIIIe siècle. — François de Grenet, prêtre, fils de Dominique, éc. sr de Cohem, Blaringhem, etc... et de Marie-Marg.-Jos. de Lattre, de de la Jumelle, veuve de Thomas Van Dolre. (Généal. Grenet, par le prince de Béthune. Biblioth. de M. Sens.)

Au XVIIIe siècle, la seigneurie d'Elnes semble avoir été entre les mêmes mains que celle de Cohem (V. p. 178). Encore, en 1765, l'on trouve la dame Isab.-Josèphe-Rosalie d'Héricourt, qualifiée dame de Cohem, Blaringhem-Artois, *Elne*, etc... (Rapport servi à lad. dame pour des terres tenues en cotterie : communication de M. L. Géneau.)

La mention suivante paraît s'appliquer à un fief voisin :

1786. — M. Barthe, bailly du village de Blaringhem, par achat de Léonard Cressin, par avant Thomas Cressin et Madeleine Leroux ; au précédent, Mre Antne Leroux, jadis Jean de Lompré. à cause de demlle Ernestine Dorge *(sic)*, sa femme, tient de moi un fief séant à Blaringhem, s'étendant sur trente-quatre mesures et demie de terre et manoir... (Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 251 vo.)

V. **Loghenelle. Prey.**

EMBRY

Commune du canton de Fruges. La seigneurie du Bourg d'Embry faisait partie du Bailliage de Saint-Omer.

Jusqu'au dix-septième siècle, la dévolution de cette seigneurie fut la même que celle des seigneuries d'Affringues et Cœurlu. (V. plus haut, p. 7.)

Digitized by Google

1625. — Bertin-Oudart de Spinola, chev. comte de Brouay, baron de Flandre, sieur d'Embry, Curlu, mary et bail de dame Claire d'Arembergue.

(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, f° 72 v°.)

En marge : « Le 18e d'octobre 1646, Allard Parisis, procr « especial de messre Ambroise de Spinola, comte du Sou- « verain Brouay, frère et hér. de messre Albert-Gaston « Spinola, comte dud. Brouay, décédé le 21 mars 1645... « Le 6 de juillet 1672, Phle Mayoul at payé le relief de « lad. terre deu par feu messire Phil.-Hypolite-Charles « Spinola... à lui dévolu par led. messire Ambroise, son « frère... at encore payé comme proc. especial de messire « Phil.-Charle-Frédéricq Spinola, comte dud. Souverain « Brouay, à luy escheue par le trespas dudt messire Phles- « Hypolit.-Charles Spinola, son père... »

1771, 20 mars. — Ferdinand-Phil.-Bernard de Bryas, marquis de Royon, hér. de Louis-Franç. de Bryas, marquis de Royon et du bourg d'Embry, relevant en partie de sa Maté à cause du cheau de St Omer, à lui appartenant par retrait lignager que sond. père en a fait sur Paul-François Bouquet, éc. sr de Warlus et dame Marie-Antte Dupuis, son épouse, le 8 avril 1724, comme fils de Louis-Joseph de Brias, (icellui fils de François-Bernard ; icelui fils de Jean ; icelui de Bernard ; led. Bernard, fils d'Antoine ; icelui Antoine, fils de Louis et led. Louis, fils de Jean de Bryas et de Jeanne de Royon, laquelle était fille d'Oudard de Royon et de Jeanne de Renty)... Lesquels sieur et dame du Bouquet avaient acquis lad. terre d'Albert-Joseph, comte d'Arberg [1], de Varlinghem, Souverain Brouay et de messre Nicolas, comte d'Arberg, son fils, par contrat du 4 juillet 1723.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

V. le fief d'**Ordre.**

EMBRY

Embrie, fief à Setques.

Fin du XVIIIe siècle. — François-Joseph de la Houssoye, esc. seigneur d'Avault, Embry, du Poulain, fils d'Antne-Alex. *seigneur desd. lieux,* et de Marie-Jacobe van der Woude, ép. dlle Antte-Frse de Gosson, fille de Jean-Charles, éc. sr de Rumeauville. (Cf. Souvenirs de la Flandre Wallonne, t. XV : Généalogie de Gosson, p. 38.)

1704, 20 nov. — Rapport de MM. du Chapitre à François Moriencourt, brasseur, eschev. des dix Jurés pour la Communauté, de terres qu'ils détiennent de lui à cause de sa seigneurie d'Embrie, au village de Setques, qu'il a acquise de François-Joseph de la Houssoye, seigneur d'Avaut. (Arch. Capitulaires de Saint-Omer. G. 2730.)

1. *Sic* ; prob. lement pour d'Arem'.erg.

Digitized by Google

1760. — Le sr Moriencourt possède un fief seigneurial sur 55 mesures ou environ, nommé le fief d'Embry, consistant en censives et droits d'un revenu de 100 livres.
(20s Setques.)

1776, 24 mai. — Vente devant le Conseil du Roi dans laquelle intervient Jean-François Moriencourt, sr d'Embry.
(Arch. Nationales Q' 905.)

ENCLOS

(Fief nommé l') à Esquerdes, tenu de la seigneurie d'Esquerdes, comprenant trois mesures de terre.

1576, 7 juillet. — Rapport servi par Simon du Prey, esc. sr de Willedinghes, « trois mesures en un jardin nommé l'*Enclos*, près la rue qui maine de L'Obel de le Francq-Rue à l'abreuvoir de Fresinghem. »

1627, 8 mars. — Id. par Jehan du Pré (ou Prey).

1679, 2 août. — Id. par Antne Leprince, demt à Coucy-le-Château : fief venu d'Antoine Le Prince, son père.

S. D. v. 1719. — Jean de Beauvois, laboureur, demeurant à Esquerdes. (Arch. de l'auteur, nos 38 et 39).

ENGUINEGATTE

ou *Guinegatte*, actuellement commune du canton de Fauquembergues, seigneurie tenue de l'Evêque de Thérouanne.

Vers 1239. — Pierre, baron de la Viefville, Esguinegatte, Delettes, ép. Alide, fille d'Arnould, avoué de Thérouanne, d'où Pierre, baron de la Viefville, sr d'Esguinegatte, etc., etc... (de Rosny, p. 1502.)

1387. — Guillebert d'Esguinegatte, fieffé de la prévôté de Montreuil.

1526. — Jean de Gouy, sr d'Esguinegate.

1540. — Jacques de Rochebaron, sr du Lignon, d'Esguinegate, à cause de sa femme Françoise du Biez, fille de Jacques, sr de Bécourt et de Jeanne de Bours.
(Ibid. pp. 525 et 1258.)

1572, 9 avril. — Jacques de Rochebaron, bon de Zelthun, seigneur de Lignon, a été contraint pour payer ses dettes « du chef paternel et du sien » de vendre la terre et seigneurie d'Esguinegatte qui luy estoit escheue de droit successif en valleur de vixx flourins 17 s. 2 d. monnoye de Flandre ayant cours en Arthois, y comprins 78 chappons à 4 s. dicte monn. par chascun an, à sire Claude Andrieu, lieut du maieur de St Omer par contrat passé aud. lieu le

Digitized by Google

6 mars 1570. (Minutes des Notaires Allart, Courtret, de Montreuil. Common de M. Rodière.)

Vers 1580. — Louis-Ignace de Ghistelles, chev. seigneur de Serny, Acquembronne, achète la seigneurie d'Enguinegatte, ép. Anne-Françse Le Vasseur de Guernonval.

— Charles-François, fils des précédents, puis Charles-François-Joseph, son fils (1709-1791).

(Cf. A. de Ternas : « La Chancellerie d'Artois ». Généalogie Ghistelles, pp. 204-208.)

1760. — Comte de Ghistelle, seigneur d'Enguinegatte, dont la seigneurie est d'un revenu de 400 l. avec une ferme d'un rapport de 1100 l. (20es Enguinegatte.)

V. les fiefs : Campagne (la), Desceaux, Du Metz, Ernonval, Merluzine, Valcroissants, Viefville, Wamin.

ENQUIN

Actuellement commune du canton de Fauquembergues.

1427. — Wautier de Guiselin, éc. sr de Quiestedde, ép. dlle Margte de Ponche, dlle d'Enquin, Cahen, Upen d'Amont.

— Michel Guiselin, seigneur d'Enquin et Questres, mort en 1513, père de Jean, seigneur desd. lieux.

(A. de Rosny : Tableaux généalog. de Guiselin.)

1556, 8 octobre. — Jean Dauchel, éc. sr de Picquehem, victe de la Palme, épouse Adrienne de Guiselin, dame d'Enquin, fille de Jehan, seigneur de Quiestede et d'Enquin et de dame Frse de Fleschin.

Vers 1580. — Louis Dauchel, éc. seigneur de Picquehem..... Enquin, ép. Anne de Renty.

1617. — Eustache Dauchel, seigneur des mêmes lieux, ép. Marie de Brandt.

— Louis-Fr. Dauchel, seigneur d'Enquin, mort en 1662 sans postérité, laisse la seigneurie d'Enquin à sa sœur, Jeanne-Thér. Dauchel, qui épouse (contrat du 19 avril 1661) Pierre-Paul le Josne-Contay, éc. sr de Wersignies, (*alias* Varigny) capne d'infanterie, membre de la Noblesse des Etats d'Artois.

— Marie-Brigitte Le Josne-Contay, fille des précédents, ép. en 1684 Adrien-François d'Antin de Werp, éc. sr de Fontaine-les-Boulans et Tilly.

(Extr. des mmss. généal. du prince de Béthune communiq. par M. Rodière.)

1739. — Louis-Joseph Le Josne-Contay, sr d'Enquin.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 288.)

Digitized by Google

1750-60. — Jean-Frçois Dantin, chev. seigneur de Fontaine, Enquin, Isbergues. (Cf. « La Seigneurie d'Isbergues ». Bull. S. A. M. XIII, p. 554.)

1760. — M. d'Antin de Fontaine, seigneurie d'Enquin consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 284 l... (20es Enquin)

V. les fiefs : Carnoye (la), Fontes en Serny, Hamel, Sart, Serny, Thieuloy (la).

D'autre part, je trouve la mention suivante qui s'applique probablement à une autre seigneurie.

1478. — Wallerand de Croix, pour la terre et seigneurie d'Enquin tenue du château de Fauquembergues; (Arch. du Nord. B. 16700, fo 30 ro) *alias*, du château de Renty. (Ibid. B. 16703.)

EPERLECQUES

Actuellement commune du canton d'Ardres.

Jusqu'à la fin du onzième siècle, la châtellenie d'Eperlecques fit partie du domaine Royal, puis de celui des Comtes de Flandre. Mais, en 1071, elle aurait été donnée par Robert le Frison, comte de Flandre, à Eustache aux Grenons, comte de Boulogne. (Mém. Soc. Ant. Mor. XIV, pp. 14, 17 et sv.) Elle resta aux Comtes de Boulogne jusqu'au milieu du treizième siècle : après la mort de Mahaut, fille du comte Philippe Hurpel, décédée sans postérité, elle échut, par sa donation testamentaire, à sa cousine Mahaut de Brabant, veuve de Robert I, comte d'Artois. Celle-ci la laissa à son fils qu'elle eut de son second mariage, Hugues de Chastillon, comte de Saint-Pol, mais Robert II, comte d'Artois, la réclama, en sa qualité de fils aîné. Le différend fut réglé par une transaction d'après laquelle Robert dut payer 7200 livres, prix porté plus tard à 9000 livres. (V. ibid. p. 22.) Après la mort de Robert, en 1302, ce fut sa fille et héritière, la comtesse Mahaut, qui eut la châtellenie d'Eperlecques. Celle-ci, dès lors, se transmit régulièrement à ses successeurs comtes d'Artois.

Par lettres du 14 août 1453, datées de Lille, Philippe-le-Bon la céda, à titre de domaine engagé, à Antoine de Croy, comte de Porcian. En 1475, elle fut confisquée peu de temps, puis rendue, par lettres du 18 décembre 1475, à Philippe, fils d'Antoine.

Par lettres du 30 septembre 1480, datées de Namur, Maximilien et Marie de Bourgogne « à cause de nécessités « de dépense des guerres présentes contre nos rebelles et « désobéissans subjectz de Luxembourg et de Gheldres », et moyennant 30.000 francs du prix de 32 gros de Flandre le franc, retirèrent la Châtellenie de la famille de Croy pour la transférer à Madame Anthoine de Rambures,

Digitized by Google

dame de Humbercourt, comtesse de Meghem, veuve de M. d'Humbercourt, « pour en jouir par elle et par sa fille Adrienne de Brimeu ».

1519, 22 février (n. st. **1520**). — Lettres de Charles-Quint par lesquelles il reprend la châtellenie d'Eperlecques des mains de la précédente pour la transférer à Guillme de Croy, duc de Solre, marquis d'Archodt.

1521 (n. st. **1522**), **23 février.** — Nouvelles lettres par lesquelles, à la suite de la mort de Guill. de Croy, Charles reprend la seigneurie à sa veuve, pour la donner en dot à dle Barbe de Hylles en vue de son mariage avec Eustache de Brimeu, comte de Meghem, seigneur d'Humbercourt.

1556, 31 octobre. — A la suite de la mort de Barbe de Hylle, Philippe II confirme la possession de la châtellenie à Charles de Brimeu, son fils.

Depuis lors, elle ne fut plus reprise et passa à Marie de Brimeu, fille de Charles, qui fut duchesse de Croy et d'Arscot, et mourut sans descendance ; puis à Eustache de Croy, cte de Rœux et de Meghem, son parent « du lez de Brimeu ».

1606, 25 mars. — Donation, par Eustache de Croy, du consentement de dame Loyse de Ghistelles, son épouse, de lad. terre à Philippe de Croy, comte de Solre, marquis de Renty, « son cousin, chargé d'assez bon nombre d'enfants de divers mariages, même de l'actuel avec dame Anne de Croy, marquise de Renty, sa compaigne ».

(Arch. du Nord. B. 16587 et 16588 — Cf. « Mémoire judiciaire pour Casimir d'Egmont Pignatelly... seigneur châtelain d'Eperlecques... contre le sr Phil.-Henri le Roy du Prey... » Imprimé après 1770, S. L. N. D.)

1619-1623. — « Messre Jacques de Croy, fils puisné du premier mariage de messre Phles de Croy, comte de Solre... terre et châtellenie d'Esperlecques, « avecq les appendances et despendances et bois de Beaulo... » Il laissa, d'Yolande de Lannoy, Ch.-Philippe qui devint, du chef de sa femme, marquis de Renty.

1656. — *En marge de la précédente mention :* « Dlle Marie-Ferdinande de Croy, héritière immobilière de Ch.-Phil. de Croy, duc d'Havre, marquis de Renty »[1], son père. Elle épousa Philippe, comte d'Egmont.

1607, mai. — Phil.-Marie d'Egmont, prince de Gavre, fils des précédents, par donation, en avancement d'hoirie à lui faite par ses parents. Il mourut jeune.

— Procope-Frçois, comte d'Egmont, prince de Gavre, marquis de Renty, frère du précédent. Il décéda en 1707

1. Les passages entre guillemets sont extraits du Registre aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, fo 122.

Digitized by Google

sans postérité et institua, pour héritier, son neveu, Procope-Marie-A.-Ph. Pignatelli.

Celui-ci, né en 1703, fils de Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia et de Marie-Claire-Angélique d'Egmont, sœur de Procope ci-dessus, fut, dès lors, substitué aux nom et armes d'Egmont. Il mourut en 1743.

1739. — Le Comte d'Egmont, à cause de la châtellenie d'Eperlecques. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes.)

— Casimir Pignatelli, fils du précédent, né en 1727, devint, après son père, comte titulaire d'Egmont.

1760. — Le Comte d'Egmont possède le château ou châtellenie d'Eperlecques, dont les censives portent un revenu de 150 livres, et les droits seigneuriaux, 150 l.

(20es d'Eperlecques.)

Vers 1770. — Casimir d'Egmont Pignatelly.

(Cf. Mémoire judiciaire cité plus haut.)

Il ne laissa que des filles. La seigneurie fit retour au Roi et fut de nouveau engagée.

En **1780,** on trouve des mentions de Gérard-Fçois de Harchies, seigneur de Westhove et Eperlecques.

(Mém. S.A.M. 14, p. 58 et 25, p. 75.)

La mention suivante nous apprend qu'à la fin du treizième siècle, la famille de Ste Aldegonde avait une seigneurie vicomtière importante à Eperlecques :

« Jacques de Ste Aldegonde, escuier d'escurie de Monsr « de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois, en septem- « bre 1320, confessa que, son fief estant à Esperlecques, « donné à ses prédécesseurs par Madame Mehault, com- « tesse douagière d'Artois et comtesse de St Pol, en mai « 1272, il avoit toute justice et seigneurie viscomtière. »

(Biblioth. royale de Belgique, manuscrit 6968 (ancienne cote : 19099-19100), p. 154.)

V. les fiefs suivants : Allenthun, Beaulo, Bonnière, Bouvry, Brethof, Broucq, Calcuel, Coiselin, Connestic, Galgheboche, Helfaut, Helle (Grande), Hoir (L'), Hollande, Jumelle (La), Laprée, Nortbarne, Northoudt, Oosthoucq, Petit-Roland, Ribehem, Saint-Bertin, Salperwicq, Stade, Vieuval, Vrolant, Westrove, Wolfretun, Zantgat.

EPINE

(Fief de l') près Ardres, mouvant de Crésecques.

1781, 8 déc. — H.-Jos. Blanquart, sr de Septfontaines, la Motte..., l'Espine. (Arch. Natles Q' 906.)

1784. — H.-J. Blanquart, seigneur de Sept-Fontaines, tient du Baron de Crésecques un fief et noble tenement nommé l'Epine, à cause duquel il a vassaux tenanciers au lieu nommé L'Epine, traversé par le chemin anglais de Tournehem à Guisnes. (Ibid. R. Q' 906, no 17.)

Digitized by Google

EPINETTE

(Fief de l') à Bois-en-Ardres.

1770, 28 juillet. — Philippe-Guill. Parem, ancien échevin d'Ardres, a reçu de son père Jean-Jacques, décédé en 1759, un fief de quatre mesures de terre à labour à Sellenesse, territoire de Bois-en-Ardres, nommé l'Épinette. (Arch. Natles Q1 906.)

ERGNY

Commune du canton d'Hucqueliers. V. **Quelem.**

ERNONVAL

ou *Arnonval*, à Enguinegatte.

XIIIe siècle. — Le huitième abbé de Saint-Augustin-lez-Thérouanne, Jean de Lillers (1222-1234), acquiert le droit de terrage sur cinquante mesures de la terre d'Arnonval.
(Cf. de Loisne : Chronologie des abbés de Saint-Augustin. Bull. Soc. d'Études de la province de Cambrai. 1906. T. 8, p. 188.)

1353. — Droits de justice sur la « curtis » d'Arnonval en 1353. (Ibid. p. 195.)

XVe siècle. — « s'ensievent les rentes que no église de Saint-Augustin-leiz-Théroenne doibt par an... item à mons. l'advoé de Terewane sur II mesures de terre gisans au val Gérard en no signourie d'Ernondval... au terme de Noël... v s. » (Note extr. par M. Alb. Legrand, ancien président de la S.A.M. d'un terrier de l'abbaye de St Augustin conservé à Bruges.)

D'autre part, nous trouvons la seigneurie laïque d'Ernonval s'étendant sur 33 mesures de terre sur Enquin et Enguinegatte, « au dismage de Nieles-les-Terrouanne », tenue de la seigneurie de Maugré (à Witternesse) à cause de la régale de Thérouanne.
(Cf. Arch. de Beaulaincourt, pp. 121, 126.)

Commt XVIe siècle. — Dlle Margte de la Beuvrière, dlle d'Ernonval, ép. Phil. de St Aubin, sr de Wavrans.

1580. — Dlle Claire de St Aubin, dame d'Ernonval et Lanson, ép. Ant. de Beaulaincourt, sr de Bellenville.
— Hercule de Beaulaincourt, sr de Bellenville, Ernonval, Lanson.
— George de Beaulaincourt, sr de Bellenville, ép. Hélène de Mons, fille de Jehan et de Jacqueline de la Forge, dont la sœur, Jehenne, épouse Ant. d'Anthin, sr de Fontaine.

Digitized by Google

— Lamoral de Beaulaincourt, décédé en 1663 sans alliance. (Arch. de Beaulaincourt, *passim* et, spécialement pp. 155 et 408.)

Dès lors, le nom de la seigneurie d'Ernonval n'apparaît plus dans la descendance de Beaulaincourt. Au 18e siècle, on la trouve appartenant à la famille d'Anthin qui eut, avec les Beaulaincourt, l'alliance citée plus haut.

1760. — Monsr d'Antin de Fontaine, seigneur d'Enquin, possède les fiefs de Valcroissants, Descaux et Ernonval, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 50 l. (20es Enguinegatte.)

ERNY-SAINT-JULIEN

Commune du canton de Fauquembergues.

1264. — Fondation d'une chapelle à Coyecques par Baudouin d'Erny. (Ch. de Saint-Bertin. Edit. Haigneré, nos 1080, 1084 et suiv.)

Commt XVIIe siècle. — Martin de Wissocq, seigneur de Bomy, La Couture, Erny-Saint-Julien, etc...

— Gilbert de Wissocq, seigneur d'Erny-Saint-Julien, Petigny, chanoine de Liège, son deuxième fils.

(Epigr. du canton de Fauquembergues, p. 103.)

— Florence de Wissocq, fille de Martin, dame d'Erny, après le décès de celui-ci, ép. en 1611, Alexandre de Ghistelles, seigneur de Saint-Floris.

— Marie-Françoise de Wissocq, fille de Martin, dame d'Erny, après sa sœur Florence, ép. Adrien-Franç. de Ghistelles, son neveu, fils d'Alexandre, et décédé en 1691.

— Charles-Ignace de Ghistelles, dit vicomte d'Erny.

— Phil.-Alex.-Frçois de Ghistelles, marquis de St Floris et de Croix, vicomte d'Erny, décédé à Béthune le 2 avril 1721. Il était frère du précédent.

— Adrien-Florent de Ghistelles, vicomte d'Erny.

(Cf. A. de Ternas : « La Chancellerie d'Artois ». Généalogie de Ghistelles, pp. 194 et sv.)

1759. — Le chevalier de Ghistelles Saint-Floris, seigneur dud. Erny, consistant en censives du revenu de 90 l. 5 s. (20es Erny.)

V. les fiefs : Grandmarais et Milfaut.

ESCABELLE JOLIE

(Fief nommé l'), constitué en une maison « rue des Ursulines ou du Viel Brusle » à Saint-Omer.

Cette maison, déjà disparue en 1781, se trouvait en la rue Gambetta actuelle entre les numéros 3 et 5.

Digitized by Google

Dans un dossier des Archives du Nord (Bur. Fin. C. 67, dossier 10), il est question d'une saisie féodale du 12 avril 1781, par le Bailliage de Saint-Omer, sur M. de Taffin de Tilques, qui avait le fief du chef de sa femme M.-L.-Fr. d'Herbais, qui le tenait de sa mère Marie-Marguerite de Martiny, dame de Tilques, Ecou, etc..., fille d'André et de dlle M. Cuvelier. Il y est dit également qu'un dénombrement en avait été servi, le 7 nov. 1670, par Philippe Cuvelier, sr d'Isel, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, père de la dame de Martiny.

L'opposition à la saisie était basée sur ce que la maison primitive avait été démolie et englobée dans la grande maison habitée par la dame d'Herbais à laquelle elle était autrefois simplement attenante[1] ; il en était résulté que l'existence n'en était plus relevée sur les rôles de fiefs du Bailliage.

1784, 1er mars. — De M.-L.-Fr. d'Erbais (*sic* pour Herbais), dame de Tilques. Ecou, épouse séparée quant aux biens de Guislain-François Taffin, éc. sr du Hocquet... fief consistant en une petite maison « anciennement nommée l'Escabele jolie », actuellement incorporée dans la maison de lad. dame, rue des Ursulines haute à St Omer, contenant 132 pieds carrés de superficie, dont 10 pieds un pouce front à la rue.

(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

ESCADE (L')

(Fief de) tenu du Roi à cause de son château d'Aire « se consistant en rente fonsière, tant en argent que chapons à prendre sur diverses maisons séant aud. Aire, ensemble sur diverses héritages situés es village et hameau de St Quentin, Houlleron et Menca[2], le tout banlieu dud. Aire ». (C. de m. du 19 janvier 1641 entre François Deschamps, sr de l'Escade. et Claire Loisel. Arch. de famille.)

1414. — Jean Baudel, mary de dle Caterine de Moriane, sœur de Will. de Moriane, relief du fief de l'Escade.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1441. — Willemot Jolly... fief de l'Escade à lui venu de Péronne l'Artisienne, sa mère. (Ibid.)

1474. — Hacquinet le Jolly, pour le fief de Lescade venu de son père. (Ibid.)

1. Au dossier en question est annexée une belle reproduction de la façade de la maison portant le no 3 de la rue Gambetta, telle qu'elle existe actuellement, exécutée en 1781 par Gorenflos, arpenteur.

2. Mainca, *alias* « fosse Maincatz », lieu dit à Saint-Quentin-les-Aire.

Digitized by Google

1537. — Jean Braure, lieutenᵗ général du Bailli d'Aire.

1551. — Guillebert de la Motte, drapier en la ville d'Aire, ép. Jeanne (*alias* Françoise) Braure.

1574. — Nicolas de la Motte.

Barthélemy Petre, à cause de Blanche de la Motte, sa femme.

Jean-François Descamps[1], prêtre, chanoine de la prébende de Saint-Venant à la Collégiale de Saint-Pierre d'Aire (1552-1626).

François Descamps ou Deschamps (1618-1654), échevin de la ville d'Aire, neveu du précédent.

Jean-François Deschamps, fils du précédent, échevin de Saint-Omer, épouse, le 13 mai 1680, dᵐˡᵉ Marguerite Manessier, fille de Jacques, sʳ *de Pas*, échevin de Sᵗ Omer.

Le fief continua à se transmettre dans cette famille jusqu'à la Révolution.

(Arch. du Nord. B. 13848 et 16318, Ch. 107, et Archives de la famille Deschamps de Pas.)

20ᵉˢ Saint-Quentin 1759 :

M. de Lescade a la seigneurie de Lescade dont le chef-lieu est au terroir d'Houlleron.

ESCARBOTERIE

(Fief de l') à Isbergues, mouvant de la seigneurie de ce lieu.

1717. — « Georges Régnier, par succession de Marie-Jeanne Couvreur, sa mère, et celle-ci, par succession de Mathias, son père. »

1779. — Ciprien Régniez (Centièmes d'Isbergues) pour le fief de l'Escarboterie, consistant en censives d'un revenu de 5 sols parisis. (Cf. Carpentier : La Seigneurie d'Isbergues. Bull. S.A.M. XIII, livr. 256, p. 562.)

ESCARDE

Seigneurie à Saint-Omer-Capelle.

1884. — Eloy Eyccart, pour un fief venu de Symon Eycard, son frère[2]. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1. Il était fils de Robert, qui épousa en 1545 Jeanne de Guarbecque. Le père de Robert était Bauduin Descamps, né en 1494, qui épousa en 1518 Françoise *Braure*, sœur de Jeanne *Braure*, dame de l'Escade en 1551. C'est par cette parenté qu'après la mort (vers 1580) de Blanche de la Motte, sans descendance, le fief revint à son cousin Jean-François Descamps, chanoine d'Aire.

2. C'est probablement de ces premiers possesseurs que le fief tire son nom.

Digitized by Google

1458 (n. st. **1459**), **18 février.** — De Mons^r Jehan de Havesquerque, pour les droitures d'un fief, gisant en Langle, nommé Ecard, contenant XXXIII mesures de terre, lequel fief il a vendu à Anthoine Gortsonne, dem^t à Saint-Omer. (Etat des exploits, droitures et reliefs dus à May Hacque, bailli de Langle. Arch. du Nord. B. 16058.)

1478. — Hanneque Beyerlincq, fils Martin.... fief d'Ecarde (Ibid. 16053.)

1546, 2 août. — Testament de Robert Wallehé... « Item vœul et ordonne que, aprez mon décès, les terres et héritaiges.... que je tiens en fief de l'Empereur, nommé la seigneurie de la Court d'Ecorde, scitué aud. pais de Langle en lad. paroisse de Saint-Omer-Cappelle, demeurent et appartiennent à Jacques Wallehé, mon filz. »

(Arch. du P.-de-C. Extr. du registre des Testaments passés de 1531 à 1557 devant l'Echevinage de Saint-Omer, f° 42.)

1551. — Ant. Walhey, fils de Jacques... fief d'Eccard à Saint-Omer-Eglise. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1625. — Jacques Walhehé, fils d'Ant^ne... pour la Court et fief d'Escards. (Ibid.)

1664. — Ant^ne de Wallehé, pour le fief des Cardes à lui donné par Mess^re Jacques. (Ibid.)

Fin XVII^e siècle. — F^çois Dassoleville (d'Assonleville), éc. s^r de Sottrecourt, à cause de d^lle Adrienne-Thérèse de Wallehé, sa compagne, par donation de son frère feu Antoine de Wallehé, viv^t s^r d'Arquingout, Escarde, etc... fief et noble tenement et seigneurie nommé Escarde, se consistant en une motte et cense.... situé paroisse de Saint-Omer-Eglise, dit Chapelle. (Ibid. B. 16709.)

1761. — M^me de Willeman possède la seigneurie d'Escardes, consistant en reconnaissances sur différents fiefs, d'un revenu de 6 l. (20^es Saint-Omer-Capelle.)

1765. — Marie-Françoise Lhoste, d^lle de Willeman, dem^t à Hesdin, fille de Oudard-François et de Marie-Jeanne de Fléchin, fille de François et de dem^lle Marie-Antoinette Dassonville (d'Assonleville), icelle fille d'Adrienne-Thérèse de Wallehé, fille de Jacques.... fief d'Escardes à Saint-Omer-Capelle.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

ESCART

Fief à Lumbres.

1760. — Le s^r Dégardin de Saint-Omer possède les fiefs de Wachin, Escart et Colnucant, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de... 45 l. 10 s.

(20^es Lumbres.)

Digitized by Google

ESCLIMEU

(Fief d') sur Nielles-les-Thérouanne, tenu de la seigneurie de Ponches.

1724, 1er juillet. — Nicolas-Fr. de Lens, seigneur de Ponches... à cause duquel les héritiers de Jacques Boudry, tiennent certain fief nommé d'Esclimeu, paroisse de Nielles. (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 198.)

ESCŒUILLES

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

1300. — Arnoul, sr du Biez et d'Escœuilles, allié à Jeanne de Créquy.

— Jean, sr du Biez et d'Escœulles, allié à dlle N... d'Ollehain, père d'Antoine, sr du Biez, allié à Isabeau de Berghes, d'où Oudard du Biez, sr d'Escœuilles, qui vivait en 1523 et fut maréchal de France.

(Cf de Rosny, pp. 175 et 524.)

1625. — Le sieur du Quesnoy tiẽnt aussy sa terre et seigneurie d'Escœuilles où il at justice à dix livres par. de relief... (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII. 5, fo 93 ro.)

1652. — Louis du Quesnoy, éc. sr d'Escœuilles.

(de Rosny, p. 524.)

1665. — id. (Epigr. du canton de Lumbres, p. 378.)

1783. — Antne-Franç.-Marie du Quesnoy, chev. sr d'Escœuile, lieutt des mareschaux au Bailliage de Montreuil-sur-Mer, fils et donataire de messre Louis-Fr. du Quesnoy, sr dud. Escœuille, Resly, Saint-Martin-en-Preure, etc... par c. de m. du 2 février 1775, fils et héritier de messre Frçois du Quesnoy. (Rapp. du Domaine et Comté de Fauquembergues, Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 256 vo.)

On trouve également trace d'un démembrement de la seigneurie d'Escœuilles.

1542. — David de Honvault, sr de la Salle et d'Escœuilles en partie, fils de défunt Jean, sr desd. lieux.

(Cf. de Rosny, p. 774.)

1568, 4 février. — Loys de Honvault, éc. frère et héritier de feu Jacques, vivant curé-propriétaire de Reminghem, sr de la Follie et d'Escœulle en partie.

(Gros de Saint-Omer. Transactions.)

V. les fiefs : Berne, Biez, Bullescamp, Camus (le), Cloye (la), Courhaut, Escœuilles, Folie (la), Grimausart, Honvaut, Isque, Monceau, Salle (la).

Digitized by Google

ESCŒUILLES

ou *Occœulle-en-Escœuilles*, fief à Escœuilles, tenu de la baronnie du Val-en-Surques.

1480. — Cette seigneurie appartenait à dlle Ade de Surques, femme de Colas Paindavoine, éc. qui en donne rapport à son seigneur Oste Courteheuse.

1519. — Sire Adrien Caillette.

1521, 8 mai. — Aveu du même fief par Adrien Caillette, sr de la Cloye.

1603. — Louis de Guiselin, esc. sr des Barreaux, pour fief d'Escœuilles, précédemment à Jehan Caillette.

— Marie de la Follie, de de ce fief, le laisse à Marie-Jeanne de Framery, sa fille, femme de Jean-Claude de Flahaut, éc. sr de la Sottée qui en sert aveu le 13 février 1735.
(de Rosny, p. 523.)

1759. — Louis-César de Flahaut de la Sotté, sr d'Occœulle-en-Escœulle... fief nommé Occœulle, consistant en censives du revenu de 18 l... (20es d'Escœuilles.)

1771. - Louis-Marie-César de Flahaut, fils de Jean-Claude, seigneur d'Escœulle-en-Escœulle.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

— M. Ternaux, garde-marteau des eaux et forêts du Boulonnais. (de Rosny, p. 524.)

ESCONDEVEL

V. **Scondevel.**

ESCOUART (L')

ou *Escoire, Lescoire*, bois et fief à Heuringhem, et s'étendant sur Racquinghem.

1435-1442. — Jean de St Pierre-Maisnil, dit Agrevain, sr de Lescoire... (Chartes de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, nos 2763, 2777 et sv. 2841.)

1473. — Mre Nicaise Griette, Official de Thérouanne, tient la seigneurie de l'Escoire dud. seigneur de Rebecq, Mahieu de Lens. (Arch. du Nord. B. 16700, fo 110.)

1474. — Nicaise Griette, pour le fief nommé Lescoivre.
(Bull. S. A. M. 3, p. 179.)

1501. — Jacques Griez *(sic)*, sr de l'Escoire.
(Epigr. du canton d'Aire, p. 66, en note.)

— Jehan Grutten, sr de l'Escoire.
(Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G, no 2302.)

Digitized by Google

— Philippe le Noir ou Nigri, archidiacre de l'Eglise de Thérouanne, seigneur de L'Escoire, chancelier de la Toison d'Or. (Ms. 890 de la Biblioth. de St-Omer, f° 182.)

1558, déc. — Lettre sur un procès de la dem^lle^ de l'Escoire, sœur de Philippe Nigri. (Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, n° 2175, aux Arch. de Saint-Omer.)

Fin XVI^e^ siècle. — Estienne de L'Espinoy, s^r^ de L'Escoire, Racquinghem, ép. Marie Dullaerts.

1589-1617. — Philippe de L'Espinoy, fils des précédents, seigneur de Lescoire-Racquinghem.

— Jeanne de l'Espinoy, fille du précédent, dame de l'Escoire, ép. Adrien de Wissocq, fils puîné de Julien, s^r^ de Bomy. (Généalogies de quelques familles des Pays-Bas. Amsterdam, 1773, p. 236.)

1716. — Marie-Françoise-Isab.-Joseph de Basseler, fille de Gilles-Ferdinand-François, esc. s^r^ de Coubronne, Racquinghem, *Lescoire*, esch. de la v. d'Aire, ép. Louis-Ant.-Fr. de la Forge.

— Louis-Marie-Hippol.-Jos. de la Forge, éc. s^r^ de Racquinghem, La Pierre, *L'Escouart*, etc... (1731-1767).

1780. — M. de la Forge (Charles-Joseph, fils du précédent), seigneur de Racquinghem, propriétaire de la seigneurie de Lescoire s'étendant audit Racquinghem, imposé au centième de la paroisse de Longuenesse *(sic)*.
(Centièmes Racquinghem, n° 739.)

ESCOUART

(Fief de l') ou l'*Escoire* sur Rebecques.

1755. — Alex.-Jos. Fayolle, s^r^ de Lescoire en Rebecques, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 307.)

1762. — Le s^r^ Fayolle, avocat à Saint-Omer, possède un fief nommé le fief de Lécoire. (20^es^ Rebecques.)

ESCOUART (L')

Lescoire à Clarques.

1779. — Le sieur Marigna, dem^t^ en la ville de Saint-Omer, propriétaire de sept mesures de terres labourables séant au chemin de *Castadon*, allant de Thérouanne à Saint-Omer, traversées par icelui chemin ; et, plus vers midi que la croix Davary, tenant d'une liste de midy par hache à dix quartiers au sieur Denis et neuf quartiers aux héritiers Marie-Jeanne Sobruicq et autres, terroir et seigneurie de Clarques, d'autre liste à quatre mesures au sieur Verdevoy, d'un bout d'orient, à vingt

Digitized by Google

mesures un quartier au sieur Vasseur de la Tieulloy, terroir d'Ecques, et d'autre bout à dix quartiers aux veuve et héritiers Jean-Baptiste de Lannoy, auparavant le sieur Ogier, terroir et seigneurie de Clarcques.....

L'article ci-dessus est occupé par ledit Liévin Leleu, Bailly d'Inghehem, lesdites sept mesures sont tenues en fief du seigneur Evêque de Saint-Omer, nommé le fief de Lescoire, terroir de Clarques.

(Centièmes de West-Ecque, nos 144, 145.)

ESCOUFFLANS

(Fief d') à Saint-Omer, *extra muros*. L'ancien chef-lieu de la seigneurie de ce nom était au Colhof et celle-ci en portait le nom (V. **Colhof**); mais, après la démolition de ce quartier, en 1566[1], la seigneurie seule subsista sous le nom d'*Escouflans*.

Elle appartenait aux Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde ainsi qu'il a été dit au mot *Colhof*.

1602. — Les religieux Chartreux prétendent avoir le droit d'y commettre des officiers comme avant la démolition du Colhof. (Cartul. de la Chartr. du V. S. A. Ed. J. de Pas. Appendice, pièce P.)

1760. — Hameau de Ste Croix dépendant de Longuenesse. Les R. P. Chartreux ont une seigneurie nommée le Couflant (*sic*, lire Escouflans) s'extendant sur le terroir de Sainte-Croix et en la ville. (20es Longuenesse.)

Elle comportait une particularité au point de vue de la justice municipale sur les forains (non bourgeois) ou bourgeois d'autres villes :

1588. — « Les bourgeois de ceste ville (de Saint-Omer) ne sont arrestables en corps ny en biens en la ville et banlieue d'Aire, non plus que, réciproquement, ceulx d'Aire ne le sont en ceste ville, *sauf en la seigneurie d'Escouflans*, lieu réservé. » (Arch. de St-Omer. Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, no 6506.)

1739. — « s'ensuyvent ceux qui pour debtes non cognues devant justice ne sont arrestables en corps [ou biens en ceste ville de Saint-Omer, sinon au Coolhof, seigneurie d'Escouflans où chascun pœult estre arresté... » (suit la liste de ces privilégiés).

(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 103.)

1. V. Mém. Soc. Ant. Mor. XXX, p. 128.

Digitized by Google

ESCOUFFLANS

sur Bomy.

1568, 27 sept. — Isabeau de la Fulgère, fille des feus Jacques et Bonne de Herlin, sœur d'Adolphe, éc. sr de Malfiance, avouerie de Théroune, Wencly, Bellefontaine et Mencas, étant dans une extrême indigence, vend à Adrien des Marcais, sr de Malfianche, les terres et seigneuries de l'Advouerie de Thérouanne, Wincly, Bellefontaine, Escouflans et Menca, avec les droits, profits et honneurs y afférents. Fait en la maison dud. sr de Malfianche, paroisse de Reclinghem, où lad. Isabeau était logée et entretenue par charité.....

(Gros de Saint-Omer. Ventes, no 17.)

ESCOUTETE

ou *Ecoutette*. Office judiciaire analogue à celui de sergent, inféodé pour le pays de Langle, à Sainte-Marie-Kerque.

1463. — Clay d'Averhoud, mary de de Alix de la Cressonnière... deux fiefs situez à Langle : un se comprend en une vierscare à Ste Marie-Eglise... l'autre nommé *scoutet-tedoin*... tenus de la seigneurie de Langle, venus à lad. dlle de Jean de la Cressonnière, son père.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVIIe siècle. — La curatelle de Messre Phil. de Haynin, vivant cheval. sr de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, victe de St Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Lonners, fille de Julien, éc. sr de Fontaines; icelle héritière de Me Martin de Thilly, vivt chanoine et chantre de la Cathédrale de Saint-Omer, tient de sad. Majesté huit fiefs..... le quatrième fief qui se nomme viscomté Escoutte (*sic* pour escoutète) du pays de Langle, qui doit être pandeur et dewwageur aud. pays, au lieu nommé « busten Mardicque, Benoordengracht, et Mardicq houcke ».

(Ibid. B. 16709 : fiefs tenus de Sa Majesté à cause de son Ghiselhus et seigneurie de Langle.)

1760. — Fr.-Eug.-Dominique de Wazières, esc. sr de Beauprey... office d'Ecoutette du pays de Langle, qui est une charge d'exploiteur affermée à Pierre-Franç. Dondeyne, au rendage de 24 l. (20rs Sainte-Marie-Kerque.)

ESCUCHERIE

V. **Ecusserie.**

Digitized by Google

ESKUREUL

1379, 30 janvier. — « Jou, Jehane de Morcamp, vesve de feu Messre Oudart de Renty, par men advoé, Jehan de Houchin, cognois avoir transporté à Rasse de Renty, men fil, tous les héritages qui me sont eskeu de le succession de men père, de me demisele me mère et de demisle Maroie de Morcamp, jadis femme de Gilbert de Sainte-Auldegonde, tant que à my touche et che pour advancher à son mariaige, excepté me fief de l'Eskereul, sauve che que j'en doy goir me vie durant. » (Arch. de Saint-Omer. Werps, no 1321.)

Il n'est guère possible, d'après cette seule mention, de situer ce fief. (Le Dictionn. Topogr. du P.-de-C. ne cite qu'un lieu dit *Ecureuil* à Beaumerie.) Je ne puis que tirer une présomption, sur sa situation dans notre région, de la provenance de la charte et des noms de familles qu'elle rappelle.

ESPIER

(Fief de l') séant sur le mont de Saint-Martin-lez-Aire, consistant en rentes sur cent trente-quatre mesures de terres ahanables avec 30 bulteaux d'avoine.

1378. — Théry Paoul, pour le fief de l'Espier, venu de Franç. Paoul. (Arch. du Nord. B. 16053.)
— Robert le Volle.
— Perin, puis Robinet le Volle, tous deux fils du précédent.

1545. — Jacques le Viesier, esc. sr de Pippemont, à cause de dlle Franchoise le Volle, sa femme.

1551. — Jean de Vitry, au nom de Marie Lefebvre, sa fe, veuve de Jean de Pipemont.

1565. — Jacques de Pippemont.
— Louys Merlin.

1576. — Jean de Sara achète le fief de L'Espier.
— Jacques Sarra.
— Pierre Sarra.
(Ibid, B. 16318, fo 145, et 13848.)

1714, 31 mars. — Marie-Margte-Domin. de Sarra, fille de feu Jean, en son vivant sieur du fief et seigneurie de Lespiez, consistant en rentes d'argent, chapons, avoine, sur 134 mesures, sur le mont Saint-Martin à Aire.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 200.)

1789. — Le sieur Burette, à cause de sa seigneurie de Lespiez. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 312.)

Digitized by Google

1742, 4 juillet. — Jacques-Julien Buret, fils de dame Marie-Marg.-Domin. de Sarra.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 200.)

1760. — Le sr Burette, de Saint-Omer, possède le fief de Lespiez, consistant en rentes foncières et redevances du montant de 158 l. (20es Saint-Martin-les-Aire.)

1768, 1er avril. — Mre P.-Fr. Prévost, greffier du Gros d'Aire, procureur de Pierre-Benoît Buret, ancien officier de cavalerie, dem^t à Bourbourg, oncle et tuteur de dle Marie-Anne-Benoîte Buret de Lespiez, fille et héritière de feu Jacques-Julien, dem^t à Bourbourg... seigneurie de Lespiez, comme ci-dessus.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 200.)

1769, 29 avril. — Messre Jos.-Maximilien-Guislain de Béthune, chev. comte de Noyelle, seigneur d'Hesdigneul, Nielles... gouverneur des ville et château de Marles... fief de Lespiez à 10 l. par. de relief, par acquisition qu'il en a faite de Me Alex. Muchembled, avocat en Parlement, et de dem^le Marie-Rose-Bénédictine Buret, son épouse, par contrat du 11 juin 1762. (Ibid.)

ESPIER

1473. — Anth. de Seninghem tient du chastel de Saint-Omer une rente que l'on nomme l'Espier... sur tous les chariots qui passent par la porte Boulizienne.
(Arch. du Nord. B. 16700, f° 44.)

ESPIGNE

Probablement près Aire.

1718, 1er février. — Fief tenu par Pierre Matissart, listant aux hoirs Michel Duriez, sieur de l'Espigne.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 192, f° 84. Aveu de la terre et seigneurie de Wittes.)

Un autre rapport semblable, du 7 août 1737, est annexé au précédent.

ESPINOY (L')

(Seigneurie de) sur les paroisses de Bientques et Pihem.

1538, 26 nov. — Wallerand de Croix sert aveu et dénombrement du fief de l'Espinoy, tenu de la seigneurie de Bientques. (Cf. Abbé Collet : « Biographie chronolog. des Barons et Seigneurs d'Elnes », p. 24. Mém. Soc. Académique de Boulogne-sur-Mer, t. 28.)

Digitized by Google

1616. — Ch. Le Liepvre, s[r] de la Nœuville, la Vastinne, Lespinoy, comparaît comme allié au contr. de mar. de Ch. de Genevières avec Marie de Wallehé.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 517.)

1672. — Dénombrement de la seigneurie de l'Espinoy s'étendant sur 99 mesures de terre, en la paroisse de Bientques et Pihem, tenue de la seigneurie de Bientques, et, foncièrement, de celle d'Hallines (en Thérouanne), servi par dem[lle] Marie-Félix de Wallehé. Elle la tenait de son père, Jacques de Wallehé. (Arch. de l'auteur, n° 64.)

1716. — Dénombrement de ce fief servi par Ch.-Ant. de Fléchin, chev. s[r] de Wamin, à Phil.-Marcq de Fiennes, de qui il est tenu vicomtièrement, et aux abbé et religieux de S[t] Augustin, de qui il est tenu foncièrement, à cause de leur seigneurie d'Hallines à Thérouanne. (Ibid.)

1761. — La dem[lle] Marcotte possède le fief de Lépignoy *(sic)* qui consiste en censives d'un revenu de 30 l. et droits seigneuriaux du revenu de 30 s.
(20[es] Pihem et Bientques.)

1781. — Mademoiselle Marcotte, propriétaire d'un fief nommé Lépinoy, qui se consiste en censives et droits seigneuriaux. (100[es] Pihem, n° 26.)

ESPINOY (L')

Ancien fief sur Audrehem et Clerques.

1542. — Aveu du s[r] d'Audrehem.
(Cf. Mém. S. A. M. 13, p. 81.)

Ce fief passa aux 17[e] et 18[e] siècles aux familles Masse, puis Pigault. (Epigraphie du canton d'Ardres, p. 225.)

ESPINOY (L')

Fief s'étendant sur quarante-huit mesures de terre à Heuringhem, tenu de la seigneurie d'Helfaut.

1328, 28 janvier. — Jean de L'Espinoy, fils de Guillaume, vend ce fief à Jean de S[te] Aldegonde.
(Cartul. des Chartreux du V. S[te] Ald. Ed. J. de Pas, n° 90. V. ibid. *passim* d'autres mentions relatives à ce fief.)

1342. — Déclaration que l'achat ci-dessus a été fait avec de l'argent donné au Couvent des Chartreux.
(Ibid. n° 111.)

1788, 20 octobre. — Rapport à Madame Marie-Joseph Sandelin, veuve de Pierre Sandelin, vicomte de Fruges, par les Chartreux du Val de S[te] Aldegonde, du fief de Lespinoy. (Arch. de l'auteur, n° 8.)

Digitized by Google

ESPINOY (L')

Fief à Harlette, tenu de la seigneurie de Coulomby.

1712, 17 avril. — Pierre Widor, bourgeois de Saint-Omer, tient douze mesures de terre à Harlette, en vingt et une mesures à l'encontre de Toussaint Fayolle, nommées le fief de l'Espinoy, séant à la voie de Saint-Omer.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240. Dénombrement de la terre de Seninghem.)

ESPINOY (L')

à Wandonne.

1603-1631. — Françoise de Fléchin, demlle de Reclinghem, Lespignoy... (Arch. de la famille de Beaulaincourt, pp. 1127-1133.)

1727. — Pierre Jolly, sr de la Vaulte, Lespinoy, la Viéville à Wandonne, ép. Anne de Fromentel, teste le 22 mai 1729, meurt en cette même année.
(Ibid. pp. 790, 797.)

1759. — Le sr Louis-Antoine-Jos. Jolly possède un fief nommé le fief de Lépinoy, dit La Viéville, qui s'étend dans ladte paroisse, consistant en censives du revenu de 11 l... (20es Wandonne.)

ESQUENDAL

alias Hecquendal, à Leulinghem-Quelmes.

1548, 19 avril. — Guill. Papegay, bailly du fief et seigneurie appartenant à Jullien Bonvoisin, à cause de deux mesures de terre tenues de Jullien Bonvoisin de son fief et seigneurie nommée Esquendal qu'il tient de Monsr de Floyecques et gist près le carière de Lœulinghem.
(Arch. de l'auteur, no 54.)

Dans les Chartes de Saint-Bertin, on trouve :

en 1451 et 1499, *Equendal*, lieu dit à Quelmes (Edit. Haigneré et Bled, nos 2971, 3655.); et, en 1424, *ten Hecque*. (Ibid. 2630.)

ESQUERDES

Actuellement commune du Canton de Lumbres, seigneurie mouvant du Comté de Fauquembergues.

1398, 12 mars (n. st. **1399**). — Marie de la Motte, dame de Vée et d'Esquerdes, veuve de Jehan, sr de Vée et d'Esquerdes, ayant le gouvernement de sa fille « menre d'ans », déclare tenir en pairie à 10 l. de relief du seigneur comte de Fauquembergues, le château et seigneurie d'Esquerdes. (Arch. de l'auteur, no 15.)

Digitized by Google

1407. — Jeanne de Vée, dem^lle^ d'Esquerdes.
(Chartes de St-Bertin, éd. Haigneré, n° 2268.)

1441-42. — Vente par Bernard de Chastelvillain de Grancey et de Pierrepont et Jehanne de Vé, sa femme, à Jehanne de la Trémoille, des fiefs et seigneuries d'Esquerdes et de la Fontaine-Ayen-lez-Arques.
(Cf. Abbé Collet : « Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes », p. 50. Mém. Soc. Académ. de Boulogne, t. 28.)

Jehanne de la Trémouille, veuve de Jean du Bois, fils de Philippe du Bois de Fiennes, convole en deuxièmes noces avec Jacques de Crèvecœur, du Beauvaisis.
(Bull. S.A.M. t. XI, p. 434.)

1467. — Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes. (Ibid. p. 437.)

1518. — Antoine du Bois, évêque de Béziers, légataire et fils d'un frère utérin du précédent. (Ibid. 434 et sv.)

1540. — Charles du Bois, seigneur d'Esquerdes, frère et héritier d'Ant^ne^ du Bois. (Arch. du Nord B. 16053.)

1556-65. — Eustache de Fiennes.
(Arch. de l'auteur, n^os^ 22, 23.)

Dès lors, la seigneurie suit, jusqu'en 1707, les mêmes dévolutions que la seigneurie d'*Elnes*. (V. ce mot.)

1713. — Mess^re^ Ph.-Marcq de Fiennes, ch. vic^te^ de Feugère, baron d'Elnes, c^te^ de Chaumont, de Cantecroix, seigneur dud. Esquerdes, Bientques et Pihem, Remilly, Wavrans, Lumbres, Acquin, Westbécourt, etc... qui a dépossédé Mademlle Marie-Philippine de Fiennes, sa sœur, en vertu d'un arrest qu'il a contre elle obtenu en la Cour de Parlement à Paris, le 4 janvier 1707; par lequel il a été reçeu opposant à celuy que lad^te^ dem^lle^ sa sœur y avoit aussi obtenu en l'absence d'iceluy le 29 juillet 1689 et été maintenu et réintégré dans lesd. seigneuries comme seul héritier de Ch--Alex. de Fiennes, fils et héritier de Marcq de Fiennes, et tout cela à l'exclusion de Mad^lle^ Marie-Philippine de Fiennes qui s'en était emparée injustement et de mauvaise foi.

Lad^te^ seigneurie d'Esquerdes comprend trois fiefs dominants : le premier, relevant du Roi, à cause de son Bailliage de Saint-Omer; le second, du prince de Ligne, à cause de son château de Fauquembergues; le troisième, du château et Comté de Seninghem.

De plus, le seigneur d'Esquerdes possède une seigneurie foncière à Esquelbecque.
(Gros Terrier d'Esquerdes appartenant à M. Eloy.)

1738. — Pierre Sandelin, 7^e^ baron d'Elnes (V. *Elnes*), décédé en 1776, puis Marie-Josèphe Sandelin. (V. ibid.)

Digitized by Google

1782. — Rapport servi à Ch^les^-Joseph, prince de Ligne, c^te^ de Fauquembergues, du fief et seigneurie d'Esquerdes, par Joseph-Joachim Sandelin, héritier de son oncle, Pierre Sandelin. (Arch. de l'auteur, n° 94.)

V. les fiefs : Ablemont, Brécourt, Caubevais, Chapitre, Enclos, Floury, Fresinghem, Maladrie, Noircarme, Prévôté, Rabodenne, Saint-Jean[1].

ESQUERDES (QUINT D')

1426. — Bernard de Chateauvilain, seigneur de Chiel, cède à Jehan de Hauchet [2], dit du Wincay, le quint des biens de la seigneurie d'Esquerdes, que celui-ci avait acquis de feu Jehan d'Esquerdes qui en avait hérité.

(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, n° 3336.)

ESQUINCOURT

à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Fief nommé Esquincourt, à Ch.-Franç.-Alex.-Hubert d'Artois, éc. seigneur de Campagne-les-Boulonnais, venant de son père, fils de Jean-Bap^te^ d'Artois, s^r^ du Valvallon, icelui d'Anne de Régnier, fille de Charles, lui acquéreur de Louis de Sirius, greffier du marquisat de Renty et procureur de Pierre Buirette, notaire au bourg de Fruges, et Jeanne du Blioul, sa femme, fille de Jacques, au précédent Jean Leducq, fils de Jeanne Lefebvre... relevant de la seigneurie de Campagne, consistant en 100 s. par. de rente affectés sur 9 mesures environ de manoir « sis au bout del ville ». (Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 234. Rapport de la seigneurie de Campagne : 8^e^ fief.)

ESTANG (L')

Fief à Saint-Quentin-les-Aire.

1758, 24 février. — Marie-Fr^se^-Flor^ce^-Joseph le Roy, veuve de Philippe-Gabriel Garson de Quévaussart, avocat, ancien député ordin^re^ aux Etats d'Artois à Aire, tutrice de Louis-Phil. Garson, s^r^ d'Estrasselle, son fils... fief et seigneurie foncière à Bleti, dit S^t^ Quentin, et environs, tenu de Sa Majté à cause du château d'Aire, lequel est nommé *L'Estang* et vulgairement *Tannel*, pour avoir appartenu anciennement à Mathieu Tannel et échu à sond. fils par

1. V. aussi, dans le Bull. Soc. Ant. Mor. t. X, p. 166 et XII, p. 820, des renseignements et notes sur de curieuses redevances féodales dues au seigneur d'Esquerdes par le fief de Soyecques, à Blendecques, qui en était tenu.

2. *Sic* pour Haucoich ». V. p. 282, mention de 1435.

Digitized by Google

succession dud. Ph. Garson, son père. Ce fief comprend quatre mesures de terre à labeur faisant le domaine du fief au lieu nommé Gentilly...
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 201.)

1759. — M. de Quévaussart pour la seigneurie de l'Estang s'étendant en partie dans la ville d'Aire.
(20es Saint-Quentin.)

1784, 14 avril. — Jacques-Louis Xavier Garson, sr de Boiaval, Conseiller-Rapporteur du point d'honneur au Bailliage d'Aire... lief nommé l'Estang, vulgairement Tannel à Bléty, dit St Quentin, à lui échu par succession de Phil. Garson, sr d'Estrasselle, fils de Philippe-Gabriel.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 201.)

V. aussi à l'article **Tanel.**

ESTELEN

ou *Istelin* à Racquinghem.

1759. — M. George Videbien possède la seigneurie d'Estelen, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 12 l. (20es Racquinghem.)

V. **Istelin.**

ESTIEMBECQUE

sur Clerques, fief tenu du château de Tournehem.

1468. — Martin de Fertin, bailli et receveur de Tournehem, sr d'Estiembecque, mort en 1468.
Isabelet, sa fille, paie relief à Tournehem, pour le fief d'Estembecque, en 1470. (de Rosny, p. 552.)

1482. — Philippe d'Isque, sr d'Acquembronne et d'Estiembecque, vivant en 1482, ép. Jehanne d'Estiembecque.
— Jehan, sr d'Acquembronne et d'Estiembecque, meurt, sans alliance, vers 1525.
(A. de Rosny : Généalogie d'Isque.)
Après Jean d'Isque, la demlle d'Isque, sa sœur, devient dlle d'Estiembecque et épouse Jehan de Leuvalle, sr de la Douve, avant 1525.

1542. — Fief de Stiembèque, sis à Guembecque (Gambecque), paroisse de Clerques, acquis par Hugues Féron de Josse de Monchy, sr de Guembecque.
(de Rosny, IV, p. 234.)

1544. — Hugues Féron, bourgeois de Tournehem, tient de mond. seigneur (de Tournehem) un fief et noble tenement séant aud. lieu de Clerques, nommé le fief d'Estiembecque, qui se comprend en 12 livres de rente...
(Arch. du Nord. B. 16733, no 99.)

Digitized by Google

ESTIEMBECQUE

Fief sur Louches, tenu du château de Tournehem.

1394. — Tournehem - George de la Paume (de la Palme), esc., pour relief de la terre de Steenbecque.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1461. — .... à Guichard Bournel (mari de Jehanne de Wissoc), seigneur de Naus-au-mont et d'Estiembecque, durant les vies de Julien, son fils, et de demiselle Jorine, sa fille.... (Compte de l'Argentier de Saint-Omer, f° 104 v°.)

1544. — Hugues Bournel, esc. s^r^ d'Estiembecque, tient de mond. très redoubté seigneur monseigneur de Bevres en ung seul fief, foy et hommaige, ad cause de sad. chastellenye de Tournehen, la motte où est assis le chasteau, dongeon et pourprins dud. lieu d'Estiembecque.
(Arch. du Nord. B. 16733, n° 58.)

1738. — Veuve Boutin et le s^r^ Boutin de Beauffort, seigneurs d'Estiembeck. (Cf. Mém. imprimé pour Ant^ne^-Jos. Donjon, éc. fils et hér. d'Ant^ne^ Donjon, éc. Conseiller secrét^re^ du Roy, etc... appellant et demandeur ; contre le s^r^ Ant^ne^-Thomas Le Secq de S^t^ Martin, cy-devant substitut de M. le Procureur Général aux eaux et forêts au siège général de la Table de marbre du Palais à Paris, défendeur. — Paris, 1738.)

1759. — Guill.-Fr^çois^-Jos. Dehaut, s^r^ d'Estiembecq.
(Epigraphie du Canton d'Ardres, p. 208.)

ESTINGNECOURT

Fief à Campagne-les-Boulonnais, tenu du château de Renty.

1502. — Le fief qui fut Mathelin d'Authewille, à cause de sa femme, qui se nomme vulgairement le fief d'Estingnecourt, est de long et ancien temps retourné en la main de mes prédécesseurs par certains moyens. (Dénombrement par Ph^le^ de Croy, comte de Porcian, de la seigneurie de Renty. Manuscrit 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 130 v°.)

ESTOCQUAGE

ou *Estocage* (Droit d')[1] qui se percevait aux portes de la ville de Saint-Omer.

1401. — Mess^re^ Jean de Wissoc... relief du fief de l'estocquage à la porte Boulizienne.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1. *Estocage,* droit qu'on payait au seigneur pour prendre les souches d'arbres. (Godefroy.) Le droit qu'on percevait ici portait peut-être sur les entrées de bois.

Digitized by Google

1424. — Mayeur et Eschevins de Saint-Omer achètent de Jacques Platel un fief consistant en estocquage. (Ibid.)

1441. — Mayeur et eschevins de Saint-Omer pour l'estocage qui se lève aux portes de Saint-Omer. (Ibid.)

1562. — Droit d'Estocquaige ou de la Treille, qui se percevait autrefois aux portes de la ville, appartenant à la ville de Saint-Omer et qui « fut à Jehan d'Ardre ».
(Arch. de S[t] O. AB. XII, 1.)

ESTOCQUET (L')

Fief à Marthes.

1685, 2 octobre. — Partage des biens de M. Fr.-Jos. de Mailly-Mametz, vivant chevalier, seigneur et baron d'Ebleguem.... à d[lle] Agnès-Jeanne de Mailly-Mametz, la seigneurie de Wignacourt et d'Héronval, au village de Ligny, de Coquerel à Rely ; celle de l'Estoquet à Marthe et de Fontaine à Blessy. (Gros de Saint-Omer, n° 2.)

1760. — Le seigneur Baron d'Ablenghem (Ebblinghem) possède le fief seigneurial de l'Estocquet aud. lieu, consistant en droits seigneuriaux du revenu de 21 l. 12 s.
(20[es] Marthes.)

ESTRASELLES

alias Strasselles, fief sur Racquinghem.

1760. — Le Chanoine Dourlent, demt en la ville de Saint-Omer, possède la seigneurie de Strassel, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 56 l.
(20[es] Racquinghem.)

1766. — Les héritiers du s[r] Simon Dourlen, prêtre, chanoine de Saint-Omer, président du séminaire épiscopal, pour la seigneurie d'Estraselles, *cy-devant de Croix*[1], aud. Racquinghem, tenue de la seigneurie de la Pierre.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 239.)

1. Cette mention pourrait donner à penser que ce fief était l'ancienne seigneurie d'Estraselles de la famille de Croix. Mais les notes généalogiques de cette famille nous font connaître que le premier seigneur d'Estraselles de ce nom, Guillaume de Croix, conseiller d'Artois, avait épousé d[lle] Isabelle Esmenault, fille de Jacques, esc. s[r] d'*Estraselles en Beuvry*. Son fils Jacques, mort en 1628, et son petit-fils Charles, furent après lui seigneurs d'Estraselles. Mais ne pourrait-on supposer, pour expliquer la présente mention, qu'ils aient donné à un de leurs fiefs, sis à Racquinghem, le nom de leur principale seigneurie ? Une telle pratique était d'un usage courant en matière féodale. Elle pourrait, de plus, se corroborer ici par ce fait que la supposition que cette famille de Croix ait eu des posses-

Digitized by Google

1780. — M. Dourlen, chanoine, pour censives et droits seigneuriaux de la seigneurie d'Estrazelles.
(Centièmes Racquinghem, n° 29.)

ESTRASELLES

Fief à Saint-Martin-les-Aire.

Cette seigneurie a dû appartenir primitivement aux seigneurs de Blessel ainsi qu'il résulte de la mention suivante : « Dans le Greffe du Bailliage d'Aire repose un ancien écrit dans lequel est dit que les fiefs de Blessel, Saint-Quentin, Glominghem, Flamenchon et Estrasselle sont tenus en un seul fief du chasteau d'Aire. »
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 167, p. 82.)

1722, 20 octobre. — Louis Garson, Conseiller du Roi, subdélégué à l'Intendance de Picardie au dépt d'Aire, sr de Boyaval... fief et seigneurie d'Estracelles, comprenant une maison entourée de fossés et amasée, contenant trois mesures.... dont une terre tenant vers soleil à la rivière du Madicq. (Ibid. C. 194.)

1738, 25 février. — Louis-Philippe Garson d'Estrassel, à lui par succession de Philippe-Gabriel Garson de Quevaussart, son frère, fils et héritier de Louis-Joseph, tient du seigneur de Blessel le fief et seigneurie d'Estracelles, consistant en une maison et plusieurs bâtiments y annexés, entourés de fossés, le tout contenant 3 mesures...
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 167 : dénombrement de la seigneurie de Blessel.)

1739. — M. L. Garson, avocat et subdélégué à l'Intendance, à cause de sa terre et seigneurie d'Estrasselles et Tanelle. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 291.)

1759. — M. de Quévausart, pour seigneurie d'Estraselle, dont le revenu est de... 75 l. (20es Saint-Quentin.)

ESTRASSELLES

à Witternesse.

1759. — Prieur et religieux de Saint-André-lez-Aire... fiefs de Couppe-Gœulle et de Strassel, consistant en censives d'un revenu de 97 l... (20es Witternesse.)

ETANG

V. **Estang.**

sions à Racquinghem est confirmée par un acte du Gros de Saint-Omer du 6 mars 1556 (Ventes 1556, n° 18), portant vente de *terres à Racquinghem*, par les héritiers de Guillaume I de Croix, père de Guillaume, qui épousa dlle Esmenault.

Digitized by Google

ÉTREHEM

ou *Estrehem*, sur Leulinghem. Seigneurie d'Estrehem-en-Estrehem, mouvant de l'Abbaye de Saint-Bertin et s'étendant sur Étrehem et Tatinghem.

1412, 22 déc. — Clay Dane, éc. donne rapport et dénombrement d'un fief à Etrehem. (Ch. de St-Bertin, nº 2427. Ed. Haigneré.) Un « précis pour Maximilien-L.-Jos. de Pan, contre P.-Jos.-Fr. Gaillart, seigneur de Blairville, et du fief dit d'Etrehem en Etrehem », (Saint-Omer, Boubers 1769, p. 2), dit que c'est bien le fief qui fut, au 18e siècle, à M. Gaillart.

1416. — Saisine donnée par Bertran Anesart, bailli de Saint-Bertin, assisté des francs-hommes de la salle abbatiale, d'un fief de trente mesures, situé à Etrehem, vendu 400 fr. d'Artois par Jacques Platel, éc. et Margte Dane, sa fe, demt à Saint-Omer, à Jean de Haukoich *(sic)*, dit du Wincay, demt à Saint-Omer, lequel fief est advenu aud. Jacques Platel par la mort et trespas de feu David Dane et sur lequel Kateline de Nédonchel, vefve dud. feu David, doit avoir par douaire jouissance de moitié sa vie durant.

1435, 5 jour de march avant Pasques (n. st. **1436**). — Quittance donnée par l'abbé de St B. à Pierre de Haucoich, dit du Wincay, filz et héritier dud. Jehan, du relief et cambellage dud. fief tenu de l'abbaye de Saint-Bertin, assis en la paroisse de Tatinghem, nommé fief d'Estrehem.
(Archives de M. C. Van Kempen.)

1452. — Jean, seigneur de la Cressonnière, d'Estrehem, donne rapport du fief et seigneurie d'Estrehem à Estrehem et aux environs. (Ch. de St-Bertin, nº 2983 et mémoire cité.)

1515, 10 sept. — Wallerand d'Ocoche, époux de Jeanne d'Averoult, héritière de Jean de la Cressonnière, sert rapport du fief à l'abbé de Saint-Bertin.

Ils laissèrent trois enfants : Florimond, décédé sans postérité, Marie, qui ép. Henri Le Roy, d'où un fils, Maurice, et Barbe, qui ép. Nicolas de Courteville.

Henri Le Roy, ayant succédé à son oncle, Florimond, décéda lui-même sans postérité, et eut, pour héritière, sa nièce, Marie de Courteville, fille de Barbe d'Ocoche.

— Marie de Courteville ép. Wallerand d'Ausque. (Le Capitaine d'Ausque, sr d'Estrehem, est mentionné dans une lettre de rémission d'avril 1583. Arch. du Nord. B. 1786, fol. 33.)

1581. — Dlle Barbe d'Ausque, demle d'Estrehem et de Lœullinghem, fille des précédents, ép. Sébastien de Delft, seigneur de Lœulline.

Digitized by Google

XVII^e siècle. — Wallerand de Delft, seigneur d'Estrehem et Leulinghem, fils des précédents, vivait en 1607, mort avant 1666, teste le 14 avril 1662 (Gros de St-Omer, n° 6), ép. Béatrix le Chevalier.

— Marie-Catherine de Delf, d^lle de Leulinghem et Estréhem, fille des précédents, ép. Robert de Bersacques, fils de Mathieu et de Marie de Vissery.

— Philippe-Albert de Bersacques, fils des précédents, qui cède ses seigneuries à sa sœur, Thérèse-Roberline de Bersacques, décédée en 1708, qui avait épousé, en 1687, Jean-Pierre Contarini (mort en 1721), capitaine en la légion d'Alsace. (Notes généal. de M. V. de Noircarme.)

1726. — Jean-Joseph Contarini, fils des précédents, vendit le 24 avril 1726 les terres d'Etrehem et Leulinghem à Guislain-Alexandre Gaillard, dem^t à Aire, et dame Jeanne-Bernardine Roels, son épouse.

1739. — Guislain-Alex. Gaillart, à cause de ses terres et seigneuries de Etrehem et Leulinghem.
(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1769 et sv. — Pierre-Joseph-Fr. Gaillart, éc. seigneur de Blairville, Estrehem et Leulinghem, demeurant à Saint-Omer.

(Les données ci-dessus sont extraites en grande partie de deux mémoires judiciaires imprimés à Saint-Omer vers 1770 : l'un, pour Maximilien-L.-J. de Pan, cité plus haut ; l'autre, pour Pierre-Joseph-Fr. Gaillart, éc. seigneur de la baronnie de Blairville, Estrehem, Leulinghem, contre Max.-L.-J. de Pan, éc. seigneur de Wisques. Saint-Omer. Fertel, p. 47.)

— Pierre-Joseph-Constant Gaillart, fils du précédent (1752-1820). (Arch. de l'auteur, n° 83.)

1613. — Un rapport et dénombrement est servi le 6 juillet 1613 par le procureur de M^re André de Simblimont (Saint-Blimont), baron d'Ordre, seigneur de Gouy, etc... Offy, Embry en partie, *Estrehem*, etc... à Guislain de Fiennes, vicomte de Fruges, pour un fief au village d'Estrehem et Lœulinghem, tenu de la seigneurie de Lumbres qui est mouvante du Conté de Seninghem.
(Arch. de l'auteur, n° 83.)

Une mention marginale dit qu'il s'agit du « fief d'*Ordre* d'Estrehem, à présent nommé le fief de S^t Maurice ». Il n'est donc pas douteux que la qualification de « s^r d'Estrehem », donnée à André de S^t Blimont, s'applique à ce fief et non à la seigneurie proprement dite d'Etrehem.

V. les fiefs : Ordre, Saint-Maurice.

EULE, EULLE

V. **Elnes.**

Digitized by Google

FAMECHON, FAMENCHON

pour *Flamençon*. V. ce mot.

FAROUCHE

(Fief) à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Dénombrement de la terre de Campagne-les-Boulonnais par Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois... 36e fief : Pierre-Louis Ducrocq, laboureur au hameau d'Happe à Campagne, à cause de Marie-Jh Delattre, sa femme, icelle fille de Jacques, fils d'Antoine, pour un fief seigneurial aud. Happe, relevant de la seigneurie de Campagne et nommé Farouche, consistant en manoir, terres et rentes foncières... Ledit Ducrocq, *dit Farouche*, tient de lui-même certaines terres, etc...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

FARSOUX

(Fief) sis à Coyecques et tenu de la seigneurie de Comtes.

Fin XVe siècle. — Fief Farsoux, situé à Coyecques, tenu d'Estienne de Renty, à cause de sa seigneurie de Comtes. (Arch. du Nord. B. 16700, fo 21 vo.)

1786, 25 mai. — ... Item l'église de Coyecque tient de la seigneurie de Comte un fief et noble tenement vicomtier, nommé le fief *Farsous*, se consistant dans un quartier et demy de prey séant es preys de Ponche... et en plusieurs censives. (Ibid. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine de Fauquembergues, fo 95 vo.)

FASQUELLE

à Campagne-les-Boulonnais et Verchocq ; arrière-fief du château de Saint-Omer.

1473. -- Jehenne de May, vefve Guy Quiéret, pour fief et seigneurie de Fasquelle à Campagne-les-Boulonnais.

(Arch. du Nord. B. 16700, fo 98 ro.)

1502. — Adrien Daveluys, par achat par lui fait naguère de Franchois Deule, héritier de deffuncte dle Adrienne de Saveuse, en son vivant femme Jehan Deule... terre et seigneurie de Fasquelles. (Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes. Dénombrement du fief de Renty, Campagne, etc.,. fo 69 ro.)

Plus tard, cette seigneurie fut confondue avec celle de Campagne et revendue en 1731 par le Comte Antue-Ph.-Ch.-Nic.-Augtin d'Egmont Pignatelly au prix de 165 l. de

Digitized by Google

vin et 3135 l. de principal à M. Ch.-Dom. de Lestendart, seigneur de Verchocq. Il est dit dans cet acte que cette seigneurie consiste en un droit de plantis, pêche, chasse, et que plusieurs fiefs en relèvent, dont ceux de *Mont-Guislain* et *Payelleville*. (Archives de Courset.)

V. les fiefs : Compingnolle, Mont Guillain, Payelleville, Pré Gardin, Ricquebourg.

Une autre seigneurie de *Fasquelles*, située en la paroisse de Verchocq, consistant en vingt-quatre mesures de terres « avesties de bois », appartenait aux Chanoines Gradués « du Membre de Thérouanne, transférés dans l'Eglise Cathédrale à Ypres ». Ceux-ci la vendirent, en avril 1728, pour le prix de 3000 florins, au marquis de l'Estandart, seigneur de Verchocq, qui, quelques années plus tard, réunissait les deux seigneuries. (Arch. de Courset.)

FASQUES

sur Verchocq, fief tenu du Comté de Fauquembergues, arrière-fief du château de Saint-Omer.

1566. — Jean Bournel, s^r^ de Fasques. (Belleval : Nobiliaire du Ponthieu.)

1623. — Le Baron de Namp (? *sic*) tient aussy sa terre et seigneurie de Fasques en laquelle il y at justice à dix livres par. de relief. (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 93 r°.)

1682, 4 avril. — Marquis de Lillers (Max.-Franç. de Carnin), seigneurie de Fasques tenue de Fauquembergues.
(Arch. de Courset. Comm^on^ abbé Delamotte.)

1739. — Ch.-Domin. marquis de l'Etendart, à cause de sa seigneurie de Fasques.
(Pr.-verb. Rédact. Coutumes, p. 11.)

1786, 25 mai. — Dame Isabelle-Josèphe-Rosalie d'Héricourt, dame de Canlers, Fasques, Estrée, etc..., douairière de Mess^re^ Phil.-Alb.-Jos. de Landas, chev. comte de Louvigny, seigneur dud. lieu, Couin-Saint-Léger, etc... à cause de sa terre et seigneurie de Fasques, échue à la dame Comtesse de Louvigny de la succession de madame sa sœur, par indivis présentement avec monsieur de la Pasture, seigneur de Verchocq, venant de la succession de feu mons^r^ le marquis de Lestendart, actuellement réunis et appartenant à mons^r^ le baron de Coupigny.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Rapport du Domaine de Fauquembergues, f° 109 v°. Même mention dans un rapport du 28 mai 1770 dans les archives de Courset.)

V. les fiefs : Crèvecœur, Croisettes, Morice de Paris, Prey.

Digitized by Google

FAUMONT

Fief à Zutkerque.

1722. — Dlle Marie-Margte d'Auchel, dame de Faumont, ép. 1o en 1712, Ph.-Eug. de Ponthièvre de Berlaere, maître particulier des eaux-et-forêts de la maîtrise de Tournehem, Lieutent Général du Bailliage à Tournehem. 2o Louis-Balthazar Prévot. (Pap. Généal. de la famille d'Auchel.)

1739. — P.-Fr. de Laurétan, seigneur de Faumont. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1760. — Le sr Louis-Alex. de Laurétan, seigneur de la seigneurie de Faumont, relevant de la baronnie d'Andre, consistant en rentes foncières d'un revenu de 7 l. 10 s. (20es Zutkerque.)

FAUQUEMBERGUES

Actuellement chef-lieu de canton, ancien chef-lieu d'une châtellenie tenue directement du Souverain.

Dès le début de sa formation, cette châtellenie était de la mouvance de celle de Saint-Omer et ce sont les Châtelains de Saint-Omer qui sont sires de Fauquembergues. La Généalogie en a été donnée par M. Giry dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1874-1875. « Les Châtelains de Saint-Omer, 1042-1386. »

Dans ce savant travail, le premier qui est cité avec le titre de seigneur de Fauquembergues, sans être châtelain de Saint-Omer, est *Hugues* (vivant en 1146), fils de Guillaume II de Saint-Omer et de Mélisende de Picquigny. Mais, après lui, l'apanage fait retour aux Châtelains, *Guillaume III* de Saint-Omer, son frère (vivant en 1161-1178), puis ses descendants *Guillaume IV*, *Guillaume V* (1171+ 1246). Ensuite, la descendance se continue par les femmes dans les familles de Renenghes, puis de Beaumont, pour arriver à *Sanse de Beaumont*, décédé en 1400 sans postérité, fils de Florent, sire de Beaurieux (qui hérita en 1363 du comté de Fauquembergues et de la châtellenie de Saint-Omer), et de Béatrix de Lalaing, dame de Semeries (Septmeries en Hainaut).

Ainsi que l'expose M. Brassart dans son travail documenté « Le Duel judiciaire du Comte de Fauquembergue et du seigneur de Sorel (1372) avec des notes sur les Comtes de Fauquembergue » (Mémre Soc. Ant. Mor. t. 19, pp. 1-41), c'est dans une charte de 1234 que l'on voit pour la première fois le Châtelain de Saint-Omer parler de son *Comté* de Fauquembergue; mais c'est moins d'une érection spéciale que provient ce titre que du fait que la terre de Fauquembergues assurait à son possesseur toutes les prérogatives dont un *Comte* pouvait se prévaloir.

Digitized by Google

Nous savons aussi que Sanse de Beaumont avait engagé son comté de Fauquembergues en 1367 à l'Avoué de Thérouanne, Eustache de Conflans, et, en 1372, le vendit à réméré à Jeanne de Luxembourg, comtesse douairière de Saint-Pol, morte sans descendance. A la suite de ce décès, son neveu et héritier, Wallerand de Raineval, releva « la comté disant luy estre escheue ».

1407. — M. le vidame d'Amiens (Baudouin d'Ailly) paie le relief de « la conté de Faukenberghe » à lui venue par sa femme Jehenne, fille de Waleran de Rayneval.

1410. — Jehan de Beaurieu, dit de Beaumont, neveu de Sanse, rentre en possession du comté aliéné à réméré. Il épouse dame Vallencienne de la Viefville, avec clause de retour du comté à la famille de la Viefville au cas où le comte de Fauquembergues viendrait à mourir sans descendant. Il fut tué à Azincourt.

1415. — Gauthier de Beaurieu, frère du précédent, meurt sans postérité, et son héritage échoit à sa sœur Jeanne de Beaumont, dit de Beaurieu, veuve de Fier-à-Bras, bâtard de Vertain.

1444. — Jean de Vertain épouse Marguerite de la Viefville, et transporte, vers 1474, le comté à son frère Englebert.

En 1444. — Mons^r Antoine, s^r de Croy, comte de Porcien, s^r de Renty et d'Arscot, conseiller et chambellan de M. le duc de Bourg^ne, s'est fait décréter sur la terre de F. pour seurté de 400 frans de rente, appartenant à Jean de Vertain, comte de F. et à mad^le Marg^te de la Vieuville, sa femme. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Au sujet de cette emprise sur la terre de Fauquembergues résultant d'un contrat de mariage, on a remarqué qu'Antoine de Croy avait cherché à transformer cette seigneurie en fief tenu de sa terre de Renty. Il obtint même du duc de Bourgogne des lettres patentes datées de Bruxelles le 5 mai 1443, consacrant expressément ce nouvel état de choses, mais ces lettres patentes ne produisirent pas leur effet, soit qu'elles aient été aussitôt modifiées ou annulées, car la lignée naturelle des anciens comtes de Fauquembergues continua à demeurer en possession de la seigneurie et à la tenir directement du château de Saint-Omer.

1474-75. — Englebert de Vertain, puis Jehan, son fils, qui le reçoit en 1475 « en avanchement de mariage » et meurt sans descendance.

1481-82. — Philippe de Bourgogne[1], fils d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne, et de Jeanne de la Viefville, se prévaut, du chef de sa mère, née de la Viefville, de la

1. Seigneur de Bevres (*Beveren* au pays de Waes).

Digitized by Google

clause de mariage de Jean de Beaurieu, dit de Beaumont, mentionnée précédemment (sous l'année 1410), et, du consentement même de Jean de Vertain, se fait « décréter en la conté et seignourie de Fauquemberghe par les bailli et frans hommes du chasteau de S^t^ Omer... »

Quoi qu'il en soit, cette convention ne fut pas acceptée par d'autres prétendants au Comté de Fauquembergues, car, en 1502, nous n'en trouvons pas moins de *quatre* qui paient le droit de relief[1].

1502. — Adolf de Bourgogne, seigneur de Bevres, de la Vere, etc... pour la comté de F. venue de Ph. de Bourg^ne^, seigneur de Bevres, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1502. — Jean de Hun, esc. s^r^ de Villers le Potterie, pour la comté de Fauquemberghe à luy venue de Mess^re^ Jean de Vertain, comte de F. (Ibid.)

1502. — Jacques, seigneur d'Ittre et de Baudemont, pour la C^té^ de F. venue de Mess^re^ J. de Vertain, comte dud. lieu, comme son plus proche hoir apparent[2]. (Ibid.)

1502. — Charles de Boulainvilliers, esc., mary et bail de d^lle^ Catherinne de Havard, sa femme, pour la comté de F. à elle escheue en ligne directe de Marguerite de Faulquemberghe, en son temps comtesse dud. lieu. (Ibid.)

La prétention de ce dernier paraît avoir reposé sur des bases bien lointaines, car dans les ancêtres des comtes de Fauquembergues on ne trouve, du nom de Marguerite, que Marguerite de Saint-Omer, épouse de Baudouin de Créquy et l'une des nombreuses filles de Guillaume IV, châtelain de Saint-Omer, mort vers 1191, laquelle Marguerite n'avait d'ailleurs jamais possédé elle-même le comté de Fauquembergue. (Brassart, *op cit.*)

Quoi qu'il en soit, à la suite de ces compétitions, le comté fut vendu, vers 1505, à Antoine de Ligne, baron de Ligne et de Bellœil, décédé en 1522.

— Jacques de Ligne, décédé en 1552, puis Philippe qui transmet, de son vivant, en 1579, le comté à son frère Georges; celui-ci mourut dans l'année même, de sorte que Philippe en reprit possession jusqu'à sa mort en 1583.

Mais, en 1571 (voir Corresp. du Magistrat de St-Omer, n^os^ 3507 et 3592), la seigneurie paraît avoir été engagée pendant deux ans environ au s^r^ de Capres (Oudart de Bournonville, qui fut plus tard gouverneur d'Artois).

1. Le paiement du droit de relief ne faisait qu'affirmer des prétentions sur le fief et ne préjugeait en rien de la question de dévolution qui se discutait devant la juridiction compétente. (Brassart, *op. cit.*)

2. Un Etienne d'Ittre, chev., épousa Jeanne de Vertain, tante du dernier comte de Fauquembergues. Ce Jacques d'Ittre n'était donc que cousin, comme, du reste, Jean de Hun.

Digitized by Google

1583. — Lamoral, prince de Ligne, dont le fils Florent, décédé avant son père, portait aussi le titre de comte de Fauquembergues.

— Claude, fils de Florent, succéda à Lamoral et transmit le comté à son fils Henri, en 1679.

1702-1757. — Claude-Lamoral, fils d'Henri, comparaît à la rédaction des Coutumes en 1739 et meurt en 1757. Son fils, Charles-Joseph, fut le dernier comte de Fauquembergues.

1759. — Mgr le prince de Ligne... pour seigneurie de Fauquembergue, consistant en censives et redevances d'une valeur de 910 l. 11 s. (20es Fauquembergues.)

1786, 25 mai. — Rapport et dénombrement servi par Charles-Joseph, prince de Ligne, au Roi de France, pour le Domaine, Ville et Comté de Fauquembergues. Gros cahier en parchemin de trente-huit cahiers formant 284 feuillets. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

V. les fiefs : Fildin, Fillières, Fontaine, Marmouce, Motte-Dieu, Normand, Olphus, Perin, Sarton, Van Poel, Vaux.

Fiefs au Chapitre de Fauquembergues : Chapitre, Mercq.

FAUQUEMBERGUES (VICOMTÉ DE)

Ce fief, consistant en droits seigneuriaux qui se percevaient à Fauquembergues et aux environs, était très anciennement la possession du seigneur de Renty.

1502. — « Item, à cause de mad. seigneurie et chastellenie de Renty, je suis chastellain et visconte de Faulkemberghe » par suite d'un vidimus, daté du 24 juillet 1400, de Walleran, seigneur de Rayneval et Cte de F. d'une ancienne lettre de Guillaume, châtelain de Saint-Omer, reconnaissant à Ernoul, seigneur de Renty, ce droit de viscomté. (Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes. Dénombrement du fief de Renty, fo 30 vo.)

1629. — Le marquis de Renty tient en fief la viscomté dud. Fauquembergue. (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, fo 92 ro.)

1786, 25 mai. — Monseigneur Casimir comte d'Egmont-Pignatelly, duc de Gueldre, marquis de Renty, vicomte de Fauquembergues. (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 59 vo.)

Au dix-huitième siècle, on remarque que la perception des droits afférents à ce fief était affermée à un représentant qui prenait dans sa gestion le titre de vicomte de Fauquembergues.

Digitized by Google

FAVIER

ou *Favières*, fief à Saint-Quentin-les-Aire, tenu de la seigneurie de Blessel.

1660. — M. Jehan de la Viesville... fiefs Bocquet, Tanel, Mont de Biennes, du Jardin, Favières.
(Arch. du Nord. B. 16318, f° 100.)

1722, 20 octobre. — Domin.-Jean-Jacques de Lencquesaing, s^r de la Prée, fils et hér. de Franç^s-Jean-Jacques, pour le fief Favier, consistant en manoir autrefois amazé, prés, pâture, fossés, et environ treize mesures d'autres terres, près le mont de Bienne, territoire de S^t Quentin. (Ibid. Bur. Fin. C. 194 : aveu de la seigneurie de Blessel.)

1758, 25 février. — Les héritiers du sieur Jean-Jacques de Lencquesaing, éc. s^r de la Prée, tiennent de la seigneurie de Blessel un fief et noble tenement nommé le fief Favier, consistant en un ancien manoir autrefois amazé, etc... (Ibid. C. 167 ; dénombrement de la seigneurie de Blessel, p. 16, n° 20.)

FAY

de *Thiembronne* (Fief du), tenu de la seigneurie de Thiembronne.

1563. — D^lle Françoise de Heronval, veuve de N. de Clem, et à présent femme de François d'Ocoche, donne à son fils Yzembart de Clem, éc., à l'occasion de son mariage avec d^lle Jehenne de Lianne, « le lieu et plaiche du « *Fay* que solloit estre amazé auparavant les guerres, « séant en la paroiche dud. Thiembrone, se consistant en « 15 à 16 mesures de terre gardinajges, dix mesures de « preys, 35 mesures à la solle... le tout ainsy qu'il se « comprend et extend... en ung seul fief de la seigneurie « dud. Thiembronne... » (Contr. du mar. d'Yzembart de Clem et de Jehenne de Lianne. Gros de S^t Omer, 1563, n° 11.)

FEBVIN-PALFART

Actuellement commune du Canton de Fauquembergues.

La seigneurie de Febvin aurait été partagée entre l'abbaye de Blangy, qui y avait une prévôté et le patronat de l'église, (v. Epigraphie du Canton de Fauquembergues, pp. 134-135) et l'abbaye de Saint-Bertin, si, du moins, on peut se rapporter à l'indication suivante :

1760. — Les Abbé et Religieux de Saint-Bertin, seigneurs principaux. Le revenu de leur seigneurie est estimé 210 l. pour les censives, 70 l. pour les droits seigneuriaux.
(20^es Febvin-Palfart.)

Digitized by Google

Sic. Mais comment se fait-il qu'il ne soit pas fait allusion à cette seigneurie dans les Chartes de Saint-Bertin et que la localité de Febvin n'y est rappelée (nº 2952) que pour une affaire se référant à l'abbaye de Blangy ? Je me demande donc si, dans la citation des Vingtièmes, le scribe n'aura pas écrit « de Sᵗ Bertin » au lieu de « Sᵗᵉ Berthe ».

V. les fiefs : Hurtebise, Livossart, Mollinet, Mont-Cornet, Onenghem (d'), Palfart, Pipemont.

FERLINGHEM

sur Brèmes, seigneurie tenue de la baronnie de Balinghem.

1442. — Robert de Balinghem.

1503. — François de Balinghem. — Adrien de Balinghem, sʳ de Courteheuse, père de Marguerite, dame de Ferlinghem, femme de Jean d'Ostrel, sʳ de Lières.
(de Rosny, p. 550.)

1572. — Pierre d'Ostrel, sʳ de Frelinghem.

1573. — Damˡᵉ Marie de Gourllay, vᵛᵉ de feu Hugues de Belloy, esc. sʳ de Rogehent, héritière du côté paternel de défunt Jehan de la Mothe, esc. sʳ de Sᵗ Martin, consent que Baudrain de Massiet, esc. sʳ de Staples, demᵗ à Bruges, cousin maternel d'icelluy feu, puisse appréhender le fief, terre et seigneurie de Frelinghem aud. feu sʳ de Sᵗ Martin. (Minutes des notaires de Montreuil. Commᵒⁿ de M. Rodière.)

1660. — Gilles-François d'Ostrel, sʳ de Lières, vend une partie de la seigneurie à Jacques le Gris, aïeul de Françoise de Cailly, qui la porte en mariage à Blaise Mallet.
(Cf. de Rosny, p. 550.)

1687. — L'autre partie fait l'objet d'une cession, en 1687, par M. Claude de Sᵗ Simon, chev. sʳ de Mont Bléru, légataire de dame de Prunelay, sa mère, veuve en secondes noces de Gilles-Fr. d'Ostrel, ch. sʳ de Ferlinghem, à Thomas le Secq de Launay, d'où elle passa à sa fille Marie-Marguerite le Secq de Launay, mère de Charles de Musnier, sʳ de Spinefort.

En 1783. — La terre de Ferlinghem est possédée par led. Musnier de Spinefort et Mallet de Bresmes, entre les auteurs desquels elle a été divisée.
(Terrier de la Baronnie de Balinghem de 1783, art 31. Arch. du Château de St-Martin-en-Louches.)

A la fin du XVIIIᵉ siècle. — M. de la Gorgue de Rosny se rendit acquéreur de la terre. (Cf. de Rosny, p. 550.)

Digitized by Google

FERLINGHEM

Autre seigneurie de Ferlinghem, tenue de la seigneurie d'Audrehem.

La « vicomté de Ferlinghem » est composée de trois fiefs à présent (1771) réunis en un seul :
du premier, Jean de Sept fontaines a servi dénombrement le 18 octobre 1501. Après lui, Charles Desvaux, sr de Contenanche, le 22 déc. 1541 ;
du second, Gaucher de Colincourt a servi dénombrement le 4 août 1540 ;
du troisième, Charles de Vaux a servi dénombrement le 12 décembre 1542.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242 : dénombrement du 18 janvier 1771.)

1590. — Flour de Baynast, sr de Sept-Fontaines.
(de Rosny, p. 550.)

1730, 7 octobre. — Henri Roblain (Robelin), seigneur de Septfontaines, vicomte de Ferlinghem, Louches, Autingues (en partie). (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

1771, 18 janvier. — Pierre Robelin, tient la vicomté de Ferlinghem, composée de trois fiefs, à présent assis en un seul (v. plus haut). (Ibid.)

FERLINCHEM (MOTTE DE)

Fief de la *Motte* ou du *moulin* de Ferlinghem, consistant en un moulin banal, bâtiments, cour, jardin d'une contenance d'une mesure de terre, et situé entre les territoires de Ferlinghem, Landrethun et Rodelinghem.

1720. — François du Wicquet.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 39. Dossier 9.)

1758, 10 février. — 1° Dlle Marie-Claudine-Hélène du Wicquet, épouse de Messre Estienne de Laboulie, chev. Commandt en la ville de Calais ; 2° Dlle Marie-Antte-Cécile du Wicquet de St Martin ; 3° Dame Marie-Louise Varlet, épouse de Jean-Antne d'Isque, seigneur de Cambresèque, le Breuil, etc., colonel d'Infie demt à Boulogne, mère tutrice de Jean-Bapte du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, lieut d'Infie au Régt de Forest, son fils meneur, heritier de Jacques du Wicquet, son père, vivant seigneur de Landrethun..... pour 4 fiefs relevant du château de Tournehem.... 4e fief de la motte ou du moulin de Ferlinghem...
(Ibid. C. 244.)

Digitized by Google

FERMEL ou FREMEL

(Fief du) au village d'Enquin, tenu du château d'Aire, comprenant, d'une part un manoir nommé le Fremel, amazé de trois mesures environ, et de trente et une mesures d'autres terres [1].

1438. — Béatrix de Boufflers, veuve de Baudrain de Sains. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XV^e siècle et XVI^e siècle. — Antoine de Sains. (Arch. du Nord. B. 13818.)

D^lle Aélips de Sains, ép. N....
Huez Crestel.
Michel du Crestel.
Charles du Crestel, éc. s^r du Fermel.
(Arch. du Nord. B. 16318. Reg. aux fiefs du Château d'Aire, f° 129 v°.)

1546. — Toussains Segon. (Ibid. B. 16053.)

1573. — Charles Crestel, éc. seigneur du Fermel.
(Table des Registres des Saisines de Saint-Omer aux Arch. du Pas-de-Calais.)

1601. — Charles du Crestel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1639. — Pierre de Grenet, esc. vicomte et seigneur de Serques, Beaurepaire, le Fremel [2], comparaît au contrat de m. de sa fille, Marie de Grenet, avec Jacques de Walleké. (Gros de Saint-Omer. 8 mai 1639.)

1690, 15 juillet. — Dame Marie-Jacqueline du Wez de Guines, douairière marquise de Lugy, dame de Reclinghem, Matringhem en partie, du Fremel... fief le Fremel es village, terroir et dismage d'Enquin, eschu par le trespas de feu Mess^re Jacques de Walehé, chev. seigneur d'Arquingout, son aïeul.

1729, 3 janvier. — Phil.-Ch. de Kessel, mary et bail de Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buissière, fille de Mess^re Oudart-Joseph de la Buissière, fief et seigneurie du Fermel, échu à icelle par le trespas du feu seigneur marquis de Lugy, son père, à lui par le trépas de Marie-Jacqueline du Wez de Guisnes, sa mère, provenant de François d'Assonville, seigneur de Sautricourt.

1. D'après un autre document de 1660 (V. Bull. S.A.M t. VIII. p 99), ce fief consiste, tant en manoirs que terres à labour en 43 mesures, 3 quartiers 1 verge, dont le s^r du Fermel tient 33 mesures, 3 quartiers, le surplus est tenu par les hommes cottiers dud. seigneur.

2. Il était aussi seigneur du Fermont (près Aubigny). La généalogie de Grenet extr. des mnss du prince de Béthune (Bibl. Sens à Arras) indique bien les deux seigneuries ; donc il ne peut y avoir confusion.

Digitized by Google

1739. — Dlle de la Buissière, à cause de sa seigneurie du Fremel-à Enquin. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes d'Artois, pp. 6 et 391.)

FERNAGUE

Au XVIIIe siècle, il y avait, à Blendecques, un fief nommé *Fernague*. (Mém. S.A.M. t. 25, p. 61.)

FERTIN

sur Audrehem, autrefois sur Clerques, seigneurie tenue du château de Tournehem, contenant un manoir et sept mesures de terre.

M. de Rosny cite un certain nombre de personnages qui portaient ce nom dès la fin du 14e siècle.

1468. — Martin, bailli et receveur de Tournehem, sr d'Estiembecque.

1544. — Flour, fils de Jean de Fertin, paie relief pour led. fief de Fertin. (V. de Rosny, p. 553, et Courtois, dans Mém. S.A.M. 13, p. 87, d'après le registre coté 16733. Arch. du Nord. B. no 97.)

1557. — Jérôme de Fertin, sr dud. lieu, puis Flour, son fils, allié à Françoise le Prevost, dle de Pendé.

1626. — Isabeau de Fertin, fille des précédents, ép. 1o le 12 février 1626, César de Bacouël, éc. victe de Saigneville; 2o André de St Blimont, baron d'Ordre, vivant en 1647. (de Rosny, ibid.)

1697, 19 déc. — Mathurin Vérité, chirurgien-major des hôpitaux de Saint-Omer [1], fief de sept mesures où était ci-devant l'ancienne maison de Fertin.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243.)

1740, 14 sept. — Damle Marie-Frse de Vérité, fille de Paul, iceluy, fils du sr Mathurin, ce dernier, par achat de Madame de Bacouël, dame de Fertin. (Ibid.) Elle épousa son cousin-germain, François-Joseph Lecomte Thomassin, commandant au Corps royal d'artillerie, décédé à Saint-Omer en 1802.

1780. — M. de Thomassin *(sic)*, propriétaire de la ferme nommée Fertin, paroisse d'Audrehem. (Centièmes Clerques.)
D'après l'Epigraphie du Canton d'Ardres, p. 226, le manoir a passé ensuite, par aliénation, à la famille Le Sergeant.

1. Né à Saint-Vincent de Loroner le 5 septembre 1642, décédé à Saint-Omer le 8 février 1722, ép. Marie-Antoinette Quevillart.

Digitized by Google

FEUILLIE

(Fief de la) pour *Fœullie*. V. **Fœullie.**

FEUTREL

Fief relevant de la seigneurie d'Ordre à Embry.

1771, 20 mars. — Ferdin.-Phil.-Bernard de Bryas, marquis de Royon, hér de Louis-Franç. de Brias, marquis de Royon et du bourg d'Embry... le fief Feutrel, relevt de la seigneurie d'Ordre, à 60 s. par. de relief, par achat que L.-Fr. de Brias a fait du sr Lamirande. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 255, no 207.)

FÉVIN

Fief à Rebecques.
(Indiqué dans le Dictre Topogr. du Pas-de-Calais.)

FIENNES

(Fief du *Cornet* ou de), à Rebergue. V. **Cornet.**

FIGUIER (LE)

Fief à Tournehem, tenu du château de Tournehem.

1543. — Antoine Pinchevel tient de la chastellenie de Tournehem un fief près la forêt de Tournehem, icelluy fief nommé le fief du *Figuier*.
(Arch. du Nord. B. 16733, fo 5 vo.)

1570, 22 sept. — Anthine Pincheu, demt à Wattenes, vend à Regnauld de Lozière, demeurant à Tournehem, le fief nommé le Figuier, situé à Belle Verdure, près la forêt de Tournehem, contenant seize mesures, tenu du Roi à cause de son château de Tournehem.
(Gros de Saint-Omer. Ventes, no 7.)

1760, 4 janvier. — Jean-Baple Aubert, notaire royal au Gouvernement de Calais, veuf de Marie-Thér.-Jos. de Ponthièvre de Berlaere, tuteur des héritiers d'icelle.... fiefs du château de Tournehem échus aux enfants par le décès d'icelle mère arrivé en 1754... fief nommé *le Figuier*, sur la paroisse de Tournehem, consistant en quatre mesures de terres à labour auprès du bois nommé « les Ringuier ». (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

1779, 16 juillet. — ... Fief de cinq mesures de terre à Tournehem, nommé Figuier, par Pierre l'Ay... (Ibid. C. 88.)

Digitized by Google

FILDIN

(Fief de) à Fauquembergues.

1623. — Jacques Macaire tient aussy son fief de Fildin à Faucquembergue à dix l. par. de relief. (Reg. aux Fiefs de Val. Taflin. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f° 95 v°.)

FILET, FILEY

(Fief du) en la ville de Saint-Omer, appelé ainsi du nom de la rue en laquelle il était assis. Il était plus communément connu sous l'appellation de *Pénéranda*, du nom de la famille qui le possédait. V. ce mot.

FILLIERS, FILLIÈVRE

Seigneurie à Fauquembergues.

1782, 6 nov. — Rapport et dénombrement que nous, administrateurs des biens et revenus temporels de l'église paroissiale dud. Fauquembergue, servons à son Alt^se^ le prince de Ligne, pour un fief et noble tenement appart^t^ à lad. église, à eux donné par Jacques Macaere et sa femme, Jeanne Braure, par contrat en date du 13 février 1629 : led. fief nommé vulgairement le fief Fillier, situé au terroir dud. Fauquembergues, lequel consiste en plusieurs rentes foncières seigneuriales... (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, f° 274 r°.)

1759. — L'Eglise de Fauquembergues possède un fief seigneurial nommé Fillièvre, produisant un revenu de 13 l. 2 s. (20^es^ de Fauquembergues.)

FLAMENÇON

Famechon, fief à Rebecques.

1397. — Madame de Famechon, au nom de Coppin de le Viefville, son fils... fief de Famechon.

1429. — Jehan de la Viesville, seigneur de Norem et Famechon.

1445. — Jacques de la Viefville vend à Guy Bournel, cap^ne^ d'Ardre, la seigneurie de Famechon.

1464. — Fiefs venus à Antoine, bâtard de Bourgogne, à cause de sa femme, Jeanne de la Viesville... fiefs du Chocquel et de Famechon. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1722, 20 octobre. — A.-Aug. de Montmorency, sert dénombrement de la seigneurie de Blessel... à cause de laquelle il tient sa terre et seigneurie de Flamenchon

Digitized by Google

« proche Mametz et Rebecque, distant d'une lieue de la ville d'Aire... d'un revenu de 104 fl. 12 s. en plus, droits à lever sur 216 mesures de terres diverses ».
(Arch. du Nord. Bur. Fin C. 194.)

1758, 25 février. — Anne-Alex. de Montmorency sert également dénombrement de la même seigneurie.
(Ibid. C. 167, pp. 82-83.)

1760. — M. le Prince de Robecque possède la seigneurie de Flamençon, consistant en censives.
(20es Flamençon, paroisse de Rebecque.)

FLÉCHIN

Actuellement commune du canton de Fauquembergues, seigneurie tenue des châteaux d'Aire et de Saint-Omer.

XII siècle. — Gerbol de Fléchin — Alide de Fléchin.
(Cf. Dictionn. Histor. et Archéol. du P.-de-C. Saint-Omer, t. 3, p. 164.)

1210. — Dîme et terrage de Fléchin, donné par Robert de Lannoy à l'abbaye de Saint-Bertin et tenu d'Hugues de Fléchin. (Ch. de St-Bertin, éd. Haigneré, no 566.)

1259. — Walo de Fléchin, dominus de Fléchin.
(Ibid. no 1057.

XIVe siècle. — Simon de Fleschin, dit Boules, vivait en 1315.
— Adrien de Fleschin, sr de Fleschin, Fleschinel, Reclinghem, fils de Jean et de Catherine de Honvaut.
(de Rosny, p. 574.)

1402. — Antoine de Fontaines, pour relief de la terre de Fléchin. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1443. — Ant. de Havesquerque, chev. sr de Fontaine et Fléchin. (Ibid.)

1450. — Du compte d'Aire finissant en 1450 : de Jehan de Créquy, chlr, chambellan du duc de Bourgogne, pour les reliefs et cambellaige et autres droits deus à cause de 300 fr. de rente que dame « Margte de Bevre, veuve de feu Anthoine de Haveskerque, jadis sr de Fontaines et de Flecin » a droit de prendre pour son douaire sur la terre de Fléchin tenue du châtel d'Aire et dont mond. sr de Créquy est héritier par le trespas de monsr de Fontaine.
(Commun de M. de la Charie.)

1500. — Jean de Créquy, sr de Canaple... fief de Fléchin. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Digitized by Google

1518. — Carolus de Créquy, dominus de Fléchin, decanus Tornacencis.
(Gallia Christiana. Ed. 1751. T. X. Col. 1570.)

1553-1560. — Antoine de Créquy, évêque nommé, mais non intronisé, de Thérouanne, devint évêque de Nantes, abbé commandataire de S[t] Julien de Tours, s[r] de Créquy, Canaples, Fléchin. (Cf. Regestes des Evêques de Thérouanne et Arch. du Nord. B. 16318.)
La Chronique dit pourtant qu'il ne jouit pas de sa seigneurie de Fléchin qui fut confisquée par Charles-Quint et donnée à M. de Noyelles. (Cf. Dict. histor. et archéol. du P.-de-C. Saint-Omer. T. 3, p. 163.)

1586. — Adrien de Noyelles, chev. s[r] de Croix, Lisbourg, Boncourt, Fléchin, Gouvern[r] et Cap[ne] des ville et cité d'Arras. (Cf. Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, n° 5889 et Arch. du Nord. B. 13848.)

1623. — Le Comte de Croix (de Noyelles) tient le fief de la justice de Fléchin, à dix livres par. de relief. (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 92 v°.)
— Françoise de Noyelles, héritière de Jacques, lequel était fils d'Adrien, apporte en mariage le marquisat de Lisbourg, le comté de Croix et la seigneurie de Fléchin à son mari Florent de Noyelles, comte de Marle, baron du Rossignol. (Cf. Vegiano : Nobiliaire des Pays-Bas, p. 1458.)
— Eugène de Noyelles, fils des précédents, vendit, vers 1677, le comté de Croix et ses seigneuries d'Artois. D[lle] Anne-Françoise de Wissocq, qui les acquiert, les apporte en mariage à Octave-Joseph de Trazegnies.

1739. — Marquis de Trazegnies, à cause de la Comté de Fléchin. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 287.)

1759. — Marquis de Trazegnies, seigneurie dud. lieu d'un revenu en censives de 190 l., en autres droits, 60 l.
(20[es] Fléchin.)

1780. — Même mention au Registre des Centièmes.

FLÉCHINEL

ou *Fléchinelle* sur Enquin.

1353. — Pierre de Boncourt, sire de Fléchinel.
(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré, n° 1660.)

1407. — Colart de Lannoy, seigneur de Fléchinel.
(Ibid. n° 2258.)

1473. — Ph. de Honvault, à cause de sa seigneurie de Fléchinel, tenue de la Comté de Fauquembergues. (Arch. du Nord. B. 16700, f° 28.) Il avait épousé Catherine de Lannoy.

Digitized by Google

1495-1507. — Wallerand de Honvault, éc. fils du précédent, ép. Margte de Hézecque. (de Rosny, p. 575 et Arch. de Beaulaincourt, p. 220.)

1559. — Chrestienne de Honvault, fille des précédents, testa en 1559 ; épousa Jean de Fleschin, sr de Reclinghem.

— Adrien de Fléchin, éc. sr de Reclinghem, Fléchinel, ép. Margte de Herins.

— Françe de Fléchin, ép. en 1593, Jean des Planeques, et décéda en 1632.

— Madelaine des Planeques, dite de Béthune, ép. le 3 mai 1630, Georges de Beaulaincourt, sr de Bellenville, La Beuvrière. (Arch. de Beaulaincourt, p. 220.)

1623. — Messire Jean Desplanecques, sr de Teneques, Reclinghem, mary et bail de damle Françse de Fléchin, fille et héritière de messire Adrien de Fléchin, sr de Fléchinel. (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 100 vo.)

— Georges-Françs de Beaulaincourt, ép. en secondes noces, par contr. du 12 mars 1657, Léonore-Thérèse de Coupigny ; d'où

— Georges-Philippe de Beaulaincourt, sr de Fléchinelle et de la Motte, ép. Marie-Jeanne Petit.

(Arch. de Beaulaincourt, p. 408.)

1689-1696. — Robert de la Rivière, éc. sr de Fléchinel. (Ibid. p. 212.)

1780. — V. la mention de l'article suivant.

1789. — Dame M.-Fr. Ingillard, veuve d'Adrien Stappens. (Pr.verb. Rédact. des Coutumes d'Aire, p. 290.)

1759. — M. de Stapens a la seigneurie de la paroisse, consistant en censives sur trois cents mesures 1/2 de terres à labour, riez, prairies, manoir, etc... (20es Fléchinel.)

1786. — Messre Maximilien, marquis de la Woestine et de Becelaere, seigneur de Fléchinel [1]. (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, fo 160 vo.)

FLÉCHINEL

Fief sur Ligny-les-Aire, tenu du château d'Aire.

1730, 16 nov. — Marie-Cather.-Françoise Ingiliard, mère d'Albert-Françs de Stappens, qu'elle eut du sr Ignace-

1. Le Nobiliaire des Pays-Bas de Vegiano donne (p. 2146, édit. 1868). *François* de la Woestyne, seigneur de « Becelaere, Caridon et *Fléchinel* ». Comme il vivait en *1640*, j'avoue ne pouvoir me fier à cette indication, que je n'ai pu contrôler ; en tout cas, elle ne cadre en rien avec les indications que j'ai données d'après des sources d'archives connues.

Digitized by Google

Adrien de Stappens, éc. sr de Fléchinel, fief et noble tenement faisant partie de la seigneurie de la Tirmande près Ligny, s'étendant sur sept mesures un quartier et demi ci-devant en bois, présentement en terre.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 191.)

La désignation du fief montre qu'il était peu important ; il semble, de plus, résulter de la désignation des propriétaires mentionnés ici qu'il se trouvait entre les mêmes mains que la seigneurie de Fléchinel dont il n'était en quelque sorte qu'une dépendance et dont il tirait même son nom.

FLOMAISNIL

sur Wismes, formait une dépendance de la seigneurie de Wismes. (Acte de vente de la seigneurie de Wismes en 1608. Arch. de Courset.).

FLOS

(Fief du) probablement à Zudausques ou Leulinghem.

1728, 24 mai. — Rapport des seigneuries de la Tour d'Ausque et d'Artois servi par damle M.-Marg.-Jos. le Sergeant, dame du Flos, du Bois, du Pas, demt à Saint-Omer.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1764, 18 août. — Autre semblable, servi par Thom.-Alexis-Joseph Enlart, sr de Guémy, du Flos, du Bois, du Pas, etc... fils de Thomas-Joseph. (Ibid.)

19 brumaire, an 2. — Le citoyen Thomas-Alexis-Joseph Enlart dépose à la Municipalité les titres et parchemins des seigneuries de Guémy, la Tour d'Ausque, St Maurice, *du Flos*, de Pas et autres, relevant de Lumbres et d'Esquerdes, etc... (Note extr. des papiers du District, communiq. par M. le chanoine Bled.)

FLOURY

Fiefs dits de *Floury*, à Esquerdes, et tenus de la seigneurie d'Esquerdes.

1556. — Jacques de Floury, bourgeois de Saint-Omer, qui les tient par achat de Jehan de le Helle.

1570. — Guilbert du Brœucq, bourgeois et marchand à Saint-Omer, tuteur de Georges Floury, son beau-frère, fils mineur et héritier de Jacques.

1626, 3 octobre. — Jacques Le Febvre, fils de feu Jacques, lequel était frère et héritier d'Anne Lefebvre,

Digitized by Google

femme en premières noces de Gilles Thibaut, en secondes, de Charles de Brigode... pour la moitié de ces trois fiefs provenant de Gilles Thibaut.

1626, 27 janvier. — Dᵉ Nicolle Thibaut, veuve de N... Cappron, fille de feu Gilles Thibaut, pour l'autre moitié de ces trois fiefs.

1634, 7 octobre. — Jean Canler, vice-pasteur de l'église paroissiale de Saint-Denis, pour la seconde moitié de ces fiefs qu'il a acquise de Mᵉ Franç. Cappron, prêtre, fils et héritier de feue Nicolle Thibaut, et dont l'autre moitié est à Jacques Lefebvre, fils de feu Jacques.

1700, 30 juin. — Dˡˡᵉ Marie Wallera, veuve de feu Phil. d'Ablemont, « vivᵗ sʳ de Viel-Croix, receveur général des Imposts d'Artois... » pour la moitié des trois fiefs lui provenant de Franç. de Brunin, acquéreur, et dont elle jouit avec Antᵒⁱⁿᵉ-Albert d'Ablemont, son fils.

(Renseignements extr. des Arch. de l'auteur, nº 41.)

FLOYECQUES

sur Vaudringhem: seigneurie tenue de Fauquembergues.

XIVᵉ siècle. — Jehan de Vaudringhem, vivant en 1395, fils d'Arnould, seigneur de Floyecques et de la Motte.

— Dˡᵉ Jeanne de Vaudringhem, dame de Floyecques et la Motte, nièce du précédent, ép. Gilles d'Ausques, vivᵗ en 1435.

— Jean d'Ausques, seigneur de Floyecques et Vaudringhem, ép. dˡᵉ Jeanne de Renty, vivait en 1466.

— Antoine d'Ausques, neveu du précédent, ép. dˡˡᵉ Nicole de Bernastre, vivait en 1553.

— Robert d'Ausques, fils du précédent, ép. dˡᵉ Catherine d'Estiembecque.

— Louis d'Ausque, chanoine de la Cathédrale de Saint-Omer, cité dans le Registre aux Fiefs de Val. Taffin, en 1623, pour la seigneurie de Floyecques.

— Louis d'Ausques, neveu du précédent, ép. en 1631 dˡˡᵉ Marie-Françoise de Bernastre.

— Charles-Jean d'Ausques, fils du précédent, sʳ de Floyecques, décédé vers 1678, ép. dˡᵉ Marie du Val (†646 +1709).

— Dˡᵉ Marie-Catherine d'Ausques, décédée en 1735, ép. en 1698 Jérôme de Bersacques, sʳ de Sᵗᵉ Croix.

— Jérôme de Bersacques, sʳ de Floyecques, Vaudringhem, fils des précédents, né le 10 juillet 1700. Après une première union (avec dˡᵉ Adrienne Houvenaghel qui le laissa sans postérité), il convola en secondes noces (avec dˡˡᵉ Anne-Béatr. Sagot) en 1775 *(sic)* et laissa un fils :

Digitized by Google

— Jérôme-Antoine-Henri, né à Lumbres, qui lui succéda comme s^r de Floyecques et Vaudringhem.

(Renseignements extr. d'une analyse d'un Terrier de Floyecques dans Bull. S. A. M. 4, p. 499, et de Notes Généal. sur les familles d'Ausques et de Bersacques, communiquées par M. Violette de Noircarme.)

V. le fief : Corde Barat.

FŒULLIE (LA)

Feullie ou *Feuillie*, fief à Inghem.

1771. — Dans un partage de cette année figure un lot de terres à Ecques, « esclissé du fief de la Feuillie ».

(Arch. de M. C. Legrand.)

1780. — « Art. 8 : Le sieur Ant^ne-Jos. Goulliart est propriétaire de six mesures de terre séant aux terres Amouret, tenues en fief de la seigneurie d'Inguehem, nommées le fief du *petit Lafœullie*, occupé par Charles Delpouve d'Inguehem.

Art. 9 : Led. est propriét^re de douze mesures de terre, tenues en fief dud. Inguehem, nommées fief du grand et gros de la Fœullie.

..... Art. 45 : Lad. église (d'Inghem) est propriét^re d'une mesure de terre à la Feuillie. » (Centièmes d'Inghem.)

FŒULLIES

(Fief des) *alias Deffœullies*, à Delettes.

1632. — Jean le Merchier, procureur de sa Majesté au Bailliage d'Aire, ép. d^lle Jeanne du Bois (C. de m. du 28 mai 1632), et apporte en mariage « un fief seigneurial avec justice viscomtière, scitué au village de Delettes, nommé le fief Deffœullies » (ou des Fœullies ?)

(Gros de Saint-Omer, n° 59.)

1634. — Transport de rente consenti par Jean le Merchier, esc. s^r des Fœullies, procureur de Sa M^té es ville et bailliage d'Aire, et dem^le Jeune du Bois, sa femme.

(Ibid. n° 22.)

FOLIE (LA)

Fief à Cohem.

XV^e siècle. — Jehan du Ploych... fief de le Follye.

(Arch. du Nord. B. 16319.)

1528. — Jean de Tramecourt épouse Isabeau de la Haye, dame de la Prée et de la Folie à Cohem.

— Louis de Tramecourt, seigneur de la Prée, la Folie, le Val.

Digitized by Google

Après la mort de Fr. Van Houte et d'Elisabeth de Tramecourt, sa femme, dame de la Prée, la Folie, la Motte, le Val, ce fief passa dans la famille Van Houte.
(Cf. de Galametz. Généalogie de Tramecourt.)

1718. — Seigneurie de La Folie en Cohem, où sont dues plusieurs rentes à Frçois de Fiennes, sr de Regnauville. (Ms. 890 de Saint-Omer : Terrier de la seigneurie de Lannoy en Blaringhem, fo 234.)

FOLIE (LA)

Fief à Escœuilles.

1568, 4 février. — Loys de Honvault, éc., frère et héritier de feu Jacques, vivt prêtre curé proprie de Reminghem, sr de la Follie et d'Escœulle en partie.
(Gros de Saint-Omer.)

1568, 25 février. — Vente à Jehenne de la Folie, veuve de Guillme de St Maxens, du petit fief de Honvault, situé à Escœuilles. (Ibid. Ventes.)

FOLIE (LA)

à Cahem.

1771, 28 octobre. — Les hoirs de Job Lemaire... un fief, nommé la Folie, auquel il y a motte, fossé, amazé de maison, chambre, pâtures, etc... et 57 mesures de terre.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 243, art. 7 d'un dénombrement du fief de Cahem.)

FOLIE (LA)

Fief à Herbinghem, tenu du château de Tournehem.

1480. — Guislain du Parcq, dit Bernard.
(V. de Rosny. T. II, p. 749.)

FOLIE (LA)

à Isbergues.

Ce fief fut acheté le 17 juin 1758 par Marie-Anne-Thérèse Le Sergeant. (Cf. « La Seigneurie d'Isbergues ». Bull. S. A. M. 13, p. 564, fasc. 256.)

FONTAINE

(Seigneurie de) à Blaringhem.

1331. — Déshéritement et adhéritement de la terre de Fontaine, à Blaringhem, par Jacquemes de Le Rue, au

Digitized by Google

profit de Jean de Metkerque. (Arch. du Nord. B. 1307. V. Inventaire sommaire. T. I, 2e partie, p. 537.)

1447. — Julien d'Audenfort, sr de Nœufchastel, Fontaine, éch. de Saint-Omer, années 1447 et s., mayeur en 1468 et sv.

— Antoine, sr de Fontaine ép. Marie de Wissocq.

— David d'Audenfort, sr de Fontaine, Tatinghem, ép. Claudine de Buleux.

— Jeanne d'Audenfort, dame de Fontaine, Tatinghem, ép. Phil. de Wignacourt, sr de Flêtre.

— Philippe de Wignacourt, sr de Fontaine, Tatinghem, ép. Anne de Wisch (*alias* Witz).

— Anne de Wignacourt, « dame de Fontaines en Blaringhem et Tatinghem », après la mort de ses frères, ép. Louis de Hoston.

La suite comme à la seigneurie Campagne-les-Wardrecques. V. plus haut, p. 141.

Je trouve plusieurs fois cette seigneurie dénommée *Oudenfort Laeten*, du nom des anciens possesseurs de la famille d'Audenfort.

1719, 29 avril. — Saisine accordée par les bailli et échevins de la seigneurie de Fontaine, dite *Oudenfort Laeten*, en Blaringhem, que tient noble seigneur Fl.-Jos. de Hoston. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. St Louis. B. 15, p. 36. Inventaire, page 14.)

1770. — Antoine-Jos. Jacqueur, bailly de la seigneurie de Fontaines, ditte Oudenforlaeten, en Blaringhem... vente de terre passée le 28 février 1770 en la chambre de justice de lad. seigneurie de Fontaine.

(Document communiqué par M. l'abbé Delamotte.)

FONTAINE

(Seigneurie de) à Blessy.

XVe siècle. — Jacques de Villers... fief de Fontaines, en la paroisse de Blessy. (Arch. du Nord. B. 16319.)

XVIe siècle. — Robert de Catris, sr de Liestres, Lambres, au lieu de Jehan de Bourgoingne, par avant Adolphe de Bourgoingne, son frère... fief consistant en menues rentes estimées anciennement 50 livres avec justice vicomtière, nommé la terre et seigneurie de Fontaine [1].

(Ibid. 16318, f° 22.)

1. Il ne me paraît pas certain que ce fief soit le même que celui de la mention suivante ; en tout cas, il paraît en être assez voisin.

Digitized by Google

XVII^e siècle. — M. de Cahen, au lieu de Guillemin Hanon, par avant Denis Hanon, au lieu de d^lle d'Esteenbecque, par avant Wallerand de Mamez... fief de Fontaines, en la paroisse de Blessy... Ce fief s'appelle autrement le fief Cappelle. (Ibid. f° 107.)

1759. — M. Hucquet, chanoine de la Collégiale d'Aire... seigneurie de Fontaine, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 41 l. 10 s. (20^es Blessy.)

FONTAINE

(Fief de) à Fauquembergues.

1473. — Dem^le Ph^le Ampellet, vefve Jacques Broude, tient le fief de Fontaine, tenu de la seigneurie de Coupelle. (Arch. du Nord. B. 16700.)

S. D. (1762). — Extr. des titres de la seigneurie de Fontaine, banlieue de Fauquembergue, appartenant à Gaspard Braure et consors, héritier de feu M. Gaspar Gobron, prêtre, curé dud. Fauquembergue. (Arch. de M. Van Kempen.)

FONTAINE AYEN

ou *Fontaine*, à Campagne-Wardrecques et Arques, fief tenu du Bailliage de Saint-Omer.

1441, 8 mars. — Acte préparatoire de vente par Bernard, s^r de Chastelvillain, de Grancey et de Pierrepont et Jehanne de Vé, sa femme, à Jehanne de la Trémouille, et des seigneuries d'Esquerdes, de la Fontaine-Ayen-lez-Arques.

1442, 26 avril. — Acte définitif de la vente ci-dessus. (Cf. Abbé Collet : « Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes », p. 50. Mém. Soc. Académ. de Boulogne-sur-Mer. T. 28.)

1526. — D^le Marg^te de la Viesville, fille de Philippe... fief nommé la Fontaine Ayen à Campagne-Wardrecques. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1542. — Jean de la Viesville, s^r de Mamez, fils et hér. de Philippe, s^r dud. Mamez... fief de Fontaine-Ayen, consistant en vingt-quatre mesures de terre à Campagne.

1586. — Jean d'Estournel, chlr, mary de dame Florence de la Viefville, sœur et héritière de Guill. de la Viefville. (Ibid.)

1623. — Mess^re Jan d'Estournel, ch. s^r de Vendeville, à cause de dame Florence de la Viéville, sœur et héritière de Messire Guill. de la Viéville, à son trespas seigneur de Mametz, tient le fief de Fontaine Ayent, au relief de 10 l.

Digitized by Google

par... se consistant en quatre-vingt-trois mesures d'héritages ou environ, séant à Werdrecque, selon qu'est rapporté par le Cartulaire des fiefz, art. 151, et le relief est payé par lade dame, d'après le Compte du domaine de Saint-Omer finy à la Sainct Jan 1586. (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f° 100 r°.)

1731, 27 juillet. — Dlle Françse Le Vasseur de Segardry, religieuse béguine à la Présentation Notre-Dame à Aire... fief de Fontaine, au village de Campagne-Wardrecques, tenu du château de Saint-Omer... lad. héritière et fille de Robert le Vasseur, seigneur de Bambecque.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

1776, 26 juillet. — Ch.-Franç.-Jos. le Vasseur, éc. sr de Bambecque, fiefs de Fontaine et de Mametz à Campagne-lez-Wardrecques. (Ibid. C. 88.)

1780. — Le Vasseur de Bambecque, pour censives de deux fiefs nommés Fontaine et arrentement de Mametz en Wardrecques. (Centièmes Wardrecques.)

FONTES

sur Enquin.

Vers 1760. — ... Terre tenue en coterie du fief de Fontes en Serny, secours d'Henquin (Enquin).
(Déclaration de terres au territoire d'Enguinegatte et environs. Arch. de M. Legrand.)

FORESTEL

sur Merck-Saint-Liévin.

La seigneurie était, comme celle de la paroisse, à la famille de Croy.

1576. — Eustache de Croy, seigneur de Ruminghem, la Motte-Warnecque, Wizernes, Le Hamel, Forestel, etc...
(Arch. Hospital. de St-Omer, B. 51, pièce 1.)

FORGE-FORGETTE

Fief à Elnes, tenu de la seigneurie de ce lieu.

1786. — Les héritiers de Guislain Fernacle, venant jadis de Guilbert de Ste Aldegonde, tiennent de moi un fief et noble tenement nommé le fief de Forgue ou Forge-Forgette, situé au terroir d'Elnes, se consistant en treize mesures 1/2 de terres données à rente, passé de longues années... (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, f° 252 v°.)

Digitized by Google

FOSSE

(Fief de la), peut-être près de Thérouanne, comme les fiefs Ponches, à moins que ce ne soit le même que le fief suivant.

1418. — Baudin de Sains, fils et héritier de Colart de Sains... relief de deux fiefs, l'un nommé Ponches, et l'autre le Fosse. (Arch. du Nord. B. 13848.)

FOSSE A L'ESPY

Fief à Saint-Martin-les-Aire, tenu du château d'Aire, comprenant trois mesures trois verges de terre à labour, « séans à le fosse à l'espy », district de Saint-Martin.

1500. — Jacques le Jolly... fief Fosse à l'Espy vendu à Pierre le Caudronnier. (Arch. du Nord. B. 13848.)
— Nicolas Andrieu.

Vers 1580. — Jacques Malbrancq, Echevin de S[t] Omer, mari de Cécile Andrieu.
— D[lle] Marie Malbrancq, épouse de Jean Caverel.
— Mess. Phil. de Baudequin, chev. s[r] d'Allincourt, à cause de Marie de Caverel, sa femme. (Ibid. B. 16318.)

1748. 4 octobre. — Yves-Jos. de Chivot, s[r] de Bellerive, pour le fief la fosse à l'Epy à S[t] Martin, tenu d'Aire. (Ibid. Bur. Fin. C. 88.)

FOUACHERIE (LA)

Fief à Audincthun et Saint-Martin-d'Hardinghem.

1730. — ... « Le soussigné, préposé par le s[r] Louis Gottiniaux, dem[t] à Fauquembergues, au redressement du fief et seigneurie de la Fouacherie, s'extendant dans la campaigne d'Audencthun, appartenant le dit fief aud. Gottiniaux, déclare que l'hospital, dit les Griset, en la ville de Saint-Omer, doit à la d[te] seigneurie la somme de 4 fl. 8 pat... » (Arch. Hospit. de Saint-Omer : Hôpital Général. B. 4, pièce 29.)

1760, 16 avril. — Pierre-Ant.-Jos. Belval, viv[t] de ses biens à Radinghem, baille à Ant.-Joseph Gallet, bourg. rentier dem[t] en la v. de Saint-Omer, seigneur de la terre et seigneurie de la Fouacherie, Collencourt, Fromont et d'Ardinghem en partie, rapport d'un fief simple tenu dud. s[r] Gallet, à cause de sa terre et seigneurie de la Fouacherie, scitué en la campagne et paroisse S[t] Martin d'Ardinghem, se consistant dans une mesure de terre à labour. (Arch. de l'auteur, n° 111.)

Digitized by Google

1763, 29 juillet. — Dem^lles Jeanne-Claire, Marie-Bernarde, et Aldegonde-Pélagie Le François, demtes en la v. de Saint-Omer, baillent au sr Antne-Jos. Gallet de Collencourt, bourgeois vivt de ses revenus, seigneur de la terre et seigneurie de la Fouacherie, Collencourt, Fromont et d'Ardinghem en partie, etc... demt en la ville de St Omer, rapport d'un fief simple qu'elles tiennent dud. à cause de sad. terre et seigneurie haute, moyenne et basse justice de la Fouacherie, noble tenement situé à St Martin d'Ardinghem, se consistant en une demi-mesure demi-quartier de terre à labour, situé en lad. campagne, derrière La Fouacherie, au canton nommé le Campignœul.

(Ibid. no 112.)

FOUQUESOLLES

sur Audrehem, ancienne baronnie du Comté de Guînes.

1220. — Baudouin de Fouquesolles.

XVe siècle. — Guill. de Fouquesolles.

— Jacques, son fils, seigneur de Fouquesolles en 1473.

(de Rosny, p. 599.)

Pour la suite, la dévolution de la seigneurie suit, jusqu'à la Révolution, celle d'Audrehem. V. l'article *Audrehem*, pp. 31-32.

V. le fief : les Bullescamps.

FOUQUESOLLES

en *Journy*. Ce fief, qui doit son nom à celui des propriétaires, paraît avoir appartenu aux mêmes seigneurs que le précédent. Les mentions relevées ici ne remontent d'ailleurs qu'au dix-huitième siècle.

1754, 9 déc. — Messre Louis Godefroy, marquis d'Estrades, seigneur de Fouquesolles, Audrehem, etc..., maire et gouverneur perpétuel de Bordeaux, fils et héritier de messre Louis Godefroy, comte d'Estrades, lieutent général des armées du Roy, fils et hér. de haute et puissante dame Charlotte-Thérèse de Rune, fille et héritière de messre Jacques de Rune, chev. seigneur de Beaucamp et autres lieux, héritier et représentant dame Anne de Fouquesolles, tient deux fiefs, seigneuries et autres tenemens... le premier desquels fiefs se nomme Fouquesolles en Journy...

(Dénombrem. de la seigneurie de Journy, p. 46. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244.)

1778. — Fief de Fouquesolles en Journy que le seigneur marquis d'Estrade tenait dud. seigneur de Journy et qu'il a vendu à Emmanuel-Frçois-Jos. Le Sergeant, éc.

Digitized by Google

sr du Plouich, Isbergues, etc... et dame Marie-Jeanne-Louise d'Anvin, son épouse, dame d'Acq, de Grand Carvent, du Fouet, etc... Eug.-Henry-Joseph le Sergeant, aussy éc. sr de Lillette, Monecove, etc... et dle Marie-Anne-Thérèse le Sergeant, dame de la Planque, de Tresenes, de la Bretagne, etc... demeurant tous à Saint-Omer, par contrat du 19 décembre 1768. (Autre dénombrement de la seigneurie de Journy, fo 13 ro. Arch. de l'auteur.)

FOUR A LE HAYE

Fief à Molinghem, tenu du château d'Aire.

Vers 1660. — M. le Comte de Bryas au lieu de l'ayant-cause de Bon de le Haye, esc.; auparavant Jehan de le Haye, dict le Brœucq... le Four à le Haye, à Mollinghem. (Arch. du Nord. B. 16318, fo 152 ro.)

1696. — Fief du Four à le Haie à Molinghem, ayant appartenu au sr archevecque de Cambray et comte de Brias qui, en 1688, par mandataire, a fait foy, hommage et serment de fidélité, doibt au Roy, à cause du marquisat dudit Molinghem tenu de sa Majesté à cause de son chasteau d'Aire.... (Arch. de M. Legrand.)

1752, 22 mars. — Englebert-Frédéricq-Ferdind Cte de Bryas, marquis de Molenghem, demt au cheau de Moriamez... cinq fiefs... 3e fief : fief du four à la Haye, situé à Molinghem, seigneurie vicomtière consistant en plusieurs terres ahanables, et four bannier. Tous les hostes dud. Mollinghem sont tenus de fournier par ban aud. four, situé sur led. fief, à peine de perdre le pain et payer 3 patars, et d'y livrer, par personne qui chauffe led. four, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1759, 16 mars. — Comte de Brias, marquis de Molinghem... cinq fiefs tenus d'Aire... le 3e du Four à le haie. (Ibid. C. 87.)

FOURDEBECQUE

Hameau de Wavrans et Wismes.

1728. — Le sr Delattre de Wavrans, sr de Fourdebecque. (Bull. Soc. Ant. Mor. VI, p. 32.)

Mais la partie principale de Fourdebecque formait une dépendance de la seigneurie de Wismes. (Vente de la seigneurie de Wismes en 1608 : Arch. de Courset.)

FRAMEZEL

Fief à Coupelle.

1786. — Le sr Ch.-Louis Desmonts, bourg. de la v. de Saint-Omer, tient de moi (Casimir Cte d'Egmont Pigna-

Digitized by Google

telly), à cause de ma terre (de Coupelle), trois fiefs... le troisième nommé Framezel... Le fief nommé Framezel consiste en un quart de droit de terrage sur quatre cents mesures de terre à répartir allencontre de mon fief Domission, au bout dud. Coupelles vers Fasques. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 73 r°.)

FRANCHEVAL

à Blessy.

1759. — M^e Duval le Cadet, avocat, pour seigneurie de Francheval, consistant en censives et d^rts seigneuriaux d'un revenu de 7 livres. (20^es Blessy.)

FRANC LIEU

à Coulomby.

1761 et **1767.** — Le sieur Billion possède un fief nommé le Franc lieu, consistant en censives et droits d'un revenu de 6 livres. (20^es Coulomby.)

FRANCHE RUE

Francque Rue à Coulomby.

1629 à **1632.** — Vaast de Delft, éc. s^r de la Franque rue en Coulomby. (Gros de Saint-Omer : Donation, 1629, n° 17 ; Vente, 1632, n^os 140, 141, et 1631, n° 190.)

1680, 24 nov. — Vaast de Delft et d^lle Florence-Denise d'Aix, sa compagne, donnent à l'église de Coulomby un fief seigneurial nommé le fief de la Francque Rue, situé aud. Coulomby. (Ibid. Testaments, n° 4.)

FREMEL

à Enquin. V. **Fermel.**

FREMETZ

(Fief du) *alias Froitmetz* à Saint-Martin-les-Aire. tenu du château d'Aire, contenant « compris le chef-lieu dud. fief 38 mesures, 3 quartiers, 7 verges de terres, etc... » (Arch. du Nord. B. 16318, Ch. 97.)

1423. — Robert du Froitmez, *alias* Froitmont, neveu de Jean d'Anvin, dit Luppart... fief du Froitmez venant de Jean de Rely, chev. s^r dud. lieu.

1431. — Robinet de Froitmont, hér. de Robert de Froitmont, pour le fief de Froitmez à Aire.

Digitized by Google

1464. — Porrus Deprez, à cause de Péronne le Bourguignon, sa femme... fief de Frumez à Aire.

1479. — Pierre de Froitmont, fief de Fremez, venu de son frère Jean.

1530. — Louis Aubin, fils d'Etienne, fief Frumetz à Aire. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Jan du Fremont ou Fermont.
Pierrequinet du Frémont.
Pierre Sohier, ép. de Péronne du Frémont.
Hacquinet Sohier.
Etienne Aubin.
Louis Aubin.
Nicolas Aubin.
Jeanne de le Becque, veuve de Jean d'Estrées.
Philippe de le Becque, éc., avocat au Conseil d'Artois, époux d'Eléonore le Bourgois. (Il testa le 27 août 1641. V. Gros de Saint-Omer.)
Louis Enlart, Conseiller d'Artois, mari d'Anne-Françoise de le Becque, décédé le 17 janvier 1660.
Philippe-Dominique Enlart, mari de Marie-Jeanne Delattre. C. de mar. du 7 mai 1659.
Philippe-François Enlart. (Voir plus loin mention du 1er octobre 1697.)
Joseph-Ignace Enlart, Conseiller pensionnaire de Saint-Omer, épouse, en 1697, Marie-Joseph Le Sergeant.
Thomas-Joseph Enlart, Conseiller pnsre de Saint-Omer, ép., en 1738, dlle Marie-Thérèse Titelouze. (Ibid. B. 16318.)

1697, 1er octobre. — Rapport par Ph.-Fr. Enlart, demt à Saint-Omer, de deux fiefs : 1o fief du Fremez, consistant en censives sur 46 mesures et rentes diverses au terroir de St Martin-les-Aire, venu aud. dénombrant par le trespas de dlle Anne-Fr. de le Becque, veuve de Louis Enlart, sa mère grande. (Ibid. Bur. Fin. C. 237.)

1730, 15 mai. — M. Thomas-Joseph Enlart, avocat, procureur syndic de la v. de Saint-Omer, subdélégué de l'Intendance... deux fiefs et nobles tenemens à lui venus par le trespas de Joseph-Ignace, son père, vivt premier conseiller pensionnaire de lad. ville de Saint-Omer : ... le premier nommé du Fremetz, consistant en quarante-six mesures environ de terres à labeur à St Martin, manoir actuellement englobé dans les fortifications de la ville, rentes foncières, droits seigneuriaux divers, dont « droit de recevoir une maille de chacun quar passant par son d. fief, pour charger marchandises qui se déchargent cy-devant de la rivière du Lys, auprès de l'hôtel de Mecte, appartenant à lad. ville d'Aire, une maille, etc...» Item, le clerc de l'église St Martin hors la ville, est obligé, à cause de mond. fief, m'apporter chaque vendredi, lorsque je serai à la messe à lad. église, un blan denier pour aller à

Digitized by Google

l'offrande à raison d'une mesure de terre séant sur le mont de St Martin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 200.)

1774, 10 février. — Thomas-Alexis-Joseph Enlart, éc. sr de Guémy, demt à Saint-Omer, trois fiefs... le premier fief du Fremez, etc... (Ibid.)

FRENOYE (LA)

Fief à Journy.

1754 et **1778.** — Mre Jacques-Antne-Toussaint Masse, avocat au Conseil d'Artois, fils et héritier de dlle Marie-Isabelle Vigreux, fille et héritière de Jeanne-Dominique Gugelot, fille de Pierre, fils de Jean, fils de Flour, fils de Pierre Gugelot et Marie Courbaut, acquéreurs de Charles Cadet et sa femme, fille de Jean Volpont, représentant Baudin Plumecocq et Jean le Machon, tient de lad. seigneurie de Journy un fief et noble tenement nommé la Frenoye, séant aud. Journy. (Rapports et dénombrements de la seigneurie de Journy, 1754, 9 déc. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244, p. 94; et 1778, 27 février, p. 135 vo. Ibid. C. 183, p. 73, et Arch. de l'auteur, fo 135 vo.)

V. aussi **Fresnoye.**

FRESCOTE

Fief et bois à Renty.

1741. — Confirmation au prieuré de Renty de la possession du quart du Bois de Frescôte. « Ex dono Arnulfi de... quarta pars nemoris de Fracta Costa ». (Bull. S. A. M. VIII, p. 217.)

1350. — La seigneurie de Frescote est assignée à Oudart de Renty. (Renty, son château, ses seigneurs, par H. de Laplane, p. 89. Mém. S. A. M. t. 10.)

1502. — Henry de Borsele, mari et bail de dlle Phil. de Renty, fille de deffunt Baudrain de Renty, en son temps chev. sr de Ribehem... rapport du fief de Frescotte, en la paroisse de Campaignes. (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem. Manuscrit 574 Bibl. de Valenciennes, fo 89 vo.)

1749, 28 octobre. — Baptême de Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois, fils de Messre Franç.-Alex.-J.-Bte d'Artois, sr du Valvallon, Frescotte, et de dame Charlotte-Albertine de Laurétan. (Arch. de la famille d'Artois.)

1759. — M. d'Artois du Valvalon, pour seigneurie de Frescotte, consistant en censives d'un revenu de 60 l.

(20es Campagne-les-Boulonnais.)

Digitized by Google

1776, 20 avril. — Bapt. de Ch.-Alex.-Hubert-Marie d'Artois, fils de Ch.-Fr. Hubert d'Artois, esc. s[r] du Valvallon, Frescotte, et de d[e] Cather.-Anne-Jos. de Bavelaer de Schodt. (Arch. de la famille d'Artois.)

FRESINGHEM

Seigneurie consistant en rentes foncières et droits seigneuriaux à Fresinghem, paroisse d'Esquerdes, mouvant de la seigneurie de Lumbres.

1693. — Rapport de la seigneurie de Fresinghem servi au Vicomte de Fruges par Jacques Foleque, notaire de la résidence de Saint-Omer, qui la tenait des enfants de M[re] Crestien Jomart, qui l'avait acquise de Jean Pepin, fils et héritier de Jacques. (Arch. de l'auteur, n[o] 81.)

1759. — M. de Virlingue possède en cette paroisse le fief de Fresinghem consistant en censives. (20[s] Esquerdes.)

1782. — Mention de la seigneurie de Fresinghem (sans nom de possesseurs), tenue de la seigneurie de Lumbres. (Arch. de l'auteur, n[o] 94.)

FRESNOYE (LA)

à Journy. V. **Frenoye.**

FRESNOYE (LA)

à *Warnecque*, fief tenu du château de la Motte-Warnecque.

1786. — Ant[ne] Cadet et ses sœurs tiennent en fief quarante verges de terre à labour prises en deux mesures, nommé le fief de la Fresnoye, à la haute Rue, provenant auxd. de la succession d'Antoine, leur père, au lieu de M[e] Ch. Pipre, listant vers soleil à Pierre-Ant[ne], de le rue vers mer à Adrien Jolly. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport de la seigneurie de la Motte-Warnecque, inséré dans le rapport du Comté de Fauquembergues, f° 231 v°.)

— Pierre-Vincent Maréchal, dem[t] au Hamelet, tient un fief se consistant dans une mesure dix verges de terre à labour prise en six quartiers, séant à la place à la haye, nommé La Frenoy, venant de la succession de Philippe, son frère, fils de Jean, lequel l'a acquis par décret au Bailliage de Saint-Omer sur Jean Delobel, petit-fils d'Antoine et de Jacqueline Pasquier, et icelle de Jean. (Ibid. f° 232 r°.)

— Il est fait mention d'un Alleames de la Fresnoy dans un « compte particulier rendu par Mathieu de Vargelot,

Digitized by Google

greffier de Saint-Omer, et receveur de la Comté de Fauquembergue, 1587-1588. »
(Arch. de Saint-Omer, pièce non cotée.)

FROIDEVAL

à *Racquinghem*.

1561, 22 nov. — Pierre de Basselers, éc. s^r de Heuchin, et d^lle Adrienne de Coubronne, dam^lle dud. lieu, dem^t à Froideval, paroisse de Racquinghem.
(Gros de St-O. Rente, n° 16.)

1568. — Pierre de Bacheler (*alias* Basselers), s^r de Froideval, homme d'armes des ordonnances du roy soubz Monseigneur le C^te du Rœux. (Ibid. Rente, n° 8.)

En 1716. — D^lle Marie-Françoise-Isab.-Joseph de Basseler, ép. Louis-Ant.-Fr. de la Forge et lui apporte les seigneuries de Racquinghem, Coubronne, Lescoire, Froideval, qui demeurèrent jusqu'à la Révolution dans sa descendance du nom de la Forge.

FROIMETZ

V. **Fremetz.**

FROMONT

Fief à Saint-Martin-d'Hardinghem.

1760 et 1763. — Ant.-Jos. Gallet, bourg. rentier, dem^t à Saint-Omer, s^r de la seigneurie de la Fouacherie, Collencourt, Fromont et d'Ardinghem.
(Arch. de l'auteur, n^os 111 et 112.)

FRUMETZ

V. **Fremetz.**

GALASSE

Fief à Northécourt.

1730, 4 février. — M. Jean de Lattre, pour un fief nommé Galasse à Northoucoud.
(Arch. du Nord. C. 87, p. 91.)

1774. — Jérôme-Franç^s-Jos. Titelouze fait rapport d'un fief de quinze mesures nommé fief Galasse à Northécourt. (Ibid. Bur. Fin. C. 245.)

Digitized by Google

GALGHEBOCHE

à Eperlecques.

1445. — Galgheboche, fief tenu par Jean Terninc, venant de Jean, son père, consistant en plusieurs terres-fiefs et cottières, à Eperlecques, et au lieu dit Stade.
(Arch. du Nord. B. 16053, p. 82.)

GALLEHOYE (LA)

Fief à Vaudringhem.

Commencem[t] XV[e] siècle. — Alix de Renty, fille d'Eustache et de Marg[te] de Poix, ép. Jean de Vaudringhem, s[r] de la Motte en Vaudringhem, tué à Azincourt en 1415. Elle eut en mariage la seigneurie de la Galoye en Vaudringhem achetée par son père à Will[me]s Desprets, s[r] de Baienghem et de le Galoye.
— Gilles d'Ausques ép. Jeanne de Vaudringhem.
Elle sert un rapport de fief, en 1435, à M. le Gallois de Renty.
— Olivier, Jean, Antoine, descendants directs de Gilles, possèdent la seigneurie.
— Jean d'Ausques, s[r] de la Motte en Vaudringhem et de la Gallehoye, ép. Marie de Lianne.
— Philippe, fils de Jean, puis Catherine d'Ausques, sa sœur, qui teste en 1636, puis Jeanne, également sa sœur, qui épouse Jean Livray, et laisse sa seigneurie à sa fille qui épouse Gabriel de Hanon et sert rapport de la seigneurie en mai 1667. Celle-ci a été ensuite transmise à ses descendants.
(Extrait de notes généalogiq. communiquées par M. Violette de Noircarme.)

GALLOPIN

sur Ledinghem.

1585. — Acte par lequel le Couvent de Saint-Jean-au-Mont de Thérouanne demande à vendre ses terres et seigneuries d'Annezin, etc... Reclinghem, Vaudringhem, Gallopin. (Arch. du château de Flers : comm[on] de M. le C[te] de Richoufftz.)

GALPAIN, GALPANE

V. **Gapalme.**

Digitized by Google

GAMBECQUE

à Clerques.

1542. — « Fief de Stiembèque, sis à Guembèque, paroisse de Clerques, par Hugues Féron, par achat de Josse de Monchy, sr de Guembèque. (de Rosny, IV, p. 234.)

GAPALME

Fief à Racquinghem, dit aussi *Becque Zedon*. V. ce mot.

1759. — M. Herrent possède la seigneurie de Galpain, dite de la *Brique d'Or*, (V. sur la lecture de ce mot l'observation exposée à l'article Becque Zedon) affermée à Dominique-François Vasseur, pour 28 l. 7 s.
(20es Racquinghem.)

1781. — Les héritiers de Mme Herren[1], pour la seigneurie de Gallepanne, dit Becque Zedon.
(100es Racquinghem, no 152.)

Fin XVIIIe siècle. — Marie-Catherine-Charlotte Herreng, dame de Gapalme, baptisée à Lille le 3 nov. 1726, y est décédée le 12 ventôse an IV, veuve de J.-Fr. d'Hermanne de Neuronberg. (Cf. Denis du Péage : Mélanges Généalog. 2e série, pp. 484-485. Généalogie Herreng et Bull. Soc. d'Etudes de la Prov. de Cambrai, février 1914.)

GARBECQUE

V. **Guarbecque.**

GARDIN

(Fief du) ou du *Jardin*, au mont de Biennes, à Saint-Quentin-les-Aire.

1417. — Guilbert de Fléchin, fief sur le mont de Bienne à St Martin, nommé le fief du Gardin, venant de Pierre de Moriane.

1468. — Antne de Fléchin, fils de Guilbert, pour fiefs du Gardin et Tanel, à Aire.

1529. — Baudrain de Fiennes, mari de Margte du Grospré... fiefs venus de Jeanne Hanon, mère de Marguerite 1e de Moriane, 2e d'Arras, 3e du Gardin.

1. Mme H. Herreng, née Marie-Thérèse d'Haffrenghes (dame de Beixedon), était décédée le 27 octobre 1773, donc entre les dates de rédaction des registres des 20es et des 100es.

Digitized by Google

1546. — Christophe de Fiennes, pour les mêmes fiefs à lui venus de sa mère Jeanne (*alias* Margte) du Grospré. (Arch. du Nord. B. 13848.)

XVIIe siècle, vers 1660. — Jean de la Viefville, esc. sr de la Chapelle, au lieu de Michel de la Viefville, chev. sr de la Chapelle, son père, par avant, Monsr de Cottenes, au lieu de Monsr de Pippemont, par avant Baude du Grosprez... fief tenu du château d'Aire nommé fief du Gardin, séant sur le mont de Biennes, s'étendant sur trente mesures de terres. (Ibid. B. 16318, no 130, fo 159.)

1697, 12 déc. — Jacques Le Roy, bourgeois rentier.... fief du Gardin, au terroir du mont de Bienne, paroisse de St Quentin, acheté le 26 nov. 1680 à Jean de la Viefville, tenu du cheau d'Aire. (Ibid. Bur. Fin. C. 237.)

1715, 14 juin. — Jean-Jacques Le Roy, avocat au Conseil d'Artois à Aire : fief vulgairement dit fief du Gardin à St Quentin, tenu du château d'Aire, venu par le trépas de Jacques le Roy, son père, s'étendant sur vingt-six mesures de terre, en quatre pièces, à St Quentin et environs. (Ibid. C. 201.)

1739. — Ph.-Gabr. Garson de Quévaussart, avocat, à cause des fiefs de Neufpré et du Jardin. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 292.)

1759, 16 mars. — Dlle Le Roy, veuve de M. Garson de Quévaussart, pour deux fiefs à St Quentin, tenus du château d'Aire, nommés du Jardin et l'Étang, dit Tannel. (Arch. du Nord. C. 87.)

1784, 14 avril. — Joseph-Louis-Xavier Garson, sr de Boiaval, conseiller-rapporteur du point d'honneur au bailliage d'Aire... fief du Jardin, tenu du château d'Aire, s'étendant sur 26 mesures 21 verges 1/2 de terres au terroir de St Quentin... led. fief échu par succession de Marie-Françse-Florence-Josèphe le Roy, veuve du sr Garson de Quévaussar, sa tante. (Ibid.)

GARDIN

(Fief du) à Seninghem.

1473. — Monsr de Saint-Michel tient un fief de lad. seigneurie de Seninghem, nommé le Gardin, tenu de l'autre de Seninghem. (Arch. du Nord. B. 16700.)

GARENNE (LA)

ou *Warenne*, ou *Varenne* à Difques.

1365. — Fief de la Varenne à Difque, à Henry du Tilleul et Yde de Biaulo, sa femme, qui fut à Clay de Biaulo, frère de lad. Yde.

Digitized by Google

1388. — Fief des Garennes à Difque, à Gérard Dubreucq, venu de Willaume, son frère.

1387. — Guillewin du Breucq, fief des Varennes, venu de Gilbert du Breuc. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Led. sieur de la Motte (Jehan) tient un autre fief nommé la Garenne, dont est anchienement thiré la grandeur de l'église et presbitaire dud^t Difque, à cause de quoy il est fondataire de lad^te église, abouttant de west à la rue quy maine de Difque à S^t Omer, zud aux terres de Saincte Claire, contenant led^t fief de la Garenne six mesures demye deux verges, à relief de cent sols parisis, cambellage coustumier, etc...

En marge : Le 25 d'aoust 1666, Frans de la Motte, esc. s^r de Difques, etc... tutteur de ses frère et sœur, enffans de deffunct messire François de la Motte, ch. s^r de Bourquambray, dud. Difques, etc... at payé double relief pour le fief au texte, appartenant à la maison mortuaire dud^t deffunct par donation d'entre vif à luy fecte par messire André de la Motte, sieur de Baraffle.... (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f° 45 v°.)

1731, 25 août. — Noël-Et^ne-Domin. de Saluces de Bernemicourt, dem^t à Gand, fief de la Garenne à Difque, venant d'André Lamoral de la Motte, s^r de Bourquembray, son oncle, décédé le 8 mai 1713.

1737, 2 octobre. — Même rapport par d^e Isabelle-Florentine-Yolande de Saluces de Bernemicourt, douairière de M. Jean-Ch.-Ysebrant, éc. s^r de Rillant, Lendoncq, etc... dem^t à Gand, héritière de Noël-Etienne-Domin. de Saluces Bernemicourt, décédé le 1^er août 1730.

1747, 27 février. — Même rapport par Ch.-Nicol.-Jos. Ysebrant, éc. s^r de Lendonck, dem^t à Tournai, fils aîné de Jean-Phil. s^r de Rillant, Lendoncq, mort le 28 mars 1746. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

GASQUIN

à Ecques.

1760. — Madame de Marigna possède les deux fiefs d'Heghe et Gasquin d'un revenu de 55 l.

(20^es Ecques et Westecques.)

GÉNÉRAL (LE)

Fief à Quelmes.

1538 (n. st. **1539**), **27 février.** — Acte d'aliénation de terres et manoirs tenus du fief le *Général-en-Quelmes*, passé devant le bailli du *Général*.

(Arch. de l'auteur : Album de Chartes, n° 30.)

Digitized by Google

1613, 27 février. — Lettre de saisine de trois fiefs, dont l'un se nomme fief et seigneurie de Vaudringhem, dit le Général, situé au village de Quelmes, vendus par François van Ydeghem au profit de Georges de Francqueville. (Arch. de St-Omer : Inventaire des titres des ci-devant Jésuites Wallons remis au Bureau du Collège le 15 février 1766.)

1629, 29 nov. — Pierre Nocque, conseiller et receveur des domaines du Roy au quartier de Saint-Omer, Tournehem et pays de Brédenarde, par acquisition par luy faicte de m^re^ Nicolas Francqueville, religieux non profès de la Compie de Jésus en ceste ville, fils et héritier de Georges : trois fiefs cy-après déclarés, acquis par ledit Georges de Frans van Idingem, desquels il a esté adhérité le 27 de février 1613, desquels trois fiefs led. Nocque auroit esté saisi par contrat passé devant lieut. et hommes de fiefs du bailliage de S^t^ Omer le 29^e^ de novembre 1629.

Le premier fief nommé le Général en Quelmes, de laquelle seigneurie sont tenus sept fiefs, séans au terroir dud. Quelmes.....

En marge, vis-à-vis Pierre Nocque : *Modo* mess^rs^ de S^t^ Bertin. (Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f° 47 r°.)

GHERQUIN

Place et fief hors la porte du Haut-Pont à St-Omer.

1623. — Jacques de Couvelaire, éc. s^r^ de Turnes... pour un fief consistant en rentes assignées sur le fief du petit Guerquin. (Mém. S.A.M. t. 25, p. 33.)

— ... A la ville de Saint-Omer le fief du Gherquin, au lieu nommé anciennement le Schipbouterie hors la porte du Haut-Pont. (Ibid. p. 57, et Reg. aux Fiefs de Val. Taffin, f° 4 v.) Ce fief consistait en rentes sur des maisons sises en cet endroit contre les fortifications et démolies à la fin du XVI^e^ siècle pour les besoins de la défense de la ville.

GHISNES

V. **Guisnes.**

GHUYBAERT

à Blaringhem.

1514, 15 mars avant Pâques. — Jaques du Camp tient un fief de quatre mesures et demie de terre à Blaringhem; nommé Ghuybaert.

(Arch. du Nord. B. 3949, f° 81, acte en flamand.)

Digitized by Google

GIBET (LE)

sur Fléchin.

1789. — Fief dit le Gibet, sur Fléchin, Wavrans et ses dépendances. (Pr.-verb. de Rédact. des Coutumes, p. 299.)

1786, 25 mai. — Messre Alb.-Ch.-Emm.-Jos. marquis de Trazegnies, comte d'Armuiden et de Fléchin, etc... fief et noble tenement, nommé le fief du Gibet, lequel fief se comprend en plusieurs hommages féodaux.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 157 vo.)

Fiefs tenus de la seigneurie du Gibet : *Hamel-lez-Serny*, *Sart*.

GILTAPART

à Cahen.

1730. — Jacques Le Roy, mari et bail de Marie Hamy, fief de trois mesures de manoir et jardin, nommé Giltapart, sis à Cahen. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

GLAMEUR

Fief consistant en droits seigneuriaux sur des maisons en la ville et banlieue d'Ardres.

1784. — Le sr d'Auchel, fils de dame d'Auchel, sœur et héritière de dame Madelne-Charlotte-Thérèse-Armande de Mauser, tient deux esclicements du fief Glameur.

... La fabrique de l'église de Saint Omer tient un esclicement du fief Glameur.

... L'hôpital Saint-Nicolas des pauvres d'Ardres tient un esclicement dud. fief Glameur.

(Arch. Nales Reg. Q1 906, nos 42 à 44.)

GLEIN

sur Dennebrœucq.

La seigneurie de Glein a été possédée par les seigneurs de Fauquembergues.

1580. — Philippe, Comte de Lignes, pour le Comté de Fauquembergues, et la terre et seigneurie de Glein.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1587-88. — Compte particulier que fait et rend Mathieu Vargelot, greffier principal de la v. de Saint-Omer, recepveur de la Comté de Faulquembergue, à hault et puissant seigneur monseigneur Lamoral, comte de Ligne

Digitized by Google

et de Faulquembergue... toute la recepte et entremise qu'il a eu de lad. comté de Faulquembergue, terre et seigneurie de Gren *(sic* pour Glen).... — F^os 96 v^o et sv. : aultres receptes des rentes apartenans à mond. seigneur à cause de sa terre et seigneurie de Glen estans des despendances de ceste comté.

(Registre des Archives de Saint-Omer.)

1762. — Le Prince de Ligne possède le fief et seigneurie de Glen, dépendant de Reclinghem, consistant en censives d'un revenu de 20 l. (20^es Reclinghem.)

V. le fief *Cliensson.*

GLIDE

Fief à Fléchin sur Boncourt. (Cf. de Loisne : Dictionnaire Topographique du P.-de-C.)

GLOMINGHEM

sur Aire. La seigneurie de ce lieu fut entre les mains des seigneurs de Blessel.

1739. — Anne-Auguste de Montmorency, prince de Robecq, Vicomte d'Aire, seigneur de Glominghem.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1758. — Rapport et dénombrement au Roi de France, par Louis-Anne-Alex. de Montmorency, prince de Robecq, etc..., seigneur de Blessy, Blessel, Flamenchon, Glominghem, Saint-Quentin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 167.)

Dans le greffe du Bailliage d'Aire repose un ancien écrit dans lequel est dit que les fiefs de Blessel, Saint-Quentin, Glominghem, Flamenchon et Estrasselle sont tenus en un seul fief du chasteau d'Aire. (Ibid. p. 82.)

V. le fief de *Ploich.*

GLORIAN

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1696, 28 janvier. — Contr. de mariage de Jacques Maioul, seigneur d'Ordre, et de d^lle Anne-Françoise d'Artois, fille d'Adrien, seigneur de Doulieu, et de d^lle Anne-Françoise de Régnier, d'après lequel la dite demoiselle apporte en mariage « un fief seigneurial nommé le fief « Glorian, scitué aud. Campaigne, se consistant en menues « rentes et en trois mesures de terres scituées au Wallon « (Val-Valon), terroir dud. Campaigne, et en deux mesures « scituées à Williamez... le tout à elle escheu de la succession de feue sad. mère... » (Gros de St-Omer, n^o 139.)

Digitized by Google

GLORIETTE (LA)

Fief à Arquingout.

1686, 26 nov. — Louis Mille tient un fief de deux mesures et demie de terre à labeur, nommé la Gloriette. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 223.)

1753. — Les héritiers de Louis Mille, laboureur, tiennent un fief de 2 mes. 1/2 de terre à labour (mouvant d'Arquingout), nommé la Gloriette. (Ibid. C. 232.)

GLORIETTE (LA)

à Quelmes et Zudausques.

1731-1735. — Maximilien de Pan, seigneur de la Gloriette. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. S[t] Louis. B. 19 : pièces 80 et 92.)

1760. — M[me] veuve du sieur de Pan de Wisques possède une seigneurie nommée la Gloiriette *(sic)* et la seigneurie de Rabodingue, d'un revenu de 45 l. 15 s. (20[es] Zudausques.)

GODARD

Fief à Reclinghem, tenu de la seigneurie de La Rihotte.

1786, 25 mai. — Louis-Fr[çois] Dubuisson, dem[t] à Fruges, par relief de Louis Dubuisson, son père, icelui fils de Jacques, à lui par achat du décret des biens du sieur de la Cornue le 7 juillet 1699, tient deux fiefs de la seigneurie de la Rihotte, l'un sans nom.... le second fief n[é] Godard, qui se consiste en seize mesures tant enclos que terres, qui lui doivent rentes... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapp. de la terre de Fauquembergues, f[os] 174-175 et 237 v[o].)

GOHEM

Seigneurie à Roquetoire.

1779. — Mons[r] Poitart, avocat à Arras, est propriét[re] d'une seigneurie de Rincq et Gohem, s'étendant en la vallée de Warnes. (Centièmes de Roquetoire, art. 12.)

GONDARDENGHES

Gontardenghes. V. **Pontardennes.**

Digitized by Google

GOTTIZART

1706, 26 octobre. — ..... Terre listant au chemin de Cassel, tenue de Gillon-Othon de Lens, à cause de sa seigneurie de Lottinghem, Allouagne, le Plouich, *Gottizart*... (Arch. Hospit. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame. V. § I. B. 7.)

GOUDENOVE

ou *Gaudenove*, fief à Brêmes.

XVII^e siècle. — Philippe Mallet, cap^ne de la Basse-ville de Brêmes, en 1657. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 222.)

— Blaise Mallet, fils du précédent, seigneur de Brêmes, Ophove, procureur du Roi au Bailliage d'Ardres, puis Jean-Baptiste Mallet, seigneur de Brêmes, lieut^t civil au siège présidial de Calais, mort en 1760. (Ibid.)

Le manoir de Goudenove passa ensuite à la famille Henneguier de Montreuil, d'où elle échut plus tard à M. Brémart, dont la bisaïeule paternelle était née Henneguier. Il y eut procès pour les terres de Brêmes entre le s^r P. Henneguier, lieutenant aux armées du Roi, et M. Le Secq de Launay, seigneur de S^t Martin en Louches.

(Notes recueillies par M. Rodière.)

L'ancien nom de cette seigneurie aurait été *Aldenhove*.

(Cf. Ranson : *Histoire d'Ardres*, p. 436.)

GOURNAY

(Fief de) ou des *Moulins de Gournay*, appelé aussi fief de *Sergenterie* à Aire, tenu du château d'Aire.

1206. — G. de Licques, sixième prévôt du Chapitre de S^t Pierre d'Aire.

1241. — Guillaume de Créquy, prévôt de la même Collégiale.

1860. — Marie de Créqui, veuve de Maillot de Penin.

(Cf. B^on Dard : *Les Fiefs de Beaulieu et de Sergenterie à Aire-sur-la-Lys*. Aire, Guillemin. 1878.)

1770, 12 déc. — Lambert Pottier, fermier, dem^t à Beuvry... franc fief nommé le fief de Gournay, consistant en deux moulins à eau en la ville d'Aire... acquis de Mess^re Jean-Jacques d'Esparbès, marquis de Lassau et de d^e Marie-Angélique Delannoy, son épouse, dem^t à Béthune, par contrat du 9 février 1768... lequel comprend en outre les prés adjacents aux moulins... « plus appartient droit de pescherie en la rivière du Lys depuis la fourche Gentilly ».

Digitized by Google

1779, 23 janvier. — Franç.-Jos. Gonsse (ou Gœuse), bourgeois, dem^t à Arras... fief de Gournay, acquis de Lambert Pottier, par acte du 8 mai 1776.
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 193.)

GOURNAY

(Terre et seigneurie de) tenue du Comté de Fauquembergues, actuellement sur la commune de Verchocq.

1473. — Fiefs tenus de Phe de Habart à cause de sa seigneurie de Gournay tenue de la Comté de Fauquemberghes. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1509, 19 nov. — Arthus de Habarcq, s^r de... (Acte publié dans Arch. de Beaulaincourt, p. 65.)

1623. — Les hér. de feu Robert Le Maire, sieur de Gournay, tiennent la terre et seigneurie dud^t Gournay, à x l. par. de relief. (Registre aux Fiefs de Val.-Taffin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f° 93 v°.)

1696, 6 avril. — Vente de la terre et seigneurie de Gournay à Fauquembergue, par Pierre Le Maire, esc. s^r de Gournay, dem^t à Arras, à Valentine de Boulongne, douairière d'Ayette. (Gros d'Arras.) — Cette vente est faite à charge de payer au vendeur 400 l. pour faire construire et édifier une petite chapelle au village de Gournay, au lieu qu'il désignera, au frontispice de laquelle sera mis un marbre où sera sculptée une image de Notre-Dame de Lorette; et ce, dans l'année de prise de possession de la dite seigneurie.

1786, 25 mai. — Omer-Franç.-Joseph (Titelouze) de Gournay tient du même (prince de Ligne), à cause de la Comté de Fauquembergues, à 10 l. par. de relief, la terre et seigneurie de Gournay, venant de son père Jérôme-François-Joseph (Titelouze), seigneur de *Bayenghem* (*sic* pour Balinghem), conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts de Saint-Omer, par achat du sieur de Venant, chev. s^r d'Ivergny, neveu et héritier du s^r Guilloto, éc. fils de dame Madel^ne Belvalet, icelle par succession du s^r Famechon, son frère, icelui par retrait sur le seigneur de Brial qui l'avoit acquise du s^r Lemaire, s^r de Wanquetin.
(Arch. du Nord. Bur Fin. C. 178. Rapport du Domaine de Fauquembergues, f° 86 r°.)

GRAND BANC

ou *Haut Banc*, seigneurie à Thérouanne.

V. **Haut Banc.**

Digitized by Google

GRAND MARAIS

Fief à Erny-Saint-Julien.

1718. — Ernest-Franç. Cocud, sr du Grand Marest. (Ms. 890 de la Biblioth. de St-Omer, fo 48 ro.)

1759. — M. de Grand Marais possède à Erny un fief nommé le fief de Grand Marais, consistant en censives du revenu de douze livres. (20es Erny-Saint-Julien.)

GRAND PRÉ, GRAND PREY

à.....

1596, 9 mai. — Dlle Gavel, fille de Nicolas Gavel, sr *de Grand Pré*, donne une maison en la Tenne Rue pour fondation du couvent des Capucins.
(Répertoire des Archives de St-Omer. T. I, p. 225.)

1729. — Dutardy (Frçois), sr de Grand prey.
(Arch. du P.-de-C. Table des Saisines de St-Omer.)

GRAND PREY

(Fief de) probablement à Mazinghem.

1696. — Contrat de mar. de Louis-Eust.-Jos. Le Merchier de Mazinghem avec Marie-Madel. de Genevières... « Apport du mariant... quatre fiefz seigneuriaux ayant « justice et seigneurie viscomtière, nomez Guerbecque, « Mazinghen, Cominnes et Grand Prey, se consistant en « rentes fonssières, tant en argent, plumes que grains et « autres droits y afférans. » (Arch. de Beaulaincourt, p. 578.)

GRAND QUILLET

ou *Tripot*, maison à Saint-Omer, rue du Change, ayant été l'objet d'inféodation.

1784, 1r mars. — Philippe Hochart, me tonnelier à Saint-Omer, et Marie-Antoinette Gorganne, sa femme, pour une maison rue du Change, dite des Cuisiniers, à usage de cabaret, nommée le Grand Quillet ou Tripot, tenant du midi à une ruelle conduisant aux Boucheries, d'occident au flégard des Boucheries, et, d'orient, faisant face à lad. rue. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239. V. aussi Mém. Soc. Ant. Mor. T. 30, p. 213.)

GRANDE COUTURE

V. **Couture.**

Digitized by Google

GRANDE HELLE

V. **Helle.**

GRANGE (LA)

Fief à Rodelinghem et paroisses voisines.

1576, 1er octobre. — Vente par Ant. Lhoste, marchd et bourgeois, demt à Saint-Omer, à Louis de Belloy, esc. seigneur de Landrethun, Rœudelinghem et Ferlinghem, du fief et seigneurie de la Grange s'étendant aux villages de Bouquehault, Campagne et Rodelinghem, venu au vendeur de son père Jehan Loste, et tenu du seigneur et baron de la Motte d'Andrenes, à cause de sa seigneurie de la Motte d'Andres. (Gros de Saint-Omer.)

GRIMAUSART

Fief à Escœuilles.

(Cf. *Dictre topographique du Pas-de-Calais*, par le Cte de Loisne.)

GRIMONT

(Seigneurie de) à Saint-Quentin-les-Aire.

1696, 5 mai. — Bail, pour une durée de neuf années, des arrérages de rentes foncières seigneuriales dues par censitaires et tenanciers des seigneuries de Grimont, au terroir de St Quentin et de St George à Widdebroucq.

(Fonds de l'abbaye d'Anchin. Arch. du Nord. I, H. 873.)

1785, 7 janvier. — Autre pièce analogue. (Ibid.)

1748. - (Ibid.)

1759. — Abbé et Religieux d'Anchin, pour le fief de Grimont, s'étendant sur cent cinq mesures de terre d'un revenu de 4 l. 11 s. 5 d. (20es Saint-Quentin.)

GRISELIN

(Fief) ou *des Griselins*, entre Renty et Verchocq, tenu des seigneuries de Fauquembergues et de Renty.

1502. — Denis Hanon, bourg. et esch. de Thérouanne, tient de moi et du comté de Fauquembergues, par indivis, un noble tenement en la paroisse de Verchocq, nommé le fief de Crèvecœur... dont neuf mesures de pré comme aulnois, nommé le « pré de Grelin » (Grislins), tenant d'un lez aux prés Gaulwin de Béthencourt, dit Loncle.

(Dénombrement du fief de Renty, ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, fo 103 vo.)

Digitized by Google

1689. — Alexandrine-Thérèse-Marie de Laben, dame des Grisselin, fille de Jacques, sr de Crèvecœur, et de Marie-Cécile Dausques, épouse Pierre-Franç. de Lestrelin. (Registre de catholicité de la paroisse Ste Aldegonde à Saint-Omer.) Elle tenait cette seigneurie de Jacques-Philippe de Laben, baptisé à Ste Aldegonde le 17 janv. 1658, chanoine à Béthune en 1684 et 1686, seigneur de Crèvecœur, des Griselin et du Quesnoy.

1786. — Jacques-Maximilien de Brias, chev. sr de Valtencheux, Cauroy, St Laurent, etc... tient aussi de ladte Conté de Fauquembergues un fief et noble tenement situé au terroir de Crèvecœur, se consistant en neuf mesures ou environ de prés et aunois, nommés les prés Griselin, lesquelles ont été démembrées du fief de Crèvecœur... tenant aux prés de St Laurent... à la seigneurie de Mont Guillain; lequel fief échu par le trépas de Messre Ch.-Silvestre de Brias, seigneur de Waltencheux, son père, et par lui acquis d'Adrien Morel, par avant le sieur Jacques de Laben, éc. sr de Crèvecœur, est tenu de lad. Comté de Fauquembergues et du seigneur Cte d'Egmont, à cause de son marquisat de Renty.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 179 vo.)

GROIGNET

(Fief) tenu du seigneur de Thiembronne.

1566, 4 nov. — Jehan le Vasseur, veuve d'Oudart de Béthencourt, et Françoise de Béthencourt, veuve de Jehan Paulins, demt en la paroisse de Quiestède, transportent au profit de Jehan de le Loe, demeurant à Thiembronne, une rente de dix-huit livres 7 sols par. à prendre sur divers fiefs situés à Thiembronne, et, notamment, sur le fief *Groignet*, situé aud. Thiembronne, commençant à la rivière de Thiembronne, listant vers soleil au fief de Mme de Fontaine, et, d'autre côté, à Mgr de Thiembronne.

(Gros de Saint-Omer. Transport, no 2.)

GRUVELLE (LA)

Fief à Dohem.

1760. — Le sr Le Josne a un fief et seigneurie sur Dohem, nommé la Gruvelle, d'un revenu de 55 l.

(20es Dohem-Maisnil.)

GUARBECQUE

Seigneurie à Mazinghem, tenue du château d'Aire.

1467. — M. Josse de Lallaing, pour droits du fief de Garbecque à Mazinghem. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Digitized by Google

Vers 1478. — Jacques de Villers, pour le fief de Garbecque, situé à Mazinghem... un combattant à pied.
(Ibid. 16319.)

1570, 30 mars. — Alex. Le Febvre, receveur du domaine du Roi à Aire, acquit les fiefs de Villers, Commines, Guarbecque, Mazinghem, par contrat du penultième jour de mars 1570, homologué par lettres patentes du Grand Conseil de Malines le 23 avril 1572, ép. Marie Bernard.

1588. — Jacqueline, fille des précédents, dame héritière de Mazinghem, Villers, Commines et Guarbecque après son frère Georges, ép. à Aire par contr. du 16 nov. 1588 Pierre Le Merchier, s^r de La Rose et Hercheval, procureur du bailliage d'Aire.

Alexandre le Merchier, fils des précédents; puis Alexandre-Eustache, son fils, marié trois fois; puis Louis-Eustache-Joseph, qui, de Marie-Marguerite-Mad^ne de Genevières laissa trois fils, dont Eustache-François, fils aîné, et Maximilien-Marie, décédé sans alliance à Calais en 1728, que l'on trouve tous deux qualifiés seigneurs de Guarbecques.

La seigneurie revint après eux à leur frère, Antoine-Franç.-Joseph, dont la succession fut partagée en 1746. Les fiefs de Mazinghem échurent à son cousin-germain, Maximilien-Joseph Le Merchier.
(Notes Généal. de M. de la Charie.)

1746, 11 février. — Maxim.-Jos. Le Merchier, éc. s^r de Verchocq, Guarbecque, Mazinghem en partie, etc.. dem^t à Aire, sert rapport du fief de Guarbecque au territoire de Mazinghem tenu du ch^eau d'Aire.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1771, 28 mai. — Ch.-Franç.-Jos. Le Vasseur, éc. seigneur de Bambecque, Villers, Garbecque, Mazinghem en partie, lieuten^t des maréchaux de France au départem^t d'Aire, et d^le Marie-Franç^se-Isbergue Le Roy, son épouse, dem^t à Aire, sert rapport du fief et seigneurie de Garbecque, relevant du ch^eau d'Aire, qu'il tient par achat de d^e Marie-Thérèse Le Merchier, veuve de Jacques Doë, éc. s^r de Grandville, chev. de S^t Louis, par achat du 26 avril 1768; icelle seule héritière de Maximilien-Jos. Le Merchier, seigneur de Verchocq, Garbecque, Mazinghem, Villers, et qui le tenait après Antoine-Franç. Le Merchier, son cousin-germain, icelui par succession d'Eustache-François Le Merchier, son frère, etc... Suit déclaration des terres tenues cottièrement et en fiefs de cette seigneurie: on relève parmi ces derniers, 1° le fief vicomtier nommé le Châtelet, au terroir de Berguette, tenu par les héritiers de Franç.-Onuphre Le Maire, éc. seigneur de Berguette, dem^t à Douai; 2° la seigneurie de Commines. (Ibid.)

Digitized by Google

GUÉMY

Seigneurie relevant du château de Tournehem.

1480. — Jean de Rebinghe.

1544. — Flour de Rebingues, esc. sr dud. lieu de Guémy, en laquelle terre il a court, bailly et hommes, etc... lad. terre et seigneurie de Guémy mouvant de lad. chastellenie de Tournehem en deux fiefz et hommaiges...
(Arch. du Nord. B. 16733, no 84 [1].)

1565, 27 mai. — Contr. de mar. de Guill. de Bery et de Magdeleine de Rebingues, fille de défunt Flour, sr de Ghémy et de dlle Margte d'Ausque. (Cf. *Histoire de la Maison de Bery*, par l'abbé Ledru, p. 41.) De cette union naquit une fille qui épousa Isembart de Montfort, seigneur de la Cornehuze.
(Ibid. pièce 142, p. 439 : Contr. de mar. d'Isembart de Montfort et de dlle Marie de Bery du 15 février 1610.)
Thomas-Anthne de Montfort, issu de cette union, est qualifié escuier, seigneur de Ghémy.

XVIIe siècle. — Florent d'Auvergne, esc. sr d'Ostrohove et de Guémy, fils de Jacques, esc. sr d'Ostrohove et de dle Jeanne de Nœufville, ép. demle Marie de Quelque.
Jacques d'Auvergne, esc. sr de Guémy, fils de Florent.
(Common de M. Rodière d'après le manuscrit « Parenté et alliances de la famille de Framery » conservé au Chartrier de Rosamel.)

1684. — Renom-François de Beauffort, qui épousa au château d'Ecou, par contr. de mar. du 14 mars 1670, dlle Antoinette de Croix, acheta en 1684 la terre de Guémy qui ne resta pas longtemps dans la maison de Beauffort.
(Cf. *Histoire généalog. de la maison de Beauffort d'Artois*, par Alph. Brémond, p. 271. Bruxelles, 1876.)

1789. — Dame Albertine de Prouville, dame de Guémy. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, pp. 12 et 137.)

1. (Ibid. no 149.) « Flour de Rebingues, seigneur de Guémy, ad cause de damlle Margueritte d'Ausque, sa femme, fille et héritière de feu Nicaise d'Ausque, tient de mond. seigneur de Bevres, mouvant de lade chastellenie de Tournehem, certain fief qui se comprend en 33 l. de rente qu'il a droit de prendre sur la cense terre et seigneurie d'Inglinghem, au relief et chambellage de XI libz. » Bien que la rédaction de cette citation ne soit pas claire, il semble bien que ce soit le fief sur Inglinghem et non la seigneurie de Guémy qui provint à Flour de Rebingues des d'Ausque.

Digitized by Google

1746, 15 déc. — Testament de Marie-Albertine de Prouville-Wasselin, baronne de Ghémy, veuve H.-Alb. de Neuforge, baron de la Neuville.

(Bull. S.A.M. 2e vol. 37e livr. p. 971.)

1755, 14 février. — Procès-verbal d'adjudication, à la requête de dlle Marie-Albertine Chastelain, baronne de Ghémy, dame de Prouville, demeurant au Quesnoy, de la terre et baronnie de Ghémy, laquelle eschut à ladite dame Chastelain de madame la baronne de la Neuville, sa tante, par son testament, réserve faite d'un jardin appelé la Nocquerie, légué aux pauvres de Guémy. Le 28 février, ladite terre fut adjugée 33.000 livres au sr Enlart de St Maurice, esc. Conseiller du Roi, maison et couronne de France. (Les autres enchérisseurs ont été MM. Donjon de St Martin, J.-J. Wallour, procureur de la ville de St-Omer et Delattre, éc. seigneur de Nortbécourt.)

(Gros de Saint-Omer, no 113.)

1761. — Thomas-Joseph Enlart, Conseiller du Roy, subdélégué de l'Intendt au département de Saint-Omer, a acquis depuis quelques années la seigneurie. Et comme les anciens propriétaires ont depuis très longtemps négligé d'en percevoir (les revenus) n'ayant jusqu'à présent peu presque rien reconnaître des terres quy en relèvent, non plus que les propriétaires par l'antiquité des lettres, ne pouvant quand à présent reconnoître le produit, mais estimant qu'elle peut quand à présent produire en revenus par an, en censives, la somme de 25 l. monn. cour.

(20es Guémy.)

Le 19 brumaire an II, le citoyen Thomas-Alexis-Joseph Enlart dépose à la Municipalité les titres et parchemins des seigneuries de *Guémy*, la Tour d'Ausque, St Maurice du Flos, de Pas et autres relevant de Lumbres et Esquerdes, etc... etc... (Note extr. des papiers du District, communiq. par le Chanoine Bled.)

On a vu, à la mention de 1544, que la seigneurie de Guémy comprenait deux fiefs et hommages. Peut-être peut-on expliquer ainsi qu'elle fut divisée. Toujours est-il que l'on trouve en même temps que les noms cités ci-dessus, d'autres seigneurs de Guémy qui ne l'étaient qu'en partie. Voici les mentions que j'en ai relevées.

1567. — Marguerite d'Estrées, fille d'Antoine et de Jeanne de la Cauchie du Locquin, ép. Antoine du Val, seigneur de Brugnobois, Nortbécourt, *Guémy*, etc...

(Mémoire sur la seigneurie de Disques en Rebergues, communiq. par M. Le Cat du Bresty.)

XVIIe siècle. — Adrien Tutil, ou Tutel, fils de Jean, sr d'Ostove, et de Jeanne de Lespaut, est qualifié écuyer, sr de Guémy, lieutt-colonel au régt de Vallière, ép. Margte de la Haye.

Digitized by Google

— Claude Tutil, chev. sr de Guémy, colonel d'infrie, ép. en 1736 Jeanne-Françse d'Isque.

— Adrien-Joseph de Tutil de Guémy, éc. épouse en 1753 dlle N... de Lattre.

— N... Tutil, dit chevalier de Guémy, frère aîné et légataire du précédent, lieutent du Roi à Boulogne, ép. Margte Géneau, d'où Charles-Marguerite, né en 1769.

(de Rosny. Tome III, p. 1448.)

Fiefs sur Guémy : Brugnobois, Campines, Cauchen, Clinspin, Cottehem, Ecambres.

GUIMAY

(Fief du) à Cohem, Blaringhem.

1629, 14 octobre. — Déclaration à la seigneurie de Cohem de la dîme du fief du Guimay, laquelle appartient pour deux parts à François Ogier, sr du Bray....

« Antne Vigneron tient un fief de la seigneurie de Cohem, rue du Guymay, aboutant au fief amont au fief du Guimay... » (Arch. Hospital. de Saint-Omer. St Louis B. 15, pièce 131.)

GUISNES

(Pairie de) à *Lumbres* et *Elnes*, mouvant, avec la seigneurie d'Elnes, du Comté de Fauquembergues.

1482, 27 octobre. — Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes, achète à Jacques, bâtard de Wavrin, et à Isabeau de Renty, sa femme, la pairie de Guisnes, à Lumbres. (Common de M. de la Charie.)

Ce fief resta jusqu'à la Révolution aux seigneurs d'Elnes.

1786, 25 mai. — Messre Pierre Sandelin, comte de Chaumont, de Cante-Croix, cte de Fruges, baron d'Elnes, etc... fait rapport au prince de Ligne, seigneur de Fauquembergues, de la terre et seigneurie d'Elnes et pairie de Ghisne « s'extendant l'une et l'autre dans le terroir « d'Elnes où elles sont très mêlées en sorte qu'il n'est pas « possible à présent de distinguer les parties qui sont de « l'une et de l'autre; et, comme il est indifférent au sei« gneur dénombrant, qui jouit des deux parties, de savoir « duquel des deux fiefs ces terres relèvent, parce que les « deux fiefs ou seigneuries relèvent également de la terre « de Fauquembergues, etc...» (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 243 ro.)

V. fief *Hamel.*

Digitized by Google

GUISNES

ou *Ghisnes*. Fief à Lumbres et Elnes, tenu de la pairie de Guisnes.

1478. — Jehan, bastart de Wavrin, chev., tient en fief de lad. Conté de Fauquembergue un fief en la ville d'Eule nommé le fief de Guisnes. (Arch. du Nord. B. 16700, f° 30. Bull. S. A. M. t. 3, p. 168.)

1495, octobre. — Jean du Bois, seigneur d'Esquerdes, Elnes, achète le fief de Guisnes en Lumbres à Jehan de Cunchy, demeurant à Tilly... (Cf. Abbé Collet : *Question de la Date d'origine de la Baronnie d'Elnes*, pp, 36 et sv. Bull. Soc. Académ. de Boulogne, t. X.)

Ce doit être le même fief que le fief de *Cunchy*. V. ce mot.

GUISNES

(Fief de) à Zudausques.

1715. — De la terre et justice de Zudausques, village à clocher, dépendent rentes foncières et seigneuriales... item le fief de *Guisnes*, seigneurie vicomtière portant par an trois florins un sol par., cinq quarterons de bled, deux chappons et une poule.

Le fief de Guines aud. Zudausque estimé 400 l. (Achat de la terre de Zudausques et baronnie de Noircarmes, par Georges-Jos. Des Lyons, esc. s[r] de Feuchin, sur la succession vacante de Maximilien-François et dame Isabelle-Claire-Eugénie de S[te] Aldegonde. Arch. de M. Violette de Noircarme.)

GUYON

Fief à Rebergues.

« On remarque qu'anciennement un seigneur de Lisque tenait de la seigneurie de Disque en Rebergue deux fiefs, le premier actuellement nommé le fief de Guyon qui est un arrière petit fief consistant en 24 mesures 50 verges de terres que Guillaume (*Guyon*) Couvelaire tenoit en fief d'un seigneur de Lisque en 1526... le 2[e] . . . . . lesquelles terres ont passé à Guill[me], seigneur de la Cauchie du Locquin, à cause de Jeanne de Lisque, son épouse, auxquels a succédé Jeanne de la Cauchie, leur fille, qui épousa, vers l'an 1485, Ant[ne] d'Estrées, seigneur de Valieu en Santerre, desquels sont descendus Jean d'Estrées, baron de Cœuvre, seigneur de la Cauchie, du Locquin, de la Pairie de Surques, Neufville, etc... maître et cap[ne] général de l'artillerie de France qui naquit en 1486 et mourut en 1567.

Digitized by Google

A l'égard du fief Guyon, il a été cédé par led. Jean d'Estrées au seigneur de Licques dont le dernier successeur l'a vendu avec la Baronnie de Licques au seigneur comte de Calonne, actuellement seigneur de Licques.

(Mémoire manuscrit de 1715 sur les fiefs tenus de la seigneurie de Disques en Rebergues. Communication de M. Le Cat du Bresty.)

GUZELINGHEM

Hameau de Moringhem, seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

1418. — Guy de Beaulo vend à Will. Craisset la terre de Gusselinghem.

1451. — Willaumet Berthelot, fils de Will. Berthelot, dit Crasset, pour le fief de Guiselinghem.

1454. — Jean Olivier, mary de dlle Ysabel, fille de feu Will. Berthelot, dit Crasset, fief à Guzelinghem.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1534. — Claire Lambrecht, dame de Guzelinghem, épouse Nicolas Liot, fille de Thomas et de Jeanne Mahieu. (C. de mar. passé à Saint-Omer le 31 juillet 1534.)

La seigneurie se transmit depuis cette époque dans la famille Liot.

1739. — J.-Phil.-Jos. Liot pour sa terre et seigneurie de Guzelinghem en Moringhem.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1760. — La dame de Guzelinghem a le fief de Guzelinghem consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 7 l. 10 s. (20es Moringhem.)

V. le fief *Beaulo*.

HAFFRINGUES

V. **Affringues.**

HAIE

V. **Haye.**

HAIGRIE-EN-COYECQUES

à *Coyecques*.

1698, 2 février. — André de Montecucully, comte de Rheno, Gaieto, Oliva, etc .. fils de feue dame Florence de la Cornhuse, comtesse douairière de Montecucully, donne à Philippe-Franç de la Cornhuse, éc. sr de Berquigny, procuration à l'effet de vendre à Jeanne-Isabelle de la

Digitized by Google

Cornhuse, veuve de Jean-Frçois Wanin, procureur pensionnaire d'Aire, le fief de Haygry, situé au village de Coyecques, consistant en une maison, granges, étables et autres édifices à usage de ferme et 162 mesures de manoir, prairies, terres à labour. (Cf. A. de Ternas : « Généalogie de la Famille de la Cornhuse, bienfaitrice des pauvres de la ville de Saint-Omer ». Douai, 1882.)

Avant et après lui, les seigneurs de Samblethun étaient également seigneurs de la Haigrie, ainsi qu'en témoignent les citations suivantes :

1569. — Jacques Ogier tient à titre de cens de François Cornehuse, esc. sr de Samblethun, *alias Hégueric*, une maison, etc... (Cahier des Centièmes de 1569 pour Coyecques. Arch. du P.-de-C.)

1760, 20 mars. — De Marie-Louise-Françoise de Poucques, veuve de Philippe-Hippolyte-Joseph de Vitry, éc., mère et tutrice de ses enfants mineurs Hippolyte-Henry-Joseph et Ferdinand-Louis-Joseph.... fief et noble tenement nommé Samblethun, *alias de la Hegrie*, à Coyecques, venu par le trépas dud. Phil.-Hipp.-Joseph, qui l'a eu par succession de son père, Jean-François de Vitry, seigneur du Brœucq, led. par succession de dlle Jeanne-Isabelle de la Cornhuse. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

V. **Samblethun.**

1781. — Le sr de Sandelin, seigneur d'Hallines, Avroult, possède la ferme de la Haiegrie. (Centièmes de Coyecques.)

HAILLY (LE)

à.....

1783. — Ch.-L.-J. van Eeckhout, sr du Hailly, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer. (Mém. S.A.M. XXV, p. 309.)

HAINAUT

1759. — Le sr Deruttre, propre de la seigneurie d'Hainaut, consistant en rentes foncières et droits seigneuriaux du revenu de 12 livres 5 sols. (20es Audruicq.)

Il s'agit ici de la seigneurie d'*Eeno* (v. ce mot) qui est désignée ici avec une orthographe défectueuse.

HALLAGES

(Fief des) à Saint-Omer.

1453. — Jacques Quiefdeber, fils de Jean, pour le fief des Hallages, venu de son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

HALLE

Fief sur le territoire de Rimeux et Assonval, tenu du marquisat de Renty.

1718. — Ch.-Dominique de Crœser, éc. sr de Halle, Assonval, demeurant à Audincthun.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

1734. — Etat des biens tenus en cotteries et en fiefs de la seigneurie de Halle, au terroir de Rimeux et Assonval, à messre Dominique de Crousse *(sic* pour Crœser), seigneur d'Audinthun, Denbreucq, tenue du marquisat de Renty.
(Communication de M. Rodière.)

C'est peut-être ce fief qui appartint plus tard (fin du 18e siècle) à la famille Le Febvre de Halle.

HALLES

Fief à Rebecq.

1752. — M. de Crœser, seigneur d'Audincthun, possède une seigneurie nommée la seigneurie de Halles, consistant en censives du revenu de 12 l. 17 s.
(20es Rebecque.)

HALLENGUERIE DES BAUTHERAUX

à la Thiremande.

1762, 12 mai. — ... Led. Isidore-Pierre de Lannoy, seigneur d'Estrées-Blanche, Rely, Linguehem, La Tirmande, St Hilaire-Cottes, par achat fait du seigneur duc d'Aremberg, par contrat du 29 mai 1737... Hallenguerie des Bautheraux, séant au terroir de la Tiremande.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 191.)

HALLEWINBROUCQ

Fief à Polincove.

1634. — Mess. Ch. de Briarde, ch. sr de Bavincove, mari et bail de dame... de la Douve, sœur et héritière de feu Andrieu, tient un fief de sa Majté, à cause de son chcau d'Audruicq, de 116 mesures de terres environ ou « maretz », situés en la paroisse de Polincove, vulgairement nommé le *Halewinbroucq*, tenant oest à la rivière de la Robecque, west et listant nort aux « maretz », tenus en surcens du comte de Solres, à cause duquel fief « est deub à sa Majesté foy et hommaige, service de plais en sa court au chcau dud. Audruicq, avecq toutes autres servitudes, etc... escheu par le trespas de feu Baudrain de la Douve, père dud. Andrieu ». (Arch. du Nord. B. 16462, no 81.)

Digitized by Google

1687. — Rapport, du 27 juin, par le sr Phil.-Adrien de la Viefville, du fief contenant cent seize mesures de terre ou environ, « maret », tout en une pièce nommée « le maret de Halewin, scitué à Polincove... à moy escheu par le trespas du sr Adrien de Massiette, esc. sr desd. lieux, mon oncle. »

1687, 15 octobre. — .... A comparu Venant Bervoet, demt au village de Pollinchove, lequel, en vertu de la procure à luy donnée par le sr Phles-Adrien de la Viefville, esc. sr de Bavincove, La Croix, Vrolant, *Hallewin*, etc... s'est présenté et a offert, au nom dud. sr de la Viefville, de faire les foy, hommages et serment de fidélité qu'icelluy sr de la Viefville doit à sa Majté à cause de cent et seize mesures de terres, fief nommé le Hallewin à lui appartenant, tenu de sa Majté à cause de son cheau d'Audruicq.

(Extr. des registres aux rapports et hommages du bailliage d'Audruicq. Arch. du Nord. B. 16466.)

1753, 19 nov. — Demlle Isab.-Caroline de Maulde, dame de Bavinchove, La Coye, etc... fief né le Hallewin, s'étendant sur 116 mesures de marais à Polincove, nommé le marais du Hallewyn, échu à ladte demle par le décès de messre Guill. Baudry de la Tramerie, baron de Roisin, comme héritière féodale du chef de la famille « du Bryard ».

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 215.)

1764, 1er octobre. — Mess. Dom.-J.-Bte Coppence, chev. héréditre du St Empire, seigneur de Wynsvelde, etc .. demt à Bruges, pour le même fief. (Ibid.)

1768, 18 juin. — Mademle Frse-Susanne Coppence, de Wintsvelde, demt à Bruges, à la suite du décès du précédent. (Ibid.)

HALLINBROUCQ

Fief à Saint-Martin-au-Laërt appartenant au Chapitre de Saint-Omer.

1427. — Seigneurie du Chapitre de Saint-Omer nommée le Halimbrouch. (Cartul. Chartr. du V. Ste Aldegonde. Fd. J. de Pas, no 389.)

1760. — Le Chapitre de Saint-Omer possède les seigneuries de Leest Lannoy et Hallinbroucq, dont les censives sont du revenu de cent livres.

(20es Saint-Martin-au-Laërt.)

V. **Lannoy.**

HALLINES

La seigneurie d'Hallines s'étendait sur le village de ce nom, actuellement commune du Canton de Lum-

Digitized by Google

bres. Elle relevait, en partie, de la seigneurie de Seninghem ; et, en partie, de l'abbaye Saint-Sauveur à Ham.

1256. — « Gilles de Pas, chev. seigneur de Hallines, reconnaît le fief que l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham possède en ceste seigneurie appellé le past de Hallines, qui est quelque espèce de repeue franche que le seigneur de Hallines doit aux Abbez et Religieux de Ham deux fois par an, rédimible néantmoins pour 60 s. par. chacune fois, pour la despense desquels le seigneur de Hallines est obligé de prester sa maison... »
(Bull. Soc. Ant. Mor. XI, livr. 207, p. 255.)

1341. — Jean, sire de Hallines, reconnaît devoir à l'église de Ham pour les terres qu'il tient d'ycelle église « six livres par. pour deux pasts par an, 6 livres et demie de rente en argent, et dix hoets d'avène à la mesure de S[t] Omer. » (Ibid. p. 261.)

1417, 14 juin. — Vente de la seigneurie d'Hallines par Jehan de Hallines, seigneur dud. lieu, à Jacques Craye.
(Arch. de l'auteur, n° 10.)

1440, 12 juin. — Aveu du fief d'Hallines servi à Arthur, seigneur de Croy, Porcian, Renty et Seninghem, par Jacques Craye. (Ibid. n° 13.)

Barbe Craye, fille de Jacques, épousa Louis de Lens de Rebecque, s[r] de Faucompret et Allouagne, qui devint ainsi seigneur d'Hallines.

1498-99, 18 mars. — Loys de Lens de Rebecq, éc. seigneur de Walchot, Faulconcourt, Allouagne, Hautegreve, mari et bail de Barbe Craye, dem[lle] d'Hallines, sert dénombrement du même fief à Antoine, seigneur de Croy et Seninghem, à 19 l. par. de relief. (Ibid. n° 12.) [1]

La seigneurie suivit ensuite les mêmes dévolutions que celle de Blendecques. (V. les articles *Blendecques*, p. 79 et *Allouagne*, p. 14.) Elle fut vendue, comme celle de Blendecques, en 1773, à Pierre Sandelin, par le marquis de Valfond et Marie d'Esclaibes, son épouse, héritière féodale de François-Joseph de Lens, décédé sans alliance.
(Arch. de l'auteur, n° 59.)

La partie de la seigneurie mouvant de l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham paraît avoir suivi les mêmes destinées que la partie qui précède. On trouve de même, en 1773, la vente, par Charles-Mathieu marquis de Valfons et Marie-Thérèse d'Esclaibes, vicomtesse de Sebourg, son

1. . . .. « Item Jehan le Louchier, pour le mollin à pappier, doit par an, au terme de Pasques, 50 sols, et, au terme de Toussains, 50 s.., » (Pour le moulin à papier d'Hallines à cette époque, voir Bull. Soc. Ant. Mor. T. XIII, livr. 258, p. 617.)

Digitized by Google

épouse, héritière féodale de François-Joseph de Lens, des fief et seigneurie d'Hallines, relevant en foi et hommage de l'église et abbaye de Saint-Sauveur à Ham, s'étendant sur dix-sept mesures et demie de terre, au profit de Pierre Sandelin, comte de Fruges, et Marie-Josèphe Sandelin [1], son épouse.

Fiefs sur Hallines : *Belle-Ille*, *Campagnes d'Hallines*, *Motte d'Hallines*.

HALLINES (PRÉVOSTÉ D')

Démembrement du fief précédent.

1440, 12 juin. — .... « Item, aultre fief que tient de moy led. Olivier Wissocq, que on nomme le Prévosté de Hallines », comprenant le droit d'ajourner les Echevins de la seigneurie au commandement du Bailli, la charge de garder les prisonniers baillés par la justice, et droit de faire autres exploits. (Aveu du fief d'Hallines. Arch. de l'auteur, nº 13.)

HALLINES

(Fief de) ou des *Hallines*, à Aire, tenu du château d'Aire.

1447. — Guiot de Tannay.... fief de Heulines à Aire. (Arch. du Nord. 13848.)

Vors 1660. — Philippe-Frçois de Werpes, au lieu de feu Jacques, sr du petit Beauvois, et Caroline le Fevre, ses père et mère... avant eux Thurien le Fevre, esc. sr d'Aubromez, Philippe le Fevre, Nicolas le Fevre, enfin Charles Le Fevre, esc. seigneur dud. Aubromez, baron de Blairville et Hallines, pour le fief et seigneurie dud. Hallines, consistant en rentes et droits en la ville et banlieue d'Aire.

Les plus anciens rapports ont été servis par
Franchois de Wismes en 1511
Porrus do en 1500
Guy Broude le 24 février 1486.
(Ibid. 16318 : Registre des fiefs tenus du château d'Aire. Chap. 38.)

1762, 12 juillet. — Amable-Amand-Joseph Obert, éc. sr de Grévillers, demt en son château près Armentières, et dle Marie-Augustine-Joseph Deliot de la Broye, son épouse, veuve de messre Jean-Barthélémy-Hypol. de

1. On sait que Pierre Sandelin épousa le 13 août 1759 sa nièce paternelle Marie-Josèphe Sandelin. (Cf. Abbé Collet : « Biographie chronologique des seigneurs d'Elnes », p. 80.)

Digitized by Google

Vitry, baron de Vitry, la Barre, la Bourse, mère et représentant messre Marie-Hypol.-Barthélémy-Jos. de Vitry, son fils mineur, petit-fils et héritier par représentation de noble dame Marie-Angélique de Servins, veuve de Barthélémy-Hip. de Vitry, chev. sr du Brœucq; icelle dame, fille de Pierre-François de Servins, seigneur de Héricourt, iceluy héritier de dame Caroline de Genevières, sa mère; icelle héritière de Philippe-François de Werpe, esc. seigneur d'Aubromez, son frère utérin, icelui fils de Caroline Le Fevre, sa mère, fille et héritière de Charles le Fevre, chev. seigneur d'Aubromez, icelui frère et héritier de Nicolas Le Fevre, sr d'Aubromez, Lannoy... fief des Hallines, à 100 s. par. de relief, consistant en rentes en argent et en nature assises en la ville et banlieue d'Aire.

(Ibid. Bur. Fin. C. 193.)

Est-ce à ce fief qu'il faut appliquer le renseignement ci-après ?

Fin XVIIIe siècle. — Famille Cappe, seigneurs de Baillon et d'*Hallines*. (Commun de M. P. Lefebvre du Prey d'après des Archives de famille.)

HALLINES

Fief et seigneurie sur Clarques et Thérouanne, tenu du château de Lillers.

1609, 11 et 14 juillet. — « Les Gouverneurs, président et gens du Conseil d'Artois, au premier huissier dud. Conseil sur ce requis, salut. Expose que nous, Me Jacques du Prey, pbre, chantre et chanoine de l'église cathédralle de Sainct-Omer, exécuteur testamentaire avecq à présent deffunct Me Sulpice du Prey, à son trespas aussy pbre et chanoine de ladte église, de feu Me David du Briquet, aussy pbre et chanoine de lade église, au jour de sond. trespas, *seigneur de la terre et seigneurie de Hallines-lez-Thérouanne, tenue du bailliage de Lillers*, en soy complaignant en cas de saisine et nouvelleté qu'entre aultres les biens appartenans ladicte exécution testamentaire compecte et appartient ladte terre et seigneurie de Hallines où il a toutte justice viscontière et en dessoubz; à cause de lade sont tenus et mouvans plusieurs maisons, terres et héritages. » (Arch. Capitulres de Saint-Omer II, G 500. Liasse Sulpice du Prey, chanoine.)

Vers 1652. — Le 26e abbé de Saint-Augustin-lez-Thérouanne, Hugues Ducamp, acquiert vers 1652 la seigneurie d'Hallines. (Chronologie des Abbés de St-Augustin-lez-Thérouanne. Bull. de la Soc. d'Etudes de la Province de Cambrai. T. 8, p. 210.)

V. aussi ibid. des acquisitions antérieures aux pp. 191 et 197.

Digitized by Google

1761. — Les abbé et religieux de S[t] Augustin possèdent la seigneurie dud. lieu (Clarques), relevante du Roy et celle de *Hallines*, relevante de Lillers, et s'étendant aux terroirs dud. Clarques, Térouanne, Rebecque... les deux seigneuries ont un revenu en censives et rentes foncières de 492 l. 16 s. (20[es] Clarques.)

HALNESART

Fief à Setques, tenu de la seigneurie de Lumbres.

1570. — Dénombrement par Loys le Chevalier, chanoine de Saint-Omer, du fief de Halnezart, séant au village de Setques-les-Acquembronne, que led. acquit le 7 mars 1555 de dem[le] Lanselle de Calonne, vefve de feu Pierre de la Houssoye, et de Ant[ne] de la Houssoye, son fils et héritier apparent. (Arch. de l'auteur, n° 77.)

1695. — J.-B. Desgardins, seigneur de Wachin et Halnesart, sert à Marie-Philippine de Fiennes dénombrement de ce fief qui venait, avant lui, de Robert du Mont, qui l'avait acquis de Jean-Antoine-Ignace de Brigot, escuier, par avant le s[r] Pierre Andrieu, eschevin... fief consistant en plusieurs rentes foncières et droits seigneuriaux à Setques et aux environs. (Ibid.)

1760. — Le s[r] Martin Desgardin... fief seigneurial nommé le fief d'Halnezart, consistant en censives d'un revenu de 10 l. 10 s. (20[es] de Setques.)

HAM

(Seigneurie d') à Blaringhem.

1759. — L'abbaye d'Ham, propriétaire de la seigneurie nommée la seigneurie d'Ham, en Blaringhem en Artois. (20[es] Blaringhem.)

HAMBRES

(Seigneurie d') à Elnes.

1760. — M. Lesergeant, propre d'un fief nommé seigneurie d'Hambre, consistant en censives et affermé à François Coignon, moyennant la somme de 70 l. (20[es] Elnes.)

1786. — M. Pierre Sandelin, comte de Chaumont, comte de Fruges et baron d'Elnes, etc... fait rapport au prince de Ligne (à cause de sa seigneurie de Fauquembergues), de la terre et seigneurie d'Elnes et de la pairie de Ghisne s'extendant l'une et l'autre dans le terroir d'Elnes où elles sont très mêlées, en sorte qu'il n'est pas possible à présent de distinguer les parties qui sont de

Digitized by Google

l'une et de l'autre, etc... sans préjudice de ce que possèdent les autres seigneurs qui ont des mouvances dans les terres, qui sont tels que s'ensuivent..... la seigneurie d'Hambre appartenant au sr Le Sergeant.....

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 243 ro.)

HAMEAU COCQUEL

à Blaringhem.

1679. — Acte de vente de terres, sises au hameau Cocquel, passé devant Lucas de Corte, bailli de la terre et seigneurie du Hameau Cocquel en Blaringhem, en présence d'échevins de la terre et seigneurie de Cohen empruntés pour lad. seigneurie du Hameau Cocquel.

(Commun. de M. L. Géneau.)

HAMEL

Fief sur le territoire d'Elnes, mouvant des seigneurie d'Elnes et pairie de Guisnes au même lieu.

1786. — Je (Pierre Sandelin, Comte de Chaumont, Comte de Fruges, baron d'Elnes, etc...) tiens par achapt que j'ai fait de Paschal de Guisnes, jadis Mathieu le Clercq, trois fiefs situés aud. terroir d'Elne, comprenant en tout quarante-sept mesures de terre dont vingt verges de jardin au Hamel, à cause dud. fief, nommé fief du Hamel, j'ai plusieurs hommes cottiers et droits divers.

(Dénombrement du fief d'Elnes et pairie de Guînes, inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 255 vo.)

HAMEL

(Fief du) à Fauquembergues.

1771, 21 août. — « Il m'apartient les fiefs et seigneuries de.... Béthancourt, Vaux et du Hamel, dans la paroisse de Fauquembergue, qu'une de mes tantes paternelles at acquis de la demlle Cappe il y a plusieurs années; jusqu'à présent je n'ay pu me procurer aucuns titres de ces seigneuries.... L'on dit que ces fiefs sont mouvans de la seigneurie de Clenleu en Boulonois qui apartient aujourd'huy à la succession de M. Chauvelin. » *Signé :* Le sergeant Duplouix, mayeur. (Lettre de M. Emm.-Fr.-Jos. Le Sergeant, mayeur de Saint-Omer [1], sr du Plouy, Fouquesolle, etc... extr. des arch. du château de Courset. Commun de M. l'abbé Delamotte.)

1. V. Mém. Soc. Ant. Mor. t. 28, p. 254.

Digitized by Google

HAMEL

(Fief du) à Lambres.

1564-65. — Compte de J. de Vitry, receveur des fiefs du Hamel, séant à Lambres, à noble seigneur Jehan de Bergues et Jehenne du Bois, son épouse, tenus de la seigneurie du Wal, dont la seigneurie de le Bersvrenes est tenue et mouvante. . . . . Le fief du Hamel en Lambres acquis par Jacques, père de Jehan de Bergues, à défunt Robert Gambier, tenu des abbé et couvent S[t] Pierre de Corbie à cause de leur seigneurie d'Ames, lequel fief comprend marest, pâture ou commune nommée le Sauchoy de Lambres, tenant au manoir Jehan de Viltry, escuier, à cause de sa maison du Brœucq.

(Comm[on] de M. Rodière.)

HAMEL

(Fief de), séant à Mametz, tenu du château d'Aire, consistant en dix-sept mesures, prés, pâtures, terres à labour en deux pièces entre Crecques et Mametz.

XV[e] siècle à 1660. — Jennet de Damerselle, ép. de Marguerite de Faviers.
Robinet du Burquel, fils des précédents.
Jean de Flessures et Marie de Liencourt, dit du Burquel.
Robert Baoult.
Anthoine Raoult.
Jan Raoult.
Louys Raoult.
Pierre Raoult, s[r] du Chastelet, fils du précédent.

(Arch. du Nord. B. 16318. Reg. aux fiefs du château d'Aire, ch. 88.)

HAMEL

(Fief du) à Renty.

1752. — Mention des seigneuries du Cauroy, Valtencheux, Haye de Carne, fief du Hamel appartenant au seigneur Abbé *de Brias*. (Arch. de M. C. Legrand.)

HAMEL

(Fief du) « séant à S[t] Martin-lez-la ville d'Aire, qui se comprendoit en trois fiefs faisant la maison et cense du Hamel consistant en un manoir amazé de cinquante-quatre mesures de terre à labeur » près le Nœuffossé, tenu du château d'Aire.

Digitized by Google

XV^e siècle. — Guill. de Cuncy : fief le Hamel. (Arch. du Nord. B. 16319.)
Jacques de la Rue, seigneur de Rond.
Jehan du Ploich, seigneur d'Hézecques.

1530. — Guill. Girault, mari d'Isabeau du Ploich.

1532. — Clay Bontescu achète de Guill. Girault la terre et seigneurie du Hamel venant d'Ysabeau du Ploich.
Pierre Bontescu.

1574. — Nicolas Bontescu.
Nicolas du Riez.

1660. — Louis de Werbier (fils d'Antoine et de dem^lle Anne Doresmieulx) épouse d^lle Marie du Riez.
Paul-Ignace, fils du précédent, époux de Marguerite-du Riez. (Arch. du Nord. B. 13848 et 16318, f^o 112.)

1687, 31 déc. — George-Louis Werbier, s^r du Hamel, Bailli général du marquis de Renty, fief et seigneurie du Hamel, comprenant vingt-quatre mesures de terre, manoir, maison etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 200.)
La seigneurie continua à se transmettre dans la famille Werbier jusqu'à la Révolution.

Mais déjà, dès le XVI^e siècle, le fief avait été démembré, ainsi qu'on le voit par les mentions qui suivent.

1545. — Jean Le Viesier, s^r de Pippemont, fiets de l'Espier, du Hamel, etc... (Arch. du Nord. B. 13848.)

1748, 31 mai. — Louis Robiché, maître boucher à Aire, tuteur testamentaire des biens laissés par Albertine-Joseph Guerbois, fille mineure de feu Pierre-Joseph et de Marie-Catherine Thérouanne... fief consistant en six mesures un quartier de terre, appelées le fief du Hamel, situé au terroir de S^t Martin-les-Aire, partie à usage d'osiers, le reste à usage d'herbe, échu à ladite Guerbois (Marie-Albertine) par succession de ses père et mère qui l'avaient acquis de M. Henry-Louis Lay, prêtre, curé de Teteghem, châtellenie de Berghes, tenu du château d'Aire, à cinq livres par. de relief. (Ibid. Bur. Fin. C. 200.)

HAMEL ou HAMEL-BERLAY

à Coyecques.

Comm^t XVIII^e siècle. — Hameaux dépendant de Coyecques.... Hamel-Beslay, M. Desmille. (Indication des localités comprises dans l'étendue du Bailliage de St-Omer. Bull. S. A. M. t. 6, livr. 101, p. 27.)

Digitized by Google

1786. — La dame de Massiet tient fief et noble tenement nommé le fief de Berlay, situé au *Hamel*, paroisse de Coyecque, etc...

V. **Berlay.**

.... Le sieur Ch.-Louis-Joseph de Lochtenberg, sieur du Hamel, tient un fief venant de la succession de Marie-Françoise Lochtemberg, sa nièce, qui l'avait eu par succession du sr Ignace-Franç.-Eugène, sr du Hamel, son père, celui-ci de Franç.-Jean-Jacques Lochtenbergh, son frère, qui l'avait hérité de Jeanne-Isabelle le Bailly, sa mère, et ayant appartenu à Nicolas Judas.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, fos 103 vo et 106 vo.)

HAMEL ou HAMEL-BILLET

à Blaringhem.

1759. — Dlle Guilluy, proprre de la seigneurie du Hamel-Billet, consistant en censives et autres droits d'un revenu de 10 l. (20es Blaringhem.)

HAMEL ou HAMEL-BRILLART

Fief à Bayenghem-les-Seninghem.

1587. — Compte rendu à Valentin de Pardieu, chlr, sr de La Motte, Staple en Baynghem, *le Hamel*, Samettes, etc... (Arch. de Beaulaincourt, no 1117, p. 688.)

Vers 1600. — Aveu par Fr. de Marcotte, esc. sr de Samette, etc... à Robert de Bernastre, esc. sr de Val du Bois, Bainghem, le Hamel-Brillart.., de sa terre de Lannoy, séant au Hamel-Brillart. (Ibid. no 1127, p. 702.)

1669. — Pierre-Domin. de Bernastre, esc. seigneur de Bainghem, Vaudubois *(sic)*, Hamel. (Ibid. no 1145, p. 723.)

1786. — Messre Alb.-Fr.-Jos.-Guislain, comte de la Tour St Quentin et de Seninghem, chev. seigneur de Blequin, La Motte, etc... Bayenghem, Val du Bois, Hamel, etc... terre échue aud. seigneur comte de la Tour de la succession de Mess. Alb.-Ch.-Guisl. Cte de la Tour, son père; à icelui par déclaration de command de Messre Jaque-Joseph Descamps, sr d'Inglebert, et dame Marthe-Magd. Renardy, son épouse, à iceux d'acquisition par contrat du 16 nov. 1737 de Mess. J.-B. de Bernastre, fils et héritier de Jacques-Franç. de Bernastre, fils et héritier de Léandre-Joseph, icelui frère et héritier de Jacq.-Fr. de Bernastre.

.... Led. seigneur comte de la Tour, à cause de sa seigneurie du Hamel-Billart, tient un fief qui s'étend entre le pont d'Affringues jusqu'au pont de la cense de Beauvois... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, fos 120 vo, 123 ro.)

Digitized by Google

HAMEL-LEZ-SERNY

Seigneurie à Enquin.

1739. — Le sr Le Josne-Contay pour sa seigneurie du Hamel en Cerny à Enquin.
(Pr.-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 31.)

1768, 2 octobre. — Messre Ch.-Frçois-Jos. Cte de Ghistelles-Serny, chev. seigneur de Serny, Le Hamel, Enguinegatte, La Viefville, Acquembronne.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 981.)

1786. — Mess. Ch.-Franç. Cte de Ghistelles, chev. seigneur de Serny et Hamel, tient de la seigneurie du Gibet la terre et seigneurie du Hamel-lez-Serny, se consistant en deux fiefs unis ensemble, avec toute justice etc...
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 161 vo.)

HAMELET (LE)

Fief à Blaringhem, relevant de la seigneurie de Cohem.

1624, 14 octobre. — Antne Vigneron tient un fief de la seigneurie de Cohem, « disant au Hamelet », en la rue du Guimay, et tenant au fief Guimay. (Arch. Hospital. de St-Omer. Hôpital St Louis. B. 15, p. 131.)

1739, 14 août. — Rapport servi par l'Hôpital Saint-Louis à Mess. Jos.-Fr. de Saluces-Bernemicourt, à cause de dame Marie-Madelne d'Héricourt, son épouse, pour neuf mesures trois quarts, vingt verges de fief, nommé le fief du Hamelet. (Ibid. B. 15, p. 24.)

HAMELET (LE)

à Merck-Saint-Liévin. Cette seigneurie appartint comme celle de Merck-Saint-Liévin à la famille de Croy ; elle était mouvante de la seigneurie de Remilly.

1786. — Madame la marquise de Laide, par avant Monsgr. le prince de Croy, par avant M. le Cte de Rœux, jadis Eustache de Croy, sr de Reminghem, tient de moi (Jos.-Joach. Sandelin, chev. sr de Delettes, Avroult, Remilly, etc...) un noble tenement situé en la ville et terroir de Mercq, nommé le fief et seigneurie du Hamelet, lequel s'extend en cinq tilles [1] de terres. 1) Tille de Cannes. 2) Tille de Harle. 3) Tille d'Entruy. 4) Tille Martin. 5) Tille Bacon. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport de seigneurie de Remilly inséré dans l'Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 51 vo.)

1. Pièce, morceau.

Digitized by Google

HAMES

Ancien fief du pays de Brédenarde, tenu du château d'Audruicq.

1634. — « Par le compte de recepte d'Audruicq de 1596, appert que Jean Tricquet, admodiateur de la terre et seigneurie de Bouchault, a payé 110 s. par. pour et au nom de Messre Antne de Hallewin, chev. etc... pour les relief et cambellage du fief et seigneurie de Hames tenu de Sa Mté à cause de son château d'Audruicq, scitué au pays de Brédenarde, au relief de cent solz par.... succédé et escheu au sr Antne de Hallewin par le trespas de Madame Marie de Hames, sa mère, à son trespas vefve de feu Messire... de Hallewin, sr de lad. seigneurie de Hames, duquel fief l'on ne sait bonnement la grandeur et consistence par faute d'avoir esté régy et administré par personne cognue, du moins qu'il soit venu à la cognoissance dud. Procureur, lequel auroit recouvert ung escript daté du 24 août 1548, par vertu duquel se recognoist que led. fief apartenoit lors à Antoine de Hames, chev, sr dud. lieu, Sangate, etc... et, à cause d'iceluy, il avoit toute justice, que de sond. fief estoient tenus plusieurs fiefs et terres cottières, et que, premièrement, il tenoit en son dict domaine ung overdrach nommé *Buils* qui estoit assis sur la rivière de *Poille*[1] qui, dès lors, et plus de dix ans auparavant, estoit ruiné par les Anglois... Item avoit encore en son domaine 36 mesures de prez et maretz appellez les prez maretz de Criefvecœur, tenant d'un côté au long la rivière de la *Poille*, assez prez dud. overdrach, que l'on tient estre présentement par l'injure des guerres passées annexés à la juridiction du Bailliage d'Ardre ou de celle de Calais et du pays reconquis, et, au regart des rentes fonsières, tant argent, blets, l'on ne pœut bonnement recognoitre les redevables ny les arrière-fiefs en tenus, obstant que les noms des propriétaires et listes et about des terres mentionnées aud. escript sont par trop anchiens : néanmoins

1. Il semble que la rivière ainsi désignée est « le Poldre », rivière qui prend naissance dans les marais de Polincove et de Muncq-Nieurlet. (V. Mém. S. A. M. XIII, p. 186, et Dictionn. Topogr. du Pas-de-Calais.) Ce dernier ouvrage indique, d'après un plan anglais du Calaisis des Archives du Pas-de-Calais, dressé vers 1556, la forme *The Poylevert*, qui se rapproche de la forme reproduite ici.

Un compte rendu par François Hanon, receveur des marais de la ville d'Audruicq et pays de Brédenarde au marquis d'Aerschot, duc de Croy (communication de M. l'abbé Coolen) fait mention de différentes réparations exécutées à des ponts sur le *Gracht* et le *Poël-Velt* (années 1528 à 1535). (Arch. du Nord. B. 17221, 982.)

Digitized by Google

ledit Procureur recognut quelques personnes qui tiennent dud. fief parties diverses, etc... »
(Arch. du Nord. B. 16462 art. 64.)

HAMES

pour *Pont-à-Ham* à Quiestède.

V. **Pont-à-Hames.**

1530. — Paroiche de Questedde où la seigneurie de Hammes est scituée. (Arch. du Nord. B. 1741, fol. 472 : lettre de rémission pour Thonin Vignon.)

HAMONVILLE

Fief près Campagne-les-Boulonnais, tenu du château de Renty.

1502. — Le fief anchiennement à Monsr de le Plancque est à présent divisé en deux : l'une partie qui est celle de Hamonville, Madame Jehenne de le Plancque, en son vivant femme de Messre Guérard de Rochebaron, chev. seigneur de Lignon, le a tenu tout son temps; depuis appartient à Jehan de Rochebaron, seigneur de Lignon, de le Verdure, etc... terre, moulin audit lieu de Hamonville.
(Biblioth. de Valenciennes, manuscrit 574 : Dénombrement de la seignerie de Renty, fo 124 vo.)

HAN

(Seigneurie de) à Requebrœucq sur Ouve-Wirquin.

1566, 13 octobre. — « ... d'amont de la seigneurie de Han gisant deseure Esquebrœucq... » (Cf. Arch. Capitul. de Saint-Omer : Mention relevée dans un acte de la liasse 2731. II. G.)

HANKOTTE

V. **Anegodt.**

HANNEBEQUE

(Seigneurie du) à Tilques.

1779. — M. le Comte de Beauffort, propriétaire du fief et seigneurie du Hannebeque en lad. paroisse.
(Centièmes de Tilques.)

Digitized by Google

HAP (LE) ou HARPE (LA)

Fief à Moulle, tenu du château de Saint-Omer.

1358. — Robert d'Olhain... le Hap à Moulle.

1380. — Jean de Wailly... terre appelée le Hap à Moulle.

1425. — Jean de Lompré, pour le fief de le Hap, contenant dix-huit mesures de terres à labour, à lui venu par le trépas de son frère, Will. de Lompré.

1505. — Ch. de Croix, fils aisné de dlle Marie de Lompré, fille de Jean de Lompré, et veuve de Jacques de Croix, pour fief de le Hap à Moulle.

1515-1524. — Guill. de Croix... fief le Hap à Moulle, venu de Charles de Croix, son frère aîné.

1600. — Jacques de Croix, sr d'Estrazelles, fief de le Happe, venu de Guile, son père.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — « Jacques de Croix, esc. seigneur d'Estraselles, Herbinghen, La Motte, etc... Lieutenant général de la ville et bailliage de Saint-Omer, tient les fiefs, hommaiges et tenemens cy-après déclarez.... les six fiefz cy-après déclarez à luy succédé et escheu par le trespas de Guillaume de Croix, sieur de Hinesticq, son père. Le second fief, nommé le fief de le Harpe, séant au village de Houlle, contenant dix-huit mesures de terres à labeur toutte de une pièce, abouttant west au chemin quy maisne de Saint-Omer à Esperlecques, oest à messieurs de Saint-Bertin, et listant nort ausdits sieurs de Saint-Bertin et aultres, zud au chemin quy maisne de Houlle à Hassingem, led. fief à relief de dix livres parisis, etc... »

En marge : Le 14 décembre 1678 at esté receu du sr Antoine-Dominicque de Croix, esc. sr de la Motte, le relief et chambellaige pour les cinq fiefz et seigneuries au texte: sçavoir pour led. moullin, fief et seigneurie de la Motte, fief de le Harpe.... (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, fos 51 vo et 52 vo.)

1693, 7 janvier. — Maximilien de Croix, éc. sr de Dieuvillert, La Motte... après Charles-Franç. de Croix, viv. chev. sr d'Estraselles, son père... fief nommé *la Harpe*, s'étendant sur dix-huit mesures de terres à labour, au terroir de Houlle, tenant « zud au chemin qui maine de Vincq à Hassingem ». (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1713, 30 mai. — Franç. Gozet, demt en ceste ville, au nom de Phil.-Constt-Franç. de Coupigny, éc. seigneur du vill. de Foucquières, mary et bail de de Marie-Joseph Dupont, cinq fiefs : La Motte, à Moulle, *la Harpe*, etc...

(Ibid.)

Digitized by Google

HAPPE

Hameau de Campagne-les-Boulonnais.

La seigneurie de Campagne s'étendait sur Happe. Il y a donc lieu de se référer pour la transmission de la seigneurie, à ce qui a été dit à l'article *Campagne-les-Boulonnais*. Le fief d'Happe constitue le 4e fief dénombré dans l'aveu de la seigneurie de Campagne servi par Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois le 30 juillet 1789. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.) De nombreux fiefs sont relevés sur le territoire d'Happe. V. notamment : *Caron (Adam le), Escuier, Farouche, Lobel, Monnin, Renard, Savarie, Sempy, Thubeauville.*

HARDECOURT-LÈS-THÉROUANNE

Seigneurie à Liettres.

1532. — Testament de Jehan de Lannoy, esc. sr de Hardecourt-lès-Thérouanne, « quy est ancien : on croit que c'est de l'an mil cincq cent trente-deux », publié par M. l'abbé Haigneré dans le t. I (livr. 7) du Bull. Soc. Ant. Mor. p. 67 (2e pagination).

Le testateur demande à être inhumé en l'église de St Nicolas de Thérouanne. Il déclare donner « à l'église paroissiale de Liettres, *où est ma terre et seigneurie de Hardecourt*, une torse pesant III livres... »

HARDINGHEM

ou *Ardinghem*.

V. **Saint-Martin-d'Hardinghem.**

1760-1763. — Rapports au sr Gallet de Collencourt, seigneur de la Fouacherie, Collencourt... d'*Ardinghem en partie*, d'un fief tenu de la seigneurie de la Fouacherie.

(Arch. de l'auteur, nos 111 et 112.)

HARLART

Fief à Campagne-les-Boulonnais réuni à celui de Valvalon.

1789, 30 juillet. — Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois, après son père, Franç.-Alex.-J.-B. d'Artois, à lui, par relief de Jean-Baptiste, icelui de Paul-Hubert d'Artois, éc. seigneur du Valvalon, son frère, et lui, d'Anne-Françoise de Régnier, fille de Chles et de demlle Marie-Ursule de Bernastre, fief nommé Valvalon, qui comprend quatre fiefs différents : le Valvalon, Marc du Crocq, Harlart et Taga-

Digitized by Google

cherie, réunis en un seul par lettres d'inféodation accordées par Messre Ph.-Eug. de Croy, marquis de Renty, en faveur de Marie-Ursule de Bernastre le 8 août 1651.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

HARLAY

Fief à Coupelle.

1786, 25 mai. — Jacqueline de Croix, par relief de François de Croix, son frère, icelui de François, son père, tient de moi à cause de mad. terre de Coupelle.... le fief de Harlay qui se consiste en plusieurs censives....
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Aveu de la seigneurie de Coupelle, par Ch.-Domin. de L'Estendart, inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 71 ro.)

HARLEBECQ

Seigneurie à Audruicq.

1634. — Baltazar Faudier, mary et bail de dlle Hélène de Blondelle, fille d'Alex. et de dlle Cornille de Robins, fille de François, tient du château d'Audruicq ung fief et noble tenement nommé la Viscomté Harlebecq que cy-devant se trouve avoir esté soubs la main du Roy nostre sire, et, depuis, au dict François de Robins, père grand de lad. Hélène, laquelle n'auroit encoir relevé ne droicture ; à raison de quoy ledict fief fait à saisir : mais d'autant qu'il est de petite valeur et que les terres en tenues ne doibvent qu'un denier ob. par. de rente, et que, partant, l'on trouveroit difficilement homme pour le commettre à la sequestration d'icelluy fief, lad. saisie a esté surcey : partant icy... Mémoire.
En marge : Jacques de Wachtere, sr de Hernesse, par achapt dud. Faudier, et sa femme at payé les droix seigneuriaux en l'an 1634... *Modo :* Louis Wachtere, escuier, sr d'Hernesse. (Arch. du Nord. B. 16462, no 40.)

1759. — Mme Marcotte, vve du sr Baudin (*lisez* Bodhain) possède la seigneurie d'Arlebecque, consistant en rentes foncières et censives, déclarée d'un revenu de 12 l. 10 s.
(20es Audruicq.)

1766, 7 août. — Joseph-Fr. Le Page, éc. sr d'Obiessart, demt en la ville de Condé, mari et bail de dame Valentine Marcotte... fief et noble tenement, tenu d'Audruicq, nommé fief d'Harlebecque, à Audruicq, Zutkerque et Nortkerque. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 216.)

1780, 3 avril. — George-Nicolas Boutez, avocat au Parlement de Flandre, curateur établi aux personnes et biens de Franç.-Jos.-Alexdre Bodhain, éc. sr d'Harlebec-

Digitized by Google

que... fief et noble tenement nommé seigneurie d'Harlebecque, gisant à Nortquerque, Zutquerque et Audruicq, à cause du château d'Audruicq, venant de dame Jeanne-Françoise-Valentine Marcotte d'Harlebecque, sa mère, veuve d'Augustin-François Bodhain[1], éc. icelle par succession de Guill. Marcotte, son père. (Ibid. C. 214.)

— Fr.-Joseph-Alexandre Bodhain d'Harlebecque, fils des précédents.

HARLETTE

sur Coulomby.

1550, 17 nov. — Jean de Lumbres, éc. sr de Tournes et d'Harlette. (de Rosny, p. 901.)

1587. — Valentin de Pardieu, chlr, sr de la Motte, etc... Coulomby en partie, Harlette, etc...
(Arch. de Beaulaincourt, p. 688.)

Vers 1600. — Jean de Zombres, esc. victe de Boisdinghem et Zuthove, seigneur de Harlette.
(Notes Généal. de M. V. de Noircarme.)

XVIIe siècle. — Jacques de la Houssoye, esc. seigneur d'Harlettes. Il était, par sa mère, neveu du précédent.

Antoine-Marcq de la Houssoye, son fils. (Cf. Gros de St-Omer, transaction du 9-10 octobre 1662, no 7.)

1670. — Gédéon de Quelque, esc. sr de Courtebois, Harlette, ép. le 10 mars 1670 dlle Margte d'Isque. Il était fils de François et d'Anne de la Houssoye, tante du précédent.

1697. — Godeleine de Quelque, dame de Quercamp, Harlette, ép. Bertrand de Disquemes (Dixmude), éc. seigneur de Ham et de Quehem.
(Notes Généal. de M. de Noircarme.)

1739. — Antoine de Dixmude, éc. seigneur de Harlette en Coulombie. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1761 et **1767.** — Le sr de Hame (de Dixmude) possède un fief seigneurial qui est la seigneurie d'Harlette, d'un revenu de 95 l. (20es Coulomby.)

Fiefs sur Harlette : Biez, Hil, Lespinoy, Motte, Paquet, Stabon.

L'Abbaye de Saint-Bertin avait aussi une seigneurie à Harlette.

1473. — De MM. les Abbé et Beligieux de St Bertin à cause de leur seigneurie de Harlette.
(Arch. du Nord. B. 16700, fo 131 ro.)

1. Jeanne-Françe-Valentine Marcotte, née à Saint-Omer, le 14 février 1718, épousa, 1o le 25 novembre 1739, Augustin-François Bodhain, avocat, fils de Jean-François et de Marie-Joseph Paliart, 2o François Le Page d'Obiessart, écuyer.

Digitized by Google

HARLETTE

C'est à un autre fief de ce nom et de la même région que s'appliquent les mentions suivantes :

1734. — Jacques-Louis de Vissery, seigneur de Bonvoisin, Harlette, Hil, fils de Ch.-Robert et de dame Isab.-Louise-Hyac. Enlart, épouse dlle Philippe-Charlotte d'Haffringues le 9 août 1734. (Registres de catholicité de l'église Saint-Denis à Saint-Omer.)

1786. — Ch.-Phil.-Joseph de Vissery, sr de Bonvoisin, Hil, Harlette, fils des précédents, ép. dlle Louise-Philne-Sabine Deschodt. (Contr. de m. au Gros de St-Omer, no 92.)

HARPE (LA)

Maison à Saint-Omer en la rue Saint-Bertin haute appelée ultérieurement les *Orgues* (no 4 actuel). Le cellier de cette maison comme celui d'autres maisons de la ville, fut inféodé.

1417. — Tassart d'Averhout pour un fief consistant es aforages des celiers de la maison de la Harpe, venu de dale Marie-Neveline, sa mère, fe de David d'Averhoud.

1516. — Louis de Ghistelle, esc. fils de Jean, pour un fief consistant en cent s. de rente sur les Celiers de la Harpe. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Messre Nicolas de Mailly, ch. à cause de damle Isabeau de Guistelle, sa compaigne, fille et hérie de Messire Charles de Guistelle, chev. sr de Prouve *(sic* pour Proven)... fief se comprendant es afforaiges sur les celiers de maisons de la Harpe en ceste ville de Saint-Omer à présent appartenant à la damlle de Lespinoy, vefve dud. sieur de Lespinoy, qui jadis furent donnés à rente pour cent solz parisis par an à payer au jour de St Denis.....
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, fo 113 ro.)

HASSINGHEM

V. **Assinghem.**

HAUGUENELLE

(Allengage) ou *Loghenelle*. V. **Loghenelle.**

Digitized by Google

HAUT BANC

ou *Grand Banc*. Seigneurie et juridiction de l'évêque de Thérouanne en cette ville. Elle s'exerçait avec la juridiction de *Marles*. V. ce mot.

1414. — Juridiction du Grant banc : Wautier Ghiselin, bailli de led. ville ; eschev. : Jehan Poulletre, Baudin Renty, Miquiel Brébant, Aubert Goffette, Guy Ghiselin.

1434. — Jehan du Buisson confesse avoir vendu aux religieux de S[t] Augustin 22 s. par. de rente... sur les maisons et héritages séans en le grand-rue de lad. ville tenues de lad. juridiction du *hault banc*.

... Comme bailli de lad. ville : Jacques de Canlers, esc., et comme eschevins d'icelle de lad. jurisdiction du Hault Banc : Baudin de Boves, Guy Bamberel, Liénard du Mez et Guilbert Loncle.

(Notes extraites par M. Alb. Legrand, ancien Présid[t] de la Soc. des Antiq. de la Morinie, dans deux manuscrits de l'abbaye de S[t] Augustin-les-Thérouanne conservés aux bibliothèques des séminaires de Bruges et de Nancy.)

HAUT-PONT

(Amanie ou *Amanscep*, Mairie, Vicomté ou Seigneurie du) à Saint-Omer.

Cette seigneurie, mouvant du château de Saint-Omer, s'étendait sur des maisons sises non seulement dans les faubourgs situés à l'est de la ville, mais encore *intra muros*. Le quartier dont le centre était le bas de la Tenne Rue s'appelait, on le sait, quartier du Haut-Pont. (V. Mém. Soc. Ant. Mor. t. IX, pp. 134-135.)

1396. — Clay de Wissoc achète à Jacquemart de Wailly l'amanscep du Haut-Pont. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1417. — Nicole de Wissoc.

1434. — Jeanne de Wissoc, fille de Nicole, veuve de M. de Kerscamp et femme de Guichart Bournel.
(Mém. S. A. M. IX, p. 134.)

1473. — Jehan Bournel, pour le fief nommé l'Amanie du Haut-Pont. (Bull. Soc. Ant. Mor. t. 3, p. 174.)

1501, 12 octobre. — Rapport et dénombrement de ce fief par Jehan Bournel.

1513, 8 juin. — Jean Bournel, avec le consentement de Rolland, seigneur de Mametz, son fils aîné, vend à Ant[ne] de Berghes, abbé de S[t] Bertin, l'amanie du Haut-Pont. (Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, n[os] 3844 et suiv. Bull. S. A. M. t. IX, livr. 180, pp. 737 et sv.)

Digitized by Google

HAUTE-GRÈVE

Bois et fief à Acquin.

1408, 2 janvier. — Rapport et dénombrement d'un fief à Acquin, « le bos de Hautgreve », servi par Aleaume de Ste Audegonde.

(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, no 2313.)

1435. — Alleaume de Rebecque acheta, en 1435, le fief et seigneurie de Hautgrève, cent mesures de bois tenues de l'Abbaye de Saint-Bertin, que lui ont vendu Jean de Ste Aldegonde, seigneur de Cléty, et dlle de Bayencourt, sa femme. (Ms. 891 de la Bibloth. de St-Omer, t. 2, p. 17.)

1540. — Aveu du même fief, nommé bois de Hautgrève à Acquin, par Louis de Rebecque, fils de Philippe.

(Ch. de St-Bertin, *op. cit.* no 4049.)

XVIIe et XVIIIe siècles. — Pour la transmission de ce fief de la famille de Lens aux familles de Thiennes, puis de Houchin, les renseignements sont les mêmes que ceux donnés plus haut (page 72), pour la seigneurie de Bilques.

1779. — La Comtesse de Houchain possède partie du bois nommé Haute-Grève. (Centièmes d'Acquin.)

HAVELT (LE)

Terre à Arques, entre l'ancien Fort Maillebois et l'église d'Arques, érigée en majorat sous la Monarchie de juillet (1830) en faveur du Baron Crépin, gendre du Baron du Havelt, membre du Tribunal de Cassation sous le 1er Empire. créé Baron héréditaire en 1818.

HAVERSQUERQUE

Seigneurie à Blaringhem.

1698, 17 juillet. — Anselme le Febvre de Lattre, grand bailli et admodiateur de Thiennes, Steenbecque et Blaringhem, pour S. E. Gobert, comte d'Apremont, Lynden, seigneur de Thiennes, Steenbecque et Blaringhem, déclare avoir reçu de Mathieu de Broere, greffier des terres et seigneuries de Cohem, Eulne, Blarenghem-Artois et autres lieux, et icelluy sr d'Havesquerque en Blarenghem et procur. especial de Philippe de Grenet, esc. sr de la Jumelle et du Plouich, etc., etc... (Extr. d'un aveu de la seigneurie du Plouich. Communicon de M. Violette de Noircarme.)

Digitized by Google

HAVET

Fief dans la banlieue de Thérouanne à l'ouest de la ville.

1539. — Cet ancien fief, qui tire probablement son nom de celui d'un possesseur, est indiqué dans un plan de 1539, conservé aux Archives Départementales du Pas-de-Calais et publié, 1° dans le Bulletin de la Commission des Monum. Histor. du Pas-de-Calais, t. 5, pp. 103-127; 2° dans *Une Ville disparue*, de M. le chan. Bled. (Bull. histor. et philologique du Ministère, 1894.)

HAVREL

Fief à Blessy.

1759. — M. Flour pour sa seigneurie du Havrel consistant en censives du revenu de 11 l. 5 s. (20es Blessy.)

HAVRELOIS

Fief à Louches.

XVIIIe siècle. — Le sr Donjon de St Martin, acquéreur de Jacques-François Fontaine de Noyelles, fils de Nicolas, fils de Jean, qui l'acheta le 7 oct. 1685 de la succession de Mlle Jeanne Le Pigault, fille de Pierre et de dle Jeanne Pollart, acquéreurs, en septembre 1665 d'Antoine Cardon et de dle N... Carpentier, sa femme, acquéreurs par acte du 17 déc. 1654 de Joachim de Roubion, sr du Wort, fils de Claude de Roubion, sr du Wort, et de Magdelaine Laurin; auparavant (1601) Jean Bocquet et Collette de la Place... pour le fief *Havrelois* dont Marand *Havrelois* a servi aveu le 31 mars 1582. (Terrier de la Baronnie de Balinghem à M. Donjon de Saint-Martin.)

HAYE (LA)

Fief tenu du château d'Aire.

Vers 1473. — De Jehan, bastart de Wavrin, mari et bail de demlle Isabeau de Renty, pour le relief par luy faict de ung des fiefs de Hault-Avennes, icellui fief nommé le fief de le Haie, tenu dud. chastel d'Aire par x livres par. de relief, à luy écheu à relever à le cause dicte par le trespas de la mère de sa dicte femme. (Extr. des comptes d'Aire. Commun de M. de la Charie.)

Digitized by Google

HAYE (LA).

Hameau sur Bainghem, du canton de Desvres, commune de la sénéchaussée de Boulogne, mais où les hameaux de Beaurietz et de la Haye faisaient partie de l'Artois et du bailliage de Saint-Omer. Le fief de la Haye était tenu du château de Tournehem.

1473. — Jean de la Haye, s[r] d'Herbinghem, père de Jean, paie relief à la châtellenie de Tournehem pour fief à Bainghem en Boulonnais.

1520. — Achille de La Haye.

1543. — Bon de La Haye.

1550. — Jean de la Haye, s[r] d'Alinctun.
(de Rosny : Rech. Généal. p. 739.)

1567, 14 janv. — Noble d[lle] Nicolle de La Haie, dame des terres et seigneuries de La Haie et d'Herbinghem, chastellenie de Tournehem, fille et héritᵉ de deff. noble hᵉ Achille de la Haye, seigneur desd. lieux. (Minutes de Notaires de Montreuil : commᵒⁿ de M. Rodière.)

1613. — Damˡᵉ Caterine Gaudron, fᵉ de noble homme Charles de Bellemaire... droits de la seigneurie de la Haye pour un quint à elle donné par Nicole de la Haye, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1739. — Le s[r] de la Haye pour la seigneurie de la Haye en Bayenghem-le-Comte.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 139.)

1782, 9 juillet. — Charles de Graveron, ch. seigneur de la Haye, Calleuille, terre et seigneurie de la Haye à lui venue de son père André, tenue du château de Tournehem, au village de Bayenghem-le-Comte. Le chef-lieu de lad. seigneurie comprend un château et 60 mesures de terres. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

HAYE (LA)

Fief à Blaringhem.

1676, 27 janv. — Rapport de la seigneurie du Ploich servi à Guill. Bard, seigneur de la Haye, bailli de noble s[r] Domin. de Grenet, esc. seigneur de Cohem.
(Commᵒⁿ de M. Violette de Noircarme.)

1718. — Fief de la Haye, à Blaringhem : onze mesures de terre tenues par Florent-Franç. Bard, bailly de Blaringhem, près le chemin qui mène au pont de Blaringhem.
(Biblioth. de St-Omer, Ms. 890, fᵒ 21 vᵒ.)

Digitized by Google

HAYE (LA)

Fief à Lédinghem, tenu du château de Saint-Omer.

1240. — Jacques et Jean de Le Haye tiennent fiefs de Elenard, sire de Seninghem. (de Rosny, p. 739, d'après Arch. des Comtes d'Artois.)

1473. — Fiefs tenus de la seigneurie de la Haye que Mons. de S[t] Michiel, s[r] de Ledinghem, tient du chastel de Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16703, f° 939.)

XV[e] siècle. — V. plus loin, au mot *Ledinghem*, les seigneurs de la Haye au 15[e] siècle.

1567, 9 juillet. — Jehan de Cocquempot et Anne le Maire, sa femme, bourg. de ceste ville, par avant vefve de Guill. Tellier, vendent à Catherine de Poix, veuve de Franchois de Fernacles, éc. seigneur de Ledinghem et de le Haie, 5 mesures de terres situées à Blecquin, tenues de la seigneurie de le Haie. (Arch. du Gros de Saint-Omer.)

1579. — Dam[lle] Anne de Fernacles, d[lle] de le Haye, femme d'Eustache de Mammez, s[r] de Nielles, pour la terre et seigneurie de Lédinghem et La Haye, à lui venues d'Eustache de Fernacles, son frère.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1630. — Guislain de Fernacles, esc. s[r] de la Haye.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 717.)

1739. — Jean-Robert de Raulers, seigneur de la Haye.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

HAYE (LA)

Fief à Louches.

1624. — Jean de Cocquerel. (de Rosny, p. 742.)

1676, 19 déc. — Contrat d'acquisition faite par M[e] Talon, ad[at] général des créanciers de feu Robert de Monchy, des terres et seigneuries de Saint-Martin en Louches, de Berg en Campagne, *la Haye*, Rusquehen, Sanghen, Esclémy... par devant Huart et Thomas Le Secq-Delaunay, notaires garde-nottes du Roy en son châtelet de Paris. Ce dernier fut adjudicataire. (Arch. du château de St-Martin-en-Louches.)

1682-83. — Thomas Le Secq de Launay.
(Cf. Epigr. du canton d'Ardres, p. 242.)

1785. — Ant.-Nic. de la Gorgue de Rosny.
(de Rosny, p. 742.)

Digitized by Google

HAYE (LA)

à Surques.

1710. — Louis de Laben, sr de la Haye et d'Osthove, teste le 21 oct. 1710.

Il laisse un fils, Nicolas-Louis de Laben, seigneur de la Haye, capitaine au régiment d'Houdetot en 1710, décédé sans postérité à Merville en août 1759. Par son testament en date du 14 nov. 1757, et codicile du 15 juillet 1759, il donne la seigneurie de la Haye à sa cousine de Gillis (fille d'une dlle de Thieulaine [1]), demeurant à Bourbourg, ou, à son défaut, à ses enfants. (Notes Généalog. de M. Violette de Noircarme.)

1738. — Transaction entre Nicolas-Louis de Laben, esc. seigneur de la Haye, la Cressonnière, Mouflon, Osthove.... présentement en ce lieu d'Escœul, d'une part... Mre Pierre Queval, prestre, curé de lad. paroisse, Jacob de Charnau, esc. capne au régt de Vivarais... manans et habitans de la paroisse d'Escœuil, d'autre part, disant les parties être en procès au bailliage de Tournehem au sujet de la fondation d'une messe journalière faite en la faveur de la chapelle de la Ste Vierge honorée en l'église paroissiale dud. Escœuil et des legs particuliers faits à lad. chapelle par feu Franç. Baert, vivant esc. sr de Neufflize, demt en la ville de Cassel, etc... Lesd. sieurs curé, chapelain, marguilliers, etc... prétendent obtenir droit réel par mise de fait sur le chasteau, terre et seigneurie de la Haye appartenant aud. sr Nicolas-Louis de Laben, à luy provenant de la succession de feu le sr Louis de Laben, son père, conseiller du roy, lieuten. général des v. et bailliage de Saint-Omer, héritier et exécuteur testamentaire dud. Fr. Baert. (Gros de Saint-Omer, no 65.)

HAYE (LA)

1689, 20 juin. — Un acte contenant les « Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de St Omer pour frais des procédures criminelles » porte la mention suivante : « Le sr de Guzelinghem... pour son fief de la Haye ».

(Arch. du Prieuré St Paul O. S. B. de Wisques.)

Il ne m'a pas encore été possible de déterminer la situation de ce fief.

HAYE (WOORT LA)

V. **Woort.**

1. Jean-Bapte de Laben, grand-père de Nicolas-Louis, avait épousé en 1645 à Saint-Omer (Gros de St O., no 42) dle Marie-Marg. de Thieulaine,

Digitized by Google

HAYE BORAGNE (LA)

1473. — Hue Feudemer, pbre, tient un fief comprenant deux mesures de bois, nommé « le haye boragne », tenu de Mons. du Rœux, à cause de sa seigneurie de « Warnecque et le Motte ». (Arch. du Nord. B. 16700. Fiefs tenus du Bailiage de Saint-Omer.)

HAYE DE CARNE

Fief à Renty.

1752, 7 avril. — Seigneuries du Cauroy, Valtencheux, haye de Carne, appartenant au seigneur abbé de Brias.
(Mention relevée dans un acte de créance. Communication de M. Ch. Legrand.)

HAZOY (GRAND)

à Reclinghem.

1786, 25 mai. — Alb.-Ch.-Emmanuel-Joseph, marquis de Trazegnies, comte d'Armuyden, etc... tient de moy (Ch.-Franç. comte de Ghistelle, ch. seigneur de Serny et Hamel, à cause de la seigneurie de Hamel-lez-Serny) un fief et noble tenement nommé le *Grand Hazoy*, se consistant en vingt-cinq mesures ou environ de bois à couppe enclavé es terroirs et dîmages de Vincly, Reclinghem, Escouflans, about. vers soleil au grand chemin qui mène dud. Escouflans à Théroine *(sic)* faisant led. chemin séparation des Grands Bois dud. Bomy et dud. fief et seigneurie du Grand Hazoy, etc..., lequel fief lui est eschu par le trespas d'Albert-Louis-Ant^ne-Guislain marquis de Trazegnies, son père, avec service de plaids en maieurie de Fauquembergues. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 164 v°.)

HECQUENDAL

V. **Esquendal.**

HEGHE

Fief à Ecques, tenu du Chapitre de Saint-Omer.

1231, août. — Michel de Heghe reconnaît avoir reçu du Chapitre de l'église de S^t Omer, en échange de la mairie d'Ecques, en fief-lige, le bois de Coubronne, etc..., il reçoit en outre une maison à Heghes.
(Arch. Capitul. de Saint-Omer, n° 2290.)

Digitized by Google

XVe siècle. — Jehan le Tellier, dit Camus, à cause de demlle Margueritte de le Quarrière, dit le Bam, sa femme, a, en la terre et seigneurie de Esque, sur certain tenement que on dit *de Heghes*, toute justice viscontière et fonsière en un fief tenu de MM. les Prévost, doyen et Chapitre de Saint-Omer. (Arch. Capitul. de Saint-Omer, no 2302.)

1563-64, 3 janv. — Simon le Prévost, sr de Heghues, cité dans un acte passé au château d'Elnes par Guislain de Fiennes. (Communication de M. de la Charie.)

1780. — Madame de Marigna possède les deux fiefs d'Heghe et Gasquin, d'un revenu de 55 l.

(20cs Ecques et Westecques.)

HÉGRIE

V. **Haigrie.**

HELFAUT

Actuellement commune du canton sud de Saint-Omer. Seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

1398. — Pierre de Montbertaut achète à M. de Willerval la terre de « Hellefault ». (Arch. du Nord. B. 16053.)

1444, 24 février. — David d'Averhoud, seigneur de Morquines et Helfaut. (Arch. de l'auteur, no 18.)

1474. — Antoine d'Averhoud. (Bull. S.A.M. III, p. 175.) Les dévolutions suivantes furent les mêmes que pour la terre d'Avroult. V. p. 37.

1623. — Antne d'Avroult, chr, sr de Helfaut, filz aisné et hér. de feu Antoine, ch. seigneur dud. lieu, et commissaire ordinaire au renouvellement des loix de Flandres, tient noblement en un seul fief et hommaige la haute justice et seigneurie de sa terre de Helfaut et des appartenances et dépendances d'icelle... tenues du Roy du château de St Omer pour lequel fief il doibt de relief dix livres par... (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 79 vo.)

1721. — Rapport au Roi de France par Philippe-François prince de Rubempré et d'Eversberghe, en sa qualité de mari et bail de de Louise-Brigitte princesse de Rubempré, son épouse, demt à Bruxelles... de la haute justice et seigneurie de la terre d'Helfaut, échue à lad. dame par le trépas de dame Sabine-Claire de Rubempré, vivant chanoinesse du Chapitre de Ste Aldegonde, à Maubeuge, sa tante, décédée en janvier 1720.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 233.)

Digitized by Google

1776. — Rapport servi par Marie-Joseph Sandelin, veuve de Pierre Sandelin, au Roy, pour la *Haute Justice* d'Hellefaut acquise par Pierre Sandelin de la comtesse de Mérode le 14 février 1776.

1782. — Marie-Joseph Sandelin, dame d'Helfaut.
(Arch. de l'auteur.)

Fiefs à Helfaut : Grand Coutre, Linde, Maltrayant (Comté), Maret, Recques, Stiennart.

L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont et le Chapitre de Saint-Omer avaient aussi dans la paroisse d'Helfaut des seigneuries foncières.

1759. — Le Chapitre de Saint-Omer a la plus grande partie de la seigneurie foncière dont le revenu est, en censives, de 40 l. et, en droits seigneuriaux, de 19 l.
(20es Helfaut.)

1781. — MM. du Chapitre de Saint-Omer ont, en ce même village et terroir, une seigneurie dont leur sont dus plusieurs censives, reliefs et droits seigneuriaux.
(Centièmes d'Helfaut, art. 360.)

1759. — L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont y a une petite seigneurie dont le revenu tant en censives qu'en droits seigneuriaux est de 32 l. 10 s. (20es Helfaut.)

1781. — Les abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont ont une seigneurie en ce village, s'étendant sur plusieurs corps d'héritages, etc...
(Centièmes d'Helfaut, art 86.)

HELFAUT

Seigneurie vicomtière à Blendecques, tenue de la seigneurie de Bientques.

1444, 24 février. — David d'Averhoud, seigneur de Moerquines et *Helfaut*, paie à Pierre de Poix, seigneur de Biequene, une somme de 72 livres, moyennant quoi celui-ci concède aud. David la terre et seigneurie d'Helfaut avec la justice viscontière, tenue de la seigneurie de Biequenes, et plusieurs aultres tenemens assis à Blendecques et dans la banlieue de Saint-Omer.
(Arch. de l'auteur, no 18.)

Dès lors, la dévolution se fit entre les mêmes mains que la terre d'Helfaut qui précède.

1739. — Seigneurie d'Helfaut en Blendecques au Prince de Rubempré. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 25.)

1759. — M. le prince de Rubempré possède trois fiefs seigneuriaux : l'un nommé la Grande Couture, un autre de Catherine d'Audenfort, le troisième dit de Helfaut,

Digitized by Google

compris les moulins Alleghier, s'extendant sur vingt-cinq mesures ung quartier compris aussy sa vicomté sur d'autres fonds tenus foncièrement du Chapitre de Saint-Omer... d'un revenu de 25 l. 5 s. (20es Blendecques.)

HELFAUT

Seigneurie à Eperlecques, formée au dix-huitième siècle de la réunion des fiefs de Westrove et Stade.

1760. — Mgr. le Prince de Rubempré pour deux fiefs seigneuriaux anciennement nommés seigneuries de Westrove et de Stade, présentement vulgairement nommés seigneurie d'Helfaut, consistant en censives d'un revenu de 60 livres. (20es Eperlecques.)

1766. — Pierre Caroulle, bailli de la terre, seigneurie et juridiction de Helfaut au village d'Eperlecques, reçoit l'acte de vente d'un pré à Eperlecques, au lieu nommé *Nordpreys*, tenu et mouvant en cotterie ou roture de cetted. terre et seigneurie de Helfaut... à charge de payer le droit seigneurial à Mgr. le prince de Rubempré, seigneur de cette dite terre et seigneurie de Helfaut.

(Arch. de l'auteur, no 95.)

HÉLICAN

V. **Elican.**

HELLE ou GRANDE HELLE

Fief à Eperlecques, mouvant de la seigneurie d'Eperlecques.

1442. — Eperlecques. Nicaise de Pollincove a vendu à Alleaume de Lomprey le fief de le Helle.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1580-1588. — Adolphe de le Helle, esch. de St Omer et Lieutenant de Mayeur. (Cf. t. 28, Mém. Soc. Ant. Mor.)

1614. — Rapport servi par Nicolas Desmarets aux tuteurs de Jacques de Croy, baron de Ruminghem, pour la seigneurie de la Grande Helle indivise entre lui et les enfants d'Antoine de Hanon et de Jehenne de Thery...

D'après une mention du « Compte de l'issue de 1595 à 1596 » de Saint-Omer, aux archives de cette ville, on voit « Anthoine Hanon, aiant le bail et gouvernement des enffans qu'il olt de deffuncte damle Jehenne Thery, *légateresse universelle de feu sre Adolph de le Helle*, en son vivant seigneur dud. lieu et eschevin de cested. ville, »

Digitized by Google

1629, 14 déc. — Rapport de lad. seigneurie indivise entre Nicolas Desmarets et Louis de Hanon.
(Notes généalog. de M. Violette de Noircarme.)

1760. — MM. Gaillart de Blairville et Marcotte possèdent deux fiefs seigneuriaux nommés seigneuries de Stade et de la Helle, consistant en censives d'un revenu de 12 l. 9 s. 7 d. (20ᵉˢ Eperlecques.)

HEM

Fief à Reclinghem et Dennebrœucq, tenu du château de Saint-Omer.

1368. — Mʳᵉ Guy Ponche pour l'achat du fief qui fut Will. de Varennes, dit de Hem, au profit de Betremieu, son fils.

1372. — Mʳᵉ Will. d'Arras pour le relief de la terre de Hem achetée à Mʳᵉ Guy Ponche.

1402. — Jehan du Maisnil, à cause de sa femme, fille de Guillᵐᵉ de Wavrans, pour le fief de Hem qui fut à Gilles de Diedrie et Baudoin le Villain.

1403. — Le même vend la terre de Hem à Colard Loncle.

1427. — Pierre, seigneur de la Viesville et de Nédon, vend à Jean le Bani, dit Boulet, la terre de Ham à Reclinghem.

1439. — Dˡˡᵉ le Barrie, fief de Reclinghem, venu de feu Jean Lebani, dit Boulet, son père.

1444. — Guilbert de Béthencourt, dit Loncle, pour le fief de Hem à Reclinghem, venu de Jean de Bétencourt, dit Loncle, son père.

1448. — Colart Erembaut, mari de dˡˡᵉ de le Quarrière, fille de Jean de Quarrière, dit Boulet le bany, pour la terre et seigneurie de Hem en la paroisse de Danebreuc et Reclinghem, venue de Agnès de le Quarrière, sa sœur.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Marye de la Quarrière, vesve de feu Colart Erembault, terre et seigneurie de Hem. (Ibid. B. 16700.)

1475. — Hue de Bétencourt, dit Loncle, fief de Hem, venu de Guilbert, son oncle.

1482. — Laurent le Pappe, advoé de Caterine de Bétencourt, dit Loncle, fille et héritière de Hue de Bétencourt, dit Loncle, son père, fief de Hem à Reclinghem.

1499. — Guill. Erembault, pour le fief de Hem, venu de dˡᵉ Marie de le Carrière.

Digitized by Google

1499. — M. Raoul de Fleschin, chev. sr de Journy, pour achat fait à Guill. Erembault du fief de Hem à Maubrœucq *(sic* pour Dennebrœucq).

1520. — Jean de Fleschin, fils de Raoul.

1547. — Adrien de Fléchin, sr de Journy, pour la seigneurie du Hem à Dennebrœuc, venue de son père, Jean de Fléchin.

1615. — Jean Desplanques, chev., pour seigneurie de Hem, venue de Adrien de Fleschin, son père.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1629. — Messire Jan Desplancques, chev. seigneur de Tencques, Reclinghem, mary et bail de dame Françoise de Fléchin, fille et héritière de Messire Adrien de Fléchin, sieur de Fléchinel, tient le fief et seigneurie du Hem à Denembroucq *(sic)*, à relief de dix livres parisis et XX s. dicte monnoye de cambellaige, se consistant en pluseurs rentes fonssières d'avoine, chapon, glines, que doibvent plusieurs, etc...

En marge ; relevé par Jan du Four, filz Jacques, le V de may 1673, au nom de messire Chles-Jacques-Franç. de Béthune, dict Desplancques, à luy dévolu par le trespas de messire Jan Desplancques, ch.. etc...

Le 30 décembre 1673, mre Guillaume Werbier, pbre, a relevé led. fief comme héritier dudit sieur messire Charles-Franç. de Béthune, dict Desplancques, sr d'Esdigneul, à luy escheu et dévolu par le partage faict à son prouffict et trespas arrivé d'iceluy. (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. St-O. AB. XII, 5, fo 100 vo.)

1689, 20 juin. — Le seigneur marquis d'Hesdignœul pour son fief du Hem. (Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de Saint-Omer pour frais de procédures criminelles. Arch. du chsge de Wisques, actuellement Prieuré St Paul O. S. B.)

Voici la suite des dévolutions de la partie démembrée de cette seigneurie. Les mentions antérieures ont été données ci-dessus alternativement avec les autres.

1547. — Catherine de Béthencourt, dernièrement vefve de deffunct Jehan de le Caurie, demt en ceste ville de St Omer, donne à Anthoinette Caulin, fille de feu Jehan Caulin et de Julienne de Coubronne, ung fief et noble tenement nommé le quind de Hem, par elle acquis à Jehan d'Eule, tenu du sr de Journy, qui se comprend en rentes d'argent, etc... à Erquelinghem *(sic* pour Reclinghem) et Dennebreucq. (Arch. du P.-de-C. Testament relevé fo 46 vo d'un Registre de Testaments transcrits à l'Echevinage de Saint-Omer de 1531 à 1557.)

1548. — Dlle Julienne de Coubronne, fille et héritière de dle Caterine de Coubronne, fief de Hem à Reclinghem.

Digitized by Google

1560. — Dlle Jeanne Caulin, veuve de Jacques de Lattre, fille de Julienne de Coubronne.

1572. — Jacques de Lattre, fils et héritier des précédents.

1578. — Mathieu de Lattre, frère et hérit. de Jacques.

1622. — Pierre de Copehem, achat par lui fait à Mathieu de Lattre. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1630. — Pierre de Coppehem, nottaire hérédittaire de la ville de St Omer, tient les fiefs cy-après déclarés... item ung autre fief nommé le fief du Hem, quy se comprend en plusieurs parties de rentes d'argent, grains, glines, quy se paient à cause de plusieurs maisons, terres et héritages, scitués es villages de Reclingem, Dannebrœcq et pays à l'environ, led. fief acquis par led. Coppehem de Matthieu de Lattre, bourgeois de Saint-Omer, par contrat du XIIe de septembre XVIe vingt-deux, passé par devt nottaires de la résidence de St Omer... duquel fief led. de Coppehem en at présenté rapport à sa Mate le IIIIe de septembre 1630. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 110 vo.)

On voit dans une mention précédente du même registre que Pierre de Coppehem, fils de Pierre, en 1655, et Jan de Coppehem, son frère, en 1670, ont payé le relief pour d'autres fiefs venant dud. Pierre.

HERBELLES

Actuellement commune du canton d'Aire-sur-la-Lys, faisait partie du Bailliage de Saint-Omer.

La seigneurie de ce village appartenait à l'abbaye de Saint-Bertin. V. *Les Chartes de Saint-Bertin*, éd. Haigneré et Bled, *passim*, où la première citation de l'autel d'Herbelles, confirmé comme possession de l'abbaye, remonte à l'année 1139.

1759. — Les Abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Bertin possèdent la seigneurie dud. lieu, dont le revenu en censives s'élève à 565 l. 5 s. (20es d'Herbelles.)

V. le fief **Luwieq.**

HERBINGHEM

Actuellement commune du canton de Guînes, autrefois comprise dans le Bailliage de Saint-Omer et tenue de la châtellenie de Tournehem.

1226. — De Adelaïde d'Herbinghem.

1480. — Jean de la Haye, dit Châtel.

Digitized by Google

1576, 14 janvier. — Noble dlle Nicolle de la Haie, dame des terres et seigneuries de La Haie et Herbinghem, chastellenie de Tournehem, fille et héritière de défunt noble homme Achille de la Haye, seigneur desd. lieux.
(Minutes des Notaires de Montreuil : commcn de M. Rodière.)

Vers 1520. — Jean de Disquemue, dit Lionnel, éc.; Marguerite de Disquemue, sa fille. (de Rosny, p. 748.)
Cette mention concerne une partie de la seigneurie différente de la précédente.

1600. — Louise de Joigny, Bellebrune, fe de Jacques d'Estampes.

1641. — Ant. de Lumbres. (de Rosny, p. 748.)

— Jacques de Lumbres. (Rapport de la seigneurie de Journy. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244.)

1758, 2 juillet. — Rapport au Roi par Henry de Poucques, seigneur d'Odelant (Audelant sur Licques) et Herbinghem, pour la seigneurie d'Herbinghem, mouvante de la châtellenie de Tournehem. (Ibid. C. 244.)

Fiefs à Herbinghem : Folie, Prévôté.

HERBOOM

Fief à Audruicq, tenu du château de ce lieu.

1634. — Nicolas Daens, sr du Parcquet, tient un fief dud. chcau (d'Audruicq) nommé le Herboon, contenant cent cinquante mesures en deux pièces que, par nouveau mesurage, l'on entend contenir 160 mesures.
En marge : Charles Falentin, héritier maternel, a relevé la moitié de ce fief le 17 avril 1643. Nicolas Jordaens, demt à Quaedypre, hér. féodal de M. du Parcquet, doit relever l'autre moitié.
Modo, le sr Jean Joerdaens, sr du Parcquet, demt à Bergues-Saint-Winocq, fils et héritier dud. Nicolas, pour 60 mesures.
Dlle Marie d'Audenfort, vve de Mre Maximilien de Pan, pour 15 mesures, par donation du sr du Parcquet.
Et le sr Jean-Bapte du Chambge, pour la moitié dud. « maret » venant par succession du sr Jean-Bapte Van Merstraete, son oncle et luy, par achapt dud. Falentin.
(Arch. du Nord. B. 16462, no 3.)

1689. — Jean-Bte du Chambge, esc. sr de la visconté de Beaurain, demt en la comté d'Arques, neveu et héritier de feu J.-Bte Van Merstraete, en son vivt conseiller du Roy et receveur de sad. Mté au quartier de Saint-Omer, fait et baille rapport de terres fiefs tenus de Sa Majesté à cause de son chcau d'Audruicq... la moitié de cent soixante mesures de terre fief, à usage de marais, au terroir d'Au-

Digitized by Google

druicq, au lieu nᵉ le Northroucq, vulgairement nommé le fief du Herbon, desquels l'autre moitié appartient au sʳ Jean Jordaens, demᵗ en la ville de Berghe-St-Winocq, et damˡᵉ Marie d'Audenfort, veuve du sʳ Maximilien de Pan, demᵗᵉ en la ville de Saint-Omer... Led. fief comprend deux pièces : la première contenant cent mesures, sur laquelle il y a une canarderie ; la seconde soixante mesures, listant oest le fief du Herny, (Ibid. B. 16468.)

1702, 7 nov. — Mich.-Guill. de le Flye, esc. esch. du Francq de Bruges, mari et bail de dame Marie-Adrienne Lefebvre, nièce et héritière de feu J.-Bᵗᵉ du Chambge, esc. sʳ de Tentore, Beaurain, etc... fait rapport à Sa Majesté de 1ᵒ la moitié de 160 mesures de terre fief à Audruicq, au lieu nommé le Northoucq, nommé le fief du Herbon, dont l'autre moitié appartient à Jean Jordaens de Berghes-Saint-Winocq, et à dˡˡᵉ Marie-Margᵗᵉ d'Audenfort, sa femme, etc... (Ibid. Bur. Fin. C. 212.)

1711, 29 juillet. — Jacques-Victor Jordaens, prestre, demᵗ à Bergues-Saint-Winoc, par succession de Jean, son père, pour la moitié du fief ci-dessus. (Ibid.)

1732, 29 mars. — Récépissé au nom du sʳ Jean-Benoît Jordaens, fils et héritier de Pierre, demᵗ en la v. de Bergues, pour le dénombrement de la moitié de fief ci-dessus. (Ibid. C. 173.)

1745, 3 déc. — Marie-Anne-Louise « de Lanquesaing », douairière de Maximilien de Pan, seigneur de Wisques, mère et tutrice de quatre enfants mineurs qu'elle en a retenus ; et Jean-Frçois Deschamps, sʳ de Pas, subrogé-tuteur desd. enfants, servent rapport des fiefs : vicomté d'Audenfort, Parcquet, *Herbon* et Bonnichil, pour la cinquième partie, dont les quatre autres parties appartiennent à Jean-Benoît Jordaens, neveu et héritier de feu Mᵉ Jacques-Victor Jordaens, prêtre, à lui échues par succession du sʳ Jean, son père. (Ibid. C. 212.)

1765, 4 nov. — Messʳᵉ Jacques-Jos.-Alex. Doresmieulx, chev. sʳ de Fouquières, rapport de deux fiefs nommés les vicomtés d'Audenfort.... « Si déclarons tenir en fief... la moitié de 160 mesures de terres-marais au terroir d'Audruicq... nommées le fief du Herbon. » (Ibid. C. 216.)

1772, 28 déc. — Messʳᵉ Gasp.-Félix-Jacques de Pollinchove, seigneur de Sᵗ Pithon, Haussy, Honneraing, etc... demᵗ à Douai, par succession de Chˡᵉˢ-Joseph, Conseiller du Roi, 1ᵉʳ Président du Parlement de Flandre, son père ; lui, par succession de dᵉ Marie-Adrienne Lefebvre, vᵛᵉ de Mess. Fr.-Ch.-Alb. baron de Bette ; elle par succession de J.-Bᵗᵉ du Chambge, éc. sʳ du Tentore et lui par relief de J.-Bᵗᵉ Van Meestraeten, son oncle, receveur au quartier de Saint-Omer... la moitié de 160 mesures de terre à Audruicq, au lieu le Northroucq, nommée le fief du Herbon,

Digitized by Google

dont l'autre moitié appartient à Jacques-Fr. Doresmieulx, sr de Fouquières, par achat du sr Joerdaens et à Maximil.-Louis-Jos. de Pan, sr de Wisques. (Ibid. C. 212.)

1782, 12 janvier. — Alex.-Constant Doresmieulx, ch. seigneur de Fouquières, anc. capne au régimt d'Auxerrois .... la moitié du fief du Herbon... à lui appartenant par relief de Jacques-Jos.-Alex. Doresmieulx, son frère, par indivis avec le sr Maximilien-Louis-Jos. de Pan, éc. sr de Wisques, qui en a la cinquième partie. (Ibid. C. 216.)

1780. — Messieurs de Fouquières, de Polincove et de Pan de Wisques, propriét. par indivis de la ferme de Herbon, sise au marais du Fort-Bâtard, consistant en 161 mesures de terre. (Centièmes Audruicq.)

HERCHEVAL

Fief près Upen et Herbelles.

1588. — Pierre Le Merchier, éc. sr de la Rose et d'Hercheval, procureur au bailliage d'Aire, ép. Jacqueline Le Febvre, dle de Mazinghem.

Alexandre le Merchier, fils aîné des précédents, éc. sr d'Hercheval, ép. Louise de Marcotte le 21 janvier 1631.

Alexandre-Eustache le Merchier, leur fils, sr d'Hercheval.

(Common de M. de la Charie.)

1696. — ... Item les terres et seigneuries d'Harcheval, Upen-d'Amont en partie et Hermyprey ; le tout scitué es villaiges dud. Upen, Herbelle, Radomès et Westrehen. (Contr. de mar. de Louis-Eust.-Jos. Le Merchier de Mazinghem avec Marie-Madeleine de Genevières. Arch. de la Famille de Beaulaincourt, p. 578.)

HÉRICAT, HÉRICOURT

Fief à Audrehem et Bonningues-les-Ardres, tenu du château d'Ardres.

C'était, sous les premiers seigneurs, une des douze seigneuries du château d'Ardres. (Ranson : Histoire d'Ardres, p. 436.)

Milieu du XVIIe siècle. — Pierre, seigneur d'Ampleman et de la Cressonnière, seigneur de la Motte, etc... du Blancart, d'Héricourt, etc... (Mention dans un aveu du fief d'Ampleman du 10 déc. 1789. Arch. Natles Q1 906.)

1694. — Ant. Ampleman, sr d'Héricourt. (Ibid. et Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

La famille d'Ampleman conserva ce fief jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. (V. l'aveu du 10 déc. 1789, cité ci-dessus.)

Digitized by Google

1754. — ... Courtil du Zart, tenu du fief d'Héricourt, appartenant au sieur de Roghes de Combremont. »
(Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 144. Rapport de la seigneurie de Journy, p. 47.)

1759. — Le sr de Roghes de Combremont possède aud. Audrehem un fief nommé fief d'Héricourt, consistant en censives du revenu de 10 l. (20es Audrehem.)

HERMANSART

Fief au lieu et canton[1] nommé *Hermansart* à Quelmes, tenu de la seigneurie de l'Abbaye de Saint-Bertin à Quelmes.

1451, 17 juillet. — Jehan Dausque, écuier, donne rapport et dénombrement de cinq fiefs en la seigneurie de Saint-Bertin à Quelmes « ... en ung lieu que on nomme Hermansart... » (Ch. de St-Bertin, éd. Haigneré et Bled, no 2971.)

1546. — Jehan de Racquinguen, bailli de Mre Lambert Desgardins, seigneur de Hermansart. (Arch. de l'auteur. Album de chartes, nos 44, 45, 46.)

1547. — ... Cinq mesures de terre à Estrehem, tenues du fief d'Hermansart. (Ibid. no 49.)

1569. — « Phle Desgardins, sr de Hermansart, a fait apparoir que, pour tous droits casuels tant de ce relief que de droits seigneuriaux, il a reçu les six ans derniers... » (Arch. du P.-de-C. Centièmes. Cahier de 1569. Quelmes.)

1586. — Marie Desgardins, fille de Philippe, seigneur de Hermansart, et de Nicole Van Clyte, ép. à St Omer Christophe de Latre, éc.
(Goethals : Dictionn. Généal. à Lattre (de).

1598. — Dlle Marguerite Desgardins, dle d'Hermansart, épouse en 1598, à St Omer, Allard de Brauwer, commis à la recette des Domaines de Saint-Omer, Tournehem et Brédenarde.

1679, 28 février. — Jeanne de Brauwer, veuve de Pierre Le Jœusne et fille d'Allard et de Margte Desgardins,

1. Au Registre des Vingtièmes de Quelmes de 1761 : « ... 5e canton nommé *Hermansart*, borné du côté du levant par le terroir de Leulinghem, du midi et du couchant par le terroir de Setques et de septentrion par le chemin qui va de Leulinghem au val de Lumbres. »
(In fine) : « Le 5e canton Hermansart contient 193 mesures, 2 quartiers 15 verges de terres à labour divisées entre 103 occupeurs. »

Digitized by Google

vend à Jean-Baptiste Pagart le fief, terre et seigneurie de Hermansart.

Après lui, Jean-Baptiste, son fils (1664+1719), ép. de dlle Marie de Lattre.

François-Clément (1705+1762), ép. de dlle M. Lenglart.

François-Joseph Pagart, sr d'Hermansart, fils des précédents (1744+1793), Présidt de la Sénéchaussée du Boulonnais, ép. de dlle Barbe-Marie Mollien de Belleterre.

(Arch. de l'auteur.)

HERMYPREY

1696. — Dans son contrat de mariage du 25 août 1696 avec Marie-Madeleine de Genevières, Louis-Eustache-Joseph Le Merchier de Mazinghem comprend dans ses apports « les terres et seigneuries d'Harcheval, Upen-« d'Amont en partie et *Hermyprey*, le tout scitué ès vil-« laiges dud. Upen, Herbelle, Radomès et Westrehen.... »

(Archives de la Famille de Beaulaincourt, p. 578.)

HERNESSE (LA)

Fief à Saint-Omer-Capelle et Sainte-Marie-Kerque.

1389. — Jacques de le Hernesse, pour un fief venu de Béatrix, sa sœur, paroisse de Sainte-Marie-Eglise.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1453. — Denys de le Hernesse... pour un fief en Langle. (Ibid.)

1468, 18 juillet. — De Alart de Lattre, lequel le XXIIe jour de janvier oud. an LXVII a transporté à maistre Jehan de Lattre, son filz aisné et héritier apparent, deux fiefz : l'un nommé le fief de la Bistade, et l'autre, le fief de le Hernesse, gisant oud. pays. (Ibid. B. 16058.)

1473. — Mre Jehan de Lattre, pour deux fiefz : l'un nommé le fief de la Bistade, l'autre le fief de le Hernesse.

(Ibid. B. 16700 et Bull. S. A. M. t. 3, p. 181.)

Fin XVe siècle. — Dlle Jeanne de la Cressonnière, dlle de Hernesse, femme de Jacques, sr de Bryas, Bristel, gouverneur de Marienbourg. Elle était fille de Florent de la Cressonnière et de Françoise Le Grand. (de Rosny, p. 440.)

1525. — Ant. d'Eule, fils d'Antoine... Fiefs de la Bistade et de Hernesse. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1544. — Dericq de Vos, esc., mari de dlle Jeanne d'Eule, sœur d'Antoine, pour 2 fiefs... le Hernesse. (Ibid.)

1567. — Jean de Beaufort, sr de... Bistade, vend à Martin de Tilly, chantre et chanoine de Saint-Omer, la terre de Hernesse à luy venue de dle Françoise de Bery.

Digitized by Google

1588. — Dlle Magdelaine de Courteville, veuve de Wallerand de Tilly, pour seigneurie de Hernesse.

1598. — Philippe de Louvers, au nom de Julien de Louvers, son fils aîné, et de damlle Marie de Tilly, sa femme.

1619. — Marie de Boubers (*sic* lisez Louvers), femme de Franç. de Berry, fief de Hernesse.
Il est écrit « Hernest sous Breyne » *(Quid ?)* (Ibid. 16053.)

XVIIe siècle. — La curatelle de Messire Philippe de Haynin, vivt chev. seigneur de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, victe de St Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Lonners, fille de Julien, éc. sr de Fontaines.... tient de sad. Majesté à cause de son Ghiselhus et seigneurie de Langle, huit fiefs... Le sixième est le fief et seigneurie de la Hernesse, qui se consiste en 37 mesures de terres.... près la rue et wattregant de l'église dud. Ste-Marie-Kerke.
(Ibid. B. 16709.)

1639. — Jacques de Wachtere, sr de Hernesse, achète la seigneurie de Harlebecq.
Après lui, Louis de Wachtere. (Ibid. B. 16462, no 40.)

1749, 15 juillet. — Fr.-Eug.-Domin. des Wazières, esc. sr de Beaupré, fait rapport de huit fiefs, tenus du Ghiselhuys de Langle... le 4e Clairboudin, le 5e Hernesse.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

1765, 14 déc. — Même rapport, par le même. (Ibid.)

1760. — Fr.-Eug.-Dominique de Wazières, esc. seigneur de Beauprés .. seigneurie de la Hernesse.
(20es Sainte-Marie-Kerque.)

HERNY

Fief à Audruicq, tenu du château de ce lieu.

1634. — Mre Fr. de Récourt, ch. sr de Camblin, tient de la succession de feu Messre Fr. de Récourt, son père, à son trespas sr dud. Camblin et gouverneur des ville et bailliage d'Aire, un fief situé à Audruicq, nommé le Herny, s'étendant sur 150 mesures de terres-marais, au relief de x l. par.
En marge : Nom du possesseur postérieur : Doblet de Dunquerque, par achat du sr de Récourt.
(Arch. du Nord. B. 16462, no 2.)

1712, 21 avril. — Rapport au nom de Louis des Cressonnières, seigneur de Villiers-lez-Maillets, demt en son chteau dud. Villiers, paroisse St Berthelemy, fils et héritier de de Anne-Marie du Celier, sa mère, veuve de Louis Des Cressonnières, vivant Conseiller du Roi, receveur des tailles de l'élection de Rouen, et, en 2es noces, de M. J.-B.

Digitized by Google

Coeffier, esc. sr d'Orvilliers, créancier de dame Anne-Marie de Bureta, veuve du sieur Doublet de Woorst, esc. vivant receveur des fortifications de Dunkerque, fondé de pouvoir du sr des Cressonnières... pour un fief tenu du Roi, à cause du château d'Audruicq, s'étendant sur 150 mesures de « terres maretz, sis à Audruicq », nommé le *Herny*, par achat que led. Doublet de Woorst en a fait de M. Fr. de Recourt, chev. seigneur de Camblain.
(Ibid, Bur. Fin. C. 212.)

1739. — N... Walleux de la Cressonnière, pour son fief d'Herny. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1749, 14 octobre. — Paul-Jos. Depestre, mari et bail de dlle Claude-Pétronille Ricouart... fief nommé le Herny, sur 150 mesures de terre à Audruicq.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

1777, 20 janvier. — J.-Bte-Joseph Depestre, seigneur de la Locquerie et autres lieux, en son nom et au nom de Pierre-Marie-Joseph ; Hector-Gabriel ; François-Joseph-Xavier ; Jean-Bte-Paul-Joseph ; Julien-Joseph Depestre, ses frères ; de Messre Ant.-Nicolas de le Gorgue, éc. sr de Rosny, présidt trésorier de France de la Généralité de Picardie, mari et bail de Marie-Apoline Depestre ; de Claire-Catherine et Marie-Jeanne-Thècle Depestre, ses sœurs... fief le Herny à Audruicq. (Ibid. C. 212.)

HERRENGUEL

Fief à Quernes. (Régale de Thérouanne.)

1694, 3 déc. — Vente des fiefs de Cersonnier, Herrenguel à Quernes, du fief du Camp Pourri à Aire... par Jacques Wallart, demt à Aire, à Antne Delattre, sr de la Terquerie à Saint-Omer. (Gros d'Arras.)

HERVARRE

Fief à Saint-Martin-d'Hardinghem.

1513, 4 mai. — « Le gardin de Jehan d'Averhoult, sr « de Hernaire » (*sic* pour Hervaire, Hervare.)
(Grand Cartulaire de Saint-Bertin, Ms. de la Bibliothèque de Saint-Omer. T. IX, p. 180.)

1529. — Marc du Crocq, lieut. de David de Hellefault, seigneur de Harvaire.
(Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G. 2654.)

1741. — Les enfants d'Antoine Bouvart tiennent un fief, nommé le fief d'Ervarre *(sic)*, se consistant en une tour, pigeonnier, maison, édifices, eaux, riez, prés, s'étendant sur cinq mesures ; et, en terres et enclos de bois,

Digitized by Google

80 mesures... provenant aud. Ant. Bouvart de la succession de Pierre Bouvart et Jacqueline Willeron, ses père et mère, et anciennement d'Ant^ne d'Avroult, seigneur d'Helfaut. (Ancien dénombrement de la seigneurie de la Motte-Warnecque inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 234 r°.)

Mais, dès avant cette époque, il semble que le château d'Hervarre ait été occupé indépendamment du fief ci-dessus.

Vers 1728. — Macau, château d'Hervart (Hervarre), paroisse de Merck-Saint-Liévin. (Bull. S.A.M. VI, p. 31.)

1739. — Jacques-François Macau, licencié en médecine, seigneur d'Hervarre[1]. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 15. — Epigraphie du Canton de Fauquembergues, p. 163.)

1760. — Les héritiers du s^r Macau possèdent en lad. paroisse un autre fief seigneurial, nommé le fief d'Hervare, consistant en censives du revenu de 5 l.

(20^es Saint-Martin-d'Hardinghem.)

HEUCHIN

Fief sur Racquinghem, tenu du Bailliage de St-Omer.

1590. — Henry Bacheler, fils aîné de Pierre et de d^e Adrienne de Coubronne. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Henry de Bacheler, esc. seigneur de Coubronne, pensionnaire du Roy, Lieutenᵗ Général de la ville et bailliage d'Aire, tient un fief nommé le fief de Heuchin, à luy succédé par le trespas de feu Pierre Bacheler, son père, se consistant en plusieurs hommaiges et fiefs en tenus et terres cottières qui luy doibvent rente de bled et autres suivant rapport en date du 20 février 1605... ledit fief et seigneurie s'extendant au village de Racquinghem à relief de dix livres par., etc....

En marge : Le 31^e de l'an 1667, Antoine-Franç. de Bacheler, esc. s^r de Coubronne, a payé le relief pour le fief à lui échu par le trépas de George-Louys de Bacheler, son père. (Reg. aux fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 32 r°.)

1766, 26 mars. — Rapport servi par le tuteur de Charles-Joseph-Constant-Louis et Henriette-Philippine de la Forge, enfants mineurs de Marie-Hyppolite de La Forge, éc. seigneur de Racquinghem, et de d^e Clotilde-Aldegᵈᵉ Le Josne-Contay, son épouse, du fief et seigneurie d'Heuchin, duquel fief relève la seigneurie de Coubronne en Racquinghem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1. Il avait été Lieutenant au Bailliage et Conseiller pensionnaire de la ville de Saint-Omer.

Digitized by Google

1780. — M. de la Forge, seigneur de Racquinghem, pour censives et droits seigneuriaux de la seigneurie d'Euchin *(sic)*. (100es Racquinghem.)

HEUCHIN

Fief à Serques.

1739. — Th.-Louis Liot, doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, pour la seigneurie de Heuchin et autres, situées à Serques et ailleurs.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1765, 25 juin. — Les enfants de M. Liot, capne d'Infie, tiennent le fief d'Euchin qui se comprend en 46 s. par. et 3 ras. 1/2 de blé de rente assignés sur 10 mesures de terre à Serques. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199 : dénombrement du fief de Ligne en Serques.)

HEURINGHEM

Actuellement commune du Canton d'Aire-sur-la-Lys, seigneurie mouvante du Bailliage d'Aire.

1321, 3 sept. — Le Cardinal Lucas donne lettres de page attaché à sa personne à *Thomassin de Heuringhem*[1], fils de Pierre. (Lettre datée d'Avignon. Arch. de St-Omer. Reg. F gothique au Renouvellement de la Loi, fo 47.)

1319, février. — Plusieurs documents de nos Archives ont trait à un *arsin* qui fut effectué à *La Prée* sur un fief que *Baudouin d'Heuringhem* tenait de l'Evêque de Thérouanne. (Cf. 1o Mém. Soc. Ant. Mor. t. 15, p. 84 et Reg. E goth. des Arch. de Saint-Omer au Renouvellement de la Loi, fos 25, 26, 33, et F goth. fos 91, 71.)

XVe siècle. — Béatrix de Fléchin, fille de Jean, seigneur de Heuringhem, et de Marie de Créquy.
(Biblioth. de St-Omer, ms. 891, t. 2, p. 72.)

Avant 1533. — Liévin de Rebecque, sr de Becquestraet, la Jumelle, mari de dlle de Noyelle, achète les terres d'Heuringhem et des Wattines, d'Antoine d'Ailly, sr de Varennes, et de Louise d'Halluin, sa femme.
Sa fille, Antte de Rebecque, dame de Becquestraet, la Jumelle, Heuringhem, ép. Isembart de Houchin, fils de Charles, sr de Longastre, et de Catherine de Wignacourt,
(Ibid. Généalogie de Lens.)

1566. — François de Houchin, sr d'Heuringhem.
(Arch. de St-O. Corresp. du Magistrat, no 3195.)
La seigneurie continua à se transmettre dans cette famille.

1. Il est qualifié : « nepoti ac domicello et familiari nostro .. »

Digitized by Google

1739. — Messre L.-Fr. de Houchin, marquis de Longastre, à cause de sa terre de Heuringhem.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1759. — Marquis de Houchain, seigneur principal d'Heuringhem. Le revenu de la seigneurie en censives est évalué à 200 l. (20es Heuringhem.)

1784. — Fr.-R.-B. de Bessuejouls de Rocquelaure, seigneur de Heuringhem, à cause de sa femme, Marie-Louise-Cl.-E. de Houchin, fille de Jean-Joseph-Marie, marquis de Houchin, icellui fils de Louis-Albert-François, cte de Houchin. (Arch. de l'auteur, no 51.)

V. fiefs : Escouart, Espinoy, Morbecque, Ruterne.

HEURINGHEM (MAYEURIE D')

1759. — Eugène-Henri-Joseph Le Sergeant, éc. sr de Lillette, possède en cette paroisse un fief nommé la *Mayeurie* d'Heuringhem et la seigneurie de Morbecque en Heuringhem, dont le revenu en censives est de 9 l. 3 s. 6 d.
(20es Heuringhem.)

HEZEQUELLE

à Wailly-les-Coupelle-Vieille.

1473. — Mahieu Rogier tient le fief de Hezequelle aud. Wailly-les-Coupelles, tenu du seigneur de Couppelles.
(Arch. du Nord. B. 16700.)

1786, 25 mai. — Les héritiers de feu vénérable personne Me Ant. de la Verdure, vivt professeur de la sacrée Théologie de Douay, tient de moi un fief et seigneurie nommé la seigneurie de Hesquelles, séant au manoir de Wailly, tenu de moi (Casimir d'Egmont-Pignatelly), à cause de ma terre et seigneurie de Coupelle-Vielle, se consistant en menues rentes foncières, bois, preys, manoirs et terres que plusieurs particuliers tiennent de lui en fief et cotterie. (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 70 ro.)

HIBON

Fief à Wandonne.

1759. — Ledit seigneur (M. de Septfontaines) possède dans l'étendue de la terre de Wandonne quatre fiefs seigneuriaux : le Belquin, Sart Durand, Marin, et le quatrième, Hibon, se consistant en censives d'un revenu de cinquante livres. (20es Wandonne.)

Digitized by Google

HIET (LE)

Fief à Louches, tenu du château de Tournehem.

« Staes de Coyecque, dit Pan, tient en fief une pièche de pré contenant sept quartrons ou environ gisans emprez Zuaveque, tenant vers oest au fief que Noult Warin tient de Will. Courteheuse, zut à la rivière qui cœurt de Tournehem à Ausque. »

Anciens possesseurs : « Stas du Hiet, Symon du Hiet est homme ou lieu dud. Stas.... à présent Desguinegatte, *modo* M. Pagart au lieu de Jacques Bué, 1719... Aveu de Simon du Hietz pour ce fief... autre de Waleran du Hietz du 16 mai 1539... » (Notes extraites par M. Rodière du Chartrier de Colembert.)

Il semble bien résulter de ces mentions que le fief tire son nom de celui des anciens possesseurs.

1544. — Damoiselle Marie Prévost tient de la chastellenie (de Tournehem) la terre et seigneurie du Hiet, séant aud. Louches, au relief et chambell. de XI l.

(Arch. du Nord. B. 16733, nº 67.)

1739, 10 déc. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, ch. victe de Wolphus, seigneur d'Ampleman, etc., etc... *le Hiez*, Bisvel... (Arch. Natles Q' 906 : aveu de la seigneurie d'Ampleman.)

HIL (LE)

Fief à Harlette, tenu de la seigneurie de Coulomby.

1624, 20 juillet. — Dénombrement de la seigneurie du Hyl-Harlette, relevant de la seigneurie de Coulomby, accompagné d'un plan de la seigneurie daté de 1621, fourni par Jacques d'Haffrenghes, seigneur du Hyl-Harlette, servi à Anne de Croy, duchesse d'Arschoot, Princesse-Douairière d'Aremberg, Comtesse de Seninghem, dame de Coulomby. (Arch. de M. Ch. Van Kempen.)

— Après lui, Grégoire-Justin d'Haffrenghes, son fils, dont une fille, Philippine-Charlotte, née en 1704, épousa le 9 août 1734 Jacques-Louis-Joseph de Vissery.

1744. — Procédure engagée par Jacques-Louis-Jh de Vissery de Bonvoisin, contre Robert Dezombres, pour obtenir paiement de redevances que ce dernier a touchées des tenanciers de la seigneurie de Hyl-Harlette.

1760, 9 août. — Compte rendu par Charles Dourlen, recevr de la seigneurie du Hyl-Harlette, à Jacques-Ls-Jh de Vissery de Bonvoisin du Hyl-Harlette.

(Arch. de M. Ch. Van Kempen.)

1761-1767. — Le sr de Vissery possède la seigneurie du Hil, consistant en censives et rentes du revenu de 40 l.

(20es Coulomby.)

Digitized by Google

HINCQUEVAUT

Fief à Lumbres.

1760. — Le sr Desprez de Saint-Omer a un fief nommé le fief d'*Hincquevaut*, consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 27 l. (20es Lumbres.)

HIRAULT

Fief tenu de la seigneurie de Disque en Rebergue.

1771, nov. — Franç. Banquart, à cause de Marie-Jeanne Clipet, sa femme, aux droits (par échange) de Grégoire Leclercq, fils de Charles et de Catherine Hirault, qui était aux droits d'Antne Hirault... fief nommé le fief Hirault. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

HOCQUET (LE)

Seigneurie à Blendecques et Heuringhem.

Commt XVIe siècle. — Jacques de Lens, dit de Rebecque, seigneur de la Jumelle, *du Hocquet*, de Brabant, mayeur de Saint-Omer, décédé le 11 janv. 1535.
(Arch. de St-Omer. Ms. 891. Généal. de Lens.)

1570, 5 mai. — Jacques de Carron (*alias* Caroul), éc. sr de Soiecques, tient de moy (Louis de Lens de Rebecque), à cause de ma terre et seigneurie de Blendecques, ung fief et noble tenement qui se consiste en seigneurie fonsière et viscontière nommé le fief du Hocquet.
(Arch. de l'auteur, no 11.)

1588, 30 juillet. — Contr. de mar. de Ch. de Houchin et Avoye de Longueval. La contractante aura pour droit de douaire « la jouissance usufructuaire de la terre et seigneurie du Hocquet, ainsy qu'elle se comprend et estend, tant en chasteau, bassecourt, praieries, etc... »
(Arch. de Beaulaincourt, p. 865.)

1704, 18 mai. — Louis-Franç.-Jos. de Houchin, esc. seigneur de Longastre... Heuringhem, le Hocquet, Soyecques. (Rapport de la seigneurie la Wattine. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

1779, 1er mars. — N... (Jean-Jos.-Marie) de Houchin, pour le fief du Hocquet s'étendant sur plusieurs terres, manoirs et héritages, près l'église de Soyecques, venant de François de Houchin. (Ibid. C. 236.)

V. **Mottinghem, Stabon.**

Digitized by Google

HOCQUET (LE)

Fief à Tilques, tenu de la seigneurie de la Motte à Moulle, qui était tenue du Bailliage de Saint-Omer.

1585. — Le fief a été acquis par Pierre Taffin et dlle Marguerite Pepin, sa femme, de Nicolas Liot, sr de Guzelinghem, par contrat passé le 8 avril 1585. (Iteg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, fo 52 ro.)

Marguerite Pepin était fille de Gilles, seigneur de Bardoul et de Claire Lambrecht qui, en 1res noces, avait épousé Nicolas Liot.

1623. — Valentin Taffin, éc., Conseiller pensionnaire de Saint-Omer, décédé en 1638; Nicolas, son fils, décédé en 1664; Jean-François (1640-1701), chanoine de la cathédrale de Saint-Omer; puis Jacques (1644 + 1723), fils de Nicolas; Nicolas-Antoine (1692 + 1750) frère de Jacques; Guislain-François, né en 1726, vivait encore pendant la Révolution.

Tous ces personnages furent successivement seigneurs du Hocquet et du Coutre [1].

1693, 7 janvier. — Sy tient de mad. seigneurie de la Motte, en arrière-fief, Monsieur Jean-François Taffin, éc. licenc. es loix, pbre et chanoine gradué de la cathédrale de Saint-Omer, un lieu, manoir et héritage amazé, maison de plaisance et autres édifflices assis sur une motte close d'eau, nommé le Hocquet, contenant 4 mesures de terre ou environ, au village de Tilques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1713, 30 mai. — Jacques Taffin, esc. conseiller principal de Saint-Omer, par succession de Jean-Fr. Taffin, esc. pbre, chanoine gradué de la cathédrale de St-Omer... lieu nommé le Hocquet... (Ibid.)

HOCQUINGHEM

Actuellement commune du Canton de Guines, seigneurie relevant en partie du château de Saint-Omer et, pour sa partie du Boulonnais, du gouvernement d'Ardres.

1249. — Guill. Malvoisin, chev. de Hocquinghem.

1259. — Baudoin de Hocquinghem.

(de Rosny, pp. 771, 772.)

1. La seigneurie du Coutre leur venait, du chef de Marguerite Pepin, de Pierre, après avoir passé à deux générations de la famille de Lens, par Julienne Pépin. (V. plus haut, p. 266.)

Digitized by Google

1378. — Hairon de Lière, pour relief de la terre de Hoquinghehem.

1463. — Jean, seigneur de Lières, Heurioville et Staken, chev. pour dr[t] d'un fief vendu par lui à Pierre de Hodicq, dit Porrus, nommé fief de Hocquinghem.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Les deux mentions suivantes, se référant à une date contemporaine de la précédente, s'appliquent à la partie du fief d'Hocquinghem qui relevait du château de Guines[1].

1447. — Baugois de la Follie, éc. s[r] d'Hocquinghem.
(de Rosny, p. 772.)

XV[e] siècle. — Jacques de la Follie, s[r] de Hocquienghuem-lez-Licques. (Arch. de Beaulaincourt, p. 851.)

1473-74. — M[re] Guill. de Wilde, licenc. en décret, Cons. de mond. seigneur le duc de Bourgogne, pour un fief tenu du chastel de S[t] Omer, n[é] Hocquinghehem, gisant en la valée assez près de l'abbaye de Lisques. (Arch. du Nord. B. 16700; Bull. Soc. Ant. Mor. t. 3, p. 172.)

1497. — Jean le Merchier, fief de Hocquinghem, venu à d[lle] Cath. de Wilde, sa femme, par le trespas de Guill. de Wilde, son père.

1539. — Pierre de Tubeauville, esc., mary et bail de d[lle] Gilles le Merchier, sœur et héritière de Jean Lemerchier, seigneur de Hocquinghem.

1560. — Jacques de la Milonnière, mary de Jeanne de Thubeauville, fille de d[lle] Gilles Merchier, pour la terre de Hocquinghem.

1600. — Dam[lle] Gilles de la Millonnière, fille et hér[re] de dam[lle] Jeanne de Thubeauville.

1609. — Ph[le] de Joingny, esc., héritier de dam[lle] Denyse Degrut, sa mère, pour seigneurie de Hocquinghem.

1615. — Jacques de Joingny, pour seigneurie de Hocquinghem, venue de Philippe, son frère.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1624. — Gabriel Descaieulx[2], esc. s[r] dud. lieu et de la grande porte de Hocquinghem, cap[ne] et sergeant major au régiment du s[r] de la Cappe, lieutenant pour sa Majt[é] de Mont Royal, mary et bail de dam[lle] Jeune de Cazacque, son espeuse, résident en la basse ville de Boulogne, tient du Roy à cause de sondit ch[eau] et Motte Chasteleine de Saint-Omer la terre et seigneurie dudit Hocquinghem et fief de l'Anneau d'Or, appartenant aud. s[r] Descaieulx et sa femme, scavoir les quattre partz de cincq par acquisition

1. V. ce qui est dit plus loin à la mention du 12 septembre 1782.
2. L'orthographe de ce nom de famille souvent déformé doit être d'*Escajeul*, du nom du village d'*Escajeul* en Normandie.

Digitized by Google

par eulx fecte de Jacques de Joingny, esc. sieur d'Estré, et le quint desd^tes seigneuries et fief compétant à lad^te dam^le du chief de Gilles de la Milonière, sa mère... esquelz quattre partz... ilz auroient esté décretté aux plaidz du bailliage de Saint-Omer le x^e du mois de janvier 1624..... La seigneurie dud. Hocquinghem scituée mettes dud. bailliage de Saint-Omer à relief de dix livres par. etc...

En marge : Le 20 septembre 1670, Pierre Fourcroy, proc. espécial de Guillaume Descaieul, esc., a payé le relief et cambellage de la seigneurie et fief au texte à luy escheue par le partage fait entre ses cohéritiers après le trespas de son père. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, f° 28 r°.)

1630. — Jeanne Casaque, v^ve de Gabriel Descayeux, seigneurie de Hocquinghem venue à François Descaieux, fils de lad. dame. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1671, 17 janvier. — P.-Jacques Descajeul, chev. s^r d'Hocquinghem, pour le fief et terre d'Hocquinghem, lui venant du trespas de Franç. Descayeul, esc., son frère, qui fut fils et héritier de Gabriel. (Ibid. Bur. Fin. C. 238.)

1763. — Jean (*alias* Jacques) Marie Descajeux, capit^ne de dragons, fils de Marie-Jacques, esc. s^r de Neufval, Hocquinghem, dit baron des Cajeuls, chevalier de S^t Louis, lieut^t du Roi des ville et ch^eau de Guise, lieut^t général des armées et brigadier des gardes du corps. (Bull. Soc. Acad. de Boulogne, 1921 : « Boulogne en 1763. Lettres du Doct^r T. Smollett », par le Doct^r Dutertre.)

1782, 12 sept. — Jean-Marie Descajeul, éc. s^r de Hocquinghem, Maninghem, etc... S^t Lambert des Levées, La Motte S^t Bonnet, ancien cap^ne de dragons, dem^t en son château de La Motte S^t Bonnet, dite paroisse de S^t Lambert des Levées en Anjou... terre et seigneurie de Hocquinghem, provenant de la succession de Jacques (*alias* Jean) Marie Descajeul, son père, fils et héritier de Jacques, frère et hér. de François, qui était fils de Gabriel et dame Jeanne de Cazaque, ses père et mère, qui étaient aux droits de Jacques de Joigny, icelui au droit de Jacques de la Mulonnière et de d^lle Jeanne de Thubeauville, son épouse, fille de Pierre et de d^lle Gille de (le) Merchier, qui (en conséquence du traité de paix fait à Cambrai en 1529 et de celui de Crespy de 1544, par lesquels François I, roy de France, avoit cédé à Charles-Quint la propriété de ce qui dépendait de la France et était enclavé en Artois, en échange de ce que Charles-Quint a cédé les propriétés et souverainetés de son ressort de l'Artois enclavées en France), a servi aveu au roi de France le 2 août 1583, pour les fiefs du Boulonnais dépendant de la seigneurie d'Hocquinghem, de toute la seigneurie de Hocquinghem rentrée sous la domination française ne faisant

Digitized by Google

qu'un seul fief relevant du château de Saint-Omer. En conséquence de quoi le rapport de la seigneurie devra comprendre, premièrement, les fiefs situés en Hocquinghem et lieux sis en Artois, bailliage de Saint-Omer, ensuite les fiefs et arrière-fiefs, sis en Boulonnais. » C'est en raison de ces derniers fiefs que les différents possesseurs du nom de la Follye, des seigneurs de Marle, ont pris également le nom de seigneurs de Hocquinghem, depuis Baugois de la Follye, en 1447, jusqu'à Antoine de la Follye, sr de Marle, vivant en 1696.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 236.)

V. les fiefs : Huberderie, Marle.

HOCQUINGHEM

Fief sur *Nortkerque*.

1634. — « Les enfans de feu Messire Léonard Hocquinghem, à son trespas chev. sr dud. lieu, baron de Zelthun... tiennent de Sa Maj. à cause de sond. château d'Audruicq, treize mesures de terre fief... les sept mesures acquises par led. feu, de Jean de Wavrans, vivant bourgeois et eschevin de la ville de Saint-Omer... et les six mesures de la dame de Haveskerque ; et sont lesd. treize mesures en trois diverses pièches : la première venant dud. Wavrans contenant quatre mesures gisantes audit Nortkerque, près le Heydenkercof, about. oest à Jean Dicht... la seconde vent aussi du sr Wavrans content trois mesures, about. zut les enfans Pierre Légier, qui est le fief de Cressonnière nort et list. oest à eux, west ausd. Hocquinghem... et les six mesures venant de ladte Haverskerque, about. zut Josse Dichte, noort et listant oest les enfans Guill. Popiœul, west les enfans Phle Vereecke.

(Arch. du Nord. B. 16462, no 78.)

HOIR (L')

V. **L'Hoir.**

HOLFUS

V. **Wolphus.**

HOLLANDE (LA)

Fief sur Eperlecques [1].

1. Contrairement à ce qui a été dit ailleurs (V. en particulier Mém. S. A. M. t. XXX, p. 230), il ne semble pas qu'il y ait eu de fief de *la Hollande* à Saint-Omer. La maison qui portait cette enseigne a pu en effet servir de chef-lieu aux seigneuries de la famille de Wissocq, le *Haut-Pont* à Saint-Omer et la *Hollande* à Eperlecques, et c'est ce qui a pu donner naissance à cette erreur.

Digitized by Google

1399. — Esperlecque. M. Enguerrant de Fiefs, chev., vend à Vincent [1] de Wissoc la terre de Hollande et un bois que on dist Pinqueguy. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1402. — Clay, fils de Jehan de Wissoc, seigneur de le Hollande, chev., et dem^lle Jacquemine de S^te Aldegonde, sa femme. (Arch. de Saint-Omer. Werps, n° 1138.)

1426. — Antoine de Wissoc, fils de Jacques : fief de la Hollande, venu de Claude, son frère.

1524. — Rollant Bournel, seigneur de Boncourt, le Hollande. (Inventre des Arch. Hospit. de Saint-Omer. S^t Jean, II, p. 67. E. 47.)

Il est qualifié « aisné hoir masle du fondateur dudict Hospital ». On a vu plus haut, à l'article « Haut-Pont », la dévolution qui s'est faite d'une famille à l'autre.

XVII^e siècle. — Antoine-Christophe de Marigna, seigneur de le Hollande, ép. en 1697, à Saint-Omer, d^lle Marsille.

Nicolas-Dominique Munier de Marigna, fils des précédents, ép. en 1731, d^lle Marie-Marg. Butay.

(du Hays : Esquisses Généalog., p. 376.)

1778. — Guill.-Dominique de Marigna, seigneur de le Hollande, mari de d^e Marie-Cécile-Joseph Marcotte.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245 [2].)

HOLLANDE (LA)

sur *Recques*.

1697. — Franç.-Albert Baert, s^r du Hollande, fils de François et de Fr^se Rappaert, marié le 24 juin 1697 à Saint-Omer (Saint-Denis) à d^lle Adrienne-Fr^se Scacht.

(Etat-civil de Saint-Omer.)

1712, 12 octobre. — Dame Marie-Philippe-Anne de Créquy, douairière de Baltazar-Joseph de Croy, dame des terres de Recques, Vrollant, Zeltun, Hollande, Plouy.

(Arch. Capitul^res de St-Omer. II, G, 2730.)

1738, sept. — Nicolas de Bonte, négociant à Dunkerque, s^r de Recques, le Hollande.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

1. *Sic* Vincent ? *alias* Jean, qui fonda l'Hôpital Saint-Jean à Saint-Omer en 1400.

2. Le rôle des Vingtièmes d'Eperlecques (1760) attribue à « Jacques de Bonte » le fief seigneurial en la dite paroisse, « nommé la seigneurie de l'Hollande ». Or si l'on rapproche cette mention de celle de 1778 (Guill.-Dom. de Marigna) et de celle de l'article suivant (la Hollande sur Recques) qui est toute semblable, ne pourra-t-on pas conclure à une erreur dans le registre des Vingtièmes d'Eperlecques ?

Digitized by Google

1761. — Le sr Jacques Bonte possède la seigneurie de l'Hollande, consistant en rentes foncières d'un revenu de 45 l. et droits seigneuriaux de 4 l. de revenu.
(20es Recques, Vrolant.)

HOLLINGUES

Fief à Nordausques.

1458, février. — Bertelle de Hollingues, nom cité dans un acte de vente d'un fief de Quembergues. (Cartul. des Chartr. du V. Ste-Aldegonde. Ed. J. de Pas, no 582.)

1479, 15 février (n. st. **1480**). — Jean de Marthe, sieur de Hollinghe, témoin signataire du testament de Symon de Luxembourg, Prévôt des églises de saint Omer à Saint-Omer et de saint Pierre d'Aire.
(Arch. du château de Liettres.)

1556. — Oudard de Bersacques, prévôt de l'église de saint Omer, lègue à son neveu Philippe de Bersacques, sr de Monnecove, sa seigneurie de Hollinghes à Nordausques. (Arch. Capitul. de St-Omer G. Testament et Compte de l'Exécution Testamentaire d'Oudard de Bersacques.)

1772, 25 nov. — Jean-Domin. de Sarra, seigneur de Quembergue.... pour un fief nommé Hollingues.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

HONDRECOUTRE

sur Louches, fief tenu de la seigneurie de Balinghem.

XIVe-XVe siècles. — Alix de Hondrecoustre, épouse de Tassart de Courteheuse. — Dlle N... de Courteheuse, mariée à Lancelot de Hondrecoustre. (de Rosny, p. 427.)

1500. — Denys de Morbecque, sr de Hondecoutre.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

— François de Recourt, sr de Choques, Camblin, ép. Barbe de St Omer, fille de Denis, sr de Hondecoustre.

— François de Recourt, sr de Chocques, Camblin, Hondescoutre, chastelain de Lens, ép. Isabeau de Saint-Omer-Wallon-Cappelle et fille de Nicolas et de Jeanne de Zuylen, ditte d'Escoutete *(alias* de Schouteete).

— Philippe de Recourt, sr desd. lieux, Gouverneur d'Aire, ép. Anne de Noyelle.

— François de Recourt, seigneur desd. lieux, ép. Isab. d'Estournel. (Généal. de Lens dans manuscrit 891. Biblioth. Saint-Omer.)

1717. — Louis de Calonne de Courtebourne, chev. seigneur du fief Dumont, en sert aveu, le 15 nov. 1717, à

Digitized by Google

messre Doberholger et autres, à cause de leur seigneurie d'Hondrecoutre. (Mémoire pour les sieurs de Lye contre les srs de Neuville de Lawille, 1759, p. 69. Common de M. Rodière.).

1731, 7 août. — Vente par Antne-Ignace d'Oberholzer, éc. sr de la Fontaine, et Nicolas Liot, sr d'Eglegatte, de la moitié de la terre et seigneurie d'Hondrecoutre, et d'une maison sise à St-Omer, rue St-Bertin. (Gros de St-Omer.)

1784. — André-Jos. des Enfans, éc. sr d'Hondecoutre. (Arch. Natles Reg. Q' 906, fo 16 vo, no 29.)

HONGRIE

Seigneurie à Leulinghem-les-Etréhem.

1679. — Contr. de mar. de Jacques-Dominique Liot, esc. sr de Wal, Sacquespé, de la Hongrie, avocat à Saint-Omer, fils de Jacques et de dlle Frse Calonne, avec dlle Claudine-Gertr.-Dom. Vandolre. (Acte passé à Arras le 5 janvier 1679.) « Ledit at déclaré luy competer et apartenir du chef dud. Jacques Liot, son père, la seigneurie de Wal en Serques, etc... item lad. seigneurie de Hongrie en Lœullinghem-lez-Estrehem. »

HONVAUT

Fief à Escœuilles, relevant de la seigneurie de la Salle en Escœuilles.

1502. — Jullien de Honvaut, esc. sr de la Salle et d'Escœulles en partie. (V. Mém. S.A.M. XIII, p. 110.)

V. à l'article *Escœuilles*, p. 267, d'autres personnages de ce nom.

1568, 25 février. — Clément de le Haie et Marie Touraine, sa fe, demt en ceste ville, avec le consentement de leur fils, huissier royal au Cons. provinc. d'Artois, vendent à Jehenne de la Folie, vve de Guillme de St Maxens, mère de Jehan de St Maxens, Melchior de St Maxens, jne homme à marier, et Agneulx de Lattre, demeurant au village d'Escœulles, le petit fief de Honvault, situé à Escœulles, tenu de Claude de Louvigny, sr d'Escœulles. (Gros de Saint-Omer. Ventes.)

1759. — Alexandre Le Maire possède en lad. paroisse un fiefz nommé Honvaut, consistant en rentes foncières d'un revenu de 13 l. (20es Escœuilles.)

1776. — Un manoir amazé de maison, nommé Honvaut, qui est le chef-lieu de lad. seigneurie d'Honvaut. (Mém. S. A. M. XIII, pp. 109-110.)

Digitized by Google

1783, mai. — Alex. Le Maire, fils de Pierre, qui était aussi fils de Pierre, par acquisition d'Alex. de la Fère, éc. sr d'Honvaut, de Lillette, etc..., qui était fils de Philippe de la Fère, éc. sr desd. lieux, par avant demle Marg. de Sempy, fille de M. d'Ordre... fief d'Honvaut à dix liv. par. de relief, etc... service de plaids en la cour et justice de mad. seigneurie de la Salle.....

(Arch. du Nord. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 178, fos 262 vo et 264.)

HOPITAL

(Fief de l') à Fasques, tenu de la seigneurie de Gournay.

1786. — Louis-Jos. Watel, par relief de Louis-Domin., son père, icelui par relief de Michel, tient deux mesures de terre fief séant au delà de l'eau nommées le fief de l'Hôpital. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 89 vo.)

HOTELLERIE DE SAINT-DERTIN

(Seigneurie de l') à Wisques.

Citée dans le Cartulaire des Chartreux du Val Ste Aldde. Cf. Ed. J. de Pas, nos 202 (1388), 614 (1458), 619 (1462).

HOUGRE

Fief à Coupelle, tenu de la seigneurie de ce lieu.

1786, 25 mai. — Le sr Ch.-Louis Desmonts, bourgeois de la v. de Saint-Omer, tient de moi (Casimir d'Egmont-Pignatelly) à cause de ma terre à Coupelle, trois fiefs.... le fief d'*Hongre*, consistant en un manoir naguère amazé, contenant une mesure au Mont Le Ville, tenue par Christophe Gillocq et André de Buire, payant chaque année une paire de gants, une poulle de rente et un bouquet de fleurs au jour de la ducasse dud. Coupelle.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 73 ro.)

HOULLE

Actuellement commune du Canton de Saint-Omer, seigneurie mouvant du château de Saint-Omer.

La seigneurie de Houlle appartenait à l'abbaye de Saint-Bertin à qui elle avait été donnée par le comte *Hunrocus* dès le milieu du neuvième siècle. Hunroc. comte de Houlle, père d'Adalard, 13e abbé de Saint-Bertin, reçut

Digitized by Google

lui-même l'habit religieux des mains de son fils. (Ch. de Saint-Bertin, éd. Haigneré, nº 38.) On trouve, par conséquent, dans les Chartes du monastère[1], de fréquentes mentions de cette possession, confirmations, hommages, justice, moulin, etc... C'est en 1075 que l'abbé Héribert assura à son abbaye la possession du moulin. (Ms. 803. Biblioth. St-Omer, I, nº 82, p. 121.) Mais, outre cette haute justice, un démembrement vicomtier fut de bonne heure inféodé au profit de personnages qui prirent également le titre de seigneurs ou vicomtes de Houlle.

1186. — Houlle. Walterus de Formesela (Gautier de Wormezeele). (Ch. de St-Bertin, nº 348.)

1193. — Eustache le Quien, Eustachius Canis de Honela, qui est cité dans une charte de l'évêque de Thérouanne. (Ibid. nº 393.)

1395, 21 mars. — Jean de Licques, dit Lancelot, autorise son épouse, Jeanne de Nordhout, à céder à Jean de Nielles et à sa cousine, Marie d'Ollehain, la Visconté de Houlle. (Ibid. nº 2054.)

1395-1428. — Jean de Nielles, sire d'Olehain et Northoud, et Marie d'Olehain, son épouse. (Ibid. nº 2020 et *passim*.)

1517. — Philippe, seigneur du Vrolant, pour la seigneurie de Houlle, venue de dame Jeanne de Berghes, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1549. — Claude de Fontaine, seigneur de Neuville, époux de Jeanne du Vrolant, qui ép. en secondes noces Ch. de Créquy.

2e moitié XVIe siècle. — Charles de Créquy, fils de Louis, seigneur de Raimboval et de Jeanne de Mansel, ép. à Erin, en sept. 1550, Jeanne de Vroyland, dame d'Erin, de Houlle, vicomtesse du Pays de Langle, fille de Philippe, sr du Vroylant et de Margte de St Omer Morbecq, d'où Hector de Créquy, sr de Houlle, qui eut, par partage de l'an 1581, la vicomté de Houlle. Veuf de Louise de Dorp, il épousa en secondes noces, en février 1601, Françoise de Licques de la Cressonnière, d'où Adrien, *alias* Adam, sr de Houlle, etc... décédé en 1644, qui vendit, « par sa mauvaise conduite, les terres de Houlle, etc... » (Rech. Généal. de familles originaires des Pays-Bas, par Coloma, t. 2, p. 168.)

1. M. l'abbé Leroy, dans une courte notice sur Houlle publiée en appendice dans son « Histoire d'une Chrétienté » (Roquetoire), Arras, Planque, 1871, p. 600-601, rappelle également quelques noms et souvenirs des premiers seigneurs. — V. aussi, dans le *Dictionnaire Historique et Archéologique du Pas-de-Calais*, l'article sur Houlle.

Digitized by Google

1623-1630. — Messre Hector de Créquy, ch. seigneur de Houlle, Mametz, Frohem, demt aud. Mametz, pays de France, tient en un seul fief lad. seigneurie et viscomté de Houlle à 10 liv. par. de relief.... à cause de laquelle seigneurie il tient en son domaine les terres et héritages cy-après déclairez..... Une censse amazéede plusieurs édifices séants au village dud. Houlle, contenant tant en jardins, pays que terres à labeur le nombre de cent mesures de terre ou environ.... ladite censse occupée et tenue présentement en louage par Mathieu Degrave, au rendage annuel de 360 florins par an.... de laquelle seigneurie avecq ses apendances et dépendances.... contrat (passé par devt nottres de la résidence de Saint-Omer le 20 février 1625) de vente (fut) faict par Adrien de Créquy, procureur espécial dud. messre Hector, son père, à révérend père en Dieu messire Phles Gillocq, abbé de l'église et abbaye de Saint-Bertin, et aux prieur et religieux d'icelle Abbaye.

Laquelle seigneurie Louys de Créquy, chev. viscomte du Vrolant, père ayant la garde noble de Flourent de Créquy, son filz en bas eage qu'il olt de dame Jeune de Bergues auroit par action de ratraicte lignagière esté recognue à proesve et lignagère de lad. seigneurie, et remboursé lesd. sieur abbé et couvent des deniers mentionnez aud. contract de vente selon qu'il appert... par quictance du 16 octobre 1628 selon rapport et dénombrement de lad. seigneurie présenté par ledit sieur du Vrolant, au nom de sond. fils, le 10 avril 1629, etc...

(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-O. AB XII, 5, fos 97 et 98.)

1687. — Balthazar-Jos. de Croy, mquis de Molembais, à cause de de Marie-Ph.-Anne de Créquy, son épouse, vicomtesse de Vroland et de Houlle, héritière d'Antne de Créquy, victe de Vroland. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241 et 245.)

XVIIIe siècle. — Louis-François de Beauffort, né le 8 février 1671, comte de Moulle, vicomte de Houlle, etc... « Cette terre fut confisquée aux Beauffort et vendue révolutionnairement en 1794. » (Hist. généalog. de la maison de Beauffort d'Artois. Bruxelles, 1876, p. 272.)

1739. — Christophe-Louis de Beauffort, seigneur de Houlle. (Pr.-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 8).

1759. — Le seigneur Cte de Beauffort possède la seigneurie et viconté dud. Houlle, à cause de laquelle il est seigneur du clocher et a seul tous les drts honorifiques de l'église. Le revenu est estimé 120 l.

Les Abbé et Religieux de St Bertin jouissent de plusieurs rentes foncières qu'ils tiennent de lad. vicomté de Houlle et qu'ils estiment valoir, année commune, tant en grains qu'en argent et plumes, la somme de 555 l. De plus. sont chargés vers led. seigneur vicomte de Houlle de rede-

Digitized by Google

vances et une paire de bottes feutrées[1] pour octroye de l'eau pour usage de leur moulin d'Houlle. (20es de Houlle.)

Fiefs sur Houlle : Assinghem, Harpe, Jumelle (la), Monnequevelt, Neulette, Vincq, Voedreavaine, Wolbrant,

HOUSSOVE (LA)

Fief à Boisdinghem.

Il s'étendait sur 52 mesures de terres appartenant au sr de la Houssoye, puis vendues vers le milieu du dix-huitième siècle à Jean-Joseph Descamps, sr d'Inglebert, et dlle Renardy, son épouse. C'est, bien entendu, du nom de son possesseur qu'on l'a appelé quelquefois ainsi.

(Cf. Rapports de la seigneurie de Boisdinghem du 22 juillet 1722, et de celle de Disque en Boisdinghem du 13 déc. 1765. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 233.)

HOUSSOYS (LES)

Fief à Maisnil-Dohem.

1757. — Compte rendu par L.-J. de Lattre, négociant, demt à Saint-Omer, à Mademlle Marie-Anne-Victoire Anchement, dame de Pousele, demt à Bruges, des deniers qu'il a reçus à cause du fief des *Houssoys*, scitué au Maisnil-les-Dohem. (Liasse d'archives de la famille de Lestrange, communiquée par M. le chanoine Bled.)

HOVELT

(Seigneurie de) à Polincove.

1421. — Paiement par les Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde de droits de relief d'un fief, « gisant à Pollinchove », tenu de la seigneurie de Hovelt, à Jehan de Hovelt. (Cartulre Chartr. du V. Ste Aldde. Éd. J. de Pas, no 369.)

HUBERDERIE (LA)

à *Hocquinghem*[1].

Ce fief, appartenant à la famille de Flahault, échut à la fin

1. Sur cette redevance, voir Bull. S. A. M. XIII, 2.8e livr. p. 613.

1. La détermination de la situation de ce lieu-dit résulte des termes d'un Terrier de la Baronnie de Licques de 1463. (Common de M. Le Cat du Bresty.) « Pierre Flahaut auquel a succédé Gabriel « Braure... pour le moitié d'un gardin content 15 v. de héritage « allencontre de May de Senlecque, about. zut au courtil dud. Pierre

Digitized by Google

du seizième siècle à la famille de Lengaigne, par héritage de Floure du Caron, veuve d'Eustache Flahault, à Michel de Lengaigne[1].

XVII^e siècle. — Claude (*alias* Antoine) de Lengaigne, éc. s^r de la Huberderie, décédé en 1688.

XVIII^e siècle. — Robert-Jos.-Ghislain de Lengaigne, éc. seigneur de la Huberderie, marié à Moringhem, le 20 nov. 1776, à d^lle Marie-Fr.-Madel.-Thér. de Wazières.

(R. Rodière : « La Famille de Lengaigne ». Montreuil, 1911, pp. 8 à 10.)

HUDE

Fief à Serques, tenu du château de Saint-Omer.

1405. — La veuve de Wille d'Averhoud pour la terre du Hude.

1619. — Robert Normand pour le fief de Hude.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — « Dam^lle Jeune Normant, dam^lle de Ligne, Hude, etc..., sœur aisnée et hér^re féodalle de Louys Normand, s^r desd. lieux, tient deux fiefs... le second fief nommé vulgairement le fief de Hude, séant en la paroisse de Serques, entre l'allée de Nieurlet et le Scoudewoucq, se comprendant parmy les tenemens de la viscomté de Sercques, et en partie sur ceux de la seigneurie de Licques que tiennent plusieurs personnes, etc... selon que se trouve iceux tenans particulièrement déclaré au rapport présenté par lad^te dam^le Jeune Normand le 8 avril 1628... »

(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f° 84 v°.)

« de Flahaut... » En regard de cette mention est écrit « les 25 v. à « la mesure... plus anciennement à usage de jardin situé à *la Hu-* « *berderie*, terroir d'Hocquinghem. »

Il y a encore, dans les environs de Saint-Omer, un lieu dit *la Huberderie*, sis à Moringhem. Il est relevé ainsi dans un acte du Gros de Saint-Omer de 1622. « Dam^le Claire Andrieu, v^ve de Charles le « Chevalier, dem^te présentement à Gravelingues, auroit fait donation « par don entre vifs et absolu de le place et censse de Lieuze, *dicte* « *la Huberderie*, séante en la paroisse de Moringhem, aux enffans « de Laurens de Hanon, esc. gentilhomme soubz la charge du sei- « gneur de Guernonval, son beau-fils, et dal^e Marg^te le Chevalier, sa « compagne. » (Ventes, n^os 106 et 107. Comm^on de M. Violette de Noircarme.)

1. Floure du Caron aurait hérité de son fils Jacques Flahault qu'elle avait eu d'Eustache. (Cf. Rodière : *La Famille de Lengaigne*, p. 8, en note.

Digitized by Google

1733, 8 juillet. — Jeanne-Cécile Marcotte, dame de Hudde, Zuthove, fille de Guill. Marcotte, conseill. secrét. du Roi, seigneur de Roquetoire, Serques, Ligne, Hude, etc... fief et seigneurie d'Hudde à Serques venu de son père qui l'a acquis d'Oudart de la Bussière, marquis de Lugy, par contr. du 7 avril 1714.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

HUMEL

Fief à Louches, tenu de la baronnie de Balinghem.

1685. — Les enfants d'André-François Delattre, petit-fils de Jean, tiennent en fief une mesure de terre à labour au terroir et dîmage de Louches, partie de seize mesures, nommées le fief Humel. (Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem, anciennement Bavelinghem, d'octobre 1783, art. 137. Arch. du château de Saint-Martin.)

HUMIÈRE (LA)

Seigneurie à Warnecques et Ouve-Wirquin.

1550. — Alexandre de Penin vend à Noël de Cocquempot la seigneurie de la Humière. (Terrier de Wirquin de 1774. Commᵒⁿ de M. l'abbé Collet.)

1741. — Dame Marie-Eugénie de Beaucourt, dame de Wirquin, Ouve et autres lieux, tient un fief nommé le fief de la Humière, consistant en rentes d'argent que lui doivent quelques particuliers pour deux mesures de pâture et quatorze mesures de terre nommée la Couture, tenant au chemin qui va de Warnecque à Ouve, provenant de Jacques-François de Beaucourt, fils d'Antoine et de dame Alisse de Balinghem, venant du passé de Noël Cocquempot. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Dénombrement de la seigneurie de la Motte-Warnecques (1741, 3 sept.) inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues (1786), fᵒ 235 vᵒ.)

HUNCTUN

Fief sur Fourdebecque à Wavrans, mouvant de la seigneurie de Remilly.

1565, 27 mai. — Sébastien Hanedouche lègue à son fils Sébastien « le fief de Hunctuncq, qui m'a couste mlex l. t. » (Arch. de la Maison de Beaulaincourt, p. 756.)

1600. — Sébastien Hanedouche, sʳ de Huncthun, témoin au mariage de sa nièce Florence. (Ibid. p. 778.)

1620, 11 déc. — Monsʳ Sébastien Hannedouce, lieuten[t] de la v. de Douay, filz et héritier de Sébastien Hanne[-]

Digitized by Google

douce, en son vivt conseiller de la v. et cité de St Omer, ayant droict par achat de Jacques Le Petit, mary et bail d'Isabeau Le Carouble (ou Caroulle), par avant Wuilme Nanet, à cause de Catherine de Cocquempot, tient de moy un fief et viscomté, huict tilles de terre, deux preys, deux mesures... montent icelles terres au nombre de sept vingt et une mesures trois quartiers, scituez en la v. et terroir de Fourdebecque.

Les mouvances sont tenues par Jacques Petit pour manoir amazé « about. d'amont à la rue qui maisne à Roussie... about. d'aval aux hoirs Jan de Cocquempot... Jan du Maisnil, mari de Jeune Le Caron... Jan de Cocquempot, dit Crehem... Jan de Cocquempot, dit Wirquin... Augtin du Bultel, secrétre de Monsr d'Esquerdes...

(Démombrement de la seigneurie de Remilly, conservé au château de Willemant. Common de M. de la Charie.)

1697, 3 janv. — Vente de la seigneurie de Hunctun, au hameau de Fourdebecq, paroisse de Wavrans, par Antoine-Jacques Baron de Quarré, sr de Gléan, Ornalim (O'malin) et Henri-Ernest de Quarré, aussi Baron de Gléan, Ouralin (Omalin), son fils, demt à Arche, prévôté de Poilvache, à Jean-Nicolas Vaillant, marchd et mre chirurgien à Arras. (Gros d'Arras.)

1730. — Adrien de Lattre, seigneur de Huncthun, Fay, etc..., bailli des terre et Baronnie de Wavrans, fief à lui échu par déclaration de command d'Ant.-Jacques baron de Carré de Glean Omalin et de Henri-Ernest, son frère, héritiers du sr Albert d'Omalin.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

HUPPY

Fief sur Tilques [1].

1528. — Jehan de Honcourt réclame restitution de terres qu'on lui détient par prétendue confiscation, à Serques et Tilques. Il est qualifié sr de Hupy, et il est dit que les fiefs et biens viennent de sa femme de Claude de Liestres. (Corresp. du Magistrat de St Omer, nos 1696 et 1700.)

1556, 24 déc. — « Jehan le Vasseur, esc. licenc. es loys, sr de Huppy, agressé de maladie, confrère de l'ordre de sainct Franchois.... à Franchois, mon filz, je délaisse le fief et seignourie de Huppy, tenu mouvant et gisant au villaige de Tilques. » (Arch. du Pas-de-Calais. Testaments passés devant Echevins de Saint-Omer. Reg. 3: 1531-1557, fo 268.)

1. Il y avait aussi un fief de *Huppy* à Estrée-Blanche, tenu du château d'Aire. Il a appartenu au 16e siècle à Charles, puis à Philippe de Lalaing ; en 1660, au Prince de Gavre, comte d'Egmont.

Digitized by Google

— Louis Marcotte, esc., sr de Launoy, ép. dlle Isabeau Le Vasseur, fille de Jean, sr de Huppy, et de Louise de Renty. (Arch. de Beaulaincourt, pp. 594, 678 et 730.)

1631, 21 janv. — Loyse de Marcotte, fille de Franchois et de dle Adrienne de Gomiecourt, épouse Alexandre Le Merchier, sr de la Rose, fils de Pierre et de Jacqueline Le Febvre. Elle apporte en mariage « la terre et signourie de Huppy, se consistant en signourie fonsière et viscontière et en seize razières de blé, 19 à 20 rasières d'avoine, mesure de St Omer, etc... » (Ibid. p. 718.)

1777, 30 déc. — Jacques-Joseph Taffin de Vigries, seigneurie de Hupy, à Tilques, à lui venue par succession de Jacques-Franç.-Jos. son père, à lui de Nicolas, frère et héritier de Jean-Franchois, prêtre, chanoine gradué de la Cathédrale de St Omer. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C 241.)

1760. — Le sieur Taffin possède la seigneurie d'Hupy, celle du Hocquet et celle du Coutre... d'un revenu annuel de 100 l. 11 s. (20es de Tilques.)

1789, 22 mai. — Noble demle Bertine-Françse Taffin, dame de Hupy, etc... (Arch. de l'auteur, no 108.)

HURILLON

Fief dépendant de « la Vicomté d'Aire ».

1660. — .... Fief de la Vigne dame Mehault Dieu d'amour, séant en la v. et banlieue d'Aire, à cause duquel fief le seigneur a le droit de recevoir sur un fief et noble tenement, dit fief de Hurillon, assis en la ville d'Aire, appartenant présentement à Mgr. le prince de Robecque, à cause de Jeune de la Viesville, sa femme, au temps de Noël, 72 poulles par chacun an, droits féodaux importants, de justice vicomtière hors la ville, foncière dans la ville, etc... (Arch. du Nord. B. 16318. Ch. XLV.)

1722, 20 octobre. — Dénombrement de la Vicomté d'Aire, du fief d'Hurillon, érigé en vicomté d'Aire, lequel était autrefois en dix-sept fiefs réunis en un par Phil. de Bourgogne. (Ibid. Bur. Fin. C. 191.)

1739. — Le prince de Robecq pour le fief d'Hu-Rillion ou vicomté d'Aire. (Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 307.)

1758, 25 février. — Jean-Joseph Guillebert, au nom et comme procureur de h. et p., seigneur Louis-Anne-Alex. de Montmorency, prince de Robecq, etc... fait rapport à très h. et p. prince Louis quinze, roi de France... d'un fief et noble tenement nommé le fief d'Hurillon, érigé en vicomté d'Aire, consistant en plusieurs maisons, manoirs, terres, prairies, que tiennent en cotterie plusieurs hommes tant dans laditte ville que banlieue d'Aire...

(Suit une énumération, sous 1231 numéros, d'immeubles

Digitized by Google

bâtis ou non bâtis dans la ville et banlieue d'Aire, énumération très importante pour les immeubles de la ville, classés par rues : on y trouve les noms des principaux habitants et des données topographiques d'un grand intérêt.) (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 167, pp. 133 à 217.)

HURTEBISE

Lieu dit et fief à Febvin-Palfart.

1760. — M. de Duisant a le fief seigneurial nommé Hurtebise, d'un revenu de 6 l. 10 s. (20es Febvin-Palfart.)

HUSSERIE (LA)

ou *Hucherie*. Fief à Saint-Omer.

1739. — Christ.-Louis de Beaufort, seigneur de.
(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

INGHEM

Commune du Canton d'Aire, seigneurie dépendant du Bailliage de Saint-Omer.

XIIIe siècle. — Pierre de la Viefville, sr d'Esguinegate, Inghen, etc. (de Rosny, p. 1502.)

1639. Charles de Genevières, seigneur d'Inguehem...
(C. de m. de Jacques de Wallehé et de Marie de Grenet. Gros de St-O. Common de M. Violette de Noircarme.)

1691. — Ant. d'Averoult, seigneur d'Inghem.
(Epigr. d'Aire, p. 58.)

1734. — Autorisation de bâtir un moulin dans un pas nommé Limasson, situé au Pont Dardenne, donnée au sr Van de Walle, manufacturier en draps à Saint-Omer, par le prince de Rubempré et d'Eversberghe, comte de Vertin... Helfaut, etc... seigneur d'Inghehem, Tilques, Cormette. (Arch. de M. Ch. Legrand.)

1739. — Léopold-Joseph, prince de Rubempré, seigneur d'Inghem. (Pr.-verbal de Rédact. Coutumes, p. 12.)

1759. — Mgr. le prince de Rubempré, seigneur dud. lieu. (20 s Inghem.)

1770 et suiv. — Claude-Franç.-Jos. de Wazières.
(Cf. div. actes de catholicité de l'église St-Jean-Baptiste, Saint-Omer.)

1787. — Franç.-Jos. de Wazières, seigneur d'Inghem.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 71.)

Digitized by Google

A noter, également, cette mention :

1620. — Inventaire des biens du chanoine Jacques du Prey... Lettres de récépissé de sa terre et seigneurie d'Inguehem-lez-Thérouanne quy estoit appartenant lors à Mons^r Jean de S^te Aldegonde.

(Arch. Capit^es de St-Omer. II. G. 500.)

V. les fiefs : Damalix, Fœullie (la).

INGLEBERT

sur Quelmes, fief tenu de la seigneurie de Quelmes de l'abbaye de Saint-Bertin.

On en trouve de fréquentes mentions dans les Chartes de Saint-Bertin, et, en particulier, les rapports et dénombrements suivants :

1394, 28 sept. — Will. le Leenkuecht, pour le fief d'Inghelberg. (Edid. Haigneré et Bled, n° 2046.)

1407, 6 mars. — Jean Brusset, fief à Quelmes, au lieu dit Inghelsbercht, et la terre app^t aud. lieu. (n° 2275).

1429, 13 mai. — Williaume Brusset. (n° 2723.)

1464, juillet. — Jehan Brusset, fils de feu Willaume, pour le fief d'Ingleberch. (n° 3171.)

1481, 8 mai. — Pr.-verb. de la mise en adjudication, par le Bailli général et les francs-hommes de l'abbaye de Saint-Bertin, du fief d'Ingleberch, scitué ou terroir de Kelmes, dépendant de la seigneurie de la dite abbaye.

1481, 26 juin. — Investissement, par lesd. bailli général et frans-hommes de l'abbaye de Saint-Bertin, dudit fief d'Inglebert, scitué ou terroir de Kelmes, en faveur d'Andrieu Martin, qui en a été déclaré acquéreur.

(Pièces provenant de la collection de M. Quarré-Reybourbon. Communic^on de M. L. Bomy.)

Il résulte du contexte de ces documents qu'il s'agit ici d'une adjudication sur saisie judiciaire effectuée sur Jehan Brusset, lequel n'a comparu ni en personne ni par procureur : en conséquence, défaut a été prononcé contre lui. L'adjudication a été prononcée en faveur du dernier enchérisseur, Wistasse du Collet, qui a déclaré « faire son command d'Andrieu Martin ». En conséquence, c'est ce dernier qui a été proclamé acquéreur, moyennant paiement « de la somme de trois cens et ung francq à quoy a monté l'achat desdictes terre, fief et appartenances d'Ingleberch pour estre convertis où il appartiendra en l'acquit dudit Jehan Brusset ».

Mais il semble bien que Jehan Brusset a pu racheter son fief, car on retrouve ses successeurs en avoir la possession.

Digitized by Google

— Antoine de Brusset, chev. seigneur d'Ingelbert, Bommerswale, fils de Jean, décédé en 1543, inhumé à Gravelines.

— Louis de Brusset, seigneur d'Ingelbert, Bommerswale, grand bailli de Bergues-Saint-Winnoc, 1571-78, puis mayeur de Saint-Omer, 1579-81.

— Corneille de Brusset, seigneur d'Ingelbert, Bommerswale, chev. gouvr de Bourbourg, marié en 1592 à Anne de Heuchin. (C. de mar. au Gros de Saint-Omer, nº 8.)

(Cf. Fragments généalogiques, 4 vol. in-12, impr. à Genève, en 1776. T. 2, p. 196. — Le fragment sur la famille de Brusset est de T.-A. Casetta.)

Fin XVIIe s. — Jean-Joseph Descamps, sr d'Inglebert, 1688-1741, lieutent génér. du Bailli de Saint-Omer.

XVIIIe s. — Jean-Bapte-Jos. Descamps, sr d'Inglebert et de la Wattine, fils du précédent, 1724-1780.

(Notes généal. de M. Violette de Noircarme.)

1761. — Le sr Descamps d'Inglebert... seigneur dud. Inglebert, dont les droits seigneuriaux sont d'un revenu de 6 l. (20es Quelmes.)

1781. — Jean-Bapte Chrestien tient en ferme, du sieur d'Inglebert, une ferme nommée Inglebert, contenant cent-cinquante mesures, tant manoir amasé que terres à labour, etc .. (Centièmes Quelmes.)

INGLINGHEM

sur Mentque-Nortbécourt, fief tenu du château de Tournehem.

1544. — Anthne d'Averoult, esc. seigneur de Hellefault, tient en fief mouvant de la chastellenie de Tournehem la terre et seigneurie d'Inglinghen, dismaige dud. Boucoud (Nortbécourt), ouquel fief il a toutte justice, haulte, moienne et basse, bailly, court et hommes, sergeans et officiers pour icelle justice maintenir.

(Arch. du Nord. B. 16733, nº 148.)

— Robert-Ant. Jos. du Chastel, seigneur d'Inglinghem, mort en 1622, était fils de Nicolas du Chastel, seigneur de la Howarderie, et d'Antoinette d'Averoult, dame d'Inglinghem. (Goethals : Miroir des Notabilités Nobil. T. I, p. 797.) V. ibid. la suite de la généalogie.

1623. — Pierre Copehen, procureur de noble dame Jeanne de la Croix, dame de Mairieu, mère et tutrice de Robert du Chastel de Hovardrie pour la terre d'Ingleghem, tenue de Tournehem, fief venu de Robert, son père.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1694. — Rob.-Fr. du Chastel-Howarderie... seigneurie d'Inglinghem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 215.)

Digitized by Google

1789. — Dem^lle du Chastel d'Howarderie de Rincqueval, dame d'Inglenghem.
(Pr.-verb. Rédact. Coutumes, pp. 31 et 138.)

1741. — Ant.-Adr.-Joseph de Rodoan, mari et bail de Marie-Cather.-Louise du Chastel de la Howarderie.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

1768. — Jacques-Jos. Monfet, négoc^t à Saint-Omer, pour la seigneurie d'Ingleghem à Nortbécourt. (Ibid.)

INHUMATIONS

à Saint-Omer. (Inféodation d'un droit sur les)

L'inféodation d'un droit de *veto* sur les inhumations dans les églises de la ville est une particularité peu connue et curieuse ; car si l'on considère qu'au moyen-âge, le sol des églises était consacré, et, par ce fait, inaliénable, elle nous paraît étrange et difficile à expliquer juridiquement.

Quoi qu'il en soit, elle résulte bien expressément des mentions ci-après.

La première est extraite d'un manuscrit de Deneuville [1].

« **1502.** — Personne ne pouvait enterrer dans les « églises de S^t Omer sans l'autorisation de François d'Arde « *(sic* pour d'Ardres), seigneur de Crésecques, dont les « ancêtres avaient reçu ce privilège de l'archiduc Philippe « d'Autriche. »

La seconde est relevée dans le contrat de mariage de « Cornilles de Brusset, escuier, capitaine d'une compa- « gnie d'infanterie wallonne sous le régiment de Monsr de « la Motte, fils de Loys de Brusset, escuier, seigneur « d'Inglebert, gouverneur et capitaine des ville et chastel- « lenie de Bourbourg, et de d^lle Anne de Heuchin, dam^lle « de Staples, etc... fille de Philippe . . . . . .

. . . . . .

« Lad^le dal^le de Staples a déclaré luy appartenir de la « succession tant de feu le seigneur de Staples, son père, « que de Gérard de Heuchin, son frère.... *l'aucthorité et* « *privilège que personne ne pœult lever pierre ny fossoyer* « *pour entrer corps mort en toultes les églises paroichialles* « *de S^t Omer sans son congié* à paine de dix solz parisis « d'amende tenu en fief du roi nostre d. sire [2]....

ISBERGUES

Seigneurie du château d'Aire.

XV^e siècle. — Famille de la Viesville.

1. *Annales de Saint-Omer*. Bibliothèque de Saint-Omer, ms. 809, p. 1138.

2 Archives du Gros de Saint-Omer. 1592 : Testaments, n° 8.

Digitized by Google

Fin XV^e siècle. — Antoine, grand bâtard de Bourgogne, seigneur de Lières, la Viesville, Nédon, *Isbergues*, par son mariage avec Jeanne de la Viesville.

1523. — Philippe de Bourgogne, fils des précédents.

1545. — D^lle Isabeau de Noyelle, d^lle de S^te Isberghue. Elle épouse François de Nédonchel.

François, fils des précédents.

1638. — Alexandre de Belle-Fontaine, chev.

1648. — Charles de Lières, fils de Gilles et de Marie de la Tramerie.

Fin du XVIII^e siècle. — Gilles-Franç. de Lières ép. Fr^se de Lens.

1733-1745. — Louis-Joseph Le Josne-Contay.

1750-1760. — Jean-Fr^çois Dantin, seigneur de Fontaine, Enquin, Isbergues.

1757. — La famille Le Sergeant achète la terre d'Isbergues du précédent, par acte du 20 juillet 1757.

Emmanuel-Fr.-Jos. le Sergeant, seigneur du Plouich, Isbergue.

Louis-Joseph Thomas, fils du précédent (1747-1807.)

(J.-A. Carpentier : « La Seigneurie d'Isbergues et les Fiefs qui en dépendent ». Bulletin S. A. M. XIII, 256^e livr.)

Fiefs mouvants d'Isbergues : Auchel, Balque, Bray, Bretagne, Cocquagne, Escarboterie, Folie (La), Laque, Longue Borne, Mortier, Selles, Trézennes.

ISBERGUES (QUINT D')

1660. — Le C^te de Brias, au lieu de d^lle Marie de le Cauchie, vefve de feu Claude d'Ostrel... tient un fief *quint de la terre de le Lacque et Isbergues.*

(Arch. du Nord. B. 16318, p. 29.)

1767, 22 janvier. — D^lle Reine-Elizabeth Descamps, douairière de Phil.-Alex. Marcotte, dame du Quint d'Isbergue, sert aveu à la maison du Jardin Notre-Dame pour une terre à Cochendal. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame. V. § 1, B. 7.)

ISQUE

en Escœuille.

V. de Rosny, p. 802 : Fief d'Isque en Escœuille à Claude Flahaut, éc. s^r de la Sottée, en 1735.

Je crois qu'il est plus conforme à la tradition d'écrire ici *Disque*. C'est pourquoi je renvoie pour ce mot à l'article *Disque en Rebergue* (p. 237 et supplément).

Digitized by Google

ISTELIN

Isselin ou *Estelen*. Fief à Racquinghem.

1639. — Adr.-Fr. de Widebien ép. à Aire, le 5 février 1639, dlle Françoise de Basseler, dlle de Sailly en partie, d'Istelin, dit de Beaumont. (Arch. du Gros de St-Omer.)

1780. — Les enfants de G.-M. Widebien de Beaumont... seigneurie d'Istelin en Racquinghem.
(Centièmes de Racquinghem.)

1783. — Marie-Anne-Joseph de Widebien, dame d'Isselin, paroisse de Racquinghem, fille de feu Messre G. de Widebien, seigneur d'Istelin, dit de Beaumont.
(Gros de Saint-Omer, no 259.)

JAFFA

Fief de l'Ardrésis, probablement près Zouafques.

1789, 10 déc. — P.-M.-Ant.-Fr. d'Ampleman, victe de Wolphus, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière, etc... Jaffa. (Arch. Natles Q1 906. Aveu du fief d'Ampleman.)

JARDIN

V. **Gardin.**

JAUGE DU VIN

à Saint-Omer.

« Le droit de jauger les tonneaux de vin étaient à l'origine un droit féodal qui resta longtemps l'apanage du souverain. Le jaugeur de vin, qui tenait son fief des comtes d'Artois percevait, d'après ordonnance du 4 juillet 1384, 4 deniers du tonneau et 2 deniers de la kenne... »
(Anciennes communautés d'arts et métiers à St-Omer. Mém. S.A.M. XVI, p. 188.)

1389. — Chrestien de Boidinghem... fief de la jauge qu'il vendit à Clay d'Alquines.

1408. — Clay d'Alquines, pour la verge du gauge du vin de Saint-Omer, venue de son père Clay.

1409. — Will. Boyerchap, fief succédé à lui de Jacquemine d'Alquines, sa femme, fille de Clay.

1441. — Nicaise le Pape, à cause de Haneque le Pap, son frère.

1482. — Warin le Pappe, relief de la verge de la jauge de Saint-Omer.
— Jan de Videlaine, fief de la verge de la jauge à lui vendu par Warin le Pappe.

Digitized by Google

1505. — David le Reude, par relief de Christofle, son frère.

1520. — Jacques de Seninghem, mari de Marie le Reude.

1531. — Gordien Gilleman, fief par lui acquis de J. de Seninghem.

1537. — Gilles Gilleman, fils Gordien.

1558. — Pierre le Febvre, achat par lui fait du fief de la gauge à Gilles Gilleman.

1576. — Nicolas Loncle, mari de Jeanne Lefebvre, sœur et héritière de Pierre Lefebvre, pour le fief de la Jauge de Saint-Omer.

1588. — Flour Loncle, fils et héritier de Jeanne Le Febvre et de Nicolas Loncle.

1594. — Claire Loncle, femme de Robert de Bellebronne, sœur et héritière de Flour Loncle, pour le fief de la verge de la Jauge à Saint-Omer.

1616. — Pierre Cœulre... achat fait par lui à Guill. Bellebronne de la verge de la Jauge.

1642. — La verge de la Jauge ayant appartenu à Chles Cœulre est achetée par Ch. Van Dries.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1738. — Le Magistrat prend la résolution de réunir à la Ville le fief de la Jauge, devenu, sous Louis XIV, office royal, et le rachète au sr Ducrocq, qui l'exerce alors, moyennant 3000 livres. (Mém. Soc. Ant. Mor. XVI, p. 189.)

JEAN DENIS

(Fief) à Beaumetz-les-Aire.

1759. — Abbé de Ruisseauville a un droit de surcent sur un fief nommé Jean Denis, appartenant à l abbaye de Clairmarais. (20es Beaumetz-les-Aire.)

JOURNEL (LE)

Fief à Merck-Saint-Liévin, tenu de la seigneurie de la Motte-Warnecque.

1653. — Pierre Vallée ép., en 1653, Anne Soudain, de du Journel. (du Hays : Esquisses Généal.)

1741. — Domin. Vallée, sr du Journel, demt à Saint-Omer, tient deux fiefs à lui échus par succession du sieur Pierre, son père, fils et héritier d'Anne Soudan, laquelle l'avait hérité de Pierre, son père, et, auparavant, M. Henri Merlen. Le premier se nomme le fief Journel, le domaine duquel contient sept quartiers ou environ et terre à la-

Digitized by Google

bour, anciennement pâture, séant au Hamel Loyer, listant d'amont à Pierre Focon, d'aval à l'hôpital St Jean, aboutt vers soleil au Bois Enlart, vers mer à la rue de Bourdel.

(Dénombrement de la seigneurie de la Motte-Warnecque inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 231 vo.)

1760. — M. Vallé... fief nommé le Journel, consistant en censives d'un revenu de 1 l. 18 s. (20es Merck-St-Liévin.)

JOURNICOURT

Seigneurie sur Quernes, en la Régale de Thérouanne.

1660. — Bauduin de Malfiance, esc. sr de Journicourt. (Arch. du Nord. B. 16318. Ch. 77.)

1664-65. — Fief Crassin tenu de Me Antne Wallard, Conseiller au grand Conseil de Malines, à cause de sa seigneurie de Journicourt, régale de Thérouanne, avec service de plaiz en la court de Me Wallard au villagc de Quernes. (Common de M. Rodière.)

JOURNY

Actuellement commune du Canton d'Ardres, seigneurie tenue du château de Tournehem.

1306. — J. de Journy, familier de la Comtesse Mahaut. (Chartes des Comtes d'Artois, manuscrit Godefroy à la Biblioth. de la S. A. M. 3, p. 165.)

1409. — Guill. de Fléchin, seigneur de Journy, allié à Antte de Créquy. (Epigr. du Pas-de-Calais. Canton de Samer, pp. 866 et 865.)

1544. — Raoul de Fléchin, seigneur dud. lieu de Journy, tient lad. terre et seigneurie de Journy. (Arch. du Nord. B. 16733, no 125.)

1547. Adrien de Fleschin, éc. sr de Journy. (Ibid. 16053.)

1705. — Marquis de Sailly. (de Rosny.)

1739. — Louis-Hector Sire, marquis de Sailly, seigneur de Journy. (Pr.-verbal Rédact. Cout., pp. 12 et 138.)

1754, 9 déc. — Phil.-Fr. des Enffans, esc. sr de Fermont, Lannoy, Ponthoire, Journy, mari et bail de Marie-Françse Liot, son épouse. Seigneurie de Journy, provenant tant de l'acquisition faite du seigneur marquis de Sailly par contrat du 31 déc. 1741, que des sr et dame d'Espinefort par contrat du 19 mars 1746. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244.)

Digitized by Google

1763. — M. du Fermont, seigneur de la paroisse de Journy, seigneurie consistant en censives et droits seigneuriaux du revenu de 258 l. (20es Journy.)

1775. — Phil.-Franç.-André-Jos. des Enfans, esc. seigneur du Fermont, Journy, fils aîné et héritier de feu Phil.-Frçois et de dame Marie-Françoise Liot.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 183.)

1789. — Phil.-Fr.-André-Jos. des Essarts *(sic* pour des Enffans), éc. sr de Journy. (Pr.-verbal de l'assemblée de Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardres. Cf. de Rosny, p. 302.)

Il est question d'un démembrement et quint de la seigneurie de Journy dans les citations ci-après :

1588. — Compte rendu à Valentin de Pardieu, chlr, sr de la Motte, etc... Harlette, Audenthun, Journy.
(Arch. de la maison de Beaulaincourt, p. 688.)

1670, 19 déc. — Contr. de vente par Me Talon, avocat général des créanciers de feu Robert de Monchy, des terres et seigneuries de Saint-Martin en Louches, etc... etc... par devant P. Huart et Thomas Le Secq Delaunay, notaires garde-nottes du Roy en son Châtelet de Paris, etc..... Fief de la Salle à Journy et *Quint de Journy*, joint à lad. vente ci-dessus, non vendus à M. de St Martin.
(Terrier de la Baronnie de Balinghem à M. Donjon de Saint-Martin.)

1682. — Thomas le Secq de Launay, seigneur de Journy en partie. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 242.)

1683. — Le Roi, par lettres patentes d'octobre 1683, unit toutes les justices des baronnie de Bavelinghem, seigneurie de Saint-Martin en Louches, des Pairies de Rusquehem, etc... La Haye, Journy en partie... en une seule justice, sous le titre de Baronnie de Bavelinghem...
(Mémoire imprimé en 1759 pour les srs de Lye contre les srs de Neuville de Lawille. Common de M. Bomy.)

1739. — Le sr du Blaisel pour quint de la terre de Journy. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes, p. 31.)

V. les fiefs : Cloye (La), Croix (La), Fouquesolles, Frenoye (La), Salle (la).

JUMELLE (LA)

Hameau d'Aire, seigneurie tenue du château d'Aire.

« Fief, terre et seigneurie de La Jumelle à Saint-Martin-lez-Aire, comprenant maison et autres édifices, fossés, prés et terres ahanables en une pièce contenant quatre-vingt-une mesures trois quartiers ou environ. » (Arch. du Nord. B. 16318.)

Digitized by Google

XVe siècle. — Jacques Cadart, dit Achille.

— Jacquemin Soulliart et Péronne d'Enguinegatte, sa femme.

— Jan Soulliart, fils aîné des précédents.

(Arch. du Nord. B. 16318.)

— Alléaume de Lens, dit de Rebecque, fils de Folque ou Foulque, dit Hustin, seigneur d'Alloigne, de la Jumelle, etc..., mayeur de Saint-Omer, né avant 1400, décédé le 14 sept. 1452. Il épousa Jacquemine de le Deverne, décédée le 17 oct. 1461.

— Jacques de Lens, dit de Rebecque, seigneur de la Jumelle, Faulconcourt, Alloigne; à son trépas (7 juillet 1492) mayeur de la v. de Saint-Omer, ép. Alix de Briarde.

— Jacques de Lens, dit de Rebecque, sr de la Jumelle, du Hocquet, mayeur de Saint-Omer, décédé le 11 janv. 1535, sert, le 8 février 1516, dénombrement de la seigneurie de la Jumelle, laissa, de sa seconde femme, Antoinette de Wissocq :

— Liévin de Lens, dit de Rebecque, seigneur de Becquestraet, la Jumelle, Heuringhem, décédé le 27 avril 1541, ép. dlle Fiacre de Noyelles, d'où :

— Dlle Antoinette de Lens de Rebecques, de de Bequestraet, La Jumelle, Heuringhem, ép. Isembart de Houchin, sr de Longastre, etc... qui sert rapport du fief de la Jumelle le 5 août 1551.

— Dle Claude de Houchin, dle de la Jumelle, ép. Philippe de Montigny, seigneur de Buissart, dont elle n'eut pas de descendance. Elle vendit sa terre de la Jumelle à sa sœur Marie.

— Dle Marie de Houchin, dame de Brabant (à Zeggers-Cappelle) et de la Jumelle (V. Arch. du Nord. B. 1629. Inventaire, T. II, p. 266), épouse Adrien de Berghes, seigneur d'Ollehain, décédé avant le 25 sept. 1579, époque où la dite Marie de Houchin vend sa seigneurie de la Jumelle à Jean Widebien, échev. de la v. d'Arras (pour le prix principal de 8500 florins).

— Jean Widebien, seigneur de la Jumelle, sert rapport de ce fief le 10 avril 1584, décédé le 21 mars 1600.

— Antoinette Widebien, dame de la Jumelle, ép. Pierre le Brun, seigneur de Gouy-en-Artois, la Vigne-lez-Arras, etc...

— Gilles le Brun, éc. seigneur de la Jumelle, la Vigne.

— Lamoral le Brun, décédé avant 1663.

— Charles-Ferdinand Lamoral (ou François Lamoral) le Brun.

Les religieuses Conceptionnistes d'Aire, pour une rente qu'il leur devait, firent saisir, le 23 janv. 1681, la terre de la Jumelle qui fut, par suite, vendue au bailliage d'Aire et acquise par dlle Barbe Vandolre pour son command qu'elle déclara, le 13 février 1681, être Me Thomas Vandolre, son frère, esc. sr des Rietz-Joyelles, la Wattine, Conseiller au

Digitized by Google

Conseil d'Artois. Celui-ci paya cette acquisition des deniers dotaux et patrimoniaux de sa femme, Marie-Marguerite-Joseph de Lattre, dame du Ploich, qui décéda le 21 nov. 1701, après avoir épousé, en secondes noces, le 18 avril 1692, Phil.-Marie de Grenet. éc. sr de Blaringhem, dont elle n'eut pas d'enfant. Elle laissa, du premier lit :

— Dlle Gertrude-Dominique Vandolre, dame du Ploich, de la Jumelle et de Cocquerel (en Ebblinghem), née le 14 février 1680, qui ép. à Saint-Omer, le 5 janvier 1702, Georges-Jos. Des Lyons, éc. sr de Feuchin. Celui-ci servit rapport et dénombrement de la terre de la Jumelle le 4 nov. 1711, et mourut en 1721. Sa veuve en présenta un au Bureau des Finances de Lille le 29 nov. 1731, et décéda le 19 avril 1740. Ils eurent huit enfants, dont :

— Louis-Joseph-Cornil des Lyons, éc. seigneur de Zudausques, Noircarme, etc..., la Jumelle, le Ploich, etc..., ép., le 20 avril 1743, Jeanne-Marie-Frse-Ursule d'Artois du Valvallon. Il servit rapport de la seigneurie de la Jumelle le 14 juillet 1740, et mourut à Saint-Omer le 18 sept. 1787.

— Louis-Joseph-Xavier des Lyons, éc. sr de Zudausques... Noircarme... la Jumelle, etc..., ép. à Saint-Omer, le 8 juin 1789, dlle Jeanne-Théodore-Rosalie le Sergeant de Foucquesolles. Il sert rapport de la seigneurie de la Jumelle le 24 octobre 1788.

L.-J.-X. des Lyons ayant émigré, ses biens furent saisis, et la terre de la Jumelle, consistant alors en 88 mesures, 75 verges et demie, appelée « la Ferme à l'Avoine », fut mise en adjudication définitive et vendue le 21 frimaire an III (11 déc. 1794.)

(D'après notes communiquées par M. F. Violette de Noircarme.)

V. les fiefs : Arras, Blanche Croix, Coulomby, Potterie, Tourelles.

JUMELLE (LA)

Ancienne seigneurie de la banlieue de Saint-Omer

1414. — Masure de la rue Boulisienne en la seigneurie de La Jumelle. (Inventre des Archives Hospitalières de Saint-Omer. St Louis, p. 47.)

Ce nom vient probablement du nom du fief de la Jumelle appartenant aux membres de la famille de Saint-Omer. V. ci-après.

JUMELLE (LA)

en *Tilques*, seigneurie vicomtière mouvant de celle de Voormezelle-les-Ypres. Elle s'étendait sur Tilques et les villages environnants.

Digitized by Google

1249. — Béatrix de Saint-Omer, dame de La Jumelle. (Mém. S.A.M. 19, p. 436.)

1407. — Jean de Saint-Omer. (Chartes de St-Bertin. Ed. Haigneré, nº 2279.)

1436. — Mahieu de Saint-Aumer, dit de le Jumelle, esc. pour un fief gisant à Tilques, consistt en rentes, venu de Jehan de la Jumelle, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1447-1473. — Alix de Saint-Omer, dite de la Jumelle, fille de Mahieu de Saint-Omer, épouse Willaume d'Isques, sr de la Haye. Elle vivait encore en 1475. (Ibid. B. 13848, 16319.)

1483. — Catherine d'Isque, dame de la Jumelle, vivt en 1483, ép. Jean Crépieul.

1497. — Jehan de Crepiœul, sr de le Caulerie, de le Jumelle et de Tilques en partie, sert dénombrement du fief de Nieppe en Tilques. (Arch. de St-Omer, pièce non classée.)

1519, 8 nov. — Loys le Tellier, esc. seigneur de la terre et seigneurie de la Jumelle et de Eccoud lez la ville de Saint-Omer, vend, moyennant le prix de 1.640 livres tourn. un philippus au denier à Dieu, et 16 angelos pour une robe à la demlle femme dud. comparant, à maistre Loys le Berquier, thrésaurier et chanoine de l'église cathédrale Nre Dame en Theroenne, en bon or et monnoie ayans cours au pais d'Arthois, vingt solz dicte monnoie comptez pour chascune livre, toute lad. terre fief et seignourie de la Jumelle lez lad. ville de Sainct-Omer, moyennant laquelle somme le seigneur acheteur prend à sa charge, pour exhonérer le seigneur vendeur de 30 liv. tourn. qu'il doit de rente à Ch. des Aunois, 36 l. 5 s. de semblable rente à Thomas Liot, 10 l. à Guilbert de Boullogne, 20 s. à Jehan le Telier, frère dud. vendeur. Et, partant, demeure led. seigneur acheteur redebvable au sr vendeur de 2.700 l. monn. dicte pour parfournissement du paiement. (Acte passé devant Aubert le Maire et Guill. de Frementel, notaires royaux à Thérouanne. Commun de M. de Noircarme.)

1608. — Folquin Didier, esc. sr de la Jumelle, capne et lieutt des v. et châtellenie de Tournehem. (Gros de Saint-Omer. Transport de rente, nº 50.) Il fut précédemment échevin de Saint-Omer (V. Mém. S. A. M. 28. « Listes des Membres de l'Echevinage de St-Omer ») et meurt en 1632.

— Bauduin Didier, seigneur de la Jumelle, teste en 1644.

— François Didier ép. en 1627 dlle Isabeau Decque.

Après lui le fief passa à des cousins.

— Dlle Marguerite de le Creuse, fille de Charles et de dlle Jeanne Didier, laquelle était sœur de Folquin Didier ci-dessus. Elle épousa Jean Obert.

Digitized by Google

— Dlle Jeanne Obert ép. Jacques Galliot, décédé à Lumbres, en 1713, d'où Charles, né vers 1691.

1739. — Charles Galliot, sr de la Jumelle.
(Pr.-verbal Rédaction des Coutumes.)

1757, 3 février. — Charles Galliot, seigneur de la Jumelle, époux de Pétronille-Antte Chrétien, est inhumé à Lumbres. (Bull. S.A.M. X, p. 59.)

— Jean-Baptte Defrance (1676+1753), avocat. Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, ép. dle Eléonore-Alex. Galliot, dame de la Jumelle en Tilques, fille de Jacques et de dlle Jeanne Obert.

— Charles-Augustin Defrance, conseiller au Bailliage de Saint-Omer. (D'après notes communiquées par M. Violette de Noircarme.)

Au dix-huitième siècle, on trouve la seigneurie démembrée d'un quint.

1747, 24 février. — Rapport et dénombrement par l'hôpital St Louis de Saint-Omer, à Ch. Gaillot, seigneur de la Jumelle, de la Motte en Sambre, de la prévôté de Rebecq, et à messire Phil.-Ch. de Harchies, *seigneur en partie de la Jumelle*, à cause de Jeanne-Flor. de Croix, son épouse, qui a un *quint* en lad. seigneurie.
(Arch. Hospital. de Saint-Omer. St Louis B. 8.)

1760. — Les héritiers du sr Ch. Gaillot et noble demlle de Beaufermez (*lisez* Beaufremetz), possèdent la seigneurie de la Jumelle. Revenu estimé 58 l. (20es Tilques.)

1779. — M. Augustin Defrance, conseiller du Roi au Bailliage de Saint-Omer, pour quatre parts de cinq, et la dame Marie-Marg. de Martiny, de de Tilques et d'Ecou, pour l'autre cinquième, la propriété de la seigneurie vicomtière et foncière de la Jumelle, s'étendant sur les paroisses de Tilques, Zudausques et Salperwicq.
(Centièmes Tilques.)

V. le fief Ecou.

JUMELLE (LA)

Sous ce nom, nous retrouvons trois petites seigneuries démembrées de la précédente, sur Houlle, Moulle, Serques, Bayenghem-les-Eperlecques et Eperlecques.

1761. — Dlle de Beaufremetz, un fief et petite seigneurie vicomtière, dite la Jumelle, dont les possesseurs lui doivent différentes rentes ou reconnaissances vicomtières. . . . . Mémoire.
(20es de Bayenghem-les-Eperlecques.)

1761. Le seigneur de Beaufort, conjointement avec la demle de Beauffremetz, possède seigneurie et vicomté

Digitized by Google

de la Jumelle, s'étendant au terroir d'Houlle, Moulle, Serques, Bayenghem et les environs, estimée valoir, année commune,.. 30 l. (20es Houlle.)

1760. — Eperlecques. — Le Cte d'Egmont possède deux petites seigneuries, nommées de la Jumelle et le Calivel, d'un revenu de... 18 l. (20es Eperlecques.)

JUMELLE (LA)

Fief à Pitgam (Flandre), mouvant du Comté de Fauquembergues, et incorporé dans le Bailliage de Saint-Omer.

1786. — Théodore-Emm.-Jos. Du Bois, éc. sr de Percheval, Epinoy, etc... tient, à cause du Comté de Fauquembergues, un fief et noble tenement, nommé le fief de La Jumelle, situé au village de Pitgam Flandres, consistant en 18 l. tourn. de rente féodale à prendre sur 99 mesures de terre venant de son père, et, par avant, Josse Carré, licenc. es dr. Conseiller au Bailliage de St Omer, à cause de dlle Margte Legrand, sa femme, icelle fille de Claude Legrand, lequel fief est situé au lieu que l'on dit Helfelt. (Arch. du Nord. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 179 vo.)

KAMPT

ou *Rampt*. V. **Rampt.**

KEMPTSAET WAEL

ou *Kempenahet wal* à Sainte-Marie-Kerque.

1510. — Chles de le Haye, fils de Jacqueline Carneuc, pour deux fiefs, l'un nommé Kemptsaet wael.

1521. — Pierre de Vincq, pour achat du précédent du fief de Kemptsaet wael.

1605. — Jacques de Croix, pour l'achat par lui fait de la seigneurie de Kempsat walle à lui vendue par Messre Otho-Ernest de Bréalmont, mary de dame Marie Vandergracht. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1782, 14 nov. — Pe-Jos.-Fr. Gaillart de Blairville et dlle Marie-Pélagie Roels... pour trois fiefs à Sainte-Marie-Kerque... le troisième nommé Kempenahetwal.
(Ibid. Bur. Fin. C. 189.)

KENDALE

ou *Quendale*. V. **Quendale.**

Digitized by Google

KIKEMPOIS

La mention ci-après, extraite d'un registre aux Fiefs du Bailliage de Saint-Omer, laisse à penser que le nom se référait peut-être également à un fief de ce ressort.

1360. — De Wille Soinnel, pour un *quint* qu'il donna sur le sr de Kikempois et sur madame sa femme.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

LABOUR

Fief tenu de la seigneurie d'Ordre à Embry.

1771, 20 mars. — Item j'ai (Ferdin.-Philippe-Bern. marquis de Royon, fils et héritier de Louis-Franç. marquis de Royon...), d'achat que mond. feu père a fait des héritiers Denis Mayoul, un fief nommé *Labour*, relevant de la seigneurie d'Ordre, à 15 s. de relief.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235, art. 161.)

LAGHE

Fief à Saint-Nicolas en Langle.

XVIIe siècle. — André Guilluy, avocat-général au Conseil d'Artois (1627-1702), et Marie-Louise Rogier, sa femme, acqueresse sur Jean-Franç., fils Me Pierre; icelluy de Me Charles, auparavant Pierre Francq, et, jadis, Henry le Noir... fief divisé en deux, dont l'autre moitié est à Barthélemy Beyers, fils de Leyderuis Beyers, concierge du Franc de Bruges... fief nommé le Laghe, paroisse de Saint-Nicolas. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

1766. — Fief le Laghe à St Nicolas, à la dame de Lanquesaing *(sic)* de Pan. (Arch. de l'auteur, no 109.)

LAIRES

Actuellement commune du Canton de Fauquembergues.

La seigneurie appartenait à l'abbaye de Ham.

1115. — Baudouin VII, comte de Flandre, avec Clémence, sa mère, donne à l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham, la seigneurie et le droit qu'il avait en la paroisse de Saint-Martin à Laires, confirmant en même temps la donation que fit à cette abbaye certain gentilhomme nommé Helenard, de biens à Laires, tenus du comte de Flandre.
(Chronique de l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham. Bull. S.A.M. T. XI, p. 216.)

Digitized by Google

1271, mai. — Guy de Dampierre, comte de Flandre, augmente la donation ci-dessus. (Ibid. p. 256.)
— Cf. aussi ibid. p. 261.

1603, 6 juin. — L'abbaye obtient sentence confirmative de son droit de justice sur ses seigneuries de Framecourt et Laires. (Ibid. p. 267.)

1759. — Les Abbé et Religieux d'Ham ont la seigneurie de Laires, consistant en 59 mesures de terre affermées à des particuliers et un droit de dîme affermé à Pierre-Joseph Dupré pour 328 l.
Estimation du revenu de la seigneurie en censives 352 l.
» en droits seigneuriaux 360 l.
(20es Laires.)

V. les fiefs : Boncourt, Rose (La).

La citation de 1675 reproduite à l'article *Boncourt* (p. 96) donne à Eugène de Noyelles le titre de « sr de Boncourt, *Laires*, Cuhem... », mais il ne s'agit évidemment ici que de la seigneurie de Boncourt en Cuhem.

LAIRES

Fief de la banlieue de Saint-Omer entre Tatinghem et Arquingout, enclave féodale française en Artois tenue du Roi de France à cause du château de Guînes, sauf depuis la rupture, avec le traité de Cambrai de 1529, du dernier lien féodal entre l'Artois et la France jusqu'au retour de l'*Artois réservé* à la France en 1677. Pendant cette dernière période, cette seigneurie releva du Roi d'Espagne en son bailliage de St-Omer.

Le fief semble avoir appartenu de toute ancienneté à la famille de Sainte-Aldegonde.

1576. — Les enfants de Mme de Noircarmes et Philippe de Ste Aldegonde, pour le fief de le Layre, contenant 28 mesures de terre, à Saint-Omer et Tatinghem.

1583. — Lamoral de Ste Aldegonde, frère et héritier de Charles, fief de Laire.

1592. — Philippe de Ste Aldegonde, frère et hér. de Lamoral.

1593. — Maximilien de Ste Aldegonde.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1622. — Messire Maximilien de Saincte-Aldegonde, chev. comte dud. lieu, baron de Nortquelmes, viscomte de Wisque, Zudausques, sieur de Genet... tient un fief nommé le fief de Laires enclavé en la banlieue de St Omer, quy souloit estre tenu du roy de France à cause de sa

Digitized by Google

comté de Guisnes, relevant présentement du Roy d'Espagne comme enclavement, selon le traicté de paix faict à Cambray et aultres subséquens entre lesd. Roys... se consistant led. fief en 28 mesures de terres à labœur en une pièce, gisante entre Tatinghem et Arquingoult, thirant vers Estrehem, etc.... (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f° 16.)

1665. — Maximilien-Fr. comte de Sainte-Aldegonde, mari de dame Isabelle-Claire-Eugénie, cⁱᵉˢˢᵉ de Sainte-Aldegonde, pour la seigneurie de Laires, venue de Hugues-Lamoral de Sainte-Aldegonde. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1746, 15 sept. — Théod.-Emm.-Jos. Dubois, seigneur de Percheval, fief de Laires enclavé dans la banlieue de Saint-Omer, consistant en 23 mesures de terre en une pièce... (Ibid. Bur. Fin. C. 239.)

1785, 2 octobre. — Maxim.-Guisl. de Louverval, chev. sʳ de Toutencourt, du marquisat de Nortpeene, Lespinoy et autres lieux, capⁿᵉ au régᵗ de Cuirassiers du Roy, demᵗ à Saint-Omer, et noble dame Marie-Jos.-Emmanuelle Du Bois, son épouse... fief nommé le fief de Laires enclavé dans la banlieue de Saint-Omer, tenu de Sa Maj. à cause du Comté de Guînes, etc... (Ibid. 232.)

LAMBRES

Actuellement commune du Canton de Norrent-Fontes. La seigneurie était mouvante de celle de Liettres et souvent possédée par les mêmes seigneurs [1].

Bien qu'étant en dehors des limites assignées à ce travail, je cite en passant cette seigneurie à cause des quelques fiefs limitrophes qui sont sur son territoire en tout ou en partie et qui sont relevés ici. *Ce sont les fiefs :* Arangelle, Befvre (La), Bliecq, Brœucq, Cambrin, Hamel, Malfiance, Maréchal, Nattoy, Verge.

LAMBRESTICQ

Fief à Audrehem, au hameau de Wissocq.

Vers 1500. — Florent Meldeman tient d'Audrehem un fief à Wissocq, nommé Lambresticq. (de Rosny, p. 975.)

1. Pour la seigneurie de Liettres, v. la *Notice sur le Château de Liettres,* par le Cᵗᵉ de Loisne (Statistique monumentale du P.-de-C., t. 3, 13ᵉ livraison). Pour les d'Auffay, qui furent aussi anciens seigneurs de Lambres, cf. *Archives de la Famille de Beaulaincourt,* t. II, *passim.*

Digitized by Google

LAMORANDE

Fief à Roquetoire.

1779. — Pierre-Joseph Blondel, laboureur censier, demt à Rocquetoire, est propriétaire d'une seigneurie nommée Lamorande en Rocquetoire.
(Centièmes Roquetoire. Art. 12.)

LANCE (LA)

Fief assis sur six mesures, soixante verges de prés à Moulin-le-Comte, tenu du Chapitre d'Aire et en vertu duquel le titulaire s'engageait à venir en l'église Collégiale, le jour de « Pâques communiaux », au moment où se chantait, aux vêpres, le *Magnificat*, déposer sur le grand autel, en personne ou par un représentant, « une lance blanche, sans fer et sans arrêt, de telle longueur que, de chaque côté de l'autel, elle dépassât d'un pied ». (V. sur les détails de cette cérémonie Mém. S. A. M. 2e partie [1], p. 159.)

1400, 8 août. — Rapport au Chapitre de l'église Saint-Pierre d'Aire, par Hues de le Cambre, esc. (Ibid. p. 368.)

1691. — N... Feutrel, bailli de l'abbaye de Ham-lez-Lillers, titulaire de ce fief. (Ibid. p. 160, en note.)

Dans les mentions ci-après, ce fief (est-ce bien le même ?) est dit mouvant de la seigneurie de Blessel et s'étendre sur le territoire de Saint-Quentin.

1722, 20 octobre. — Mons. de Lattre, esc. seigneur d'Ayette, chanoine de Tournai, par succession de feu Christophe d'Ayette, son oncle, 2 fiefs... le second nommé fief de la Lance, consistant en 5 mesures 17 verges de terre « en forme d'escache » à Saint-Quentin.
(Dénombrement de la seigneurie de Blessel. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 194.)

1758, 25 février. — Mre Adrien-Philippe de Lattre, sr d'Ayette... fief de le Lanche, scitué au terr. dud. Saint-Quentin (comme ci-dessus)... « et doit pour relief, quand le cas y eschiet, une lance blanche ». (Autre dénombrement de la seigneurie de Blessy-Blessel. Ibid. C. 167, no 12.)

1. *Recherches historiques sur le Chapitre et l'église Collégiale de Saint-Pierre d'Aire*, par J. Rouyer.

Digitized by Google

LANDRETHUN

aujourd'hui Landrethun-les-Ardres, commune du canton d'Ardres, seigneurie tenue du château de Tournehem.

1480. — Antne Calœnne (de Calonne), fils Flour... fief nommé Landrethun, tenu des francs-alleux.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1543, 8 mai. — Les héritiers de Jean de Calonne, éc. sr de Landretun, servent dénombrement de cette seigneurie. (de Rosny, p. 825.)

1576, 1er octobre. — Louis de Belloy, esc. sr de Landrethun, Rodelinghem, etc... achète à Antne Lhoste la terre et seigneurie de la Grange.
(Arch. du Gros de Saint-Omer. Ventes.)

1603. — Claude de Belloy, esc. sr de Landrethun et Rodelinghem. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 280.)

1715. — Landrethun est un fief mouvt du château de Tournehem, à François du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, qui en fit hommage le 29 nov. 1715.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 39. Dossier 9.)

1758, 10 février. — Dle Margte-Claudine-Hélène du Wicquet, épouse de Messre Est. de Laboulie, chev. commt en la v. de Calais; dlle Marie-Antte-Cécile du Wicquet de St Martin; dame Marie-Louise Varlet, ép. de Jean-Antne d'Isque, seigneur de Cambrecq (Cambresecq), Le Breuil, Henneveux... colonel d'Infie demt à Boulogne, mère et tutrice de Jean-Bapte du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, lieutt d'Infie, son fils mineur, héritier de Jacques du Wicquet, son père, vivant seigneur de Landrethun... la terre et seigneurie de Landrethun, comprenant un vieil château, maison, bâtiments, terres, etc... dont cinq mesures nommées le Quesnoy... la Renardière, etc...
(Ibid. C. 244.)

1739. — Le sieur Baron d'Ordre, pour ses seigneuries de Landrethun et de Rodelinghem.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 139.)

V. les fiefs : Beque, Beaucorroy (Suppli), Croisilles, Grange (la), Mont (Le), Seele (la), Val, Yeuse, Westyeuse.

LANGLE

(Pays de) composé des quatre paroisses du Bas-Artois : Saint-Folquin, Sainte-Marie-Kerque, Saint-Nicolas et Saint-Omer-Capelle.

Antérieurement au quatorzième siècle, il faisait partie du Comté de Guînes et était englobé dans la châtellenie

Digitized by Google

de Bourbourg, qui en dépendait. C'est à ce titre que les comtes de Guînes sont souvent qualifiés châtelains ou seigneurs de Bourbourg et de Langle. Résumant ce qui a été dit ailleurs (V. en particulier Mém. S.A.M. 13. Dictionn. Géogr. p. 10), je rappelle que ces quatre paroisses avaient une keure commune sous l'administration et la justice d'un bailli, d'un collège d'échevins et de cœurhers ou francs-hommes. Le siège de ces juridictions était le château ou *Ghiselhus* de Langle qui s'élevait, au temps des comtes de Guînes, au lieu dit *Monnequebeurre* sur Saint-Folquin, non loin du lieu où l'abbaye de Saint-Bertin tint également une cour de justice.

A partir de la fin du treizième siècle, le pays de Langle fut détaché de la châtellenie de Bourbourg pour être annexé au Comté d'Artois et au bailliage de Saint-Omer. Même après cette annexion, on trouve fréquemment la mention que telle seigneurie est tenue du Comte d'Artois à cause de son Ghiselhus de Langle.

Mais, à côté de cette haute justice, il s'est formé, à l'instar de ce que l'on a vu dans d'autres sièges de châtellenies, comme *Aire*, *Fauquembergues*, etc..., des seigneuries vicomtières : *Bage* (v. ce mot), *Amanie*, *Amanscept* ou *Mairie* de Langle (v. ci-après), « Escouterie ou vierscare » de Langle (v. également ci-après), et enfin, « Visconté de Langle » ou « borgravesceps ». Cette dernière, la plus importante, consistait en une inféodation qui allait jusqu'à un certain partage de la haute justice et comportait l'exercice de l'office de châtelain et le droit de tenir une cour de justice à la Bistade. La mention de 1620 donnée plus loin en contient le détail.

Voici les principaux possesseurs de cette seigneurie :

1372. — Hue Couppel, sire de Noiele d'alez Lens en Artois... châtellenie de Langle con dit *borgravesceps*, qu'il tient noblement en fief du Roy à cause de dame Loyse, sa femme, fille de feu Will. de Beaupré, et, en cette qualité, vicomtesse et châtelaine héritière du pays de Langle.
(Arch. de M. C. Van Kempen.)

XV^e siècle. — Amende dont la moittié appartient à mon très redoubté seigneur Monsgr. le duc d'Ostrice et de Bourg^ne à cause de sa seigneurie et ghisellhus dud. lieu de Langle, et l'aultre moitié appartient à Mons^r de Noyelle, chastellain dud^t lieu. (Arch. du Nord. B. 16058.)

— Jean, seigneur de Noyelle, vic^te de Langle, fils de Hugues et de Louise de Beaupret, ép., en 1395, Marg^te de la Vieuville, fut tué à la bataille d'Azincourt, 1415.

— Jean, fils des précéd^ts, vicomte de Langle, maître d'hôtel de Philippe le Bon, ép. Jeanne du Bois de Fiennes.

— Philippe, leur fils, vicomte et châtelain de Langle, ép. Ant^te de Mailly en 1452.

Digitized by Google

— Guislain de Noyelle, vicomte de Langle, ép. Isabeau de Lichtervelde.

(Généalogie de la famille de Croix. Mémoire imprimé communiqué par M. Denis du Péage.)

1507. — Ghislain, seigneur de Noyelle, victe de Langle. (Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, no 500.)

1527. — Philippe, seigneur du Vroiland, pour achat par lui fait à Guislain de Noyelle de la Viscomté de Langle.

1548. — Noble h. Claude de Fontaine, seigneur de Neufville, mari de Jeanne du Vroiland, fille et héritière de Phle du Vroiland, vicomte de Langle, et de Margte de Saint-Omer-Morbecque. (Arch. du Nord. B. 16503.)

1549. — Fr. de Créquy, second fils de Charles, seigneur de Rouverel ou Rouvrel (en Ponthieu), et de Jeanne du Vroyland, eut en partage la Vicomté de Langle, et ép., en 1573, Geneviève du Bus. (Recueil Généalog. de familles des Pays-Bas, par Coloma, t. 2, p. 164.)

1600. — Charles de Créquy, fils de Franç^{s}, chev. pour la vicomté de Langle.

1615. — Droit payé par le Comte de Solre pour acquisition qu'il a faite de la viscomté du pays de Langle. (Arch. du Nord. B. 16503.)

1621-1660. — Messre Phle-Franç. de Croy, sr de Turcoing, filz mineur du dern. mariage de feu Messire Phles de Croy, chev. de l'Ordre du Roy, comte de Solre, tient la viscomté de Langle et chastellenie dud. pays, à cause duquel fief il at toutte seigneurie haute, moyenne et basse, et droit de comectre un deservant qui a la conjure sur les eschevins et cœurhiers dud. pays, portant la seconde vergue de justice conjointement (avec) le bailly dud. pays contre lequel il proufficte d'un tierche des amendes et confiscations, se consistant ladte viscomté en plusieurs arrière-fiefs... comme aussy at iceluy une viescaire à Bistade, où chacun an cinq eschevins, et, led. sieur de Bistade, trois eschevins ont cognoissance des saisies des terres, rentes, pandingues des manans ressortissans soubz ladte vieschaire : et quant au gros dudt pays de Langle, se consiste en 23 mesures de terres lesquelles sont, passé longtemps, baillées à divers, etc... duquel fief et viscomté dud. pays de Langle en a donné rapport à son Alteze.... Guillemette de Couchy, Comtesse douagière de Solre, comme mère tutrice ayant la garde noble de Chle-Claude de Croy, son filz second... en datte du xve d'aoust 1621, etc...

En marge : Le dern. de novbre 1660, at esté receu de Jan de Croisilles la somme de quatre livres par. au nom de messire Ferdinand-Joseph de Croy, prince et mareschal héréditaire du St Empire, comte de Fontenoy, viscomte

Digitized by Google

dud. Langle... à luy dévolu par le trespas de messire Phil.-Fr. de Croy, son seigneur et père.
(Reg. anx Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 108 v°.)

S. D. Vers 1600. — Le seigneur Ferdin.-Jos. de Croy, duc d'Havré, par succession de Messre Phil.-François de Croy, son père, pour le fief et seigneurie de la Viscomté de Langle « acquise par deffunct le Comte de Solre d'un nommé de Créquy, se consistant en la moitié d'une Vieschaire à Bistade allencontre du seigneur de Bistade. »
(Arch. du Nord. B. 16709.)

Fin XVIIe siècle. — Lettres patentes de Louis XIV concédant à Michel-Ange de Woerden le titre de Vicomte de Langle. (Pièces d'Archives de la famille de Carondelet [1].)

1706. — Marie-Louise de Woerden ép. L.-Fr.-Jos. de Rasoir. (Ibid.)

1732, 10 juin. — Marie-Angélique-Bernarde de Rasoir, vicomtesse de Langle, fille des précédents, ép. Jean-Louis de Carondelet, baron de Noyelle.

1761. — Jean-Louis de Carondelet, baron de Noyelle, possède le domaine utile du pays de Langle, en qualité d'engagère... rapportant en censives un revenu de 63 l.
Le même, à cause de dame Marie-Louise-Angélique-Bernarde de Razoir, son épouse, possède le fief de la Vicomté dud. pays de Langle sans aucun domaine, consistant en censives du revenu de 105 l. 2 s. 6 d.
(20es Saint-Nicolas.)

A côté de cette suite de vicomtes de Langle, nous trouvons ce même titre appliqué aux personnages qui ont eu le fief dit « viscomté ou Escouterie de Langle ». A ce fief était attaché la charge d' « Escoutete » ou Lieutenant du châtelain. On en a déjà donné plusieurs citations au mot *Escoutete*, p. 271.

1463. — Clay d'Averhoud. (V. ibid,)

1473. — Nicolas d'Averhoud, pour ung fief nommé le Visconte, gisans au lieu de Langle.
(Arch. du Nord. B. 16700 et 16709.)

1506. — Wallerand d'Ocoche, mari de Jeanne d'Averoult, pour un fief venu de David d'Averoult, appelé la Visconté ou Escouterie de Langle.

1507. — Il le vend à Ysabeau de Kerschove, vve de Jean de Ghiberchus.

1. Cette liasse fut en vente en avril 1919 à la Librairie Saffroy frères, Le Pré Saint-Gervais (Seine).
2. *Noyelles*, près de Bouchain.

Digitized by Google

1518. — Antoine de Haudion, esc. sr de Ghibercus, fief de viscomté et escouterie de Langle, venu de sa sœur religieuse au monastère Ste Agnès à Gand.

1586. — Les enfants de Wallerand de Tilly, sr de Sainte-Marie-Kerque, pour le fief de Viscomté et Escoutette de Langle. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Fin XVIe s. et comm. XVIIe s. — V. pour les héritiers de Martin de Tilly, la citation de la page 271.

1617. — Antoine de Berthem, vicomte du pays de Langle.

1661. — Jean de Croisilles, lieutenant du châtelain de Langle.
(Arch. du Nord. B. 16053, et mention de 1660 au bas de la page 413.)

1665. — François de Berthem, vicomte du pays de Langle. (C. de m. de J.-Bte du Bois et Marie-A. de Berthem. Gros de Saint-Omer, no 34.)

1671. — Jean de Croisilles, vicomte de Langle, sr de la Blanche-Motte, fils de Julien et de dle Anne *de Berthem*. (C. de m. de Jean de Croisilles avec M. Ursule Lefrançois. Gros de Saint-Omer, liasse 1661, no 61.)

1749, 15 juillet. — Fr.-Eug.-Dom. de Wazières, seigneurie de Lansbrigghe et Viscomté et Escoutete de Langle venant d'Eug.-Hiacinthe de Wazières[1].
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)
Pierre-Auguste-Marie, fils du précédent. (Cf. Denis du Péage : Généalogies Lilloises, I, p. 292.)

1774. — Jean-Baltazar Boidin, lieut.. Vicomte et châtelain du pays de Langle. (V. rapport de 3 fiefs à Adr.-Ch. de Presle. Arch. du Nord. C. 241.)

Enfin, j'ai relevé plusieurs mentions de seigneurs de Langle auxquels je ne puis appliquer l'identification des fiefs ci-dessus, non plus que de celui qui suit. Je les donne par ordre chronologique.

1579. — Wellem (Guy), éc. sr de Langle.
(Arch. du P.-de-C. Table des Registres des Saisines du Bailliage de Saint-Omer.)

1720. — Eugène-Joseph Caucheteur, seigneur du pays de Langle. (a signé : E. Caucheteur de Langle dans l'acte de mariage de Jean-Phil. Caucheteur, seigneur de Ste Marie-Kerque, fils de Georges-Albert. Registre de catholicité de la paroisse du Saint-Sépulcre à Saint-Omer.)

1. Remarquer qu'il épousa, en 1770, Marie-Thérèse de Carondelet, fille de Marie-Bernardine de Rasoir, dame châtelaine de Langle.

Digitized by Google

1723. — Même mention. (Acte de décès de Jean-Phil. Caucheteur. Ibidem.)

La famille Caucheteur eut les seigneuries de Sainte-Marie-Kerque, Saint-Omer-Capelle et d'autres fiefs en Langle. C'est vraisemblablement en raison de cette multitude de fiefs qu'un de ses membres se dit seigneur de Langle.

1713. — V. à l'article Ledinghem, l'aveu servi par Marie-Marguerite de Mametz-Mailly, dame de Nielles, Cléty, Ledinghem, Tilloy-lez-Bapaulme, Riencourt-lez-Hendecourt en partie, *de Langle*, de la Croix.

La mère de Marie-Margte de Mametz était née Jacque-Léonarde de Tramecourt. Ne peut-on penser qu'il y ait dès lors une relation avec le fief cité ci-après, et qui paraît, d'ailleurs, indépendant de ceux qui précèdent ?

1757. — Antne-Fr.-Léonard de Tramecourt, chev. sr de Tramecourt, Werchin, Senlis, Viellebietz, *Langle*, Lacroix, Lavaucelle. (Archives Hospital. de Saint-Omer. Quittance dans la liasse B. 33 de l'Hôpital St-Louis, pièce 60.)

Fiefs du pays de Langle : Bage, Bistade, Court de Carde, Escoutete, Hernesse, Langterosberghe.

Voir aussi les fiefs cités à la fin des articles : St-Folquin, St-Omer-Capelle, St-Nicolas, Ste-Marie-Kerque.

LANGLE (AMANIE ou MAIRIE DE)

Ce fief appelé également en flamand *Amanscep* ou *Wercep* de Langle, porta aussi le nom de *Wercep* de la *Bage*. (V. ce mot, p. 38.) Il comprenait aussi le « chepage » de la prison de Langle.

1414-1453. — V. au mot *Bage*, les deux mentions de la page 39.

1462. — Jacques Hacque, fils de May.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Vers 1470. — « Jacques Hacque tient un fief qui se comprend en l'amantscep de Langle valt XVIII l.
(Ibid. B. 16709.)

1491. — Hanneque Haque vend ce fief à Michel de Brunembergh.

1519. — Jacques de Brunemberch, fils de Michel, pour le fief de l'amanie de Langle et la wetsceppe de la Baige venu de Michel, son père.

Après lui, Christien de Brunenberghes.

1558. — Daniel de la Haye, au nom de Allard de Jonckere, pour droit de l'achat de l'amanie et werschep de le Baige au pays de Langle, à George Audewoet.

Digitized by Google

1576. — Marand Stovene, achat à Daniel Vanderhaghe de l'amanie de werdschep de le Baige du pays de Langle.

1583. — Woutre Blaze achète à Josse et Marand Stevene, père et fils, l'amanie et werschep de le Baige.

1629. — Léonard Atgoet, fils de Roger, pour l'amanie et « chepiage » du pais de Langle venu de son père.

1659. — Ch. Baiaert, mari de Cornille Altgoet, fille de Léonard. (Ibid. B. 16053.)

1660. — Sébastien Belle, mary et bail de Cornille Allegoet, fille et héritière de Léonard, par avant Adrien Carré par eschange avec Jan Losvelde et, précédentement, acquis par lui d'un nommé Oultre (*alias* Woutre) Blaze, par achapt par icelluy Blaze de feu monseigneur le bon duc Philippe de Bourgogne *(sic)*, tient « un fief de vingt-neuf mesures de terre à Monnequebœurre Saint-Folquin, sur lequel est assise la prison dud. pays; se consistant le fief en office de chepiage de lad. prison, ensemble d'un droict et office d'Amanie ou Mairie dud. pays de Langle... » auquel office sont affectées diverses terres et rentes.
(Ibid. B. 16709.)

1765. — Le s[r] Bayart, tuteur de Jaques-Guill.-Joseph Bayart : fief et amanie du pays de Langle, tenu dud. lieu.
(Ibid. Bur. Fin. C. 88.)

LANGLET

alias Lenglet à Aire.

1760. — Le Roy, seigneur direct d'une partie de Langlet, à cause de son domaine et château d'Aire.
(20[es] Langlet.)

V. **Pastourelle.**

LANGTEROSTBERGHE

ou *vierscaire de Langterostberghe*, ancienne seigneurie ou juridiction féodale en Langle.

1473. — Led. Nicolas (d'Averhoud) tient ung fief nommé le vierscare de Langterostberghe, valant par an... XXXII l. (Arch. du Nord. B. 16700.)
Même mention ibid. B. 16709.

LANNE

Fief sur Rebecq.

1729, 22 nov. — Suit déclaration du fief de Lanne, repris au dénombrement de 1549 sous le nom de Philippe le Noir, Chancelier de la Toison d'Or, consistant en vingt

Digitized by Google

et une mesures de terre en diverses pièces. (Dénombrement de la seigneurie de Crecques et Rebecques. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 177, f° 71.)

1584, 16 juillet. — Philippe de Lespinoy, lors de son mariage avec Ant^le de Genevières, déclare dans ses apports : « lê fief de l'Asne, situé au terroir et paroisse de Rebecque ». (Arch. de Beaulaincourt, p. 498.)

LANNOY

Ancien manoir [1] et terres à Affringues.

1495, mars. — Mariage de Jan de Marcotte avec Margte de Lannoy, fille de Toussain.

Martin de Marcotte, fils des précédents, ép. dle M. de Bernastre.

(Archives de la Famille de Beaulaincourt, p. 593.)

Louis, leur fils, ép. 1° dlle Le Vasseur ; 2° dlle Margte de Coquel.

François, leur fils, ép. dlle de Gomiecourt. (Ibid. p. 594.)

1638. — François Marcotte teste en 1638 à Blaringhem, laissant à son fils François la terre de Lannoy. (Ibid. p. 720.)

1675. — Marie-Françoise Marcotte ép. J.-Bte Le Merchier de Grosville et apporte en mariage le fief et la maison de Lannoy que donne François, son oncle.

(Ibid. p. 724.)

1676, 8 octobre. — Frçois Marcotte, sr de Lannoy, donne à dle Mary-Frçoise Marcotte, sa niepce, le fief de Lannoy, se consistant en 65 mesures de manoir amasez de maison, chambre, grange, estables, preys, bois, terres à labour, séant au Hamel Brillart, proche Haffringues, tenu du sr de Bayenghem, à cause de sa terre et seigneurie du Val-du-Bois. (Gros de Saint-Omer. Donations, n° 12.)

XVIIIe siècle. — Ant.-J.-Bte Le Merchier, sr de Lannoy, ép. en 1707 dle A.-Frse de Contes.

— Jean-Fr. Le Merchier, seigneur de Lannoy, né à Blaringhem en 1715, capne au régt de Boufflers-Wallon, ép. en 1749 dle Anne-Frse de Langhe. Ils laissèrent un fils unique décédé sans alliance.

(Arch. de Beaulaincourt, p. 732.)

LANNOY

à Blaringhem. Cette seigneurie s'étendait le long du Neuffossé. (V. plan du Neuffossé en 1753 à la Biblioth. de la Soc. Ant. Mor.)

1. Rebâti au 17e siècle. Voir la note insérée p. 725 des Archives de Beaulaincourt.

Digitized by Google

1473. — Jacques d'Ostove tient du seigneur de Bientques et Cohen, en fief, son lieu et manoir de Lannoy.
(Arch. du Nord. B. 16700, f° 54.)

1513. — Jean de Ront (d'Ostove, seigneur de Ront), seigneur de Lanoy en Blaringhem. (Ch. de St-Bertin, n° 3854.)

1584. — Adrienne d'Ostove, d^e de Lannoy, teste en 1584. (V. Tableau Généal. d'Ostove, par A. de Rosny.)

1618. — Marc du Maire, esc. pour le transport qui lui a esté fait par le Baron de Courset (M. de la Pasture) des seigneuries de Rond, de Werdrecques et Lannoy, et d'autres parties procédant d'Adrienne d'Ostove à l'encontre de la terre du Molinet, située en France.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1624-1672. — Marcq Le Maire, esc. s^r de Rond, Werdrecque, *Lannoy*, etc... tient de sa Mat^é un fief et noble tenement quy se comprend en une fourque de la disme de Campaignes-lez-Werdrecque, etc...
En marge : « Le 26^e d'aoust 1672, André Habourdin, greffier du bailliage d'Aire, at payé les relief et cambellaige pour le fief au texte, etc... au nom de Gilles de Fiennes, ch. s^r de Regnauville, mary et bail de dame Marie-Anne Van Houtte, fille de messire Pierre, vivt ch. s^r de Zuthove, et de dame Anne du Maire, escheu à lad. dame M.-A. Van Houtte par le trespas dud. Marcq du Maire, son père grand. » (Reg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5, f° 117 v°.)
Bien qu'il s'agisse ici d'un fief autre que Lannoy, la mention est intéressante en ce qu'elle explique la dévolution à la famille de Fiennes.

1633. — Marcq du Maire, esc. seigneur de Rondz, Werdresques, Lannoy, Gavrelle... (Mentionné dans un dénombrement du fief de la Clite. V. *Clite*.)

1639, — Anne du Maire, dame de Lannoy.
(de Ternas : Généalogie de la Cornhuze, p. 4.)

1718. — Rapport renouvelé par Guffroy, bailly de la terre et seigneurie de Lannoy en Blaringhem pour mess^re François de Fiennes, chev. seigneur de Regnauville.
(Ms. 890 de la Biblioth. de St-Omer, f° I et suiv.)

1759. — M. le C^te de Lannoy, propre de la seigneurie de Lannoy en Blaringhem, du revenu de 50 l.
(20^es Blaringhem.)

1776, 15 janv. — Vente du fief de Lannoy à Blaringhem par F^çois-Ferdin. C^te de Lannoy, s^r d'Annapes, Hesru, Regnauville, à Louis Despalungue et Marie-Élisabeth Le Caron de Canettemont, son épouse. (Gros d'Arras.)

Digitized by Google

LANNOY

Ancien lieu dit ou faubourg de la ville de Saint-Omer entre cette ville et Saint-Martin-au-Laërt.

Le Chapitre en avait la seigneurie vicomtière et foncière ; l'Echevinage de Saint-Omer la haute justice.

XIIIe siècle. — L'exercice de cette justice fut l'objet d'accords entre la Ville et le Chapitre, particulièrement en 1248, 1279, 1285 et 1289. (Arch. Capitul. de Saint-Omer. II. G. 2049 et 2050. Giry : *Histoire de Saint-Omer*, pp. 146 et 422.)

V. aussi *passim* dans les Archives Capitulaires.

1739. — Le Chapitre de Saint-Omer pour la terre de l'Annoi ou Halincbroucq.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 78.)

1761. — Le Chapitre de Saint-Omer possède les seigneuries de Leest Lannoy et Hallinbroucq, dont les censives sont du revenu de 100 l. et les droits seigneuriaux de 50 l. (20es Saint-Martin-au-Laërt.)

LANSBRIGHE

ou *Lantsbrughe*, fief à Sainte-Marie-Kerque.

1513. — Antoine de Haudion, esc. sr de Ghibercus, pour deux fiefs, l'un Lantsbrughe, l'autre la Viscomté et Escoutterie de Langle, venus de sa sœur religieuse au monastère Sainte-Agnès à Gand.

1586. — Enfants de Wallerand de Tilly, sr de Sainte-Marie-Kerque... fief Lansbreghe.

Voir, pour la suite, la dévolution du fief de Sainte-Marie-Eglise.

XVIIe siècle. — La curatelle de messre Phil. de Haynin, vivt chev. sr de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, victe de St Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Lonners, fille de Julien, éc. sr de Fontaines; icelle héritière de Me Martin de Thilly, vivt chanoine et chantre de la cathédrale de Saint-Omer, tient de Sa Majté huit fiefs... le 3e est le fief et seigneurie de Lansbregue, se consistant en 34 mesures de terre ou environ. (Arch. du Nord. B. 16709.)

1749. — Fr.-Eug.-Domin. de Wazières, seigneurie de Lansbrigghe et Viscomté et Escoutete de Langle, venant d'Eug.-Hiacinthe de Wazières.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

Pierre-Augte-Marie, fils du précédt. (Cf. Denis du Péage : *Généalogies Lilloises*, T. I, p. 292.)

Digitized by Google

1760. — Led. seigneur (de Wazières) possède la seigneurie de Lansbrigghe, dont le revenu est, en reconnaissances, de 3 l. 10 s. 92 d.; en droits seigneuriaux, de 21 l.; en rentes foncières, de 33 l. 2 s. (20es Ste-Marie-Kerque.)

V. si le fief dénommé plus loin *Lantersberghe* n'est pas le même que celui-ci.

LANTERNE

(Grande et petite), fiefs à Louches, tenus de la baronnie de Balinghem.

1765. — Jacques Recapé-Demaraville tient en fief 24 mesures de terre à Louches, nommées la Grande Lanterne.

— ... Pierre-Jacques-Louis de Badier, chev. seigneur d'Autingues, tient de même 6 mesures de terre à Louches, nommées la Petite Lanterne.

(Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem, art. 23 et 31. Arch. du château de Saint-Martin-en-Louches.)

LAQUE, LACQUE

Hameau d'Aire-sur-la-Lys, seigneurie mouvant du château d'Aire.

XVe siècle. — Jacques de Rebreuve...terre et seigneurie de le Lacque. (Arch. du Nord. B. 16319.)

XVIIe siècle. — Le baron de Sailly, au lieu de Fr. de Nédonchel, par avant Isabeau de Noyelles, douairière de feu Elenghuier Sevelenghues[1], au lieu d'Adrien de la Cauchie. (Ibid. B. 16318, fo 26.)

1757. — François Dantin, seigneur de Fontaine, etc... vend les terres, seigneuries et baronnie d'Isbergue et de la Laque, près d'Aire, à la famille Le Sergeant.

(Bull. S. A. M. T. 13, p. 554.)

1760. — La Laque ou La Lacque Millette. Le Roi en est seigneur principal par son receveur du domaine d'Aire. (20es La Lacque Millette.)

V. fiefs : Auchel, Cambrin, Raise.

1660. — Le Comte de Brias, au lieu de dle Marie de le Cauchie, vefve de feu Claude d'Ostrel, sr du Long Jardin, tient un fief, quint de la terre de le Lacque.

(Arch. du Nord. B. 16318, p. 29.)

1. *Alias* François de Nédonchel, seigneur d'Isbergue, Antigneul, Swelinghe ou Swelinghem. (V. Bull. S. A. M. T. 13, p. 551.)

Digitized by Google

LARREST

Fief à Brêmes.

1765. — Ch. Francoville, laboureur à Ferlinghem, pour neuf mesures de terre à Brêmes, nommées Larrest. (Mention insérée dans le Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem d'octobre 1783, art. 23.)

LARVILLE

Seigneurie à Surques mouvant de la seigneurie de Brugnobois.

1742, 5 octobre. — Charles-Louis de Neufville, éc. seigneur de Brugnobois, Larville, etc... fils et héritier de Ch.-Louis, qui le fut de Florent de Neuville, sert aveu au Roi à cause de son cheau de Tournehem 1° de la terre de Brugnobois, 2° du fief de Larville, aussi à Surques.
(Common de M. Rodière.)

LASSUS

à Rebecq.

1729, 22 nov. — Rebecques.... Phil.-Fr. du Chatel, éc. sr de Berthevelt... terre enclavée dans le fief de Lassus aud. Rebecque et pour le rachat du four érigé cy-devant sur son jardin de Lassus.
(Arch. du Nord. Bur. Fin.C. 177, fo 43 vo.)

LAUNAY

Seigneurie mouvant du château de Tournehem.
(Cf. Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 22.)

LAUTERSBERGHE

à Sainte-Marie-Kerque.

1507. — Wallerand d'Ococh pour vente faite à dlle Ysabeau de Quereschove, vve de Jean de Ghiberchus, de deux fiefs... l'un nommé Lautersberghe.

1508. — Ysabeau de Kereschove, vve de Jean de Ghiberchus... fief de Lautersberghe. (Arch. du Nord. (B. 16053.)
Il semble bien que ce fief est le même que celui dénommé plus haut *Lansbrighe* et qu'il y a eu ici une déformation du mot.

Digitized by Google

LAVEINE

Fief à Coulomby.

1630. — Hugues-Georg. de Bassecourt, sr de Lassus, vend à Charles de Genevières, sr d'Horeux, et à damlle Marie de Walehey, sa compagne, le fief de La Venne en Coulomby. (Arch. de Beaulaincourt, p. 523.)

1663, 4 avril. — Charles de Genevières apporte dans son contr. de mar. avec Anne-Jossine de Zutpenne... les fiefs de Laveine et du Broucq, scituez à Coulomby, consistant en rentes. (Ibid. p. 557.)

LAVOIR

à Zutkerque.

Vers 1512. — David d'Audenfort, seigneur de Loyr d'Esperlecques, Coselin, *Lavoir* et Pacquet de Zudquerque.
(Cartulre des Chartr. du Val de Ste-Aldegonde. Ed. J. de Pas, no 705.)

Vers 1560. — Le Lavoir de Zutkerke, qui est une motte environnée de fossés, appartenant au sr de Tatinghem, tenu de la baronnie de Bavelinghem.
(Arch. du Nord. B. 19471, no 41.)

1623. — Damlle Marie d'Audenfort, pour un fief et noble tenement nommé le Lavoir de Zutquerque enclavé au pays de Brédenarde quy soulloit estre en la baronnie de Balinghem, comté de Guisnes, à cause de la chastellenie d'Ardres, et présentement, en vertu du traité, du Comté d'Artois, quy se comprend en vingt-deux solz ob. par. douze razières, quinze biguetz deux pintes de bled mesure d'Audruicque et en 44 mesures et demie de terres... en domaine de présent, arrenties à Guillaume Danes à la charge de six deniers parisis de la mesure : led. fief succédé et escheu à ladte damle Marie d'Audenfort par le trespas dud. feu Antoine, son père.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 141 ro.)

1735, 1er sept. — Testament de Maximilien de Pan, éc. seigneur de Rabodingue, d'Audenfort, du Lavoir, du Parquet, avocat au Parlement de Paris.
(Arch. du Prieuré St Paul à Wisques.)

Seconde moitié du XVIIIe siècle. — Jacques-Jos.-Alex. Doresmieux de Fouquières, acquéreur, le 4 avril 1750, des héritiers de Jacques-Victor Jordaens, prêtre (1701), fils de Jean, héritier de Nicolas Daens... pour 4 quints,
et Maxim.-L.-Jos. de Pan de Wisques, ses frères et sœurs, petits-enfants de Maximilien et de Marie-Margte d'Audenfort, nièce et héritière de Nicolas Desgardins, donataire pour l'autre quint dud. Nicolas Daens (1577),

Digitized by Google

fils de Jacques Daens, sr du Parcquet, acquéreur de dame Jeanne d'Audenfort, dame de Tatinghem, représentant Antoine d'Audenfort, qui le tenait en 1503... fief et noble tenement nommé Lavoir en Zudkerque, dont la mouvance cottière s'étend sur 74 mesures trois quartiers quatorze verges de terres. (Extr. du Registre Terrier de la terre et baronnie de Balinghem, d'octobre 1783, aux Arch. du château de Saint-Martin en Louches.)

Il semble bien résulter de ces mentions que ce fief a été démembré dès le seizième siècle quand il est passé en partie dans la famille Daens.

LEDINGHEM

Actuellement commune du Canton de Lumbres; autrefois l'église paroissiale était un secours de Bléquin, seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

1177. — Eustache de Ledinghem, cité dans les Chartes de Renty. (Bull. S.A.M. 8, p. 220.)

1393. — Mess. Will. Bléquin acheta à M. le Beghe de Créqui la terre de Ledinghem.

1441. — Robert de le Haye, esc. pour la terre de Ledinghem ayant appartenu à Robert de le Motte qui l'a donnée à Robert de le Haye, mari de sa sœur.

1478. — Jean de la Haye, terre de Ledinghem venue de Jeanne de le Motte, sa mère.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Le sr de St Michiel pour sa terre et seigneurie de Ledinghehen. (Bull. S. A. M. 3, p. 174. — Arch. du Nord. B. 16700.)

1497. — Antne de la Haye, seigneur de St Michel... fief de Ledinghem à Bléquin à lui venu de Jean, son père.

1519. — Damle Marie, puis Marguerite de Bournonville, sa sœur, sœur et héritière de Robinet, pour la terre et seigneurie d'Aldinghem venue par le trespas de sond. frère.

1523. — Marque *(sic)* Fernacle, fils et hér. de damle Marguerite de Bournonville, pour la terre de Lédinghem à Bléquin. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1567, 9 juillet. — Jehan de Cocquempot et Anne le Maire, sa femme... vendent à Catherine de Poix, veuve de Franchois de Fernacles, à son trespas esc. seigneur de Ledinghem et de la Haie, des terres à Bléquin.
(Arch. du Gros de Saint-Omer.)

1579. — Damle Anne de Fernacle, damlle de la Haye, fe de Eustache de Mammez, sr de Nielles... terre et seigneurie de Lédinghem et la Haye, venue d'Eustache de Fernacles, son frère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1626, 15 mai. — Rapport servi par Adrien de Mametz, esc. sr de Nielles, Ledinghem, Cléty, Acquembronne, etc... pour la seigneurie dud. Ledingem en laquelle il at seigneurie fonssière et vicomtière, etc... à cause de laquelle il tient les bois cy-après déclarés estant le gros de son fief : asscavoir le bois nommé bois de la Houssoie, contenant 38 mesures... autre pièce de bois nommé le Tailly du mont, contenant 7 mesures...(Reg. aux Fiefs de Val. Taflin. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, fo 71.)

Après lui, on trouve François de Mametz, qui ép. Anne Duval, puis Marc Hubert, qui ép., en nov. 1660, Jacque-Léonarde de Tramecourt, puis Marie-Marguerite de Mametz, dame de Nielles, Cléty, Ledinghem, décédée sans laisser de descendance. (Généal. de Mailly-Mametz. MMss. du Prince de Béthune à M. G. Sens, t. 6, p. 261.)

1713, 16 déc. — Aveu servi par Marie-Marguerite de Mametz-Mailly, dame de Nielles, Cléty, Ledinghem, Tilloy-les-Bapaulme, Riencourt-lez-Hendecourt en partie, de Langle, de la Croix, ép. de Guill.-George-Fr. de Lannoy, terre et seigneurie de Ledinghem.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

Après elle, par suite de quelque arrangement de famille, la seigneurie de Ledinghem appartint à Robert de Raullers, petit-fils de Catherine du Maire, dont la mère était Catherine de Fernacles.

(Epigr. du Canton de Lumbres, pp. 393-394.)

1739. — Jean-Robert de Raulers, seigneur de Ledinghem. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

Sa fille, Louise, apporta la seigneurie à son mari Jacques de Lattaignant.

1759. — Mons. de Lattaignant, seigneur de la paroisse, possède la seigneurie dud. lieu : censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 400 l. (20es de Ledinghem.)

V. les fiefs : Beaumont, Haye (La), Lutumière, Motte (la), Prévoté, Vasserie.

L'Abbaye de Clairmarais posséda également une seigneurie à Ledinghem, composée de donations qui lui furent faites, à la fin du douzième siècle, par Arnoul le Fort, Marsille de Ledinghem (1190), Eustache de Ledinghem (1194), Jean, fils de Gérald et d'Yde de Ledenghem (1196). (Cf. Bull. S.A.M. t. 10, pp. 256, 259, 260.)

LEGLEGAT, LEGLEGATTE

V. **Eglegat.**

LE HELLE

V. **Helle.**

Digitized by Google

LEMBRY

Démembrement du fief de *Bonnichil* à Audruicq.

1784, 21 janv. — Augustin-Josh Lesage, conseiller du Roy, maître particulier des eaux et forêts de la Flandre Française pour les Vicomtés d'Audenfort, fiefs du Parquet et fief le *Lembry, démembrement de Bonnichil*, par achat passé à Saint-Omer le 10 novembre 1783 de messre Alex.-Constant Doresmieulx, ch. seigneur de Fouquières, qui les a eus de ses père et mère; eux par achat du sieur Jordaens, icelluy par succession de Jean-Victor Jordaens, son oncle, et du sieur de Pan, sr de Wisques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 216.)

LENCLURE, LENGLURE

Fief à Tilques, tenu du château de Saint-Omer.

Les dévolutions de cette seigneurie ont été les mêmes que celles des seigneuries de *Tilques*, d'*Eglegat* et du *Plutel*. V. ces mots.

1400. — Jacques de Nortkelme achète d'Ogier d'*Englure* un fief sis à Tilques, au nom de sa fille.

(Goethals : Miroir Notabilités Nobiliaires, II, p. 605.)

1421. — Louis de Renty, sr de Curlu, fief nommé Lenglure, venu de Made de Ste Audegonde.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

— Le Registre aux Fiefs de Val. Taffin (Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, fo 82), spécifie qu'il « appert par rapport présenté à sa Maté par led. sr de Helfaut (David d'Avroult, sr de Morquines) le jour et an susdits (12 juillet 1428) qu'il tient du chasteau de Saint-Omer autres trois fiefs séans au village de Tilcques, le premier fief nommé le fief de Lenclure à dix livres parisis de relief ».

1540. — Dle Nicole de Renty, fille de Louis, seigneur de Cœurlu... fief Lenglure.

1586. — De Jeanne de Renty, douairière de Helfaut, Morquines, etc... fief Lenglure.

Antne d'Averoult, héritier de Jeanne de Renty.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1720, 12 nov. — Phil.-Franç prince de Rubempré et d Eversberghe, mari de Louise-Brigitte, princesse de Rubempré, pour la seigneurie de Tilques que led. seigneur tient en trois fiefs, à cause du château de Saint-Omer... le premier nommé Lenglure, à dix livr. par. de relief.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

Digitized by Google

LENCQUESAING

Fief à Delettes.

1783, 4 août. — Vente du fief de Lencquesaing par Augustin-Louis de Raulin de Belval et autres, à Adrien-François Delalleau, négociant à Aire... « Devant notaires royaux soussignés, etc... messire Auguste-Louis Raulin, officier au régiment de Royal Etranger Cavalerie, demt en ceste v. d'Arras, stipulant tant en son nom que comme procureur de messre Dominique-Pierre (?) chev. de Raulin de Belval, lieutt au régt de Dauphiné, de messire André-Charles Raulin, officier au Régiment Royal Italien.... messre Louis-César-Franç.-Désiré Raulin, éc. seigneur de Belval, Orlencourt, etc... officier au Régt Royal Etranger Cavalerie, lieutent des Maréchaux de France, demeurt en son château à Belval, et dame Jeanne-Gabrielle Goudechin de Quenin, son épouse, de Marie-Louis-Joseph de Bernard, chev. seigneur et comte de Calonne-Ricouart, et dame Marie-Louise-Charlotte-Adelaïde de Raulin, son épouse, qu'il autorise... (suit attestation de la nécessité de vendre, justifiant la cession)... au sr Adrien-Franç. Delalleau, négociant, demt en la v. d'Aire, acceptant pour le sr Augustin Delalleau, son frère, demeurt en la même ville d'Aire... douze mesures trois quartiers de terres labourables en une pièce nommée le *fief de Languesaing*, situé au terroir de *Delettres*, listant du couchant aux hér. de Jean Blondel, de levant à Ponchel de Ruy-Saint-Julien, vers midy au chemin d'Hesdin, de septentrion au sr capitaine de Ruy et autres... tenues en fief du seigneur de Delettes, et provenant auxd. du nom de Raulin de succession de M. de Werbier du Hamel, écuier, grand bailly des v. et bailliage d'Aire, leur ayeul . . . . . moyennant 153 l. pour frais div. et 50 liv. de France franc denier, etc...

(Copie faite par M. le Cte de Brandt de Galametz au Gros d'Arras.)

LENGLET

V. **Langlet.**

LENZELLE

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Ch.-Frçois-Alex.-Hubert d'Artois [1]... mon 3e fief nommé Lenzelle, relevant de ma seigneurie de Campagne, à moi échu par le trépas de Fr.-Alex.-J.-B.

1. Il est qualifié éc. sr de Campagne-les-Boulonnais, Happes, Frescotte, Valvalon, Sempy, Lenzel, Esquincourt, Pont Bleu, le Veau.

Digitized by Google

d'Artois, sr d'Avondance, lui par relief de J.-Bte, son père, éc. sr de Valvalon, frère et hér. de Paul-Hubert, éc. sr du Valvalon; ayant autrefois appartenu à Phil. Gloriant, fils aîné de Jean.... consistant en seigneurie foncière, rentes foncières, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C 234. Aveu de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais; 4e cah. fo 1.)

LÉPINOY

V. **Espinoy (L')**.

LESCADE

V. **Escade (L')**.

LESCOIRE

V. **Escouart (l')**.

LESCOPE

Fief à Coupelle-Vieille.

1786, 25 mai. — Antoine Cardon tient de moi (Chles-Domin. de L'Estendart, seigneur de Verchocq, Tacincourt) un fief à foi et hommage né le fief de Lescope, consistant en 14 mesures ou environ prises en 28 mesures ou environ au terroir de Coupelle-Vielles.

L'autre moitié des 28 mesures du fief de Lescope est tenue par les héritiers Guillaume Blaudwin.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 70 ro.)

LESTADE

Probablement dans l'Ardrésis.

1789, 10 déc. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman.... fils de Pierre, seigneur d'Ampleman et de la Cressonnière, victe de Wolphus, seigneur de la Motte, la Miente, etc.. Berthem, *Lestade*, la Cuve, etc...

(Arch. Nationales Q' 906. Aveu du fief d'Ampleman.)

LESTRIN

à Blaringhem.

1718. — « listant d'amont à la seigneurie de Lestrin. »

(Dans dénombrement des fiefs de la Haye et Lannoy à Blaringhem, Ms. 890 Biblioth. St-Omer, fo 59 vo.)

Digitized by Google

LEULINCOURT, LŒULLINCOURT

Fief à Nortleulinghem.

1572, 19 mai. — Jacques de Honvault, éc. sr de Lœullincourt. (Arch. du Gros de Saint-Omer.)

1672, 24 déc. — Vente de la seigneurie de Leulinghem, faite par Fr.-Ferdind Vandenbergues, du consentement de sa sœur et héritière Marie-Alexandrine Vandenbergues, moyennant 100 fl. au principal, à Augustin Queval, à Saint-Omer.

1673, 12 avril. — Rapport fourni à Augustin Queval, sr de Leulincourt, par Ch. Roberty, éc. seigneur d'Ocoche, fils de Michel, pour certain fief dépendant de lad. seigneurie de Leulincourt.

Il est probable que la seigneurie a été l'objet d'un retrait féodal par la famille du vendeur de 1672, car, dans les actes ci-après on la trouve encore appartenir à la famille Vandenbergues.

D'après cet acte, la seigneurie de Leulincourt appartint successivement à Gilles de Gilleman, fils de François, à Isabeau de Gilleman, fille de Gilles, femme de N... Le Petit ; à Agnès le Petit (fille des précédents), femme de Ferdinand Vandenbergues, et, enfin, à Franç-Ferdd Vandenbergues, leur fils.

1686, 6 mars. — Rapport fourni par Charles Roberty, éc. sr d'Ocoche, à Antoine de Lengaigne, éc. sr de la Huberdrie, mari et bail de Marie-Alexandrine Vandenbergue et à Anne-Françoise Vandenbergue, lesd. Vandenbergue, dames de Lœulincourt, pour des terres dépendant de la seigneurie.

1693, 6 juin. — Dénombrement fourni par Christophe-François Hendricq et consorts, pour terres dépendant de la seigneurie de Leulincourt, à Marie-Alexandrine et Anne-Françoise Vandenbergues, seignœuresses *(sic)* de la terre et seigneurie de Lœulincourt en Nortleulinghem-lez-Tournehem et pays aux environs.

1719, 26 juillet. — Dénombrement fourni par Robert-Augustin Le François, avocat au Cons. d'Artois, etc... pour des terres dépendant de la seigneurie de Leulincourt, à Marie-Alexandrine Vandenbergues, dame de Leulincourt, veuve d'Antne de Lengaigne, éc. sr de la Hubardrie.

1722, 16 juillet. — Donation faite entre vifs de la seigneurie de Leulincourt par Marie-Alexandrine Vandenbergue, vve d'Antne de Lengaigne, éc. sr de la Huberdrie, et Anne-Françse Vandenbergue, sa femme, à Charles-Robert de Vissery.

Digitized by Google

1780, 27 mars. — Récépissé du rapport et dénombrement de la seigneurie de Lœullincourt, en Nort-Leulinghem, fourni à S. M. Louis XV, à cause de son château de Tournehem, par Ch.-Robert de Vissery et Isabelle-Louise Enlart, sa femme, tenant la seigneurie par donation entre vifs faite par Marie-Alexandrine et Anne-Françoise Vandenberghe.

1747. — Pièces concernant les droits payés par Aug^tin-Franç. de Vissery, prêtre chanoine, seigneur de Leulincourt, pour ladte seigneurie provenant de la succession de Ch.-R. de Vissery, son père, et relevant du Roy à cause de son château de Tournehem.

1772, 23 juin. — Acte de déport de 10 mesures de terres, situées à Nortleulinghem, réunies à la seigneurie de Leulincourt. (Pièce de terre située sous le bois de Loo, dîmage de Tournehem.)
(Les extraits ci-dessus d'archives particulières sont dus à l'obligeante communication de M. Ch. Van Kempen.)

1761. — Maistre Augustin-François de Vissery possède la seigneurie de Lœulincourt, consistant en rentes foncières d'un revenu de 66 l. (20es Nortleulinghem.)

1786, 26 janv. — Messre Aug.-Fr. de Vyssery, sr de Leulincourt et autres lieux, prêtre chanoine gradué de l'église cathédrale de Saint-Omer, comparaît au contrat de mariage de Ch.-Philippe-Joseph de Vyssery, sr de Bonvoisin, Hill, Harlette, avec dlle Louise-Philippine-Sabine Deschodt. (Gros de Saint-Omer, no 92.)

LEULINES, LŒULLINE

Fief à Leulinghem.

1555. — Jacques de Delft, esc. sr de Lœulline, vivait en 1555 (Cf. Gros de St-Omer. Rentes, no 3), mort avant 1581.

1581. — Sébastien de Delft, éc. seigneur de Lœulline, ép. le 1er février 1581 Barbe Dausques. (Cf. Gros de Saint-Omer, no 15. Common de M. Violette de Noircarme.)
Dès lors, on voit deux séries de citations différentes pour fiefs de ce nom qui paraissent avoir été voisins.

1633. — Vente par Nic. de Saulty, lic. en dr. sr de Premesart, Lœuline, etc... demt à Arras, de présent en ceste v. de Saint-Omer, à Jacques de Wallehé, éc. seigneur d'Arquingoult, du Chasteau Jolly, moyennant 6.000 fl., des fiefs de Premesart et Leulines. (Gros de St-Omer, no 107. Common de M. Violette de Noircarme.)

1645. — Lettres de chevalerie accordées à Jacques de Walehé, éc. seigneur d'Arquingoult, Escardes, Lœulingues, lieut général du Bailliage de Saint-Omer, données à

Digitized by Google

Saragosse le 26 avril 1645. (Arch. de St-O. Registre au Renouvellemt de la Loi de 1590 à 1718, p. 145.) Il vivait encore en 1667.

1739. — M. Ed.-Frçois de Fléchin à cause de sa terre de Leulinnes. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes.)

Vers 1748. — Comte de Croix, seigneur de Cormettes, Zudausques, Leuline, mentionné ainsi dans des Rapports de la seigneurie de la Jumelle. (Biblioth. Soc. Ant. Mor.)

1775-1780. — Dame Marie-Margte de Martiny, dame de Tilques... Leulines. (Arch. de l'auteur, no 53 et Registres de Catholicité de la paroisse Ste Aldegonde.)

Autres mentions :

1619. — Le sr René de Baronaige et Antoinette de Bourgoigne vendent à Lamoral de Lattre les fiefs de la Brique d'Or et de Leulinne, situés à Mentque-Nortbécourt et Leulinghem.

1659, 1er sept. — Louise de Lattre, fille de Lamoral et sœur de Jean-Baptiste, a donné les fiefs de la Brique d'Or et de Leulinne à son petit-neveu Philippe Guilluy, petit-fils de Marie-Anne de Lattre, fille de Jean-Baptiste et épouse de Jean Rogier, et dont la fille avait épousé André Guilluy, Conseiller au Conseil d'Artois.
(Arch. de famille de l'auteur.)

LEULINGHEM

Actuellement commune du Canton de Lumbres, seigneurie mouvant du Bailliage de Saint-Omer.

1219. — Wicard de Nortbécourt, assisté de Mahaut de Bayenghem, sa femme, donnent en gage à Gilles, 7e abbé de St Augustin-les-Thérouanne, une part de la dîme de Leulinghem. (Chronologie des abbés de St-Augustin-lez-Thérouanne. Bull. Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai, 8, 1906, p. 186.)

XVe siècle. — Jean de Ste Aldegonde, seigneur de Cléty, vend la seigneurie de Leulinghem à Jacques de Surenne (*lisez* de le Desurene) qui en fit acte de relief en 1436 à la sénéchaussée de Saint-Omer. (Goethals : Miroir des Notabilités Nobiliaires, II, p. 606.)

1474. — Dame Marie Desverne (de le Desverne), vefve de feu messre Guy de Ghystelles, pour le fief nommé *Leulinghem :* un Combattant à pied. (Bull. S.A.M. 3, p. 172.)

1495. — Jean, sr d'Ongnies, mary de dle Marie de Ghistelles, fille de de Marie de Desvrene, sa mère, pour le fief de Leullinghem, venant de lad. dame, sa mère.

Digitized by Google

1524. — Andrieu d'Ongnies, fils de Jean, pour le fief de Leulinghem qui se comprend en 40 mesures de terre.

1556. — Philippe d'Ognies .. fief de Leulinghem, près Etrehem, venu d'Andrieu d'Ognies, son oncle.

1585. — Marguerite d'Oignies, fille de Philippe... fiefs de Leulinghem-lez-Etrehem et le fief de Craye à Zudausque. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Item, tient ledit seigneur (Philippe de Mérode), comte de Medelbourcq, le fief et seigneurie de Lœulingem-lez-Estrehem, à 10 livres par. de relief... se comprend en 40 mesures de terre à labeur, y comprins sept mesures de rietz et en rente d'argent, bled, d'oublies, avoine, chapons, etc. (à cause de dame Margte d'Oignies, sa mère, fille et hér. de messire Phles d'Oignies.)
(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer AB, XII, 5, fo 100 ro.)

1721, 14 déc. — Dlle Marie-Cécile Caron, fille émancipée par son procureur, Louis-Jos. Caron, licentié en médecine, tuteur d'Ant.-Fr.-Jos. Caron, mineur, demt à Saint-Omer, iceux héritiers du sr Philippe Caron et de Marie-Philippine Cordonnier... terre et seigneurie de Leulinghem-Estrehem, seigneurie vicomtière comprenant 40 mesures de terres à labour, rentes div. etc... lequel fief appartient à Phil.-Domin. Caron, sieur de Leulinghem, avocat au Parlement, au sieur Louis-Joseph Caron, licencié en médecine, au sieur Antne-Franç.-Joseph et à demlle Marie-Cécille Caron, enfans de Philippe Caron et dlle Cordonnier, par leur testament conjonctif du 4 nov. 1710, où ils ont réservé au fils aîné les droits honorifiques... led. fief provenant des seigneurs prince et princesse d'Isenghien par achat qu'en ont fait les père et mère desd. Caron le 12 nov. 1700. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

1739. Louis-Joseph Caron, licencié en médecine, pour sa seigneurie de Leulinghem-les-Etrehem.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 14.)

1765, 1er mai. — Maximilien-Louis-Joseph de Pan, éc. sr de Wisque et de Leulinghem-Estrehem...: pour la seigneurie de Leulinghem, qu'il tient par acquisition de Louis-Adrien-Emmanuel Caron, avocat en Parlement, par contrat du 7 mars 1763. (Arch. du Nord. C. 237.)

1781. — Ch.-Frçois-Joseph de Fléchin, seigneur de Leulinghem. (Arch. de l'auteur, no 82.)

Il y eut une autre seigneurie à Leulinghem, tenue de l'abbaye de Saint-Bertin, d'où les possesseurs tirèrent également le titre de seigneurs de Leulinghem.

Digitized by Google

La dévolution de cette seigneurie suivit exactement celle qui a été donnée plus haut (p. 282) pour la seigneurie d'Etrehem et nous voyons même, en 1760, cette mention du Registre des Vingtièmes de Leulinghem :

Pierre-Fr.-Joseph Gaillart, éc. sr de Blairville, seigneur *principal*. La seigneurie (compris le produit de deux fiefs qui s'étendent tant au territoire de Quelmes qu'en celui de Setques) est estimée d'un revenu de 130 l. 10 s.

Or, cette qualité de seigneur principal de Leulinghem, qui entraînait celle de fondateur de la paroisse, fut contestée par M. Maximilien-Louis-Joseph de Pan. Le procès qu'il suscita contre M. P.-Fr. Gaillart donna lieu à des rédactions de mémoires, dont celui produit par M. de Pan a été imprimé [1] et est conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer (Imprimés, no 10797, t. V, no 1). Ce précis nous documente bien sur les prétentions des deux plaideurs. M. Gaillart semble à la vérité établir pour ses auteurs une possession d'état de seigneur de la paroisse, qui se prouve par l'existence 1o d'une verrière ornée des armes de ses prédécesseurs (d'Ocoche, Averoult, Ausque, de Delft) qui garnissait l'église de Leulinghem avant 1633 [2] ; 2o d'une inscription sur pierre, en la même église, relatant une fondation faite en 1510 (n. st. 1511) [3] par Walleran d'Ococh, éc. sr d'Estrehem et Lœullinghem, *fondateur de l'église dudit Lœullinghem ;* enfin, 3o par l'inscription de la cloche [4] où figure, en 1680, comme parrain, Philippe-Albert de Bersacque, *fondateur de l'église.*

Or, M. de Pan, par son procureur, s'attache à réfuter ces prétentions ; il revendique, pour ses auteurs, la primauté et le titre, de toute ancienneté, de seigneur principal et fondateur de Leulinghem. Tandis que sa seigneurie relève directement du souverain à cause du château de Saint-Omer, celle de M. Gaillart ne relève que de l'abbaye de Saint-Bertin ; *elle n'est qu'une extension du fief d'Etrehem* dont elle n'a jamais été séparée, elle est « enclavée dans le village de Leullinghem », mais reste toute distincte de la seigneurie même du village. Il n'y avait là, en réalité, qu'une seigneurie d'*Etrehem en Leulinghem.* Il reste donc que c'est par des usurpations successives que les auteurs de M. Gaillart ont pris dans l'église et le village une importance qui devait aboutir à

1. « Précis pour M. L.-Joseph de Pan, écuyer, seigneur de Wisques, de Leullinghem et autres lieux, demandeur et défendeur.... contre P.-J.-F. Gaillart, écuyer, seigneur de Blairville et du fief dit d'Etrehem en Etrehem, défendeur et demandeur. » Pièce in-4o de 28 p. Saint-Omer, Boubers, 1769.

2. V. *Epigraphie du Canton de Lumbres*, p. 398.

3. *Ibid.* p. 397.

4. *Ibid.* p. 396.

Digitized by Google

rendre vraisemblable leur prétention d'être les principaux seigneurs de Leulinghem. Mais ni l'inscription de 1510 ni celle de la cloche ne suffisent pour justifier cette prétention, car elles ne sont pas à un endroit réservé exclusivement au seigneur de la paroisse.

Quant à la verrière armoriée qu'une attestation notariée dit avoir été placée derrière le chœur, c'est-à-dire à la place de la maîtresse verrière, on se trouve en face d'une assertion erronée, car ce n'est pas à la principale fenêtre qu'elle était placée, mais à celle du côté sud, c'est-à-dire du côté de l'Epître; de plus elle a été enlevée en 1633 et n'a pas été remise depuis, ce qui aurait été fait si les auteurs de M. de Pan n'y avaient pas mis opposition.

Tels étaient les arguments qui ont été produits de part et d'autre. Il n'y eut pas, à notre connaissance, de solution à ce procès. Comme cela arrivait souvent, la procédure traîna en longueur; la Révolution survint et trancha brutalement la question.

A vrai dire, la thèse de M. de Pan était la plus vraisemblable. La seigneurie de Leulinghem s'est trouvée du seizième au dix-huitième siècle en la possession de seigneurs qui n'y résidaient pas et dont les Baillis n'ont pas défendu assez énergiquement les intérêts contre les empiètements des seigneurs d'Etrehem qui y résidaient et entreprirent de confisquer à leur profit les droits honorifiques des seigneurs de Leulinghem.

Fiefs à Leulinghem : Arquingout, Belcoustre, Bonvoisin, Cohen, Craye, Cromsart, Dincrofetes, Oignies, Ordre, Picquendal, Promsart, (Premesart), Rambure, S[t] Maurice[1].

LHOIR, L'HOIR

ou *Loir*, seigneurie à Eperlecques.

1389. — Eperlecques... Jean le Chevalier qui tenoit une mesure de terre de l'oir de le Vieuville.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Jacques, seigneur de Briebant (*sic* pour Vroilant), pour le fief nommé le Loir d'Esperlecques, tenu de

1. L'analyse d'un acte de 1551, donnée par M. de Rosny dans le tome 4, p. 234, du Bulletin Soc. Ant. Mor, parle d'une saisie à *Leulinghem* d'une terre appartenant à Nicolas de Calonne, fils de Jehan, s[r] de *Loullinghen*. Cet acte où il est question des deux localités homonymes prête à confusion. Ainsi que M. de Rosny l'a dit lui-même dans ses Recherches Généalogiques au mot *Leulinghen*, les de Calonne étaient seigneurs de Leulinghen, près Marquise, seigneurie tenue d'Hermelinghem. D'autre part, la saisie est faite devant le lieut[t] du Bailli de Saint-Omer, donc la terre devait bien être située à *Leulinghem*, Bailliage de Saint-Omer.

Digitized by Google

Monsgr. le duc de Bourgne, à cause du chastel d'Esperlecques. (Bull. S. A. M. III, p. 179 et Arch. du Nord. B. 16700, 112 vo.)

1484, 23 mai. — Vente de la seigneurie de l'Hoir d'Eperlecques par Jacques, seigneur de Vroyland, à David de Wissocq [1]. (Mém. judic. pour Casimir d'Egmont-Pignatelly contre le sr Phil.-Henri le Roy du Prey (1771), p. 55.)

Marie de Wissocq, fille de David, ép. Antoine d'Audenfort.

David d'Audenfort, sr de Tatinghem, etc... L'Hoir, ép. Antte de Wissocq, fille de Nicolas et de Jeanne d'Eule.

(Ms. 891 Biblioth. Saint-Omer, I, p. 529.)

1512. — David d'Audenfort, seigneur de Loyr d'Esperlecques, Coiselin, Lavoir et Parquet de Zudquerque.

(Cartul. Chartr. du V. Ste Aldegde. Ed. J. de Pas, no 705.)

XVIe siècle. — François (*alias* Antoine) d'Audenfort, sr de L'Hoir, ép. Barbe de la Fosse.

François d'Audenfort, sieur d'Audinthun, l'Hoir, fils de François et de Barbe de la Fosse, décédé le 16 nov. 1561, ép. Barbe de Rebecque, dame du Coustre.

Anne d'Audenfort, dame d'Audinthun, l'Hoir, ép. Antne de Berghes, sr de Boieffles.

Jeanne de Berghes, dame de Boieffles, Audinthun, l'Hoir, ép. Louis de Créquy, sieur du Vrolant.

(Biblioth. Saint-Omer, ms. 891. Généalogies de Lens et d'Audenfort.)

1682. — Balthazar-Joseph de Croy, marquis de Molembais, à cause de dame Marie-Phil.-Anne de Créquy, son épouse.

1727. — Eugène-Joseph Caucheteur, esc. seigneur du pays de Langle, demeurant à Saint-Omer, a acheté de messre Guill.-Franç. de Croy, abbé commendataire de Sainte Larme, marquis de Molembais, par contr. du 2 janv. 1727, quatre terres et seigneuries au village d'Eperlecques. 1o L'Hoir d'Esperlecque qui est fonsière et vicomtière, etc... (Mémre judiciaire imprimé S. L. N. D. Biblioth. de Saint-Omer. « Mélanges. Pièces judiciaires. Affaires entre particuliers », no 10797, T. I.)

1760. — L'héritier féodal du sr Ch.-François Deschamps de l'Escade possède audit village (Eperlecques) quatre fiefs seigneuriaux nommés les seigneuries de Lhoir, Westrove, Northoucq, Oosthoucq et Coiselin, consistant en censives, non compris les rentes foncières en grains que l'abbaye de Licques a droit de recevoir de plusieurs tenanciers cottiers de lade seigneurie de L'Hoir cy-après déclarée(s) par donation ou abandon d'icelle(s) faite à leur proffit par un ancien seigneur de L'Hoir et les

1. 3e fils de Nicole et de Jacqueline de Ste Aldegonde.

Digitized by Google

rentes foncières en argent que les PP. Chartreux ont droit de recevoir de la même seigneurie par la même libéralité.
Revenu : 349 l. 5 s. (20es d'Eperlecques.)

1778. — Philippe-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de L'Hoir d'Eperlecques, de Coiselin, de Nordhout, Oostoucq et de Northout-Westrove, conseiller du Roi au Bailliage de Saint-Omer. (Cf. Dard : Bibliogr. Histor. de l'arrondissement de Saint-Omer, no 1148.)

L'HOIRE

Fief à Ecques.

Vers 1750. — ... « demi mesure en seigneurie de *L'Hoire*, listant vers soleil à la prioré de St André. . . . . 16 quartiers 18 vgs, vers soleil à Cauchy, listant vers soleil à la seigneurie de L'Hoire, about. d'amont au chemin de Crecque... » (Déclaration de terres à Ecques appartenant à M. Hubert Martel, vers 1750, art. 28 et 15. Arch. de M. C. Legrand.)

LIANNE

Fief à Rodelinghem.

1684. — Jacques-Franç. Lecaffette, bailli royal et maire perpétuel d'Ardres, mari de L.-Fr. de Roubion, héritière de mre Pierre Ampleman, héritier de Jean de *Lianne :* icelle, tant en son nom qu'au nom de Margte Ampleman, vve de Pierre Cuvelier, esc. sr de la Garenne... fief de Liannes, situé à Rodelinghem.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

Commt XVIIIe siècle. — Jean-Bte Canin, seigneur de Wissocq et en partie de Berthem, héritier de Fr. Canin, acquéreur de Claude Lecafette, sr de Lianne, fils de dlle Louise-Franç. de Roubion. (Rapport du fief de Crezecques de 1784. Arch. Natles Reg. Q1 906, fo 5.)

1784. — Antne-Jos. de Charnacé, éc. sr de Lianne, lieutt-colonel d'infanterie. (Arch. Natles Q1 906, fo 19 ro.)

1789. — Ant.-Jos. de Roghes, sr de Combremont, Héricourt, *Lianne*. (Ibid. R. Q1 906.)

LICQUES

(Vicomté de) *alias* Cauchy.

V. **Cauchy.**

Digitized by Google

LIENNE

Fief au faubourg du Haut-Pont à Saint-Omer.

1736, 19 octobre. — Pierre-Joseph Grune, par succession de son père Pierre, tient le fief de Lienne, au faubourg du Haut-Pont, s'étendant sur onze mesures de terre.
(Dénombrement de la seigneurie de Clarques. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

LIÈRES

Fief à Mametz, au hameau de Marthes.

1560. — Partition des terres, dixmes et fiefs de l'évesché de Thérouanne... A l'évesque du roy catholique demeureront les fiefs qui s'ensuivent, tenans et mouvans de lad. salle Episcopale.
... Le fief séant à Marthes, nommé le fief de Lières, à Antne Réant. (A. Miræus et Foppens : *Diplomatica Belgica*, t. IV, p. 666.)

1768. — Maximilien-Joseph Legrand, sr de Lières, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer.
(Mém. S.A.M. 25, p. 307.)

LIGNE

Cette seigneurie comprenait : 1° un fief de 36 mesures de terres sur Roquetoire ; 2° des droits féodaux, rentes et « autres redevances lez la ville de Saint-Omer comme au « Nart, le village de *Serques*, Moulle, Houlle et Esperlec- « que, circumvoisins audict Saint-Omer.... [1] »

1389. — Robert de Liestes achète le fief de Lignes de dlle de Lignes, vve de Guilbert de Lescore.

1423. — Jean de Fontaines, dit Boulet, à cause de dlle Françse de Liestes, sa fe, sœur de Robert de Liestes, pour le quint de la seigneurie de Lignes.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1447. — Robert de Fontaines, seigneur de Lignes, fils de Jean, dit Boulet.
(Ms. 891 Biblioth. St-Omer. Généal. du Mez.)

Jusqu'en 1493. — Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes. La seigneurie fut ensuite vendue à M. de le Becque qui la laissa par héritage à Etienne de Lespinoy, décédé en 1550, père de Charles de Lespinoy, membre du Conseil de Flandre à Gand. Le fils de ce dernier la vendit à M. Robert Normand, seigneur de Serques.

1. Arch. de St-Omer. Registre mentionné plus loin à l'année 1680.

Digitized by Google

Milieu XVIIe siècle. — Mlle d'Achicourt, fille de M. de Lignes (Le Normand), dernièrement vesve du sr Casquet. (Arch. du Nord. B. 16318. Ch. 26.)

Après lui, son fils, Louis le Normand.
Dlle Jeanne le Normand, sœur de Louis.

Vers 1680. — Floris de Walleux succéda à la précédente comme cousin issu de germain. (Cf. Arch. du Nord. B. 16709. — Arch. de Saint-Omer : Registre et terrier des manoirs, terres, etc... mouvans de la seigneurie de Lignes en 1684.)

1683. — François d'Aix, esc. seigneur de la Motte, Ligne : fief et seigneurie de Ligne à Roquestoire, à lui eschue par trépas de Floris de Walleux, vivant esc. sr dud. Lignes, consistant en 36 mesures de terre, avec une place commune pour y tenir les plaids, nommée la haulte Ligne. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

1732, 21 juin. — Phil.-Alexandre de Marcotte, terre et seigneurie de Ligne. (Ibid.)

1765, 28 août. — Reine-Elizabeth Descamps, veuve de Phil.-Alex. Marcotte, au nom de Reine-Alexandrine-Louise, sa fille mineure. (Ibid.)

Celle-ci épousa, le 21 nov. 1768, Louis-Franç.-Ant,-Jos. Jolly de la Viéville.

V. les fiefs : Milfaux, Sobruicq.

LIGNON

Fief à Brêmes.

1747, 20 oct. — Les seigneur et dame de St Martin ont acquis, par contrat du 20 oct. 1747, le fief de Lignon à Brêmes, des héritiers maternels de Nicolas-Jacques Fontaine de Noyelles, fils de Nicolas, acquéreur, le 26 mai 1716, de Jean-Baptiste Flahaut, sr de la Houssoye, qui a servi aveu le 22 avril 1716, comme héritier de M. Jacques Leleu, fils de Pierre, acquéreur de Jacques Prévost, fils Antoine (1635), représentant Houdart de Renty, sr du Lignon, de Rochebaron. (Terrier de la Baronnie de Balinghem, art. 29. Arch. du château de St Martin en Louches.)

LILLETTE

Fief sur Mazinghem et Molinghem.

XVe siècle. — Dame Bonne de Lens, fief nommé Lillette, scitué en la paroisse de Mollinguehem. (Arch. du Nord. B. 16319).

1572. — Georges Willeron, fils et hér. de feu Guill. Willeron, bourgeois apoticquaire demt en ceste ville et cité de St Omer, reconnaît sur tous ses biens et héritages

Digitized by Google

la somme de 17 l. 15 s. de rente, au profit de dame Marie Willeron, jadis femme de Jehan de Penin deffunct, en son vivt esc. procureur de l'empereur à Aire et présentement femme de Jehan de Lilette, esc. sr *dud. lieu.*

(Gros de Saint-Omer. Reconnaissances.)

Vers 1660. — Lillette. — M. Desmazières, au lieu de Wallerand Obert, par avant Allart de Thiennes, seigneur de Rebecque, Wicle, Lombise. (Ibid. B. 16318.)

1698, 22 avril. — Franç.-Jos. Humetz, demt à Aire, fief de Lillette à Masinghem, paroisse de Molenghem, acheté, avec Barbe Le Grand, sa fe, du sr Louis de Ratas, Capne d'Infrie au régimt royal de Monferat et damlle Maximilienne-Antoinette-Obert de Lillette, sa femme, tenu du château d'Aire. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1716, 18 sept. — Pierre-Jos. Humetz, pbre chanoine à Aire, fief de Lillette, situé à Mazinghem, manoir amasé et édifices sur 2 mesures de prés et terres. (Ibid.)

Marie-Barbe-Josèphe Humetz, dame de Lillette, ép. Nic.-Jos.-Alexis Le Sergeant, éc. sr du Plouich en Fressin.

1760. — P.-J. Le Sergeant du Plouich... seigneurie de Lillette, consistant en censives d'un revenu de 9 livres.

(20es Masinghem.)

LILLETTE

en Pipemont.

1761. — Franç-Edouard-Joach. L'Hoste, héritier de son frère Joseph-Edouard, fils d'Edouard-Fr. seigneur de Willeman et de Marie de Fléchin, vit ériger en marquisat la terre et seigneurie de Willeman par lettres-patentes d'octobre 1761, avec réunion des fiefs de Tangry, *Lillette en Pipemont* et Saint-Léger en Blangy. (Arch. du P.-de-C. 2e registre aux commissions, fo 490 vo.)

LILLETTE

sur Quernes (Régale de Thérouanne).

1584. — Philippe de Lespinoy, lors de son mariage avec Antoinette de Genevières, apporte « le fief et seigneurie de Lillette, séant à Quernes... »

(Arch. de Beaulaincourt, p. 498.)

1719. — Fief de Lillette, au village de Quernes, proche la ville d'Aire, mouvant de la seigneurie de Rond, venant de Philippe le Noir, archidiacre de l'église de Thérouanne, qui estoit aussi seigneur de Lescoire, chancellier de la Toison d'Or. (Ms. 890 de la Biblioth. de Saint-Omer : Terrier des seigneuries de Lépinoy en Blaringhem et autres.)

Digitized by Google

LIMOSIN

(Maison du) à Saint-Omer, située au coin ouest des rues de Saint-Bertin et du Poirier, et dont les celliers ont été inféodés depuis une époque reculée. L'immeuble actuel a conservé de belles caves des XIIIe et XIVe siècles, et, dans une partie du sous-sol, plus ancienne, ont été mis à jour, il y a peu d'années, des restes d'arcatures romanes.

1417. — Tassart d'Averhout pour un fief des afforages des Celiers de la maison du Limosin, rue Saint-Bertin.

1418. — Le même vend à Melchior Speutte la franchise du forage du Celier....

1468. — Les abbesse et religieuses de Ste Claire... fief consistant en celiers du Limosin.

1480. — Guillme de le Nœufrue, pour fief consistant en un cellier sous la maison du Limosin acheté aux religieuses de Ste Claire.

1504. — Sire Pierre de le Nœfverue, fils Guillme.

1532. — Jean de Morcamp... droits de la maison par lui vendue à Antne de Fretin, sr de Quemberghe, qui l'a vendue à la dame de La Credule *(sic)*, vve de mess. Henry van Boxele.

1534. — Franç. d'Audenfort, esc. sr d'Audenthun, pour un fief consistant en la franchise des celliers de sa maison en la rue Saint-Bertin, venue de Franç. son père.

1563. — Wallerand de Croix, pour l'achat fait aux avoués de l'enfant de Franç. d'Audenfort, sr d'Audenthun.

1595. — Wallerand de Croix, fils Wallerand.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Rolland de Croix, esc. sr de la Mauvardrie, mayeur de la ville de Saint-Omer, mary et bail de damle Adrienne de Croix, fille de deff. Wallerand de Croix, sr de Waru, tante et hérne féodalle de deffuncte dame Marie de Torse et de damlle Claude de Croix, tient un fief quy se comprend en la franchise des afforaiges des Celiers de la maison du Limozin, séant en la rue de Saint-Bertin au lez nort, faisant le coing de la rue du Poirier, et tenant à l'héritage, Flour Blancq, led. fief devt 10 l. par. de relief, etc... duquel fief en at esté donné rapport par ledt Rolland de Croix le XIIe du mois d'aoûst 1628.
(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, fo 85 vo.)

1689. — Le sr Conseiller Vandolre pour le fief du Celier du Limozin. (Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de St-O., pièce des Arch. du château de Wisques, actuellement Prieuré St Paul O. S. B.)

Digitized by Google

1731, 9 déc. — Dame Marie-Guislaine de Pietra Santa, épouse séparée quant aux biens d'Eugène-Franç. de Béthune, sr d'Hesdigneul, fief dit la Franchise, consistant dans les afforages des Celiers de la maison du Limosin, séante en la rue de Saint-Bertin au lez nort, faisant le coing de la rue du Poirier... lad. maison succédée à lad. de dame Adrienne-Thérèse-Eléonore de Noyelles, comtesse de Marles, sa mère, décédée le 21 juin 1696.

1765, 23 avril. — Dlle Antoinette-Eug.-Jos. de Béthune, veuve de Louis-Alb.-Franç.-Joseph de Houchin... franchise du cellier de la maison du Limousin... qui lui venait par acquisition du 14 octobre 1762, à Arras, du seigneur de Béthune, son frère, héritier de dame M.-G. de Pietra Sancta, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

LINDE (LE)

Fief à Helfaut, tenu de la seigneurie de Bientques, et compris dans la seigneurie même d'Helfaut.

1473. — Antne d'Averhoud, esc. tient en fief de Monsr de Cohen, à cause de sa seigneurie de Biequenes, le fief de le Linde qui se comprend en plusieurs rentes. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1708. — Aveu et dénombrement de la terre d'Helfaut par son Exce Ph.-Fr. prince de Rubempré, etc... comprenant plusieurs fiefs.... le premier desd. fiefs nommé la terre et seigneurie d'Helfaut; le second nommé le fief de le Linde, scitué aud. Helfaut; le troisième nommé le quint dud. fief de le Linde. (Terrier de Bientques et Pihem (1708) à M. H. Eloy [1].)

LINDEQUIN

Seigneurie à Saint-Martin-au-Laërt.

1542. — Le Chapitre de l'église de Saint-Omer consent à ce que ses seigneuries de Longardin et Lindequin soient comprises dans les limites de la Banlieue de Saint-Omer. (Mention extr. d'un arrêt du Grand Conseil de Malines : v. Mém. Soc. Ant. Mor. T. 13, p. 131 et T. 14, p. 214.)

N'est-il pas étonnant que ce soit la seule mention que l'on rencontre de cette dénomination ? Aussi suis-je porté à croire que le mot *Lindequin* désigne ici soit la seigneurie de Burques ou la Tour Blanche, soit celle de Lannoy, qui étaient seigneuries du Chapitre en cette paroisse. L'existence d'un tilleul à cet endroit aura peut-être été l'origine flamande du mot.

1. Actuellement à la Bibliothèque de Saint-Omer.

Digitized by Google

LIONNEL

Fief à Louches.

1784. — Louis Bomble, fils Jean... fief Lionnel.
(Aveu de la Baronnie de Crézecques, f° 15 r°, n° 22. Arch. Nat^les Reg. Q' 906.)

LISELE, LIZELE ou LIZELLE

(Quartier de) à Saint-Omer.

La seigneurie de Lisele entra dans la maison de Beaufort en 1635 par le mariage de Renom de Beauffort et Alexandrine de Massiette, dame de Lisele. (Hist. Généalog. de la Maison de Beauffort.)

On a vu au mot *Bourg* que la seigneurie de Lizele n'était qu'une partie de celle du *Bourg*. C'est donc à ce mot qu'il faut se reporter pour voir les dévolutions.

LISQUE

Fief à Rebergues.

Extrait d'un mémoire manuscrit du 18e siècle sur la seigneurie de Disques en Rebergues.. « On remarque qu'anciennement un seigneur de Lisque tenait de la seigneurie de Disque en Rebergue deux fiefs : le premier, actuellement nommé le fief de Guyon... le deuxième, le fief de Lisque, consiste en 45 mesures 50 verges de terres, situées à Rebergue, lesquelles terres ont passé à Guill^me, s^r de la Cauchie du Locquin, à cause de Jeanne de Lisque, son épouse, auxquelles a succédé Jeanne de la Cauchie, leur fille, etc... » v. la suite de la citation au mot *Guyon*.
(Comm^on de M. Le Cat du Bresty.)

LISQUE

(Vicomté de) ou *Licques, alias Cauchy*.

V. **Cauchy.**

LIVOSSART

sur Febvin-Palfart.

XIV^e siècle. — En vertu des lettres de Charles, Roi de France, les Religieux de Ham sont maintenus « au droict de justice haute, moienne et basse, en leur seigneurie de Livaussart », à l'encontre de la Comtesse de Saint-Pol.
(Chronique de l'Abbaye de Saint-Sauveur à Ham. Bull. S.A.M. p. 259.)

L'Abbaye de Clairmarais paraît également avoir eu une seigneurie en ce lieu :

Digitized by Google

1760. — Les Abbé et Religieux de Clairmarais pour un fief seigneurial situé sur les hameaux de Livossart, Palfart et Ramiéville. (20es Febvin-Palfart.)

LO

V. **Loo.**

LOBEL

Fief à Nortbécourt.

1543. — Michiel Brusset tient de mond. seigneur (de Tournehem) en fief de lad. chastellenie, la terre et seignourie de Lobel et ses appartenances aud. villaige de Nortboucoud, ouquel fief seigneurial de Lobel il a bailly, court et hommes, etc... (Arch. du Nord. B. 16733, no 144.)

1624. — V. la mention de l'article *Beaurepaire*, p. 57.

1685. — Fief de Lobel séant sous la paroisse de Nortbécourt, tenu du château de Tournehem. (Partage du 9 mars 1685 entre les héritiers de Marie de Grenet et de François de Gherbode qui l'avaient par moitié. Arch. du Gros de Saint-Omer, no 4.)

1739. — Ed.-Frçois de Fléchin, à cause de sa terre de Lobel. (Pr.-verbal Rédact. Cout. p. 10.)

1767. — A.-J. de Lattre, sr de Nortbécourt... fief de Lobel (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245), fief eschu par trépas de son frère germain, ainsi que la seigneurie de Beaurepaire, par acquisition du sr Fr.-Ed. de Fléchin.

1774. — Ph.-Louis du Chatel, seigneur de Nortbécourt, fils de Phil.-Fr. sr de Bertevelt et de Marie-Isab.-Marg. de Lattre, héritière d'A.-J. de Lattre, son oncle... seize fiefs dont la seigneurie de Lobel. (Ibid.)

LOBEL

(Seigneurie de) à Happe, Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Franç.-Phil. Le Josne, sr de Lobel, avocat en Parlemt demeurant à Saint-Omer, tient un fief nommé Lobel, au hameau d'Happe, relevant de la seigneurie de Campagne, s'étendant sur dix mesures et demie de terres. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234. Dénombrement de la terre de Campagne-les-Boulonnais, 26e fief.)

LOCQ (LE)

Fief au Widdebroucq.

Vers 1600. — Marie Widebien, fille de Jean, sr de la Jumelle, ép. Pierre Thieulaine, sr de le Locq.
(Docum. Généal. de M. V. de Noircarme.)

Digitized by Google

1722, 20 oct. — François du Fresne, par succession de Jean et de Jeanne Sauvage, ses p. et m... fief de le Locq, à Widdebroucq. Le gros du fief s'étend sur quatre mesures aud. lieu. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 194.)

1758, 25 février. — Jean-Fr. du Fresne tient du seigneur de Blessel un fief et noble tenement de le Locq, situé au hameau de Widdebroucq. (Ibid. C. 167.)

LOE

(Bois de le) en la banlieue de Saint-Omer.

V. **Loo.**

LOE

(Le) ou Bosquet de le Loe, à Quelmes et Zudausques.

1495. — Jean de Ste Audegonde, fils Nicolas, pour deux petits bosquets situés aud. Ausque, près Nortquelmes, l'un nommé le Lo.

1532. — Jean de Ste Aldegonde, sr de Nortquelmes... un fief consistant en deux bosquets, l'un nommé bosquet de le Loe. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1722, 1er juin. — Gertr.-Dominique Vandolre, de de la Jumelle, du Plouich, douairière de Georges-Jos. Deslions, seigneur de Feuchin, Zudausque, Noircarme, etc... ayant la garde noble de ses enfants... fief au village de Zudausque, tenu du château de Saint-Omer, nommé Bosquet de le Loe et le petit bocquet appelé bocquet d'Ausque... les deux tenus en un fief. (Arch. de St-O. Bur. Fin. C. 241.)

1761. — Le sr de Lattre de le Lot (*sic* pour Loe) possède en un fief de le *Lot (sic)* pris sur 44 mesures de terres labourables moyennant quatre biguets d'avoine de la mesure. (20es Quelmes.)

1787. — Marc de St Pierre,.. terre de la Loë en Quelmes. (Mém. S. A. M. t. 25, p. 71.)

— Jean-Gabriel-Constant Marc, chev. seigneur de Saint-Pierre (fils de Jean-Gabriel et de Jeanne-Constante-Frse-Julie de Goupilière), lieutenant-colonel de cavalerie, épousa à Saint-Omer (Saint-Sépulcre), en septembre 1781, dlle Alexandrine-Frse Descamps d'Inglebert, fille de feu Jean-Bte-Joseph, seigneur d'Inglebert, de la Wattine.

Or, ces deux dernières seigneuries sont à Quelmes et Quercamps, c'est donc vraisemblablement du chef de sa femme que Marc de St Pierre eut la terre de la Loë à Quelmes.

LŒULLINE

V. **Leulines.**

Digitized by Google

LOGHENELLE

ou *Haughenelle*. (V. ce mot.) Fief ou allengage sur Blaringhem.

1786. — Les héritiers de Pierre Delattre, vivant brasseur à Saint-Omer, tiennent noblement de moi à cause de mond. château (Elnes en Blaringhem) un fief assis en la paroisse de Blaringhem qui se cœuille sur plusieurs pièces de terre et manoir là où on a accoutume de prendre dîme tant de pourceaux comme d'agneaux, venant aud. Pierre Delattre par achat de Pierre Walleux, icellui par achat de Vedast de Poix, par avant Jean d'Offay, auparavant David d'Audenfort, fief portant droits de dîmes... savoir soixante-quinze mesures environ, appelé l'allengage Loghenelle, tenu du seigneur de Cohem et autres...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Dénombrement de la terre et seigneurie de Fauquembergues, f° 251 v°.)

LOHETRE

Fief à Bayenghem-les-Seninghem, tenu de la seigneurie de la Motte-Bayenghem par le seigneur lui-même.

1786. — ... Item autre fief (tenu de la seigneurie de la Motte) contenant demie mesure huit verges, nommé jadis Lohetre. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Dénombrem[t] de seigneurie de Fauquembergues, f° 125 r°.)

LOIR

à Eperlecques. V. **Lhoir.**

LOMBARS

Fief à Saint-Omer, consistant en rentes assises sur des maisons en la rue des Lombards (actuellement « des Conceptionnistes »).

1880. — Henry de le Court pour un fief séant en la ville de Saint-Omer en la rue appelée Lombardie, nommée le fief des Lombars. (Arch. du Nord. B. 16053.)

LOMBARSCŒURRE

ou *Lombarcœur, alias Long Bassecour,* fief à Tournehem, tenu du château de ce lieu.

1544. — Jehan Bertoul tient de mond. seigneur ung fief scitué aud. Tournehem, nommé le Lombarscœurre, conten. 20 mesures de terre à labeur.

(Arch. du Nord. B. 16733, f° 1 v°.)

Digitized by Google

1760, 4 janv. — J.-B. Aubert, notaire royal au Gouvernem[t] de Calais, veuf de Marie-Thérèse-Jos. de Ponthièvre de Berlaere, tuteur des héritiers d'icelle, pour fiefs du château de Tournehem échus par le décès d'icelle arrivé en 1754 :

... Item fief nommé le Long Bassecœur, situé sur la paroisse de Tournehem... 12 mes. 1/2 de terre à labeur.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

LOMBIZE

Fief à Aire.

1782. — Fief de Lombize ; aveu servi par Eugène-François-Henri Werbier de Chartres.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

LOMPREY

V. **Longpré.**

LONG BASSECOUR

V. **Lombarscœurre.**

LONGASTRE, LONGATTE

Fief et bois sur Heuringhem, qui tire son nom de la seigneurie et marquisat de Longastre à Ecoust-Saint-Mein, appartenant à la famille de Houchin, des seigneurs d'Heuringhem. Le fief suivit les dévolutions de la seigneurie d'Heuringhem. V. ce mot.

LONGHIGNOLLES, LONGUINŒULLES

à Mencas (régale de Thérouanne).

1405. — Fief Longhignolles, à Menkat, tenu du fief de Jean de Bléquin, chevalier, acquis par l'évêque de Thérouanne, Jean Tabari, de Hugues de Wandonne, écuyer, et d'Adam, son fils (*al.* Adam de Wandonne, dicto Floridas), consistant en prés et terres à labour d'une valeur de quatre livres par. environ. (Mém. S. A. M. 27, p. 144. Amortissement de biens délaissés par J. Tabari.)

Digitized by Google

LONG JARDIN

Fief à Saint-Martin-au-Laërt à l'endroit où s'élevait la croix Pèlerine qui existe encore, mutilée et un peu déplacée, et perpétue le souvenir d'un célèbre pas d'armes qui fut donné en ce lieu en 1449 [1].

1542. — Le Chapitre de Saint-Omer consentit que la banlieue de cette ville pût enclore, dans ses limites, les seigneuries de Longardin et de Lindequin qui lui appartenaient. (Mém. S. A. M. XIV, p. 214.)

Cette seigneurie était, bien entendu, autre que celle qui fait l'objet des citations ci-après :

1473. — Jacques Crayc tient ung fief qui se comprend en XI mesures gist lez le croix de Langardin.
(Arch. du Nord. B. 16700.)

Vers 1500. — Antoinette, fille de Martin de Wissocq et d'Isabelle de Rebecque, ép. Jean, dit le Borgne, de Gomer, sr du Longardin, capne du château de Saint-Omer, d'où Antoinette, dame du Longardin, qui ép. Pierre d'Ostrel, sr d'Ottingue et de Frelinghem. (Manuscrit 891 de la Bibliothèque de Saint-Omer. Généal. de Lens.)
— Dle Marie de le Cauchie, vefve de feu Claude d'Ostrel, sieur du Long Jardin. (Arch. du Nord. B. 16318, p. 29.)

1558 et 1560. — Anthne de Gomer, seigneur du Long Jardin. (Arch. Hospitalières de St-Omer : Inventaire, II, pp. 75 et 78.)

1613. — Gizo du Fay, sieur du Fresnoy et du Long Jardin lez la ville de Saint-Omer, tient un fief se consistant en 50 s. par. et deux chappons par an, sur trois quartiers de jardin séant au devant de la Croix Pèlerin du Long Jardin, estans lesd. trois quartiers de jardin au jardin de la maison et seigneurie du Long Jardin hors la porte Boulizienne.
A la suite de saisie ratifiée par le bailliage de Saint-Omer, le relief et les droits ont été payés « par messire Isembart de Houchin, chl. sr de Longastre, Heuringhem, au nom de Marie de Houchin qu'il eut de dame Antoinette de Lens, dicte de Rebecque... » (Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer, AB. XII, 5, fo 17 vo.)

François Le Sergeant, seigneur du Long Jardin, Lieutent de Mayeur de la ville de Saint-Omer, décédé le 20 avril 1681, âgé de 70 ans.

1. V. Albert d'Hermansart : *Tournois et Fêtes de chevalerie à Saint-Omer*. Saint-Omer, D'Homont, 1888.

Digitized by Google

Nicolas le Sergeant, fils du précédt, seigneur du Long Jardin, d'Hambre, conseiller au Bailliage de Saint-Omer, décédé le 8 juin 1690.

(Notes généal. communiq. par M. V. de Noircarme.)

Le fief est resté au dix-huitième siècle entre les mains des descendants de ce dernier.

LONGPRÉ, LONGPREY

Fief à Seninghem, tenu du château de ce lieu.

La famille de Longpré (ou Lomprey) est ancienne à Saint-Omer et occupa des charges importantes particulièrement au quinzième siècle. Aléaume de Longpré, éc. châtelain d'Eperlecques, est nommé bailli de Saint-Omer, Aire et Tournehem, par lettres de 1392 et 1404. (V. Mém. S.A.M. t. 25, pp. 265 et 280.) En 1475 (Ibid. p. 292) un Baudrain de Lomprey est Lieutenᵗ Général du Bailliage. Est-ce le même qui comparaît sur les listes des Membres de l'Echevinage jusqu'en 1488? Un autre Baudrain lui succède jusqu'en 1521. (Mém. S.A.M. 28, p. 322.) De même, un autre Alléaume de Lomprey est mayeur de Saint-Omer de 1460 à 1464. M. de Rosny cite encore d'autres personnages de ce nom. (Recherches Généalog. p. 882.)

Cette famille paraît avoir eu des fiefs dans la châtellenie de Saint-Omer, aussi peut-on se demander si ce n'est pas elle qui a donné son nom au fief de Seninghem ou réciproquement.

En tout cas, ce n'est que jusqu'en 1525 qu'on relève ce nom dans les charges du Bailliage et de l'Echevinage de Saint-Omer. Mais une mention antérieure de 1502 nous indique un J. du Quesnoy eomme possesseur du manoir de Longpré. A prendre cette mention à la lettre, il faudrait conclure que, déjà alors, les de Lomprey étaient étrangers au fief de Seninghem, si du moins, c'était celui-là qu'ils possédaient.

Quoi qu'il en soit, le fief passa encore en d'autres mains. Quelques notes sur sa dévolution au dix-huitième siècle me sont fournies par M. le Docteur Dutertre, de Boulogne, qui a recueilli des papiers provenant d'un descendant [1] des possesseurs de la seigneurie.

1. A Louis Delozière, fils d'Euphémie Vasseur et de Louis Delozière (de Crémarest), petit-fils de Jacques-François Vasseur et de dlle Petrel. Il manifesta de réels goûts littéraires et historiques, nourris par de nombreuses lectures, mais dont il ne put donner toute la mesure par suite de l'insuffisance de l'instruction qu'il avait reçue. Engagé au service militaire, il ne dépassa pas le grade de caporal au 9e de Ligne. C'est alors qu'il envoya au concours ouvert en 1853 par la Société des Antiquaires de la Morinie une « Notice historique sur le village et l'ancienne châtellenie d'Eperlecques », pour laquelle il

Digitized by Google

1502. — Jehan du Quesnoy, fils Oudart, à cause de mad. terre de Seninghem tient fief... primes ung lieu et manoir amasé contenant sept mesures ou environ nommé le Long pré, gisant aud. Seninghem, about. à la ruelle du Choquel. (Dénombr. du fief de Renty... Seninghem. Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 238 v°.)

1628, 28 mars. — Jacques du Quesnoy, s^r du Longpré, époux de Jacqueline de le Fosse.
(Gros de Saint-Omer. Liasse des Testaments.)

1712, 17 avril. — François Caron, s^r du Longpretz.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240. Dénombrement de la seigneurie de Seninghem.)
— N... Clément de Lomprey épouse la fille du précédent.
— Marie-Catherine, leur fille, épouse Charles-Philippe-Joseph Piquet (voir plus loin la mention de 1762).

reçut une « Mention honorable, à titre d'encouragement ». (V. Bull. S. A. M. T. I, 8^e livraison, pp. 114 et 117 et Mém. S. A. M. T. X, 1^re partie, pp. 34-35).

Ce travail a été publié en 1861 à Dunkerque (Typ. D'Hubert, rue Neuve, 44) avec un portrait de l'auteur, sous le titre : « *Histoire d'Eperlecques, par Louis Delozière*, Facteur de la Poste aux Lettres : » et, comme épigraphe : « Parvus ego parva in medium quæsita repono. » 53 pp. in-8.

M. de Laplane, dans son *Histoire d'Eperlecques* (Mém. S. A. M. T. 14), cite à plusieurs reprises ce volume.

De plus, partant avec son régiment pour la campagne de Crimée, Delozière écrivit son journal de voyage du 22 juin au 11 novembre 1855 sous le titre « Armée d'Orient. Mes Impressions de Voyage. Iénikalé. 1855 ». Ce journal devait être publié (V. l'*Indépendant* du 16 février 1856), mais il ne paraît pas avoir été donné suite à ce projet. Lors de la dispersion, en ces dernières années, des papiers et archives réunis par l'ex-caporal, le manuscrit est tombé, par le plus grand des hasards, entre les mains de l'auteur de ces lignes. C'est un petit cahier calligraphié avec soin, orné de croquis, d'images découpées (cet art de découper le papier en dessins variés est restée une occupation favorite de Delozière), et de souvenirs personnels. Malgré l'inexpérience du style et l'absence d'idées générales et de vues d'ensemble, on y trouve quelques détails qui ne sont pas dénués d'un certain intérêt.

Le caporal Delozière prit sa retraite à Eperlecques où il remplit les fonctions de facteur des Postes. Puis il s'installa comme cordonnier et, certes, dans son échoppe, dut souvent méditer la fable « le Savetier et le Financier ». En tout cas, en raison de la probité de sa vie et de ses aspirations élevées et peu communes dans une condition aussi modeste, l'ex-correspondant de la Société des Antiquaires de la Morinie mérite bien que son souvenir y soit conservé.

La notice qu'a recueillie M. le Docteur Dutertre sur la seigneurie

Digitized by Google

A la suite d'arrangements de famille et même de procès, Marie-Jacqueline Piquet, fille des précédents, et femme de Jean-François Vasseur, transmet le fief, à l'exclusion de ses deux frères, à son fils Jacques-François Vasseur, qui épouse Jeanne-Thérèse Petrel.

(Comm^on du Doct^r Dutertre.)

Dans ces mêmes papiers se trouve un rapport et dénombrement servi par « Jacques-François Vasseur, fermier laboureur et charron, dem^t au village d'Eperlecques, du fief seigneurial du Long prey en Seninghem, se consistant en la perception de différentes rentes foncières et droits seigneuriaux dus à cause de plusieurs corps de terre tenus de lad. seigneurie du Long prey et dont ledit Jacques-François Vasseur ignore actuellement la consistance... à dix liv. par. de relief. »

1782. — Le sieur Picquet du Lomprey, un fief nommé le fief du Lomprey... d'un revenu de 50 l. (20^es Seninghem.)

La mention suivante pourrait bien concerner un fief du même nom dont la situation exacte serait à déterminer.

1727, 25 janv. — Franç^s-Joseph de Hocq, seigneur de Long pré, demeurant à Eperlecques, et Marie Hochart, sa femme. (Vente de terres à Eperlecques passée dev^t Jean-Ch. Van Eechout et J.-B. Marle, notaires royaux à Saint-Omer. Comm^on de M. Le Cat du Bresty.)

de Long-Prey et ses possesseurs depuis le 18^e siècle est plutôt une histoire de la famille de l'auteur depuis cent ans. Ses ancêtres, qui se rattachent à la famille de Bersacques, jouissaient d'une certaine aisance et d'une réelle considération. Mais, avec la révolution, sont survenus des revers de fortune et une décadence matérielle (il dit « *déchéance* », mais le mot est aussi injuste qu'impropre) qui l'ont conduit à une humble condition ainsi qu'à l'instruction insuffisante qui l'a empêché d'en sortir. Malgré cela, il conserve avec orgueil le souvenir de ses ancêtres et surtout de sa seigneurie de Long Prey qui n'est plus qu'un souvenir, car les droits féodaux, en quoi elle consistait, ont été abolis : mais il continue à s'en prévaloir et à accoler aux noms de tous les siens et à sa signature les initiales d. L. P. (de Long Prey).

Le style continue à être un mélange de simplicité, de naïveté même et d'emphase : il débute par une citation poétique sur la belle nature et l'air imprégné de poésie : il termine ainsi (je cite en corrigeant les fautes d'orthographe).

« En comparant notre état passé avec le présent et en jetant les « yeux sur les meubles armoriés, je m'écrie :

« O néant des grandeurs humaines.

« Fait à Eperlecques le 14 juillet 1843

« par Delozière d(e) l(ong) p(rey). »

Digitized by Google

LONGUENESSE

Longuenesse, paroisse suburbaine de Saint-Omer, n'était pas, à proprement parler, le nom d'une seigneurie; mais son territoire était partagé, pour la Haute Justice et le patronat de l'Eglise, entre l'Echevinage de Saint-Omer, le seigneur de Sainte-Aldegonde dont le fief couvrait une partie de la plaine entre Wisques et Saint-Omer, « le Val de Ste Aldegonde », enfin l'abbaye de Saint-Bertin, qui y possédait une seigneurie avec le patronat de l'Eglise.

Il n'est donc pas étonnant que le titre de seigneur de Longuenesse ait pu être donné, soit au seigneur de Sainte-Aldegonde, soit à l'abbaye de Saint-Bertin.

1472. — Jeanne de Ste Aldegonde, de de Longuenesse. (Gœthals : Miroir Notabilités Nobiliaires. II, p. 607.)

— Jacqueline de Longuenesse, femme [1] de M. de Noircarmes et Wisques. (Fondation en l'église Saint-Denis. Note extr. des archives de l'Eglise.)

1531. — Jean de Ste Aldegonde, ch. seigneur de Nortquelmes... fief et seigneurie de Longuenesse.
(Lettres patentes du 12 sept. 1531.)

La seigneurie de Saint-Bertin s'appelait souvent *Hôtellerie de Longuenesse*.

1459, 24 sept. — Rapport d'un fief aux abbé et couvent de Saint-Bertin... « à cause de leur seignourie nommée l'ostellerie de Longhenesse ».
(Chartes de Saint-Bertin. Ed. Haigneré, no 3095.)

1515, 24 mars. — Citation semblable. (Ibid. no 3882.)

1760. — Abbé et Religieux de Saint-Bertin, propriétaires d'une seigneurie s'étendant en ce lieu de Longuenesse, Wisques et à l'environ, consistant en censives et en revenu de 240 l. et, en droits casuels, 30 l.
(20e s Longuenesse.)

Sur les prétentions de l'abbé de Saint-Bertin au titre de seigneur temporel de Longuenesse, voir, dans le tome 2 de l'*Histoire des Evêques de Saint-Omer*, par M. le chanoine Bled (Mém. S.A.M. 29, p. 46), le récit d'un curieux épisode, conflit entre l'abbé et l'évêque de Saint-Omer au sujet de la bénédiction d'une cloche de l'église.

Fiefs à Longuenesse : Escoufflans, Mont Yserin, Sainte-Aldegonde, Sainte-Croix, Sparconte, Table Ronde.

1. Je crois que c'est la même que la précédente et qu'au lieu de « femme », il faut lire « fille ».

Digitized by Google

LONGUINŒULLES

Fief à Mencas.

1405. — Le fief de Longuinœulles, acquis de Hugues de Wandonne, séant à Mainka. (Amortissement par Me Math. Regnault, évêque de Thérouanne, des biens... délaissés par le testament de Jean Tabari, évêque de Thérouanne, son prédécesseur, du 17 mai 1405. de Rosny, t. 4, p. 373 et Mém. S.A.M. 27, p. 114.)

V. plus haut **Longhignolles.**

LOO

Lo, Loe, alias Bois de Loe, Bos de le Lo, en le banlieue de le ville de Saint-Omer : lieu dit et bois entre Saint-Omer et Blendecques, au lieu actuellement dénommé la Malassise : fief tenu du château de Saint-Omer.

1128. — Guillaume de Lo souscrit la charte de commune concédée par Guillaume, Comte de Flandre.
(Arch. de St-O, AB. XIII. 1.)

1373. — Eustace d'Averhoud : pour le bois de Loo.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1394. — Le fief avait été confisqué sur Tassard d'Averhoud, banni pour meurtre : le Magistrat fit valoir les privilèges de la Ville de « non confiscation » invocables par ses bourgeois, et le duc de Bourgogne, par lettres du 3 mai 1394, ordonne main-levée. (Mém, S.A.M. XV, pp. 130, nº 139, et 277, XXII.)

1410. — Staes d'Averhout vend à Clay de Wissoc le bois de le Loe proche Saint-Omer.

1437. — Nicolas de Wissoc transporte le bois de Loe à Victor de Wissoc, son second fils.

1466. — Clay, fils de Victor de Wissoc.
(Arch. du Nord. B. 16033.)

1474. — Nicolas de Wissocq. (Bull. S.A.M. III, p. 173.)

1497. — Gomart de Wissocq, fils de Nicolas : le Lo, contenant 101 mesures de bois.

1511. — Philippe de Wissocq, fief du bois de le Loe, venu de Gommart, son frère.

1574. — Dlle Isabeau de Wissocq, sœur et héritière d'Adrienne, fille de Philippe, pour le fief du bois de le Loe, venu de sa sœur.

Digitized by Google

1588. — Philippe de Milleville, mari de d^e Jossine le Clerc, fille de Vincent et de d^le Marie de Wissocq : fief nommé bois de le Loe, qui fut à Philippe de Wissocq, venu d'Isabeau de Wissocq, sa tante.

1587. — Josse de Milleville, fils de Philippe.

1601. — Dame Jeanne d'Audenfort, dame de Flêtres fille d'Antoine et de Marie de Wissocq, pour fief du Bois de le Loe, qui fut à Philippe de Wissocq, fils Gomaere et, par avant, à David de Wissocq.

— Mess^re Jacques d'Inghem, chev. s^r de Kestregaet, mari de Barbe de Reverse, dame de Nouvion, pour la vente faite par led. s^r de Kestregaet à Pierre de Outshoorn, dit Vlaminck, du fief du bois de le Loe, contenant 101 mesures. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1614. — Pierre Van Houltshorn, dit de Vlamincq, et dam^le Marie Colombier, sa femme, tiennent un fief nommé le bois de Loe, se consistant en 101 mesures, tant en manoir amazé de maison, granges, colombier et aultres édifices, terres à labeur hors la porte du Brusle de ceste ville, listant nort à Guérard de Lens, s^r de Hautgreve et aultres; chingledicq zud et oest aux pastures et commune de cested. ville et, de west, au fief du Wolfet, appartenant au sieur de Flestres, etc...

En marge : Josse du Chigne, tutteur de l'enffant de feu Gilles Van Houtshorn, dict Flameng, at payé, le 17^e d'avril 1642, le relief et cambellaige.... (Reg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer : AB. XII, 5, f^o 36 r^o.)

1634. — Gilles Van Houdshorn, dit Vlaminc, pour donation du bois de le Loe. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1704. — Saisie, sur Ant.-Franç. Van Outshoorn, du fief nommé le Bois de Loo, *alias* la Malassise.
(Arch. Capitul. de Saint-Omer, G. 522.)

1789. — Ant^ne-Fr. Vanhoutsoorn, éc. s^r du Bois de le Loo. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1765, 4 nov. — Marie-Thér.-Jos. Waleyns, veuve de Ant.-Fr. Vanoutshorrn, tutrice de Reine-Louise-Fr^se-Jos. Vanoutsshoorn... Bois de le Loo.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1775, 24 nov. — Reine-Louise-Fr.-J. Van Outshoorn ép. en l'église de Tatinghem, Louis-Fr. de Behague-Montagne, cap^ne aide-major au Régiment provincial d'Artois. Leur fils, Phil.-Jos.-Michel, né à Tatinghem le 29 sept. 1777, comparaît avec deux de ses sœurs, en 1836, dans l'acte de vente fait à Madame de Folard, née Le Sergeant, de la ferme de la Malassise.

Digitized by Google

LOQUAIN

1754, 13 octobre. — Mariage à Saint-Sépulcre à Saint-Omer, de Joseph Delattre, esc. seigneur de Balques et de *Loquain*. (Registre de catholicité.)

Le mot *Loquain* est mis ici par erreur pour *Coquagne*. (V. **Coequagne.**)

LOQUIN ou HAUT-LOQUIN

Actuellement commune du canton de Lumbres.

La seigneurie passa entre les mêmes mains que celle de la *Cauchie de Loquin*. V. **Cauchie.**

LORDAPT

Anagramme du mot *Plat d'Or*, enseigne d'une auberge qui se trouvait sur la route de Saint-Omer à Ardres, sur le territoire d'Ardres. (V. Ranson : *Histoire d'Ardres*, p. 477.) Le nom est resté attaché à ce lieu dit.

1783-84. — Ch.-Hubert de S[t] Just du Lordapt. (Ibid.)

1789. — Ant[ne] de S[t] Just, éc. s[r] de Lordat, pour sa seigneurie de Brillempré. (Assemblée de la Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardres pour les Etats Généraux. de Rosny, p. 302.)

LORGNIER

Fief à Bonninghes-les-Ardres, tenu du château de Tournehem.

1760. 4 janv. — Jean-Bapt[e] Aubert, notaire royal au Gouvernement de Calais, veuf de Marie-Thérèse-Jos. de Ponthièvre de Berlaere, tuteur des héritiers d'icelle... fiefs du château de Tournehem échus auxd. enfants par le décès d'icelle mère en 1754... un fief nommé « Lorgnier », au village de Bonninghe, consistant en 8 l. 17 s. 11 d. 2 ob. de rente foncière sur 17 mesures de terre à Boninghe... fiefs échus à lad. Marie-Thérèse par le trépas de son frère Phil.-Eug.-Théodore de Ponthièvre de Berlaere.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

LOSTEBARNE

sur Louches. Pairie du comté de Guînes.

1480. — Antoine de Calœnne, fils Flour, fief de Lœdebarne, tenu du comté de Guisnes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1578, 15 juillet. — Isembart du Bosque, seigneur du Bois d'enneboult, Martigny, *Losebarne*. (Extr. d'un acte de vente d'un fief par l'église de Tournehem. Comm^on de M. l'abbé Cocquerez.)

1770, 15 déc. — Aveu des terres et seigneuries de Nielles, Lostebarne et la Cornuze, tenues de Sa Majté à cause du ch^eau d'Ardres par Pierre-Hubert Le Sart, chev. seigneur de Nielles, Lostebarne, La Cornue... les tenant de son frère aîné, Ch.-L. Le Sart de Prémont, décédé en 1755. (Arch. Nat^les Q^1 906.)

LOT

Fief de le *Lot* à Quelmes.

V. **Loe** (Le).

LOTTINGHEM

Fief à Rebecq.

1588, 18 mai. — Contr. de mar. d'Oudart de Lens de Rebecq avec Margte de Nédonchel. Le futur apporte en mariage, entre autres seigneuries, le fief de Lottinghem, tenu du sr de Lescot (? N'est-ce pas Lescoire ?)
(Comm^on de M. de la Charie, d'après le Chartrier de Beauvoir.)

1706, 26 octobre. — ... Terre listant au chemin de Cassel, tenue de Gillon-Othon de Lens, à cause de sa seigneurie de Lottinghem. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame. V. § 1. B. 7.)

1762. — M. le Comte de Lens, sénéchal de Blendecques, possède une seigneurie nommée Lottinghem.
(20^es Rebecq.)

1784. — Rapport servi par la supérieure de la maison du Jardin-Notre-Dame à M. de Lencquesaing, à cause de sa seigneurie de Lottinghem, s'étendant au dimage et terroir de Rebecque, proche de la Cauchie d'Ecques. (Arch. Hospit. de Saint-Omer. Jardin Notre-Dame. V. § 1. B. 7.)

1785, 26 nov. — Rapport et dénombrement servi par les Administrateurs de l'Hôpital Général à noble seigneur Louis-Dom.-Eust. de Lencquesaing, seigneur de Quiestède, Meplau, Rond, Laprée, Wichoquel, Sobruicq, Alloigne, La Porte Boulizienne, *Lottinghem*, du Marest, de Favier, La Bretaine, d'Amonville, etc..., etc...
(Ibid. Hôpital Général. IV. B. 8.)

Digitized by Google

LOTTINGHEM

Fief à Remilly-Wirquin, tenu de la seigneurie d'Upen.

1573. 7 octobre. — Loy Militis, sr d'Acquembronne, archidiacre de Saint-Omer, neveu de Loys le Bercquier, en son temps chanoine et Trésorier de Thérouanne, lequel avait légué viagèrement la seigneurie de Lottinghem et le fief de Wirquin à feue damlle Marie Hanon, et à Jehan et Catherine Bourgrave, ses enfants. (Transaction avec Jehan de Renty, sr de Bouyn, Upen, pour opérer retrait du fief de Wirquin. Arch. du Gros de St-Omer. Transaction no 10.)

1781. 12 sept. — Rapport et dénombrement du fief de Lottinghem, séant sur la rivière d'Ouve et Rumilly (Remilly), au lieu que l'on dit Wirquin, paroisse dud. Rumilly, par Madame Agnès-Charlotte Ballart d'Invilliers, en sa qualité de mère et tutrice des enfants qu'elle a retenus de son mariage avec Messre Albl-Gabriel-Valentin de Taviel, capitne au corps royal d'artillerie, seigneur de la terre et seigneurie d'Upen d'aval.

(Bull. S. A. M. T. XII, fasc. 237, p. 864.)

LOUCHES

Actuellement commune du canton d'Ardres. La seigneurie dépendait en partie de la baronnie de Balinghem, en partie de la seigneurie de Crésecques.

Les Archives du château de St Martin conservent deux significations avec procès-verbaux de constat, datées des 23 et 30 mai 1734, dressées par Notaires de la résidence de Guînes. Elles attestent qu'Antoine Donjon, éc. conseiller-secrétaire du Roi, Trésorier principal des fortifications d'Artois, en sa qualité de successeur, par voie d'acquisition, d'Antoine-Thomas Le Secq, ch. baron de Balinghem, seigneur de St Martin en Louches, a fait sommation respectivement aux curés de Balinghem et de Louches d'avoir à le laisser jouir des droits honorifiques dus et appartenant aux seigneurs fondateurs et hauts justiciers en ces églises, tels que place dans le chœur, présentation de l'eau bénite avec le goupillon, du pain bénit avant tous autres, recommandation aux prières publiques, encens, etc... Il lui a été répondu, d'une part, par le curé de Balinghem, qu'il ne connait pour patron et collateur de la cure que l'abbé d'Andres, et qu'au Roi seul, à cause de son domaine de Calais, appartiennent les droits honorifiques dans toute l'étendue de la paroisse ; d'autre part, par le curé de Louches, que le seigneur de Saint-Martin n'est que seigneur alternatif de l'église dudit Louches à l'encontre du sei-

Digitized by Google

gneur de Crésecques, qu'ils jouissent alternativement des droits honorifiques en l'église, à savoir, ledit seigneur de Crésecques, les années paires, et le seigneur de Saint-Martin, les années impaires, etc....

La même réquisition ayant été faite relativement aux autres droits seigneuriaux à exercer dans le village de Louches, il fut répondu que les deux seigneurs ci-dessus sont seigneurs en partie de la place publique, que les droits de moulin, four banal, garenne, minages (mesurage) n'existaient pas dans le village, que les habitants n'y sont aucunement assujettis, qu'il n'y a là ni foire, ni marché, et, par suite, aucun droit de tonlieu, de terrage ou champart [1].

On comprend donc que, dans ces conditions, on ne trouve pas de mentions de seigneurs de Louches; il n'y eut que des seigneurs de Saint-Martin-en-Louches, de Balinghem et de Crésecques.

Fiefs sur le territoire de Louches : Bailleul, Balinghem, Beaucourt, Bisvel, Blocq, Bouchard, Combremont, Cuve, Dumont, Ecueil, Havrelois, Haye (la), Hiet, Humel, Lionnel, Merle (le), Morin, Myente, Noyelles, Ophem, Papegeay, Parmentier, Phus, Quillart, Rond-Fossé, Rusquehem, Saint-Martin, Sept-Fontaines, Volga.

1. Peut-on ajouter que les droits du seigneur de Crésecques à se dire seigneur et fondateur de l'église de Louches sont consignés en une dédicace versifiée qui orne, avec la signature de Jean de Lobel, greffier du bailliage de la terre et baronnie de Crésecques, la première page d'un Registre du revenu de l'église de Louches, en 1646, conservé actuellement dans les Archives du château de Saint-Martin?

« A Monsieur, M. le Baron de Crezecques, Louches, Linchœul, etc...

Jadis ta Croix, marque du vray Chrestien
Du fœu divin de l'amour embrasée,
Ceste fabrique a fondé de son bien
Pour estre à Dieu sa demeure sacrée.
Et ton Aigle gemel de charité profonde
Pour la garder de l'iniure du pervers
Temps, des orages, des tempestes et des ondes,
De ses deux ailes l'a vestu et couvert. (a)
De ton domaine est ce sainct territoire,
Ce logement du ministre de Dieu,
Et la ruelle, pour y chanter sa gloire
En procession, qu'environne ce Lieu.
Et toy, Baron, sois doncq le protecteur
Du temporel de ce sainct Edifice :
Il te sera touiours à grand honneur
D'un tel debvoir en faire le bon office.

1646. L. Lobel. »

a. *Allusion aux armes d'Ardres.*

Digitized by Google

LUMBRES

Actuellement chef-lieu de canton, seigneurie tenue du Comté de Seninghem.

Avant le xv^e^ siècle, on trouve quelques noms de membres de l'ancienne famille de Lumbres, qui étaient seigneurs du lieu. Cette famille s'est perpétuée encore longtemps après, mais dans une branche qui ne possédait plus la seigneurie.

1188. Hugues de Lumbres. (V. Chronique d'Andres, pp. 798, 818.)

1219-1220. — Arnould de Lumbres. (Cf. Abbé Collet : Elnes, Lumbres et Wavrans à l'époque féodale, pp. 10, 15. Bull. Soc. Académ. Boulogne-sur-Mer.)

Eustache de Lumbres. (Ibid. p. 16.)

Vers 1420. — D^lle^ Marie de Caumesnil, d^e^ de Lumbres-les-Saint-Omer alliée à Georges du Chastelet.

1460. — Jacques du Chastelet, héritier de la terre de Lumbres-les-Saint-Omer. (de Rosny, p. 901.)

1474. — Jacques du Chastelet, pour seigneurie de Lumbres. (Bull. S.A.M. t. 3, p. 171.) Il épouse Jeanne de Conty. (Ibid. t. 12, p. 882.)

La seigneurie passa ensuite à la famille du Bois de Fiennes des seigneurs et Barons d'Elnes. (Voir : « Biographie chronologique des Barons et seigneurs d'Elnes depuis le xv^e^ siècle », par l'abbé Collet. Mém. Soc. Académ. Boulogne, tome 28.)

Le premier baron d'Elnes, Jean IV du Bois de Fiennes, vivait à la fin du 15^e^ et commt du 16^e^ s. ; il était fils de Jean et de Catherine de Caumesnil.

1501, 16 sept. — Jehan du Bois, chev. seigneur d'Esquerdes, etc... tient trois fiefs... un à Lumbres, et à cause d'icelui seigneur en partie dud. lieu de Lumbres. (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem. Ms. 574 biblioth. Valenciennes, f^o^ 216 r^o^.)

— Charles du Bois de Fiennes, demi-frère du précédent, eut, entre autres fils, Guislain de Fiennes qui devint amiral de France, et portait le titre de « comte de Lumbres ». (Abbé Collet, *op. cit.* p. 25.)

1563 (n. st. **1564**), **3 janvier.** — Guislain de Fiennes acquiert, par partage avec ses deux frères Eustache et Philippe, le « fief et noble tenement de Tencques et un autre fief nommé le fief et seigneurie de Lumbres ». (Acte passé au château d'Elnes. Comm^on^ de M. de la Charie d'après les Archives de la famille de Beaulaincourt.)

En 1568, on voit que la seigneurie de Lumbres fut un moment confisquée par Philippe II avec les autres sei-

Digitized by Google

gneuries voisines appartenant aux de Fiennes, à la suite de la participation de ceux-ci, et, en premier lieu, d'Eustache de Fiennes, au mouvement orangiste de la Réforme.

Guislain de Fiennes décéda vers 1620.

— Marc de Fiennes, fils du précédent, ép. en 1624 Madeleine d'Ongnies.

— Maximilien, deuxième fils de Marc, comte (*alias* baron) de Lumbres, deuxième mari de Jeanne-Catherine-Cécile de Guernonval. Il vivait en 1687, mourut en 1714.

— Maximilien-François, son fils aîné, comte de Lumbres, créé marquis de Fiennes, mourut en 1716.

— Charles-Maximilien, son fils, est dit également comte de Lumbres. Né à Lille en 1701, décédé le 20 février 1750.

(Cf. abbé Collet : *op. cit.*)

— Philippe-Marc et Marie-Philippine de Fiennes.

Et, après eux, la seigneurie suivit les mêmes dévolutions que celle d'Elnes. (V. p. 254.)

1739. — Pierre Saadelin, Cte de Fruges, seigneur de Lumbres en partie.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

1759. — Le Cte de Fruges, seigneur en partie de la paroisse, possède la seigneurie dud. lieu dont le revenu est de 296 l. 10 s. (20es Lumbres.)

Mais, ainsi que le disent les mentions données, les seigneurs ci-dessus, bien que portant le titre de seigneur, baron ou comte de Lumbres, n'en étaient seigneurs qu'en partie : et cette seigneurie était, en particulier, beaucoup moins importante que celle voisine d'Elnes. Il y eut une autre seigneurie « en partie de Lumbres » qui releva de la Sénéchaussée, puis du Bailliage de Saint-Omer, et que l'on connaît par les mentions suivantes :

1425. — Aléaume de Ste Aldegonde, seigneur de Cléty, acquit les fiefs de Campagne et Lumbres, mouvants de la sénéchaussée de Saint-Omer.

1593. — Jean du Val, sr de Brugnobois et de *Lumbres*, demt à Surques, allié en 1593 à Margte de Varron.

(de Rosny, p. 1062.)

1739. — Albert-Guislain, Cte de la Tour-Saint-Quentin, seigneur de Lumbres en partie.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1775, 23 nov. — Testament d'Albert-Fr.-Joseph-Guislain de la Tour-Saint-Quentin, comte de Seninghem, sr de Bléquin, Coulomby, Lumbres, Bayenghem, la Motte.

(Gros de St-O. Testaments, no 4.)

Voici encore d'autres mentions de seigneurs de Lumbres en partie :

1759. — M. le marquis de Beauffort possède en partie la seigneurie du lieu pour un revenu de 55 l. 18 s.

Digitized by Google

M. de Geneviers, seigneur de Samette, possède en partie la seigneurie du lieu. Revenu 60 l. 15 s. et droits seigneuriaux, 12 l. (20es Lumbres.)

Enfin une troisième seigneurie, et non la moins importante, était celle du *Personat* de Lumbres, qui comportait un certain droit de patronat sur l'église.

1502. — Baudin le Prévost, demt à Lumbres, tient dud. seigneur (Mgr. Ph. de Croy, comte de Porcian), à cause de sa terre et juridiction de Coulomby [1], en ung fief et hommaige, ung *personnaige (sic)* scitué en la ville de Lumbres, en la paroisse et église de nre redoubté seigneur... est assavoir : la droicte et juste moitié de l'ostelage de lad. église tant en oblacions, luminaires, noeupces, corps, relevées et autres entrant entre les quatre bornes de la chementière de Lumbres... item la juste moitié des menues dismes, comme pouchins, pourcelles et autres... item sur toute la terre qui fu Mahieu de Campaignes, nommée le dismeron, ay droit de prendre de garbes du cent... moictié de la dîme de may, tant en aigneaux comme en layne à l'encontre du curé dud. Lumbres., item une masure aussi grande qu'elle se comporte entre les quatre bornes about. à la cymentière dud. Lumbres et d'autre liste à le rivière qui fleue et descent de Samette à Lumbre. Item une aultre maison nommée le Campel, alist. au chemin qui va du Val de Lumbres à Nielles et aux héritaiges Enguerand de Lumbres. (Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, manuscrit 574 de la Biblioth. de Valenciennes, fo 249 ro.)

XVIIe siècle. — Guillme ou Guislain du Val, seigneur du Personat de Lumbres, épouse Catherine de la Tour.
(Bull. S.A.M. X, p. 56.)

1674. — Cathrine de la Tour, mère et tutrice de Philippe et Jeune, enfants de Guislain du Val, seigneur du Personat de Lumbres. (Arch. de l'auteur, no 47.)

1712, 17 avril. — ... Duquel fief et seigneurie de Coulomby (rapport servi par Anne-Isabelle de Coxie, comtesse de la Tour, douairière, tutrice d'Isabelle-Claire-Jos.-Guislaine, petite-fille et héritière de messire Julien-Joseph de la Tour-Saint-Quentin, etc... de la seigneurie de Seninghem, à cause de laquelle seigneurie lad. dame tient la terre et seigneurie de Coulomby) les héritiers du sieur Philippe du Val, éc. sr du Personnat... ont le fief du Per-

1. Ph. de Croy, comme seigneur de Seninghem, avait certaine haute juridiction sur Coulomby qui en dépendait. De plus, on a vu (p. 198) que le même Ph. de Croy avait, à Esquelbecque, une seigneurie de Coulomby d'où dérivaient certains droits seigneuriaux et de justice autour de Thérouanne.

Digitized by Google

sonnat s'étendant en la paroisse et église dud. Lumbres, consistant en la moitié de tous droits de personnat eschéant en lad. église de Lumbres tant en oblations, luminaire, nopces, corps retenuz et autres drois... situés entre les quatre bornes de la cimentière... item moitié des dîmes eschues en la paroisse dud. Lumbres comme cochons... item sur toute la terre et seigneurie de Campagne nommée le dîmeron ont lesd. héritiers du Val le droit de prendre deux fourches de dîmes, etc... (Arch. du Nord. Rapport de la terre de Seninghem. Bur. Fin. C. 240.)

1719. — Marie-Madeleine Devin, femme de J.-B. de Broucnousse (*alias* Boucquenousse), éc. seigneur du Personat de Lumbres.

(Epigr. du P.-de-C. Canton de Lumbres, p. 403.)

1752, 2 déc. — Dlle Marie-Charlotte de Broucnousse, dame du Personat de Lumbres, décédée célibataire, inhumée à Lumbres. (Ibid. p. 404.)

Fiefs à Lumbres: Berthelot, Bois du Fay, Bonne-Pomme, Brasson, Campaigne, Campaignette, Cloie, Colnucant, Cunchy, Escart, Hincquevaut, Mammez, Motte (la), Olin, Pondardenne, Rabaudière (la), Rahaulde (la), Ribrœux, Samettes, Sart, Sauvaige, Tencques, Val, Viesville, Wachin.

LUQUET

Ancien fief à Crecques.

1558. — A l'evesque du roy catholique demeureront les fiefs qui s'ensuivent tenans et mouvans de la salle épiscopale... Le fief du Luquet vers Creques au Chapitre de Thérouanne. (A. Miræus et Foppens : *Diplomatica Belgica*, IV, p. 666 : Partition des terres, dixmes et fiefs de l'évêché de Thérouanne.)

Voir dans l'ouvrage « Notice descriptive des méreaux trouvés à Thérouanne », par L. Deschamps de Pas, pp. 20 et sv. [1], des documents relatifs à la « bourse du Lucquet » destinée à alimenter des fondations émanées d'un chanoine de Thérouanne, Simon Luquet. Le fief dont il est question ici tirait donc son nom de cette fondation et devait faire partie des biens qui y étaient affectés.

LUSQUEL, LUSQUET

sur Waterdal (Seninghem.)

1568. — Vente de la Cense de Lusquel à Watredale à Robert Dausque, éc. sr de Floyecque, par Denis de Cocquempot et autres. (Arch. du Gros de St-O., Ventes, no 34.)

1. Bruxelles, 1871, extr. de la Revue de la Numismatique Belge, 5e série, t. III.

Digitized by Google

Claude d'Ausque, fils du précédent et de dᵉ Catherine d'Estiembecque. Claude d'Ausque, seigneur de Floyecques et de Lusquel, fut d'abord jésuite, puis chanoine de Tournai, et jouit d'une certaine réputation comme humaniste. (V. Bull. S.A.M. t. 3, livr. 57-58, p. 493 et Paquot : Mém. pour l'histoire littéraire des Pays-Bas, t. 2, p. 631.)

1678, 3 juin. — Noble damˡˡᵉ Marie-Félix de Wallehé, damˡˡᵉ de Lespinoy, Wavrin, du *Lusquet*, d'Acquembronne. (Rapport de la seigneurie de L'Espinoy à Bientques extr. d'un Terrier de Bientques apparᵗ à M. Eloy.)

1683, 5 juin. — Dˡˡᵉ Alexis de Bersacques, fille de Robert, reçoit de sa grand'mère maternelle Béatrice le Chevalier donation de la Cense de Lusquel à Watredale. (Notes généal. de Bersacques communiq. par M. V. de Noircarme.)

LUSSAN

à Surques.

1677. — Fief et terre de Lussan, maison située à Surques et terre louée 1200 livres, mouvante en fief des abbayes d'Andres et Licques : Claude-François Duplessier, seigneur d'Henneveux, du Mont-en-Bournonville et de Lussan, 1677 à 1718. (Minute Leriche, notʳᵉ de Desvres. Commᵉⁿ de M. Rodière.)

LUTUMIÈRE

en Bléquin et Lédinghem.

1689, 20 juin. — Pierre Maubailly pour le fief de la Luthonnière en Ledinghem. (Etat des assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de Saint-Omer pour frais de procédures criminelles. Arch. du Prieuré St-Paul de Wisques.)

1739. — Damˡᵉ Marie-Théodore Werbier, dame de Lutumière. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes, p. 13.)

1748. — Dˡˡᵉ Marie-Théodore Werbier, fille majeure... fief et noble tenemᵗ au village de Bléquin, nommé le fief de la Luthumière, tenu du roi à cause du château de Saint-Omer, consistant en seigneurie foncière et vicomtière sur plusieurs vassaux qui en relèvent. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 233.)

1779, 8 mai. — Eugène-Fr.-Henri Werbier de Chartres, seigneur de la Thumière *(sic)*, officier des mousquetaires de la garde ordʳᵉ du Roi, lieutᵗ-colonel à la suite de la cavalerie, demᵗ à Saint-Omer. (Ibid.)

1782, 5 déc. — Rapport par le même. (Biblioth. St-O. manuscrit 1101.)

Digitized by Google

LUWICQ

Fief à Herbelles.

1759. — Le sr Alexandre possède un fief nommé le fief du Luwicq, dont le revenu en censives est de quatre rasières de blé évaluées à 30 l. (20es Herbelles.)

1780. — Le sr Alexandre de Menka a la seigneurie du Luique *(sic)* à Herbelles. (100es Herbelles.)

MAINKA

V. **Menkas.**

MAISNIL, MAISNIL-BOUTRY

sur Lédinghem et Vaudringhem.

XVe siècle. — Catherine de Bernieulles, de de Bernieule, du Ménil et de Bléquin. (P. Anselme, IV, p. 403.)

— Michel Sublet, sr du Vivaret et du Mesnil-Boutry, ép. Catherine de Crespieul ; d'où :

— Guill. Sublet, sr du Vivarest et du Mesny-Boutry, ép. Marie de Frénelle (contr. 17 juillet 1530). D'où :

— Jacques Sublet, éc. sr de Vivarest et du Meny-Boutry, ép. (contr. du 12 janv. 1559) dle Lse de Ponthieu. D'où :

— Jean Sublet, éc. major au régt de Navarre, a testé le 2 avril 1622, ép. (p. c. du 18 juillet 1600) dle Barbe Wlart ; d'où : Louis Sublet, marié le 1er juin 1650 à dle Jeanne de Lengaigne. (Notes communiquées par M. Rodière.)

1789. — Damle Marie Sublet, dame du Maisnil en partie. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

Dle Marie *alias* Marguerite Sublet, dite damlle du Miny (c. à d. du Maisnil ou Ménil-Boutry), décédée sans alliance à Montreuil le 21 juillet 1754.

En même temps qu'elle, on trouve François Sublet, fils aîné de Louis et de dle de Lengaigne, épouser en 1695 Marthe Régnier, « de la ligne du glorieux St Hubert », et apporter en mariage « les fiefs et seigneuries de Vaudringhem, Mesnil-Boutry, situés au pays d'Artois, baill. de Saint-Omer... relevant du seigneur comte de Croui (Croy) à cause du château de Carlu *(sic* pour Curlu ?)

(Minute Martin, notaire à Montreuil.)

François II Sublet, fils des précédents, décéda le 30 août 1736. A sa mort, sa succession fut disputée entre sa nièce Mme Fougeroux, née du Broutel, et sa tante (sœur de François I Sublet et fille de Jeanne de Lengaigne), Anne Sublet, baptisée à Saint-Firmin de Montreuil le 9 nov. 1652, mariée à Jacques Prévost, receveur de la Maladrerie du Val de Montreuil, mort le 28 mars 1746. Waudringhem

Digitized by Google

et le Mesnil échurent à Mme Prévost dont la fille, Jeanne Prévost, ép. p. c. du 6 sept. 1738, Nicolas-Franç. Le Roy, chev. seigneur de Barde. Elle mourut le 12 juin 1782.

Il est à présumer que Waudringhem et le Maisnil-Boutry furent vendus nationalement sur les Le Roy de Barde, émigrés, comme le furent leur hôtel à Montreuil et leur terre de Fresnicourt. (Common de M. Rodière.)

MAISNIL-LES-DOHEM

V. **Dohem.**

MALADRERIE DE MAMETZ

V. **Mametz.**

MALADRIE ou MALADRERIE

(Fief de la) à Esquerdes, tenu de la seigneurie de Noircarme.

1633. — Obert Widoit tient un fief de la Maladrie à Esquerdes, contenant onze mesures. (Rapport à l'Evêque de Saint-Omer de la terre et baronnie de Noircarme avec laquelle sont présentement réunies les terres et seigneuries de Zudausques et Wisques, no 52. Communication de M. Violette de Noircarme.)

MALASSISE

Ce lieu dit entre Saint-Omer et Blendecques était autrefois occupé par le bois de *Loo*. V. ce mot.

MALENBERT

Fief à Delettes.

1714. — Antoine-Ignace Bertin du Neufpré, seigneur du Neufpré... Malenbert. Sa fille, Th.-Brig.-Célestine ép. en 1747 J.-A. Hémart. (Généalogie de la famille Hémart du Neufpré. Saint-Omer, D'Homont, 1898, pp. 12 et 18.)

1760. — M. du Nœufpré possède un fief seigneurial nommé le fief Malenbert. (20es Delettes.)

MALFIANCE, MALEFIANCE

Fief à Reclinghem, tenu de la seigneurie de la Riotte.

1418. — Malfiance du Saint-Crucifix, fief cité comme relevant de la seigneurie de Wandonne dans l'acte de vente de cette terre par Jehan de Wandonne à la dame de Créquy. (Cf. Dictionn. histor. du P.-de-C. St-Omer, III, pp. 112-113.)

Digitized by Google

XVIe siècle. — V. p. 195, au fief *Coulomby*, la première mention : Isabeau de Labroy, veuve d'Adrien Desmarquais, sr de Malfiance.

1568, 27 sept. — Acte passé « à la maison de Malfianche » par lequel Isabeau de Fulgère, fille et hérie de Jacques et de Bonne de Herlin, reconnaît devoir une rente dont est créancier Adrien Desmarkais, éc. sr de Malfianche.
(Gros de Saint-Omer. Reconnaissances.)

1637. — Gilles de Lières, seigneur de Malfiance.
(Mém. S.A.M. 22, p. 395.)

1728. — Malfiance au Comte de Saint-Venant.
(Bull. S.A.M. VI, p. 31.)

1739, 19 nov. — Dénombrement de la terre et seigneurie de la Rihotte, servi par Mess. Louis-Eugène-Louis de Béthune, chev. cte de Saint-Venant, vicomte de Lières, seigneur d'Auchel, etc... Malfiance... à lui échue par le trespas de Mess. Frçois-Eug.-Dom. de Béthune « qui l'avait succédé de Louis-Léopold de Béthune, son frère ; auparavant de Marie-Madel.-Gilles-Dominique de Lières, épouse de Mess. Adrien-François de Béthune, leur mère ; icelle sœur et hérie de h. et p. seigneur Jacques-Théodore de Lières, ch. cte de St Venant, Grand Bailli de Saint-Omer, et icelui, par succession de Mess. Gilles de Lières, ch. victe de Lières, son frère, et de h. et p. dame Marie-Catherine de la Tramerie, sa mère ». A cause de cette seigneurie ledit seigneur tient trois fiefs : le premier, nommé *Malfiance*, paroisse dud. Reclinghem, comprend 80 mesures, manoir amasé, donjon, etc... bâtiments, pâtures, bois listant vers soleil à la seigneurie de Vincly, et d'autre à la rivière du Lys. . . . . .
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu de la seigneurie de la Rihotte, inséré dans le Dénombrement du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 237 ro.)

1766, 22 avril. — Vente du fief de Malfiance, à Reclinghem, par Louis-Eug.-Ern. de Béthune, cte de St Venant, à Louis-Frçois-Jérôme Bon de Dion, sr de Wandonne, et Anne-Josèphe-Nicole de Preudhomme d'Ailly, son épouse.
(Gros d'Arras.)

1786. — Messire (nom laissé en blanc)[1] tient de moi (Ch.-Domin. de Crœser, seigneur d'Audinethun, Dennebrœucq) la terre et seigneurie de Rihotte aux terroirs et paroisses de Reclinghem et Dennebrœucq, dont trois fiefs sont tenus : le premier desquels se nomme Malfiance, paroisse de Reclinghem, lequel consiste en 8 mesures, manoirs amazés, maison, donjon... listant vers soleil à la seigneurie de Vinck, et d'autre sens à la rivière de Lys...

1. M. de Dion, dénommé dans la mention qui précède.

Digitized by Google

le second fief, nommé le camp au Wauguier. (V. ce mot, p. 134.)...

« Le troisième fief, nommé *Malfiance Pontin*, contient cent mesures, tant prés, pâtures que bois, tout en une pièce, listant au grand fief sus déclaré, vers mer à la rivière de Lys, d'un bout à la seigneurie de Belle-Fontaine, lequel étoit à 6 l. de relief et devoit à la seigneurie dud. Rihotte même service de plais que dessus. »

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 172 v°.)

MALFIANCE

à Lambres et Molinghem.

1633-1634. — Eugènes de Noyelles, comte de Marles, baron du Rossignol, seigneur de Bayencourt, La Clicqueterie, Malfiance, etc... (Arch. de Beaulaincourt, p. 912.)

1698, 12 janv. — Jean-Fr. de Vittry, s^r du Brœucq, Gamant, etc... fils de François... « noble tenement n^é fief de Malfiance, acquis par mon père par décret du s^r de Fournicourt, tenu du ch^eau d'Aire », consistant en 22 mesures ou environ de terre à labeur, au terroir et village de Lambres, au lieu dit les Werchos[1].

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

1733, 17 oct. — Phil.-Hypol. de Vitry, s^r de Hequerie, pour 3 fiefs : 1° du Perroy à Cohem ; 2° de Malfiance à Lambres. (Ibid. C. 87, p. 354.)

1760, 15 sept. — Le s^r de Vitry de Malfiance... fief Malfiance à Lambres et Molinghem. (Ibid.)

MALHOVE

Actuellement hameau d'Arques : seigneurie de la banlieue de Saint-Omer, tenue de l'abbaye de Saint-Bertin.

1485. — Jean de Saint-Pierre-Maisnil, dit Agrevain, s^r de Lescoire et de Diéval, et Aélis de Beaulieu, dame de Burnain, son épouse, vendent à l'abbaye de Saint-Bertin le fief de Malhove, sis à Arques, chargé d'une rente en leur faveur. (Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré, n^os 2763 et sv.)

1451, 12 avril. — Jehan de Lespault, dit Desre, éc. donne rapport aux religieux de S^t Bertin de six mesures qu'il tient d'eux en fief noble, par sa femme, Marguerite le Broc, séant à Malhove. (Ibid. n° 2959.)

1467, 27 juillet. — Jehan Lebrun, lieut. gén. du bailli d'Amiens en la prévôté de Montreuil, adjuge aux religieux

1. *Sic*, probablement pour Verchocq.

Digitized by Google

de Saint-Bertin, comme comtes et seigneurs d'Arques, la confiscation de la seigneurie de Malhove appartenant autrefois à dlle Anne le Brocq, femme de feu Martin de Beaufort, laquelle s'était donné la mort par pendaison.
(Ibid. 3231.)

1470, 23 février. — Arrêt de parlement cassant la sentence ci-dessus et adjugeant la confiscation de la seigneurie en question, en vertu de leurs droits de seigneurie sur la banlieue, aux mayeur et échevins de Saint-Omer, au nom de Jehan de Lespault et Marguerite le Brocq, son épouse, héritiers d'Anne le Brocq, qui s'était pendue.
(Arch. de St-O. Gros Registre parch. fos 118-122. Mém. S.A.M. XV, p. 180, no 266.)

1478. — Claude de Lespault tient ung fief nommé le Malove, tenu de MM. les abbé et religieux de Saint-Bertin.
(Arch. du Nord. B. 16700, fo 128 ro.)

XVIe et XVIIe siècles. — Guy de Willem, éc. seigneur de Malhove, laisse : 1o Antoinette, qui épousa Pierre Taffin, seigneur du Hocquet, et mourut en 1630 ; 2o Martin, seigneur de Malhove, vivant en 1599.
Nicolas de Willem, seigneur de Malhove après le précédent dont il n'est que cousin.
(Common de M. L. Taffin de Vézon.)

MALTRAYANT (Comté)

ou *Maultrayant* à Helfaut.

1708. — Les terres et seigneuries d'Helfaut, séant aud. lieu, au village de Blendecques et autres lieux, appartenant à Domin. prince de Rubempré... et qui, avant l'an 1433, étaient tenues par David d'Avroult en plusieurs fiefs, comprennent : 1o la terre et seigneurie d'Helfaut . . . . . 4o le Comté Maltrayant... audit Helfaut . . . . . 6o fief né le Grand Coutre, qui fut à Tassart Maltrayant.....
(Terrier de Bientques et Pihem à M. H. Eloy.)

MALVAUX (LE)

Fief à Blaringhem, tenu de la seigneurie de Cohem.

1751. — Le Chanoine Bard, de Saint-Omer, vend à Simon-Gabriel Lefebvre, en même temps que la seigneurie du Prey, un fief nommé le Malvaux, à Blaringhem : « Item, neuf quartiers de terres à labœur et bois tailly, nommé le Malvaux, tenus en fief de la seigneurie de Cohem, listant d'orient auxdits acquéreurs Flandres, d'occident au jardin de l'Eglise de Blaringhem, aboutans vers mer aux demlles Woillez, et, vers soleil, à Mlle Martel et autres. » (Common de M. P. Lefebvre du Prey.)

Digitized by Google

MAMETZ

Actuellement commune du canton d'Aire, seigneurie mouvant du château d'Aire, comprenant : 1° le fief de la Motte, château, basse-cour amazée, pont-levis, jardin; 2° les terres, rentes foncières féodales formant le gros du fief.

La première famille que l'on trouve titulaire de cette seigneurie est une famille de *Mamez* (ou *Mametz*) qui portait pour armes *trois chevrons échiquetés*. (Cf. Demay : *Sceaux de l'Artois*, nos 439, 1211.) « Ces Maumez ou Mametz étaient des Florent, bourgeois de Saint-Omer, qui avaient abandonné leur nom patronymique pour ne garder que celui de Mametz. »

(Communication de M. le Cte de Galametz.)

XIVe siècle. — Pierre, sr de Maumez.

Jacques de Maumez, son fils, chevalier, chambellan du duc de Bourgogne. (Bibl. nat. Trésor généal. de P. Villevieille, t. 57, fol. 84.)

Catherine de Mametz, fille de Jacques, relevée dans la citation suivante, paraît être la dernière du nom de cette famille qu'il ne faut pas confondre avec la famille picarde de Mametz (*alias* Mailly-Mametz) qui était seigneur de Mametz, près Albert (Somme)[1], et de Nielles-les-Thé-Thérouanne, et portait pour armes *d'argent à trois maillets de sable*, se rattachant à la famille de Mailly.

(Renseignements communiqués par M. Rodière d'après l'*Histoire de la Maison de Mailly*, de l'Abbé A. Ledru. Paris, 1893; t. I, pp. 149-152.)

Gauvain de la Vielville, sr de la Prée, Balque, Tirmande, capitaine et gouverneur d'Aire en 1425-1430, fils de Sohier, épouse Catherine, dame de Mametz, Anvin, fille unique de Jacques de Mametz et d'Isabelle de Rely, de de Watou.

— Philippe de la Viefville, sr de Mametz, Milan, Natoye, ép. Isabelle, fille naturelle d'Antoine, duc de Brabant.

1. Une autre confusion est à éviter avec le *Mametz* relevé dans la mention de 1623 de la p. 387 : « Messre Hector de Créquy, ch. seigneur de Houlle, *Mametz*, Frohem, demt aud. *Mametz*, pays de France... »

Or, ainsi que me le confirme M. Rodière, aucune généalogie de Créquy ne mentionne une seigneurie de Mametz entré les mains de cette famille. Mais, d'autre part, remarque judicieusement cet érudit correspondant, on trouve que cet Hector de Créquy reçut, dans le partage des biens de son père, Charles, une partie de la terre de *Miannay*, dans le Vimeu. Aussi je n'hésite pas à conclure, avec lui, qu'il faut rectifier la forme du mot, telle que l'a donnée le Registre des Fiefs de 1623, et lire « Miannay » au lieu de « Mametz ».

Digitized by Google

— Philippe, seigneur de Mamez, Marthe, Watou, Natoy, Tirmande, conseiller et chambellan de Philippe, roi d'Espagne, capne de Gravelines, puis gouverneur d'Artois, ép. Isabeau de Bourgogne, fille naturelle de Philippe de Bourgogne, duc de Brabant.

— Philippe de la V. seigneur de Mamez, Marthe, Watou, Nattoy, Anvin, décédé en 1525, ép. vers 1498 dlle Michelle d'Auxy-Monchaux.

— Jean de la V. seigneur de Mametz, ép. Frçoise de Nédonchel, d'où : *a)* Guislain de la V. décédé en 1580 sans alliance ; *b)* dle Florence, décédée en 1621, ép. en 1578 Jean d'Estourmel et lui apporte la seigneurie de Mametz ; *c)* Ch. de la V. seigneur du Nattoy, qui ép. Anne d'Audenfort.

— Robert d'Estourmel, seigneur de Mametz, baron de Doulieu, maréchal héréditaire de Flandre en 1604, ép. dle Margte de Noyelles-Marles, d'où :

— Isabelle-Claire d'Estourmel, de de Mametz, ép. vers 1633 Fr. de Récourt, châtelain héréditaire de Lens, décédé vers 1680, après s'être remarié en secondes noces avec Marie-Florence d'Estourmel, sœur de sa première femme, décédées toutes deux sans postérité.

(Arch. du Nord. B. 16318-320, fo 9. Fiefs tenus du château d'Aire : registre rédigé en 1660. V. aussi ibid. B. 16053.)

1604. — M. de Wendeville (Estourmel, seigneur de Wendeville), seigneur de Mametz.

(Arch. Hospit. de St-Omer. St-Jean II. E. 107.)

1729, 16 août. — Rapport des terres et seigneuries de Mametz et Marthes par messre Balth.-François de Jauche, chev. de Mastaing, fils et hér. de feu mess. Phil.-Eugène de Jauche, chev. de Mastaing, seigneur de Mametz, Marthes, etc... (Ibid. Bur. Fin. C. 186.)

1739. — Le Comte de Jausse, à cause de sa terre de Mametz. (Pr.-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1760. — Madame la Comtesse de Mastaing, marquise douairière de Deynse, dame de lad. paroisse, possède la seigneurie dud. lieu consistant en maison seigneuriale et censives d'un revenu de 503 l. 16 s. (20es Mametz.)

1775, 29 nov. — Balt.-Phil. Comte de Mérode, sr de Montfort, etc... fils aîné et hér. de Marie-Félix de Jauche, comtesse de Mastaing, douairière de Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe, comte de Mérode, marquis de Deynse, etc... lad. dame sœur et unique héritière de feu Balthazar-Frçois de Jauche de Mastaing, chev. seigneur de Mametz, Marthes, fils de Phil.-Eugène.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1780. — Baltazar-Philippe, comte de Mérode, de Montfort, du Saint-Empire, seigneur de Mametz, Marthes et autres lieux. (100es de Crecques et de Mametz.)

Digitized by Google

Fiefs sur Mametz : Aisné (l'), Ardre, Camp à le Barre, Crecques, Hamel, Marthes, Maubus, Mont Renault, Sauchoy, Vaudricamp.

MAMETZ (MALADRERIE DE)

à Mametz.

1729, 16 août. — Charles Demarthes, à cause de Thérèse Villain, sa femme, icelle par succession d'Eustache Saison, icelluy par acquisition de Jean Fartel, et, auparavant, maître Eustache Cloquier, tient sept quartiers de terre à labeur, y compris 3 quartiers de manoir amazé, présentement à usage d'hostellerie, où pend pour enseigne Mademoiselle de Mastaing, nommée la Maladrie de Mametz, séante aux Argilières, listant d'amont au chemin qui maine de Mametz à Blessy.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 186.)

MAMETZ

Fief à Campagne-Wardrecques.

1733, 17 déc. — Dénombrement par dlle Marie-Françse le Vasseur de Segardry, religieuse béguine à la Présentation N.-D. à Aire, du fief de Mametz, sis aux villages de Campagne et de Wardrecques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

1739. — Arrentement de Mametz en Campagne et Wardrecques, à Antne-Rob.-Josh de Bambecq.

(Pr.-verb. de Rédact. Coutumes, p. 13.)

1760. — Dlle de Bambecq pour un fief nommé arrentement de Mametz et de Fontaine. (20es Wardrecques.)

1762, 1er avril. — Dlle Marie-Louise le Vasseur de Fontaine, religieuse béguine à la Présentation d'Aire, fief à elle échu par la mort de dlle Marie-Frse le Vasseur de Segardry, sa sœur, vivante religieuse au même couvent, décédée le 21 avril 1751 ; icelle fille de feu Phil.-Robert, sr de Bambecque. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

1774, 28 juin. — Ch.-Frçois-Jos. le Vasseur, éc. sr de Bambecque-Mazinghem en partie, Villers, Garbecque, Commine, Ségarderie, Lacouture, etc... lieutt des maréchaux de France au château d'Aire... fief à lui échu par la mort de demlle Marie-Louise Le Vasseur de Fontaine, religieuse à la Présentation d'Aire, sa tante, décédée le 15 oct. 1772, auparavant dlle Marie-Françoise le Vasseur de Segarderie, sa sœur, venant de Robert-Jos.-Dominique, leur père, seigneur de Bambecque, à lui d'Anne-Marie d'Audenfort, veuve de Robert-François le Vasseur, éc. seigneur

Digitized by Google

dud. Bambecque, sa mère, à icelle de Lamoral d'Audenfort, seigneur de la Poterie, et de noble dame Marie de Lannoy, ses p. et m. (Ibid.)

1780. — M. Levasseur de Bambecque pour censives de deux fiefs nommés Fontaine et arrentement de Mametz en Wardrecques. (100es Wardrecques.)

MAMETZ ou MAMEZ

Fief sur Lumbres, tenu de la seigneurie de Lumbres.

1427. — Jean de Ste Aldegonde, fils de Denys et de damlle Marie de Samette, a transporté à Rasse de Ste Aldegonde, son fils, un fief nommé Mammez sur Lumbres.
(Arch. du Nord. B. 16053. — Goethals : Miroir des Notabil. nobiliaires, II, p. 604.)

Milieu XVe siècle. — Jeanne de Wissocq, dame de Mamez et d'Esteembecq, fille de Nicolas, sr de Nieurlet, mayeur de Saint-Omer, et de Jacqueline de Ste Aldegonde, apporte la seigneurie de Mametz à son mari Guichard Bournel, 3e fils de Hue, seigneur de Thiembronne, qui mourut en 1403 (Jacqueline de Ste Aldegonde était fille de David, seigneur de Quemberghe, et de Jacqueline de Rabodinghe, lequel David était frère de Jean et oncle de Rasse, cités dans la mention de 1427.)
— Jean Bournel, fils des précédents, seigneur de Boncourt, de Mamez, Mardicoigne et Rabodenghe, ép. Catherine de Sempy.
— Roland Bournel, seigneur de Boncourt, de Mamez, etc..., mort à Saint-Omer en juin 1537.
(Père Anselme, t. VIII, p. 154.)

1570. — Rapport servi par Loys le Chevalier, chanoine de l'église de Saint-Omer, du fief de Mammez, à lui échu par le trépas de Marie Le Petit, sa mère.
(Arch. de l'auteur, no 77.)

1629, 30 nov. — Contr. de m. de Wallerand de Delft, seigneur d'Estrehem-Leulinghem, avec dlle Béatrix le Chevalier, fille de feu Pierre le Chevalier, seigneur de Mamez, et de Marie d'Ausque. (Gros de Saint-Omer, no 96.)

MAMETZ

Fief à Zudausques, tenu de la seigneurie de Tencques en Lumbres.

1634, 11 nov. — Rapport de Jehan d'Aix, sr de Mametz, Gorguette, demt au village de Matringhem, au sr d'Esquerdes Guislain de Fiennes, d'un fief tenu dud. seigneur à cause de sa seigneurie de Tencques à Lumbres, nommé le fief viscomtier de Mametz, comprenant plusieurs manoirs et terres. (Arch. de l'auteur, no 4.)

Digitized by Google

1780, 6 nov. — Ch.-Eug. d'Aix, esc. par avant Philippe d'Aix, tient de moi (Marcq de Fiennes, seigneur d'Esquerdes) à cause de mad. seigneurie (de Tencques en Lumbres) un fief nommé le fief de Mamez.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 236.)

1739. — Charles d'Aix, seigneur de Mametz en Zudausque. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 8.)

La mention suivante ne semble pas concerner la même seigneurie :

1698, 31 mai. — François de Lehelle, seigneur de Mametz et Matringhem, lieut[t] général du comté de Saint-Pol. (Renseignem[t] extr. des papiers intéressant la famille de Lehelle, seigneurs de Mametz, Matringhem, d'Affroux et Visque. Arch. de M. G[ve] Garvey.)

MAMETZ

Fief à Saint-Martin-au-Laërt.

1761. — Le s[r] Liot de Walle possède la seigneurie de Mametz dont les censives sont d'un revenu de 50 s. et les dr. seigneuriaux d'un revenu de 20 s.

(20 [e] Saint-Martin-au-Laërt.)

MANECOVE

Forme donnée dans certains actes au mot *Monnecove*. V. **Monnecove.**

MANILIET

à Merck-Saint-Liévin.

1760. — Abbé et religieux de Saint-Jean-au-Mont, seigneurie de Maniliet, d'un revenu de 30 l. 5 s.

(20[es] Merck-St-Liévin et hameau d'Avroult.)

MAPPE (LE)

1646. — Jehan de Coppehem, s[r] de la Mappe, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer.

(Mém. Soc. Ant. Mor. XXV, p. 304.)

Ce nom de lieu m'est inconnu, aussi je hasarde l'hypothèse qu'il y a ici lecture défectueuse du mot *Le Nieppe* (v. *Nieppe*) dont ce personnage possédait la seigneurie.

MARAIS

V. **Maret.**

MARCHÉ

(Fief du) ou comté de Clarques. (Mém. S. A. M. IX. p. 147.) V. **Clarques,** p. 166.

Digitized by Google

MARDICKHOUCKE

à Saint-Folquin.

XVIII^e siècle. — Saint-Folquin. « Les héritiers de feu le s^r de Guernonval par succession du s^r de la Motte-Pardieu pour la terre et seigneurie de *Mardickoucke* se consistant en cent mesures de terre ou environ.

(Arch. du Nord. B. 16709. Etat des fiefs tenus du pays de Langle.)

MARÉCHAL

Fief à Lambres.

1759. — M. de Vitry pour les seigneuries du Brœucq et du Maréchal se consistant en censives et droits d'un revenu de 15 l. 12 s. 3 d. (20^es de Lambres-lez-Aire.)

MARECHEPERE

Fief à Moulle.

1550. — « Fief scitué en la paroiche de Moulle nommé le Marechepere contenant deux mesures et demi..... donné par Jehan du Hoquet à sa fille Marie dans son contrat de mariage du 1^er janvier 1550 avec Estevene Gaymay, bouchier, bourgeois dem^t à S^t Omer. » (Gros de Saint-Omer.)

MARET (LE)

Fief à Helfaut.

1743. — Rapport servi par Alexandre Hannedouche à Max.-Léop.-Jos. de Rubempré, comte d'Helfaut, d'un fief de trois mesures nommé le Maret, à Helfaut.

(Arch. de l'auteur, n° 3.)

MARETS, MARAIS (LES)

ou *les Marais d'Audruicq*, s'étendant sur Audruicq et les paroisses voisines.

1634. — « Messre Jean de Croy, chev. de l'ordre de la Toison d'Or, C^te de Solres, mary et bail de d^e Jeanne de Lalaing, fille de deff^t m^re Emmanuel de Lalaing et de d^e Anne de Croy, fille et héritière de feu de bonne mémoire Guill. de Croy, tient du chef de lad. feue dame Anne, sa mère, à son trespas marquise de Renty, les Maretz dicts d'Audruicq, scitués à l'environ des quatre paroisses dud. pays de Brédenarde que feu le bon duc Philippe, par ses lettres du XII de mars 1436 auroit donné, cédé et transporté au proffit de M^re Ant^ne, s^r de Croy et de Renty, pour

Digitized by Google

estre à perpétuité tenus et possédez par led. sr de Croy.... en un seul fief et hommage mouvant de son castel d'Audruicq, à x l par. de relief. » (Arch. du Nord. B. 16462, 1.)

1765, 1er août. — Phil.-Amable-Germain Dauchel, fils de Jacques-Joseph, fils de Bernardin, sert rapport de deux fiefs : 1o les *Marais;* 2o seigneurie de la Palme.

1785, 2 déc. — Même rapport par Phil.-Ant.-Jos.-César Dauchel. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 214.)

MARETZ (LE)

Fief à Thérouanne.

1589. — Magdne de La Potterye, damle de Ste Gertrude, Caillimont, Le Faulx, La Marque, vve de feu Anth. du Bois, esc. seigneur de Villers sur Authie, rappelle qu'elle a vendu autrefois son fief des Marestz en Tiembronne.
(Min. Not. Rue. Anal. 5831 des arch. de M. Rodière.)

1762. — «..... six quartiers ou environ de terre à labour scitués aud. Thérouanne, listant vers soleil au sieur du Neuffprey à cause de sa feue femme, vers mer à Jeanne-Bertine du Four, de bout d'amont à la seigneurie de l'Avouery et d'aval à la voyette de Nielle, tenus *en colterie de la seigneurie du Maretz appartenant à M. de Lanquesaing (sic) de la prey.....* seigneurie du Maretz qu'il (M. de Lencquesaing de la Prée) a audit Thérouanne.... »
(Extr. d'un acte de vente par Joseph-Augte Deschamps, sr de Pas, et consors, à Pierre-Joseph Dufour et Marie Tavernier, sa femme, passé le 9 août 1762 à Aire devant Jos. Collart et Pierre-Phil.-Jos. Deron, notaires royaux. (Communic. de M. Violette de Noircarme.)

MARETZ (LE)

Fief à Witternesse, tenu du château d'Aire.

1660. — Le sr Bannet, sr de Warnicamp, à cause de sa fe, au lieu de L. de Vitry, sr dud. Warnicamp, esc. au lieu de Jacques le Viesier, sr de Pippemont, à cause de dle le Volle, sa femme, fille de feu Robert, par avant Robinet le Volle, second fils de Robert, au lieu de Périn le Volle, fils aîné de Robert... le fief du Maretz, terroir de Wittrenes, comprenant des terres près la becque de Blessel et le bois de Beauroy. (Arch. du Nord. B. 16318, fo 148 vo.)

1682, 22 janv. — Jacques de la Beauvette, fils et hér. de Marie-Anne de Vitry, vivante femme de Regnier de la Bauvette, fille et hérte de Hugues de Vitry, fils de Louis, aussi escuier, icelui fils de Jean, pour un fief à Witternes, dit fief Desmaretz, s'étendant sur trente-sept mesures trois quartiers dé prés et maretz. (Ibid. Bur. Fin. C. 241.)

Digitized by Google

1709, 5 oct. — Jacques-Adrien de la Bauvette, esc. sr de Warnicamp, fils et hér. de dame Anne-Marie de Vitry, vivte fe de Regnier de la Bauvette, fille d'Hugues de Vitry, etc... fief tenu du château d'Aire nommé Démaret (*alias* du Maretz), au terroir de Witternes, valant 12 l. 19 s. 9 d. par. de rente et 2 chapons sur 37 mesures trois quartiers de pré et marais, séans en une pièce, etc... (Ibid. C. 191.)

1733, 24 déc. — Dame Dorothée-Philippine de la Bauvette, vve de Jacques-Adrien de la Bauvette, seigneur de Warnicamp, mère d'Adrien-Franç.-Joseph-Nicolas, dont le père est mort le 1er janv. 1733... le fief et seigneurie du Maretz, au village de Witternesse. (Ibid.)

MARIE-VOORT

Terre et seigneurie consistant en rentes foncières, manoirs et terres dans les paroisses de Recques, Polincove et Zutkerque, tenues de la seigneurie de Zeltun.

XVIe siècle. — Louis Dauchel, éc. seigneur de Picquehem, la Palme et Marievoorde.

— Robert Dauchel, son fils, ép. dle Isabelle de L'Apostolle.

— Roger-Bernardin d'Auchel (1649-1606), ép. de Marie Viellart.

— Jacques-Jos. d'Auchel (1692-1749), ép. Marie-Th. de Ponthièvre de Berlaere.

— Ph.-Amable-Germ. d'Auchel, éc. sr de la Palme, Mariewoord, des Marais (1717-1785), ép. Marie-L.-Antte de Houdan.

— Phil.-Antne-Jos.-César d'Auchel (1752-1837), célibataire.

1762. — M. d'Auchel, éc. seigneur de Marie-Voort, demt à Nortkerque, possède en lad. paroisse de Polincove ladte seigneurie de Marie-Voort, consistt en censives du revenu de 32 l. et drts seigneuriaux du revenu de 5 l.

(20es Polincove.)

MARIGNA

Fief à Affringues dénommé ainsi du nom de son propriétaire.

1759. — Monsr de Marinat possède en lad. paroisse et celle de Bayenghem un fief seigneurial nommé le fief Marinat *(sic)* dont l'importance sur la seule paroisse d'Affringhe est évaluée par an à 48 l. (20es Affringues.)

Digitized by Google

MARIN

à Wandonne.

1759. — Led. seigneur (M. de Septfontaines) possède dans l'étendue de la terre de Wandonne quatre fiefs seigneuriaux... le troisième, fief Marin... Les quatre consistant en revenus de 50 l. (20es Wandonne.)

MARIVAL

Hameau de Wismes, formant dépendance de la seigneurie de Wismes. (Cf. vente en 1608 de la seigneurie de Wismes. Arch. du château de Courset.)

Il y eut pourtant un fief de Marival, ainsi qu'en témoigne la mention suivante que me communique M. E. Platiau.

1543. — Le fief de Maryval situé à Wymes, appartenant à Jean Joli. (Arch. du Nord. B. 2438.)

MARLE

Fief à Hocquinghem.

1614. — Le sr Jean-Louis Delafollye, éc. sr de Marle.... partie du fief de Marle mouvant de la seigneurie d'Hocquinghem. (Extr. de mém. manuscr. sur titres relatifs à la seigneurie de Disques en Rebergues. Communication de M. Le Cat du Bresty.)

1782, 12 sept. — Le sr Antne De la Follye, esc. sr de Marle, ancien capne d'Infrie... fief de Marle consistant en un domaine, censives, rentes, bois et terre, sis à Hocquinghem, provenant de la succession d'Antoine, son père, fils d'Antoine, fils de Louis de la Follye, fils de Jean, fils de Job, représentant Jean de la Follye, fils de Jean, qui était au droit de Baugois de la Folly.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 236.)

MARLES

Seigneurie à Recques.

1564, 19 février. — Reconnaissance par Adolphe de Laune, esc. seigneur de Marles, fils de Wolphart.

(Gros de St-Omer, acte relevé par M. X. d'Argœuves.)

1608. — Jehan de Launc, décédé en 1608.

— Barbe de Laune, fille d'Adolphe, ép. Hugues de Hauwe.

1632. — Barbe Hauwe, ép, Pierre de Clercq (1632).

Digitized by Google

1680. — Hugues de Clercq.
— Eugène-Guill. de Clercq.
— Jean-Adolphe de Clercq, frère du précédt, décédé à Gand sans enfants vers 1710.
— Marie-Catherine Wackins, fille de dlle Margte Hauwe et cousine-germaine du précédent, ép. Ant.-Henry de Colsels, seigneur de Waminchove.
(Epigr. du Canton d'Ardres, pp. 273, 277, 278.)

1740, 28 nov. — Dlle Cécile Le Roux et les quatre enfants qu'elle eut d'Etienne Marcotte par achat qu'elle fit d'Antoine de Colsets, esc. sr de Marle et de dame Marie Walkins, son épouse, héritière de Jean-Adolphe le *(sic)* Clercq, frère et héritier de Eug.-Guill... seigneurie de Marle aud. Recque. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)
Il semble néanmoins que l'acquisition ci-dessus ne fut qu'un démembrement de la seigneurie, car on trouve encore des membres de la famille de Colsets dénommés seigneurs de Marles :

1760. — Jean-Adolphe de Colsels, esc. seigneur des fiefs de Marle, Millan, Coutre, Cabliau. (20rs Vroland.)

1772. — Marie-Frse de Colsels a renoncé à la succession du précédent. Ant.-Frois de Craene du Cheppu, héritier apparent unique, fut saisi par les créanciers.
Ch.-Jh Cte de Lichtervelde, seigneur de Laethem, a acheté la seigneurie des créanciers vers 1773.
(Epigr. d'Ardres, p. 278.)

MARLES

Seigneurie et juridiction à Thérouanne appartenant à l'Evêque de Thérouanne.

1414. — Pierre Wibart, prévost de Rév. Père en Dieu Mons. l'Evesque de Terewane de se jùridicion et seignourie que on dist de Marle.

1487, 22 janv. — Fouquet le May, prévost de l'Evêque pour la même juridiction. (Notes extr. par M. Alb. Legrand, ancien président de la S. A. M., d'un terrier de l'abbaye de Saint-Augustin-les-Thérouanne.)

1431, 7 août. — Acte de vente passé devant la justice de la seigneurie de Marles au terroir de Thérouanne.
(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, no 3318.)

1540. — Le « Fief de Marles » ou, à vrai dire, le chef-lieu du fief de Marles, est indiqué sous ce nom sur le plan de 1540 de « la Ville de Therouenne » conservé aux Archives du Pas-de-Calais et reproduit 1o dans le tome V du Bulletin de la Commission départementale du Pas-de-Calais (edid. J.-M. Richard) ; 2o dans le tome 28 (1895) du

Digitized by Google

Bull. histor. et philolog. du Ministère (edid. abbé Bled). Sur ce document, le fief de Marles est situé sur un terrain à l'est de la ville.

MARLIÈRE (LA)

Anciennement *La Sénéchaussée*. Fief relevant du château de Saint-Omer, comportant des droits seigneuriaux, justice vicomtière et rentes sur un certain nombre de maisons de la rue du Brule (rue d'Arras actuelle) « au lez west ».

La dénomination primitive de ce fief permet de poser la question de savoir si il ne constitue pas une survivance, la seule survivance que l'on rencontre de l'ancien office du sénéchal du châtelain que l'on rencontre à Saint-Omer avant le quatorzième siècle. L'office fut alors racheté par le prince, et, comme il arrive souvent, les droits utiles furent l'objet d'une inféodation, et il fut désormais connu sous le nom de ses premiers possesseurs.

Sur l'office du sénéchal à Saint Omer, cf. Giry : *Histoire de Saint-Omer*, pp. 111 et sv. et Bull. S.A.M. VI, pp. 461 et sv.

1320. — Pierre de la Marlière, bailli de Saint-Omer.

1308. — Franchois de la Marlière, fief tenu de la sénéchaussée, venant de Jean, son frère.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1408. — François de la Marlière, dit de Poix.
(Mém. S. A. M. IX, p. 141.)

1558. — Robert le Normand, fils aîné de Jean.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1565. — Rapport servi au Roi, à cause du château de Saint-Omer, du fief ci-dessus, par Robert le Norman, fils de Jean. (Imprimé dans le « Mémoire présenté à MM. les Mayeur, Echevins et Notables de la V. et Cité de St-Omer par Fr.-Phil. Lejosne, Greffier Tabellion de l'issue et du siège des Vierskaires de lad. Ville », p. 61. Saint-Omer, H.-F. Boubers, 1770.)

1623. — Dam^lle Jenne Normant, dam^le de Ligne, Hude, etc... sœur aisnée et hér^re féodalle de Louys Normand, tient de sa Ma^té deux fiefs : le premier nommé vulgairement le fief de la Marlière et, par cy-devant le fief de la Séneschaussée se comprendant en plusieurs maisons et héritages c'est ascavoir en touttes les maisons du lez west de la rue du Brusle en cested^te ville de S^t Omer au lez de l'Escotterie, à commencher la première et prochaine maison joindant du costé nort à lad^te Escotterie et consécutivement touttes les maisons sans nulles excepter en

Digitized by Google

allant au nouveau bollewercq et vers la dernière porte du Colof, jusques et comprins le lieu où soulloit estre assise la dern^re maison dud^t Colof, ayant par cy-devant appartenu à Antoine Barat, et l'autre lez de la rue à commencher à la maison du Quevalet d'or présentement occuppée par Ph^les de la Folie, et touttes les maisons, sans nulles réserver, en allant jusques et comprins la maison Jan Vandienst ou la maison de Chocquel, et par cy-devant appartenant à Eustace du Chocquel... sur touttes lesquelles maisons et héritages elle a droit de prendre et cœuillir chacun an 22 s. par. à payer le prochain dimenche après le S^t Michiel..... auquel fief et es mectes d'iceluy a justice et seigneurie fonsière et vicomtière... aman et eschevins... etc....

En marge : Le 22^e de febvrier 1643, Herman Esguy (?) sieur de Criminy, Lignes, etc... at payé le relief pour le fief au texte... *modo* le sieur Fr. Ogier, advocat au Conseil d'Artois et Conseiller du baillage de Saint-Omer, par achapt de dem^le Marie Normant...

(Reg. aux Fiefs de Val. Taffin. Arch. de St-Omer AB, XII, 5, f^o 84 r^o.)

1642. — Herman Aspin *(sic ?)* s^r de Criminy, fief de la Marlière venu à Marie Normand, sa femme, sœur et hér^re de Jeanne, fille de Robert. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1711, 24 déc. — Jos.-Fr. Ogier, lic. es dr. anc. esch. sert rapport du fief de la Marlière, dit de la Séneschaussée.

(Ibid. Bur. Fin. C. 239.)

1739. — Phil.-J. Ogier de Baubrel, tuteur des enf. mineurs du s^r Fr.-Jos. Ogier, sieur du Bray, son frère.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 10.)

1767, 14 août. — M.-Catherine Beugnies, veuve du s^r Fr.-Jos. Ogier, sert dénombrement du fief de la Marlière comme tutrice de ses enfants.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

Les mentions ci-après ne semblent pas se référer au même fief ; d'ailleurs elles ne peuvent trouver place dans la période (1410-1550) où les mentions précédemment relevées laissent une lacune.

1406. — Aubert de Wissoc, pour le fief de la Marlière qu'il a vendu à Jean d'Ardre. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVII^e siècle. — « Omer de Bersacques, esc. s^r de la Marlière, yceluy sieur de la Marlière, fils et hér. de François, viv^t esc. seigneur de la Marlière et de dame Marie-Cather. Dausques, etc... » (Bull. S. A. M. IV, pp. 506-507 : Terrier de la terre et seigneurie de Floyecques.)

Nous savons d'autre part que cet Omer de Bersacques épousa en 1629 Catherine Sennelart.

Digitized by Google

MARLOYS

Les Chartes de Saint-Bertin (Ed. Haigneré et Bled, nº 3169) citent, à la date du 11 juin 1464, un acte passé « devant la loi de la seigneurie de Marloys, près Thérouanne ». Il est probable que « Marloys » est ici une déformation de « Marles ». V. ce mot.

MARMITAINES (LES)

Fief à Marthes mouvant de la seigneurie de ce lieu.

1729, 16 août. — Les héritiers de Philippe le Borgne, et par avant Pierre le Borgne, tiennent un fief consistant en neuf quartiers de terre à labeur séant « es Marmitaines », listant à François de Rebreuve, au fief de Ch. Denis, au fief d'Antne Thirand, au chemin des Marmitaines.

M. Lambert Aux Enfans, pbre, curé de Berlin (Barlin) par succession de Frs Aux Enfans pour un autre fief consistant en trois quartiers de terre es Marmitaines.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 186. Rapp. et dén. de la seigneurie de Mametz-Marthes, fº 106.)

MARMOUCE (LA)

Fief à Fauquembergues.

1623. — Martin de Flandres tient aussy le fief de la Marmouce audit Faucquemberque à dix livres par. de relief, autant d'ayde et vingt sols de cambellaige.

(Reg. aux Fiefs, fº 96 rº. Arch. St-O. AB. XII, 5.)

MAROTTE

(Vicomté) ou de la *Marotte* à Audruicq.

1634. — Les enfants de feu Jacques Vernalde tiennent de sa Majté à cause de son chasteau d'Audruicq ung fief et noble tenement venant cy-devant de Jean Hieure (ou Hieuce), mary et bail de Jenne Stitte, consistant en une viscomté gisant en la paroisse d'Audruicq contenant 11 mesures et demie.... (près d'une rue dite « Eecarde-straete »).

En marge : « *modo* Mathieu Vernalle par succession ».

(Arch. du Nord. B. 16462, nº 8.)

1665. — Guill. Maillart (*alias* Baillart) pour terre et fief de 30 verges faisant partie de la viscomté Marotte à Audrewick. (Ibid. 16468.)

Digitized by Google

1696, 4 oct. — Mahieu Vernalde, laboureur... fief nᵉ la visconté Marotte, à moi escheu par la mort civile de Leurens Vernalde, mon cousin-germain, religieux de la Cⁱᵉ de Jésus, se consistant en onze mesures deux quartiers de terres à Audruicq. (Ibid. Bur. Fin. C. 212.)

1696. — Guill. Baillart, fils Jean, laboureur... fief de 30 verges de terre à Audruicq, esclissées du vicomté Marotte. (Ibid.)

1712, 30 avril. — Jean Vernalde, laboureur, demt à Nortquerque... vicomté de Marotte, venant de Mathieu, son père. (Ibid.)

1723, 1er juillet. — Même rapport par le même qui, ne sachant pas écrire, a apposé sa marque par une croix. (Ibid.)

1727, 23 avril, et 1732, 12 août. — Charles du Brœucq, greffier de la ville et banlieue d'Audruicq... fief du vicomté Marotte, tenu de sa Mté à cause du chᵉau d'Audruicq, acquis de Pierre Vernalde, frère de Jean, le 26 nov. 1726. (Ibid.)

1739. — Charles du Brœucq pour son fief de la Victé de la Marotte. (Pr.-v. de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1763, 11 nov. — Ch.-Zachary du Brœucq... Fief de la Vicomté Marotte. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

1783, 1er mars. — Louis-Gabriel Dubrœucq, fermier laboureur à Audruicq... fief nommé la Vicomté Marotte à lui échu par trépas de Ch. Zacharie, son oncle, décédé le 3 septembre dernier. (Ibid. C. 212.)

MARQUET (LE)

à Wittes.

1760. — Le sr du Fromont pour la seigneurie du Marquet... d'un revenu de 2 l. 4 s. (20es Wittes.)

MARQUETTE

Fief à Rebecq.

1441. — Philippe de la Viefville, sr de Mamez, fils de Gauvain, cinq fiefs, le 4e de Marquette, consistant en rentes assises sur la paroisse de Rebecque et Natoy, acquis de damlle Caterine de Mamez, vve demeurée de Baudrain de Pois. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Digitized by Google

MARTHES

sur Mametz, seigneurie tenue du château d'Aire.

La seigneurie de Marthes n'a pas cessé d'être entre les mêmes mains que celle de Mametz ; l'on pourra se référer exclusivement aux indications qui ont été données à l'article *Mametz*.

V. les fiefs : Bosquet, Estocquet, Lières.

MASTINE (LA)

ou *Mâtine*. Fief à Zutkerque.

1759. — Mgr le prince de Rubemprez est seigneur de la seigneurie de la Mastine. (20es Zutkerque.)
La seigneurie fut acquise ensuite par M. Lamoral de Draeck.

MATERLET

Fief tenu de la seigneurie de Rebergue.

1776, 15 avril. — M. Jean-François Decque, Docteur en médecine à Saint-Omer, à cause de demlle Thérèse Baude, dame de la Cloye, son épouse, fille de Jean Baude, seigneur de la Cloye, pour un fief tenu de la seigneurie de Rebergue, nommé le Materlet, contenant huit mesures.
(Arch. Nationales Q' 903.)

MATRINGHEM

Actuellement commune du canton de Fruges. Jusqu'en 1664, la seigneurie dépendait de la Régale et était mouvante de l'Avouerie de Thérouanne. Elle fut enclavée ensuite dans la Sénéchaussée de Saint-Pol.

1416. — Eustache (de) Neuville, seigneur de Matringhem. (Arch. du P.-de-C. Tables des Registres des Saisines du Bailliage de Saint-Omer.) Au seizième siècle, la famille Le Mor succéda par achat aux héritiers de la famille de Neufville. Après la mort, sans postérité, de Jean Le Mor et de sa sœur Denise, femme de Jean d'Aix, la seigneurie passa à la famille d'Aix. Au dix-huitième siècle, elle est entre les mains de membres de la famille de Nédonchel, dont Marie-Anne-Josèphe de Nédonchel, qui épousa, en 1765, François-Léonard-Bonaventure de Tramecourt.
V. sur ces dévolutions, l'*Epigraphie du Pas-de-Calais, Canton de Fruges*, pp. 74 et suiv.
D'autre part, l'*Epigraphie de Fauquembergues*, p. 156, publie l'inscription de la cloche de Reclinghem de 1754

Digitized by Google

qui indique Christian-Maximilien-Charles de Luxembourg de Thiennes... seigneur de Matringhem, Reclinghem, Dohem.

MATRINGHEM

Fief près de Mametz.

1698. — De le Helle, seigneurs de Mametz et Matringhem. (Papiers communiqués par M. Gustave Garvey.)

MAUBREUCQ

Moulin et prés sur Lumbres, près Bayenghem-les-Seninghem.

1279. — Elnard de Seninghem sert à l'abbé de S[t] Bertin hommage féodal de son moulin de Maubreucq « men moulin de Maubruoc, le contei, le fons et le tresfons... »
(Ch. de St-Bertin. Edit. Haigneré, n° 1198.)

1282. — Elenart de Seninghem notifie avoir racheté aux moines de Saint-Bertin, sous certaines conditions, son moulin de Maubreucq. (Ibid. n° 1230.)

1407, 9 juillet. — Jean de Wissoc, fils de Clay, héritier de Marie d'Averhout, sa mère, donne à l'abbaye de Saint-Bertin rapport et dénombrement d'un fief, « une pieche de prey, que on dist et nomme les prez de Maubreucq, gisans au dessous de Bainghem ». (Ibid. 2307.)

1466, 12 janv. — Ant[ne] d'Averhout, fils et héritier de Jacques, donne rapport d'un fief nommé les prés de Wailly, gisant à Maubreucq, en la paroisse de Lumbres.
(Ibid. n° 3193.)

XVI[e] siècle. — Antoine d'Averhoult, descendant du précédent, mort en 1582 et inhumé en l'église Saint-Denis à Saint-Omer, est dit seigneur de Helfault, Winnezeele, *Mambreucq*, sur son épitaphe, publiée par M. Rodière dans l'Epigraphie de l'arrondissement de Montreuil. (Canton d'Hesdin. Suppt, p. 36.)

MAUBUS

Fief et seigneurie à Mametz, tenue du château d'Aire.

XIV[e] siècle. — Robert de Lens, s[r] de Rebecque, Mazinghem, Maubus, ép. Jeanne de Molinghem, d'où :

1400. — Jean, s[r] de Rebecques, Mazinghem, Maubus, vivant vers 1400, ép. Béatrix de S[te] Aldegonde.
(Généal. de Lens. Biblioth. de St-Omer. Ms. 891.)

Digitized by Google

1440. — Jean le May, dit Agnieux, sr de Crémesnil, fief de Maubuich *(sic)* à Mametz, donné à Catherine de Lens, sa femme, par Robert, sieur de Rebecque, son père.

1453. — Robert de Sarcus (*sic* pour Saveuve), mary de Bonne le May, fille de Jean, dit Agneux.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

Vers 1478. — Robert de Saveuse, pour le fief de Maubus, deux combattants à pied. (Ibid. 16319.)

1500. — Frçois Deule (ou d'Eule), fils de dlle Adrienne de Sarcus *(sic)*, fe de Jean d'Eule, fief de Maubus.

1508. — Michel Gargan, hér. de Phil. d'Eule, fils de François... terre de Maubus.

1593. — Alexandre Feuton (*sic* pour Feutin).
(Ibid. 13848.)

1535, février. — Lettre de rémission pour Lancelot de Créquy, « povre homme » qui, dans une rixe à Rimboval, tua, en juin 1533, *Philippe d'Eule, sr de Maubus.*
(Arch. du Nord. B. 1746, fol. 48.)

1660. — M. Martin Van der Stichel, Conseiller-pensionnaire de la ville d'Ypres, au lieu de François Feutin, pbre, chanoine d'Ypres. Précédemment, dlle Alix de Hellefault, mère de Philippe Deine (*sic*, *alias* d'Eule), au lieu de Fr. Deine (*sic* : lire d'Enne ou d'Eule), auparavant Antoine de Raoult *(sic* : lire d'Averoult).
(Ibid. 16318. Ch. 52.)

1736, janvier. — Jean-Frçois-Josh Vanderstiecle *(sic)*, éc. seigneur de Maubus, pour les seigneuries de Maubus et Bois-Rosel. (Ibid. Bur. Fin. C. 197.)

1739. — Même mention dans le Procès-verbal de rédaction des Coutumes d'Aire.

1760. — Le sieur Vandestique, demt à Ypres, possède une seigneurie aud. Mametz, nommée la seigneurie de Maubus, consistant en censives du revenu de 19 florins faisant, en argent de France, 23 l. 15 s. (20es Mametz.)

1773, 21 juin. — Dame Sabine-Collete Bonaert, douairière de François-Joseph van der Stichele, éc. seigneur de Maubus, mère tutrice de François-Joseph-Amédée Van der Stichele, son fils aisné ; seigneuries échues aud. François-Jos.-Am. par le trespas de son père, à Ypres, le 15 mars 1772, 1o seigneurie de Maubus, consistant en 85 mesures 3 quartiers à Mametz, prés flottis, pâtures, terres, au terroir de Maubus-les-Mametz.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 201.)

MAUCROUX

V. **Moucroux.**

Digitized by Google

MAUGRÉ

(Seigneurie de) sur Witternesse.

Le fief d'Ernonval en était tenu. Voir ce qui est dit à l'article *Ernonval*.

MAUMEZ

V. **Mametz.**

MAX DUCROCQ

Fief à Campagne-les-Boulonnais, réuni à la seigneurie du Valvalon.

1789, 30 juillet. — Rapport et dénombrement de la terre de Campagne par Ch.-Fr.-Alex.-Hub. d'Artois.... 2e fief nommé Valvalon.... comprend quatre fiefs différents : le Valvalon, Max Ducrocq, Harlart et Tagacherie. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

MAYEURIE DE BIENTQUES, WIZERNES ET GONDARDENNES

tenue de la seigneurie de Bientques.

1673. — Rapport et dénombrement servi par dlle Marie-Félix de Wallehé, comme fille héritière de Jacques de Wallehé. (Arch. de l'auteur, no 64.)

1716. — Dénombrement servi par Ch.-Antne de Flèchin, chev., à Phil.-Marcq de Fiennes. (Ibid.)

MAYEURIE D'HELFAUT

1720. — Rapport et dénombrement servi par Jean-Robert Hannedouche à Philippe, prince de Rubempré, du fief nommé la Mayeurie d'Helfaut, provenant au desservant de la succession de Marie-Margte de Wavrans, sa mère, et, à elle, de Julien de Wavrans, son père ; par avant Enguerrand de Wavrans. (Arch. de l'auteur, no 72.)

MAYEURIE DE TATINGHEM

tenue du fief dit de *Saint-Omer, alias Tatinghem*.

1674, 10 février. — Rapport et dénombrement dud. fief par Florent-Joseph de Hoston, éc. sr de Campagne, Tatinghem.... Item verge appartenante à l'office de maieur ou amant que feu Simon le Blez eut jadis en fief de mad.

Digitized by Google

seigneurie. Elle est à présent en ma main, et, à l'exercice dud. office, puis commettre tel homme qu'il me plaît... puis tenir cour avec mes eschevins et manans... faire exploits, etc... puis faire crier et publier au dehors de Longuenesse, au lieu accoutumé que l'on dit lieu *de l'arbre secq*, le matin du jour que Monsgr. le Comte d'Artois doit entrer et disner en la ville de St Omer, et illecq faire scavoir que tous ceux qui doivent bastons nommé « spiton » soient et viennent en la rue Boullizienne... pour me payer lesd. bastons... sur l'amende de 3 sols et semblable amende tous les jours ensuivans que ladite Majesté disnera et sera dans la ville de Saint-Omer.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

MAYEURIE DE WARDRECQUES

1698, 12 janvier. — Jean-Fr. de Vitry, sr du Brœucq, Gamant, de Floumers, Corby.... de la Mayerie d'Herlies et de Werdrecq, fils de Messire François, chev. seigneur desd. lieux. (Aveu de la seigneurie de Malfiance. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

MAYEURIE DE WIZERNES

1272, février. — Gerardus, major de Wezerne et domicella Dyonisia ejus uxor. (Ch. de St-Bertin, no 1146.)

Mayeuries du Brule. V. **Brule; d'Heuringhem.** V. **Heuringhem.** De même, pour d'autres **« Mayeuries »**, voir aux noms des lieux sur lesquels elles sont assises.

MAZINGHEM

Commune du canton de Norrent-Fontes, dépendant en partie du Bailliage d'Aire, en partie de la Régale de Thérouanne. C'est à ce dernier titre que la seigneurie figure ici.

Il y eut une ancienne famille de Mazinghem dont on trouve des membres, dès les 12e et 13e siècles, dans les Chartes de Saint-Bertin. Plus tard, un Louvelet de Masinghem et son frère furent tués en 1415 à Azincourt. Mais on n'a pas, de ces personnages, de filiation suivie.

D'autre part, dès le 15e siècle, nous trouvons Jean de Lens, seigneur de Rebecque, *Mazinghem*, décédé en 1418, qui épousa Béatrix de Ste Aldegonde.

(Du Hays : « Esquisses Généalogiques », p. 55.)

Les *Mélanges Généalogiques* de Dumont indiquent ensuite (tome I, p. 60) Anthoine de Thiennes, seigneur de

Digitized by Google

Mazinghem, dont Eustache de Thiennes, son fils, vendit la seigneurie au temps des Troubles.

En 1591 (Epigraphie de l'arrondissement de Béthune, p. 325), Eustache de Croy, parrain de la cloche de Mazinghem, est dit seigneur de ce village. Il était fils d'Eléonore de Thiennes.

Il semble toutefois que la seigneurie du village était déjà alors démembrée. Dès le milieu du seizième siècle, nous trouvons deux seigneuries de Mazinghem.

D'une part :

1570. — Alexandre Le Febvre, receveur du Roi à Aire, acquit les fiefs de Villers, Commines, Guarbecques, Mazinghem, par contrat du 30 mars 1570. Il épouse dlle Marie Bernard, d'où

a) Antoine, sr de Mazinghem, décédé sans alliance.

b) Jacqueline Le Febvre, dame héritière de Mazinghem et autres seigneuries ci-dessus après son frère, ép. (1588) Pierre le Merchier, éc. sr de la Rose et d'Hercheval, procureur au Bailliage d'Aire, d'où

Alexandre le Merchier, fils aîné, éc. sr d'Hercheval, de la Rose, Mazinghem, lieutenl génl au bailliage d'Aire, ép. 1o en 1631 dlle Louise de Marcotte, dame d'Hupy ; 2o en 1640 Antte d'Oresmieulx. Du 2e lit :

Alexandre-Eustache Le Merchier, éc. sr d'Hercheval, Mazinghem, etc... ép. en 1668 Hélène van der Becke.

— Louis-Eust.-Joseph Le Merchier, éc. sr de Guarbecques et Mazinghem, ép. 1o Marie-Jeanne Deliot, sans postérité. 2o en 1696, Marie-Margte-Madne de Genevières, dont quatre enfants décédés sans alliance, dont le dernier survivant Antoine-François, mourut vers 1746.

Après ce décès, la seigneurie passa à un cousin-germain, Maximilien-Joseph Le Merchier, dont le père Philippe-François-Joseph, sr de Villers, était issu d'un second mariage d'Alexandre-Eustache Le Merchier (avec Jeanne-Maximilienne-Thérèse du Bois de Hoves).

(Notes communiq. par M. de la Charie.)

La seigneurie passa ensuite à Ch.-Fr.-Jos. Le Vasseur, ainsi qu'il a été indiqué plus haut (p. 183) à l'article *Commines*.

D'autre part :

Milieu du XVIe siècle. — Wallerand Obert, seigneur de Mazinghem à Lillers[1], reçu bourgeois d'Arras en 1556, fut Conseiller au Conseil d'Artois.

(Denis du Péage : *Généalogies Lilloises*, pp. 1042-1045.)

1647. — Marie-Alexandrine Obert, arrière-petite-fille du précédent, ép. le 6 février 1647 Phil.-Franç. d'Enne-

1. Il semble que l'indication « Mazinghem à Lillers » soit erronée ; il doit en effet s'agir ici du *Château Bleu*, sis à 7 kil. de Lillers, sur la commune de Mazinghem.

Digitized by Google

tières, auditeur en la Chambre des Comptes de Lille, qui fut créé marquis des Mottes. (V. Généal. d'*Ennetières*, par Gœthals, dans le *Miroir des Notabilités Nobiliaires.*)

L'Epigraphie de l'arrondissement de Béthune mentionne (p. 325) que, contre la chapelle du château actuel de Mazinghem, se trouve une pierre aux armes d'Ennetières-Obert. « Cette pierre provient du château des Mottes, dit château Bleu... dont la famille Obert était seigneur au XVIIe siècle. »

Des d'Ennetières, la seigneurie passa à la famille de Fléchin par le mariage, en juillet 1711, de dame Marie-Alexandrine d'Ennetières avec Edouard-Frs de Fléchin, marquis de Wamin [1].

Joseph-Hippolyte-Alexandre de Fléchin, leur fils aîné, marquis de Wamin, page de la petite écurie du roi en 1732, mayeur d'Hesdin de 1770 à 1778, tué en duel par le marquis de Longastre, en 1780, à la suite d'une altercation soulevée aux Etats d'Artois. Il avait épousé le 19 oct. 1740 Henriette-Marie de Monchy.

Arma-Edouard-Henri de Fléchin, leur fils aîné, marquis de Wamin, eut la seigneurie jusqu'à la Révolution.

(Les renseignements ci-dessus sont donnés d'après des notes fournies par M. de la Charie.)

1760. — M. le Marquis de Wamin... seigneurie de la paroisse... revenu de 150 l. et autres droits. M. de la Flamengy de Tannay, seigneur en partie de Mazinghem... pour un revenu de 15 l... rentes foncières et droits seigneuriaux divers de 32 l. 10 s. M. de Villers [2], seigneur en partie dud. Mazinghem, pour partie de la seigneurie dud. lieu... Censives d'un revenu de 60 l. (20es Mazinghem.)

Est-ce encore à une autre partie de la seigneurie (peut-être la seconde citée ci-dessus?) que doit s'appliquer la note ci-après? En tout cas, ce n'est pas d'un simple fief, mais de la paroisse même qu'il s'agit, puisqu'il est fait mention d'une redevance *au curé de Mazinghem.*

1622, 13 juin. — Bail par mess. René Le Roy, chlr, sgr de Valenglart, Moïenneville, *Mazinghem*, Bezencourt et autres lieux, au profit de Ch. Torillon, prêtre, demeurant à Blangy-sur-Ternoise, de l'entier revenu de la terre et seigneurie de Mazinghem. Durée : 6 ans. Redevance annuelle 174 livres et 6 pierres de « bon bure de Béthune », du prix

1. **1723.** — M. Fr.-Edouard de Fléchin, marquis de Wamin mari et bail de dame Marie-Alexandrine-Frse d'Ennetières... haute justice existante par tout le district des villages de Fontaines et Masinghem et les dépendances, acquise de sa Majesté par mess. Phil.-François d'Ennetières, ch. des Mottes, le 18 sept. 1673.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

2. Maximilien-Joseph Le Merchier, seigneur de Villers, cité précédemment.

Digitized by Google

de 4 l. chacune; 60 s. pour les gages du bailli; 20 s. au sergent. Le preneur devra, en outre, payer au curé de Mazinghem, en l'acquit du bailleur, 60 s. chaque année pour chanter les vêpres les jours de Notre-Dame, etc...

(Minute Louis Dacheu, notaire à Abbeville, relevée par M. R. Crusel. Arch. de M. Rodière. Analyses, nº 4971.)

V. les fiefs : Catel, Commines, Grand Prey, Guarbecque, Lillette, Tannay, Villers.

MAZINGHEM

Fief à Pétigny sur Bomy.

1598, 17 août. — Partage entre Mᵉ Nicolas Castelain, lieut. des mayeur et esch. de Sᵗ O. d'une part, dˡˡᵉ Jehenne Castelain, veuve de feu Berthelemy de Boiaval, sa sœur; enf. et hér. de feue damˡˡᵉ Margˡᵉ de Gavelle, veuve de Nic. Castelain, receveur des aides de ce pays et comté d'Arthois, d'aultre part. . . . . aud. Mᵉ Castellain... la terre et seigneurie de Mazinghem, scituée à Pitigny, paroisse de Bomy, laquelle se consiste en une maison et censse amazée... le nombre de 140 mesures par dessus aultres 11 mesures de terres. (Gros de Saint-Omer, nº 4. Commᵒⁿ de M. Violette de Noircarme.)

MAZURES (LES)

Fief mouvant de la seigneurie de Dennebrœucq.

1786, 25 mai. — Je (Charles-Domin. de Crœser, chev. seigneur d'Audincthun, Dennebrœucq) tiens en mes mains et comme réuni à ma table et domaine (de Dennebrœucq), un petit fief seigneurial nommé vulgairement le fief des *Mazures*, qui se consiste dans plusieurs censives, reliefs, droits seigneuriaux, etc... (Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fº 151 vº.)

MECHT

Fief à Aire, tenu du château de ce lieu.

1462. — Antᵒⁱᵉ Babel, fief de Mecht à Aire, venu de sa mère Catherine de Warnicamp. (Arch. du Nord. B. 13848.)

MECKEM, MECQUEN

Fief tenu du château de Saint-Omer, au marais de Lizel-Broucq, entre le faubourg de Lyzel et l'abbaye de Clairmarais. (Mém. Soc. Ant. Mor. XIV, p. 230.)

1393. — Simon le Bel, fils de Jean : fief à Michem, Meckem, à Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1440. — Pierre Claissœnne, seigneur de Mickem.
(Mém. S. A. M. IX, p. 136.)

1525. — Audbert Widoit, pr le fief de Meckem.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1543. — Pierre le Hocq, mari de Catherine Widoit, sœur et hér. de Obert Widoit, pour le fief de Mecquem.
— Michel Widoit, neveu de Obert Widoit.

1558. — Jeanne de la Folie, vve de Villebort Dumont, pour les droits du fief de Meckem près Clermarets, acheté de Michel Widoit.

1582. — Antne Folie, oncle de Jean Dumont, fils de Wilbort Dumont : fief de Mecquem qui fut à David Widoit, venu de Jean Dumont, son neveu.

1595. — Louis Follie, fils Antoine.

1605. — Phle de la Folie, fils aîné et hér. de Louis.
(Ibid.)

1631. — Phles Folie, rechepveur de la Madelaine-lez-la ville de St Omer, fils et hér. de feu Louys, tient un fief né le fief de Mecquem, à cause duquel luy sont deues quelques rentes fonssières sur terres maresques hors la porte du Haut-Pont, et le tient à relief de 18 s. par. qu'il at payé après le trespas de sondt père... l'an 1605, duquel fief en at esté donné rapport à sa Maté pour led. Phles de Folie le xxe jour d'aoust 1631.
En marge : modo le sieur J.-Ble Van Mestraete, conseiller et recepveur des domaines de sa Maté au quartier de Saint-Omer, Tournehem et Audruicq et pays de Brédenarde, par achapt dud. Folie le mois de febvrier 1643.

1689. — Le sieur du Change (Chambge), prévost d'Arques, pour le fief de Meque. (Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de Saint-Omer. Arch. du Prieuré St-Paul à Wisques.)

1711, 24 déc. — Franç.-H. du Chambge, Conseiller-Pensionnre de la v. de Bruges, et Marie-Adrienne le Fevre, son épouse, pour un noble tenement et fief de Meckem, venu du trespas de J.-B. du Chambge, son oncle, consistant en 56 patars environ de rente foncière et seigneuriale et un brochet, sur 20 à 30 mesures de terre maresques hors la porte du Haut-Pont.

1730, 11 août. — Mathieu Vercoutre, bailli de la v. et comté d'Arcques, pour le fief de Meckem, acheté de Fr.-H. du Chambge le 11 avril 1727.

1743, 5 juillet. — Anne-Bertine Vercoutre, héritière de Mathieu Vercoutre, son père, pour le fief de Meckem.

Digitized by Google

1779, 6 août. — Isabelle-Magdelaine Vercoutre, fille majeure, sœur et héritière de feue dlle Anne-Bertine Vercoutre, pour fief de Meckem, à elle échu par décès de sad. sœur. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

Les mentions ci-après, bien que paraissant se référer au même fief, en indiquent pourtant des noms de possesseurs différents. Peut-on supposer qu'il y en ait eu un démembrement ?

1566. — Maison nommée « Meckem »... près le vivier de St Eloy et non loin du « chasteau de Ruhout »... fief nomée Meeckem, tenu du bailliage de Saint-Omer, appartenant icelluy fief à la femme de Jean de Mecleman.
(Procès-verbal de visite de la banlieue de Saint-Omer. Mém. S. A. M. 14, p. 241.)

1572, 24 février. — Jehan Cayer le Jeune, fils de Guillme, bourgeois demt à Saint-Omer, et Jehenne Lambrecht, sa femme, vendent à Gilles Martin, bourgeois demt en cested. ville de Saint-Omer, « quatre mesures demie ou environ de terres maresques, y compris le fief de Meiken venant du lez et costé de lade Jehenne Lambrecht ». (Gros de Saint-Omer. Indemnités, nr 5.)

Cette rédaction ambiguë semble indiquer que cette vente porte sur tout le fief de Meckem, mais je crois qu'il y a lieu de l'entendre autrement, à savoir que les quatre mesures et demie sont comprises dans le fief de Mecken.

MEET (LE)

Fief à Audruicq, tenu du château d'Audruicq.

1590. — Michiel de Cadicq a esté saisi le 7 décembre 1590 en un fief nommé le Meet, en la paroisse d'Audruicq, au lieu né Eccarde, contenant 13 mesures et demie et quinze verges, qui fut et appartint à feu Mre Josse de la Woestine, selon qu'est contenu au compte du domaine d'Audruicq. (Arch. du Nord. B. 16462, n° 6.)

MEL (LE)

Fief à Audruicq. Peut-être est-ce le même que le précédent ?

1770, 28 février. — J.-Bte Dumont, anc. esch. d'Audruicq, mari et bail de Marie-Antte Petit-Pas, fief du Mel, scitué au canton nommé le Zud Boutillie. Audruicq.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

1784, 5 mai. — Marie-Antte Petitpas, veuve de J.-Bte Dumont, demt à Audruicq, mère et tutrice de Jacques et Louis Dumont, ses enfants... fief nommé Dumel, consistant en cinecq mesures à Audruicq, au canton Zud Boutillier. (Ibid.)

Digitized by Google

MELDEMAN

Fief à Rebergues.

1715, — Ch. de la Follye, éc. s[r] des Perrières... fief Meldeman réuni à la seigneurie de la Cauchie du Locquin au mont de Rebergue. (Extr. d'un mémoire manuscrit sur la mouvance de certains fiefs dépendant de la seigneurie de Disques en Rebergues. Comm[on] de M. le Cat du Bresty.)

MELING

Fief constitué sur une maison à Saint-Omer.

1594, 22 juin. — Jean Gazet se constitue caution de David Mercier, aman de fief de Meling, appartenant au Chapitre. (Mém. S.A.M. t. 9, p. 190.)

MELLAN

pour *Milan*. à Recques. V. **Milan-en-Coustre.**

MELLE

1731, 13 mars. — Jean-François Lardeur, s[r] de Melle, pour la terre de Melle, tenue de Tournehem.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 289.)

MELLE, MESLES

(Vicomté de) à Zutkerque.
Lire **Nielle.** V. ce mot.

MENCAS, MENKA

Seigneurie de la Régale de Thérouanne, actuellement englobée dans le canton de Fruges.

1405. — Amortissement par Mahieu Regnault, évêque de Thérouanne, de biens délaissés par le testament de Jean Tabari, décédé évêque de Thérouanne, pour la fondation de deux chapellenies. Les biens constituant la seigneurie de Mencas avaient été achetés par Jean Tabari de Guillaume de Bléquin, de Jean de Menkat, écuyer, et de Jean de Menkat, dit Morel, son fils, et de Jehan le Rœude, bourgeois de Saint-Omer.
(Mém. Soc. Ant. Mor. T. 27, pp. 77 et 114.)

V. 1500. — Simon Le Roy tient le fief de Mainka, près Thérouanne, de l'évêché de Thérouanne.
(de Rosny, p. 1300.)

Digitized by Google

Après la partition de l'Evêché de Thérouanne, ces biens furent attribués à l'Evêché de Saint-Omer et affectés à la dotation de la chapelle du *Petit Crucifix*, en la cathédrale.

17e-18e siècle. — Procès contre le seigneur de Crehen qui troublait le Chapitre dans la justice de la seigneurie de Menca. (Arch. Capitulres de St-Omer. II, G. 2769.)

18e siècle. — Plan et carte du village, terre et seigneurie de Menca, nommée du *Petit Crucifix*, dressé par Gallet, arpenteur. Sans date. (Ibid. 2730.)

— Chapelle du *Petit Crucifix* dotée par les revenus provenant de Mencas.

Ainsi que cela se voit ailleurs, il y eut aussi, à côté de la seigneurie ecclésiastique, un seigneur laïque.

1766, 22 avril. — Vente de la seigneurie de Mencas en même temps que du fief de Malfiance par L.-E. de Béthune à L.-F.-J. de Dion. (Gros d'Arras.)

1787. — Lettres patentes érigeant la terre de Mencas en marquisat en faveur de Ch.-Louis de Dion, chev. et de ses enfants.

V. le fief Longhignolles.

MENCAS

Petit fief entre Aire et Thérouanne.

1525, 14 déc. — Charles-Quint remet, en considération des dommages qu'il a supportés en faisant la guerre aux Français, à Jehan de Blassel, sieur de Rocourt, à son service depuis 24 ans, le tiers des droits seigneuriaux dus à raison de la vente du petit fief de Nucacq *(sic)* situé entre Aire et Thérouanne. (Bourde de la Rogerie : « Inventaire d'une collection de documents et d'autographes conservée au manoir de Kériolec (Finistère) »; Paris 1903, p. 40. Commun de M. Rodière.)

La forme *Nucacq* est absolument inconnue en cette région; ne peut-on penser qu'elle n'est qu'une déformation du mot *Mencak* que l'on rencontre parfois pour *Mencas* ?

MENCAS

à Saint-Quentin-lez-Aire. V. **Mincat.**

MENTQUE

Actuellement Mentque-Nortbécourt, commune du canton d'Ardres : seigneurie mouvant du Bailliage de Saint-Omer.

Digitized by Google

1361. Pierre de Grigny... terres de Kercamp, Mentques.

1433. — Antoinette de Grigny, fille et hérre de Jean de Grigny, pour les terres de Kercamp et Menteques venues de son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Jehan de Saveuses, chev. tient du chasteau de St Omer la ville, terre et seigneurie de Quercamp et Menteque. (Ibid. 16700.)

1482. — Messre Thomas Mallet, chev. sr de Berlette, pour droits de s'estre fait décréter es terre et seigneurie de Mentque et Quercamp, appartenant aux seigneur et dame de Saveuse. (Ibid. 16053.)

1511. — Charles de Potz, mari de dame Hélène de Saveuse, héritière d'Antoine de Saveuse et d'Antoinette de Grigny, douairière de Saveuse, pour les terre et seigneurie de Quercamp et Mentques tenues en un seul hommage.

1539. — M. de Chepoix, chev. seigneur dud. lieu de Bretin, de Mentque et Quercamp, pour les terres et seigneuries de Quercamp et Menteque en un fief venu de Madame Hélène de Saveuse, sa mère.

1590. — César de Maryval, chev. père et tuteur de Jean de Maryval, son fils, et de damle Antte de Chepoix, neveu et hér. de messre Robert de Chepoix, pour seigneuries de Mentques, Quercamp, plus pour le fief de Ballinghem. (Ibid.)

1601, 1609. — Dame Louyse d'Oignies, comtesse de Brissacq, vefve de feu messire Robert de Sépois, vivt chev. des Ordres du roy de France, tient en ung seul fief la terre et seigneurie de Quercamp et Mentques, par acquisition par elle faicte de messire Eustace de Conflans, ch. viscomte d'Aussy, recepveur et hér. universel dud. messire Robert de Sepoix, par contrat faict par devant nottaires du Chastelet de Paris le 19 septembre 1601, etc..... dont lad. dame auroit payé pour droict seigneurial 700 florins ..... duquel fief de Quercamps et Mentques en at esté donné rapport par lad. dame aux archiducq Comtes d'Artois en datte du 1er février 1609.

En marge : Le 28 d'octbre 1662, Jean Habbart, procureur especial de messire Henry-Robert de Cossé, ducq de Brisacq, at payé trois reliefs pour le fief au texte à luy escheu après le trespas de messire François de Cossé, son seignr et père.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 18 ro.)

1630. — Fr. de Cossé, duc de Brisacq, donataire de lad. terre par Louise d'Oignies. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

Comm^l du 18^e siècle. — M. et M^me Petit-Jean achètent la seigneurie. (Renseignement communiqué en 1904 par M. R. Clicquot de Mentques.)

1739. — Jean-Nicolas Petit-Jean, pour ses terre et seigneurie de Mentque.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 15.)

1757. — Phil.-Ch^les Le François Duché, mari et bail de dame Marie-Julie Petit-Jean. (Arch. de l'auteur, n° 27.)

1779, 8 juin. — Rapport des terres de Mentque et Quercamps par mess. Pierre-Jean Martin de Bussy, substitut du Procureur Général du Grand Conseil à Paris, tuteur de Ch^les-Pierre Martin de Bussy, Conseiller du Roi en son Grand Conseil et d'Antoine, Jean, Romain Martin de Bussy, ses trois enfants mineurs de la défunte Marie-Jeanne Nanays, son épouse... lesd. mineurs et led. sieur héritiers quant aux propres de défunte dame Julie Petit-Jean, veuve de Phil.-Charles Le François Duché, Commandant des Suisses et Invalides de Versailles, et, en cette qualité, propriét^re des terres de Quercamp et Mentques tenues en un seul fief de sa Maj^té, avec justice vicomtière et foncière, rentes foncières en argent et nature, terres, jardins, prés, bois, motte, cense et ferme... droit de chasse concédé jadis par Antoine de Bourgogne, seigneur de Beuvry et Tournehem, du 20 juillet 1459.....

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 190.)

Fiefs à Mentque : Bimont, Brique d'Or, Couldrée, Croix de Bourgogne, Inglinghem, Leulines, Wattines, Windal.

MEON

Fief à Disques en Escœuille et Rebergue. (V. au suppl. **Disques.**)

1765, 13 déc. — S'ensuivent fiefs relevant de lad. seigneurie d'Isques en Ecœulle... Ant^ne Hiraux tient douze mesures en un fief nommé le fief Meon.

(Arch. du Nord. Bur. Fin, C. 233.)

1778, 5 sept. — Grég. Le Clercq, fils de Ch. et de Catherine Hilrault, héritière d'Antoine Hirault, fils de Jacques et de Marie Ducrocq : 12 mesures de terre à labour sur le mont de le Greve, nommée le fief Meon.

(Ibid. C. 235.)

MERCK, MERQUES

Aujourd'hui Merck-Saint-Liévin, commune du canton de Fauquembergues. Seigneurie tenue de celle de Remilly.

La seigneurie de Merck appartenait aux Mayeur et

Digitized by Google

Echevins de Fauquembergues, ainsi qu'il résulte de la mention ci-après :

1620. — MM. Maieur et esch. de la ville de Faulquemberghe, *par avant feu Antoine de Matringhem*, tiennent de lad. dame et Cⁱᵉˢˢᵉ de Megem à cause de la terre et seigneurie de Remilly, « premièrement, un manoir amazé de maison et aultres édifices, contenant tant en manoir, jardin, courtillages, preys, patichans, aunois, changles, joignant à leur maison et about. au seigneur de Warnecques... 16 mesures de terre... Item à cause de leurd. fief et terroir de lad. ville, le nombre de 300 mesures de terre que tiennent et occupent plusieurs personnes... Item ont en leurd. fief quatre tilles de terre ahanables que tiennent plusieurs personnes de lad. ville... dont le 1ᵉʳ tille est nommée *(sic)* la tille Buron et contient 48 mesures de terre... le 2ᵈ tille est nommée *(sic)* la tille Martin (48 m.); le tiers tille, til Roussel (48 m.), et le 4ᵐᵉ, til des Planques (48 m.); lesd. quatre tilles au dîmage et terroir de lad. ville de Mercques.

It. ont en leurd. ville à Mercques 28 manoirs. « Le curé de lad. ville de Merques doibt, à cause d'une mesure qu'il tient d'iceulx maieur et eschevins trouver et pourveoir une lampe ardante en l'église de lad. ville de Mercques touttefois que l'on dict la messe, laquelle doibt ardoir depuis que l'on sonne le premier coup jusques à la fin d'icelle messe, et, s'il y a deffaut, lesd. seigneurs m. et esch. peuvent prendre lad. mesure en leurs mains, tant que led. deffaut soit satisfaisant et rempli.

Item ont lesd. seigneurs m. et esch. à cause de leurd. fief dix francs hommes....le droit de pecquier es rivières, eawes et courans estans en lad. v. de Mercques, et pœuvent faire d'icelles rivières flotter leurs preys.... It. pœuvent avoir sur la grande rivière un molin à bled auquel molin tous les hommes, hostes et manans sont et seront banniers, etc., etc... et s'y advouent lesd. seigneurs avoir sur tous les lieux dess. dicts et chacun d'iceulx haulte justice, moienne et basse. » (Dénombrement de la seigneurie de Remilly conservé au château de Willeman. Copie communiquée par M. de la Charie.)

On remarque qu'au dix-huitième siècle, ce sont les administrateurs de l'église de Fauquembergues qui ont cette seigneurie.

1786, 25 mai. — MM. les administrateurs de l'église de Fauquembergues tiennent de lui (le seigneur de Remilly) un fief nᵉ la terre et seigneurie de Mercque.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fᵒ 51 rᵒ.)

D'autre part, on voit également au dix-huitième siècle un conflit de préséance comme seigneur principal de la paroisse entre le Chapitre de Fauquembergues d'une part

Digitized by Google

et les membres de la famille de Croy qui avaient à Merck les seigneuries importantes du Hamelet et de la Motte-Warneque.

Ceux-ci avaient fait apposer sur la façade de l'église, au-dessus du petit portail nord, un écusson sculpté en pierre aux armes de Croy-Renty (Epigraphie du Canton de Fauquembergues, p. 149) et, en 1723, ils furent parrain et marraine d'une cloche qui portait également leur écusson. (Ibid. p. 152.)

Le Chapitre de Fauquembergues voulut s'opposer à cette bénédiction ; on ne connaît au juste la teneur du jugement que dut rendre le Conseil d'Artois. Quoi qu'il en soit, la bénédiction semble avoir eu lieu, puisque la cloche fut mise en usage (Ibid. p. 153), les de Croy purent donc être considérés comme patrons de l'église.

Voici, en tout cas, la mention des Vingtièmes de Merck-Saint-Liévin qui semble bien faire la distinction entre les seigneuries du duc de Croy et la seigneurie de Merck :

1760. — M. le duc de Croy possède plusieurs seigneuries, censives et drts seigneuriaux d'un revenu de 500 l.

L'église de Fauquembergue possède la seigneurie de Mercq, consistant en censives et drts seigneuriaux d'un revenu de 138 l. 11 s.

V. les fiefs : Coquet, Forestel, Hamelet, Journel, Manilet, Motte-Warnèque, Pastourelles, Picquendal, Valdin.

MERLE (LA)

Fief à Ardres, tenu de la baronnie de Crézecques.

1784, 6 février. — Le Couvent des Carmes de la ville d'Ardres tient en fief, foy et hommage, le fief de La Merle.

(Aveu et dénombrement de la Baronnie de Crézèques-les-Louches. Arch. Natles Reg. Q1 906, fo 14 vo, no 18.)

MERLIN

Fief à Reclinghem.

1786, 25 mai. — Mess. Ch.-Aug. de Crœser, chev. seigneur d'Audincthun, Dennebrœucq et autres lieux, tient de lad. terre de Rihotte (Riotte) deux fiefs, à lui échus par trépas de feu messre Ch.-Dominique de Crœser, le premier... le Ploy... le second fief se consiste en vingt-deux mesures, séantes au Truquoy, nommé le fief Merlin.

(Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fos 173 vo et 237 vo.)

Digitized by Google

MERLUZINE

Fief à Enguinegatte, tenu du château de Saint-Pol. V. *Dict. Topogr. du P.-de-C.*

MERNES

Fief à Saint-Omer hors les murs au delà de la porte Boulenisienne.

1450. — Fief de Mernes hors les murs de la ville en partie paroisse de Tatinghem, et, l'autre partie paroisses Saint-Denis et Saint-Jean dedens lad. ville.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1404. — Will. de Wissoc, pour son fief de Merne.

1415. — Aubert de Wissoc vend le fief de Mernes à Jacques Craye.

1450. — David d'Averhoud, seigneur de Morquines, mari d'Agnès Craye.

1452. — Jacques d'Averhoud, fils de David.

1455. — Jacques d'Averhoud, esc. vend à Jean d'Ardres le fief de Mernes. (Ibid.)

1473. — Jehan de Fontaines : fief de Mernes à Tatinghem. (Ibid. B. 16700, f° 50.)

1476. — Jacques de Ghistelle, chev. s^r de la Motte : fief venu à Marie de Fontaine, sa femme, par le trépas de d^lle Marie d'Averhoud, mère de lad. Marie de Fontaine.

1516. — Louis de Ghistelle, fils de Jean : fief de Merlin *(sic)* ou Mernes.

1538. — Ant^ne d'Audenfort, pour les droits de l'achat à Louis de Ghistelle d'un fief n^é Mernes.
Cette cession ne paraît pas avoir porté sur la totalité du fief puisque l'on retrouve dans la suite des dévolutions aux membres de la famille d'Audenfort.

1555. — D^lle Marie d'Audenfort, fille d'Antoine.

1557. — Jeanne d'Audenfort.

1605. — Fief de Mernes appt à dame Jeanne d'Audenfort, femme de Philippe de Wignacourt, seigneur de Flêtre. (Ibid. B. 16053.)

1626. — Messire Phil. de Wigniacourt, chev. s^r de Fontaine, tient de son chief les deux fiefs cy-après déclarez à luy venus par ratraite lignagière qu'il en auroit faict le XIX^e de janvier 1626 sur Eustace Doresmieux, escuier, et dam^le Antoinette du Bois, sa femme, qu'ilz auroient acquis

Digitized by Google

de messire Jacques de Vigniacourt, seigneur de Flectres [1] par contract passé par devt nottaire de la v. de St Omer le 13 mars 1625, asscavoir le fief de Saint-Omer *alias* nommé le fief de Tattingem.... Le second fief à pareil relief... nommé le fief de Mernes quy doibt de canon de recognoissance annuel à Sa Maté aux termes de Toussaints et Assension cinq picotins de brais, etc....

En marge : Le 26 d'avril 1678 at esté receu du sr Jacques le Grand, ou nom de noble homme Jean-François-Edouart de Hoston, seigneur de Fresignies, Fontaines, Ballinghem, etc... le relief des deux fiefz au texte.

(Reg. aux Fiefs, fo 68. Arch. de St-O. AB. XII, 5.)

1694, 10 février. — Flort-Jos. de Hoston, éc. sr de Campagne, Tatinghem... deux fiefs et nobles tenemens. 1o le fief de Saint-Omer *alias* Tatinghem... 2o le fief de Mernes. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

1743, 24 janv. — Ch.-Franç.-Marie Lefebvre, èc. seigneur de Gouy, mari et bail de dame Isabelle-Louise-Joseph de Bérard, douairière de Flort-Jos. de Hoston, vivt éc. seigneur de Fontaine, Campagne-lez-Wardrecque, Tatinghem; icelle mère ayant la garde de Ch.-Flort-Jos. de Hoston, son fils mineur, deux fiefs (comme précédemment). (Ibid. C. 234.)

D'autre part, la partie du fief aliénée en 1533 à Louis de Ghistelle subit les dévolutions ci-après :

1574. — Louis de Ghistelle, sr de la Motte.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Messre Nicolas de Mailly, chev. à cause de damle Isabeau de Guistelle, sa compaigne, fille et hérte de messire Charles de Guistelle, tient les fiefs que senssuivent..... Le cincquiesme est tenu du chasteau (de St Omer), nommé le fief de Mernes ou Merlin, lequel fief se comprend en plusieurs parties de rentes assignées sur les héritages et terres sur lesquels le sr dudt fief de Saint-Omer prend et rechoit sa rente de coustume à usaige, valisant, quant tout se reçoit, douze à treize livres; et en autres plusieurs menues rentes en la ville de Saint-Omer, comme sur la Verde place, rue du Caltre, de l'huille (*sic* pour l'Œil), partie de héritage des Cordeliers, Scoenderwicq devant les rues des Béguisnes et Vieux Brusle, valisant, quant tout se reçoit, la somme de quattre livres.....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, fo 113 vo.)

1. Fils de Philippe de Wignacourt, seigneur de Flêtre et de Jeanne d'Audenfort.

Digitized by Google

MESMES

(Fief de) à Saint-Omer.

Vers 1600. — Aleaume de Nœufrue, pour son fief de Mesmes, gisant au Brule, tenu du château de Saint-Omer, dont il doibt de recognoissance par an au terme de Noël un chappon. (Mém. Soc. Ant. Mor. IX, pp. 190-191.)

MIETTE

(Fief de la) à Saint-Quentin-les-Aire, tenu de la seigneurie de Blessel.

1722, 20 oct. — Dem^lle Anne-Pétronille le Mire, fille de m^re Tombaux, vivant docteur en médecine... fief la Miette, près des prés de Maubus, provenant d'Able Guémy, consistant en quatorze mesures et un pré à S^t Quentin.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 194.)

MILAN-EN-COUSTRE

Fief à Recques.

1614. — Vente de terre à Recques, tenue de Hugues de Havré, à cause de d^lle Barbe de Laune, sa f^e, dame de Marle et Milan. (Arch. Hospital. St-Louis. B. 16.)

Comm^t du 18^e siècle. — Jean-Adolphe de Clercq, esc. seigneur de Marle, Milan-en-Coustre, décédé sans enfant à Gand, vers 1710. A pour héritier Ant.-Henry de Colsets.
(Epigraphie du Canton d'Ardres, p. 277.)

1740, 28 nov. — Ant^ne-Henry de Colsets, esc. s^r de Marles, à cause de dame Catherine Wachin, son épouse, héritier de Jean-Adolphe de Clercq, esc. s^r de Marle, son frère et hér. de Hugues-Guillaume... seigneurie de Milan, laquelle, à cause de la vente du domaine, ne consiste plus qu'en plusieurs arrière-fiefs, au terroir de Recques et Nordausque. (Rapport de la seigneurie de Zeltun. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1760. — Jean-Adolphe de Colsets, éc. seigneur des fiefs de Marle, Millan, Coutre, Cabliau, consistant en rentes fonc^res et reconnaissances d'un revenu de 40 l.
(20^es Recques-Vrolant.)

MILFAUT

sur Dennebrœucq, seigneurie tenue du château de Saint-Pol.

1418. — Dans une vente de la terre de Wandonne par Jehan de Wandonne à la dame de Créquy, le fief *Milfaut*

Digitized by Google

est cité parmi les fiefs relevant de cette terre. (Dictionn. Histor. et Archéol. du Pas-de-Calais. St-Omer, t. 3, p. 113.)

1566. — Walerand Hubert, seigneur de Milfaut, du chef d'Antte de Bernieulles, sa femme, paie relief pour la pairie de Beauroy à Witternesse.
(Mém. S. A. M. 19, p. 437.)

1619. — Légier de Bétigny, neveu d'Artus de Bétigny, sr de Milfaut. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1727, 26 nov. — Chles-François de Bainast, chev. seigneur de Septfontaines, Millefaux, etc... capitne des Carabiniers du Roi, demt à Millefaux. (Ibid. Bur. Fin. C. 202.)

1759. — M. de Septfontaines possède la seigneurie de Milfaut, se consistant en censives du revenu de 6 l.
(20es Wandonne.)

1786. — Messire Ch.-Fr. de Baynard (*sic* p. Baynast), chev. seigneur de Septfontaines, Milfaut et autres lieux.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 147 vo.)

MILFAUT

Fief à Erny-Saint-Julien.

1759. — M. de Septfontaines possède un fief qui s'extend dans la paroisse d'Erny, nommé le fief de Milfaut, consistant en censives du revenu de 22 livres.
(20es Erny-Saint-Julien.)

MILFAUX

Fief à Roquetoire.

1779. — Monsr de Saint-Fontains (*sic* pour Septfontaines), propre de la seigneurie de Milfaux en Ligne.
(Centièmes Roquetoire, art. 19.)

MILLEMOTTE

Fief à Difques.

1620, 7 avril. — Hierosme d'Estiembecque, esc. seigneur de Millemotte, mari et bail de dame Marie Wasselin.
(Arch. du Gros de Saint-Omer. Rente, no 228.)

Il était fils de Nicolas d'Estiembecque, seigneur de Disque en Boisdinghem, la Motte, et de Catherine de Bersacques. Peut-être ce fief dit « Millemotte » est-il le même que celui de « la Motte ».

Digitized by Google

MINCAT, MINKA

Franche sergenterie de Minka à Saint-Quentin-les-Aire, tenue du château d'Aire.

1780, 12 avril. — Edouard de Fléchin, chev. marquis de Wamin, seigneur de Harlebois, de Warmault, L'Hoet, Mazinghem, Fontenes, Château-Joli, St Martin, Morianne, Arras, et de la francque sergeanterie de Mincat, etc... habitant au château de Wamin... noble tenement consistant en la francque sergeanterie de Mincat sur le terroir de Saint-Quentin lez ceste ville d'Aire, séant en la fosse dud. Mincat... par achat de noble seigneur Ch.-Domin. de L'Etendart, chev. marquis dud. nom, baron de Fontaine et de Saint-Léger, seigneur de Werchocq, Croix, Baringhem, Val-du-Fresne, Fasque, Pippemont et autres lieux... consistant en rentes foncières dues par plusieurs héritages, « sans y comprendre aucunes terres données par mes « prédécesseurs en arrentement qui faisaient partie du « fief en 1447 et 1501 sous MM. de la Viéville et de Gruson ; « à cause de laquelle franche sergenterie je dois les « écuelles dessus la table aux dépens de mon très redoubté « prince et monarque pour servir à table, et dois mener « avec moy une *mamie mafine*, c'est-à-dire une servante « ou autre de mes domestiques pour rassembler et ramasser lesdites escuelles pour les mettre dans un cuvier « plein d'eau chaude pour quoi je dois avoir de l'hôtel « de mond. seigneur plain un écuelle maïs et une autre « de tous les autres mets compétant tels et semblables que « l'on donnera et servira audit hôtel. »

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 201.)

1758, 6 avril. — Messire Jos.-Hippol. de Fléchin, marquis de Wamin, comte d'Harlebois, victe de Warmont, seigneur de Saint-Martin-les-Hesdin, Morianne, fief d'Arras... franche sergenterie de Minka sur le territoire de Saint-Quentin lez ceste ville d'Aire en la fosse dud. Minka, par héritage de feu Fr.-Ed. de Fléchin, son père. (Ibid.)

MISTICQUES

Fief à Rebergues, tenu de la seigneurie de Westrehove.

1780, 7 oct. — François Samson, seigneur de Cormette, commandant des dragons du Boulonois, mari et bail de Caterine de Crend, tient un fief contenant trois mesures, nommé Misticques. (Rapport des seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

Digitized by Google

MOENSTEDE

Fief tenu du château de Saint-Omer.

1609, 27 février. — Testament de Simon de Luxembourg, prévôt des Collégiales de Saint-Omer et de Saint-Pierre d'Aire . . . . . Item, je donne à Antoinette de Luxembourg, sœur d'Estienne (de Luxembourg, mon fils illégitime), les deux fiefs de Paris que je tiens présentement du château d'Aire avec les fiefs de Moenstede que je tiens du château de Saint-Omer. (*Vidimus* aux archives du château de Liettres. Comm^on de M. de la Charie.)

MOIECQUE

V, **Moyecques.**

MOINEAU

Fief à Bomy.

1759. — Le Chapitre de Boulogne possède le fief de Moineau en Bomy, produisant en rentes foncières et censives 28 l. (20^es Bomy.)

MOLINGHEM

Commune du canton de Norrent-Fontes. La paroisse était comprise en partie dans la Régale de Thérouanne.

1236. — Pierre, seigneur de Molinghem.
(Bull. S. A. M. XI, p. 223.)

1253. — Pierre de Molinghem, chev. (Ibid. p. 254.)

Comm^t XV^e siècle. — Robert de Lens, sieur de Rebecque, Mazinghem, Maubus, ép. Jeanne de Molinghem, fille de Jean, s^r de Molinghem et d'Antoinette d'Havesquerque, d'où Marguerite, dame de Molinghem.
(Généal. de Lens : ms. 891 Biblioth. de St-Omer.)

1438. — Robert de Lens, seigneur de Rebecques et Mollinghem. (Bull. S. A. M. X, p. 176.)

1567, 14 janv. — Noble seigneur Robert de Graveron, s^r de Gondreville et du fief et seigneurie de la Cuissine, scitué et assis en Harcourt (Normandie) et noble dam^le Nicolle de La Haie, dame des t. et seigneuries dud. lieu de la Haie et de Herbinghem, chastell. de Tournehem comté d'Arthois, et de Molinghem, bailliage d'Aire, fille hér^re de déf. noble homme Achille de la Haie, viv^t seigneur desd. terres et seigneuries, homme d'armes de la comp^ie du feu

Digitized by Google

seigneur de Villebon, son espouse, vend à Jacques du Biez, chev. seigneur de Boucourt, Ignaucourt, gentilhe ordre de la maison du Roy, pour en jouir, sa vie durant, et, après son trespas, par damle Ysabeau du Biez, sa fille, femme de Frçois de Nédonchel, seigneur d'Isbergue, toute la terre et seigneurie de « Molygain », scituée et assize au village de Molinghehem-lez-la ville d'Aire, tenue du Roy Cathol. à cause de son cheau d'Aire en quatre fiefs, à 10 l. par. de relief chacun, et un autre fief tenu de la seigneurie d'Isbergue, à 35 s. par. de relief, comprenant maison, 112 mes. de terre, etc... pour le prix de 3.300 flourins de 20 patars et diverses charges dont le service de fondation d'une rente due à la chapelle de Saint-Denis en l'église Notre-Dame de Thérouanne. (Minute Malingre, notaire à Montreuil. Common de M. Rodière.)

1660. — Le Comte de Brias au lieu de Jehan de la Haye dict Brœucq et Achilles de le Haye, frère de Bon de le Haye, par avant Robert de Mollinghuem, esc. sr de Favereuilles. Cette mention se trouve dans le registre 16318 des Arch. de la Chambre des Comptes pour quatre fiefs tenus du château d'Aire et sis à Molinghem. On peut présumer que ce sont ces fiefs qui constituaient la seigneurie de Molinghem, puisqu'elle n'est pas représentée autrement dans la série des aveux servis au château d'Aire.

1732. — Comte de Brias, à cause de sa seigneurie de Molinghem. (Pr.-verbal Rédaction des Coutumes, p. 312.)

1752, 22 mars. — Fr.-Englebert-Frédéricq-Ferdinand Cte de Bryas, marquis de Molenghem, demt au cheau de Moriamez... seigneurie et haute justice de Molinghem.
(Arch. du Nord Bur. Fin. C. 197.)

1760. — Comte de Brias, marquis de Molinghem : seigneurie d'un revenu de 113 l. (20es Molinghem.)

Fiefs sur Molinghem : Bretagne, Four à Le Haye, Lillette, Malfiance, Richecourt, Thil, Verchocq, Watrelot.

MOLLINET

Peut-être sur Febvin-Palfart, bien que la mention soit peu explicite.

1563. — Antte Baudelle, veuve de Guillme du Maire, esc. sr du Mollinet, et Jehan, son fils. (Gros de St-Omer.)

MONBERNACLE

Fief à Serques, tenu de la seigneurie de Ligne.

1765, 25 juin. — Item appartient à lad. Marcotte (Reine-Alexandrine-Louise, dlle de Ligne) le fief et sei-

Digitized by Google

gneurie de Monbernacle par succession de son feu père, consistant en huit razières un quartier de blé dus par divers particuliers à raison de huit mesures ou environ de manoir et terre aud. Serques au lieu nommé Zutrove (Zudrove). (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

MONCEAU

Fief à Escœuilles, indiqué dans le Dictionnaire Topogr. du Pas-de-Calais.

MONCHY

Fief à Audrehem, tenu de la Motte d'Audrehem.

1780, 7 oct. — Claude-Franç-Marie de Poucques, éc. s^r^ d'Herbinghem, tient également de la Motte un fief nommé le fief de Monchy, situé en la paroisse d'Audrehem... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242. Rapport des seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove, art. 104 et suiv.)

MONDOLF

(Vicomté de), tenu du château d'Audruicq.

1638. — Jean-Pierre... droit seigneurial pour fief d'une mesure sept verges, tenu du Roy, à cause de sa viscomté de Mondolf. (Reliefs payés pour fiefs du château d'Audruicq. Arch. du Nord. B. 16468.)

MONECOVEDAL

Fief à Nordausques, tenu du Bailliage de St-Omer.

1629. — Ph^les^ de Rincourt, esc. s^r^ dud. lieu, le Ploich, fils aisné et principal hér. de feue dam^lle^ Marie de Poucques, tient un fief et noble tenement cy-devant acquis par Ernoult Joires et Josse de Monchy, avecq autres biens et terres séans au terroir de Nordausques et pays environ, par contract passé par dev^t^ m. et esch. de la ville de Tournehem le 25 août 1541, se consistant led. fief en cincq mesures de terre à labeur séans en une pièce au terroir de Nordausques, au lieu nommé Monecovedal, about. d'oest au chemin d'Ardres, etc... duquel fief en at esté donné rapport à sa Maj^té^ le v^e^ jour janvier 1629 par led. Ph^l^s de Rincourt.

(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f^o^ 103 v^o^.)

Digitized by Google

MONNECOVE

Manecove ou *Maincove*, *Monecove*, *Monchove*, *Monichove*. Fief sur Bayenghem-les-Eperlecques, tenu du château de Tournehem.

Le nom de Monnecove se rencontre comme nom de personne dans d'anciens textes des Chartes de St-Bertin et, pour la première fois, en 1129, on relève la présence d'un *Oylardus de Monekhove*, avec autres hommes du château de Tournehem, comme témoin d'un accord entre le Comte de Guînes et l'abbaye.

(Chartes de Saint-Bertin, éd. Haigneré, nº 164.)

1380. — Jean de Wailly, fils Willme, pour un fief de 27 l. par an, gisant à Monechove, venu de Jaquemine de Monechove, sa femme, fille de Phil. de Monechove.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1400. — Acte de location passé par le bailli de Jehan de Wailli de sa terre et seigneurie de Monchove.

(Arch. de l'auteur, Alb. nº 3.)

1473. — Demle Jacquemine de Wailly, fille Willame, pour le fief nommé Monechove, tenu du chteau de Tournehem. (Arch. du Nord. B. 16700. Bull. S.A.M. III, p. 172.)

Jacqueline de Wailly, de de Monnecove, fille de Guillaume et de Marie de Senlis, ép. Phil. de Bersacques, fils de Jacques, qui fut nommé, en 1440, châtelain et lieutenant d'Eperlecques.

— Denis de Bersacques, fils des précédts, lieutt général du bailliage (1515-1533), échevin puis mayeur de St-Omer (1540-46), ép. Julienne de Clarques, dlle de la Poterie.

— Philippe, leur fils, qui, de dle Margte le Boulengier, eut deux fils, morts jeunes, dont l'un Philippe avait reçu le fief de Monnecove. Après lui, la succession échut aux collatéraux les plus proches et la seigneurie de Monnecove échut, en 1597, à Gérard Piers, fils de Nicaise et d'Adrienne de Bersacques, cette dernière étant sœur de Denis de Bersacques ci-dessus.

— Charles Piers ép. 1º Jeanne Rolland; 2º Françoise van Rondz. (Renseignements fournis par M. Violette de Noircarme.)

1623. — Charles Piers, seigneur de Monecove, Welle, Nieuvenhuse, fils et hér. de Charles, tient en ung fief à 10 l. par. 20 s. de cambellaige... la seigneurie de Monecove.

En marge : modo Chles Piers, fils dud. Charles, at payé le relief le 26 décembre 1662.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fº 26.)

1739. — Frçois-Jos.-Jacques Piers, seigneur de Monnecove. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 16.)

Digitized by Google

1742. — Franç.-Jos.-Jacques Piers, esc. sr de Monnecove, Nieuwenhuyse, etc... fief seigneurial de Monnecove, s'étendant aux villages de Bainghem, Nortleulinghem, Nordausques et lieux circonvoisins, etc...
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

1755, 24 janv. — La ferme de Monnecove, dont les terres s'étendaient alors sur une superficie de 107 mesures 7 verges et demie, fut acquise par les ssrs Emmanuel-Frçois-Jos. Lesergeant du Plouich, Eugène-Henri-Joseph Lesergeant de Lillette, Thomas-Ignace-Joseph-Célestin Lesergeant de Campagne et par la demoiselle Marie-Anne-Thérèse Lesergeant de la Planque, achat fait en commun du mandataire spécial du sieur Fr.-Jos.-Jacques Piers, ancien seigneur de Monnecove, propriétaire demt à Cume, près Courtrai, et du sr Jean-Ch.-Ignace Piers, propriétaire demt à Gand, moyennant le prix principal de 27.000 livres, etc... (Contrat passé devt Me Vanechout et son collègue, notaires à Saint-Omer.)

1761. — Emman.-Franç.-Jos. Le Sergeant, seigneur du Plouich, pour fief et seigneurie nommé Moncove, consistant en censives d'un revenu de 46 l. 12 s.
(Arch. du P.-de-C. 20es Bayenghem.)

1774, 15 sept. — Eugène-Henry-Joseph Le Sergeant, seigneur de Monnecove. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

Ce fief fut l'objet de démembrements, dont l'un, *quint de Monnecove*, fut transmis par Jacques de Bersacques, fils de Philippe et de Jacqueline de Wailly, à sa fille Julienne de Bersacques (vivt en 1582) issue de son second mariage avec dlle Marie Dindreman.

Julienne de Bersacques ayant épousé Robert Reymakre ou Rietmacker, conseiller au bailliage de Saint-Omer, le transmit à sa fille Antoinette qui épousa, en 1582, Charles de Brigode, lieut du Mayeur de Saint-Omer.

1605. — Charles Brigode au nom de ses enfans et de damle Antte de Rietmacre, sa femme, pour un fief de 17 mesures et demie et deux verges à Monnecove, et 10 quartiers de terre venus de la dle de Rietmacre, sa mère.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Marie de Brigode, leur fille, épousa François Deschamps, échevin d'Aire.

1628. — François Deschamps, eschevin de la ville d'Aire, mary et bail de damle Marie Brigodde, fille et hérte de deffunct Charles, eschevin de la ville de St Omer, et damle Antte Reimacre, tient deux fiefs : le premier se consistant en 17 mesures et demie de terre à labeur gisant à Monecove en deux pièches, abouttant.... d'aval au chemin venant de la Balance à Tournehem... Le second contenant dix quartiers aussy de terre à labeur gisant audit lieu, listant d'aval aud. chemin, d'amont aux hér. de Jan de le

Digitized by Google

Porte, abouttant vers mer à Josse Segres, dit Advocat, et vers soleil à Jacques Regnier. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 103 r°.)

Le fief continua à se transmettre à leurs descendants, et, au 18e siècle, on trouve Charles-François-Joseph Deschamps, *sr de Monecove*, qui vécut de 1711 à 1749[1], avocat et échevin de la ville de Dunkerque.

(Arch. de famille de l'auteur.)

Un autre démembrement de la seigneurie de Monnecove se trouve chez un Lambert de Heghes, seigneur de Monecove, vivant en 1582, qui semble avoir été seul de la famille de Heghes à en porter le nom. Il était fils de Pierre de Heghes, greffier, puis conseiller au Bailliage de Saint-Omer, et de Marie Dindreman.

1597, 9 juin. — Mariage à Saint-Denis à Saint-Omer de Lambert de Heghes, seigneur de Monechove, bailli de la baronnie de Licques, avec dlle Margte Van der Wœstine. (Registres de Catholicité de Saint-Denis.)

MONNECOVE

Fief à Bilques, tenu de la seigneurie de Bientques et Pihem.

1570, 23 avril. — Phles de Bersacques, éc. sr de Monnekhove, sert rapport et dénombrement au Roi notre sre Conte d'Artois, à cause de son château féodal de St Omer, d'un fief de 33 mesures séant au terroir de Bilques, listant au bois de le Lorelle, tenu précédemment de la seigneurie de Bientques, actuellement dévolu au Roi par droit de confiscation. (Arch. de l'auteur, no 32.)

Eustache de Fiennes, baron d'Elnes, seigneur de Bientques et Pihem, s'était compromis dans les guerres de religion en embrassant le parti du prince d'Orange. (V. précédemment, p. 459.) Ce fut la cause de la confiscation temporaire dont il est ici question.

1613, 3 juillet. — Jehan Merin, bailli du viscomte de Fruges Guislain de Fiennes, donne reçu à Ch. Piers, sr de Monicove, du dénombrement, en date du 4 avril 1612, du fief ci-dessus (dont la mouvance était revenue à ses anciens seigneurs). (Ibid.)

1687, 25 janv. — Messre Ph.-George-Fr. de Thienes, ch. marquis de Berthe, seigneur de Bilques, fait rapport à Maximilien de Fiennes, comte de Lumbres, curateur d'Alexis, son fils mineur, hér. de mre Marcq de Fiennes, vicomte de Fruges, baron d'Enne, sr d'Esquerdes, Bientques et Pihem, d'un fief qu'il tient de luy, nommé le fief

1. Il était fils de Ch.-Fr. Deschamps, sr de l'Escade, échevin d'Aire, puis de Saint-Omer, et de Marie-Albertine Guérin.

Digitized by Google

de Monichove, à cause de sa terre et seigneurie de Bientques, lequel se comprend en 33 mesures et le tiers d'une en bois, terres ahanables, ramonières et bruhières séant en une pièche au terroir de Bilques, listant vers mer au bois de l'Oreille, vers soleil à la seigneurie de Helfaut, etc... (Common de M. l'abbé A. Collet.)

1708. — Aveu et dénombrement que nous, Ph.-G.-Fr. de Thiennes, marquis de Berthes... fief et noble tennement vulgairement nommé fief de Monecove, échu par trépas de dame Marie-Adrienne de Lens, notre feue, chère et honorée mère, avant, messre Ant. de Lens, avant, Chles Piers, seigneur de Monecove, avant, Ch. Piers, et, avant, Phil. de Bersacques aussy seigneur de Monecove...33 mes... en une pièce à Bilques, listant au bois de Lorelle.....
(Biblioth. de St-Omer. Terrier de Bientques et Pihem donné par M. H. Eloy, fo 599.)

1784, 7 août. — Rapport servi par Fr.-R.-B. de Bessuejouls de Rocquelaure, à cause de sa femme, Marie-Isab.-Claire-E. de Houchin, fille de Jean-Joseph-Marie, marquis de Houchin, icellui fils de Louis-Albt-Frçois comte de Houchin, icellui neveu et héritier de Phil.-Georges de Thienne, marquis de Berthe, auparavant Marie-Adrienne de Lens, mère du précédent, fille d'Antne de Lens, seigneur de Bilque-Hautegreve et précédemment venant de Charles *Pierre (sic* pour Piers), seigneur de Manecove, et auparavant Philippe de Bersacques, éc. seigneur de Manecove,
(Arch. de l'auteur, no 51.)

MONNECOVE

Fief à *Nortkerque*, tenu du château d'Audruicq.

1605. — Regnault du Bois, seigneur de Monichove (Contr. de mar. du 24 mars 1605 de Loys de Woorm et de dle Marie de Lattre. Gros de St-Omer, no 5), épouse dlle Jacqueline Loiselle.

1632. — Oudart du Bois, fils et héritier féodal de feu Regnault du Bois, tient de sad. Maté à cause de son cheau d'Audruicq, le fief de Monecove scitué aud. Nortkerque, à 10 l. par. de relief.
Selon d'anciens comptes de 1593 et autres antérieurs, la seigneurie de Monecove est gisante es paroisses de Zutkerque et Nortkerke, comprend 31 mesures de terre à Nortkerque, autres terres à Nortkerque et Zutkerque.
(Arch. du Nord. B. 16462, no 60.)

1751, 22 janvier. — Jacques-Franç. Doresmieulx, éc. sr de Fouquière, Monicove, a le fief de Monicove par le trépas d'Edouard-Jacques, son père, tenu du château d'Audruicq, s'étendant aux terroirs de Nortquerque et

Digitized by Google

Zutkeque... se comprend en 31 mesures 1/2 de terres domaniales.....» « la rue de Monicove passant à travers ».
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 214.)

1765, 4 nov. — Jacques-Jos.-Alex. Doresmieulx, chev. seigneur de Fouquières... le fief et seigneurie de Monicove situé à Nordquerque et Zudquerque. (Ibid. C. 216.)

1762. — Monsr Doresmieux de Fouquières, propre du fief de Monicove, consistant en droits seigneuriaux du revenu de 1 l. 18 s. (20es Nortkerque.)

1789, 10 déc. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, seigneur de Wolphus, Ampleman, la Cressonnière, Noirbarne, *Monnecove*, etc... (Arch. Natles Q1 906. Rapport du fief d'Ampleman.)

MONNECOVE

(Fief de) à Setques.

1760. — Le sr Gaillot... un fief seigneurial, dit fief de Monecove, consistant en censives et droits d'un revenu de 2 l. 4 s. (20es Setques.)

MONNECOVE

Fief sur Zutkerque.

1631. — Led. Jean-Baptte Hanon tient de sa Majesté un autre fief nommé la Viscomté d'Allenboon (d'Alembon) ou damonschove (de Monechove), au relief de 60 s. qui se comprend et extend en plus. rentes foncières assignées sur plusieurs parties de terres scituées tant en la paroisse dudit Zutkerke, comme en celle de Polincove.
En marge : Modo le sr de Lauretten.
(Arch. du Nord. B. 16462, no 33.)

V. au mot **Alembon.**

MONNEQUEBEURRE

A Saint-Folquin. C'était une cense appartenant à l'abbaye de Saint-Bertin, au hameau de ce nom. Voir Chartes de Saint-Bertin, *passim* depuis 1272. Mais cette cense du pays de Langle ne doit pas être confondue avec une maison de justice que l'abbaye avait dès le 13e siècle à Bourbourg « chartaine maison « k'on apele le maison de Monekebure en le vile de « Bourbourgh, en lequele il tenoient et fasoient tenir

Digitized by Google

« leurs plais et fasoient faire loys et jugemens sur « leurs hostes et subgés..... »

(Vers 1368, ibid., édit. Haigneré, nº 1768.)

1759. — Abbé et Religieux de Saint-Bertin possèdent la seigneurie nommée Mœnequebœur, consistant en censives du revenu de 119 l. (20es Saint-Folquin.)

MONNEQUEVELT

Fief à Houlle, tenu de l'abbaye de Saint-Bertin.

1503, 26 juin. — Guillaume d'Esquires donne rapport et dénombrement de deux fiefs : l'un à Eperlecques, l'autre nommé le Monnequevelt en la paroisse de Houlle.

(Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, nº 3735.)

MONNIN

Fief situé à Happe.

1789, 30 juillet. — Gaspard-Jean-Liévin Braure, sr de la Vasserye, Monin, bailli de Campagne... fief seigneurial relevant de ma seigneurie (de Campagne-les-Boulonnais) scitué ès Angles et Valvorez, échu par relief de Pierre-Hubert, son frère, à lui par achat de Guilme Payelleville, greffier du pays de Langle, consistant en domaine, manoirs et terres labourables, nommé fief Monnin.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234. Rapport de la seigneurie de Campagne, 27e fief.)

MONT (LE)

Fief à Landrethun, mouvant de la châtellenie de Tournehem.

1544. — Flour d'Ardre, seigneur de Crésecque, tient un fief en ung lieu nommé *Le Mont*, séant aud. Landrethun, au relief et chambell. de cx s.

(Arch. du Nord. B. 16733, nº 78.)

MONT CORNET (LE)

Hameau et fief à Febvin-Palfart.

1718. — Nicolas Le Clercq, sr du Mont Cornet.

(Bibl. St-Omer, manuscr. 890, fº 289.)

1760. — M. le prince de Robecq... fief seigneurial du hameau du Mont Cornet, consistant en censives du revenu de 15 l. (20es Febvin-Palfart.)

Digitized by Google

MONT DE BIENNES

Fief à Saint-Quentin-les-Aire, tenu du bailliage d'Aire.

1660. — Jehan de la Viesville, pour fiefs Bocquet, Tanel, Mont de Bienes, du Jardin.
(Arch. du Nord. B. 16318.)

1722, 20 oct. — Dame Marie-Anne Le Roy, épouse séparée de biens de François-Jos. Le Mercier, éc. s[r] de Villers, par succession de feu s[r] Jacques le Roy, son père; avant M. de la Viefville : fief du Mont de Bienne à Saint-Quentin, consistant en quatre mesures 15 verges de terre à labeur et rentes foncières. (Ibid. Bur.-Fin. C. 194.)

V. les fiefs : Biennes, Chastelet, Gardin, Temple.

MONT GUILLAIN

Fief à *Fasquelles*.

1502. — Guilwin de Béthencourt, pour un fief nommé le fief du Mont Guillain en la seigneurie de Fasquel.
(Dénombrement du fief de Renty-Campagne. Biblioth. Valenciennes, ms. 574, f° 69 r°.)

1786. — ... terre tenant à la seigneurie du Mont Guillain... au seigneur de Tramecourt, seigneur de Mont-Guislain... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 87 r°.)

D'après une note des Archives de Courset, ce fief consistait, au 18[e] siècle, en hommages et rentes d'un revenu annuel de 20 livres.

MONTOIRE (LA)

Ancien château des Comtes d'Artois sur la lisière des communes de Nielles-les-Ardres et Zutkerque. Il n'y eut pas, à proprement parler, de seigneurs de la Montoire, car, après avoir servi aux Comtes, le château resta jusqu'à une époque avancée, au moins la fin du seizième siècle, une forteresse qui défendait la frontière du pays et recevait une garnison commandée par un capitaine. Il y avait à côté du château un domaine assez important qui fut à des particuliers: d'autre part, nous voyons également, par une mention, que le domaine du Souverain fut engagé également à des particuliers quand la forteresse n'eut plus de raison d'être à cet endroit.

Digitized by Google

1568, 22 mai. — On voit, dans un acte du Gros de Saint-Omer, que Marguerite de Hanon a hérité de la terre de la Montoire de sa sœur, Anne de Hanon, mariée en Allemagne au sr de Rubre.

(Arch. du Gros de St-Omer. Année 1568. Transaction.)

1780. — Jacques Codron occupe 145 mesures de terre composant la ferme de la Haute-Montoire appartenantes aux héritiers de M. de Montmonier et consors, engagiste du domaine de Sa Majesté.

Louis-Marie Codron occupe la ferme de la Basse-Montoire, appartenant auxd. sieurs engagistes, contenant 87 mesures de terre, etc... le tout tenant ensemble, listant west à une ruelle qui fait la séparation du terroir de Nielles et Louches, oest au bois de la Montoire, about. nord aud. terroir de Louches.

(Arch. du P.-de-C. Centièmes Zutkerque.)

MONT RENAULT

ou *Mont Regnau*. Fief à Mametz, tenu du château d'Aire.

1739. — J.-J. Descamps, sr d'Inglebert, à cause de son fief de Mont Regnau, franche Sergenterie.

(Pr.-verb. de Rédact. Coutumes, p. 291.)

1742, 30 mai. — Dame Marthe-Madeleine Renardy, vve de Me Jean-Joseph Descamps, vivt seigneur d'Inglebert, bail et tuteur d'Alexandre-Benoit; Jean-Baptiste-Joseph; René, Elisabeth et Marie-Joseph Descamps; et encore au nom de dlle Jeanne-Alexandrine-Descamps... fief et noble tenement nommé Montrenault, sis au village de Mametz, consistant en tenements divers et droits seigneuriaux, tenu du château d'Aire; à cause duquel fief elle doit un sergent à cheval par tout le Bailliage d'Aire, et servir sa Majesté, son Grand Bailly ou Lieutenant étant aud. Aire, à cheval et à pied, de nuit et de jour, qui, et chacun an doit avoir une paire de draps au jour de Toussaint, et 42 s. par. et 1 paire de draps à Pâques et 34 s. par. et, toutes les fois qu'elle fera led. service de sa dite Majesté présente, doit avoir une écuelle de tous les mets tels que l'on servira à l'hôtel de monsgr. le roi.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

MONT THUREL

Fief à Coupelle-Vieille.

1786, 25 mai. — Philippe de Wandonne tient aussi de mad. terre et baronnie de Coupelle-Vielles deux fiefs et

Digitized by Google

nobles tenements, acquis de Gaspart de Wailly, nommés le Mont Thurel, au terroir dud. Coupelle.

(Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 69 r°.)

MONT YSERIN

Fief à Longuenesse, tenu du Bailliage de St-Omer.

1416. — Jean de Houchin, esc. seigneur de Longastre, pour le fief du Mont Yserin hors la porte Sainte-Croix lez l'église S[t] Michel, venu de Ph[le] de Wissoc, son frère [1].

1418. — Claude de Wissoc, pour le fief Yserin en la paroisse S[t] Michel, venu de Ph[le] de Wissoc, son frère.

1426. — Jean de Houchin, fils de Jean, pour le fief Yserin venu de Jean de Houchin, son père, (et de Claude de Wissocq, son oncle, décédé à Paris en 1423).

1463. — Jean de Houchain, s[r] de Longattre, fils de Jean, fief d'Yserin consistant en dix mesures tant prés que terres. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1582. — Dam[lle] Barbe Reuverse, vefve de feu d'Inghem, sieur de Gastregate [2], fille et hér[re] de Jan Reuverse, fils et héritier de Erculles, sieur de Nouvion, tient un fief de dix mesures de terres et preys, le Mont Yserin, situé près le Mont S[t] Michiels lez la ville de S[t] Omer, listant nort à la dame de Prouve, zud à la terre de la cure de Sainte-Croix, listant west à lad[te] dam[le], Pierre Andrieu, m[re] Ant[ne] de la Haultoye et hér. de Jacques de Bersacq, acquis par le dit Herculles avecq autres héritages de tutteurs et advoué particulier de dam[le] Anne d'Audenfort [3], fille et héritière de feu le sieur d'Audenctun.

Suit la prisée faite de ces terres pour liquider les droits seigneuriaux ; elles ont été estimées à 31 florins la mesure « attendu qu'elles sont scituées sur le mont Saint-Michiel « et peu fairetil *(sic)*..... » Acte du 6 juin 1582.

(Reg. aux Fiefs Arch. de St-O. AB, XII, 5, f° 86 v°.)

1698, 12 déc. — Laurent du Hautoy, bourgeois march[d] à Saint-Omer, et Thérèse le Frère, sa femme... fief de quatre mesures restant de dix, dont le surplus a été incorporé dans les fortifications du fort S[t] Michel lez lad. ville de Saint-Omer, nommé le Mont Yserin.

1. *Sic.* Lisez « son beau-frère ». Jean de Houchin, s[r] d'Annezin, épousa Jeanne de Wissocq, sœur de Philippe. Celui-ci trouva la mort à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415.

2. *alias* Kestregaet. Cf. p. 453.

3. Pour la dévolution du fief des Wissocq aux d'Audenfort, cf. également précédemment le fief *Loo*.

Digitized by Google

1714, 17 août. — Augustin Blondel et Jeanne Seguier, sa femme, icelle héritière de J.-Bte Seguier, son père, héritier de Thérèse le Febvre, femme de Laurens du Hautoy, décédé le 18 sept. 1713, pour moitié dont l'autre appartient à dlle Marie-Philippine Cordonnier, veuve de Philippe Caron, par achat de Laurent du Hautoy, son oncle... fief le Mont Yserin, etc....

1738, 4 juillet. — Louis-Joseph Caron, licencié en médecine et Jean-Baptiste Blondel, par indivis; led. Caron par achat de Cornil Six, héritier de Laurent du Hautoy, son oncle, le 20 juin 1714... l'autre moitié à J.-B. Blondel, fils d'Augustin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1747, 12 mars. — Maître A.-J. Faget, licenc. en médecine à Saint-Omer, tuteur d'Ad.-Jos.-Emm. Caron, fils et héritier de mre L.-Jos. Caron, vivt seigneur de Leulinghem-lez-Estrehem : moitié d'un fief de dix mesures en partie inséré dans les fortifications, nommé le mont d'Iserin... l'autre partie appartient à Jean-Baptte Blondel, fils d'Augustin, dont ils jouissent par indivis. (Ibid. C. 237.)

MORANDE, MORANNE

(Fief de la) à Roquetoire, *alias Morianne*.

V. **Morianne.**

MORBECQUE

(Seigneurie de) en Heuringhem.

1759. — Eug.-Henri-Jos. Le Sergeant, éc. sr de Lillette, possède en cette paroisse un fief nommé la Mayeurie d'Heuringhem et la seigneurie de Morbecque en Heuringhem, dont le revenu en censives est de 9 l. 3 s. 6 d.

(20es Heuringhem.)

MORBENDE (LA)

Fief à *Coyecques*, tenu de l'abbaye de Saint-Bertin.

... « Un fief démembré et écléché du fief de la Prévôté, se consistant en onze meures de terre à labeur, situé près des haies, nommé *la Morbende* (tenant) de la liste vers midy à la Grande rue du Hamel à l'Eglise, vers nord au fief Enlart, d'orient à Jaque Leprêtre, Mathieu Derin et autres et d'occident à la seigneurie de Berlay; à cause duquel est deu relief de 10 l. par. et cambellage coutumier, le 5e denier en vente, don, transport, etc... »

Ce fief est au rapport de Guy Toret, mari et bail de dlle Margte de Hézecque de l'an 1406;

depuis à Tassinet de la Caurie, rapport de 1514;

Digitized by Google

depuis à Bertin de la Caurie de Coyecques, fils Tassinet, qui l'avait acheté de M. de Hapanne[1] (de Wissocq, seigneur de) en 1538;

depuis à Jean de la Caurie, son fils;

depuis à Louis Flameng, à cause de Willelmine, sa femme, fille de Jean ;

depuis à Charles Gruel, à cause d'Antte Flamen, sa femme;

depuis à Pierre Pecqueur, apoticaire à Saint-Omer, par achat sur Gruel en 1627, lequel a paié le droit seigneurial et en a donné rapport en 1675 ;

depuis aux sieurs Demons et Geubles, à eux échu par trépas de Margte Pecqueur, fille dud. Pierre et Marie-Thérèse Desmons, femme au sr de Mametz, fille de lad. Margte Pecqueur, qui ont payé les reliefs et chambell. au sieur de Haynin, le 17 oct. 1716 : le sieur Geuble à cause de Marie-Antoinette Lagache.

Le 28 nov. 1725, a été reçu de Bernard-Joseph Desmons la somme de 15 l. 1 s. 3 d. pour relief et chambell. escheu par la mort de Ch.-Louis Desmons, son père, provenant de Marie-Thérèze Desmons, sa tante, lequel a donné rapport en 1726; led. sr Bernard-Jos. Desmons l'a depuis vendu à Jacques-Nicolas Richebé le 10 mars 1752 ; et le retrait féodal fut fait par Ignace-Dominique Desmons, frère cadet de Bernard-Joseph, qui a payé le droit le 17 février 1753.

Le 12 févr. 1757, l'héritier féodal de M. Ignace-Dominique Desmons de Framezeele paiait relief et cambel.

Jean-Frçois-Jos. et Ant.-Jos. Bonnière, acquéreurs par déclaration de command de Jean-Marie Bonnière et de Marie-Pélagie Cadart, leur père et mère, par acte du 7 avril 1785. (D'après un Registre de comptes de l'abbaye de St-Bertin du 18e siècle, Cart. 5, no 771, vu aux Archives du Pas-de-Calais par M. le chanoine Delamotte.)

MORCAMP

Fief près Renty.

1502. — Pierre Pollart tient en fief deux mesurés de terre listant d'une part au bois de la Hestroy, d'autre liste *au fief Morcamp*, d'un bout au Val Bailliet.

(Dénombr. du fief de Renty, ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, fo 103 ro.)

MORCELLET

ou *Morselede*. V. **Morselede.**

1. *Sic* pour Gapanne.

Digitized by Google

MORDA

Fief dépendant de la seigneurie de Nielles-les-Thérouanne.

1786. — Dans la déclaration de la seigneurie de Nielles-les-Thérouanne tenue du Comté de Fauquembergues, il est parlé, dans les tenants et aboutissants, du *fief Morda*.
(Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 103 r°.)

Plus loin (f° 110) on trouve la mention suivante :

La v^ve^ et héritiers de N... Mordas, par relief de François Mordas, tiennent de Fasques un fief qui se consiste en plusieurs jardins et terres.

MOREL

Fief à Coupelle.

1786. — Mention d'un « fief Morel » mouvant de la pairie et baronnie de Coupelle-Vieille et Neuve.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 64 v°.)

MORIANNE

Fief à Aire et tenu du château d'Aire.

On remarquera ci-après deux séries de dévolutions s'appliquant à un fief *Morianne* en la ville et banlieue d'Aire : l'une accompagne régulièrement le fief dit *d'Arras*, l'autre, différente, accompagne les fiefs Wambecque, Beauroy, le Temple. Il est vraisemblable que c'est le même fief qui fut démembré.

1402. — Pierre de Blendecque, dit de Moriane, pour la terre de Moriane, près Aire, venue de Jean de Blendecques, dit de Moriane, son père.

1438. — Pierre Baugier, pour deux fiefs, l'un nommé Morianne à Aire, l'autre venant de Jehan de Baugier qui fut à d^lle^ Jeanne d'Arras, qui le tenait de Jeanne de Blendecques. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1473. — Ysembart de Crespiœul, fief de Morienne.
(Ibid. B. 16319.)

1503. — Jean de Crepieul, fiefs Morianne et d'Arras vendus à Marie Hannon, veuve de Ch^les^ du Mont S^t^ Eloy.

1524. — Jacques le Viesier, s^r^ de Croix, de Pippemont, mary et bail de Franç^se^ le Volle, trois fiefs : Bajollet, le 3^e^ nommé Morianne.

1542. — Wallerand Hubert, s^r^ de Millefault : fiefs Morianne, de Wambecque, du Temple.

Digitized by Google

1546. — Christophe de Fiennes, fiefs Morianne, Arras, du Jardin, venant de sa mère Jeanne du Grospré.

1619. — Légier de Bétigny, neveu d'Arth. de Bétigny, sr de Millefault, fiefs Beauroy, Wambecque, Temple, la Morianne. (Ibid. 13848.)

XVIIe siècle. — Les héritiers d'Artus de Bétizy (*alias* Bétigny), esc. sr de Millefault, Morianne, Wambecque, Beauroy et le Temple, par avant, Wallerand Hubert... le fief de Morianne, séant en la ville d'Aire et au mont Saint-Martin-les-Aire. (Ibid. B. 16318. Ch. 47.)

1660. — François de Pippemont au lieu de François, son père, tient un fief, nommé fief de Morianne, comprenant un manoir proche la rivière de la Lacquette vers « l'Escusson » et les terres du « fief du Petit Paris ».
(Ibid. Chap. 59.)

1727, 26 nov. — Ambr. de Blaizel, chev. s d'Enquin y demt, dle Anne-Elisab. Accary, son épouse, Jean du Repaire, seigneur de Blezières, Jacqueline Accary, son épouse, demt à Boulogne, dame Benoîte Accary, dame de Septfontaines, procuratrice de Ch.-Frçois de Bainast, chev. seigneur de Septfontaines, Millefaux, etc... capitaine des Carabiniers du Roi, demt à Millefaux, filles et héritières (avec dame Marie-Louise Accary, leur sœur, épouse de Jacques Descajeul, éc. sr d'Hocquinghem, Neuval, etc.) de Louis Accary, vivt éc. sr de Maninghem... pour quatre fiefs tenus du château d'Aire, Wambecques, Morianne, Beauroy, le Temple. (La Morianne, en la v. et banlieue d'Aire, consiste en treize mesures qu'ont les dénombrants en leurs mains sur le mont de Biennes, ainsi qu'en rentes sur maisons à Aire.) (Ibid. Bur. Fin. C. 202.)

1780, 12 avril. — Fr.-Edouard de Fléchin, chev. marquis de Wamin, seigneur de Harlebois, de l'Ho, Mazinghem... fiefs d'Arras... et de Morianne en ceste ville et banlieue d'Aire, consistt également en plusieurs rentes foncières. (Ibid. C. 193.)

1758, 6 avril. — Mess. Jos.-Hipp. de Fléchin... fiefs d'Arras et Morianne. (Ibid. C. 201.)

1771, 6 nov. — Ant.-J. de Baynast, prêtre chanoine, demt à Saint-Quentin, Picardie, dame Austreberthe de Baynast, veuve de M. de Roussel de Bedouatre, demt à Bedouatre près Boulogne-sur-Mer, et demlle Maximilienne de Baynast, frères et sœurs, enfants de messre Ch.-Fr. de Baynast et de dame Benoîte Accary... quatre fiefs : Wambecque, Morianne, Beauroy, Temple.... (Ibid. C. 193.)

Digitized by Google

MORIANNE ou MORANNE (LA)

Fief à Roquétoire.

Fin XV^e siècle. — Jacques le Viesier, seigneur de Pippemont, qui le vend, en 1513, à François Monissart.
(Cf. *Histoire d'une Chrétienté*, par l'abbé Leroy, p. 242.)

1660. — Jehan Marche, à Cambray.
Avant lui, Robert Marche, fils Bertin.
Antérieurement, Jehan Cocud, mari et bail de Jehanne de la Folie... pour le fief de le Morianne en la paroisse de Roquestoire. (Arch. du Nord. B. 16318. Chap. 40.)

1730, 2 août. — Guill.-Fr. Malflan ou Macflan, dem^t à Cambray : fief de la Moranne à Roquétoire, échu par décès de Jean-Alex. son père. Le gros du fief comprenait le pré de la Moranne d'une étendue de 9 quart. 21 verges; cinq quartiers de terre et rentes foncières, etc...
(Ibid. Bur. Fin. C. 199.)

1739. — Le sieur de Malflant, s^r de la Moranne.
(Pr.-verb. de Rédaction des Coutumes, p. 312.)

1747, 25 avril. — Phil.-Alb^t Crépin, laboureur à Roquétoire, et Marie-Marg^te Saison, sa femme... fief et noble tenement n^é la Moranne à Roquétoire acquis par eux de Cornil-Dominique Caroulle, aman de la salle abbatiale de Clairmarais, agissant pour Guill.-Fr. Macflan, sieur de la Moranne. (Ibid. C. 199.)

1780, 24 sept. — Pierre-Nic. Blondel, garçon majeur dem^t à Roquetoire, fils aîné et héritier de Marie-Louise Crépin, icelle fille de Philippe-Albert et de Marg^te Saison... fief de La Moranne, provenant de l'acquisition que lesd. ont faite de Cornil-Domin. Caroulle, stipulant pour Guill.-Franç. Macflan, s^r de la Moranne, à Cambrai. (Ibid.)

MORIANNE (LA)

Fief à Racquinghem.

1760, 19 avril. — Phil.-Alex. Prévost, doct^r en médecine... fief de la Morianne « au cimetière de Racquinghem » consistant en 9 quartiers de jardin nommé la Morianne.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

MORICE DE PARIS

1786, 25 mai. — Led. seigneur de Verchocq (Pierre Fr. de la Pasture) tient encore deux petits fiefs nommés le fief Morice de Paris de lad. seigneurie de Fasque, se con-

Digitized by Google

sistant en plusieurs parties de rentes foncières que lui doivent plusieurs particuliers.

(Arch. du Nord. Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 178, f° 110.)

MORIN

Fief à Louches, mouvant de la baronnie de Crecsecques.

1784. — Joseph-Etienne Marcotte... fief *Morin* s'étendant sur quatre mesures de terres.

(Arch. Nat^les Reg. Q' 906, f° 16 r°.)

MORINGHEM

Actuellement commune du canton sud de St-Omer.

La seigneurie appartenait à l'abbaye de Licques, et ce n'est qu'au 18e siècle qu'on en relève des démembrements. En 1723, il y eut un conflit entre l'abbaye de Licques et Jacques-Joseph-Phil. Liot, éc. s^r de Guzelinghem, au sujet de droits honorifiques dans l'église, droits que ce dernier réclamait, comme seigneur de Guzelinghem, et que ses prédécesseurs avaient toujours possédés. L'abbaye de Licques, comme seigneur de Moringhem, lui contestait cette prétention. (Cf. *Epigraphie des Cantons de St-Omer*, p. 516.) Le Bailliage de Saint-Omer, devant qui fut portée l'affaire, admit la thèse que la haute justice de Moringhem n'appartenait à aucun des intervenants, mais au Roi, puisque, de tout temps, les habitants de cette localité étaient venus plaider, tant au civil qu'au criminel, au Bailliage de Saint-Omer. En conséquence, l'abbaye de Licques ne possédait à Moringhem que la justice inférieure et foncière et il n'y avait pas de raison de réintégrer le s^r de Liot dans la possession de fait que ses auteurs avaient eue des droits honorifiques.

1760. — L'abaie de Licque ; seigneurie de la paroisse et dud. lieu, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 953 l. (20es Moringhem.)

1783, 9 mars. — En exécution d'un contrat de vente et aliénation à titre d'engagement faite par les Commissaires généraux du Conseil, députés par le Roi, le s^r Jacques-Ant.-Léonard Dupont, éc. conseiller-secrétaire du Roi, prend possession de la haute justice et seigneurie de Moringhem. (Epigr. des Cantons de Saint-Omer, ibid. et Mém. Soc. Ant. Mor. t. XXV, p. 75.)

On trouve ensuite que M. Le Merchier de Créminil

Digitized by Google

acheta à M. Dupont la seigneurie de Moringhem pour entrer aux Etats d'Artois.

(Notes Généal. de M. Violette de Noircarme.)

V. les fiefs : Barlinghem, Brouxolle, Guzelinghem, Difques.

MORLOCQ

Fief à Sainte-Marie-Kerque.

1782, 14 nov. — Pre-Jos.-Fr. Gaillart de Blairville et dlle Marie-Pélagie Roels... trois fiefs sis à Sainte-Marie-Kerque, les deux premiers nommés Morlocq et le troisième Kempenahetwal. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

MORQUINES

Seigneurie mouvante du château de Saint-Omer. Elle s'étendait sur les territoires de Tilques et Serques d'une part, et sur l'autre rive de l'Aa, au sud de Saint-Momelin. Or cette situation correspond à celle des terrains au delà de ceux donnés par Robert le Frison, comte de Flandre, à la ville de Saint-Omer.

1379. — Willemet d'Averhoud... fief consistant en rentes, terres, eau et franchise en la ville de Morkines, ayant appartenu à Gilles Dubeil, tenu de David, son père.

1405. — Veuve et hoirs Will. d'Averhout : terre de Morquine.

1439. — David d'Averhoud, seigneur de Morquines. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1446. — David d'Averhoud, seigneur de Morquines et Helfaut. (Chartes de Saint-Bertin, no 2892.)

1446. — Jacques d'Averhoud, fils de David.

1464-1474. — Antoine d'Averhoud... fief de Morquines.

1503. — Antoine d'Averhoud, fils d'Antoine. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Voir, pour la suite, la dévolution de la seigneurie d'Avroult, p. 37.

1617. — Item il (Antoine d'Avroult, chev. sieur de Helfaut, filz aisné et hér. de feu Antoine, chev. seigneur dud. lieu et commissaire ordinaire au renouvellement des loix de Flandres) tient un autre fief nommé la seigneurie de Morquines, à luy succédé de par le trespas dud. sr son père en un seul fief et hommaige à 10 l. par. de relief... quy se comprend en ce que s'enssuict : Scavoir en 646 me-

Digitized by Google

sures, 14 verges ou environ de terres et eauwes, tant maretz que terres à labeur, etc... et comporte outre droits, redevances, services et hommages ordinaires, le « droict « de lever les chignes provenans de quattre couples de « chignes qu'il puist avoir en la Garenne avecq les autres « cignes de sa Mat[té], selon qu'appert par les lettres pat- « tentes cy-après incorporées de Philippes ducq de Bour- « goine, données en la ville de Bourges, au mois de may « l'an de grâce 1428 et autres lettres données de messgrs « des Comptes à Lille en datte du XIII[e] de juillet dudit an. »
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f[os] 79-80.)

1760. — Le seigneur prince de Rubempré possède la seigneurie de Morquines qui s'étend à Tilques et Serques, d'un revenu de 82 l... (20[es] Tilques.)

Voici, d'autre part, quelques mentions de la dévolution d'un quint de Morquines.

1528. — Roland Bournel, s[r] de Boncourt... pour le quint de Mourquines.

1540. — Jehan Hourdel, commis aux biens délaissés par le trespas de Roland Bournel, ch. s[r] de Boncourt... fief du quint de Morquines.

1555. — Ysabeau de Thieullaine, fille de Roland Bournel, s[r] de Thiembronne... Quint de Morquines.

1556. — Jean Manessier, légataire du revenu de 3 ans des biens délaissés par d[lle] Nicole Bournel... relief du fief du quint de Morquines. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Il y aurait eu, d'autre part, une seigneurie de Morquines sur la rive droite de l'Aa ainsi qu'il résulte de la note suivante extr. de l'ouvrage : « Le village de Saint-Momelin, par J. du Teil », p. 35.

« Seigneurie de Morquines assise sur la rive droite de l'Aa, au sud de l'embouchure du canal de Liette, qui était mouvante du vieux monastère (Viel Moustier)..... Cette seigneurie appartenait, en partie du moins, au chapelain du château de Ruhout... » (13[e] et 14[e] siècles.)

V. le fief : Cygnes.

MORSELÈDES

Fief à Campagne-les-Wardrecques, tenu du Bailliage de Saint-Omer.

1400. — Mess[re] Bertin d'Olehein pour 40 mesures de terre et pastis nommées le Moerslede proche le Neuffossé.

1432. — M[e] Isabelle d'Olehain, d[e] de S[te] Aldegonde, pour le fief de Mortseleede à Werdrecque, venu de dame Isabelle de S[te] Aldegonde, sa mère.

Digitized by Google

1448. — Ernould d'Eule, esc. et Marie de Wancourt, sa f^e, vendent à M^e Simon de Luxembourg, prévost de l'église de S^t Omer, un fief consistant en 41 mesures de terres, prez et pastis nommés Morsele à Campaignes.

1495. — (Robert) le Vasseur, fils d'Eustache le Vasseur, pour le fief de Morslede à Werdrecques, venu d'Eustache.

1499. — Gilles Le Merchier, pour le fief de Morslede, à lui eschu à cause de sa femme N... le Vasseur par le trespas de Robert le Vasseur.

1531. — Ant^ne Le Merchier, pour fief de Morslede, venu de Crestienne le Vasseur, sa femme.

1587. — Thonin le Merchier, fils d'Antoine, pour le fief de Morsleden à Campaigne, venu dud. Antoine.

1566. — Chrisogon Lhoste, au nom d'Alphonse Le Merchier, fils et hér^r de Ant^ne Le Merchier, pour le fief Morslede, venu de son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Alph^se Le Merchier, fils et hér. de feu Antoine, tient certain fief par luy relevé en l'an 1566, nommé le fief de Morselede, séant à Campaignes-lez-Werdrecque, duquel il at donné rapport à sa Mat^é le xx^e du mois de juin 1566... led. fief à relief de dix l. par. etc... et se comprend led. fief de Morselede en trente mesures demie, demi quartier tant preys, patis, rentes comme terres ahannables, estant au fond du Nœuf fossé allant à un preys appart^t aud. Le Merchier du lez vers Flandre ; listant de west et abouttant zud à la rue de Morselede, etc... desquelles 39 m. demie demi quartier les vingt-cinq mesures sont arrentées à 18 s. de chascune mesure, etc....
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 86 r°.)

1630. — Jean Gérard, esc. mari de Caterine de Magny, nièce et hér^re de Alphonse le Merchier... terre de Morslede venue dud. Alphonse. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1697, 14 avril. — Ant.-Jos. de Conte, éc. seigneur de Blingel, Bucamp, mari de d^e Marie-Isabelle Gérard, fille de Jean Gérard, seigneur de Hellican, et, par avant, Alph. Le Merchier... fief de Morselede à Campagne-les-Wardrecques.

1732, 30 déc. — Joseph-Augustin de Croisilles, s^r de la Blanche-Motte... fief de Morselede en la paroisse de Campagne-Wardrecque. (Ibid. Bur. Fin. C. 234.)

1759. — Dame Marie-Joseph-Agnès de Croisille, douairière de Ch^les-Ant. de Beaufort, marquis de Beaufort et Mondicourt; dame Anne-Thérèse de Croisille, douairière de Jacques-Joseph Taffin, éc. s^r de Huppy, et dam^lle de Croisille, leur sœur, possèdent un fief seigneurial dit la seigneurie du Morcellet *(sic)* du revenu de 22 l. 16 s.
(20^es Campagne-les-Wardrecques.)

Digitized by Google

1765, 12 avril. — Dlle Marie-Louise-Jos. de Croisilles de la Proye... fief et seigneurie de Morcelet à Campagne-lez-Wardrecques... par le trépas de J.-Aug. de Croisilles, seigneur de la Blanche-Motte, son père... comprend 39 mesures et demie ou environ de terres.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

MORTAGNE

Seigneurie à Sainte-Marie-Kerque.

XVIIe siècle. — Les héritiers de Robert-Jacques de Croix, vivt esc. sr de Busericque, Estrasselles, etc... pour la terre de Mortagne, se consistant au nombre de 81 mesures de terres en six fiefs, tenus et mouvans de sad. Majesté, à cause de sond. Guisellhus et seigneurie de Langle, dépendant les 81 mesures avecq autres d'une Censse nommée Kemperval [1]. (Arch. du Nord. B. 16709.)

MORTIER (LE)

Fief mouvant d'Isbergues.

1760. — Marie-Louise-Fr. de Poucques, vve de Phil.-Hip.-Jos. de Vitry, sr de Malfiance, au nom de ses enfants.
(Bull. S.-A. M. XIII, livr. 256, p. 565.)

MOTHE (LA)

près Thérouanne.

1554. — Alexandre Destailleur, éc. seigneur de La Mothe près Thérouanne. (Cf. Rodière : *Une Victime d'Haudicquer de Blancourt. Charles Destailleur, seigneur de Chantraine et Francières*, p. 53. Extr. du Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville, année 1913, no 1.)

MOTTE (LA)

d'Acquin.

1425. — Jean d'Estiembecque, pour le fief de la Motte en la paroisse d'Acquin, s'étendant sur cent mesures de terres, et venu de Jehan d'Estiembecque, son oncle.

1438. — Adrienet d'Estiembecque, son fils.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1566. — Nicole d'Estiembecque, esc. seigneur de Difque, La Motte. (Mém. S.A.M. 23, p. 449.)

1. Peut-être la même *Kemptsaet Wael*. V. plus haut ce mot.

Digitized by Google

1623. — Jerosme d'Estiembecque... fief de la Motte, gisant en la paroisse d'Acquin, à luy venu et succédé par le trespas d'Oudard d'Estiembecque, son frère... manoir se consistant en 12 m. 3 q. amazé de maison, granges et estables.... listant au chemin quy maisne de la Wattine à la Bricquetterie.... 63 mesures et demy quartier de terre au Solsoit (*alias* Saulsoit), list. au long du chemin qui maisne de Quercamp à Difque.... 8 m. 3 q. près la terre de Beaurepaire à Boidinghem.... une pièce de terre contenant 30 m. 1/2, listant au chemin qui est au long des hayes de lad. motte, listant nort au chemin quy maine de Bécout à Quendalle, zud à 22 m. de terres nées les Bricqueteries....
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII. 5, f° 24 v°.)

1640. — Jerosme d'Estiembecque, pour le fief de la Motte gisant à Acquin, venu de Jerosme d'Estiembecque.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1714, 23 août. — Ignace-Fr. Desruelles de Sailly, avocat à Lille, fondé de procuration de Hervé-Guille Le Norman, trésorier général des monnoyes de France à Paris, tant en son nom que comme procureur de Marie Parton, sa mère, veuve de Ch. le Norman, fermier général de Sa Majté avec Ch.-Franç.-Paul le Norman, son frère, et dame Charlotte le Norman, sa sœur, épouse de Louis Godefroy, comte d'Estrade, chev. marquis de Fouxsole, lieuten. gén[l] des armées du Roi... fief la Motte à Acquin.
(Ibid. Bur. Fin. C. 232.)

1771. — M. Le Normand... fief de la Motte à Acquin.
(Ibid. C. 88.)

MOTTE (LA)

derrière le château d'Aire.

« Fief de le Motte séant derrière led. chasteau d'Aire proche le *begard*, au lieu nommé le Gentillie, comprenant dix quartiers vingt-quarte verges de manoir, terres, etc... »

XV[e] siècle. — Jacques du Chastelet, esc. s[r] dud. lieu, à Jacques Gazet.

1660. — Jacquemin le Petit.
Jacques de Beauvois.
Pierre du Mur et Catherine le Vasseur, sa femme.
Eustace des Prez (Desprey).
Philippe Desprey.
Philippe Bernard et d[lle] Jehenne Cochet, sa femme.
Jacques Taillevent.
Jacques Dannel, eschevin d'Aire.
Jacques Dannel le Josne.
(Arch. du Nord. B. 16318. Reg. aux Fiefs du ch[eau] d'Aire, f° 126.)

Digitized by Google

Au dix-huitième siècle, nous trouvons une seigneurie de la Motte, près Aire, à la famille Bertin du Neufpré.

En 1747, Thérèse-Brigitte-Célestine-Bertin du Neufpré, dame du Neufpré et la Motte, fille d'Antoine-Ignace et de Marie-Célestine Hémart, épouse Jean-Albert Hémart et apporte en mariage ces seigneuries dans la famille Hémart. (Cf. Généalogie de la famille Hémart du Neufpré. Saint-Omer, 1898.)

MOTTE

d'Ardres à Mametz.

1500. — Ph. de la Viesville... seigneuries de la Motte d'Ardres, etc... (Arch. du Nord. B. 13848.)

C'est le fief qui a été mentionné p. 20, sous le nom de fief d'*Ardre*.

MOTTE (LA)

à Audinethun. V. **Drival.**

MOTTE (LA)

à Audrehem. Fief tenu du château de Tournehem,

1473. — Dame Marie Desverne, vefve de m^re^ Loys de Ghistelles, pour la seigneurie de la Motte d'Audrehem.

(Arch. du Nord. B. 16700. Bull. S.A.M. III, p. 171).

Précédemment, nous voyons les de le Deverne, seigneurs de la Baronnie de la Motte-les-Andrené, à Andres. Il semble que ce fut également d'eux que la veuve de Louis de Ghistelles reçut la Motte d'Audrehem.

1544. — Oudart de Renty, seigneur de Quillem, tient de mond. seigneur (de Tournehem) la terre, justice et seignourie de La Motte, séant aud. lieu d'Audrehem, auquel lieu led. seigneur de Quillem a toute justice et seigneurie, court, bailly et hommes avec le droict de pescherie sur la rivière, chasser et voller perdris es mettes d'icelle sad. seignourie.

(Ibid. B. 16733, n° 105. Mém. S.A.M. XIII, pp. 153-154.)

1730, 7 oct. — Louis Godefroy, chev. marquis d'Estrades, maire et gouverneur perpétuel, pour le Roi, de la ville de Bordeaux, capit^ne^ de cavalerie, etc... héritier de mess. Louis Godefroy, comte d'Estrades, lieut. gén^l^ des armées du roi... terres et seigneuries d'Audrehem, La Motte et Westrehove. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

1739. — C^te^ d'Estrades, pour seigneuries d'Audrehem, la Motte. (Procès-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 10.)

Digitized by Google

MOTTE (LA)

à Balinghem. V. **Balinghem.**

MOTTE (LA)

à Bayenghem-les-Seninghem. Fief tenu de la seigneurie de Fauquembergues.

1540. — Jean de Pardieu, *seigneur de la Motte en Bainghem*, acquiert en arrentement de Jacques de Moreuil, seigneur de Tencques, Samette, la cense d'En bas à Samette. (Arch. de Beaulaincourt, p. 714.)

— Valentin de Pardieu, sr de la Motte, décédé le 16 juillet 1595, fils du précédent, lègue la terre de la Motte à son cousin Jean de Pardieu, dem[l] à Beauvais.

(Ibid. pp. 695, 715.)

A la suite d'un arrangement, Philippe de Guernonval acquit, à peu près en même temps que la seigneurie de Bléquin, les biens, situés en territoire espagnol, que J. de Pardieu, Français, ne pouvait garder facilement.

Dès lors, la seigneurie de la Motte suit les mêmes dévolutions que celle de Bléquin. V. plus haut, pp. 81-82.

Dans le mémoire judiciaire de 1765, qui est cité à la page 85, la seigneurie de la Motte était comprise dans les biens que les de Fiennes contestaient aux La Tour St Quentin. (Renseignement de M. de la Charie.)

MOTTE (LA)

à Blaringhem. Fief relevant de la seigneurie d'Elnes en Blaringhem.

1589, 16 juin. — Rapport à Eustache de Fiennes par le gendre de feu Nicolas de la Motte, mary et bail de Blanche de la Motte, d'un fief « à nom et tiltre de le Motte » comprend rentes, droitures, franchises et libertés, assiz sur cent quatre mesures demie, six verges ou environ ou terroir de Blaringhen.

(Common de M. P. Lefebvre du Prey.)

Or cette seigneurie est celle qui, dès le dix-huitième siècle, s'est appelée le Prey. V. ce mot.

(Biblioth. de St-O. Ms. 947. I.)

MOTTE (LA)

à *Bléquin* ou *Motte-Bléquin*.

1372. — Guill. de la Motte, sr de Bléquin, ép. Marie de Boufflers. (Père Anselme. V, p. 79.)

Digitized by Google

Après 1501. — Louis de la Motte, seigneur de Bléquin, ép. Françoise de Boufflers. (Ibid. V, p. 90.)

Vers 1552. — Georges Picart ép. Louise de la Motte-Bléquin. (Ibid. VIII, pp. 161, § 2.)

Le blason de Louise de la Motte-Bléquin, fe de G. Picart, sr de Radeval, se voit en l'église du Grand Andely aux vitraux de la haute nef. (Guide du Touriste aux Andelys, par le Chanine Porée, p. 51. Indiq. par M. Rodière.)

1574. Ch. de Montmorency ép. Jeanne Le Blanc, fille et hérre de Guill. sr de Houchin, et de Jeanne de la Motte, dame de Beaussart, Bléquin, Beaurepaire, fille de Guillaume, seigneur des mêmes lieux et d'Anne de Montmorency. (Du Chesne : Généal. Montmorency, p. 481. V. aussi de Rosny : Rech. Généal. pp. 1040-1041.)

MOTTE (LA)

probablement à *Brêmes ?*

1725. — Pierre Huguet, sr Duhallier, seigneur de la Motte et de Brunobois. (Epigr. du Canton d'Ardres, p. 287.)

MOTTE (LA)

à Campagne-Wardrecques. Fief tenu de la seigneurie d'Esquerdes.

1570, 5 mai. — Jehan de Muscheman, capitne et pensionnre du Roy, et dle Jehenne de la Folie, sa femme... rapport du fief de la Motte, en la paroiche de Campaigne-lez-Werdrecques, oultre le Nœuf-Fossé vers Renescure, contenant 50 mesures 60 verges de terre.

(Arch. de l'auteur, no 33.)

1589, 28 juin. — Jehan de Monscheman, pensionnre du Roi à Renescure, vend à Thurrien Senellart, sr de la Wattine, et Marie Lambert, son épouse, demt à Béthune, pour 1400 florins, la moitié d'un fief nommé la Motte, tenu du seigneur d'Esquerdes, consistant en 50 mesures 3 q. de terre... (Arch. de Courset. Common de M. l'abbé Delamotte.)

1608. — « Il a pleut à Dieu et à la Vierge Marie d'ap-
« peler à soy hors de ce monde Mr Thurien de La Coc-
« querie, dict Senallart, fils de Hugues et dale Antoinette
« de Vuargny, natif de Douay, oncle et parain à moy Thu-
« rien d'Obromez, son nepveu, dict Le Febvre, autheur
« dudt manuscrit, et tenus sur les fons de St Aubert-Arras,
« décédé le 2e octobre 1608, en sa maison de Belle motte,
« proche de Campaigne et Ernescure en Flandre et lez
« St Omer, estant sr de la Vuatteinne, d'Harnes, d'Annay

Digitized by Google

« et Loison, où est scitué lad. seigneurie [1]. » (Epitaphier de Le Lièvre de Neulette, copiant d'Aubrometz, p. 73, rédigé entre 1690 et 1726, conservé au Chartrier du Cauroy. Commun de M. Rodière.)

1612. — Melchior Crespin et damle Marie Willem, sa fe, par avant vefve de Thurien de la Cocquerie, sr des Wattinnes, mère ayant le bail et gouvernement de Adrien, Philippes et Catherine de la Cocquerie, baillent à Guill. de Fiennes rapport et dénombrement du fief nommé le fief de la Motte.

1650. — Margte-Agate de Monscheman, fille et héritière de Jehan, vend tous ses biens à Guillme Stapens, son cousin.

1694. — Supplique de messre de Flaau (Flahaut), ch. sr de Saunois, capitne au régiment de la Tulière, de présent en l'armée de Flandre, et dame Gabrielle de Bersacques, son épouse, nièce de messre Omer de Bersacques [2], chev. sr des Wattines, demt au village de Waudringhem. Celui-ci ayant reconnu lesd. remonstrans comme héritiers des biens et fiefs qui lui sont venus tant de ses père et mère que du chef de son frère, le sr de la Marlière, lequel a esté tué à la bataille de Fleurus dès l'année 1690 et enterré à Charleroi, dont les biens ont été confisqués parce qu'il servait en Espagne, lesd. comparans demandent à l'Intendant main-levée de la confiscation. Suit la main-levée de lad. confiscation par l'Intendant Chauvelin.

(Arch. de l'auteur, no 33.)

1706, 21 janv. — Rapport du même fief par Fr. de Flahault, sr des Haunois (Saunois), lieutl-colonel de cavalerie au régt de Fontaines, résidant à St Filbert (St Philibert), servi à demle Mary-Philippine de Fiennes, dame d'Esquerdes, vicomtesse de Fruges. (Ibid.)

MOTTE (LA)

à *Etrehem*.

1383. — Jehan de Rabodenghes, pour le fief de la Motte à Strahem, venu de Made Jeanne de Bilque, fe de M. de Rabodenghe, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

MOTTE (LA)

de *Ferlinghem*. V. **Ferlinghem.**

1. Quelle seigneurie ? La Cocquerie, sans doute.

2. Omer de Bersacques avait épousé, en 1629, Catherine de Senelart, dame de St Philibert... La Motte en Campagne-Wardrecques. Celle-ci n'avait donc, d'après la mention de 1589, que la moitié du fief. La comparante de la vente de 1650 en avait conservé l'autre moitié.

Digitized by Google

MOTTE (LA)

à Hallines.

1440, 12 juin. — Bauduin Dessinges tient de Jacques Craye, seigneur d'Hallines, le fief de la Motte à Hallines. (Arch. de l'auteur, nº 13.)

1492. — Ch. de Divion, pour droits de la vente de rentes à Jean le Pape sur le fief de la Motte. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1497, 30 mars. — Ch. de Divion et dlle Margte Dessinges, sa femme, vendent à Jacques de Rebecque le fief de la Motte à Hallines. (Arch. de l'auteur, nº 28.)

1569, 9 juillet. — Robert le Neu, sr de la Motte en Hallines. (Gros de Saint-Omer. Arrentement, nº 5.)
— Jean de Hanon épouse Antoinette le Neu, d'où
— Jacques de Hanon, seigneur de la Motte en Hallines. (Notes Généal. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

MOTTE (LA)

à Houlle.

1589, 25 mai. — Nicolas de la Motte, sr dud. lieu, donne rapport et dénombrement du fief de la Motte à Houlle. (Ch. de Saint-Bertin, nº 4220.)

MOTTE (LA)

à Ledinghem.

1474. — Monsr de St Michel, pour la seigneurie de la Motte, gisant auprès de Ledinghem, tenue de la Comté de Fauquembergues.
(Arch. du Nord. B. 16700. — Bull. S.A.M. III, p. 169.)

1739. — J.-R. de Raulers, pour terres et seigneuries de Ledinghem, la Haye, la Motte.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

1782. — It. (nom en blanc) baille au seigneur Cte de Fauquembergues pour le fief dit la Motte de Ledinghem... à moi échue par le trespas de feu Marc-Hubert-Marie de Lannoy, chev. et vicomte de Nielles, arrivé le 4 sept. 1728.
(Arch. du Nord. Dénombrement du Domaine et Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 178, fº 276 rº.)

Digitized by Google

MOTTE (LA)

en Lumbres.

1473. — Phle de Honvault, seigneur de Fléchin, tient de la Comté de Fauquembergue, et, en dessous, de Jehan de Croy, pour sa seigneurie de Warnecque, un fief gisant à Lumbres-les-Boulonnais, nommé le Motte.
(Arch. du Nord. B. 16700.)

1483. — Philippe de Crevecœur achète de Philippe de Honvault, seigneur de Fléchinel, la terre et seigneurie de la Motte à Lumbres, tenue de Walleran d'Isque, à cause de sa seigneurie de Campagne-les-Samettes, « la terre et seignourie de le Motte, séant et gisant es ville et terroir de Lumbres et Samettes. » (Abbé A. Collet : Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes, pp. 33 et 17. Bull. Soc. Académ. Boulogne, t. X.)

1564, 7 octobre. — La terre de la Motte fut vendue par Guislain de Fiennes, seigneur de Lumbres, à Guillme de Vinck, noble, demeurant à Saint-Omer.
— Guillme de Vincq, esc. sr du Plouy et de la Motte, échevin de Saint-Omer de 1575 à 1607. (Pièce de correspondance non classée (vers 1623) aux Arch. de St-O. — Cf. Listes des Membres de l'Echevinage de Saint-Omer.)

XVIIe siècle. — Jean de Lattre, seigneur de la Motte[1], né vers 1600, décédé avant 1655, échevin de Saint-Omer.

1681, 5 août. — Vente de la terre de la Motte par Louise et Isabelle de Lattre, demlles majeures, à Phil.-Marc de Fiennes, baron d'Elnes.

XVIIIe siècle. — Ch. Gailliot, seigneur de la Motte.

1760. — Les héritiers du sr Gailliot, pour un fief, né le fief de la Motte... d'un revenu de 10 l. (20es Lumbres.)

1786. — Monsieur Defrance de Hélican, conseiller du Roi au Bailliage royal de Saint-Omer, y demeurant, héritier de dlle Anne-Marie Gaillot de la Jumelle, tient de Lumbres un fief dont la déclaration suit... (la déclaration correspond à la seigneurie de la Motte).
(Arch. du Nord. Rapport du Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 178, fo 177 vo.)

MOTTE (LA)

de Mametz. V. **Mametz.**

1. Il était fils de Robert et de dle Anne de Francqueville.

Digitized by Google

MOTTE (LA)

à Moulle.

1386. — Robert de Rabodenghes... fief nommé Moulle et l'autre Motte à Moulle, venus de Jean de Rabodenghes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1544. — Dlle Jeanne de Croix, par achat fait à Guill. de Pont-Castel... fief consistant en une motte environnée d'eau avec une maison, granges et estables, 30 mesures de terre et une paire de cygnes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1570. — Guill. de Croix, seigneur de la Motte. (Ch. de St-Bertin, nos 4126 et 4209.)

V. aussi à l'article *Moulle* les mentions de 1386 et de 1623.

1600. — Jacques de Croix, seigneur d'Estraselles, la Motte à Moulle. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Ledt seigneur d'Estraselles (Jacques de Croix) tient le fief de la Motte en la paroisse de Moulle, à cause duquel il tient en son domaine un manoir amazé, etc... qui est le chef-lieu de ladte seigneurie de la Motte, contenant 23 et 24 mesures tant preys que maretz, tenant nort à la rue de Houlle à Zudausques, etc... (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. 12, 5, fo 52 ro.)

En marge : Le 14 déc. 1678... le sr Ant.-Dominicque de Croix, esc. sr de la Motte...

1698, 7 janv. — Maxim. de Croix, éc. sr de Dieuviller, la Motte... fief et seigneurie de la Motte, comprenant maison, terres et rentes seigneuriales à Moulle, venant par succession de messre Ch.-Franç. de Croix, vivt chev. seigneur d'Estraselles, son père. (Arch. du Nord. Bur. Fin, C. 238.)

1713, 30 mai. — Franç. Gozet, au nom de Phil.-Constant-Fr. de Coupigny, éc. seigneur du village de Foucquières, mary et bail de dlle Marie-Joseph Dupont, cinq fiefs... la Motte à Moulle.... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

MOTTE (LA)

d'Ouve. V. **Brouilliez.**

MOTTE (LA)

à Racquinghem.

1777, 22 février. — Ch.-Jos. de la Forge, éc. seigneur de Racquinghem, en son nom et au nom de Constant-Louis et Philippine-Henriette-Pélagie de la Forge, ses frère et sœur, tient... fief de la Motte, consistant en 52 me-

Digitized by Google

sures d'héritages au terroir de Racquinghem, tenant d'amont à la maison et château de Coubronne, de septentrion à la becque de la Cressonnière...
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

MOTTE (LA)

de Rebecque.

1504. — Jean, seigneur de Lombise... fief consistant en la Motte de Rebecque, venu de Jean de Lens, seigneur dud. Rebecque, son oncle. (Arch. du Nord. B. 16053.)

V. **Rebecque.**

MOTTE (LA)

à *Rimboval.*

1786. — Les héritiers du sr Chrétien de la Motte, Beauregard et autres lieux, tiennent de lad. seigneurie de Rimboval un fief nommé la seigneurie de la Motte, à dix livres par. de relief... se consistant en rentes sur plusieurs manoirs et terres tenus de lui en cotterie, n'y ayant aucun fief relevant de lad. seigneurie, mais ayant seigneurie telle qu'à tel fief appartient. (Arch. du Nord. Rapport du Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 178, fo 140 vo.)

MOTTE (LA)

à Roquetoire.

1777, 18 sept. — Lambert Thellier, demt â St-Pol, pour Marie-Frse Thellier, sa fille, qu'il eut de Marie-Joseph de Lattre... sert aveu pour une demi-mesure de terre à labour en la vallée de Roquetoire, moitié d'une mesure d'un fief de la Motte, lequel provient de Marie-Joseph de Lattre, décédée en 1773.

Anne-Joseph Denys, veuve de Guill. de Lattre, marchand, demt à Saint-Pol, sert aveu semblable pour l'autre demi-mesure qui appartient à la dénombrante par échange fait avec François-Athanase Goube et Aldegonde-Dorothée de Lattre, sa femme, le 3 déc. 1774.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

MOTTE (LA)

à Sept-Fontaines.

1781, 3 déc. — Aveu des fiefs de la Motte (situé à Sept-Fontaines) et Quillart... par les héritiers de Henri-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte,

Digitized by Google

Bailleul, etc... héritier de Jacques Blanquart, maire d'Ardres, son père, etc... deux mesures de terre... fief de la Motte hérité de Pierre Robelin, seigneur de Sept-fontaines, fils de Isaac Robelin. (Arch. Natles Q1 906.)

MOTTE (LA)

Fief à Tilques.

XVIIIe siècle. — Marc-Antoine-François Taffin, seigneur du Breucq, de Peenhove, de la Motte, né à Saint-Omer, paroisse Saint-Sépulcre, 27 février 1729.

— Hector-Joseph-François, écuyer, seigneur de la Motte, puis du Brœucq, né le 15 juin 1777, fils du précédent.

(Bull. de la Soc. d'Etudes de la Prov. de Cambrai, T. XX, octobre 1920, p. 105. Généal. de la Famille Taffin.)

MOTTE (LA)

en Vaudringhem.

XIVe siècle. — Arnould de Vaudringhem, chev. vivt seigneur de Floyecques, la Motte.

— Jean de Vaudringhem, son fils, ép. Alix de Renty, sert rapport de la seigneurie de la Motte à mess. Gallois de Renty en 1385.

— Jeanne de Vaudringhem, dame de Floyecques et de la Motte en Vaudringhem, fille de Jean (décédé à la bataille d'Azincourt), épouse 1° Lancelot Quevallet ; 2° Gilles Dausques qui, en qualité de mari et bail de lad. dame, sert rapport du fief de la Motte le 28 juillet 1435 à M. le Gallois de Renty, sr d'Embry et Curlu.

1466, 20 déc. — Olivier Dausques, fils des précédents, sert aveu du même fief.

Jean d'Ausques, son fils.

Antoine d'Ausques, dit le Jeune, seigneur de la Motte, ép. Marie de Beaurains. (Il vivait en 1567.)

Jean d'Ausques ép. Marie de Liannes.

Philippe, sr de la Motte, ép. par contr. du 6 août 1606 de Madelne Le Ver[1].

Catherine et Jeanne Dausques, sœurs et héritières du précédent... la première, alliée à Antoine de Hanon, la seconde, alliée à Jean Levray.

Gabriel de Hanon, fils d'Antoine ci-dessus, ép. Marie Levray, fille de Jean ci-dessus.

Omer-André de Hanon, fils des précédents, sr de la Motte, ép. Adrienne Desmarest.

Antoine de Hanon ép. Marie-Louise Pépin.

1. Analyses de minutes notariales n° 4198. Dossiers de M. Rodière.

Digitized by Google

Antoine-Joseph de Hanon obtient sentence de noblesse à l'élection d'Artois rendue le 6 mai 1769, ép. en 1754 d'Anne-Franç^se-Joseph de Hanon.

(Bull. S. A. M. T. IV. livr. 77-78, pp. 500-506.)

1670, 18 février. — « Pierre Bellet, laboureur à Montcavrel, paiis de Boullonnois, paroisse N.-D. d'une part, et Gaspard Bellet, vallet de chambre de M. le chevalier d'Hallancour, dem^t au bourc de Verton, par^se St-Michel, d'autre part, reconnaissent... que à eux leur compette et appartient en toutte propriété plusieurs immeubles scitués au village et terroir de Vaudringuen en Artois, baillage de Saint-Omer, se consistant en une ferme, terre en deppendant, bois, censive, prez, appandance et deppandance, appellée vulgairement la ferme de La Mothe, tenue en fief du seigneur Comte de Broye (*sic* p. Croy), à eux léguez par test^t et ordonnance de dernière vollonté de Marie Boullet, viv^te f^e de deff^t Gasbard Bellet, leur père, icelle Boullet viv^te h^re de deff^te dam^lle Marie Dauxe *(sic* probablem^t Dausque), sa mère, aussy viv^te, vefve de deff^t Nicolas Boullet, père et mère grand desd. Bellet comparant; desquels immœubles le nommé deffunt Omer Hanon, lab^r, dem^t en lad. ferme de La Mothe en Vaudringuen, se seroit emparé de son auctorité privée, sans droit, justice ny raison, et en jouy jusque au jour de son décedz, comme fait encore ses h^ers par la mesme auctorité, et en faveur de la guerre entre les deux couronnes de France et d'Espagne, mesme au préjudice de plusieurs sentences obtenues par led. Pierre Bellet allencontre dud. feu Hanon au baillage de Saint-Omer par lesquelles il a esté condamné se désister et départir de l'indeube et injuste occupation desd. terres avec restitution des fruits, tous despens, dommages et intérests et mesme soubs prétexte de certain escrit fait et passé en lad. ville de Saint-Omer d'entre led. Pierre et led. Hanon, lequel feu Hanon avoit surpris led. Pierre dans sa minorité, par une très modicque somme il luy auroit led. feu Hanon fait renoncer par led. escript en la propriété desd. immeubles, quy est un dol et une fraulde pure personnelle. Et attendu que led. Pierre n'a aucun moyen de se faire restituer dud. escript ny encore moingns aucuns deniers pour poursuivre l'entérinement des lettres qu'il conviendroit obtenir pour faire casser et rescinder led. escrit, led. Pierre Bellet cedde aud. Gaspard, son frère, tous ses droits de propriété sur lad. ferme de La Mothe, devant led. Gaspard poursuivre la rescission desd. escrits devant telle jurisdiction qu'il appartiendra. » (Minutes Le Roy, not^re à Montreuil. Comm^on de M. Rodière.)

MOTTE (LA)

à Wandonne. V. **Drival.**

Digitized by Google

MOTTE (LA)

en Brédenarde à...?

1739. — Ph.-Fr. de Laurétan... seigneurie de Faumont et de la Motte. (Pr.-verbal Rédact. des Coutumes, p. 121.)

MOTTE CHATELAINE (LA)

à Saint-Omer. V. **Bourg.**

MOTTE DE LA GOLLERIE

Fief relevant du Val de Surques.

1520, 12 juillet. — Jehenne de le Cauchie, fief de le Motte de le Gollerie (*alias* Gallerie). (Aveu de la baronnie du Val, par Jehan d'Ostrel. Comm^on^ de M. Rodière.)

1603. — Hannibal d'Estrées, Baron de Doudeville, seigneur de la Cauchie, etc... pour les fiefs de Watteland et de la Motte de la Gallerie.

(Autre aveu de la même baronnie.)

MOTTE-DIEU

Fief à Fauquembergues, tenu du seigneur de Fauquembergues.

1623. — Le sieur de Marlerye tient aussi certain fief appellé la Motte Dieu, scitué en lad. ville de Faucquemberque, à dix liv. par. de relief.

(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f° 96 r°.)

1786, 25 mai. — Le sieur Legrand, trésorier à Saint-Omer, tient deux fiefs scitués au teritoire de Fauquembergues, le premier desquels se nomme la Motte Dieu, se consistant en un manoir ci-devant amazé et anciennement entouré de fossés, le tout comme il se comprend et extend, tenant d'une liste du couchant à la fausse rivière, d'autre au manoir amazé qui a appartenu ci-devant à Jean du Crocq... lequel fief contient encore un jardin et courtil non amazé, séant aud. Fauquembergue en la rue qui mène à Renty... à la rue qui conduit à la fontaine Widelaine. (Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, C. 178, f° 30 r°.)

MOTTE DU VAL (LA)

à Roquétoire, au lieu dit *la Vallée*, fief tenu du château d'Aire, consistant en une mesure de terre,

Digitized by Google

motte et fossés, marquant la place d'un ancien manoir; au relief de 20 s. par.

1569. — Jean de Montregnault, homme d'armes du gouverneur des Pays-Bas, qui le vendit à
François de Matissart, » »
Pierre Willeron, » »
M. de Bucamp (François de Contes).

1664. — Antoine-Joseph de Contes, sr de Bucamp, marié en 1664 à Marie-Isabelle Gérard, fille de Jacques, sr de Hélican et de Marie de Contes.
(Arch. du Nord. B. 16318. Reg. aux Fiefs du château d'Aire. Ch. 69.)

1762, 3 déc. — Jean-Marie Hermel, comme procureur de Jeanne-Antoinette Hermel, vve de Liévin d'Hézecque, demt à Saint-Pol... Fief la Motte du Val, sis à la Vallée, paroisse de Roquetoire, consistant en une mesure d'enclos à usage de labour. (Ibid. Bur. Fin. C. 199.)

MOTTEFORT

(Fief de) mouvant de la seigneurie d'Ampleman.

1735. — (Terres) tenant vers orient à lad. Costé (Marie-Louise Costé, vve Jacques Vernal), à cause de douze mesures qu'elle tient de son fief de Mottefort... mouvant de lad. vicomté d'Ampleman. (Extr. de l'Aveu du fief d'Ampleman du 10 déc. 1789. Arch. Natles Q1 906.)

MOTTE-WARIN

Fief à Surques.

1520, 12 juillet. — Jehan Queval tient un fief consistant en maison manable et marescaussées, né la Motte Warin, tenant à la rivière du moulin du Wal.
(Aveu de la baronnie du Val, par Jehan d'Ostrel. Common de M. Rodière.)

1603. — Pierre Costé, greffier de la sénéschaussée de Boulonnais... fief de la Motte Warin. (Autre aveu.)
M. de Rosny (Rech. Généalog. p. 1041) signale, comme possesseurs ultérieurs, Barthélemy Costé, écuyer, avant 1667, et Pierre Costé, sr de la Cocquarderie, en 1667.

MOTTERIE (QUINT DE LA)

sur Quiestède.

1608, 4 juin. — Adrienne de Lannoy, dlle de la Motterie, tient de moi, en un fief, les héritages cy-aprez déclarez à raison d'un deuxième quint tiré et dis-

Digitized by Google

trait du fief du seigneur de Fequières, jadis appartenant à Jehan d'Ostove, en son vivant escuier, seigneur de Rond. (Rapport de la seigneurie de Quiestède servi par dame Katerine de Norkief. Arch. Capitulres de St-Omer, G. 2302.)

La comtesse de Waroux succède dans cette seigneurie à Adrienne de Lannoy.

(Ms. 890. Biblioth. St-Omer, fo 146 vo.)

1718. — « Dame Marie-Victoire de Cuerode, chanoinesse du Chapitre de la Collégialle de Ste Gertrude de Nivelles, tient, au nom dud. Chapitre, un fief et noble tenement nommé le Quint de la Motterie », dépendant de la seigneurie de Quiestède. (Ibid. fo 79 et sv.)

MOTTINGHEM

Fief sur les territoires du Hocquet et de Soyecques (Blendecques) et Arques, tenu de la seigneurie d'Esquerdes.

1449, 20 oct. — Guillevin Fernagut baille à dame de Crevecœur, dame d'Esquerdes, un fief à lui eschu par le trépas de dlle Perronne Hielle, sa mère, comprenant : 1o pré contenant 3 mesures about. à la terre Jacques le Boursier et « as ladres de Soyecque, au quemin qui maine du Hoquet à St Omer » ; 2o pièce de 13 mesures about. à sire Jehan de Diepe, à sire Gilles Stabbom, etc...

1496, 24 sept. — Denis Fernagut, demeurant à Thérouanne, baille rapport du même fief.

1615, 12 juillet. — Jacques du Bultel, lic. es dr., avocat au bailliage de Saint-Omer, sieur de Campaigne et Campignœulle, sert rapport et dénombrement à Guislain de Fiennes, vicomte de Fruges, du même fief à lui échu par le trépas de damle Agnès Baillet, sa mère.

(Arch. de l'auteur, no 31.)

1627. — Achat sur vente par décret par Jehan du Val, seigneur de Berles, Monchel, Beaucamp... conseiller ordre du Roy en son Conseil provincial d'Artois, du même fief ayant appartenu à Jacques Bultel.

1634, sept. — Rapport et dénombrement par J.-Bte du Val, esc. sr de Berles, Monchel, Mottinghem.

1680. — Rapport par Jean-Albert du Val, seigneur des mêmes lieux.

1706. — Achat sur vente par décret de biens vacants à la succession de J.-B.-François du Val, esc. sr de Berles, etc... de la ferme, cense et marché de Mottinghem, dit le Hocquet. L'achat est fait par dle Marie-Magdeleine Duval, dite Du Val de Fiennes, demt au château de Wavrans.

Digitized by Google

1769. — Cette ferme appartenait à M. de Sautricourt (Anne-François-Louis-Joseph du Val de Fiennes, seigneur de Saint-Martin-Glise, Sautricourt, etc...) et était louée à M. Georges Galames. Alors la consistance était de 92 mesures.

En 1806, elle appartenait à M. Le Mercier (Marie-Th.-Louise-Josèphe du Val de Fiennes épousa à Wavrans, en 1780, Vaast-Jos.-Désiré Le Merchier).

M. Legrand, de Saint-Omer, acquit la ferme de Mottinghem vers 1820.

(Renseignements extr. des archives de M. C. Legrand et des *archives de la Famille de Beaulaincourt.* V. en particulier pp. 746, 994, 995.)

Il y a lieu de remarquer que, dans les premiers actes cités ci-dessus, cette seigneurie ne porte pas de dénomination : le nom de *Mottinghem* n'apparaît qu'en 1634. C'est par les indications intrinsèques des actes qu'on l'identifie sûrement.

MOUCROUX

Fief à Coulomby.

1609, 21 août. — Lettres patentes par lesquelles Ch. de Vaulx, s^r^ des Moucroux, dem^t^ au Vrolant, bailliage de Saint-Omer, est déclaré noble en suite des lettres de noblesse obtenues par Jean de Vaulx, son père grand.

(Comm^on^ de M. Violette de Noircarme.)

1622, 31 déc. — Charles de Vaulx, éc. s^r^ de Maucroux, donne à Jean Jobbart, dem^t^ à Harlette, commission de bailli de la seigneurie de Maucroux.

(Comm^on^ de M. C. Van Kempen.)

Charles de Vaux décéda en 1624.

1635. — François de Vaux, s^r^ des Moucroux,

(Gros de Saint-Omer. Rentes, n^o^ 137. Comm^on^ de M. V. de Noircarme.)

Comm^t^ 18^e^ siècle. — Ignace Roels, s^r^ de Moucroux, ép. d^lle^ Mayoul. D^lle^ Marie-Jos.-Pélagie Roels de Moucroux, leur fille, née en 1722, ép. le 21 mai 1741 (Saint-Denis à Saint-Omer) Pierre-Joseph Gaillart.

1767. — Le sieur de Blairville (Gaillart de Blairville) possède la seigneurie de Moucroux, dont le revenu est estimé à 102 l. 6 d. (20^es^ Coulomby-Harlette.)

1786, 25 mai. — Mess. P.-Jos. Gaillart, éc. s^r^ de Blairville et autres lieux, mari et bail de dame Marie-Jos.-Pélagie Roels, dame de Moucroux, la Crouppe et autres lieux, à cause de deux fiefs, tenus en un seul fief de S. A. Mgr. Ch.-Jos. prince de Ligne à cause de sa ville et comté de Fauquembergue... l'un nommé de tout temps la sei-

Digitized by Google

gneurie de Moucroux en Coulomby, se consistant et extendant seulement audit Coulomby.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 111 r°.)

MOUFLON

Seigneurie à Surques, tenue de la seigneurie du Val-en-Surques.

1472. — Colard du Val, mort vers 1472.
Jehan du Val.

1550. — Louis du Boure, éc. assiste à la rédaction de la coutume du Boulonnais en qualité de seigneur du Mouflon. (Mém. Soc. Ant. Mor. VIII, pp. 548, 549.)

1738. — Nicolas-Louis de Laben, esc. seigneur de la Haye, la Cressonnière, Mouflon.

(Gros de Saint-Omer. Transaction, n° 65.)

MOULIN-LE-COMTE

Cette localité, englobée dans la seigneurie d'Aire, ne paraît pas avoir eu de seigneurs distincts. Il y avait sur son territoire plusieurs fiefs, en particulier ceux d'*Allequines* et de la *Lance*.

MOULINET

Fief à Wandonne,

1418. — Jehan de Wandonne vend la terre de Wandonne à la dame de Créquy. Parmi les fiefs qui en étaient tenus est cité le fief *Moulinet*. (Dict. histor. et archéol. du P.-de-C. Arrond[t] de Saint-Omer. III, p. 113.)

1760. — Dans lad[te] paroisse il y a un moulin à l'eau nommé le Moulinet, à usage de moudre le bled non banal.

. . . . . .

M. le Baron de Dion et les héritiers de Ch. Descamps possèdent huit mesures de manoir et un moulin non banal, amazé d'une maison et d'un moulin non banal appelé le Moulinet, desquels manoir, maison et moulin led. seigneur en a quatre parts et led. des Camps trois parts, tenant à 4 mesures de terre à madame de Foucquières, d'autre bout à la rivière du Moulinet qui sépare le territoire de Menka, du revenu de... scavoir 50 l. pour les manoirs et 250 l. pour le moulin, le quart non déduit... 300 l. (20[es] Wandonne.)

Digitized by Google

MOULLE

Actuellement commune du canton nord de Saint-Omer, seigneurie mouvant du Bailliage de St-Omer.

1393 et sv. — Jean de Nielles, sire d'Ollehain et Northoud. (Chartes de St-Bertin, nos 1959, 1965, 1980, 2053.)

Il semble néanmoins que la seigneurie de Moulle, tenue par Jean de Nielles de l'abbaye de Saint-Bertin, ait été différente de la seigneurie proprement dite de Moulle ci-après.

1386. — Robert de Rabodenghes... fief nommé Moulle et, l'autre, motte à Moulle venu de Jean de Rabodenghes.

1405. — Will. de Rabodinghes, pour la terre de Moulle venue de Robert, son père.

1450. — Alard de Rabodenghes, seigneur de Ferquenes et Moulle, fils et héritier du précédent.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473-74. — Messre Alard, sr de Rabodinghes.
(Ibid. B. 16700 et Bull. S. A. M. III, p. 174.)

1476. — Margte de Rabodinghes, de de Beauvoir, succède à Alard, son frère. (Ibid. 16053.) Elle teste le 16 févr. 1490. (Cf. Mém. S. A. M. 27, p. 237.)

1492. — Jean de Ste Aldegonde, petit-neveu de la précédente.

1506. — Jacques de Ste Aldegonde, fils du précédent.

1507. — Jacques de Ste Aldegonde vend la seigneurie à Jean de Bournel, sr de Boncourt.

1523. — Roland Bournel, esc. sr de Boncourt.

1539. — Dame Margte de Noyelle, veuve de mess. Roland Bournel... pour le droit de s'être fait mettre de fait et droit, pour son douaire, sur la terre de Moulle.

1555. — Ysabeau de Bournel-Thiembronne, fille de Roland Bournel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Dame Margte de Noielles, veuve de messre Robert de Framezelles et, auparavant, de messre Rolland Bournel, dict de Thiembronne, s'était fait décréter pour son douaire sur les terres et seigneuries de Moulle, Mamez et aultres rentes fonssières scituées et assises en la ville de St Omer.

Le 12 sept. 1569, elle abandonne (à J. de Créquy) son usufruit sur les terres et seigneurie dud. Moulle, et l'arrentement de Tatinghem et celluy de Bellefonteynes sups le Nart... à cause du quind datif que noble de Ysabeau de Tiembronne, dict de Bournel, en son vivt de du Rossignol, et fille de lad. dame de Framezelles, avoit légué, le 11 déc.

Digitized by Google

1564, aud. sr de Raimboval comparant et à ses sœurs, usufruit réservé à lad. dame de Framezelles.

(Arch. de M. Rodière. Analyses de minutes notariales, no 2819.)

1570. — Jehan de Créquy, sr de Rimboval, neveu et héritier de dlle Ysabeau de Bournel-Thiembronne.

1612. — M. Fr. de Monchy, mari de dlle Claude de Créquy, pour la seigneurie de Moulle.

Denys de Massiette, chev. sr de Staples, achète dud. Fr. de Monchy lad. terre de Moulle, ensemble les fiefs qui sont en la ville de Saint-Omer et es faubourgs.

1623. — Messre Denis de Massiet, ch. baron de Ravesbergue, seigneur de Staples, Moulle, etc... tient lad. seigneurie de Moulle et fief cy-après déclarez par luy acquis avec dame Marie d'Assignies, sa compaigne, de messre Franç. de Monchy, ch. seigneur de Longueval, etc... et dame Claude de Crecquy, sa femme, esqueles terres, seigneuries et fief ils auroient esté saisis et adhéritez par contract passé par devant lieut. général et hommes de fief du bailliage de Saint-Omer le unziesme jour d'aoust 1612, et se consiste ladte terre et seigneurie de Moulle en 217 mesures demie, 9 verges tant de manoir amazé d'une anchienne maison avecq plusieurs jardins, terres et héritages tenus en son domaine, etc... Primes le chef-lieu de Moulle se consiste en une motte et tour et diverses pièces de terres entourrées de fossés, etc...

En marge : Le 17 may 1669, Renom-Franç. de Beauffort, escuier, sieur de Baulieu, at payé le relief pour la seigneurie au texte à luy escheue, selon qu'il at déclaré, en qualité d'héritier fidéi-commis dud. Denis Massiet et de madame Marie d'Assignies, sa compaigne, ses père et mère grands [1].

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, fo 53 vo.)

1687, 5 avril. — Renom-Fr. de Beauffort, seigneur de Moulle, Beaulieu... terre et seigneurie de Moulle échue par le trespas de dlle Alexandrine de Massiet, sa mère, tenue du château de Saint-Omer, dont le chef-lieu consiste en une motte, tour, fossés, cressonnières, 220 mesures de terres, bâtiments, etc... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1. Renom de Beauffort ép. par contr. de mariage passé à Arras le 9 août 1635, dlle Alexandrine de Massiet, dame de Moulle, fille de Denis de Massiet et de dame Marie d'Assignies, d'Allouagne. Renom-François, fils du précédent, ép. au château d'Ecou, par contr. de mariage du 14 mars 1670, dlle Antoinette de Croix.

C'est donc par erreur que le registre des Fiefs dit « ses père et mère grands ». Dans son testament du 29 juin 1646, ledit Renom demande à être enterré auprès de « messire Denis de Massiet, chev., etc..., mon *beau-père* ».

Digitized by Google

1739. — Christophe-Louis de Beaufort, seigneur de Moulle. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1733. — Par lettres patentes de juillet 1733, les seigneuries de Moulle et de Buisscheure ont été érigées en comté, sous le nom de Beauffort, au profit de Christophe-Louis de Beauffort. (Gœthals : Miroir des Notabilités nobiliaires, II, p. 482.)

1763. — Le Comte de Beauffort, comte de Moulle, seul seigneur foncier haut-justicier de toute la paroisse, seigneur du clocher : seigneurie consistant en censives et drts seigneuriaux d'un revenu de 130 l. 7 s. (20es Moulle.)

V. les fiefs : Harpe, Marechepere, Motte, Rabodenghes, Voedre avaine, Wolbrant.

V. aussi, sur les seigneurs de Moulle, l'important article de l'Epigraphie des Cantons de St-Omer, pp. 520 et suiv.

MOUTARDE (LA)

Fief à Rodelinghem.

1736. — Ch.-Robert de Wysserie, avoct au Conseil d'Artois, ancien mayeur de Saint-Omer, fait aveu le 14 janv. 1736, d'un fief de 3 mesures de terre à labour aud. Rodelinghem, nommées Lamoutarde... (Terrier de la terre et baronnie de Balinghem, d'octobre 1783, aux arch. du château de St Martin en Louches, art. 84.)

MOVELLES (LES)

Fief mouvant du Bailliage d'Aire.

1626. — A MM. les Présidt et Gens des Comptes du Roy à Lille : Remonstre bien humblement Jean-Jacques de Lencquesaing, recepveur des domaines du Roy au quartier d'Aire, qu'au compte dernier de feu M. Phles Marche, vivt recepveur dud. Domaine pour l'an finy à la St Jehan-Baptiste 1626, y est passée une somme de 1627 l. XII s. pour arriérages de rentes et rebdevances de quelques parties de terres du fief des Movelles mises en débat, dénégation et litige, par les propriétres et occupeurs, pour les 26 ans de comptes dud. feu Marche... étant donné que le remontrant a dû prendre en charge cette somme pour laquelle sa Matté a été déclarée mal fondée par jugement du Bailliage d'Aire, il demande qu'on lui en fasse décharge. (Aucune indication des tenanciers ni de la situation des terres des Movelles.) (Arch. du Nord. B. 16342.)

Digitized by Google

MOYECQUE

Fief sur Recques [1], actuellement bois de Cocove, tenu du château de Tournehem.

1466. — Guillaume de Courteheuse possède le fief de Moyecque en la paroisse de Recques.
(Rosny : Rech. Généal. p. 428.)

1480. — Jacques de Courteheuse.

1520. — Guill. d'Ardres, se portant héritier de défunt Jean de Courteheuse, paie relief de ce fief. (Ibid. p. 1050.)

1544. — Jehan de Nouvelle, sr de Premecque, tient de mond. seigneur de Bevres ad cause de sad. chastellenie de Tournehem en fief ung certain bois par luy acquis à Josse de Monchy, seigneur de Quembergue, nommé le bois de Moiecque, appendant à la cense et maison de Conquove (Cocove), paroisse dud. Recq, contenant icelluy bois 60 mesures de terre ou environ, au relief et chambell. de XI libz par. (Arch. du Nord. B. 16733, no 53.)

1580. — Ant. de Nouvelle, sr de Moyecque.
(Correspce du Magistrat de Saint-Omer, no 4861.)

1601. — Pierre de Genevières, esc. seigneur de Waudricourt, etc... mari et bail de dlle Marie de Nouvelle, fille unique et héritière de Josse de Nouvelle, sr de Cocove, Moiecque. (Arch. de Beaulaincourt, pp. 512, 645.)

1698. — Testament de J.-B. de Genevières (1613-1701), sr de Gournay, Cocove, Moyecque, etc... demt en cette ville de Saint-Omer. (Ibid. pp. 579, 647.)
Ch.-Ferdin.-J.-B. de Genevières, fils du précédent.
(Ibid. pp. 580, 583.)

1731. — Jacques-André-Joseph Becquet, sr de Cocove, maître particulier des eaux et forêts de Tournehem : Fief de Moyecques à Recques.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)
Il acquit de Lamoral-Fr. de Genevières, fils du précédent, les fiefs de Cocove et Moyecque.
(V. aussi Arch. de Beaulaincourt, pp. 607, 648.)
André-Jos. Becquet, sr de Cocove et Moyecque, fils du précédt, président de la justice de Calais en 1772.

1760. — Le sr Jacques-André Becquet possède les seigneuries de Cocove et Moyecque consistant en rentes foncières d'un revenu de 80 l. et, comme dr. seigneuriaux, de 10 l. (20es Recques et Moyecque.)

1785, 14 juillet. — Rapport du fief de Moyecque par Ch.-Louis Becquet. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

1. Un autre fief de Moyecque, sur Landrethun-le-Nord, appartint à des membres de la famille de Fresnoye, barons de Landrethun.

Digitized by Google

MOYHOUCQ

à Bonningues.

1571, 10 janv. — Partage entre Anne de Nœufville, veuve de Pierre Nouvelles, éc, sr de Cocove, et ses deux fils, Antoine et Jacques ; elle laisse à Antoine la terre et seigneurie de Moyhoucq, située à Boninghes.
(Gros de Saint-Omer.)

MUNCQ-NIEURLET

La seigneurie de cette paroisse appartint de tout temps à l'abbaye de Clairmarais.

MUSSEM

sur Ecques.

1572. — Marguerite d'Arques, sœur et hérre de feu Jean d'Arques, sr de Mussem. (de Rosny, p. 45.)

1576, 14 avril. — Dlle Nicolle de Liannes, dalle de Mussen, vefve de feu Jacques de Honvaut, esc. comparaît au contr. de mar. de Thomas de Fremensent et Antle de Lianne. (Gros de Saint-Omer, no 4.)

1615. — Gilles de Gilleman, seigneur de Mussem et de Campagne en Blaringhem, ép. le 19 août 1615, Jehenne Aubron. (Gros de Saint-Omer. C. de m. no 73.)

1681. — de Bacquelerot, seigneur de Mussem, ép. Antle Waresquel le 6 mai 1681. Leur fille, Antoinette-Albéricque de Bacquelerot, dame de Mussem, ép. à Lille, le 2 sept. 1700, Claude-Franç. de Wazières, seigneur d'Hollebecque, à Marquette-les-Lille ; d'où la seigneurie de Mussem entra dans la famille de Fourmestraux de Wazières qui la garda jusqu'à la Révolution. (Bull. de Soc. d'Études de la Province de Cambrai. T. XIX, juin 1914.)

1693, 4 nov. — Acte de Claude, évêque de Boulogne, autorisant M. de Bacquelerot à ériger une chapelle domestique en son château. (Ibid. p. 117.)

1739. — Claude-Jos. de Wazières, seigneur de Mussem. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1761. — M. de Wazières, seigneur dud. lieu. Censives et drts seigneuriaux d'un revenu de 100 l. et maison seigneuriale. (20 s Mussem.)

1787. — Fr.-Jos. de Wazières, seigneur de Mussem.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 71.)

V. les fiefs : Cotten, Verdebon.

Digitized by Google

MUTTE

Munte ou *Muette* sur Saint-Omer-Capelle et Sainte-Marie-Kerque.

1402, 8 août. — De Jacquemart de Wailli qui vendi à François le Mol un fief gisans oud. pays de Langle, lequel fief on dist le Mœute et contient de IIIXX mesures de terre ou environ, et fu mis led. Jaquemart de Wailli en ycellui fief dès le temps Madame d'Artois cui Dieux pardoine.
(Arch. du Nord. B. 16058.)

1440. — Pierre Dessinges, pour le fief de le Mutte gist en Langle à Sainte-Marie-Église.

1441. — Clay Dessinges, fils du précédent.

1502. — Jeanninet Le Pappe, fils de Luc : fief et seigneurie de le Mutte en la paroisse de Sainte-Marie-Église.

1536. — Robert Darthe, pour les droits du fief de la Muette « à luy demeuré à la chandelle ».

1557. — Pierre de Sainte-Bone : fief de le Muette à Sainte-Marie-Kerque, venu de Jacquemine, sa mère.

1560. — Martin de Tilly, chantre et chanoine de Saint-Omer, par achat de Jean de Ste Bone, Pierre de Ste Bonne, son fils aîné, et autres enfants... pour le fief de la Muette.

1586. — Les enfants de Wallerand de Tilly, sr de Sainte-Marie-Kerque.

1598. — Phil. de Louvers ép. dlle Marie de Tilly.

1619. — Dlle Marie de Boubers *(sic* pour Louvers), fe de Fr. de Bery. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVIIe siècle. — La curatelle de messire Phil. de Haynin, vivt chev. seigneur de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, victe de St Georges, fils et héritier féodal de dame Marie de Louvers, fille de Julien, éc. sr de Fontaines, icelle hére de Me Martin de Thilly, vivt chanoine et chantre de la Cathédrale de Saint-Omer, tient de sad. Majté huit fiefs, scavoir le fief de la *Mutte*, estant une cense amazée de maison, contenant en son enclos 60 mesures. (Ibid. B. 16709.)

1749, 15 juillet. — Fr.-Eug.-Domin. de Wazières, éc. sr de Beaupré, pour huit fiefs tenus de Ghiselhuys de Langle... 2e fief de la Mutte.

1764. — Autre rapport par le même.
(Ibid. Bur. Fin. C. 189.)

Digitized by Google

MYENTE (LA)

Fief à Louches, tenu du château de Tournehem.

Fin XV^e siècle. — Béatrix de Bours, v^ve de Georges de la Cressonnière, tutrice de Flourquin de La Cressonnière, son fils mineur, un fief au terroir que on dit Le Myente, appliqué à la maison et cense de Le Cressonnière.
(de Rosny, t. IV, p. 228.)

1544. — Berthem. — Les hoirs Flour, s^r de la Cressonnière, tiennent de mond. seigneur de Bevres ad cause de sad. chastellenie de Tournehen, certain fief contenant douze mesures de terre ou environ applicquées à sa maison de la Cressonnière lez led. Bertehen, icelluy fief nommé le Myente, dont il en est deub pour relief 10 s. pour chacune mesure. (Arch. du Nord. B. 16733, n° 59.)

1789, 10 déc. — Dénombrement du fief d'Ampleman par Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, seigneur d'Ampleman, etc... la Cuve, la Myente.
(Arch. Nationales Q^1 906.)

FIN DU TOME PREMIER.

St-Omer — Imp. de l'Intendant Duf. D.-C.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03957 5447